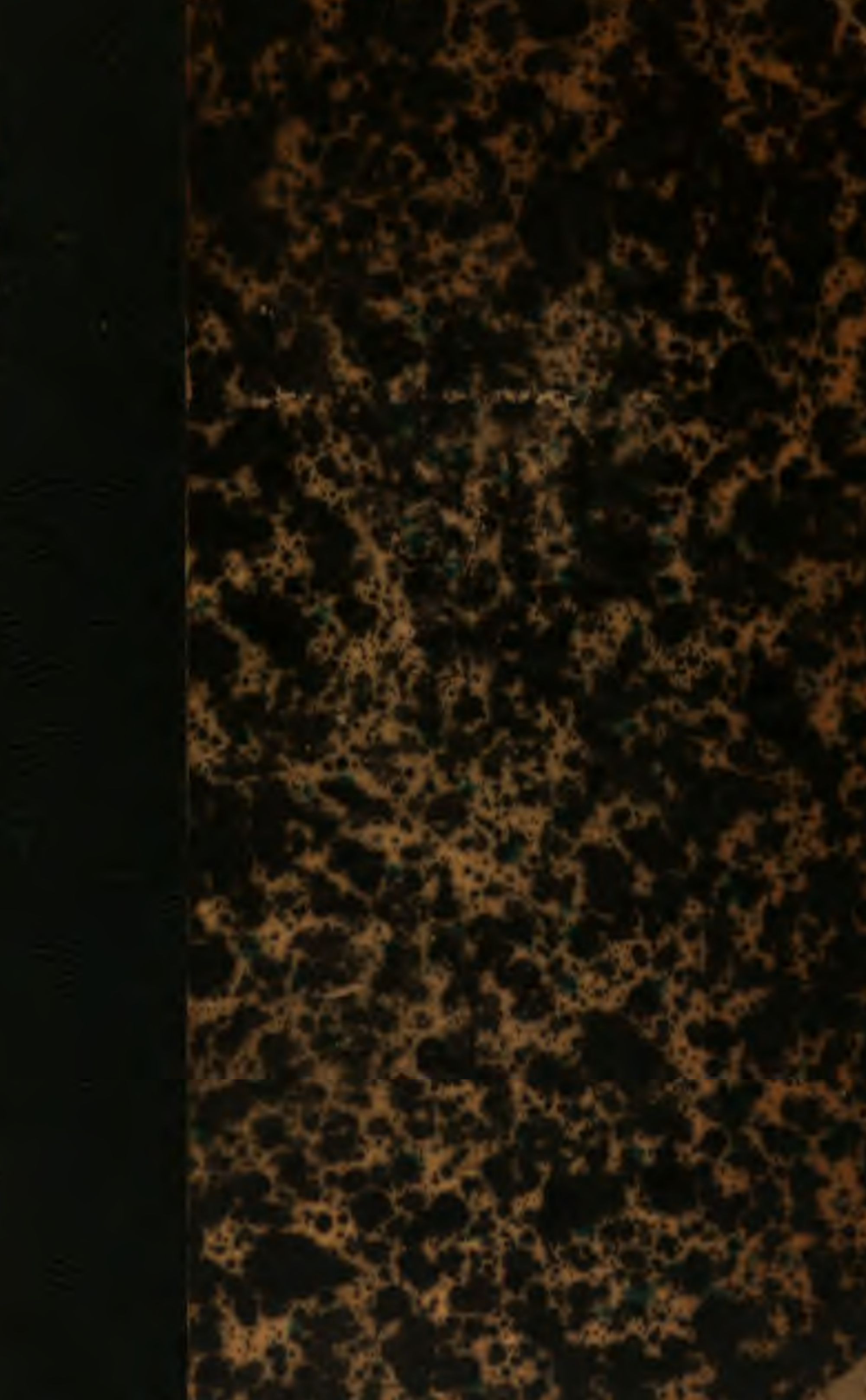
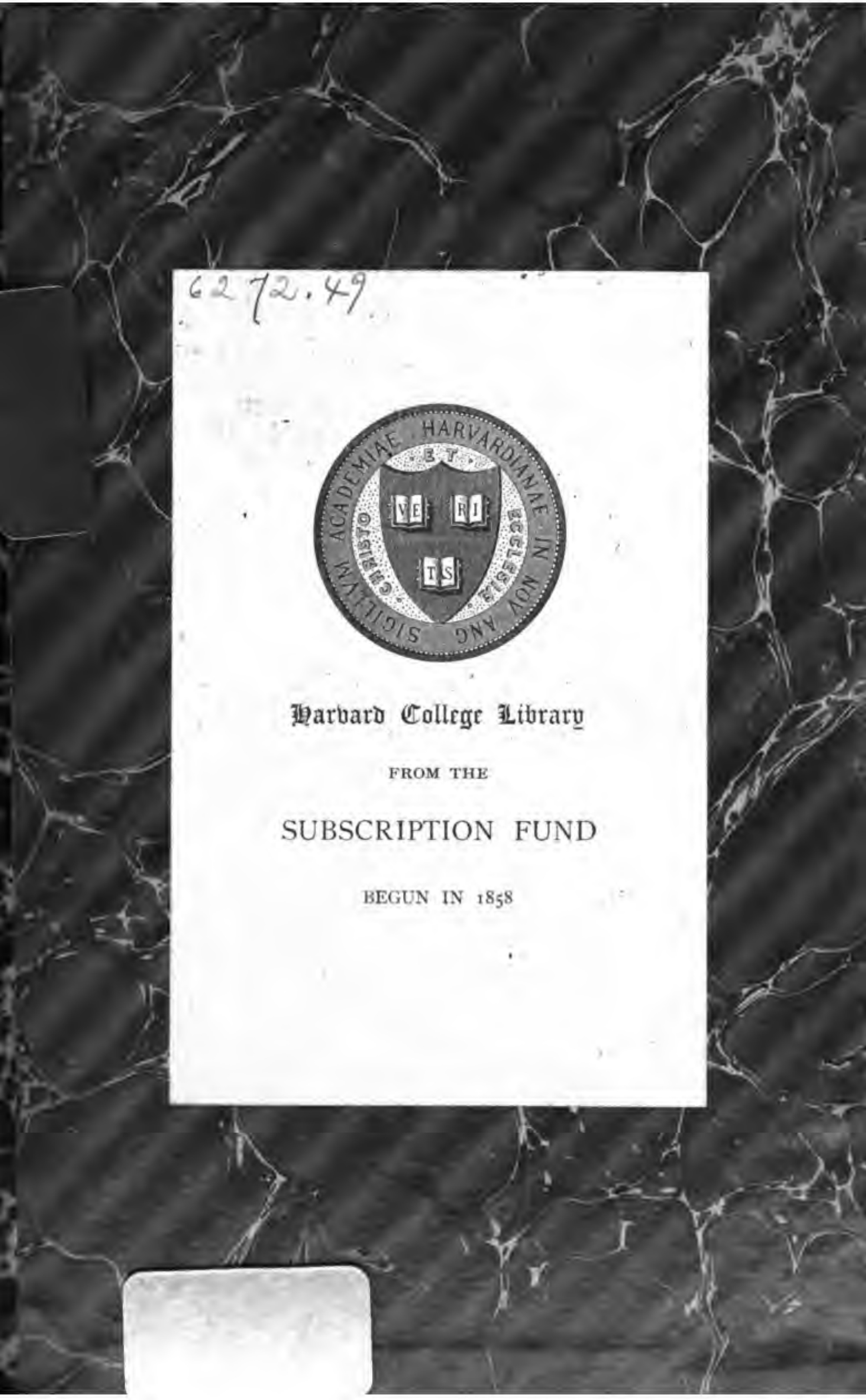




6272.49
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
Harvard College Library
FROM THE
SUBSCRIPTION FUND
BEGUN IN 1858






# PHONOLOGIE HISTORIQUE

DE LA

# LANGUE FRANÇAISE

par

J.-E. BLONDEL

Auteur de :

*La Question Sociale et sa solution scientifique ;*

*L'Histoire Économique de la conjuration de Catilina ;*

*La Phonologie Mécanique de la langue française ;*

*La Phonologie Esthétique de la langue française.*

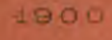



LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET Cie

ÉDITEURS du JOURNAL DES ÉCONOMISTES, de la COLLECTION DES PRINCIPAUX ÉCONOMISTES, du DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, du DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION, etc.

**14, Rue de Richelieu, 14**

—





# PHONOLOGIE HISTORIQUE

DE LA

# LANGUE FRANÇAISE

par

**J.-E. BLONDEL**

Auteur de :

*La Question Sociale et sa solution scientifique;*

*L'Histoire Économique de la conjuration Catilina;*

*La Phonologie Mécanique de la langue française;*

*La Phonologie Esthétique de la langue française.*



LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET Cie

ÉDITEUS du JOURNAL DES ECONOMISTES, de la COLLECTION DES PRINCIPAUX ÉCONOMISTES, du DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, du DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION, etc.

**14, Rue de Richelieu, 14**

1900

# AVANT-PROPOS

*J'ai recherché, dans la* PHONOLOGIE MÉCANIQUE *et dans la* PHONOLOGIE ESTHÉTIQUE, *quelles sont, au point de vue de la prononciation, et à celui de l'audition, les lois générales qui régissent les sons constitutifs de la langue française, et de quelle façon ces lois se trouvent appliquées par la pratique contemporaine.*

*La question qui se pose maintenant, est de savoir quelle a été mécaniquement et esthétiquement dans le passé la structure de notre langue. Sous quelle forme est-elle sortie des entrailles du latin, et de quelle façon a-t-elle évolué pendant le cours des siècles ?*

*Une pareille étude présentera par elle-même l'intérêt qui s'attache toujours à la reconstitution historique de notre passé national, et, de plus, montrera, en quelque sorte sur le fait, l'application des principes qui président à la transformation des sons simples, à celle de leurs composés, et à celle, dès lors, de la prononciation, de la langue tout entière.*



*Les données expérimentales dont il est possible de faire usage dans ce but, laissent, à la vérité, considérablement à désirer sous le double rapport de l'abondance et de la précision.*

*Entre le latin, langue mère, et les monuments de la langue d'oïl, c'est-à-dire pendant toute la période qui s'étend de la conquête romaine au onzième siècle, il existe une vaste solution de continuité à la place de ce que les chroniqueurs ont appelé la langue romane, pour la distinguer, d'un côté, du latin, de l'autre, de l'idiome germanique.*

*Il s'en faut beaucoup, en outre, que l'on puisse inférer avec exactitude, comme ce qui se passe de nos jours le démontre surabondamment, la structure phonétique de la langue, à ses différents âges, de sa forme graphique. Car, tandis que les combinaisons effectives de voyelles et de consonnes se modifient insensiblement, la langue écrite, composée de signes colorés, gravés ou en relief, participe à la stabilité de la substance étendue et tangible, et il résulte immanquablement de là, au bout d'un certain temps, des divergences nombreuses entre la forme réelle des mots et leur forme apparente. Dès l'époque d'Auguste, au rapport des historiens romains, il n'y avait plus concordance parfaite entre l'orthographe et la prononciation latines. La langue d'oïl écrite n'est pas, non plus, à beaucoup près, la reproduction fidèle de la façon dont on parlait alors.*

*Dans les cas même où la correspondance de la parole et de l'écriture a subsisté sans altération, il est indubitable que les voyelles et les consonnes se sont fréquemment transformées sous le couvert de l'invariabilité graphique.*

*La langue latine, enfin, dont le français dérive, n'était pas exactement celle des lettrés. Mélangée de mots populaires, elle paraît, de plus, avoir quelquefois déplacé l'accent tonique, laissé tomber*

*des voyelles atones, changé le genre des substantifs, substitué des conjugaisons les unes aux autres, etc.*

*
* *

*Quelque sérieuses que soient ces difficultés, elles ne constituent cependant pas des causes absolues d'ignorance. Elles peuvent être surmontées dans une certaine mesure. Elles laissent en dehors de conteste un large domaine où des recherches peuvent avoir lieu sur une base assurée.*

*Les divergences inévitables de la structure graphique des mots et de leur structure phonétique sont, en elles-mêmes, des irrégularités d'expression, et elles deviendraient aisément autant de sources d'erreurs. Mais comme, en revanche, elles résultent de la persistance traditionnelle d'un état de choses antérieur, on peut s'en aider fructueusement pour remonter jusqu'à la prononciation ancienne.*

*Les consonnes, qui varient relativement peu dans les langues, fournissent l'ossature, en quelque sorte, des vocables dont on étudie la structure, l'origine et les transformations successives. Quant aux voyelles, qui se sont certainement modifiées sur elles-mêmes dans les cas où elles semblent avoir été maintenues, elles ont conservé, du moins, leur nature de voyelles, et elles se sont rapprochées progressivement de la forme qu'elles comportent actuellement.*

*Si, en prenant pour points de départ les termes de la langue latine classique, on est exposé à méconnaître quelquefois les véritables primitifs, de forme altérée et vulgaire, on ne s'écarte cependant pas beaucoup de l'exactitude rigoureuse ; on ne commet.*

*en quelque sorte, que des erreurs scientifiquement négligeables. Le latin populaire a, du reste, laissé, dans les inscriptions et la basse latinité, des traces dont on peut s'aider pour rectifier ou compléter les données de la langue littéraire.*

*La* PHONOLOGIE HISTORIQUE *de la langue française, en un mot, est susceptible, dès à présent, d'être constituée, dans une importante mesure, à l'état de science positive, et elle recélera, de plus, cela fait, les germes des progrès qui la mettront, un jour, en possession de sa forme définitive.*

***

*Je termine par quelques observations relatives à la notion ou aspect critique de l'ouvrage.*

*La* PHONOLOGIE HISTORIQUE, *déjà cultivée sous différents titres et à divers points de vue, n'a pas la nouveauté, presque absolue, de la* PHONOLOGIE MÉCANIQUE *ni de la* PHONOLOGIE ESTHÉTIQUE. *La loi de la persistance de l'accent tonique, celle de la chute des voyelles atones, celle de la syncope des voyelles médianes et plusieurs autres sont connues depuis longtemps.*

*Je n'ai à réclamer le droit de premier occupant que sur les résultats de mes investigations personnelles. J'ai dégagé des faits et énoncé beaucoup de lois particulières en ce qui concerne, non seulement la formation, mais, chose négligée jusqu'ici, l'évolution de la langue. J'ai élargi et coordonné la plupart de celles qui avaient été antérieurement mises en formules. On distinguera aisément ce qui m'est propre de ce qui revient à mes devanciers.*

*Je me bornerai à faire remarquer, à cet égard, que ma contribution à l'histoire de notre langue repose, presque en entier, sur le principe, méconnu auparavant, de la permutation des consonnes, et que celui-ci n'est, de son côté, qu'une application dynamique de la distribution des consonnes de toute espèce en séries et en groupes naturels.*

*La* PHONOLOGIE MÉCANIQUE *et la* PHONOLOGIE ESTHÉTIQUE, *qu'il faut y associer, sous beaucoup de rapports, sont bien, comme j'en ai prévenu autrefois, l'indispensable condition d'une étude approfondie de la* PHONOLOGIE HISTORIQUE.

# PHONOLOGIE HISTORIQUE
# DE LA LANGUE FRANÇAISE

## CHAPITRE I

## Formation

### I. LEXES

**1. Retranchements.** — Les mots latins, en devenant des mots français, en se transportant de la langue mère dans la langue dérivée, en constituant progressivement cette dernière par leur accumulation, ont fréquemment perdu un certain nombre de leurs éléments simples, voyelles ou consonnes. Le *p* de *pneuma* a disparu dans *neume ;* l'*o* de *arbor*, dans *arbre* ; l'*a* de *porta*, dans *porte.*

On donne à ce procédé de dérivation, dont il a été fait un fréquent usage, le nom de *retranchement*. On appelle *aphérèses* les retranchements, tels que celui du *p* de *pneuma,* qui ont lieu au commencement des mots; *syncopes* les retranchements, tels que celui de l'*o* de *arbor*, qui ont lieu dans le corps des mots ; *apocopes*, enfin, les retranchements, tels que celui de l'*a* de *porta*, qui ont lieu à la fin des mots.

Ces expressions, qui ne sont que de simples instruments d'exposition, sont susceptibles d'une certaine extension. Il y a aphérèse de *il* dans *le*, de *ille* ; apocope de *nu* dans *cor*, de *cornu*, etc.

**2. Translations.** — Tout au contraire, dans les mêmes mots : *neume, arbre, porte*, les éléments latins : *n*, *e*, *u* et *m* ; *a*, *r*, *b* et *r* ; *p*, *o*, *r* et *t* ont été conservés et transportés de la langue latine dans la langue française naissante.

Nous donnerons à cet autre mode de dérivation le nom de *translation*. C'est évidemment, et de beaucoup, le plus important de ceux qui ont pu être mis en usage. C'est le procédé, essentiellement positif et générateur, au moyen duquel a eu lieu, en somme, par voie de tradition, la transformation des mots latins en mots français, et la transition de la langue préexistante à la langue nouvelle.

Les retranchements ne sont que des négations, qui auraient rapidement abouti au néant si la nature des choses ne les avait resserrées dans d'étroites limites.

**3. Permutations.** — Il est arrivé fréquemment toutefois que les éléments simples transportés du latin en français n'ont pas été conservés sous leur forme primitive, mais ont été plus ou moins profondément remaniés.

Dans *cher*, de *carum*, par exemple, le *ch* français représente le *c* latin, dont il n'est qu'une modification. L'*e* français correspond bien évidemment aussi à l'*a* latin, en raison tout ensemble de sa nature de voyelle, et de sa position entre le *ch* et le *r*.

Ce procédé particulier de dérivation, auquel on donne le nom de *permutation*, est intermédiaire au retranchement, puisque l'élément latin même ne se retrouve plus dans le mot français, et à la translation, puisque le lexe français dépend étroitement, comme l'effet de sa cause, le fait définitif de son précurseur, du lexe latin, dont il peut conserver, en outre, plusieurs choses, telles que sa nature de voyelle ou de consonne, sa situation, etc.

Il existe, en réalité, deux espèces de translations : la translation proprement dite, qui, en déplaçant les lexes, les conserve tels qu'ils sont, et la translation compliquée de permutation, qui les altère.

On rencontre, au surplus, comme nous aurons occasion de nous en apercevoir, des permutations plus rapprochées de leur original, et d'autres qui consistent moins dans la transformation d'un lexe donné que dans la substitution d'un lexe nouveau à un lexe précédemment usité. Entre celles-ci, il s'en trouve qui procèdent d'une cause déterminée, et d'autres qui paraissent complètement arbitraires.

**4. Permutation des voyelles.** — Nous ignorons quelle était la prononciation exacte des voyelles latines, car ce serait tomber dans une erreur manifeste que de conclure de l'identité des signes écrits à l'identité phonétique des voyelles primitives et des voyelles présentement en usage.

Nous continuons, par exemple, à nous servir graphiquement de l'*e* latin, en y attachant soit le son de l'*e* obtus, comme dans *reçois*, de *recipio*, soit celui de l'*æ*, comme dans *serf*, de *servum*, et, d'un autre côté, nous attribuons à l'*e* latin, suivant les

rencontres, la valeur de l'*e* ouvert ou celle de l'*e* fermé : *agere*.

Or, placé, dans beaucoup de cas, à la suite d'une autre voyelle : *rosae*, *laetus*, l'*e* latin était évidemment une alternante bien caractérisée, et ne pouvait être ni l'*æ*, qui est fixe, ni l'*e*, qui n'est qu'une semi-alternante obscure (M—N° 33). L'*e* latin devait se rapprocher beaucoup de notre *i*. Les Grecs le traduisaient par un iota, et inversement les Latins reproduisaient l'iota au moyen d'un *e*.

Il faut joindre à cela que les génitifs latins de la première déclinaison se sont originellement terminés en *i* : *rosai*, *aurai*, *aulai*, au lieu de faire : *rosae*, *aurae*, *aulae*. C'est la preuve que l'alternante *e* différait peu de l'alternante *i*, dont elle prenait la place, et même qu'elle était, en tant que consonne et que voyelle, d'une quantité plus brève, d'une qualité plus rare, d'un accent plus aigu, (M— N° 144) car les langues des peuples avancés en civilisation s'améliorent progressivement sous le rapport de la facilité de la prononciation.

**5**. Quant à l'*u* latin, qui a également persisté graphiquement dans les mots français, tels que *mur*, de *murum*, il s'est considérablement atténué, au point de vue phonétique, du côté de la longueur et de celui de la densité. L'onomatopée *cuculus* démontre qu'il avait très approximativement la valeur de notre *w*. On prononçait *cwcwlws*, et l'on disait, de même, *murus* comme *mwrws*, etc.

L'*u* latin jouait donc, en dehors de son rôle fondamental de voyelle, celui de consonne épivoyellale *ẅ* dans les mots du genre de : *vicinus*, *videre*, *vadum*, *vespa*, qu'il faut entendre : *ẅicinus*

*ẁidere*, *ẁadum*, *ẁespa*. Aussi bien prononce-t-on encore, de nos jours, en patois des environs de Mézières : *ẁasin*, voisin ; *ẁar*, voir ; *ẁé*, gué ; *ẁape*, guêpe.

L'*u* latin remplissait, au contraire, le rôle de consonne apovoyellale *ẁ* dans les mots du genre de : *aura*, *auctus*, qu'il faut entendre : *aẁra*, *aẁctus*.

Il est présumable cependant que l'*w* latin n'était pas rigoureusement identique à l'*w* français actuel, car il se produit fréquemment de langue à langue, principalement en ce qui concerne les voyelles, (M— N° 59) des divergences appréciables entre les sons correspondants.

**6**. Les signes : *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ne sont, à vrai dire, que les symboles des voyelles latines, et ces symboles, qui ont dû, plusieurs fois, changer de valeur phonétique, pendant le cours des siècles, déguisent certainement, sous leur apparente immuabilité, des différences, quelquefois considérables, entre les sons auxquels ils sont actuellement attachés et les sons primitifs.

Les voyelles sont, en effet, d'une nature trop instable (M — N° 60) pour être demeurées sans altération depuis l'époque romaine jusqu'à la nôtre, et tandis, d'un autre côté, que les Latins n'employaient que cinq voyelles, notre alphabet en compte sept, ce qui n'a pu avoir lieu sans un remaniement très sensible des voyelles anciennes, et leur déplacement sur les lignes sonores idéales.

Des observations du même genre s'appliquent naturellement aux cas où les voyelles françaises, telles que l'*e* de *vierge*, relativement à l'*i* de *virga*, comportent d'autres formes graphiques que celles

des voyelles latines. La permutation indiquée par la langue graphique n'est également qu'un symbole dont il est impossible d'apprécier le degré de concordance avec son objet.

C'est sous le bénéfice de ces restrictions que nous allons signaler, à titre d'exemples, quelques-unes des permutations auxquelles les voyelles latines ont été soumises.

7. L'*a* latin s'est changé en *o* dans *taon*, de *tabanum* ; *orteil*, de *articulum* : *provende*, de *praebenda*.

L'*e* latin s'est changé en *a* dans *marchand*, de *mercantem* ; *lucarne*, de *lucerna* ; *par*, de *per* ; *parchemin*, de *pergamenum* ; en *i* dans *timon*, de *temonem*.

L'*i* latin s'est changé en *a* dans *sans*, de *sine* ; *ouaille*, de *ovicula* ; *sangle*, *de cingulum* ; *langue*, de *lingua* ; *sanglier*, de *singularem* ; *calandre*, de *cylindrum* ; en *u* dans *fumier*, de *fimarium*.

L'*o* latin s'est changé en *a* dans *dame*, de *domina*.

L'*u* latin s'est changé en *o* dans *ortie*, de *urtica* ; *nombre*, de *numerum* ; *donc*, de *tunc* ; *ponce*, de *pumicem* ; *ongle*, de *ungula*.

8. Il importe d'attirer l'attention sur le changement très fréquent des voyelles latines en *e*, à leur passage dans la langue française.

L'*a*, par exemple, s'est changé en *e* dans : *chef*, *nef*, *chien*, *amer*, *nez*, *alègre*, *hermine*, *parchemin*, *queue*, *sel*, *tel*, *quel*, *pelle*, *chez*, *cheveu*, tous les infinitifs en *er*, qui dérivent respectivement de : *caput*,

*navem, canem, amarum, nasus, alacer, armenia, pergamenum, cauda, sal, talem, qualem, pala, casa, capillum*, et des infinitifs de la première conjugaison latine en *are*.

L'*i* s'est changé en *e* dans : *vertu, verge* et *vergue, cercle, veuf, oreille, trèfle, verre, vert, crête, lettre, fendre, peler, sec, pêcher, mettre, métier, mener, menace, enfer, entrer, messe, menu, besace, demi, ferme, vesce, déluge, cheveu, cep, devin, endive, en, entre, justesse, paresse, tristesse, mèche, béton*, qui dérivent respectivement de : *virtutem, virga, circulum, viduum, auricula, trifolium, vitrum, viridem, crista, littera, findere, pilare, siccum, piscari, mittere, ministerium, minare, minacia, infernam, intrare, missa, minutum, bisaccia, dimidium, firmum, vicia, diluvium, capillum, cippum, divinum, intybum, in* et *inde, inter, justitia, pigritia, tristitia, myxa, bitumen.*

On trouve, en langue d'oïl : *menre et mendre*, de *minor ; meneur*, de *minorem ; enfe, de infans.*

L'*o* s'est changé en *e* dans : *seul, œuvre, jeu, sœur, feuille, douleur, cueillir, vigueur, pâleur, heure, chaleur, vapeur, pleurer, meuble, meule, meute, pasteur, peuple*, qui dérivent respectivement de : *solum, opera, jocum, soror, folium, dolorem, colligere, vigorem, pallorem, hora, colorem, vaporem, plorare, mobilem, mola, moto, pastorem, populum.*

En langue d'oïl : *suer*, de *soror ; sereur*, de *sororem ; cuers*, de *cor ; cuens*, de *comes ; traïteur*, de *traditorem.*

L'*u*, enfin, s'est changé en *e* dans : *aubier, couleuvre, leu,* qui dérivent respectivement de : *alburnum, colubra, lupum.*

En langue d'oïl : *dementre*, de *dum interea.*

9. La langue nouvelle avait donc une propension marquée à faire usage de la voyelle *e*, puisque non seulement elle l'empruntait, dans beaucoup de cas, au latin, mais qu'elle la substituait fréquemment aux autres voyelles.

Cette transformation des différentes voyelles latines en *e* paraît avoir eu ordinairement pour canse l'influence de l'accent tonique, ou, ce qui revient au même, dans une certaine mesure, puisqu'il s'agit encore, au fond, d'un développement altitudinal, celle des voyelles longues par nature ou par position. L'*a* de *caput*, l'*i* de *trifolium*, l'*o* de *solum*, l'*u* de *lupum*, étaient frappés de l'accent tonique; le premier *i* de *dimidium*, l'*o* de *plorare* étaient longs par nature; l'*a* de *armenia*, l'*i* de *siccare*, l'*o* de *colligere* étaient longs par position.

Dans ces conditions, l'emploi de l'*e* aurait eu pour but, en conformité probablement d'habitudes antérieures de la prononciation, de permettre à la langue nouvelle de calquer avec plus de précision, par exemple, au point de vue du ton, le développement altitudinal du latin.

10. Quoi qu'il en soit, lorsque la langue française naissante ramenait ainsi à la forme commune de l'*e* des voyelles différentes : *a*, *i*, *o*, *u*, elle substituait l'identité à la diversité, l'unité à la pluralité. Elle resserrait la prononciation dans de plus étroites limites; elle concentrait, en quelque sorte, les éléments latins préexistants.

La *concentration* des lexes, dont nous rencontrerons encore beaucoup d'exemples, et qui s'est même quelquefois produite en ce qui concernait des formes composées, est, en tant que tendance phonétique, un

des principes secrets auxquels la langue a obéi en se constituant, et, en tant que fait, c'est un des aspects généraux sous lesquels elle se présente alors à l'observation.

**11. Permutation de l apovoyellal en ẅ.** — Quoique les consonnes soient beaucoup moins exposées à varier que les voyelles, en raison de la distance où elles se tiennent les unes des autres, (M— N° 71) ce qui permet de conclure assez bien à l'identité des consonnes françaises et des consonnes latines de même signe graphique, les dernières se sont cependant quelquefois transformées d'une façon très apparente, en passant dans la langue nouvelle.

Le *l* qui suivait immédiatement une voyelle, a été permuté en *ẅ*.

Le mot *aube*, par exemple, dérivé de *alba*, fait entendre par son orthographe qu'il a comporté à l'origine la forme *aẅb*. La lettre *u*, interposée entre l'*a* et le *b*, a été évidemment la représentation du *l*. Or, la transition de la consonne *l* à la voyelle *u* se prononçant *w* (N° 5) eût été trop brusque par la différence de force, de timbre d'une voyelle à une consonne, et, en même temps, par l'hiatus qu'elle aurait impliqué. Il est bien plus vraisemblable d'admettre que la transition du latin au français a eu lieu à cet égard au moyen d'une consonne alternante *ẅ*, qui laisse subsister, tout à la fois, la qualité de consonne du lexe modifié, et la forme dipostconsonnale endotérale propre directe du syllexe.

Aussi bien la consonne *ẅ* forme-t-elle (M— N° 67) le centre du convergence du groupe naturel dont la consonne *l* fait partie, et pour passer de la seconde à

la première, la voix n'avait qu'à se laisser entraîner dans l'une des voies ouvertes tacitement devant elle.

Que le fait se soit produit seulement à la suite d'une voyelle, c'est ce qui peut très bien s'expliquer par l'influence de l'accent syllexique postconsonnal (M — N° 164), ou de l'accent tonique (M — N° 324), qui. en faisant affluer la matière de la voix, avive et féconde, du même coup, les virtualités qu'elle recèle.

Il est fort probable, à la vérité, (N° 5) que le *ŭ* apovoyellal employé dans les premiers temps de la langue n'était pas absolument semblable au *ŭ* épivoyellal moderne, auquel nous l'assimilons. Mais, comme il ne s'agit, en somme, que d'une nuance de la prononciation, on peut la négliger sans inconvénient, ainsi, du reste, que toutes les autres différences du même genre.

**10.** C'est par une semblable permutation de *l* apovoyellal latin en *ŭ* français également apovoyellal que : *haut*, *saut*, *faux*, substantif, *faux*, adjectif, *taupe*, *jaune*, *chaume*, *paume*, *chauve*, *chaux*, *chaud*, *autre*, *joyau*, *maux*, *royaux*, *loyaux*, *aune*, *aubier*, *aubour*, *aunaie*, *chauffer*, *sauge*, *baume*, *paupière*, *aucun*, *dauphin*, *aumône*, *faucon* se sont formés respectivement de : *altum*, *saltum*, *falx*, *falsus*, *talpa*, *galbinum*, *calamum*, *palma*, *calvum*, *calx*, *calidum*, *alter*, *jocalem*, *malos*, *regales*, *legales*, *alnum*, *albarium*, *alburnum*, *alnetum*, *calefacere*, *salvia*, *balsamum*, *palpebra*, *aliquem unum*, *delphinum*, *eleemosina*, *falconem*.

Ces différents mots ont fait, à l'origine, sous ce rapport : *haŭt*, *saŭt*, *faŭx*, *faŭx*, *taŭpe*, *jaŭne*, *chaŭme*, *paŭme*, *chaŭve*, etc.

On a formé, de même : *mieux*, *mieïbx*, de *melius ; cieux*, *cieïbx*, de *cœlos ; souci*, *soïbci*, de *solsequium ; sou*, *soïb*, de *solidum ; coup*, *coïbp*, de *colapum ; poudre, poïbdre,* de *pulverem ; écouter*, *écoïbter*, de *ascultare*; *outre, oïbtre,* de *ultra ; coutre, coïbtre*, de *culter ; soufre, soïbfre,* de *sulphur ; coupable, coïbpable*, de *culpabilem.*

On trouve, en langue d'oïl : *vau*, *vaïb*, de *vallem ; autier*, *aïbtier*, de *altar; caurre*, *caïbrre*, de *calor ; saume, saïbme*, de *psalmum ; fauc*, *faïbc,* de *falco ; teus*, *teïbs*, de *talis*; *roiaus*, *roiaïbs*, de *regalis ; auque*, *aïbque*, de *aliquid ; auquans*, *aïbquans*, de *aliquantus ; mieudre*, *mieïbdre*, de *melior ; deugié*, *deïbgié*, de *delicatum ; cieus*, *cieïbs*, de *cœlus ; avoutire*, *avoïbtire,* de *adulterium.*

Les mots germaniques importés dans les Gaules à la suite de l'invasion des barbares ont pareillement permuté la liquide apovoyellale *l* en alternante *ïb* : *feutre, feïbtre*, de *filz ; maréchaux, maréchaïbx*, de *marahscalh ; haubert, haïbbert*, de *halsberc ; heaume*, *heaïbme*, de *helm ; bedeau*, *bedeaïb*, de l'ancien haut allemand *putil.* En langue d'oïl : *baud*, *baïbd*, de *bald ; sénéchaus, sénéchaïbs*, de *siniscalh.*

**13.** Il faut faire, bien entendu, toutes réserves relativement à la forme exacte des autres parties de chacun des mots que nous venons d'énumérer. Nous n'envisageons, en ce moment, que la correspondance du *ïb* au *l.*

A mesure que notre étude se poursuivra, nous acquerrons une notion plus précise et plus large de la formation du français par le latin ; mais ce sera constamment une nécessité de procéder analytiquement, c'est-à-dire de n'envisager jamais qu'un seul

objet à la fois, et de ne voir dans les mots que le fait précisément pour lequel ils seront cités en exemples.

Ce sont des observations que nous ne répéterons pas.

**14. Permutation de p et de b apovoyellaux en ẇ.** — Les deux labiales *p* et *b* se sont comportées à la ressemblance de la liquide *l* quand elles étaient placées à la suite d'une voyelle : elles se sont aussi changées en *ẇ*. Elles appartiennent, en effet, comme le *l*, (M— N° 67) au groupe naturel dont le *ẇ* constitue le centre de convergence.

Les mots : *lupum*, *stipula* ont fait respectivement : *leu*, *leẇ* et *éteule*, *éteẇle*.

Les mots ; *faber*, *abrotonum*, *probe*, *robur*, *gobionem*, *cubitum*, *subtus* se sont pareillement changés en : *Faure*, *Faẇre* ; *aurone*, *aẇrone* ; *prou*, *proẇ* ; *rourre*, *roẇrre* ; *goujon*, *goẇjon* ; *coude*, *coẇde* ; *sous*, *soẇs*.

On trouve, en langue d'oïl : *sour*, *soẇr* et *seur*, *seẇr*, de *super* ; *preu*, *preẇ*, de *prope* ; *faurge*, *faẇrge*, de *fabrica* ; *diaule*, *diaẇle*, de *diabolum* ; *taule*, *taẇle*, de *tabula*.

**15.** Comme le *v* et l'*u* n'ont été, à l'origine, qu'une même lettre, et n'ont comporté, en conséquence, qu'une seule valeur phonétique, on peut citer aussi les exemples suivants à l'appui de la transformation du *p* et du *b* apovoyellaux latins en *ẇ* français : *sève*, *sèẇe*, de *sapa*; *chèvre*, *chèẇre*, de *capra*; *chevêtre*, *cheẇêtre*, de *capistrum* ; *cheveu*, *cheẇeu*, de *capillum*; *cuve*, *cuẇe*, de *cupa* ; *rave*, *raẇe*, de *rapa* ; *crever*, *creẇer*, de *crepare* ; *sevrer*, *seẇrer*, de *séparare* ; *avril*, *aẇril*,

de *aprilem*; *navet*, *naïvet*, de *napum; fève*, *fèïve* de *faba; Favre*, *Faïvre*, de *faber; lèvre*, *lèïvre*, de *labrum; endive*, *endiïve*, de *intybum; niveau*, *niïveau*, de *libella; provende*, *proïvende*, de *praebenda*; *échevin*, *écheïvin*, de l'allemand *skepeno*.

On peut remarquer, à l'appui de l'identité originelle du *v* et de l'*u*, que *Favre* et *Faure* dérivent également de *faber*, et impliquent une même forme phonétique primitive *faïvr*.

La permutation de *l*, *p*, *b* apovoyellaux en *ïv* constitue une concentration de consonnes tout à fait analogue à celle des voyelles. (N° 10).

**16**. Dans la presque totalité des exemples que nous venons de citer, la consonne labiale *p* ou *b* ne saurait être qu'apovoyellale, l'atone ou les deux atones finales une fois retranchées, et justifie, sans difficulté possible, la règle de permutation que nous posons.

Dans quelques primitifs toutefois : *capistrum*, *capillum*, *crepare*, *separare*, *libella*, *praebenda*, la consonne est telle que transportée en français elle se trouve placée entre deux voyelles : *che-p-être*, *che-p-eu*, *cre-p-er*, *se-p-rer*, *ni-b-eau*, *pro-b-ende*, et l'on avait le choix entre un emploi épivoyellal : *che-pêtre*, *che-peu*, *cre-per*, etc, qui n'impliquait pas de permutation, et un emploi apovoyellal : *chep-être*, *chep-eu*, *crep-er*, etc., qui rendait nécessaire le changement de *p* ou de *b* en *ïv* : *cheïv-être*, *cheïv-eu*, *creïv-er*, etc.

C'est à cette dernière alternative que la prononciation s'est arrêtée.

Il faut conclure de là, ce que la suite de cette étude confirmera entièrement, que la langue naissante, au contraire de la langue actuelle, qui n'emploie

guère de segments apovoyellaux, et qui ne s'en sert jamais lorsque l'articulation est monosegmentaire, (M— N° 305) avait une propension accusée à faire usage de segments de ce genre. Elle donnait toujours la forme apovoyellale aux articulations établies à l'aide d'une seule consonne, parfois même à celles qui comportaient deux consonnes, et, en dehors de ce dernier cas, partageait en deux segments les articulations composées de plusieurs consonnes.

C'était certainement là le maintien dans la langue nouvelle d'allures anciennes de la prononciation, caractéristiques, par conséquent, de la langue gauloise.

**17. Permutation de c et de g apovoyellaux en ï.** Si certaines consonnes apovoyellales se sont changées en *w* à leur passage dans la langue française naissante, il en est d'autres qui ont été permutées en *ï*.

Les deux gutturales *c* et *g* se trouvent dans ce cas.

Par exemple, de : *tractum*, *fructum*, *noctem*, *buxus*, *lactem*, *octo*, *placitum*, *axilla*, *laxa*, *coxa*, *macula*, *ducere*, *coquere*, *lucere*, *nocere*, *pacare*, *laxare*, *noxia*, *oculum*, *tectum*, *sexaginta*, *decanum* se sont formés respectivement : *trait*, *fruit*, *nuit*, *buis*, *lait*, *huit*, *plaid*, *aisselle*, *laisse*, *cuisse*, *maille*, *duire*, *cuire*, *luire*, *nuire*, *payer*, *laisser*, *noise*, *œil*, *toit*, *soixante*, *doyen*, qu'on a prononcés d'abord : *traït*, *fruït*, *nuït*, *buïs*, *laït*, *huït*, *plaïd*, *aï-selle*, *laïsse*, *cuïsse*, *maïlle*, *duïre*, *cuïre*, *luïre*, *nuïre*, *paï-er*, *laï-ser*, *noïse*, *œïl*, *toït*, *soï-sante*, *doï-en*.

On trouve, en langue d'oïl : *oit*, *oït*, de *octo* ; *oitante*, *oïtante*, de *octoginta* ; *faitre*, *faïtre*, de *factor* ; *preier*, *preï-er*, de *precari* ; *seisante*, *seï-sante*, de *sexaginta*.

Semblablement de : *plaga*, *magis, niger, ossifragum*, *regula*, *tegula*, *fugere*, *fagina*, *fragrare* se sont formés, par la permutation de la gutturale forte *g* en *ï* : *plaie*, *plaïe* ; *mais*, *maïs ; noir*, *noïr ; orfraie, orfraïe ; ruile*, *ruïle* ; *tuile*, *tuïle* ; *fuir*, *fuïr* ; *faim*, *faïm* ; *flairer*, *flaï-rer*.

On dit, en patois picard : *soil*, *soïl*, de *secale*.

De l'ancien haut allemand *haga*, on a tiré *haie*, c'est-à-dire *haïe*, que l'on emploie encore en patois des Ardennes.

Le *ï* de *bruyère*, *bruï-ère* provient d'un *g* apovoyellal, que l'on retrouve dans le celtique kimri *brwg* et le bas-breton *brug*.

**18**. Quelle autre interprétation phonétique pourrait-on, en effet, donner de l'*i* graphique introduit dans la composition des mots que nous venons de citer ?

L'*i*, qui occupe la place du *c* ou du *g*, en dérive visiblement par ce motif. Or, s'il avait comporté à l'origine la qualité de voyelle, la transition ne serait ménagée du latin au français, ni sous le rapport de la nature des lexes, ni, dès lors, sous celui de leur emploi. Il y aurait beaucoup moins permutation que substitution sans cause assignable de l'un à l'autre. Si, au contraire, ce que nous admettons, l'*i* est d'abord intervenu à titre de consonne alternante *ï*, la modification phonétique accomplie n'a plus rien que de naturel, puisque si le *c* et le *g* perdent leur timbre propre, ils conservent, du moins, leur rôle de consonnes. De plus, comme le *ï* constitue le centre de convergence du groupe auquel appartiennent le *c* et le *g*, (M— N° 68) ce n'est, au fond, qu'une autre forme de chacune de ces deux consonnes. Les choses se

sont passées à la ressemblance de ce qui est arrivé avec la consonne *ẅ*, tenant lieu de *l*, *p* ou *b*.

La permutation de *c* et de *g* en *ï* est un autre cas de concentration des consonnes. (N° 15).

**19. Permutation de t et de d apovoyellaux en Ï.** Les dentales latines *t* et *d* transportées dans la langue française se sont aussi changées en *ï* lorsqu'elles suivaient une voyelle.

Ainsi, par exemple, de : *palatus, moneta, creta, seta, alnetum, ulmetum, salicetum, situla, botellum, vetulum* se sont formés : *palais, monnaie, craie, soie, aunaie, ormaie, saussaie, seille, boyau, vieil,* qu'il faut entendre, du moins en ce qui concerne la valeur primitive de l'*i*, (N° 13) comme : *palaïs, monnaïe, craïe, soïe, aunaïe, ormaïe, saussaïe, seïlle, boï-au,* (N° 16) *vieïl.*

Par exemple aussi, de : *fidem, paraveredum, vado* se sont formés : *foi, palefroi,* je *vais,* qu'il faut entendre comme : *foï, palefroï,* je *vaïs.*

On trouve, en langue d'oïl : *salvaire, salvaïre,* de *salvator*; *eyre, eïre,* de *hedera.*

En patois normand : *vey, veï,* de *vadum.*

C'est encore de la même manière qu'on a tiré du germanique *vrit* ou *fred* le mot *beffroi,* qui faisait autrefois *beffroï.*

**20.** La permutation commune du *t* et du *d* apovoyellaux en *ï*, centre du groupe naturel dont les dentales font partie (M — N° 67) est un troisième cas de concentration des consonnes.

Le *t* et le *d* se confondent, en outre, de ce chef, avec le *c* et le *g*.

La langue nouvelle, comme nous l'avons vu en ce qui concerne les voyelles, (N° 10) et comme nous aurons encore fréquemment l'occasion de le constater, semble sortir du latin par cette voie générale d'assimilation réciproque et de resserrement. On dirait que les forces phonétiques, incapables désormais, par épuisement ou à cause de la résistance accrue de la matière sur laquelle elles agissent, de continuer l'être aux effets divers qu'elles avaient suscités en latin, restreignent le rayon de leur activité.

**21. Maintien des consonnes l, p, b, c, g, t, d à la suite d'une voyelle.** — Les consonnes apovoyellales *l*, *p*, *b*, *c*, *g*, *t*, *d* ne se changent toutefois, les trois premières, en *ïb*, et, les quatre dernières, en *ï* que lorsqu'elles suivent immédiatement la voyelle d'appui du syllexe. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsqu'elles sont séparées de la voyelle par une autre consonne, elles ne se modifient pas.

On a formé, par exemple : *Paul*, *Païbl*, de *Paulum*, *Païblum*, et *fraude*, *fraïbde*, de *fraudem*, *fraïbdem*, en conservant le *ïb* latin interposé entre la voyelle *a* et la consonne *l* ou *d*.

C'est par la permutation de *l* ou de *p* en *ïb* que la liquide *l* et les labiales *p*, *b* ont pu être maintenues à la suite d'une voyelle dans les mots : *ciboule*, *ciboïble*, de *caepulla* ; *boule*, *boïble*, de *bulla* ; *éteule*, *éteïble*, de *stipula* : *taupe*, *taïbpe*, de *talpa* ; *coupe*, *coïbpe*, de *cuppa* ; *étoupe*, *étoïbpe*, de *stuppa* ; *aube*, *aïbbe*, de *alba*.

On peut induire, quoique l'orthographe ne fournisse pas de renseignements précis à cet égard : *ceïbp*, *cep*, de *cippum*.

On a dit pareillement, mais en évoquant, cette fois, de toutes pièces la consonne *ŵ* : *loupe*, *loŵpe*, de *lupa* ; *goule*, *goŵle*, de *gula* ; *meule*, *meŵle* de *mola*.

Le gutturale *c* a été soustraite à la permutation dans le patois picard : *fauque*, *faŵque*, de *falcem*, et, en langue d'oïl, dans : *fauc*, *faŵc*, de *falco* ; *auque*, *aŵque*, de *aliquid*.

Les dentales *t* et *d* ont été conservées par le même procédé dans : *saut*, *saŵt*, de *saltum*; *haut*, *haŵt*, de *altum* ; *route*, *roŵte*, de *rupta* ; *coude*, *coŵde*, de *cubitum*.

On peut induire : *receŵte*, *recette*, de *recepta* ; *deŵte*, *dette*, de *debitum* ; et, en langue d'oïl : *ciŵt*, *cit*, de *civitas*.

**22**. La consonne alternante *ï*, de quelque source qu'elle provînt, s'est comportée à la ressemblance du *ŵ*, pour ce qui était du maintien sans changement des consonnes dont elle était suivie, le cas échéant. La liquide *l*, les gutturales *c* et *g*, les dentales *t* et *d*, en d'autres termes, ne se changeaient plus alors en *ŵ* ni en *ï*.

On a dit, par exemple, grâce à la permutation d'une consonne latine préexistante : *gouvernail*, *gouvernaïl*, de *gubernaculum*; *maille*, *maïlle*, de *macula* ; *tenaille*, *tenaïlle*, de *tenaculă* ; *tuile*, *tuïle*, *de tegula* ; *ruile*, *ruïle*, de *regula* ; *fait*, *faït*, de *factum* ; *lait*, *laït*, de *lactem*; *fruit*, *fruït*, de *fructum*; *duit*, *duït*, de *ductum* ; *trait*, *traït*, de *tractum* ; *huit*, *huït*, de *octo* ; *toit*, *toït*, de *tectum*; *nuit*, *nuït*, de *noctem* ; *plaid*, *plaïd*, de *placitum*; *roide*, *roïde*, de *rigidum* ; *froid*, *froïd*, de *frigidum*; *goître*, *goïtre*, de *guttur*.

On peut induire, quoique, cette fois encore, l'orthographe ne fournisse pas de renseignements précis : *seïc*, sec, de *siccum* ; *saïc*, sac, de *saccum* ; *eleïte*, elite, de *electa*.

On a dit aussi, mais en évoquant de toutes pièces la consonne *ï* : *toile*, *toïle*, de *tela* ; *voile*, *voïle*, de *velum* ; *aile*, *aïle*, de *ala*. En langue d'oïl : *aigue*, *aïgue*, de *aqua*.

**23**. Les liquides *r*, *n*, *m* et la muette *s* jouissent des mêmes propriétés que le *ẅ* et que le *ï*.

On a dit : *merle*, de *merula* ; *asperge*, de *asparagum* ; *perte*, de *perdita* ; *quart*, de *quartum* ; *cinq*, de *quinque* ; *langue*, de *lingua* ; *quint*, de *quintum* ; *tente*, de *tenta* ; *pente*, de *pendita* ; *vente*, de *vendita* ; *second*, de *secundum* ; *ambe*, de *ambo* ; *pâques*, autrefois, *pasques*, de *pascha* ; *évêque*, autrefois *évesque*, de *episcopum* ; *jusque*, de *usque* ; *juste*, de *justum* ; *veste*, de *vestem* ; *quête* autrefois *queste*, de *quaesita* ; *fète*, autrefois *feste*, de *festum* ; il *est*, de *est*.

On trouve, en langue d'oïl : *icist* et *icest*, *cist* et *cest*, de *iste*.

On dit : *est*, de l'allemand *ost* ; *ouest*, de l'allemand *west* ; *mât*, autrefois *mast*, de l'allemand *mast* ; *rôt*, autrefois *rost*, de l'ancien haut allemand *rostjan*.

**24**. Lorsque la consonne liquide, labiale, gutturale ou dentale placée aussitôt après la voyelle est suivie d'une alternante ou d'une liquide qui constitue avec elle une suite endotérale propre renversée, il arrive ordinairement que cette consonne demeure sans être permutée.

On a dit, en maintenant la liquide *l* : *aumaille*, *aumalĭ*, de *animalia*; *ail*, *alĭ*, de *allium*; *bataille*, *batalĭ*, de *batalia*, *fille*, *filĭ*, de *filia*; *cil*, *cilĭ*, de *cilium*, et, en transcrivant *e* par *ĭ* : *paille*, *palĭ*, de *palea*.

On trouve, en langue d'oïl : *salve*, c'est-à-dire *salŭ*, de *salva*; *calf*, c'est-à-dire d'abord *calŭ*, de *calvum*. (Nº 246).

On a dit avec un maintien semblable des labiales: *table*, de *tabula*; *fable*, de *fabula*; *étable*, de *stabulum*; *diable*, de *diabolum*; *hièble*, de *ebulum*; *noble*, de *nobilem*; *sable*, de *sabulum*; *double*, de *duplem*; *cable*, de *capulum*; *couple*, de *copula*; *peuple*, de *populum*.

Les gutturales et les dentales sont demeurées ou ont pu intervenir dans les mots suivants : *diacre*, de *diaconum*; *siècle*, de *saeculum*; *bouclier*, *boucl-ier*, de *buccularium*; *règle*, de *regula*; *traitre*, de *traditor*; *quatre*, de *quatuor*; *mitre*, de *mitra*; *titre*, de *titulum*; *pupitre*, de *pulpitum*; *cidre*, de *sicera*.

En langue d'oïl : *edre*, de *hedera*.

C'est qu'en effet, les suites endotérales propres renversées de ce genre ressemblent beaucoup, à cause de la force de la seconde consonne, qui joue, dans une certaine mesure, le rôle de voyelle relative (M— Nº 189) à des syllexes monopréconsonnaux. La consonne placée aussitôt après la voyelle s'appuie presque autant sur la seconde consonne que sur la voyelle même, au regard de laquelle elle n'est plus, pour ainsi dire, qu'une articulation épivoyellale. (M— Nº 251). La prononciation a été logique en conservant, à ce point de vue, les consonnes apovoyellales *l*, *p*, *b*, *c*, *g*, *t*, *d*, sous leur forme propre, au lieu de les permuter en *ŭ* ou en *ĭ*.

**25**. Si l'on a tiré sans modification de la consonne *p* ou *b*, *t* ou *d* : *simple*, de *simplicem* ; *rompre*, de *rumpere*; *arbre*, de *arbor* ; *timbre* de *tympanum* ; *autre*, *aŵtre*, de *alter*; *ordre*, de *ordinem*, etc., c'est, par conséquent, tout autant sous l'influence du *l* ou du *r* que sous celle du *m*, du *r*, ou du *ŵ*, dont la voyelle est immédiatement suivie.

La voyelle d'appui du syllexe et la consonne finale sont, à vrai dire, reliées, cette fois, par une articulation dissegmentaire : *sim-ple*, *rom-pre*, etc.

Des observations du même genre s'appliquent aux mots suivants, où les consonnes *b*, *g*, *d* sont intervenues de toutes pièces : *marbre*, de *marmor*; *ensemble*, de *in simul*; *comble*, de *cumulum* et *comble*, de *culmen*; *épingle*, de *spinula* ; *tendre*, de *tener*; *gendre*, de *gener*.

**26**. Il s'est rencontré néanmoins des cas où la prononciation, au lieu d'opter dans les constructions dipostconsonnales endotérales propres renversées pour la forme préconsonnale qui s'y trouve incluse, a maintenu expressément la structure postconsonnale de l'ensemble, et a, en conséquence, imposé à la muette apovoyellale la permutation ordinaire en *ŵ* ou en *ï*.

C'est ainsi qu'on a tiré : *parole*, *paraŵle*, de *parabola* ; *taire*, *taïre*, de *tacere*,; *faire*, *faïre*, de *facere* ; *serment*, *saïrment*, de *sacramentum* ; *nuire*, *nuïre*, de *nocere* ; *cuire*, *cuïre*, de *coquere* ; *duire*, *duïre*, de *ducere* ; *plaire*, *plaïre*, de *placere* ; *luire*, *luïre*, de *lucere* ; *fuire*, *fuïr*, de *fugere* ; *noir*, *noïr*, de *niger* ; *tuile*, *tuïle*, de *tegula* ; *ruile*, *ruïle*, de *regula*.

On trouve un certain nombre de mots qui se sont comportés des deux façons à la fois. De *populum*, par

exemple, on a fait *peuple*, en appuyant le *p* sur le *l*, et *peule, peül*, en langue d'oïl, en prenant, au contraire, la voyelle pour base exclusive de la construction. On a fait pareillement : de *tabula, table* et *taule, taüle*, en langue d'oïl ; de *diabolum, diable* et *diaule, diaüle*, en langue d'oïl; de *fabula, fable* et *faule, faüle*, en patois bourguignon ; de *stabulum, étable* et *étaule, étaüle*, en patois picard ou berrichon ; de *stabilem, estable* et *estaule, estaüle*, l'un et l'autre, en langue d'oïl ; de *insubulum, ensuble* et *enseule, enseüle*, en patois wallon ; de *sacramentum, sacrement* et *serment*, c'est-à-dire *sairment, saïrment* ; de *saeculum, siècle* et *seule, seüle*, en langue d'oïl ; de *aquila, aigle* et *aille, aïlle*, en patois berrichon ; de *regula, règle* et *ruile, ruïle* ou *reule, reüle*, l'un et l'autre, en langue d'oïl ; de *hedera, edre* et *eyre, eïre*, l'un et l'autre, en langue d'oïl.

**27. Permutations secondaires.** — Le passage du latin au français a donné lieu, en ce qui concerne les consonnes, à quelques autres permutation, qui n'avaient pas, à la vérité, l'importance des précédentes, car celles-ci étaient organiques, mais qui méritent cependant d'être signalées.

La consonne *c* placée devant un voyelle s'est fréquemment changée en *h*, (M — N° 20) comme dans : *champ*, de *campum ; chaume*, de *calamum ; cher*, de *carum* ; *chèvre*, de *capra* ; *chien*, de *canem*.

La consonne *c* a éprouvé, le cas échéant, la même modification lorsque, suivant la voyelle d'appui, elle était séparée de celle-ci (N° 21) par une autre consonne : *arche*, de *arca ; fourche*, de *furca ; porche*, de *porticum ; hache*, de *ascia, ash ; mouche*, de *musca, mush ; basoche*, de *basilica, basiüh*.

La permutation de *c* en *h* demeure plus rapprochée de la translation (N° 3) que de la permutation radicale, qui aurait donné *ï*.

Un groupe considérable de populations du nord de la France a continué, du reste, à employer le *c* latin : *camp*, au lieu de *champ*; *vaque*, au lieu de *vache*, de *vacca*, *vaïc*.

Le *g* s'est changé en *h*, comme si c'eût été un *c*, dans *parchemin*, de *pergamenum*, *parh-emin*.

**28**. Le *n* s'est quelquefois changé en *ŵ* à la suite d'une voyelle.

C'est ce qui est arrivé avec : *coudre*, *coïŵdre*, de *consuere*; *couvent*, *coïŵvent*, de *conventum*; *moustier*, *moïŵstier*, de *monasterium*; *époux*, *époïŵx*, de *sponsus*; *coûter*, autrefois *couster*, *coïŵster*, de *constare; cousin*, *coïŵsin*, de *consobrinum*; *Coutances*, *Coïŵtances*, de *Constantia*; *aumaille*, *aïŵmaille*, de *animalia*; *escarboucle*, *escarboïŵcle*, de *carbonculum*.

En patois wallon : *meu*, *meïŵ*, mois, de *mensem*.

**29**. Il importe aussi de faire remarquer qu'un certain nombre de consonnes muettes, fondamentales dans les primitifs latins, sont devenues altitudinales dans les dérivés français.

Citons, en ce qui concerne le *c* : *maigre*, de *macer*; *aigre* de *acer*; *alègre*, de *alacer; gonfler*, de *conflare*; *langouste*, de *locusta*; *cigogne*, de *ciconia; grille*, de *craticula*; *grotte*, de *crypta*; *aigu*, de *acutum*; *aveugle*, de *ab* et de *oculum; aigle*, de *aquila*; *seigle*, de *secale; second*, que nous écrivons avec un *c*, sur le modèle du primitif *secundum*, mais que nous prononçons avec un *g*, et que l'ancienne

langue écrivait quelquefois *segond*; en ce qui concerne le *t* : *donc*, de *tunc*; *coude*, de *cubitum*; *soudain*, de *subitaneum*; *cuider*, de *cogitare; marchand*, de *mercantem* ; *plaid*, de *placitum*; en ce qui concerne le *p* : *double*, de *duplum*; *cable*, de *capulum*; *ciboule* de *caepulla; timbre*, de *tympanum* ; *cabus*, en tant que radical, de *cappa*; en ce qui concerne le *s* : *chose*, de *causa*; *rose*, de *rosa*; *base*, de *basis*; *rase*, de *rasa*; *épouser*, de *sponsare*; *peser*, de *pensare*.

En langue d'oïl : *médisme*, de *metismum*; *ajuedur*, de *adjutatorem* ; *grenu*, de *crinitum*.

Il n'est pas douteux que cette façon de procéder ne fût ordinaire dans la langue française naissante, et ne rentrât dans son génie, au même titre que la permutation de *l*, *p*, *b* apovoyellaux en *ŵ*, de *c*, *g*, *t*, *d* également apovoyellaux en *ï*. C'était visiblement une réaction de la prononciation gauloise sur le latin en voie de transformation.

**30.** Il y a lieu, pour ne rien omettre, de faire mention de quelques autres modifications que les consonnes latines ont subies à leur passage dans la langue française.

Telles sont la permutation de *m* et de *l* en *n* : *nappe*, de *mappa* ; *nêfle*, de *mespilum* ; *natte*, de *matta* ; *niveau*, de *libella* ; celle de *t* en *c* : *craindre*, de *tremere* ; celle de *l*, *n*, *s* en *r* : *rossignol*, de *lusciniola*; *orme*, de *ulmum* ; *apôtre*, de *apostolum*; *epître*, de *epistola* ; *chapitre*, de *capitulum*; *chartre*, de *cartula*; *titre*, de *titulum*; *esclandre*, de *scandalum* ; *ordre*, de *ordinem* ; *diacre*, de *diaconum* ; *pampre*, de *pampinum* ; *timbre*, de *tympanum* ; *orfraie*, de *ossifragum*.

La plupart de ces permutations paraissent avoir eu pour objet de faciliter la prononciation, quoique telle ne fût pas, d'une façon générale, (N° 365) la tendance de l'époque. Il est plus aisé de dire : *nappe* que *mappe*, *nèfle* que *mèfle*, *natte* que *matte*, *rossignol* que *lossignol*, parce que le *n* est plus fort que le *m* ; le *r*, que le *l*, et que placée devant une voyelle une consonne se prononce d'autant mieux qu'elle est plus longue et plus dense. (M—N° 90).

Il eût été préférable, par contre, de conserver dans *liveau*, au lieu de *niveau*, le *l* de *libella*, qui est plus fort que le *n*, et dans *traindre*, au lieu de *craindre*, le *t* de *tremere*, qui est plus faible que le *c*. (M—N° 111).

Mais on prononce mieux : *orme* que *olme*, *apôtre* que *apôtle*, *épître* que *épîtle*, *chapitre* que *chapitle*, *chartre* que *chartle*, *titre* que *title*, etc., ou *ordre* que *ordne*, *diacre* que *diacne*, etc., parce que le *r*, plus fort que le *l* et que le *n*, facilite, d'un côté, la prononciation de la consonne *m* dont il est suivi, (M—N° 151) et, d'un autre côté, celle de la consonne *t*, *d* ou *c* dont il est précédé. (M—N° 188).

On a dit correctement, en langue d'oïl : *oume*, *oïme*, de *ulmum*. (N° 11).

La question d'une plus grande facilité de la prononciation semble aussi résolue affirmativement en ce qui concerne la substitution du *r* et de la suite endotéroïdale propre *r* — *f* de *orfraie* (M—N° 266) au *s* et à la suite endotéroïdale assimilée *s* — *f* de *osfraie*. (M—N 269).

**31**. On donne au *c* placé devant *e*, *i* le son du *s* : *cerf*, de *cervum* ; *cil*, de *cilium*.

Le *t*, de son côté, vaut quelquefois *s* lorsqu'il précède un *i* : *portion*, de *portionem*.

L'*e* a quelquefois joué dans cette circonstance le rôle de l'*i* : *place*, de *platea*, *platia*. (N° 4).

Le *g*, forme forte du *c*, s'est, de son côté, adouci en *j* devant *e* et *i* : *géant*, de *giganten* ; *agir*, de *agere*.

Il y a lieu de croire que la cause de ces permutations remonte, sinon jusqu'au latin correct, du moins jusqu'au latin parlé dans les Gaules.

C'est un sujet sur lequel nous reviendrons. (N° 281).

**32**. Entre les modifications que nous venons de passer en revue, celles qui, respectant, d'une façon générale, le timbre, ont lieu entre des consonnes du même groupe naturel : *ordre* pour *ordne*; *orfraie*, pour *osfraie*; *cerf* (*sxrf*) pour *cerf* (*qxrf*); *ration* (*rasion*), pour *ration* (*ration*), sont des permutations véritables, (N° 3) c'est-à-dire indiquées par la nature des choses, et impliquant une sorte d'identité tacite. (M—N° 72).

Mais les modifications qui se produisent en violation du timbre des consonnes et de leur concours en groupes naturels, sont moins des permutations que de simples substitutions. C'est le cas avec : *natte*, *nèfle*, *niveau*, etc., pour *matte*, *mèfle*, *liveau*, etc., ainsi qu'avec : *apôtre*, *épître*, etc., pour *apôtle*, *épître*, etc., puisque le *n* et le *r* font partie du groupe *ï*, tandis que le *m* et le *l* sont compris dans le groupe *ïv*.

**33**. **Additions**. — La langue française, en voie de formation, ne s'est pas bornée à effectuer soit des retranchements de voyelles et de consonnes, soit des transports de sons simples, conservés sans changement, ou modifiés de quelque manière. Elle a évoqué

des voyelles, et, comme nous avons déjà eu l'occa sion de le constater (N° 21), des consonnes qui n'exis taient pas dans la langue mère.

Ce procédé particulier de dérivation constitue l'*addition*.

On donne le nom de *prosthèse* à l'addition d'un son au commencement d'un mot ; celui d'*épenthèse* à l'intercalation d'un son dans le corps d'un mot, et celui d'*épithèse* à l'addition d'un son à la fin d'un mot.

**34. Prosthèse de e.** — Lorsqu'un mot commençait en latin par une des suites de consonnes : *sc, st, sp, sm,* on faisait invariablement précéder le *s* d'un *e* en français, de façon à transformer le syllexe améral dipréconsonnal original en deux autres, l'un, monopostconsonnal, l'autre, monopréconsonnal, ou, ce qui revient au même, en un syllexe embolismal monomonoconsonnal.

De *scalarium*, *stabulum*, *spina*, *smaragdum*, par exemple, on a formé *es—calier*, *es—table*, étable, *es—pine*, épine, *es—meraude*, émeraude.

Cette façon de procéder paraît avoir eu une cause que nous indiquerons par la suite. (N° 109).

Des primitifs germaniques : *skleizan*, *smelzan* ou *smaltjan*, on a fait pareillement, d'un côté, *es—clater*, éclater, de l'autre, *es—mal* ou *es—mail*, émail.

**35. Prosthèse et épenthèse de ĭ épivoyellal.** — La consonne *ĭ* intervient souvent devant la voyelle *e* à la période de formation de la langue.

On dit, par exemple, avec prosthèse : *yeux*, de *oculos*, et, en langue d'oïl : *yeire*, de *hedera* ; *ietre*,

être, de *essere* ; *ies*, de *es* ; *iest*, de *est* ; *iere*, de *eram* ; *ieres*, de *eras* ; *iere* et *iert*, de *erat*, etc.

On a dit avec épenthèse : *bien*, de *bene* ; *brief*, de *brevem* ; *paupière*, de *palpebra* ; *cierge*, de *cereum* ; *fiel*, de *fel* ; *fier*, de *ferum* ; *fièvre*, de *febrem* ou *febrim* ; *rien*, de *rem* ; *lièvre*, de *leporem* ; *miel*, de *mel* ; *pied*, de *pedem* ; *tiède*, de *tepidum* ; *nièce*, de *neptis* ; *vieil*, de *vetulum* ; *pierre*, de *petra* ; *liège*, de *levium* ; *lieue*, de *leuca* ; *chien*, de *canem* ; *lieu*, de *locum*.

Le *ï* épivoyellal épenthétique se trouve joint à la terminaison *ème*, autrefois *esme*, de *esimum*, qui devient *ième* : *centième*, de *centesimum* ; *vingtième*, de *vingt* et de *esimum*, *millième*, de *mille* et de *esimum*, etc.

En langue d'oïl : *nies*, de *nepos* ; *chierté*, de *caritatem* ; *lierre*, de *latro* ; *tries*, de *trans* ; *deugié*, *dougié* et *delgié*, de *delicatum* ; *autier*, de *altar* ; il *piert*, de *paret* ; il *siet*, de *sapit*, *etc*.

A vrai dire, l'emploi du *ï* épivoyellal devant l'*e* n'est qu'une application particulière d'une tendance générale, qu'avait la langue naissante à former des syllexes préconsonnaux au moyen de cette consonne *ï*. On a dit avec un *a* : *diamant*, de *adamantem*. On trouve, en vieux français : *miawe*, mouette, de l'allemand *möwe*. Les syllexes *ïo* sont encore ordinaires dans certains patois. La prédominance des syllexes *ïe* procède de la concentration (N° 8) des différentes voyelles latines en une même voyelle *e*.

**36. Epenthèse de ï apovoyellal devant n.** — Le plus ordinairement, quand la langue française en voie de formation fait intervenir l'alternante *ï*, c'est

en qualité de consonne apovoyellale, placée devant une autre consonne, et principalement devant la liquide *n*.

C'est ce qui est arrivé dans: *sain*, de *sanum*; *saint*, de *sanctum*; *romain*, de *romanum*; *pain*, de *panem*; *fontaine*, de *fontana; plain*, de *planum*; *main*, de *manum*; *vain*, de *vanum*; *demain*, de *mane*; *semaine*, de *septimana*; *grain*, de *granum; étain*, de *stannum*; *laine*, de *lana ; nain*, de *nanum; raine*, de *rana ; aveine*, de *avena ; rein*, de *ren ; serein*, de *serenum*; *frein*, de *frenum*; *haleine*, de *halena*; *veine*, de *vena; plein*, de *plenum*; *moine*, de *monachum ; chanoine*, de *canonicum*; *loin*, de *longe*; *sardoine*, de *sardonyx ; joindre*, de *jungere*; *oindre*, de *ungere; poindre*, de *pungere*.

On trouve, en langue d'oïl : *aingles*, de *angelus ; ains*, de *antę; main*, de *mane* ; *chaein*, de *catena ; compain*, de *cum* et de *panem*; je *doin*, de *dono*.

On a formé *maint*, du germanique *manac*, *manags* ou *manch*.

On dit, en dialecte picard : *boin*, bon, de *bonum*.

Ces différents mots se sont prononcés, à l'origine, quant au concours du *ï* et du *n*, comme : *saïn, saïnt*, *romaïn*, *païn*, etc.

**37**. Aussi bien le *n* et le *ï* sont-ils deux consonnes du même groupe naturel. (M—N° 67). Il est de la logique des faits, ou, en d'autres termes, du développement dynamique de la parole que la première, posée dans la langue mère, évoque la seconde dans la langue dérivée. (M—N° 71).

Le fait se produit d'autant mieux que l'alternante épenthétique *ï* facilite, à double titre, la prononciation de la liquide *n*, parce qu'elle est plus forte (M—N° 147)

que celle-ci, et qu'elle y est alliée (M—N° 199) du côté du timbre.

L'épenthèse apovoyellale du *ï* s'est visiblement produite sous l'influence de l'accent tonique, qui, pour s'affirmer plus expressément, et pour se maintenir traditionnellement, s'est spécialisé en consonnes, et a mis instinctivement en jeu, à cet effet, comme instruments, les affinités naturelles et les conditions d'équilibre des lexes, suivant leur quantité, leur qualité et leur ton.

**38.** Il est arrivé quelquefois cependant que le *n* apovoyellal latin n'a pas provoqué l'épenthèse d'un *ï* dans la langue nouvelle.

Citons : *chrétien*, de *christianum* ; *païen*, de *paganum* ; *moyen*, de *medianum* ; *doyen*, de *decanum* ; *paroissien*, de *parochianum* ; *troyen*, de *trojanum*, *troïanum* ; *prétorien*, de *praetorianum*.

L'exception semble d'être produite, à cause du *ï* épivoyellal, qui transporté du latin en français, ou issu de la permutation d'une gutturale, (N° 17) aurait rendu, s'il s'était compliqué d'un *ï* apovoyellal, la construction de la fin de ces mots mécaniquement embarrassée, confuse : *chrétïeïn*, *païeïn*, etc., et esthétiquement désagréable. (E—N° 87).

**39. Epenthèse de Ï apovoyellal devant r.** — La liquide *r*, s'est comportée, quoique ce soit, à la vérité, dans une moindre mesure, à la ressemblance du *n* : elle a provoqué l'interposition d'un *ï* apovoyellal entre elle-même et la voyelle du syllexe.

On a dit, en effet : *chair*, de *carnem* ; *clair*, de *clarum* ; *pair*, de *par* ; *voire* de *verum* ; *espoir*, de

*spero*; *soir*, de *serum; poirreau*, de *porrus*; *hoir*, de *heres*.

On trouve, en langue d'oïl : *meir*, de *mare*; *esteir*, de *stare*; *ameir*, de *amare*; *chanteir*, de *cantare*; il *peirt*, de *paret*.

On a formé *haire*, de l'ancien haut allemand *hara*.

Ces différents mots ont été prononcés, à l'origine, comme : *chaïr*, *claïr*, *païr*, *voïr*, *espoïr*, *soïr*, etc.

Le *ï* procède dynamiquement du *r*, sous l'influence de l'accent tonique, comme il le fait du *n*, c'est-à-dire parce qu'il appartient au même groupe naturel que le *r* (M—N° 67), et que, d'un autre côté, étant plus fort, et d'un timbre approchant, il facilite, à double titre, en qualité de première consonne apovoyellale, la prononciation de la seconde consonne apovoyellale. (M—Nos 147 et 199).

**40. Epenthèse de ï apovoyellal devant m**. La plus faible des liquides : le *m*, a, comme le *n* et le *r*, provoqué l'éclosion, dans un nombre assez considérable de cas, d'un *ï* apovoyellal destiné à prendre place entre elle et la voyelle d'appui.

C'est ce qui est arrivé dans : *faim*, de *famem*; *daim*, de *dama*; *essaim*, de *examen*; *haim*, de *hamum*; j'*aime*, de *amo*, qu'on prononçait primitive ment : *faïm*, *daïm*, *essaïm*, *haïm*, *aïm*.

Nous écrivons aujourd'hui : *airain*, de *aeramen*, *levain*, de *levamen*, mais c'est indubitablement après avoir prononcé la terminaison *ain* comme *aïm*, à une époque antérieure : *airaïm*, *levaïm*. On trouve, en effet, dans notre vieille langue, le verbe *aimer* conjugué de la manière suivante aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif : j'*aïm*, tu *ains*,

il *aint*. La première conserve le *m* étymologique, et reste l'image de la prononciation *ïm*; les deux suivantes ont remplacé le *m* par un *n* à la suite d'une modification survenue dans la construction phonétique. (N° 220). Il faut conclure que pareille chose est arrivée en ce qui concerne *airain* et *levain*, qui sont bien pour *airaïm* et *levaïm*.

Il est donc admissible, d'après l'étymologie des verbes : *geindre*, de *gemere*; *empreindre*, de *imprimere*; *épreindre*, de *exprimere*; *craindre*, de *tremere*, que l'*i* dont ces verbes font orthographiquement usage devant le *n*, a été d'abord évoqué phonétiquement sous la forme *ï* par le *m* en cette façon : *geïmdre*, *empreïmdre*, *epreïmdre*, *craïmdre*.

L'épenthèse du *ï* entre la voyelle d'appui du syllexe et la consonne liquide *m*, à titre de spécialisation de l'accent tonique, s'explique fort bien au point de vue de la quantité et de la qualité, puisque le *ï* est plus fort que le *m*. (M—N° 147). Elle se justifie aussi, dans une certaine mesure, au point de vue du timbre et du groupement naturel des consonnes, à cause d'une ressemblance assez apparente du *n* et du *m* pour avoir valu à l'un et à l'autre le nom de liquides nasales.

**41. Epenthèse de ï apovoyellal devant l. —** La liquide apovoyellale *l*, enfin, a évoqué quelquefois aussi entre elle et la voyelle l'alternante *ï*.

On trouve : *toile, toïle*, de *tela*; *voile*, *voïle*, de *velum*; *aile*, *aïle*, de *ala*.

En langue d'oïl : *chandoile*, *chandoïle*, de *candela*.

La construction statique justifie entièrement l'emploi du *ï* dans ces conditions, puisque les deux

consonnes *ï* et *l* se trouvent rangées du fort au faible; mais, au point de vue du timbre, il eût été préférable (M — N° 245) d'employer un *ẅ*, qui appartient au même groupe que le *l* : *teẅle*, *veẅle*, *peẅl*, *aẅle*.

On dit, en effet: *teule*, *teẅle*, *toile*, en *wallon*; *aule*, *aẅle*, aile, en bourguignon; *peulx*, *peẅlx*, poils, en langue d'oïl.

L'épenthèse du *ï* devant le *l* a eu, cette fois encore, pour objet de spécialiser et de corroborer l'accent tonique, au moyen d'une consonne et d'une construction apovoyellales intenses.

**42. Epenthèse de t, d, r, n apovoyellaux.** — Il est arrivé fréquemment que la langue naissante a fait intervenir épenthétiquement, à la suite des voyelles, une dentale *t*, *d* ou une liquide *n*, qui n'existaient pas dans le primitif latin.

On a dit, par exemple : *gendre*, de *gener* ; *cendre*, de *cinerem* ; *tendre*, de *tener* ; *pondre*, de *ponere* ; *moindre*, de *minor* ; *semondre*, de *submonere* ; *vendredi*, de *Veneris diem* ; *Port-Vendres*, de *Portum Veneris* ; je *viendrai*, de *venire* ; je *tiendrai*, de *tenere*.

On trouve, en langue d'oïl : *sendre*, de *senior* ; *mendre*, de *minor*.

Dans ces différents cas, le *d* est évoqué simultanément (M—N° 72) par le *n* et par le *r*, qui font partie du même groupe naturel. Au point de vue statique, d'ailleurs, la prononciation du *d* est facilitée tout à la fois par le *n*, qui a plus de force, (M—N° 147) et par le *r*, avec lequel il constitue une suite endotérale propre renversée. (M—N° 188).

Dans d'autres cas, et par des motifs du même genre, le *t* ou le *d* est venu prendre place devant le *r* latin : *être*, autrefois *estre*, de *essere* ; *ancêtre*, autrefois *ancestre*, de *antecessor* ; *soudre*, de *solvere* ; *moudre*, de *molere* ; *poudre*, de *pulverem* ; il *faudra*, de *fallere* ; je *vaudrai*, de *valere* ; *coudre*, de *consuere* ; *coudre*, de *corylum*.

En langue d'oïl : *mieudre*, de *melior* ; *toudre*, de *tollere* ; il *chaudra*, de *calere*, je *doldrai*, de *dolere*.

C'est, au contraire, le *d* qui a évoqué le *r* à sa suite dans *perdrix*, de *perdicem*.

Le *n* a évoqué le *t* dans *éreinter*, de *ren*, dans *retentir*, de *tinnire*, et le *d* dans le patois picard *mande*, pour *manne*, de l'ancien haut allemand *manne*.

Le *d* et le *r* ont évoqué le *n* dans *rendre*, de *reddere*.

On dit, en patois picard, *naintre*, primitivement *naïntre*, (N° 36) nain, de *nanum*. Le second *n* du mot latin est une souche d'où sont sorties les trois consonnes : *ï*, *t*, *r*.

L'intervention du *d* dans *gendre*, *cendre*, *tendre*, *pondre*, *moindre*, etc. préférablement au *t*, se rattache à l'usage ordinaire que la langue naissante faisait des muettes altitudinales. (N° 29).

**43**. Les gutturales se sont comportées, dans une certaine mesure, à la ressemblance des dentales.

Le *c* a évoqué le *n* dans : *jongleur*, de *joculatorem* ; *concombre*, de *cucumerem* ; *langouste*, de *locusta*.

Le *n* a évoqué le *g* dans *épingle*, de *spinula*.

Le *r* épivoyellal a évoqué le *g* dans *grenouille*, de *ranacula*.

L'intervention du *g* dans *épingle* et *grenouille*, préférablement au *c*, se rattache aussi à l'emploi primitif des muettes fortes.

**44**. Il est arrivé, au surplus, ce qui occasionnait une complication du phénomène phonétique, que les consonnes épenthétiques dont nous venons de parler, ont pris la place d'autres consonnes.

Le *d* a remplacé le *c* dans *cidre*, pour *cicre*, de *sicera*, et le *q*, équivalent du *c*, dans *tordre*, pour *torqre*, de *torquere*.

Les infinitifs suivants ont remplacé le *g* par le *d* : *teindre*, de *tingere* ; *feindre*, de *fingere* ; *joindre*, de *jungere* ; *poindre*, de *pungere* ; *ceindre*, de *cingere* ; *oindre*, de *ungere* ; *enfreindre*, de *infringere* ; *éteindre*, de *extinguere* ; *étreindre*, de *stringere* ; *plaindre*, de *plangere* ; *sourdre*, de *surgere*. Ces infinitifs sont, en effet, pour : *teingre*, *feingre*, *joingre*, etc.

On trouve, en langue d'oïl : *quedrai*, *quedra*, *keudra*, de *colligere*, qui impliquent (N° 167), un infinitif *quedr* ou *keudr* employé pour *quegr* ou *keugr*.

On dit *foudre* pour *fougre*, de *fulgur*.

Le *r* a pris la place du *l* dans : *apôtre*, pour *apôtle*, de *apostolum* ; *épître* pour *épîtle*, de *epistola* ; *chapitre*, pour *chapître*, de *capitulum* ; *chartre*, pour *chartle*, de *cartula* ; *titre* pour *title*, de *titulum* ; *esclandre*, pour *esclandle*, de *scandalum*.

Le *r* a pris la place du *n* dans *ordre*, pour *ordne*, de *ordinem* ; dans *diacre*, pour *diacne*, de *diaconum*.

Le *n* a pris la place du *l* dans : *poterne*, pour

*poterle*, de *posterula* ; *marne*, pour *marle*, usité en vieux français, de *margula*.

Les remplacements qui se sont produits entre deux consonnes du groupe *ï*, sont des permutations, et il résulte, de plus, de là que l'affinité des dentales avec le *n* et le *r* est plus grande que celle des gutturales avec les mêmes liquides. Le remplacement du *l*, qui appartient au groupe *ïv*, par le *r* ou le *n*, inclus dans le groupe *ï*, n'est qu'une simple substitution de lexes. Bien loin cependant d'être arbitraire en soi, ce remplacement est la conséquence dynamique nécessaire des consonnes *t*, *d*, *r*, antérieurement posées.

Nous avons signalé, plus haut, (N° 30) à un autre point de vue, ces cas particulier de la transformation des consonnes latines.

**45. Épenthèse de p, b, l, m apovoyellaux.** Quoique ce soit, à la vérité, bien moins expressément, le *p*, le *b*, le *l* et le *m* se sont comportés à la ressemblance du *t*, du *d*, du *r* et du *n*.

Dans *comble*, de *cumulum* ; *comble*, de *culmen*, pris comme si c'eût été *cumlem* ; *combler*, de *cumulare* ; *humble*, de *humilem* ; *sembler*, de *simulare* ; *ensemble* et *assemblée*, de *simul*, le *b* s'est interposé entre le *m* et le *l*, à titre de conséquence dynamique simultanée de ces deux consonnes du même groupe *ïv*.

Dans *flambe*, de *flamma* ; *nombre*, de *numerum* ; *chambre*, de *camera* ; *concombre*, de *cucumerem*, le *m* a évoqué le *b*.

A l'imitation de ce qu'elle faisait ailleurs pour le *d* (N° 42) et pour le *g*, (N° 43) la langue donnait la préférence à la muette forte *b* sur la muette faible *p*.

Dans *lambrusche*, de *labrusca*, c'est le *b* qui a évoqué le *m*.

Pareille chose est visiblement arrivée avec *samedi*, de *sabbati diem : saïvb-di*. Le *b*, de concert probablement avec le *ïv*, qui appartient au même groupe, a évoqué le *m* : *saïvmb-di*, d'où, plus tard, (N° 198) *sam-di*.

Dans *charme*, de *carpinum*, c'est le *p* qui a évoqué le *m* : *charmp*, d'où *charm*.

Dans *crible*, pour *cribre*, de *cribrum*, (N° 30) le *b* a évoqué le *l*, qui est venu prendre la place du *r*. Cette fois encore, le phénomène phonétique est une épenthèse nécessaire compliquée d'apocope ; ce n'est pas une permutation, mais une simple substitution.

On peut rattacher au même groupe de faits, quoiqu'il s'agisse d'une construction préconsonnale, la substitution dans *flairer*, pour *frairer*, de *fragrare*, du *l* au *r*. Le *f* s'est comporté comme le *b* et le *p*, avec lesquels il converge en *ïv*.

Les quatre consonnes *p*, *b*, *l*, *m*, du groupe *ïv*, forment bien, en un mot, le pendant des quatre consonnes, *t*, *d*, *r*, *n*, du groupe *ï*, auxquelles on peut associer, à cet égard, le c et le *g*. Elles se suscitent les unes les autres, toujours virtuellement, souvent pratiquement, toutes réserves faites en ce qui concerne l'identité radicale du *p* et du *b*. Le *p* correspond au *t* et au *c* ; le *b*, au *d* et au *g* ; le *l*, au *r* et le *m*, au *n*.

**46. Métathèses.** — Il est arrivé que les éléments simples empruntés au latin ont été rangés autrement dans les mots dérivés qu'ils ne l'étaient dans les mots primitifs. Ce procédé de formation porte le nom de *métathèse*.

Ainsi a-t-on dit : *pour*, de *pro*; *brebis*, de *vervecem*; *treuil*, de *torculum* ; *trouble*, de *turbula* ; *tremper*, de *temperare* ; *fromage*, de *formaticum* ; *tiers*, de *tertius* ; je *viens*, de *venio* ; *mieux*, de *melius* ; *baiser*, *baïser*, de *basiare ; faisan*, *faïsan*, de *phasianum* ; *toison*, *toïson*, de *tonsionem* ; *maison*, *maïson*, de *mansionem* ; *poisson*, *poïsson*, de *pescionem* ; *moisson*, *moïsson*, de *messionem* ; *voie*, *voïe*, de *via* : *muid*, *muïd*, de *modium*.

On a dit avec *e* valant *ï* : *ciel*, de *coelum*.

Nous avons signalé, il y a un instant, la métathèse du *l* et du *m*, dans *comble*. de *culmen*.

Il s'est particulièrement effectué des métathèses dans les cas où le *t* valant *s* (N° 31) était suivi d'un *ï* : de *rationem*, c'est-à-dire *rasionem*, on a fait *raison*, *raïson* ; de *sationem*. *saison*, *saïson* ; de *venationem*, *venaison*, *venaïson* ; de *ligationem*, *liaison*, *liaïson* ; de *orationem*, *oraison*, *oraïson* ; de *potionem*, *poison*, *poïson* ; de *otiosus*, *oiseux*, *oïseux* et *oisif*, *oïsif* ; de *angustia*, *angoisse*, *angoïsse* ; de *ostium*, *huis*, *huïs*.

C'est un sujet sur lequel nous retiendrons, (N° 277) pour y donner toute la précision qu'il comporte.

**47.** — La consonne alternante *ï* s'est déplacée lorsqu'elle suivait une des consonnes *r*, *n* : *cuir*, *cuïr*, de *corium* ; *histoire*, *histoïre*, de *historia* ; *mémoire*, *mémoïre*, de *memoria* ; *dortoir*, *dortoïr*, de *dormitorium* ; *écritoire*, *écritoïre*, de *scriptorium* ; *gloire*, *gloïre*, de *gloria* ; *purgatoire*, *purgatoïre*, de *purgatorium* ; *lavoir*, *lavoïr*, de *lavatorium* ; *ciboire*, *ciboïre*, de *ciborium*, *foire*, *foïre*, de *feria* ; *vair*, *vaïr*, de *varium* ; *juin*, *juïn*, de

*junium*; *pivoine, pivoïne*, de *paeonia*; *témoin, témoïn*, de *testimonium*; *coing, coïng*, de *cydonium*.

En langue d'oïl: *graindre, graïndre*, de *grandior*.

Les constructions *ïr, ïn*, de ce genre ont, en réalité, deux causes inséparables, puisque si ce sont essentiellement des métathèses ce sont aussi, en même temps, des épenthèses. (Nos 36 et 39). Il y a lieu d'admettre qu'on aurait tiré également sous la seule influence du *r* ou du *n* : *cuïr*, de *corum*; *juïn*, de *junum*, etc.

La métathèse a été plus considérable dans les terminaisons *arius*, où le *ï* est venu prendre place devant la voyelle *a* permutée en *e* : *premier*, de *primarium*; *fumier*, de *fimarium*; *aubier*, de *albarium*; *denier*, de *denarium*; *sentier*, de *semitarium*. La métathèse se confond, cette fois, avec l'épenthèse du *ï* épivoyellal devant *e*. (N° 35).

Dans *aire, aïre*, de *area*; *idoine, idoïne*, de *idoneum*; *coin, coïn*, de *cuneum*; *teigne, teïn*, de *tinea*; *huître, huïtre*; de *ostrea*, il n'est pas douteux que l'*e* ne se soit comporté (N° 4) comme si c'eût été un *ï*. De *area*, par exemple, prononcé *ar—ïa* ou mieux *arï—a*, on a fait *aïr*. L'*e* de *ostrea* est venu se placer, sous la forme *ï*, à la suite de l'*o*: *oïstr*.

**48.** Il y a lieu de croire que lorsque la langue latine faisait suivre le *l* d'un *ï*, la langue française naissante prononçait le plus ordinairement *ïl* par métathèse : *aumaïlle*, pour *aumalï*, de *animalia*; *aïl* pour *alï*, de *allium*; *bataïlle*, pour *batalï*, de *batalïa*; *volaïlle*, pour *volalï*, de *volatilia*; *baïl*, pour *balï*, de *balium*; *merveïlle*, pour *mervelï*, de *mirabilia*; *coraïl*, pour *coralï*, de *corallium*; *feuïlle*, pour *feulï*,

de *folium*; *conseïl*, pour *conselï*, de *consilium*; *seuïl*, pour *seulï*, de *solium*; *coquiïlle*, pour *coquilï*, de *conchylia*; *sourciïl*, pour *sourcilï*, de *supercilium*; *ciïl*, pour *cilï*, de *cilium*; *famiïlle*, pour *familï*, de *familia*; *fiïlle*, pour *filï*, de *filia*; *miïl*, pour *milï*, de *millium*.

On peut invoquer à l'appui de cette présomption l'orthographe des mots, qui placent, en effet, l'*i* devant le *l*, et le primitif *pallium*, qui a fait, en langue d'oïl, *paile*, c'est-à-dire *païle*.

L'*e* s'est, cette fois encore, comporté de la même manière que l'*i* : *païlle*, pour *palï*, de *palea*; *maïl*, pour *malï*, de *malleum*; *huïle*, pour *hulï*, de *oleum*; *vaïlle*, pour *valï*, de *valeam*.

La métathèse a persisté phonétiquement, d'une façon très apparente, dans *huile*, où la consonne *ë*, *ï* est devenue une voyelle. (N° 226).

**49.** La métathèse s'est quelquefois compliquée de permutation.

Pour former *dais*, autrefois *dois*, *deis*, de *discus*, on a commencé, tout au moins tacitement, par placer le *c* devant le *s* : *dics*, et l'on a ensuite changé ce *c* en *ï* : *diïs*, d'où *deïs*, (N° 8) et ultérieusement *doïs*, (N° 230) représentés respectivement par les deux mots anciens que nous venons d'indiquer.

Des observations semblables paraissent s'appliquer, et s'appliquent, en effet, au fond, à *vaisseau*, *vaïseau*, de *vascellum*, et à *faix*, *faïx*, de *fascis*. Le phénomène phonétique est cependant un peu plus compliqué, en raison (N° 277) d'une modification préalable du *c*.

Il y a eu permutation de *t* en *ï* avec métathèse dans *puis*. *puïs*, de *post*; dans *pierre*, *pïerre*, de *petra*; dans le vieux mot *riere*, *rïere*, de *retro*, et dans le français moderne qui en provient : *arrière*, *derrière*. La permutation et la métathèse du *t* se sont du reste, combinés dans *pierre* et dans *rière* avec l'épenthèse d'un *ï* épivoyellal. (N° 35).

---

## II. MOTS

**50. Persistance de l'accent tonique latin.** Si, pour se rendre compte des lois qui ont présidé à la formation de la langue française, il importe d'abord de comparer les voyelles et les consonnes dont elles se compose aux voyelles et aux consonnes latines correspondantes, sous le rapport multiple du retranchement, de la translation pure et simple, de la permutation, de l'addition de nouveaux éléments et de la métathèse, il est nécessaire, en outre, de rapprocher les mots français, pris chacun dans son ensemble, des mots latins dont ils procèdent.

Or, à ce point de vue, l'un des faits de translation les plus remarquables qu'il y ait lieu de signaler, est assurément celui que les grammairiens intitulent : *la persistance de l'accent tonique latin.* L'accent tonique reste, en d'autres termes, attaché à la syllabe, à la voyelle sur laquelle il était placé. En passant dans la langue en voie de formation, la syllabe, la voyelle latine accentuée emporte avec soi l'accent tonique.

Dans *pluma*, par exemple, l'accent tonique tombe sur la voyelle *u*, et dans *organum*, sur la voyelle *o*. Il en est de même dans les mots français dérivés : *plume* et *orgue.*

**51. Apocope des voyelles atones finales.** A part un certain nombre d'exceptions obscures, qui disparaissent quand on élève la voix, (M—N° 328)

et qu'il y a lieu, en conséquence, de négliger, la langue française avance l'accent tonique jusque sur la dernière syllabe des mots. (M—N° 324). On est fondé à admettre qu'il en est ainsi depuis l'origine.

Les choses se passaient tout différemment en latin. Lorsque le mot n'avait que deux syllabes, l'accent tonique tombait sur la pénultième. Lorsque le mot avait plus de deux syllabes, l'accent tombait sur la pénultième quand elle était longue, et sur l'antépénultième quand la pénultième était brève.

Il y avait donc opposition sous le rapport de la position de l'accent tonique entre la tradition latine, et le génie que la langue en voie de formation tenait, selon toute vraisemblance, de l'idiome employé par les populations gauloises au moment de la conquête romaine.

Cette opposition prit fin par une transaction, qui consista à maintenir, il est vrai, l'accent latin à la même place, mais à laisser tomber la dernière ou les deux dernières voyelles non accentuées ou atones, de façon à pouvoir terminer le mot français par la syllabe latine accentuée. C'est ainsi que de *pluma* on a fait *plume (plum)*, de *pastor*, *pastre (pastr)*, etc.

Déjà lorsque la tonique était suivie de deux atones, le latin populaire laissait tomber la première : *stablum*, *postus*, *vincre, suspendre*, au lieu de *stabulum, positus*, *vincere*, *suspendere.*

Les mots étrangers qui sont venus prendre place dans la langue française, se sont comportés, au point de vue de la persistance de l'accent tonique, et de l'apocope, le cas échéant, des atones finales, à la ressemblance des mots latins mêmes. On a formé *foudre* du germanique *fuder*, en retranchant l'*e*, et *échevin* de *skepeno*, en retranchant l'*e* et l'*o* finals.

**52. Rôle des consonnes finales.** Quant aux consonnes qui suivaient en latin la voyelle tonique, et qui s'appuyaient, le cas échéant, sur les atones destinées à disparaître, elles étaient théoriquement conservées en français, et se rattachaient, en qualité d'apovoyellales, à la voyelle accentuée.

Pratiquement, toutefois, et sans parler des changements de forme que subissait souvent la voyelle (Nº 4), les consonnes finales transportées du latin en français étaient alors soumises aux différents procédés de dérivation que nous avons indiqués : le retranchement, la translation, la permutation, la métathèse, auxquels il faut joindre l'addition de consonnes nouvelles.

Dans *arbre* (*arbr*), de *arbor*, on conserve, en outre des consonnes *r* et *b*, placées à la suite de la voyelle tonique, la consonne finale *r*, qui se rattachait à l'atone *o*. Dans *don*, de *donum*, on laisse, au contraire, tomber la consonne finale *m*. Dans *autre*, *aẅtr*, de *alter*, il y a permutation de *l* en *ẅ*. Dans *baiser*, *baïser*, de *basiare*, il y a métathèse du *ï*. Dans *toile*, *toïl*, de *tela*, il y a épenthèse du *ï*. Dans *croistre, croïstre*, de *crescere*, il y a métathèse des deux éléments *s* et *c*, permutation du second, et épenthèse du *t*.

**53.** On conçoit, du reste, que si le principe de la formation des mots français par la chute de la voyelle unique ou des deux voyelles qui suivent la tonique, et le maintien des consonnes, est d'une extrême simplicité, il ne devait pas manquer de se compliquer dans la pratique de difficultés et d'exceptions.

Il arrivait que les consonnes latines demeurées libres avec ou sans permutation, ainsi que celles qui

sont déplacées ou évoquées, ne pouvaient que difficilement ou même ne pouvaient pas se prononcer de concert à la suite de la voyelle tonique. C'était une nécessité alors que d'opter, plus ou moins arbitrairement, pour les unes, et de rejeter les autres.

On a forcément dit: *buïs*, de *buxus*, *buïs.s*; *baïbsm*, de *balsamum*, *baïbsm.m*; *seïbr*, de *soror*, *seïbr.r*, puisqu'il n'est pas possible, dans ces conditions, de prononcer de suite deux *s*, deux *m*, deux *r*.

De *presbyter*, on aurait dû tirer *presb.t.r*, *presbtr*, et de *episcopum*, *episc.p.m*, *eïbescpm*, mais on a dit plus simplement *prestr*, *eïbesc*, en retranchant, d'un côté, le *b*, de l'autre, le *p* et le *m*.

On a supprimé le *m* final d'un très grand nombre de mots latins : *leïbr*, de *labrum*, *leïbrm*; *faïbcon*, de *falconem*, *faïbconm*; *pasteïbr*, de *pastorem*, *pasteïbrm*; *serpent*, de *serpentem*, *serpentm*. Il n'était pas, semble-t-il, du génie de la langue primitive de terminer les mots par un *m* précédé lui-même d'une autre consonne.

Dans quelques cas, comme nous en avons fait la remarque à un autre point de vue, (N° 44) on a substitué à une consonne qui aurait pu être conservée une autre consonne évoquée à quelque titre : *cidre*, pour *cicre*; *teindre*, pour *teingre*; *apôtre*, pour *apotle*; *ordre*, pour *ordne*, etc.

Beaucoup de mots se terminaient par un *s* sous l'influence des flexions latines : *faïs*, de *fascis*; *senieïbrs*, de *seniores*.

**54.** Lorsque la voyelle tonique était suivie de deux consonnes semblables et connexes *l*, celles-ci se sont fréquemment comportées à la ressemblance d'une consonne unique.

De *capillum*, par exemple, qui devenait *capill*, par la chute de la voyelle atone *u* et de la consonne finale *m*, on n'a tiré que *cheveïb*, car dans le mot *cheveu*, dont nous faisons usage, on ne retrouve aucune trace du second *l*, qui cependant aurait pu être garanti de la permutation (N° 21) par le *ïb* issu du premier : *cheveïbl*.

La même remarque s'applique : à *caballos*, *chevaïbs*, chevaux ; à *pellem*, *peïb*, peau ; à *gemellum*, *gemeïb*, jumeau ; à *cultellum*, *couteïb*, couteau ; à *bellum*, *beïb*, beau ; à *novellum*, *noveïb*, nouveau ; à *rastellum*, *rasteïb*, râteau ; à *scabellum*, *escabeïb*, escabeau ; à *castellum*, *chasteïb*, château ; à *flagellum*, *fleeïb*, fléau ; à *libella*, *niveïb*, niveau ; à *ecce illos*, *iceïbs*, iceux ; à *pollicem*, *poïbs*, pouce ; à *mollem*, *moïb*, mou ; à *collum*, *coïb*, cou.

Il ne faut néanmoins pas méconnaître les cas où, la voyelle tonique étant séparée de l'atone finale par une articulation dissegmentaire *l* — *l*, le second *l* a pu être conservé. (N° 21). On a dit, dans cette hypothèse : *cheveïbl*, de *capillum* ; *chevaïbls*, de *caballos*, etc.

Lorsque la voyelle tonique était suivie d'un *l* suivi lui-même immédiatement d'un *ïb*, il est manifeste (N° 24) que le *l*, appuyé sur le *l*, pouvait demeurer sans permutation. On trouve, en langue d'oïl : *salvs*, de *salvus* et *salve*, de *salva*, qui dénotent des formes antérieures : *salïbs* et *salïb*. On a dit probablement aussi : *calïbs*, de *calvus* ; *malïb*, de *malva*, etc.

Il est cependant arrivé que le *l* s'est confondu, après permutation, avec le *ïb*. On trouve *chau*, *chaïb*, dans *Chaumont*, de *calvus* ; *poudre*, *poïbdre*, de *pulverem* ; *soudre*, *soïbdre*, de *solvere* ; *auge*, *aïbge*, de

*alveum*, au lieu de *calẅ, polẅdre, solẅdre, alẅge.* En langue d'oïl : *saus, saẅs*, de *salvus ; chaux, chaẅz*, de *calvus*.

Le *q* de *aqua*, bien qu'appuyé sur le *ẅ* latin, s'est changé en *ẅ* (N° 58), et, confondu alors, d'une façon analogue, avec ce dernier, a donné *ewe, eẅ* ou *iave, iaẅ*, en langue d'oïl.

**55. Syllexes postconsonnaux en ẅ.** — S'il n'est guère possible de ramener à des règles précises les différentes façons dont les consonnes laissées libres à la suite de la voyelle tonique par la chute de l'atone ou des deux atones finales se combinent entre elles par voie d'option, de retranchement, de permutation, d'addition et de métathèse, il y a cependant utilité à attirer l'attention sur les principaux types de syllexes postconsonnaux qui se mettent alors en évidence.

Comme c'est à la fin des mots, par suite de l'intervention de l'accent tonique, que la voix s'accumule substantiellement, c'est aussi en cet endroit qu'elle est le plus active, le plus féconde, qu'elle se spécialise, dès lors, avec le plus de relief, d'ampleur et de variété, sous forme de consonnes apovoyellales, et de constructions postconsonnales.

Or, entre les syllexes dont il s'agit, les plus importants peut-être, par leur nombre, leur forme toute particulière, leur rôle, étaient, à l'origine de la langue, les syllexes en *ẅ*, établis au moyen soit uniquement de cette consonne *ẅ*, soit de la même consonne, et d'une ou de plusieurs autres consonnes de moindre force placées à sa suite. Ce qui frappe, en effet, de prime abord, quand, à l'aide de l'interprétation des signes

écrits et de l'induction, on remonte jusqu'aux constructions élémentaires qui formaient le tissu de la langue primitive, c'est l'emploi de syllexes tels que *aŵ*, *aŵb*, *aŵbs*, etc., aujourd'hui complètement inusités dans la langue classique.

Nous allons mettre nos soins à rechercher la façon dont il se sont constitués.

Nous envisagerons, le cas échéant, ceux qui étaient placés dans le corps des mots. (N° 16).

**56. Syllexes aẅ.** — Les constructions graphiques *au* demeurées dans la langue sont l'attestation de syllexes postconsonnaux phonétiques anciens *aŵ*.

De ceux-ci, les uns proviennent directement du latin : *fraŵde*, fraude, de *fraudem* ; *aŵ—are*, avare, de *avarum* ; *aŵ—eine*, aveine, de *avena*.

La plupart ont eu pour cause la permutation de *l*, *p*, *b* apovoyellaux en *ŵ : saŵt*, saut, de *saltum* ; *taŵpe*, taupe, de *talpa* ; *haŵt*, haut, de *altum* ; *Faŵre*, Faure, de *faber*.

En langue d'oïl : *caurre*, *caŵrre*, de *calor*; *fauc*, *faŵc*, de *falco* ; *chevaus*, *chevaŵs*, de *caballus* ; *faurge*, *faŵrge*, de *fabrica; taule*, *taŵle*, de *tabula*.

Citons aussi *baud*, *baŵd*, de l'ancien haut allemand *bald*.

Dans un certain nombre de cas enfin les syllexes *aŵ* se sont formés par la substitution de la consonne *ŵ* à une autre consonne dont elle ne pouvait provenir par voie de permutation. Citons : *faŵ*, fau, de *fagum* ; *émeraŵde*, émeraude, de *smaragdum* ; *saŵme*, somme, pour *saume*, de *sagma* ; *Aŵvergne*, Auvergne, de *Arvernia ; aŵ—berge*, auberge, du germanique *heriberga* ; *aŵ—maille*, aumaille, de *animalia*.

En langue d'oïl : *Maudelene. Maŭ—delene*, de *Magdalena*; *Baudas*, *Baŭ—das*, pour *Bagdad ; avulterie*, *aŭ—ulterie*, de *adulterium; aumaire*, *aŭ—maire*, de *armarium*.

En patois wallon : *maweur*, *maŭ—eur*, de *maturum*.

La gutturale *g*, les dentales *t*, *d*, les liquides *r*, *n* appartiennent, en effet, à un autre groupe naturel que celui dont l'alternante *ŭ* forme le centre.(M—N° 67).

**57. Analogie.** — Ce procédé particulier de formation des syllexes *aŭ* n'est cependant pas absolument arbitraire, comme il le semble de prime abord. Il est imitatif ou, en d'autres termes, *analogique*. Il implique, à titre de prototypes antérieurs, des constructions postconsonnales *aŭ* issues directement du latin par tradition ou par le jeu des forces phonétiques permanentes.

C'est parce qu'on avait déjà tiré, peut-on supposer, *fraŭde*, de *fraudem*; *saŭt*, de *saltum* ; *faŭrge*, de *fabrica*, etc., qu'on a été amené à dire *faŭ*, de *fagum* ; *maŭ—eur*, de *maturum*; *aŭ—ulterie*, de *adulterium* ; *aŭ—maire*, de *armarium* ; *aŭ—maille*, de *animalia*, bien qu'il n'y ait pas de liaison naturelle entre le *g*, le *t*, le *d*, le *r* ou le *n* et le *ŭ*.

L'analogie, force intellectuelle plutôt que purement phonétique, a joué un rôle extrêmement important à toutes les phases de l'existence de la langue, en ce qui concerne les simples lexes, aussi bien que les constructions. Il importe que nous mettions nos soins à nous rendre compte de son essence, de sa façon de procéder et de ses conséquences.

**58**. L'analogie peut être définie une induction active, un trope opératif, parce qu'elle n'est, comme les inductions et les tropes proprement dits, qu'un cas particulier d'une des fonctions primordiales de de l'intelligence humaine : l'association des idées, et que l'on peut assez bien donner, par extension, à une espèce le nom d'une autre espèce comprise sous le même genre.

L'analogie phonétique revient, en effet, à transporter dans la pensée pure, puis à matérialiser dans la réalité objective, auprès d'une première idée, une seconde idée lorsque l'une et l'autre, ou, du moins, leurs identiques, se trouvent juxtaposées ailleurs.

Etant donnés, d'après cela, d'un côté, le concours, plusieurs fois répété, de la voyelle *a* et de la consonne apovoyellale *ïv*, concours issu soit directement du latin, soit de la permutation de *l, p, b,* et, d'un autre coté, des mots latins, tels que : *fagum, maturum, adulterium, armarium, animalia*, ou, plus précisément, la voyelle *a*, qui y est incluse, la pensée s'achemine à l'aperception, et la volonté, à la réalisation de la consonne apovoyellale *ïv*, qui se substitue aux consonnes en usage : *g, t, d, r, n*, quoiqu'elle ne se rattache à celles-ci par aucune affinité secrète de timbre, de groupe naturel. On obtient, en d'autres termes, de nouvelles constructions *aïv*, analogiques, cette fois, comme cela a lieu dans : *faïv, maïv—eur, aïv—ulterie, aïv—maire, aïv—maille.*

L'analogie pourrait même s'appuyer, dans ce cas, sur le concept abstrait de l'emploi de la consonne *ïv* à la suite d'une voyelle quelconque.

**59**. De même que la mémoire et l'induction élargissent, sans cesse, sur un grand nombre de points à

à la fois, la sphère de nos connaissances, et le langage figuré, celle des signes grammaticaux, en nous dispensant du travail d'acquisition directe. toujours lent et pénible, qui conduirait aux mêmes résultats, l'analogie phonétique a l'avantage de multiplier, d'une façon rapide, les éléments simples et les constructions premières issus de l'élaboration dynamique spontanée de la parole.

A peine un fait s'est-il constitué qu'il tend à se répéter, par une sorte de flore, sur tous les points semblables de la langue. Il n'est guère apparemment de lexes, de syllexes, de permutations, d'additions, de métathèses, etc., qui ne se soient doublés, plus ou moins amplement, de formes analogiques correspondantes. Il y a eu, par exemple, une flore du syllexe *aẅ*, ou, d'une façon plus générale, du *ẅ* apovoyellal.

Il est inutile de faire remarquer que lorsque l'analogie aboutit, comme dans les mots que nous avons cités, à transporter la prononciation d'un groupe de consonnes dans un autre groupe, elle occasionne une perturbation profonde du cours normal des choses. Il est à croire qu'elle dénote alors l'intervention d'une cause étrangère, le contact de deux langues, de deux races dissemblables. C'est probablement parce que l'idiome gaulois faisait couramment usage du *ẅ* apovoyellal que la langue nouvelle a évoqué cette consonne en place du *g*, du *t*, du *d*, etc. latins.

**60. Syllexes eẅ.** — C'est également une conséquence à tirer des constructions graphiques *eu* de la langue moderne ou de la langue d'oïl qu'on faisait primitivement un très fréquent usage des syllexes

postconsonnaux *eŭ*. On prononçait *lieue*, *sereur* comme *lieŭ*, *sereŭr*.

A la vérité, parmi les signes écrits *eu*, il s'en trouve probablement qui ont été employés immédiatement, pour servir d'expression à l'*e* obtus faible ou fort, et non à la suite de constructions phonétiques originelles *eŭ*. Mais l'incessante répétition de ce concours de lettres *eu* ne permet pas de douter qu'il n'ait eu, dans le plus grand nombre des cas, pour raison d'être un syllexe *eŭ*. Les erreurs auxquelles on est exposé à cet égard, ne sauraient infirmer l'exactitude générale du principe, et peuvent être négligées sans grand inconvénient.

C'est une observation que, sans la perdre de vue, nous sous-entendrons désormais dans les cas du même genre.

Les syllexes *eŭ* paraissent avoir été, de beaucoup, les plus nombreux par la double raison de l'emploi de la voyelle *e* dans les syllabes finales latines, et de la permutation (N° 10) des autres voyelles en *e*. (N° 74).

**61.** Un examen attentif de la langue graphique permet même de retrouver les syllexes postconsonnaux *eŭ* dans beaucoup de rencontres où on ne serait pas porté de prime abord à les soupçonner, parce qu'ils s'y trouvent déguisés sous les modifications qu'ont subies, par la suite, la prononciation et l'orthographe.

Nous voulons parler de certaines voyelles *u*, qui sont mises pour *eu*.

A une époque qui n'est pas très éloignée, on écrivait, en effet : *reçeu*, *veu*, *sceu*, *leu*, *deu*, etc., au lieu de : *reçu*, *vu*, *su*, *lu*, *dû*, en prononçant de la façon actuelle, comme s'il y en avait pas d'*e* : *reçu*, *vu*, etc.

Ainsi faisons-nous encore aujourd'hui pour les passés du verbe *avoir* : *eu*, j'*eus*, j'*eusse*. Or, comme la construction graphique *eu* n'avait pu être modelée que sur une construction phonétique *eŵ*, il résulte de là que les terminaisons actuelles *u* sont bien les attestations d'autant de syllexes postconsonnaux primitifs *eŵ*.

C'est ainsi que de la préposition *de* et de l'article *le* associés en cette forme : *de le*, on a fait successivement *del*, par l'apocope de l'*e*, et, en raison de la tendance qu'on avait (N° 16) à se servir d'articulations apovoyellales; *deŵ*, écrit *deu*, en langue d'oïl, par la permutation du *l* en *ŵ*, et finalement *du*, dans la langue moderne, au point de vue phonétique, comme au point de vue graphique.

Il y a lieu, en particulier, d'après cela, se remonter des adjectifs en *u*, tels que : *chevelu*, *barbu*, *feuillu*, *fourchu*, *pointu*, à autant de syllexes *eŵ*, servant de terminaisons : *cheveleŵ*, *barbeŵ*, *feuilleŵ*, etc.

**62.** Les mots qui, à l'heure qu'il est, se terminent graphiquement en *eau*, dénotent aussi d'anciennes constructions postconsonnales *eŵ*.

Tel est *chameau*, qui, dérivant de *camelum*, a fait nécessairement *chameŵ*, par la permutation de *l* en *ŵ*. L'*a* de *eau* n'est manifestement qu'une épenthèse graphique ultérieure effectuée au moment où le syllexe *eŵ* ayant été remplacée par la voyelle forte *ó* (N° 211) il a paru utile, tout en conservant, par tradition, les deux lettres *e* et *u*, d'emprunter à une autre expression *au* de *ó* l'*a* propre à constituer aussi sur ce point un signe *au*. (N° 441).

Les mots : *peau*, *jumeau*, *couteau* et beaucoup d'autres se trouvent dans le même cas.

Quant à ceux, tels que : *chapeau*, *pommeau*, *caveau*, *rousseau*, qui n'ont pas de primitifs latins en ce qui concerne leur terminaison, ils ont été établis analogiquement sur le modèle des précédents, et constituent également, quoique d'une façon indirecte, une attestation de l'existence d'anciens syllexes *eŭ*.

**63.** Un certain nombre de syllexes *eŭ* procèdent directement du latin avec permutation, le cas échéant, de la voyelle : *lieŭe*, lieue, de *leuca* ; *jeŭdi*, jeudi, de *jovis diem* ; *queŭe*, queue, de *cauda* ; *bœŭf*, bœuf, de *bovem* ; *œŭf*, œuf, de *ovum* ; *neŭf*, neuf, de *novem* ; *neŭf*, neuf, de *novum* ; *jeŭne*, jeune, de *juvenem* ; je *meŭx*, je meux, de *moveo* ; *leŭ—ain*, levain, de *levamen* ; *deŭx*, deux, de *duo*, par métathèse de l'*u*.

On a tiré directement aussi : *bleŭ*, bleu, de l'ancien haut allemand *blaw*, et *treŭ*, trève, de l'ancien haut allemand *triwa*.

D'autres syllexes *eŭ* proviennent de la permutation de *l*, *p*, *b* apovoyellaux en *ŭ* : *cheveŭ*, cheveu, de *capillum*; *leŭ*, leu, de *lupum; feŭr*, fèvre, de *faber*.

On trouve, en langue d'oïl : *mieudre*, *mieŭdre*, de *melior*; *seur*, *seŭr*, de *super*.

**64.** La formation des syllexes postconsonnaux *eŭ* dans la langue nouvelle a eu fréquemment lieu par voie d'analogie.

On a tiré *feŭ*, feu, de *focum*, en changeant *o* en *e* et en remplaçant le *c*, non par un *ĭ*, mais, contrairement à la règle naturelle de permutation, (N° 17) par un *ŭ*.

On a tiré, de la même manière : *jeŵ*, jeu, de *jocum; lieŵ*, lieu, de *locum*, *yeŵx*, yeux, de *oculos* ; *queŵx*, queux, de *coquus* ; *pleŵ*, plu. de *placitum*.

Le patois picard *œul*, *œŵl* résulte semblablement de la permutation analogique du *c* de *oculum* en *ŵ*, comme le démontre le maintien de la liquide *l* à la suite de la voyelle *e*, et la présence de l'*u* dans la structure graphique du mot. Le vocable classique *œil*, primitivement *œïl*, a, au contraire, changé correctement *c* en *ï*.

On trouve, en langue d'oil : *sewid*, *seŵ—id*, il suivit, du radical *seq*, *sec*, de *sequi*, *secutus*; *reule*, *reŵle* et *rieule*, *rieŵle*, règle, de *regula ; seule*, *seŵle*, siècle, de *saeculum* ; le participe passé *jeu*, *jeŵ*, du radical *jac*, de *jacere, jacui*.

La rouchi *ewile*, aiguille, de *acicula*, a changé l'articulation *c* en *ŵ* : *eŵ—ile*.

**65**. Ce sont principalement les dentales *t* et *d* qui ont été permutées analogiquement en *ŵ*.

On a formé : *vœŵ*, vœu, de *votum ; meŵle*, meule, de *metula* ; *neveŵ*, neveu, de *nepotem ; queŵx*, queux, de *cotem* ; *beŵrre*, beurre, de *butyrum* ; je *peŵx*, je peux, de *poteo* ; *pleŵ*, plu, de *plutum ; cheveleŵ*, chevelu, de *capillatum* ; *aigeŵ*, aigu, de *acutum ; meŵ*, mu, de *motum ; soleŵ*, solu, dans les composés, de *solutum ; creŵ*, crû, de *cretum* ; *vêtu*, vêtu, de *vestitum ; corneŵ*, cornu, de *cornutum ; conneŵ*, connu, de *cognitum*, avec déplacement de l'accent ; *couseŵ*, cousu, de *consutum ; meneŵ*, menu, de *minutum ; barbeŵ*, barbu, de *barbatum* ; *beŵ*, bu, de *bibitum ; eqeŵ*, écu, de *scutum* ; *cigeŵ*, ciguë, de *cicuta*.

En langue d'oïl : *greneẅ*, grenu, de *crinitum.*

On a formé : *nœẅ*, nœud, de *nodum* ; *neẅ*, nu, de *nudum* ; *creẅ*, cru, de *creditum* ; *creẅ*, cru, de *crudum ; alleẅ*, alleu, du germanique *allod.*

On a permuté en *ẅ* dans *peẅ*, pu, de *pastum*, sous l'influence exclusive du *t*, l'articulation complexe *st*, et dans *leẅ*, lu, de *lectum*, ainsi que dans *éleẅ*, élu, de *électum*, sous l'influence combinée du *c* et du *t*, l'articulation complexe *ct*.

La permutation analogique des gutturales et celle des dentales en *ẅ* constituent, quelque incorrectes qu'elles soient, au fond, un des procédés importants de la langue en voie de formation.

**66**. Les syllexes postconsonnaux *eẅ* sont aussi résultés, dans la langue primitive, de l'épenthèse d'un *ẅ* entre la voyelle latine, ordinairement permutée, et la consonne dont elle était suivie : *gueẅle*, gueule, de *gula* ; *meẅle*, meule, de *mola.*

On rencontre si souvent, en particulier, la voyelle graphique *u*, c'est-à-dire autrefois la consonne phonétique *ẅ*, interposée entre la voyelle *e* et la liquide apovoyellale *r* qu'on ne saurait douter que cette construction *eẅr* et l'épenthèse qu'elle implique n'aient été très ordinaires à l'origine.

On dit, par exemple : *sœur, sœẅr*, de *soror ; pécheur*, *pécheẅr*, de *peccatorem ; pècheur*, *pècheẅr*, de *piscatorem* ; *jongleur*, *jongleẅr*, de *joculatorem ; empereur*, *empereẅr*, de *imperatorem* ; *peur*, *peẅr*, de *pavorem ; leur*, *leẅr*, de *illorum* ; *sauveur*, *sauveẅr*, de *salvatorem* ; *menteur*, *menteẅr*, de *mentitorem* ; *donneur*, *donneẅr*, de *donatorem* ;

*sieur*, *sieẅr* et *seigneur*, *seigneẅr*, de *seniorem*; *pasteur*, *pasteẅr*, de *pastorem*; *chanteur*, *chanteẅr*, de *cantorem*; *chaleur*, *chaleẅr*, de *calorem*; *chandeleur*, *chandeleẅr*, de *candelarum*.

On trouve, en langue d'oïl : *sereur*, *sereẅr*, de *sororem*; *painteur*, *painteẅr*, de *pictorem*; *graigneur*, *graigneẅr*, de *grandiorem*; *pieur*, *pieẅr*, de *pejorem*; *maieur*, *maieẅr*, de *majorem*; *meneur*, *meneẅr*, de *minorem*; *traïteur*, *traïteẅr*, de *traditorem*; *pecheeur*, *pecheeẅr*, de *peccatorem*; *pescheeur*, *pescheeẅr*, de *piscatorem*; *ancesseur*, *ancesseẅr*, de *antecessorem*.

**67**. Dans les mots suivants, dérivés de primitifs latins en *osus*, le *ẅ* est également épenthétique : *noueux*, *noueẅx*, de *nodosus*; *envieux*, *envieẅx*, de *invidiosus*; *mousseux*, *mousseẅx*, de *muscosus*, et *moussu*, *mousseẅ*, de *muscosum*; *oiseux*, *oiseẅx*, de *otiosus*; *laineux*, *laineẅx*, de *lanosus*; *curieux*, *curieẅx*, de *curiosus*; *glorieux*, *glorieẅx*, de *gloriosus*; *fameux*, *fameẅx*, de *famosus*; *rameux*, *rameẅx*, de *ramosus*; *feuillu*, *feuilleẅ*, de *foliosum*; *grenu*, *greneẅ*, de *granosum*; *goulu*, *gouleẅ*, de *gulosum*; *herbu*, *herbeẅ*, de *herbosum*; *membru*, *membreẅ*, de *membrosum*; *pelu*, *peleẅ*, de *pilosum*; *calleux*, *calleẅx*, de *callosus*; *épineux*, *épineẅx*, de *spinosus*; *osseux*, *osseẅx*, de *ossuosus*, et *ossu*, *osseẅ*, de *ossuosum*.

Les participes passés *chu*, *cheẅ*, de *casum*; *vu*, *veẅ*, de *visum*; *issu*, *isseẅ*, de *excessum*, et probablement *clu*, *cleẅ*, dans les composés, de *clusus*, impliquent également l'épenthèse d'un *ẅ* apovoyellal.

On trouve, en langue d'oïl: *cheu*, *cheŵ*, de *casum*, où, au contraire de ce qui se passe avec *chu*, le syllexe ancien *eŵ* reste orthographié par *eu*.

L'épenthèse de l'alternante *ŵ* devant *r*, *s* est purement analogique et, de plus, incorrecte, dans une certaine mesure, puisque ces deux dernières consonnes font partie du groupe *ï*.

**68.** A en juger toutefois par les primitifs latins, un certain nombre de syllexes *eŵ* ont fait, à l'origine, *aŵ*, *oŵ*, *uŵ*, *iŵ* si la voyelle ne s'est pas modifiée au moment précis du passage du mot dans la langue nouvelle.

Citons : *queŵ*, queue, de *cauda, caŵ*; *seŵ*, sève, de *sapa*, *saŵ*; *cheŵr*, chèvre, de *capra*, *chaŵr*; *eŵ*, eau, de *aqua*, *aŵ*; *bœŵf*, bœuf, de *bovem*, *boŵ*; *œŵf*, œuf, de *ovum*, *oŵ*; *neŵf*, neuf, de *novem* et de *novum*, *noŵ*; *leŵ*, leu, de *lupum*, *luŵ*; *iceŵx*, iceux, de *ecce illos*, *iciŵs*.

**69. Syllexes oẅ.** — On rencontre dans la langue graphique des constructions *ou*, qui donnent lieu d'inférer l'existence de constructions phonétiques anciennes *oŵ*, toutes réserves faites relativement aux cas ou phonétiquement la voyelle *w*, et graphiquement le signe composé *ou* auraient été introduits de toutes pièces dans les mots.

Quelques-uns des syllexes *oŵ* procèdent de primitifs latins où la consonne *ŵ* était déjà placée à la suite de la voyelle. C'est ce qui est arrivé avec : *oŵ-aille*, ouaille, de *ovicula*; *cloŵ*, clou, de *clavum*. En langue d'oïl : *dous*, *doŵs*, de *duo*, par la métathèse du *ŵ*.

Dans beaucoup de rencontres, la consonne *ŵ* de *oŵ* est résultée de la permutation de *l*, *p*, *b* : *coŵ*, cou, de *collum* ; *coŵp*, coup, de *colapum* ; *moŵ*, mou, de *mollem* ; *roŵte*, route, de *rupta* ; *hoŵppe*, houppe, de *upupa* ; *proŵ*, prou, de *probe* ; *roŵre*, rourre, de *robur* ; *oŵ*, où, de *ubi* ; *coŵde*, coude, de *cubitum* ; *roŵge*, rouge, de *rubeum*.

En langue d'oïl : *mout*, *moŵt*, de *multum*.

Un certain nombre d'autres syllexes *oŵ* ont été formés par la permutation analogique de *t*, *d*, *n*, *g* en *ŵ* : *roŵ*, roue, de *rota* ; *noŵ-rir*, nourrir, de *nutrire* ; *poŵ-rir*, pourrir, de *putrere* ; *poŵ-oir*, pouvoir, de *potere*; *moŵle*, moule, de *modulum*; *coŵdre*, coudre, de *consuere* ; *coŵ-vent*, couvent, de *conventum* ; *époŵx*, époux, de *sponsus* ; *coŵter*, coûter, de *constare*, etc.

En langue d'oïl : *boŵl*, boule, de *betula* ; *rover*, *roŵ-er*, de *rogare* ; à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif du même verbe : *roves*, *roŵes*, de *rogas* ; à la troisième personne du singulier du plus-que-parfait de l'indicatif : *roveret*, *roŵ-ert*, probablement d'abord *roŵ-eŵrt*, de *rogaverat*, accentué sur le premier *a*.

**70.** Il est arrivé que les syllexes *oŵ* sont résultés de l'épenthèse analogique de la consonne *ŵ* entre la voyelle du syllexe et la consonne dont cette voyelle était immédiatement suivie dans le primitif latin, ou simplement même de l'épithèse du *ŵ* : *goŵle*, goule, de *gula* ; *roŵx*, roux, de *russus*. En langue d'oïl : *excous*, *excoŵs*, de *excussus* ; *jou*, de *ego*, *eo*, *io*, *ioŵ* ; *lou*, *loŵ*, de *illum*.

Mais c'est principalement lorsque la voyelle était suivie de la liquide *r* (N° 66) que les épenthèses de ce genre ont été fréquentes: *cowr*, *cour*, de *cortem; toiБr,* tour, de *tornum*; *amoiБr*, amour, de *amorem*; *poiБr*, pour, de *pro*, traité, par métathèse, comme si c'eût été *por*; *toiБrte, tourte*, de *torta; laboiБr,* labour, de *laborem*; *coiБdre,* coudre, de *corylum*; *toiБr*, tour, de *turrim* ou *turrem; carrefoiБr*, carrefour, de *quadrifurcum*; *soiБrd*, sourd, de *surdum*; *foiБr*, four, de *furnum*; *joiБr*, jour, de *diurnum*; *foiБrche*, fourche, de *furca*; *coiБrge*, courge, de *cucurbita*; *soiБrdre,* sourdre, de *surgere*; *oiБrs*, ours, de *ursus*; *poiБrpre,* pourpre, de *purpura*; *coiБrt,* court, de *curtum*; *toiБrd*, tourd, de *turdum*; *bourre*, bourre, de *burra*; *boiБrse*, bourse, de *byrsa; coiБrs*, cours, de *cursus*; *coiБrre,* courre, de *currere.*

On trouve, en langue d'oïl, un certain nombre de constructions graphiques *our*, dont il faut aussi inférer l'existence d'anciennes constructions phonétiques *oiБr* : *lour*, *loiБr*, de *illorum*; *ancessour*, *ancessoiБr*, de *antecessorem*; *bellezour*, *bellezoiБr*, de *bellatiorem*; *traïtour*, *traïtoiБr,* de *traditorem* ; *empereour*, *empereoiБr,* de *imperatorem* ; *peour*, *peoiБr*, de *pavorem*; *francour*, *francoiБr*, de *francorum* ; *jongleour*, *jongleoiБr*, de *joculatorem.*

**71.** Il n'est pas douteux, du reste, qu'il ne faille, en suppléant aux lacunes de l'orthographe, interpréter par un syllexe phonétique *oiБr* la terminaison graphique *or* d'un certain nombre de mots de la langue d'oïl.

Citons : *graignor*, de *grandiorem*; *pejor,* c'est-à-dire *peïor*, de *pejorem; jugleor,* de *joculatorem*;

*traïtor*, de *traditorem* ; *pecheor*, de *peccatorem* ; *pescheor*, de *piscatorem* ; *ancessor*, de *antecessorem* ; *bellezor*, de *bellatiorem* ; *empereor*, de *imperatorem* ; *peor*, de *pavorem* ; *francor*, de *francorum* ; *salvaor*, de *salvatorem* ; *menteor*, de *mentitorem* ; *sordeor*, de *sordidiorem* ; *forçor*, de *fortiorem* ; *altor* et *alçor*, de *altiorem*.

On doit lire : *graignoïꝺr*, *peioïꝺr*, *jugleoïꝺr*, *traïtoïꝺr*, *pecheoïꝺr*, etc.

Le syllexe postconsonnal *oïꝺ* a fréquemment, en effet, comme nous venons de le voir (N° 70), été représenté, d'une façon explicite, dans les cas de ce genre, par le signe composé *ou*, et la consonne alternante *ïꝺ*, dès lors, par la lettre *u*. C'est un motif de conclure que tous les mots en *or* indistinctement étaient les équivalents des mots en *our*, et se prononçaient *oïꝺr*, comme ceux-ci.

Il faut joindre à cela que les syllexes *oïꝺr* sont devenus des syllexes *eur*, à la suite de la permutation de *o* en *e*. On trouve : *jongleur*, *jongleïꝺr* ; *traïteur*, *traïteïꝺr* ; *ancesseur*, *ancesseïꝺr* ; *empereur*, *empereïꝺr* ; *leur*, *leïꝺr*, etc., qui correspondent respectivement à *jongleour*, *traïtour*, *ancessour*, etc. De sorte que les terminaisons *eur* ne démontrent pas moins que les terminaisons *our* que les terminaisons *or* de la langue d'oïl doivent être entendues phonétiquement comme *oïꝺr*.

**72**. A en juger, cette fois encore, par les primitifs latins, un certain nombre de syllexes *oïꝺ* ont d'abord fait ou pu faire :

Soit *aïꝺ*, comme dans *cloïꝺ*, de *clavem*, *claïꝺ* ;

Soit *eïv*, comme dans *soïvte*, de *septa*, *seïvte* ; *boïvle*, de *betula*, *beïvle* ; *proïv-aire*, de *presbyterum*, *preïv-aire* ;

Soit *iïv*, comme dans *foïvgère*, de *filix*, et de *aria*, *ïer*, *er* : *fiïvg-ere* ;

Soit *uïv*, comme dans *roïvte*, de *rupta*, *ruïvte* ; *hoïvpe*, de *upupa*, *huïvpe* ; *oïv*, de *ubi*, *uïv* ; *coïvde*, de *cubitum*, *cuïvde* ; *escarboïvcle*, de *carbunculum*, *escarbuïvcle*.

**73. Syllexes iẅ.** — Il a aussi existé des syllexes *iïv* à l'origine de la langue.

Les mots : *viande*, de *vivenda* ; *gencive*, de *gengiva* ; *vive*, de *viva* ; *rive*, de *ripa* ; *guivre*, de *vipera* ; *endive*, de *intybum* ; *hiver*, de *hibernum* ; *livre*, de *liber* ; *livre*, de *libra* ; *livrer*, de *liberare* ; *niveau*, de *libella* dénotent des constructions primitives : *viïv-ande*, *genciïv*, *viïv*, *riïv*, *guiïvr*, *endiïv*, *hiïv-er*, *liïvr*, *liïvr*, *liïv-rer*, *niïv-eau*.

Il n'est pas douteux que *bibere* n'ait fait *biïvr* ; *piper*, *piïvr* ; *viburnum*, *viïv-orne*.

On trouve, en langue d'oïl, les trois mots : *cit*, de *civitas* ; *escrivre*, de *scribere* ; *iïve*, de *equa*, c'est-à-dire *ciïvt*, *escriïvre*, *iïve*, où l'emploi du *ïv* apovoyellal, et, par conséquent, celui du syllexe *iïv* se trouvent indiqués par la persistance du *t* (N° 21), l'emploi du *v* (N° 15), et l'intervention graphique de l'*e* muet final. (N° 457). Il est à croire, du reste, qu'on a prononcé d'abord *eïve*, au lieu de *iïve*.

**74.** Nous avons donné le nom de *concentration* au procédé suivant lequel la langue française primitive ramenait à l'identité d'une même voyelle

*e* les différentes voyelles *a*, *i*, *o*, *u*, à celle d'une même consonne *ŭ* ou *ĭ* les différentes consonnes apovoyellales soit *l*, *p*, *b*, soit *c*, *g*, *t*, *d*. C'est la même façon de procéder instinctive qui se retrouve, à titre de corollaire de la précédente, dans la constitution des syllexes postconsonnaux en *ŭ*, représentations de formes latines diverses ramenées à l'unité.

Les syllexes postconsonnaux en *ŭ* formaient, en d'autres termes, le terme commun où venaient aboutir beaucoup de syllexes postconsonnaux latins en *l*, *p*, *b*, *c*, *g*, *t*, *d*, *r*, *n*, des terminaisons *atus*, *itus*, *utus*, *orem*, *osus*, etc. C'était au profit du *ŭ* apovoyellal que s'effectuait la transformation des consonnes, plutôt qu'à celui du *ĭ*, qui cependant aurait pu résulter directement, le cas échéant, du *c*, du *g*, du *t*, et du *d*.

Les syllexes postconsonnaux en *ŭ* constituaient vraisemblablement, nous le répétons, (N° 59) la persistance dans la langue nouvelle de constructions couramment usitées dans l'idiome gaulois, auquel venaient se substituer, suivant les rencontres, le latin littéraire, le latin vulgaire, et finalement le latin profondément remanié des masses populaires.

Entre les syllexes postconsonnaux en *ŭ*, ceux qui, par leur grand nombre, se posent le plus expressément à titre de résultats et d'attestations de la concentration des constructions latines, sont les syllexes *eŭ*, constitués, à ce point de vue, sous l'influence de la permutation commune des voyelles en *e*, (N° 8) ou, ce qui revient au même, sous celle de l'identification des syllexes antérieurs *aŭ*, *oŭ*, *uŭ*, *iŭ* en *eŭ*.

**75.** La concentration phonétique effectuée à l'origine de la langue semble, sous quelque aspect qu'on l'envisage, et quelle qu'en soit aussi la raison d'être dynamique, avoir eu grammaticalement pour cause l'infériorité intellectuelle du peuple gaulois relativement à la pensée commune des Romains, et aux signes qui en étaient l'expression.

L'idiome nouveau, élaboré par les masses incultes, devait méconnaître fréquemment les détails des choses, et ne retenir de celles-ci que les points principaux. Il devait procéder par groupes, sous l'influence de ce genre de synthèses aveugles et infécondes qui, au lieu de superposer aux objets une abstraction capable de les résumer sans les mutiler, n'en ramènent la diversité à l'uniformité, et la pluralité à l'unité que parce qu'elles les méconnaissent en partie.

La langue envisagée dans son ensemble, les mots, les constructions élémentaires, les lexes même, devaient subir un mouvement de retrait calqué sur celui de la pensée enveloppée, et s'aider, à cet effet, d'un côté, des habitudes antérieures de la prononciation, de l'autre, des affinités dynamiques des voyelles et des consonnes.

**76. Syllexes renversés en ẅ.** — La consonne *ẅ* se plaçait, le cas échéant, à la suite d'une première consonne appuyée sur une voyelle, et donnait ainsi naissance à une construction postconsonnale endotérale propre renversée.

Citons : *cerẅ*, cerf, de *cervum ; nerẅ*, nerf, de *nervum ; serẅ*, serf ou serve, de *servum* ou *serva* ; que je *serẅ*, serve, de *serviam* ; *perẅ-enche*, pervenche, de *pervinca ; corẅ-eau,* corbeau, de *corvellum*.

On trouve, en langue d'oïl : *salve, salŭ*, de *salva* ; *calf, calŭ*, de *calvum*.

Citons aussi : *cerŭ*, dans *cerŭ-eau*, de *cerebellum* ; *verŭ*, dans *verŭ—eine*, verveine, de *verbena* ; *merŭ*, dans *merŭ—eille*, de *mirabilia*, où, tant était grande la tendance de l'époque à se servir du *ŭ* apovoyellal, le *b* a été changé en *ŭ*, quoiqu'il fût séparé de la voyelle par un *r*. (N° 23).

Citons enfin la permutation, purement analogique, et, par ce motif, très concluante à cet égard, du *g* en *ŭ* (N° 57) dans *corŭ—ée*, corvée, de *corrogata*.

Les constructions endotérales renversées en *ŭ*, dont on retrouve encore un exemple dans le mot *cerŭ—oise*, cervoise, de *cervisia*, emprunté, par les Romains, à la langue gauloise, paraissent, d'après cela, avoir été familières à cette dernière, comme elles l'étaient au latin : *cerŭ—um*, *nerŭ—um*, etc.

**77. Syllexes postconsonnaux en ĭ.** — Il existait dans la langue française primitive d'autres constructions postconsonnales caractéristiques, dont l'usage n'était pas, selon qu'il semble, anssi fréquent que celui des syllexes en *ŭ*, mais qui avaient cependant aussi une grande importance, et qui présentaient d'ailleurs avec ceux-ci le caractère commun de résulter de l'emploi d'une consonne alternante à la suite d'une voyelle.

Nous voulons parler des syllexes postconsonnaux en *ĭ*, ou, plus précisément, des syllexes *aï*, *eï*, *oï*, *uï*, *iï*, dont la voyelle était accompagnée soit de la seule consonne *ĭ* soit de cette consonne compliquée elle-même d'une ou de plusieurs autres consonnes.

Que l'*i* graphique, en effet, dont sont suivies certaines voyelles également graphiques, comme dans *ai, ei, oi*, etc., se soit autrefois fait entendre avec le son de *ï*, cela résulte du peu de probabilité (N° 18) qu'on ait émis de suite deux voyelles *a* et *i*, *e* et *i* etc., telles que la seconde fût, en outre, une alternante susceptible d'être ramenée à une forme consonnale plus aisée. On prononçait certainement : *aï*, *eï*, etc.

**78.** Il est, d'un autre côté, de génie orthographique de la langue française de placer, particulièrement au féminin, un *e* muet à la suite des consonnes qui se font entendre (N° 457), et l'on est en droit de penser que si la consonne *ï* a été autrefois prononcée à la suite des voyelles, elle n'a pas été traitée différemment des autres consonnes, et qu'elle a été elle-même suivie d'un *e* muet.

Or, puisqu'on trouve précisément écrit avec un *e* muet final les substantifs : *orfraie*, *baie*, *futaie* *ivraie*, *laie*, *paie*, *plaie*, *saie*, *taie*, *craie*, *raie*, *braie*, *claie*, *voie*, *oie*, *lamproie*, *joie*, *courroie*, *foie*, *proie*, *soie*, *truie*, etc., c'est un motif de conclure qu'on a autrefois prononcé : *orfraï*, *baï*, *futaï*, *ivraï*, etc.

On écrit semblablement avec un *e* muet final les verbes : je *raie*, je *balaie*, je *bégaie*, je *déblaie*, je *broie*, je *ploie*, j'*envoie*, je *noie*, je *tutoie*, il *aboie*, etc., qui ont fait phonétiquement, dès lors : je *raï*, je *balaï*, je *bégaï*, je *déblaï*, je *broï*, je *ploï*, etc.

N'écrit-on pas encore avec un *e* muet final l'interjection *aïe*, en prononçant *aï?* C'est, à vrai

dire, le dernier exemple subsistant dans la langue classique du concours de l'ancienne prononciation en *ï* et de l'ancienne orthographe en *e*.

Les choses se passaient d'une façon analogue dans le corps des mots. On continue à écrire : *paiement*, *tutoiement*, *aboiement*, etc., et l'on prononçait : *païment*, *tutoïment*, *aboïment*, etc.

**79**. On peut joindre à ces considérations que la consonne *ï* se retrouve fréquemment dans les dérivés et les alliés des mots qui actuellement n'en font plus usage que graphiquement.

Nous disons tout à la fois : *craie* et *crayon*, *crayeux*; *rais* et *rayon*; *toi* et *tutoyer*; *étai* et *étayer*; *essai* et *essayer*; *balai* et *balayer*; *voie* et *voyer*, *envoyer*, *dévoyer*; *soie* et *soyeux*; *roi* et *royaume*, *royauté*; *loi* et *loyal*, *loyauté*.

Le verbe *être* fait, d'un côté, au présent du subjonctif : *sois*, *soit*, *soient*, et, d'un autre côté : *soyons*, *soyez*. Le verbe *avoir* fait aussi, d'un côté : *aie*, *aies*, *ait*, etc., et, d'un autre côté : *ayons*, *ayez*, *ayant*. On dit sans *ï* : je *festoie* et avec un *ï* : nous *festoyons*.

**80**. L'emploi du *ï* apovoyellal ressort, avec la plus complète évidence, de la mesure des vers dans l'ancienne langue.

Devant une consonne, *meie* et *moie*, *teie* et *toie*, *seie* et *soie*, par exemple, avaient deux syllabes : *me—ïe*, *te—ïe*, etc. ; *esteie* et *estoie*, *esteies* et *estoies*, *noçoie*, *prenoient*, *voioient*, *amoient* en avaient trois : *es—te—ïe*, *es—to—ïe*, *etc.* ; *essereie* et *esseroie*,

*assaudroie* en avaient quatre : *es — se — re — ïe*, *es—se—ro—ïe*, *as—sau—dro—ïe*.

**81.** Il y a lieu de remarquer que, de nos jours même, on prononce encore couramment dans certains patois, tels que ceux des environs de Mézières : *doï*, pour doigt ; *voï*, pour voie ; *oï*, pour oie ; *lamproï*, pour *lamproie* ; *craï*, pour craie ; *haï*, pour haie ; *braï*, pour braie ; *cloï*, pour claie ; *trouï*, pour truie, etc.

On conjugue d'une façon analogue : je *ploï*, je ploie ; je *roï*, je raie ; je *broï*, je broie ; je *loï*, je lie ; je *noï*, je noie ; j'*envoï*, j'envoie ; je *nettoï*, je nettoie ; je *tutoï*, je tutoie ; je *foï*, je fouis ; il *aboï*, il aboie ; que je *croï*, que je croie, etc.

Les patois sont composés d'anciennes formes attardées parmi les masses. On peut s'en aider fructueusement pour se rendre compte de la façon dont les choses se passaient autrefois, et, dans la circonstance actuelle, elles corroborent pleinement les données fournies par l'orthographe et la prononciation, tant de la langue classique, que de la langue d'oïl.

**82. Syllexes aï.** — Citons, comme exemples de syllexes postconsonnaux *aï* transportés directement du latin en français : *maïre*, maire, de *major*, *maïor* ; *maï*, mai, de *maium*.

Il existe aussi quelques constructions *aï* qui procèdent de constructions latines *ae* : *aï—rain*, airain, de *aeramen*. En langue d'oïl, les articles : *lai*, *à lai*, *de lai*, *en lai*, c'est-à-dire : *laï*, *à laï*, *de laï*, *en laï* proviennent du latin *illae*.

Le plus ordinairement, les syllexes postconsonnaux *aï* se sont formés par la permutation soit de *c* et de *g* (N° 17), soit de *t* et de *d* (N° 19) apòvoyellaux en *ï* : ***plaïd***, plaid de ***placitum*** ; *laït*, lait, de *lactem* ; *plaï*, plaie, de ***plaga*** ; *maïs*, mais, de *magis*; *palaï*, palais, de ***palatum*** ; je *vaï*, je vais, de *vado*.

En langue d'oïl : *faitre*, *faïtre*, de *factor*; *paienor*, *paï—enor*, de *paganorum* ; *salvaire*, *salvaïre*, de *salvator*; tu *vais*, tu *vaïs*, de *vadis*.

Il s'est aussi formé des syllexes *aï* par l'épenthèse de la consonne *ï* entre la voyelle d'appui et la consonne dont elle était immédiatement suivie en latin : *naïn*, nain, de *nanum* ; *daïm*, daim, de *dama*, etc.

En langue d'oïl : *aingles*, *aïngles*, de *angelus*; *compain*, *compaïn*, de *cum* et de *panem*, etc.

**83. Syllexes eï.** — Il y a eu transport en français, sous la forme *eï*, d'une construction postconsonnale latine en *ē* dans *peïne*, peine, de *pœna*.

Le plus ordinairement, les syllexes *eï* sont résultés, avec ou sans changement de la voyelle latine, de la permutation soit de *c* et de *g*, soit de *t* et de *d* apovoyellaux en *ï* : *orteïl*, orteil, de *articulum*; *abeïlle*, abeille, de *apicula*. En langue d'oïl : *reis*, *reïs*, de *rex*; *poverteit*, *poverteï*, de *paupertatem* ; *poesteit*, *poesteï*, de *potestatem*; je *crei*, je *creï*, de *credo*.

La langue française naissante a formé aussi des syllexes *eï* par voie d'épenthèse : *freïn*, frein, de *frenum*; *pleïn*, plein, de *plenum* ; *seïn*,

sein, de *sinum*. En langue d'oïl : *proveire, proveïre*, de *presbyterum* ; *ameir, ameïr*, de *amare* ; *moveir, moveïr*, de *movere* ; *treis, treïs*, de *tres*.

Il est présumable qu'on a dit, à l'origine : *aï*, au lieu de *eï*, dans *povertaï, poestaï* ; *oï*, au lieu de *eï*, dans *poïn* ; *iï*, au lieu de *eï*, dans *artiïl, abiïl, siïn, proviïre*.

**84. Syllexes oï.** — La langue française ancienne faisait aussi usage de syllexes *oï*.

La consonne apovoyellale *ë* a été transportée du latin en français sous la forme *ï* dans *foïn*, foin, de *foenum*.

Les syllexes *oï* sont résultés fréquemment de la permutation des gutturales et des dentales en *ï* : *voïs*, voix, de *vox* ; *roï*, roi, de *regem* ; *poïng*, poing, de *pugnum* ; *noïr*, noir, de *niger* ; *soïe*, soie, de *seta* ; *monnoïe*, monnaie, autrefois monnoie, de *moneta* ; *beffroï*, beffroi, du radical allemand *fred* ou *vrit*.

Les syllexes postconsonnaux *oï* se sont aussi constitués par voie d'épenthèse : *chanoïne*, chanoine, de *canonicum* ; *moïns*, moins, de *minus* ; *soïr*, soir, de *serum* ; *poïl*, poil, de *pilum* ; *poïs*, pois, de *pisum*. En langue d'oïl : *espois, espoïs*, épais, de *spissus*.

Les pronoms *me, te, se*, accentués en latin, ont donné, par voie d'épithèse : *moï*, moi ; *toï*, toi ; *soï*, soi, et il faut rapporter au même procédé de formation les adjectifs possessifs de la langue d'oïl : *moie, toie, soie*, c'est-à-dire : *moï, toï, soï*.

Les syllexes *oï* se sont enfin établis par voie de métathèse : *voïe*, voie, de *via* ; *foï—son*, foison, de

*fusionem ; moïs—son*, moisson, de *messionem ; foïre*, foire, de *feria ; croïstre*, croître, de *crescere*. En langue d'oil : *dois*, *doïs*, dais, de *discus*.

Il y a lieu d'admettre, en raison de la forme des primitifs latins, qu'un certain nombre de syllexes *oï* ont été, à l'origine, soit des syllexes *aï*, comme dans *vaï*, de *via* ; soit des syllexes *eï*, comme dans *seï*, de *seta* ; soit des syllexes *uï*, comme dans *puïn*, de *pugnum* ; soit enfin des syllexes *iï*, comme dans *niïr*, de *niger*. La forme *eï* a été, en particulier, dans beaucoup de rencontres, soit qu'elle provînt directement du latin, soit qu'elle impliquât une permutation préalable de *a*, *u*, *i* en *e*, (N° 8) un acheminement à la forme *oï*. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons. (N° 228).

**85. Syllexes uï.** — Les syllexes postconsonnaux *uï*, qu'il est possible d'inférer, tant de la structure des mots graphiques, que de celle des primitifs latins, sont rares, et sont résultés soit de la permutation des gutturales en *ï* : *duïre*, duire, de *ducere ; luïre*, luire, de *lucere ; fuïr*, fuir, de *fugere* ; soit de la métathèse du *ï* : *juïn*, juin, de *junium*.

L'induction peut encore les retrouver, avec vraisemblance, dans quelques cas où, comme nous venons de le dire, ils sont devenus *oï : puïn*, poing, de *pugnum ; cuïn*, coin, de *cuneum*.

**86. Syllexes iï.** — Il ne reste pas de traces des syllexes postconsonnaux *iï* dans la langue écrite. L'induction seule les retrouve dans quelques rencontres, où ils sont devenus *eï* (N° 83) ou *oï* (N° 84) :

*artiïl, niïr,* ainsi que dans d'autres cas où ils se sont ultérieurement modifiés d'une façon encore plus radicale : *cyïn,* cygne, de *cycnum* ; *diïn,* digne, de *dignum* ; *maliïn,* maligne, de *maligna.*

**87.** Non seulement, en résumé, les syllexes postconsonnaux en *ï*, que cette consonne *ï* demeurât seule, ou qu'elle fût suivie d'une ou de deux consonnes, étaient nombreux dans la langue française naissante, mais ils avaient, à la ressemblance des syllexes en *ŵ*, une puissance d'assimilation assez intense pour ramener à l'identité de structure, par voie de concentration directe ou analogique, des constructions latines de différents types.

Les syllexes postconsonnaux en *ï* rentraient, en d'autres termes, dans le génie de la langue primitive, et l'on est en droit de conclure de là qu'ils résultaient, aussi bien que les syllexes en *ŵ*, (N° 74) du transport en latin de certaines allures de prononciation de la langue nationale des Gaulois : nos aïeux terminaient en *ï* beaucoup de syllabes, finales ou autres. (N° 16).

Il y a cependant une différence considérable à signaler entre les syllexes postconsonnaux en *ï*, et les syllexes postconsonnaux en *ŵ*.

La consonne *ŵ* est intervenue analogiquement, soit par permutation, en remplacement de consonnes *c, g, t, d, r, n,* (N° 74) soit par épenthèse, devant la consonne *r*. (N° 66). La consonne *ï* n'a remplacé analogiquement aucune autre consonne, et elle n'est intervenue épenthétiquement devant le *l*, auquel on peut joindre, sous ce rapport, le *m,* (N° 40) que dans un très petit nombre de cas.

La consonne *ĭv* a souvent évincé analogiquement le *ĭ*, au point de vue de la permutation, et à celui de l'épenthèse, tandis que le *ĭ* n'a été préféré au *ĭv* que tout à fait exceptionnellement, devant le *l* ou le *m*.

Les syllexes postconsonnaux en *ĭv* étaient donc plus actifs, plus féconds que les syllexes en *ĭ*. Ils étaient, par ce motif, plus nombreux, et ils constituaient, de préférence, les terminaisons des mots, et les segments apovoyellaux des articulations. Ils rentraient plutôt que les syllexes en *ĭ* dans le génie de la langue française primitive, et tout d'abord dans celui de la langue gauloise.

Nous aurons occasion de revenir (N° 384) sur cette question de la différence, et, au fond, de l'antagonisme des syllexes postconsonnaux en *ĭv*, et des syllexes postconsonnaux en *ĭ*.

**88. Syllexes postconsonnaux renversés en Ĭ.** — Il y a lieu de rattacher au groupe des syllexes postconsonnaux en *ĭ* ceux où cette consonne *ĭ*, au lieu de se trouver en contact immédiat avec la voyelle d'appui, en était séparée par une des liquides *l* ou *n*.

On a pu dire, en effet, comme conséquence de l'emploi d'un *ĭ* ou d'un *ĕ* latin à la suite d'un *l* ou d'un *n* : *aumalĭ*, aumaille, de *animalia* ; *alĭ*, ail, de *allium* ; *palĭ*, paille, de *palea* ; *malĭ*, mail, de *malleum* ; *valĭ*, vaille, de *valeam* ; *conselĭ*, conseil, de *consilium* ; *cilĭ*, cil, de *cilium* ; *sourcilĭ*, sourcil, de *supercilium* ; *filĭ*, fille, de *filia* ; *familĭ*, famille, de *familia* ; *coquilĭ*, coquille, de *conchylium* ; *aranĭ*, aragne, de *aranea* ; *chatanĭ*, chataigne, de *castanea* ;

*tenï,* teigne, de *tinea*; *vinï*, vigne, de *vinea*; *linï*, ligne, de *linea*; *idonï*, idoine, de *idoneum*.

Il y a cependant lieu de croire, nous le répétons, (N° 48) qu'on avait procédé les plus ordinairement par métathèse en ce qui concernait le *l*, comme, du reste, en ce qui concernait le *n*, et que l'on disait, à la suite d'un remaniement de la construction originelle : *aumaïl*, *aïl*, etc., comme *araïn*, *chataïn*, etc.

En toute hypothèse, les syllexes renversés en *ï* forment le pendant des syllexes renversés en *ŵ*, et sont, dans la mesure où ils ont été employés, une attestation de la tendance qu'avait la prononciation ancienne à se servir de la consonne alternante *ï* à la suite d'une voyelle.

**89. Syncope ou permutation des consonnes médianes.** — Les mots français ne se sont pas uniquement formés des mots latins correspondants en laissant tomber la voyelle atone unique, ou les deux voyelles atones finales, et en optant diversement entre les consonnes apovoyellales demeurées attachées à la voyelle tonique. Cette loi de dérivation, qui régit la dernière partie des mots français, a été corroborée par d'autres procédés, qui concernent spécialement la partie antérieure des mêmes mots, et que nous allons successivement passer en revue.

Pour mettre le plus d'ordre possible dans notre analyse, nous envisagerons les mots latins selon le nombre de syllabes qu'ils comportent, et la position qu'y occupe l'accent tonique.

Il n'y a rien à dire des monosyllabes, des dissyllabes, ni des trisyllables accentués sur l'antépénultième syllabe, puisque ces trois espèces de mots n'ont pu donner que des monosyllabes français.

**90**. Les trisyllabes latins accentués, comme c'est le cas le plus ordinaire, sur la pénultième syllabe, donnent, au contraire, naissance à des dissyllabes, et l'on appelle consonne *médiane* celle qui, séparant, le cas échéant, la voyelle tonique de l'atone dont elle est précédée, sert, en conséquence, d'articulation monosegmentaire à ces deux voyelles.

Or, la consonne dont il s'agit, a été le plus souvent retranchée lorsque c'était un *t* ou un *d*. On a fait, par exemple: *muer*, de *mutare*; *cruel*, de *crudelem*; *suer*, de *sudare*; *trahir*, de *tradere*; *moelle*, de *medulla*.

En langue d'oïl: *chaene*, de *catena*; *sueur*, de *sutorem*; *veel*, de *vitellum*; *meür*, de *maturum*; *roond*, de *rotundum*; *poeste*, de *potestas*; *pooir*, de *potere*; *boel*, de *botellum*; *doer*, de *dotare*; *roer*, de *rotare*; *féal*, de *fidelem*; *caer*, *chaer*, *cheoir*, de *cadere*; *veoir*, de *videre*; *noer*, de *nodare*; *seoir*, de *sedere*.

D'une façon générale, la langue française naissante semble avoir eu peu de sympathie pour les dentales. Elle les a rejetées, non seulement lorsqu'elles constituaient les articulations simples des atones initiales et des toniques, mais dans d'autres rencontres où elle aurait pu les conserver: *clore*, de *claudere*; *conclure*, de *concludere*.

C'est par le même motif qu'au lieu de les retrancher en qualité de consonnes médianes, elle les a quelquefois permutées en *ï* : *creï—ance*, croyance, de *credentia*; *boï—au*, boyau, de *botellum* ; *caï—er*, cahier, de *quaternum*; *caï—ère*, chaise, en patois picard, de *cathedra*. Elle les a aussi permutées en *ü* : *poü—oir*, *aü—ulterie*, *maü—eur*.

**91.** La consonne médiane a quelquefois aussi été retranchée lorsque c'était un *c* ou un *g*. On a fait, en langue d'oïl : *loer*, de *locare; seür*, de *securum*, et, d'après la structure des primitifs, probablement : *ve—int*, de *viginta*, *tre—ante*, de *triginta*.

Mais les gutturales se sont ordinairement changées en *ï* dans les mêmes conditions d'emploi : *pleï—er*, ployer, de *plicare*; *doï—en*, doyen, de *decanum*; *noï—er*, noyer, de *necare*; *joï—au*, joyau, de *jocalem* ; *roï—al*, royal, de *regalem*; *loï—al*, loyal, de *legalem* ; *paï—en*, payen, de *paganum*.

En langue d'oïl : *noier*, *noï—er*, de *negare*; *preier*, *preï—er* et *proier*, *proï—er*, de *precari* ; *loier*, *loï—er*, de *ligare*.

**92.** Lorsque la consonne médiane était une labiale, on l'a permutée en *ü* apovoyellal, conformément à la tendance qui portait la prononciation de l'époque à faire usage de segments apovoyellaux. (N° 16).

Étant donné un *p*, on a formé : *cheü—eu*, cheveu, de *capillum*; *cheü—être*, chevêtre, de *capistrum* ; *neü—eu*, neveu, de *nepotem*; *saü—on*, savon, de

*saponem ; saϋ—oir*, savoir, de *sapere* ; *raϋ—ir*, ravir, de *rapere* , *echeϋ—in*, échevin, de *skepeno*.

Etant donné un *b*, on a formé : *hiϋ—er*, hiver, de *hibernum ; aϋ—oir*, avoir, de *habere ; taϋ—erne*, taverne, de *taberna* ; *soϋ—ent*, souvent, de *subinde* ; *cheϋ—al*, cheval, de *caballum ; aϋ—ant*, avant, de *ab ante ; coϋ—er*, couver, de *cubare*.

On peut induire : *viϋ—orne*, viorne, de *viburnum ; taϋ—on*, taon, de *tabanum*.

A plus forte raison, a-t-on utilisé les segments apovoyellaux *ϋ* lorsque la langue latine s'est trouvée en mesure de les fournir directement : *leϋ—ain*, levain, de *levamen* ; et l'on peut induire, à cet égard : *paϋ—on*, paon, de *pavonem* ; *viϋ—ande*, viande, de *vivenda*.

Une remarque du même genre s'applique aux segments apovoyellaux *ï* : *maï—eur*, mayeur, de *majorem*. On peut induire : *peï—or*, pire, de *pejorem*.

**93**. On a conservé quelques consonnes liquides qui auraient pu être retranchées à l'imitation des dentales et des gutturales : *menu*, de *minutum ; grenu*, de *granosum ; fameux* de *famosus*.

En langue d'oïl : *sereur*, de *sororem*.

On trouve cependant, en langue d'oïl, grâce à la syncope du *n* : *meü*, au lieu de *menu*.

Il est arrivé que l'atone placée devant la tonique a été retranchée, et que la consonne dont elle était précédée, s'est rattachée à la voyelle tonique : *vraï*, vrai, de *veracem* ; *coïn*, coing, de *cydonium*.

En langue d'oïl : *dreit*, *dreït*, de *directum*.

**94**. Le cas s'est présenté toutefois qu'au lieu d'une consonne médiane unique interposée entre la voyelle tonique et la voyelle initiale, il s'en est rencontré deux.

On a quelquefois conservé les consonnes : *por—ter*, de *portare; dor—mir*, de *dormire*; *ar—moire*, de *armarium*; *ar—mée*, de *armata*; *por—tier*, de *portarium*; *porcher*, de *porcarium*; *chan—teur*, de *cantorem*; *en—fant*, de *infantem*; *ser—pent*, de *serpentem*; *pas—teur*, de *pastorem*, et, avec métathèse : *gren—ïer*, de *granarium*; *pan—ïer*, de *panarium; fum—ïer*, de *fimarium*; *den—ïer*, de *denarium*.

Lorsque la première des deux consonnes médianes était *l*, *p*, *b* ou *c*, elle a été permutée en *ïb* ou en *ï* apovoyellal.

On a dit de cette façon :

Avec un *l* : *faïb—con*, de *falconem*; *poïb—mon*, de *pulmonem; païb—pière*, de *palpebra; aïb—bour*, de *alburnum*; *aïb—naie*, de *alnetum*; *soïb—ci*, de *solsequium*;

Avec un *p* : *aïb—ril*, de *aprilem*; *piïb—ïon*, de *pipionem*; *seïb—tembre*, de *september;*

Avec un *b* : *suïb—jet*, de *subjectum*; *soïb—mis*, de *submissus*; *aïb—bé*, de *abbatem*;

Avec un *c : laï—ser*, de *laxare; eï—saim*, de *examen*. En langue d'oïl : *oï—tauve*, de *octavum*.

On a construit, d'une façon analogue, avec épenthèse d'un *ïb* : *coïb—leur*, couleur, de *colorem; soïb—loir*, souloir, de *solere*; *coïb—ronne*, couronne, de *corona*; *foïbr—mi*, fourmi, de *formica; gloïb—ton;* glouton, de *glutonem*.

**95**. On a procédé diversement dans les autres cas, qu'il n'y eût que deux, ou qu'il y eût plus de deux consonnes médianes, suivant la nature, le nombre et la disposition de ces consonnes, y compris celles qui viennent se placer, par métathèse, entre les voyelles.

Le *n* apovoyellal s'est quelquefois (nº 28) changé en *ïv*: *coïv—vent*, de *conventum*; *coïvs—ter*, de *constare; Coïvs—tances*, de *Constantia.*

Dans d'autres rencontres, on a laissé tomber le *n*, et déplacé le *ï* : *maï—son*, de *mansionem*; *toï—son*, de *tonsionem*.

On a formé *eïv—ïer*, de *aquarium*, en laissant tomber le *q*, ou en le permutant analogiquement en *ïv* (nº 54) et en faisant intervenir le *ï* devant l'*e* par métathèse.

L'articulation s'est pareillement accrue d'un *ï* emprunté à la terminaison dans *aïv—bïer*, de *albarium*.

Dans *noïv—rir*, de *nutrire*, et *poïv—rir*, de *putrere*, le *t* a été remplacé analogiquement (Nº 65) par un *ïv*.

Il y a eu métathèse réciproque du *ï* et du *s* dans *faï—san*, de *phasianum ; moï—son*, de *messionem ; foï—son*, de *fusionem*.

On a formé *moï—en*, de *medianum*, en laissant tomber le *d*. (Nº 90).

Dans *oï—nïon*, de *unionem*, on a, en conservant les deux consonnes médianes, répété le *ï*, par métathèse et épenthèse, à la suite de la voyelle initiale *u* devenue *o*. Le mot *seï—nïeur*, seigneur, de *seniorem*, s'est comporté de la même façon.

Ce qui semble dominer dans les exemples de ce genre, et dans ceux que nous avons cités précédemment, c'est la tendance à composer l'articulation de deux segments reliés par une suite endotéroïdale propre, (M—N° 266) et à constituer le premier au moyen d'une alternante *ïv* ou *ï*.

On a conservé l'articulation latine sans modification lorsque, construite avec la consonne *ïv*, elle était de forme endotérale renversée : *serïv—ient*, sergent, de *servientem*; *corïv—eau*, corbeau, de *corvellum* ; *curïv—er*, courber, de *curvare*; *verïv—is*, brebis, de *vervecem*.

**96.** Il y aurait lieu, semble-t-il, de rattacher aux trisyllabes latins accentués sur la pénultième syllabe le dissyllabe *spatium*, qui devenait *espatium*, selon la façon populaire de prononcer, à son passage dans la langue nouvelle; que l'on rencontre, en effet, dans la basse latinité sous la forme *ispatium*, et qui a donné naissance au mot français *espace*.

La même observation s'applique à *sponsus*, à *stella*, à *spongia*, à *stuppa*, à *spina*, etc., qui sont devenus respectivement : *espoux*, *estoile*, *esponge*, *estoupe*, etc.

Mais un examen plus approfondi fera reconnaître (N° 105) que, dans la pensée grammaticale de l'époque, la particule prosthétique *es* demeurait en dehors du mot latin envisagé, n'augmentait pas le nombre de ses syllabes, et n'exerçait, en conséquence, aucune influence sur sa transformation en mot français.

**97**. Les mots latins de quatre syllabes qui ont l'accent tonique sur l'antépénultième syllabe, se sont comportés, puisqu'ils laissaient tomber deux voyelles atones finales, au lieu d'une seule, à la ressemblance des trisyllabes accentués sur la pénultième syllabe. Ils ont donné naissance à des dissyllabes, et se sont conformés aux règles qui concernent les consonnes médianes.

Un certain nombre d'entre eux ont maintenu la consonne médiane unique ou les consonnes médianes: *tenaille*, de *tenacula; péril*, de *periculum; orteil*, de *articulum; corneille*, de *cornicula; vermeil*, de *vermiculum; ensuble*, de *insubulum.*

La langue d'oïl: *genouil*, de *genuculum; verrouil*, de *veruculum.*

Le fait s'est produit, en .particulier, lorsque le segment apovoyellal tiré directement du latin était l'alternante *ïb*: *oïb—aille*, ouaille, de *ovicula.*

Les quadrisyllabes dont il s'agit, ont, le cas échéant, permuté *l*, *p*, *b* des segments apovoyellaux en *ïb*: *coïb—pable,* coupable,de *culpabilem; eïb—esque*, évêque, de *episcopum*; *preïb—ost*, prévôt, de *praepositum*; *aïb—rone*, aurone, de *abrotonum.*

En langue d'oïl: *proveire*, *proïb—eire*, de *presbyterum*, avec syncope du *s*.

Le quadrisyllabe *craticula* a laissé tomber (n° 93) la voyelle initiale : *cr.. ic. l.*, *griïl*, gril.

**98**. Les deux trisyllabes latins : *scandalum* et *stabulum*, qui, accentués sur l'antépénultième syllabe, ont préposé un *e* devant le *s*, sont devenus, en

conséquence, des quadrisyllabes : *escandalum*, *estabulum*. Il ont donné, comme les quadrisyllabes d'origine semblablement accentués, des dissyllabes français : *esclandre*, *estable*.

Mais il y a lieu de faire,de nouveau, toutes réserves relativement au rôle réellement joué par la particule *es*. En fait, ce rôle a été grammaticalement nul, (N° 105) et les dissyllabes dérivés se réduisent à des monosyllabes : *clandre*, *table*.

**99. Syncope des voyelles médianes.** — Lorsque le primitif latin se composait de quatre syllabes, et avait, comme cela était de règle, l'accent tonique placé sur la pénultième syllabe, la langue naissante recourait à un procédé nouveau, analogue, il est vrai, à celui de la syncope de la consonne médiane, mais beaucoup plus radical : la syncope de la voyelle atone ou *médiane* brève placée immédiatement devant la tonique, c'est-à-dire entre la voyelle initiale et la voyelle tonique.

On a formé, par exemple : *clar—té*, de *claritatem* ; *cler—gé* ; de *clericatum* ; *pos—ture* ; de *positura* ; *as—nier*, de *asinarium* ; *san—té*, de *sanitatem* ; *ciw—té*, de *civitatem* ; *sangl—ier*, de *singularem* ; *boucl—ier*, de *buccularium* ; *ofr—ande*, de *offerenda* ; *bon—té*, de *bonitatem* ; *sem—bler*, de *simulare* ; *sew—rer*, de *séparare* ; *naw—ger*, de *navigare* ; *liw—rer*, de *liberare* ; *hos—tel*, de *hospitale* ; *com—té*, de *comitatum* ; *com—bler*, de *cumulare* ; *cer—cler* , de *circulare* ; *cher—té*, de *caritatem* ; *blas—mer*, de *blasphemare* ; *ven—ger*, de *vindicare* ; *poi—trail*,

de *pectorale*; *oiv—rer*, de *operare*; *mas—cher*, de de *masticare*; *man—ger*, de *manducare*; *cheiv—tel*, de *capitale*.

La voyelle médiane brève tombait également dans le latin populaire : *citatem*, pour *civitatem*; *vetranus*, pour *veteranus*.

**100**. Dans les exemples que nous venons de citer, et dans tous ceux du même genre, les quadrisyllabes latins se comportent comme s'ils étaient composés de deux dissyllabes successifs, ayant l'accent tonique, le premier, sur la syllabe initiale, le second, sur la pénultième.

A ce point de vue, le mot *positura* se divise en deux parties : *posi—tura*, et comporte deux centres d'attraction, de formation: l'*o* et l'*u*. Ce dernier laisse tomber l'atone finale *a*, et retient la consonne apovoyellale *r*. Le premier laisse tomber l'atone médiane *i*, jouant, à son égard, le rôle de finale, et retient la consonne *s*. On obtient, en définitive, de cette façon, le mot nouveau : *pos—tur*.

La partie *posi* du primitif s'est comportée, de tout point, comme la partie *tura*. L'*o* de *posi*, frappé vraisemblablement d'un accent tonique d'une certaine énergie, correspond à l'*u* de *tura*, qui supporte l'accent principal ; l'*i* de *posi*, à l'*a* de *tura*, et, dans le mot reconstitué, la syllabe *pos*, à la syllabe *tur*.

**101**. La plupart du temps cependant, à l'imitation de ce qui concerne les syllabes finales de tous les mots indistinctement, (N° 52) et de ce qui se passe

dans les dissyllabes français issus des trisyllabes latins, (N° 89) le procédé général de formation des mots de la langue nouvelle, par le moyen de la chute de la voyelle médiane, s'est compliqué, à différents titres, suivant le nombre et la nature des consonnes interposées entre les deux voyelles conservées, suivant aussi les syncopes, les permutations, les métathèses, les épenthèses dont elles étaient l'occasion.

On a formé avec un *ŵ* dépendant de la première voyelle : *saŵ—saie*, saussaie, de *salicetum* ; *seŵ—rer*, sévrer, de *separare* ; *oŵ—rer*, ouvrer, de *operari* ; *doŵ—ter*, douter, de *dubitare* ; *liŵ—rer*. livrer, de *liberare* ; *feŵr—ïer*, février, de *februarium*. Le ï apovoyellal de ce dernier mot est venu prendre place dans l'articulation, en qualité de consonne épivoyellale.

En langue d'oïl : *auquans*, *aŵ—quans*, de *aliquantus* ; *dougé*, *doŵ—gé*, de *delicatum*.

On a formé avec un segment apovoyellal ï : *poï—trail*, poitrail, de *pectorale ; coï—der*, cuider, de *cogitare* ; *jaï—lir*, jaillir, de *jaculare ; plaï—der*, plaider, de *placitare*.

Dans *collocare*, les deux *l* se sont confondus (n° 54), en ne donnant naissance qu'à un seul *ŵ : coŵ—cher*, coucher.

Le *t* est tombé dans *mas—cher*, pour *mast—cher*, de *masticare*, et dans *an—cestre*, pour *ant—cestre*, de *antecessor*. Il a persisté dans *sen—tier*, de *semitarium*.

Le *d* est tombé dans *praï—cher*, prêcher, de *praedicare*, et dans *man—ger*, de *manducare*.

Le *n* est tombé dans *se—mer*, pour *sem—ner*, de *seminare*.

Dans *sembler*, de *simulare*, et dans *combler*, de *cumulare*, la syncope de la voyelle médiane *u* s'est compliquée de l'épenthèse d'un *b*. (N° 45).

Dans *sangl—ïer*, de *singularem*, le *ï* est une épenthèse.

**102.** Lorsque l'atone médiane était longue dans les mots de quatre syllabes accentués sur la pénultième syllabe, au lieu d'être brève, elle persistait en français.

Tel était le cas pour : *ligationem, liaï—son,* liaison; *venationem, venaï—son,* venaison; *orationem, oraï—son*, oraison ; *argentarium, argentier* ; *dilatare, delaï—er*, délayer ; *laborare, laboŭ—rer*, labourer; *denudare, dénuer* ; *invadere, envahir* ; *adcaptare, acheŭ—ter*, acheter ; *obedire, obéir* ; *ascultare* pour *auscultare, escoŭ—ter*, écouter ; *abortare, aŭ—orter*, avorter ; *salutare, saluer* ; *sacramentum, sacrement* ; *peregrinum, pélerin* ; *paupertatem, pauvreté* ; *caematerium, cimetière* ; *confidentia, confiance* ; *purgatorium, purgatoire* ; *candelarum, chandeleur.*

On trouve en langue d'oïl : *raençon*, de *redemptionem* ; *poesteit*, de *potestatem* ; *poverteit*, de *paupertatem* ; *salveor*, de *salvatorem* ; *traïtour*, de *traditorem* ; *bellezor*, de *bellatiorem* ; *menteor*, de *mentitorem* ; *pecheor*, de *peccatorem* ; *pescheor*, de *piscatorem* ; *doneor*, de *donatorem* ; *paienor*, *paï—enor*, de *paganorum* ; *aorer*, de *adorare* ; *chastoyer*, *chastoï—er*, de *castigare*.

On doit présumer : *quareante,* de *quadraginta,* *cinqueante,* de *quinquaginta ; seïseante* de *sexaginta;* *seïbteante,* de *septuaginta ; noneante,* de *monaginta.*

**103.** Les quadrisyllabes latins ramenés, dans ces conditions, à une structure trisyllabique se sont comportés, d'une façon générale, en ce qui concerne l'articulation, tant de la première syllabe avec la deuxième, que de celle-ci avec la troisième, et pour ce qui est des syncopes, des permutations, etc. de consonnes, à la ressemblance des quadrisyllabes devenus des dissyllabes.

Syncope de la dentale *t* : *saluer,* de *salutare.* En langue d'oïl : *poestcit,* de *potestatem.*

Syncope de la dentale *d* : *dénuer,* de *denudare.* En langue d'oïl : *raençon,* de *redemptionem.*

Syncope de la gutturale *g* : *pélerin,* de *peregrinum.*

Permutation de *t* en *ï* : *délaï—er,* de *dilatare.*

Permutation de *g* en *ï* : *chastoyer,* en langue d'oïl, *chastoï—er,* de *castigare.*

Permutation de *l* en *ïb* : *escoïb—ter,* de *ascultare.*

Permutation de *b* en *ïb* : *aïb—orter,* de *abortare.*

Épenthèse de *ïb : laboïb—rer, de laborare.*

Métathèse de *ï* : *oraï—son,* de *orationem.*

Les autres espèces de mots qu'il nous reste à envisager, procéderont, sous ce rapport, de la même manière.

**104.** Il est pourtant arrivé que des atones médianes longues ont été retranchées des mots de quatre syllabes accentués sur la pénultième.

De *lavatorium, fornacarium, salinarium, sacramentum, manducare, blasphemare, monasterium,*

*dormitorium*, *consobrinum*, par exemple, on a fait : *lavoir*, *fournier*, *saunier*, *serment*, *manger*, *blâmer*, *moûtier*, *dortoir*, *cousin*, tandis qu'on aurait dû dire : *lavatoir*, *fornaquier*, *salinier*, etc.

On a construit, du reste, conformément à la règle générale : *sacrement*, au lieu de *serment*, et, en langue d'oïl : *manjuer*, au lieu de *manger*.

Il est arrivé inversement que des atones médianes brèves sont demeurées dans quelques mots comme si elles avaient été longues : *trahison*, pour *trason*, de *traditionem* ; *avoué*, pour *avé*, de *advocatum* ; *employer*, pour *empler*, de *implicare*.

En langue d'oïl : *denoyer*, de *denegare*, pour *dener* ; *pareïs*, de *paradisus*, pour *paris*.

**105.** Quelques trisyllabes latins qui, accentués sur la pénultième syllabe, commençaient par *sc*, *st*, *sm*, *sp*, et préposaient *e* devant *s*, (N° 34) de façon à devenir des quadrisyllabes, n'ont cependant pas, non plus, opéré la syncope de la voyelle médiane brève. qui était la voyelle initiale du primitif latin.

De *scholaris*, par exemple, devenu *escholaris*, on aurait dû tirer *esc—lïer*, *esh—lïer*, (N° 27) au lieu de *escolier* ; de *scabellum*, devenu *escabellum*, *esq—elle*, *esh—elle*, au lieu de *escabelle* ; de *smaragdum*, devenu *esmaragdum*, *esm—raude*, au lieu de *esmeraude*.

On doit conclure de là que dans la pensée grammaticale de l'époque la syllabe *es* était regardée, en raison de la redondance de la voyelle *e*, et du rôle apovoyellal nouveau dévolu à la consonne *s*, comme un préfixe prosthétique simplement phonétique, placé

en dehors de la signification, et, par conséquent, des destinées du mot primitif, qui ne pouvait évoluer qu'en qualité de trisyllabe.

Les faits de ce genre initient, dès lors, au rôle véritablement joué par la syllabe *es* dans *spatium*, *sponsus*, *stella*, *spongia*, *spina*, devenus *espatium*, *esponsus*, etc., (N° 96) et dans *scandalum*, *stabulum*, devenus *escandalum*, *estabulum*. (N° 98). Ces mots se sont comportés à leur passage du latin en français, non comme des trisyllabes ou des quadrisyllabes accentués, les premiers, sur la pénultième syllabe, les seconds, sur l'antépénultième, mais comme des dissyllabes et des trisyllabes.

Il faut rattacher à ce groupe de mots le substantif *carbunculum*, qui, accentué sur l'antépénultième syllabe, ne diffère pas des trisyllabes accentués sur la pénultième, et continue à se comporter comme ceux-ci lorsqu'il est devenu *escarbonculum*, *escarboucle*, par la prosthèse de la particule *es*.

Le verbe *sternutare*, de son côté, est resté rangé dans la catégorie des mots de quatre syllabes lorsqu'il fut devenu *esternutare*, et, comme il avait l'*u* médian long, il a donné *esternuer*, plus tard, *éternuer*. (N° 107).

**106**. Les mots latins de cinq syllabes se sont diversement modifiés à leur passage dans la langue française, suivant la position de l'accent tonique, le nombre et la quantité des atones médianes.

Ceux de ces mots qui avaient l'accent sur l'antépénultième syllabe, et qui laissaient, en conséquence, tomber deux atones finales, se sont comportés comme les quadrisyllabes accentués sur la pénultième syllabe.

Le verbe *calefacere*, où l'accent tonique tombait sur le second *a*, et qui avait la voyelle médiane *e* brève, a fait correctement, en retranchant cette médiane : *cal.fac.r.*, *chaŵfaïr*, d'où, par la suite, *chauffer*.

Le substantif *gubernaculum* était pareillement accentué sur l'antépénultième syllabe ; mais, comme l'atone médiane *e* était longue par position, elle est demeurée dans le mot nouveau : *guberna.c.l..*, *goŵ—ern—aïl*, *gouvernaïl*.

Une observation du même genre s'applique à *quadragesima*. L'accent tonique tombe sur l'*e*; le second *a*, qui est long par nature, persiste, et l'on obtient, en retranchant le *d* et le *g* (N° 103) : *q. a. ra. es. m.*, *caraesme*, usité en langue d'oïl.

Les infinitifs *beneïr* et *beneïstre*, bénir, se sont formés irrégulièrement (N° 104) de *benedicere*, qui, accentué sur l'*i*, a le second *e* bref, et aurait dû le laisser tomber. L'infinitif *benistre* est, au contraire, très régulier : *ben.. ic. r.*, *benistre*. Peut-être cependant n'est-ce qu'une contraction de *beneïstre*.

**107.** Les mots latins de cinq syllabes accentués sur la pénultième se sont comportés d'une façon particulière.

Lorsque les deux médianes étaient brèves, elles tombaient.

Le substantif *dominicellum*, par exemple, qui, accentué sur l'*e*, avait les deux atones médianes *i* et *i* brèves, les a retranchées : *dom.n.cell..*, *donceŵl*, *doncel* ou *dancel*. Le féminin *dominicella* s'est comporté de la même manière, et est devenu *doncelle* ou *dancelle*.

L'infinitif *cooperire* a fait : *co.p.rir.*, *coŭ—rir*, *couvrir*.

En langue d'oïl : *persin*, de *petroselinum*, *pe.r.s..in...*

Il s'est cependant produit des exceptions à cette règle.

De *dominicellum* même, on a tiré, en conservant le second *i* : *dom..icell..*, (N° 277) *dameï—seŭl*, *damoisel* ou *damoiseau*.

De *recuperare*, qui avait les deux médianes *u* et *e* brèves, on a fait, en conservant la première : *recup.rar.*, *recuŭ—rer*, *recouvrer* ; et de *sollicitare*, qui avait les deux médianes *i* et *i* brèves, on a fait, en conservant la seconde : *soll.ci.ar.*, *soŭ—cier*, *soucier*. (N° 54).

Lorsque la première médiane était brève, et la seconde, longue, la première seule tombait.

Le substantif *joculatorem*, qui, accentué sur l'*o*, avait la première atone *u* brève, et la seconde *a* longue, a donné : *joc.la.or..*, *jugleor* ou *jougleor*. (N° 43).

La même observation s'applique à *antecessorem*, qui est devenu : *an..cessor..*, *ancessor*.

Par contre, *imperatorem*, faisant exception, a maintenu les deux atones médianes, quoique la première fût brève : *empereor*, au lieu de *empreor*.

Lorsque la première médiane était longue et la seconde, brève, c'est celle-ci qui tombait.

Le substantif *matricularium*, qui, accentué sur la seconde *a*, a la première atone *i* longue, et la seconde *u* brève, est devenu, en effet, avec syncope du *t* : *ma.ric.lari..*, *maregl—ier*, *marreglier*, usité en langue d'oïl. La forme actuelle *marguilier*

provient d'un remaniement ultérieur du mot, à titre de cas particulier, nous l'apprendrons, (N° 292) de la substitution des segments épivoyellaux aux segments apovoyellaux.

Le substantif *épiscopatum* s'est comporté comme *matricularium*, et a donné : *episc..at..*, *eŵ—esh—aï*, évêché.

Le substantif *securitatem* a fait, de même, avec syncope du *c* : *se.ur.tat..*, *se—ur—taï*, *seürté*, que l'on trouve en langue d'oïl. Le premier *e* du mot actuel *sûreté* n'est visiblement qu'une épenthèse ultérieure.

On trouve aussi, en langue d'oïl, l'infinitif *coailler*, de *coagulare* : *coag.lar*, *coaï—ler*, d'où *coalï—er*, par métathèse du *ï*. (N° 289).

Il y a lieu de croire que l'adjectif *pediculosus* a donné de la même manière, en laissant tomber le *d* : *pe.ic.los..*, *pe—eï—leŵs*, d'où, plus tard, *pouilleux*, par la confusion des deux premiers *e* en une seule voyelle et la métathèse du *ï*.

Lorsque les deux médianes étaient longues, elles persistaient en français.

Le substantif *adjutatorem* a ainsi donné naissance au mot nouveau : *a.ju.ator..*, *ajuedur*, c'est-à-dire, *aï—u—e—dur*, en conservant l'*u* et l'*a* permuté en *e*.

En langue d'oïl : *chalengeor*, de *calumniatorem*, *calumnia.or..*

Les mots latins de cinq syllabes qui ont fourni des dérivés français, étant, au surplus, peu nombreux, les règles sous l'empire desquelles ces derniers se sont constitués ne ressortent pas du concours des faits aussi explicitement qu'il serait désirable.

**108. Césures fortement accusées entre les syllabes.** — Il était, d'après les considérations qui précèdent, du génie de la langue française primitive de séparer les différentes syllabes des mots au moyen de césures fortement accusées.

Les dissyllabes issus des trisyllabes latins par la syncope de la consonne médiane (N° 89) mettaient en contact immédiat, sous forme d'hiatus, deux voyelles primitivement articulées : *mu—er*, *cha—ene*, *ve—el*, *fé—al*, *se—ur*, *ve—int*.

La langue aboutissait au même résultat par la permutation des consonnes *c* et *g*, *p* et *b* en *ï* ou en *ŵ* apovoyellaux : *pleï—er*, *doï—en*, *roï—al*, *loï—al*, *cheŵ—eu*, *cheŵ—être*, *iŵ—er*, *aŵ—oir*, ou en utilisant l'articulation latine établie : *maï—eur*, *leŵ—ain*.

Elle a procédé d'une façon analogue dans le cas des articulations complexes, en les conservant, ou, ce qui arrivait le plus ordinairement, en les remaniant : *por—ter*, *faŵ—con*, *aŵ—ril*, *aŵ—bé*, *laï—ser*, *coŵs—ter*, *faï—san*.

Les quadrisyllabes latins qui avaient l'accent tonique sur l'antépénultième syllabe, se comportaient (N° 97) à la ressemblance des trisyllabes accentués sur la pénultième : *or—teil*, *oŵ—aille*, *eŵ—esque*.

La césure reste sans profondeur dans un certain nombre de mots, tels que *sereur*, *grenu*, *tenaille*, mais ces exceptions laissent subsister la règle envisagée dans la généralité de ses applications.

**109.** La langue nouvelle a, du reste, procédé d'une façon beaucoup plus radicale avec les mots de quatre syllabes accentués sur la pénultième. En

laissant tomber la voyelle médiane brève, (N° 99) elle multipliait les consonnes entre les deux voyelles conservées, l'une, initiale, l'autre, tonique; provoquait l'organisation d'un segment apovoyellal fortement établi, augmentait la difficulté de la prononciation, de la transition d'une syllabe à l'autre, ce qui revenait à écarter celles-ci dans la même mesure.

Ainsi a-t-on dit : *clar—té*, *sangl—ïer*, *boucl—ïer*, *seü—rer*, *cheü—tel*, *poï—traïl*, etc.

L'atone médiane longue est demeurée à juste titre, parce qu'elle se distinguait nettement de soi, en raison de sa force, de la voyelle qui commençait le mot, et de celle qui le finissait : *li—aï—son*, *o—bé—ir* ; *aü—or—ter*, etc.

La forme postconsonnale de la syllabe prosthétique *es*, tirée du *s* de *sc*, *st*, *sm*, *sp*, ou ajoutée analogiquement de toutes pièces, (N° 105) son articulation endotéroïdale assimilée avec la syllabe suivante, son rôle purement phonétique (N° 105) contribuent à démontrer que la langue française naissante avait bien une propension accusée à distinguer nettement les syllabes, et à creuser entre elles, à cet effet, des césures apparentes.

Des observations du même genre s'appliquent à la transformation des mots latins de cinq syllabes accentués sur la pénultième. (N° 106).

**110.** La langue française semble donc avoir été organisée phonétiquement de telle façon que les syllabes d'un même mot se comportaient, à peu de choses près, comme si c'eussent été des mots indépendants. Il y avait probablement autant d'accents toniques que de syllabes, ou, du moins, s'il existait

un accent tonique dominant à la fin du polysyllabe, ainsi que le démontre la chute des atones, (N° 51) la prononciation appuyait si expressément sur chaque syllabe, sur chaque voyelle que les choses se passaient comme si le discours se fût composé d'une longue suite de monosyllabes non constitués en syphones. (M — N° 361).

La forme postconsonnale d'un certain nombre d'articles, d'adjectifs déterminatifs et de pronoms de la langue d'oïl, jouant le rôle d'enclitiques, vient à l'appui de ces présomptions : *lou (loïѿ)*, *lai (laï)*, *au (aïѿ)*, *aus (aïѿs)*, *eu (eïѿ)*, *ou (oïѿ)*, *deu (deïѿ)*, *dou (doïѿ)*, *mai (maï)*, *tai (taï)*, *sai (saï)*, *mei (meï)*, *tei (teï)*, *sei (seï)*, *moie (moï)*, *toie (toï)*, *soie (soï)* ; *jou (joïѿ)*, *lour (loïѿr)*, etc.

C'était incontestablement là un legs de la langue nationale des Gaulois, et si, en ce qui concerne le développement altitudinal des consonnes muettes (N° 29), l'emploi ordinaire des alternantes *ïѿ* (N° 59) et *ï* (N° 87) à la suite des voyelles, et l'usage des segments apovoyellaux, (N° 87) le français était alors du latin prononcé à la mode gauloise, il en était de même, et plus apparemment peut-être, en ce qui concernait la succession des syllabes et les césures qui les tenaient éloignées, toutes réserves faites (N° 93) relativement à la résistance que la matière latine mettait à recevoir l'empreinte du moule gaulois.

On imagine aisément, en tenant compte, en outre, de l'usage ordinaire des muettes fortes, ce que devaient avoir de saccadé pour les organes de la voix, et de dur pour l'oreille ces allures de la prononciation. Un auteur ancien les a comparées au bruit que fait un chariot en roulant sur des cailloux.

**111.** Il y a lieu de présumer que les choses se passaient grammaticalement comme elles le faisaient phonétiquement. La distinction nette des syllabes n'était que la matérialisation de celle des idées concourantes. Loin que les différentes syllabes constitutives d'un mot comportassent solidairement, comme chez nous, un sens unique, chacune avait sa valeur propre, et c'est de l'enchaînement coordonné de ces idées diverses autour de l'une d'entre elles que se composait la signification du mot.

La langue gauloise était, en d'autres termes, une langue formée de racines, une langue agglutinative, et cette présomption se trouvera, plus tard, confirmée par un certain nombre de faits particuliers à la langue française même, qui, à cet égard, comme au point de vue purement phonétique, a dû se comporter en héritière de la langue ancestrale.

**112.** Peut-être pourrait-on trouver la confirmation de ce double point phonétique et grammatical dans l'examen des noms de peuples, d'hommes, de lieux, de choses qui nous ont été transmis par l'histoire. Car si ces noms ne sont pas les mots gaulois mêmes, mais ces mots latinisés, altérés, dès lors, il y a cependant lieu de remarquer que tandis que les consonnes latines se modifiaient dans la bouche des Gaulois, les Romains ne pouvaient manquer de faire directement le contraire pour traduire dans leur propre langue les consonnes de l'idiome étranger.

De *Pictavi*, par exemple, il faut inférer *Pï—taẅ*, en remplaçant le *c* par un *ï*, et en laissant tomber la flexion purement latine *i*. Le mot actuel *Poitou* ne dérive pas de *Pictavi*, mais de *Pï—taẅ*, qui a évolué en changeant *iï* en *ẅa* (N° 229) et *aẅ* en *w*. (N° 224).

Les deux syllabes *Pïï* et *taïb*, articulées au moyen de la suite endotéroïdale propre *ï—t*, étaient bien nettement séparées l'une de l'autre.

De *Arvernia*, il faut conclure, d'une façon analogue, *arïb—ernï;* de *Lugdunum*, *Luï—dun* ; de *Virodunum, Vir—dun;* de *Melodunum*, *Meïb—dun*; de *cervisia, cerïb—ïïs*.

Le mot *Uxellodunum* n'est pareillement qu'une adaptation latine du véritable nom gaulois. Le *c* compris dans l'*x* doit être remplacé par *ï*, de sorte que la première syllabe était *Uïs*. Le *l* qui suit immédiatement la voyelle *e*, doit être traduit par un *ïb* apovoyellal, et il faut lire *eïb* pour la deuxième syllabe. L'*o* n'était, comme dans *Virodunum* et *Melodunum*, qu'une épenthèse appelée à combler la césure gauloise placée entre la deuxième et la troisième syllabe. Le second *l* est une autre épenthèse destinée à maintenir au premier son rôle apovoyellal, et à calquer d'aussi près que possible la construction *el* snr la construction *eïb*. Il est à croire qu'il eût été contraire au génie latin de dire *el—o*, et que les Romains se sont trouvés, par ce motif, dans la nécessité d'employer, en redoublant la consonne, une articulation *l—l*. Cette syllabe *lo* est tout entière une superfétation. L'apocope de la flexion *um* ne souffre pas de difficulté, et il reste *dun*, qui est, en effet, un primitif celtique bien connu, signifiant : mont. La forme gauloise de *Uxellodunum*, toutes réserves faites en ce qui concerne le timbre rigoureusement exact des voyelles, serait donc *Uïs—eïb—dun*, dont les syllabes sont séparées par des césures nettes.

Le mot *Allobrox* donne lieu à des observations du même genre. Le premier *l* est la représentation d'un *ïb* apovoyellal gaulois ; on prononçait *aïb*. Le

premier *o* est une voyelle épenthétique. Le second *l* est intervenu, cette fois encore, à titre de redoublement du premier, pour conserver à celui-ci le rôle épivoyellal du *ẅ*, et pour placer devant l'*o* un segment épivoyellal. L'apocope de la flexion latine *s* est toùt indiquée ; il reste *og*, c'est-à-dire *oï*. On obtient, en définitive, *aẅb—roï*, dont les syllabes sont bien distinctes.

Ajoutons incidemment que la première de ces syllabes est le mot *Alpes* même, (Nos 11 et 29) et que la seconde, d'après le radical du latin *rex*, paraît signifier maître, possesseur, habitant.

**113. Déclinaisons.** Les observations générales que nous venons de présenter relativement à la genèse du français par le latin, s'appliquent aux différentes espèces de mots dont se composait la langue primitive.

Il y aura cependant utilité à se rapprocher, dans une certaine mesure, des catégories grammaticales en vigueur, soit pour les faire servir d'instruments d'exposition, en conformant notre étude à la structure de la langue envisagée comme expression des idées, soit pour corroborer, par quelques-unes de leurs applications les importantes, les principes que nous avons déduits de l'observation.

Recherchons d'abord ce que devenaient les cas d'un substantif ou d'un adjectif, et, par conséquent, les déclinaisons latines.

**114.** Soit, à titre de paradigme de la première déclinaison, le mot *porta*.

La seule application des lois de la dérivation aurait, par le maintien de la tonique, la chute de

l'atone finale, la sélection des consonnes finales, produit une concentration des cas, analogue à celle qui ramenait plusieurs consonnes apovoyellales différentes à la forme du *ŭ* ou à celle du *ĭ*, etc. Les six cas du singulier se seraient réduits à un seul : *port*; le nominatif et le vocatif pluriel auraient semblablement fait *port*, etc.

Mais la révolution qui s'accomplit alors, fut plus profonde. Les Gaulois, trop peu cultivés pour pouvoir faire usage de l'appareil compliqué et délicat des déclinaisons latines, avaient réduit les six cas à deux seulement : le nominatif, pour servir de sujet, et l'accusatif, pour tenir lieu de tous les cas indirects. Cette seconde cause d'ordre grammatical, corrobora puissamment la première, qui n'était que phonétique, et la déclinaison du mot *porta* devint en définitive :

| SINGULIER | | | PLURIEL | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Cas sujet | *porta* | port. | Cas sujet | *portae* | port |
| Cas régime | *portam* | port. | Cas régime | *portas* | ports |

Les deux cas du singulier et le cas sujet du pluriel n'ont pas de *s* de flexion. Le cas régime du pluriel a un *s* de flexion.

Ainsi se trouva constituée une première déclinaison française sur le modèle de la première déclinaison latine.

**115.** La deuxième déclinaison latine a subi des remaniements du même genre.

Soit, à titre de paradigme, le mot *murus*.

| SINGULIER | | | PLURIEL | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Cas sujet | *murus* | murs. | Cas sujet | *muri* | mur |
| Cas régime | *murum* | mur. | Cas régime | *muros* | murs |

Le cas sujet du singulier et le cas régime du pluriel ont un *s* de flexion ; le cas régime du singulier et le cas sujet du pluriel n'ont pas de *s* de flexion.

Ainsi se trouva constituée la deuxième déclinaison française sur le modèle de la deuxième déclinaison latine.

**116**. Soit, à titre de paradigme de la troisième déclinaison imparisyllabique latine déplaçant l'accent tonique, le mot *pastor*, *pastoris*, qui devient, après avoir été remanié, un type de la troisième déclinaison française.

| Singulier | Pluriel |
|---|---|
| Cas sujet *pastor* pastr. | Cas sujet *pastores* pasteẅrs |
| Cas régime *pastorem* pasteẅr. | Cas régime *pastores* pasteẅrs |

Le cas sujet et le cas régime du singulier n'ont pas de *s* de flexion. Les deux cas du pluriel ont un *s* de flexion.

Ce qui caractérise éminemment cette troisième déclinaison française, c'est l'existence, comme conséquence du déplacement de l'accent tonique dans les primitifs latins, de deux formes toutes différentes au singulier, et, abstraction faite au pluriel du *s* de flexion, l'identité des deux cas du pluriel, et du cas régime du singulier.

C'est ainsi qu'on a formé : *chantr*, *chanteẅr* et *chanteẅrs*, de *cantor*, *cantorem* et *cantores* ; *faïtr*, *faïteẅr* et *faïteẅrs*, de *factor*, *factorem* et *factores* ; *sendr*, *senïeẅr* et *senïeẅrs*, de *senior*, *seniorem* et *seniores* ; *maïr*, *maïeẅr* et *maïeẅrs*, de *major*, *majorem* et *majores* ; *laïr*, *laïron* et *laïrons*, de *latro*, *latronem* et *latrones* ; *faẅc*, *faẅcon* et *faẅcons*, de *falco*, *falconem* et *falcones* ; *seẅr*, *sereẅr* et *sereẅrs*,

de *soror*, *sororem* et *sorores*; *tra—itr*, *tra—iteẅr* et *tra—iteẅrs*, de *traditor*, *traditorem* et *traditores*; *ciẅts*, *ciẅtaï* et *ciẅtaïs*, de *civitas*, *civitatem* et *civitates*, etc.

Quelques cas sujets comportaient exceptionnellement un *s* de flexion : *enfs*, de *infans*; *serps*, de *serpens*; *aẅbs*, de *abbas*; *nieẅs*, de *nepos*, etc.

**117.** Il y a lieu de rattacher, sous le rapport des dérivés qui s'en suivent, à la catégorie des imparisyllabiques qui déplacent l'accent tonique, un groupe d'imparisyllabiques de la troisième déclinaison latine qui, sans déplacer l'accent, fournissent cependant, en raison des consonnes qui interviennent aux cas indirects, une forme particulière pour le cas régime du singulier, le cas sujet et le cas régime du pluriel.

Soit, par exemple, le mot *comes*, *comitis*.

| SINGULIER | PLURIEL |
|---|---|
| Cas sujet *comes* coms. | Cas sujet *comites* comts |
| Cas régime *comitem* comt. | Cas régime *comites* comts |

Le *t*, qui n'existe pas au nominatif singulier, mais qui intervient à tous les cas indirects du singulier et du pluriel, oppose à la forme : *coms* les formes plus complexes : *comt* et *comts*.

Le cas sujet du singulier et les deux cas du pluriel ont un *s* de flexion.

Il faut, dans beaucoup de rencontres, avoir recours à des hypothèses inductives, pour suppléer les formes dont il ne reste pas de traces : *flos*, *floris*, d'où *fles*, de *flos*, *fleẅr*, de *florem*, *fleẅrs*, de *flores*; *pulvis*, *pulveris*, d'où *polẅs* ou *poẅs*, de *pulvis*, *polẅr*, *poẅr*, ou *poẅdr*, de *pulverem*, *polẅrs*, *poẅrs* ou *poẅdrs*, de

*pulveres* ; *mons*, *montis*, d'où *mons*, de *mons*, *mont*, de *montem*, *monts*, de *montes* ; *frons*, *frontis*, d'où *frons*, de *frons*, *front*, de *frontem*, *fronts*, de *frontes*; *nox*, *noctis*, d'où *noïs*, de *nox*, *noït*, de *noctem*, *noïts*, de *noctes* ; *fraus*, *fraudis*, d'où *fraïbs*, de *fraus*, *fraïbd*, de *fraudem*, *fraïbds*, de *fraïbdes*, etc.

**118**. Telles sont les trois déclinaisons bien caractérisées dont on peut, par l'examen des monuments, et à l'aide des lois de la dérivation, inférer l'existence dans la langue française primitive.

Ces trois déclinaisons englobaient un très grand nombre de mots, car beaucoup d'adjectifs suivaient, au masculin, la deuxième, et, au féminin, la première, tandis que d'autres adjectifs et les participes présents se conformaient à la troisième déclinaison imparisyllabique.

Il existait cependant d'autres types de déclinaisons, ou, plus exactement, un certain nombre d'autres mots qui, en raison de la déclinaison latine qu'ils suivaient, se rapprochaient, plus ou moins près, des trois déclinaisons principales que nous venons de passer en revue.

Bornons-nous, à cet égard, à quelques considérations succinctes.

**119**. Il y a lieu de signaler d'abord les mots latins de la troisième déclinaison parisyllabique, parce qu'en raison de la forme de leurs cas indirects, ils étaient dans l'incapacité de fournir au régime singulier et aux deux cas du pluriel, abstraction faite du *s* de flexion, une forme différente de celle du sujet singulier.

Soit, à titre d'exemple, la déclinaison de *frater*, *fratris*.

| SINGULIER | | PLURIEL | |
|---|---|---|---|
| Cas sujet *frater* | fradr. | Cas sujet *fratres* | fradrs |
| Cas régime *fratrem* | fradr. | Cas régime *fratres* | fradrs |

Le mot actuel *frère* implique soit la syncope ordinaire du *d* (N° 90), soit un primitif *fraïr* (N° 19); mais ce point, dont nous nous bornons à faire mention incidemment, n'importe pas à la question de la déclinaison.

Les mots : *pater*, *patris* ; *mater*, *matris* ont probablement fait, à la ressemblance de *frater*, le premier, *padr*, *per* ou *païr*, etc. ; le second, *madr*, *mer* ou *maïr*, etc.

Le mot *canis* a fait *chiens*, de *canis*, *chien*, de *canem* et *chiens*, de *canes*; le mot *piscis*, *piïs* à tous les cas ; le mot *mensis*, *meïs* à tous les cas ; le mot *clavis*, *claïbs*, de *clavis*, *claïb*, de *clavem* et *claïbs*, de *claves* ; le mot *fames*, *faïms*, de *fames* et *faïm*, de *famem*; le mot *ovis*, *oïbs*, de *ovis*, *oïb*, de *ovem* et *oïbs*, de *oves* ; le mot *vallis*, *vaïbs*, de *vallis*, *vaïb*, de *vallem* et *vaïbs*, de *valles* ; le mot *navis*, *naïbs*, de *navis*; *naïb*, de *navem* et *naïbs*, de *naves*, etc.

Les mots français issus des mots latins de la troisième déclinaison parisyllabique ressemblaient donc fréquemment, par leur singulier, aux mots de la deuxième déclinaison; mais ils comportaient invariablement un *s* de flexion aux deux cas du pluriel.

**120**. Il y a lieu de signaler ensuite dans la troisième déclinaison imparisyllabique ne déplaçant pas l'accent tonique un second groupe de mots (N° 117) qui, en raison de la forme de leurs cas

indirects, étaient pareillement dans l'impossibilité de fournir au régime singulier, et, dès lors, aux deux cas du pluriel, abstraction faite du *s* de flexion, une forme différente de celle du sujet singulier.

Prenons pour exemple la déclinaison de *falx, falcis.*

| SINGULIER | | PLURIEL | |
|---|---|---|---|
| Cas sujet *falx* | fawcs. | Cas sujet *falces* | fawcs |
| Cas régime *falcem* | fawc. | Cas régime *falces* | fawcs |

Citons aussi : *calx, calcis,* d'où *chaïvcs,* de *calx, chaïvc,* de *calcem, chaïvcs,* de *calces* ; *pax, pacis,* d'où *païs,* de *pax, païs,* de *pacem, païs,* de *paces* ; *vox, vocis,* d'où *voïs,* de *vox, voïs,* de *vocem, voïs,* de *voces* ; *pix, picis,* d'où *piïs,* de *pix, piïs,* de *picem, piïs,* de *pices* ; *lex, legis,* d'où *leïs,* de *lex, leïs,* de *legem, leïs,* de *leges* ; *rex, regis,* d'où *reïs,* de *rex, reïs,* de *regem, reïs,* de *reges,* etc. (Nos 277 et 280).

En résumé, les mots français dérivés des imparisyllabiques ne déplaçant pas l'accent tonique avaient ordinairement, comme ceux qui provenaient des parisyllabiques de la troisième déclinaison, les quatre cas semblables, abstraction faite du *s* de flexion. La plupart avaient le sujet singulier terminé par un *s*, et, dans tous, les cas du pluriel se terminaient par un *s*.

Les mots de la quatrième et ceux de la cinquième déclinaison latine, en passant dans la langue nouvelle, se sont comportés, d'une façon générale, comme ceux des deux dernières catégories que nous venons de signaler, et spécialement à la ressemblance de ceux de la troisième déclinaison parisyllabique. On a formé, par exemple, au singulier : *maïns,* de *manus, maïn,* de *manum,* et, au pluriel : *maïns* de *manus.* On a formé aussi, au singulier : *dis,* de *dies, di,* de *diem,* et, au pluriel : *dis,* de *dies.*

**121.** Les points principaux qui émergeaient de l'ensemble des déclinaisons des mots françaissubstantifs et adjectifs, étaient les suivants.

Les mots tirés de la première déclinaison latine n'avaient de *s* de flexion ni au cas sujet et au cas régime du singulier, ni au cas sujet du pluriel.

Les mots tirés de la deuxième déclinaison latine avaient un *s* de flexion au sujet singulier et au régime pluriel, et ils n'avaient de *s* de flexion ni au régime singulier, ni au sujet pluriel.

Les mots tirés de la troisième déclinaison latine qui déplace l'accent tomique aux cas indirects, et quelques autres mots tirés de la même déclinaison lorsque sans déplacer l'accent tonique elle fait intervenir de nouvelles consonnes aux cas indirects avaient deux formes : l'une, pour le sujet singulier, l'autre, pour le régime singulier, le sujet pluriel et le régime pluriel. Ces deux derniers cas avaient, en outre, un *s* de flexion.

Les mots tirés de la troisième déclinaison parisyllabique, du second groupe de la troisième déclinaison imparisyllabique, ne déplaçant par l'accent tonique, de la quatrième et de la cinquième déclinaison latine avaient, le plus ordinairement, un *s* de flexion au cas sujet du singulier et aux deux cas du pluriel. Ils n'avaient pas de *s* de flexion au cas régime du singulier.

**122.** Dans ces conditions, le peuple créateur et les lettrés organisateurs ont fait effort, par voie d'additions et de retranchements analogiques, le premier, d'instinct, les seconds, avec réflexion et méthode, pour introduire de la régularité et plus de simplicité dans cette variété de formes, que l'on peut

assez bien comparer à ce qui a encore lieu, de nos jours, pour l'expression du pluriel et celle du féminin dans les subtantifs et les adjectifs.

Les mots ont été ramenés aux déclinaisons prépondérantes sous le double rapport de l'étendue de leurs applications, et de la netteté de leur structure. (N° 118).

La première, calquée sur la première déclinaison latine, avait les deux cas du singulier semblables et sans *s* de flexion : *port* et *port*, les deux cas du pluriel identiques aux cas du singulier, mais avec un *s* de flexion : *ports* et *ports*.

La deuxième, calquée sur la deuxième déclinaison latine, prenait un *s* de flexion au sujet singulier : *murs*, et au régime pluriel : *murs*, ne comportait de *s* de flexion ni au régime singulier : *mur*, ni au sujet pluriel : *mur*, et englobait, en outre, avec la plupart des mots qui dérivaient de la troisième déclinaison imparisyllabique ne déplaçant pas l'accent tonique, ceux qui provenaient de la troisième déclinaison parisyllabique, de la quatrième et de la cinquième déclinaison.

La troisième déclinaison française, enfin, calquée sur ceux des imparisyllabiques latins qui déplacent l'accent tonique, avait une forme pour le sujet singulier : *pastr*, *coms*, une autre pour le régime singulier : *pasteür*, *comt*, et une troisième, semblable à la précédente, mais accrue du *s* de flexion, pour le sujet et le régime pluriels : *pasteürs*, *comts*.

Il n'est pas douteux, du reste, que ces trois déclinaisons générales n'aient comporté des variantes simultanées ou successives pendant la période de transition qui s'est étendue depuis leur première constitution jusqu'à leur organisation définitive. (Nos 468 et 469).

**123**. Les lettrés, obéissant à une tendance commune à toutes les époques, ont complété la langue parlée au moyen de la langue écrite, en exprimant directement des idées par des couleurs, qui suppléaient aux sons.

Ils ont terminé les mots de la première déclinaison d'abord par un *a* graphique, (N° 467) ensuite par un *e* graphique, correspondant à la permutation phonétique de *a* en *e* (N° 9) : *porte*, au sujet et au régime singuliers, *portes*, au sujet et au régime pluriels.

Ils ont ajouté, de même, d'abord un *o* (N° 468) tiré du datif et de l'ablatif de la deuxième déclinaison latine, ensuite un *e*, correspondant à la permutation de *o* en *e*, (N° 9) à la fin des mots de la deuxième déclinaison française : *peuple, nostre.*

Ils ont aussi ajouté quelquefois à la fin des mots de la troisième déclinaison française un *e* emprunté étymologiquement aux sujets ou aux accusatifs en *es* et aux ablatifs en *e* : *pastre*, *enfe*, *serpe*, *abbe*, au sujet; *comte*, *homme*, au régime.

Il arrivait fréquemment, d'une façon analogue, que les *s* de flexion étaient purement graphiques : *roses*, *pastres ;* mais probablement intervenaient-ils dans les liaisons des mots ensemble, à l'imitation des voyelles finales simplement écrites dont ils étaient précédés.

Comme beaucoup de substantifs de la première déclinaison latine étaient du féminin, tandis, d'un autre côté, que beaucoup d'adjectifs latins féminins suivaient la première déclinaison, il est résulté de là que l'*e* graphique final, successeur de l'*a*, est devenu, d'une façon générale, comme cet *a*, le signe du féminin.

On doit noter, à cette occasion, que, par une évolution commencée dès le latin même, la langue nouvelle avait fondu le genre neutre dans le masculin et dans le féminin, sous le double rapport, en particulier, du *s* de flexion et de la voyelle finale.

**124. — Suffixes nominaux accentués.** Il y a intérêt à rechercher, au point de vue de la langue française, ce que devenaient les suffixes latins, remaniés conformément aux lois de dérivation que nous avons successivement signalées.

Nous ne nous arrêterons qu'aux faits principaux.

Commençons par les suffixes accentués.

**Alis** s'est, suivant les rencontres, changé en *aïbs* ou en *eïbs* au cas sujet, en *aïb* ou en *eïb* au cas régime : de *regalis* et *regalem*, on a fait *royaïbs* et *royaïb ;* de *mortalis* et *mortalem*, *morteïbs* et *morteïb*; de *hospitalis* et *hospitalem*, *hosteïbs* et *hosteïb*; de *capitalis* et *capitalem*, *cheïbteïbs* et *cheïbteïb*. L'accent tonique étant placé sur l'*a*, la voyelle atone finale *i* tombe, de concert, lorsqu'il y a lieu, avec le *m* de l'accusatif. (N° 53). Le *l* apovoyellal devient *ïb*, et la voyelle *a*, quelquefois *e*.

**Amen** s'est changé en *aïm* : de *aeramen*, *airaïm*; de *levamen*, *levaïm*; de *examen*, *essaïm*. Il y a lieu de croire, en ce qui concerne *ligamen*, que, sous l'influence du *ï* issu du *g*, et par analogie à ce qui est arrivé avec les constructions *ianus* (N° 38), on a dit exceptionnellement, non pas *liï—aïm*, mais simplement *liï—am, liï—em*.

**Antem, entem** se sont changés en *ant*, *ent*, par la chute de la voyelle atone finale *e* et de la consonne

*m* : de *infantem, enfant*; de *mercantem, marchand*; de *amantem, amant;* de *servientem, seriv—ïent, sergent.* Si l'on n'a pas, d'une façon analogue à ce qui concerne le suffixe *amen*, intercalé un *ï* entre la voyelle et la consonne *n* (N° 36), c'est vraisemblablement parce que les deux consonnes apovoyellales successives : *n* et *t* donnaient toute satisfaction à l'expansion de l'accent tonique, chose qui n'avait pas lieu dans le suffixe *am*, de *amen*, où la voyelle n'était suivie que de la seule consonne *m*, et réclamait, en conséquence, l'intervention d'une autre consonne.

Les sufixes *antem* et *entem* sont, du reste, principalement verbaux, et ce n'est que parce qu'ils ont donné naissance à quelques substantifs ou adjectifs français qu'il y a lieu d'en faire mention parmi les suffixes nominaux.

**Anus**. Ce suffixe s'est changé en *aïns* au cas sujet, par la chute de l'atone *u*, et l'épenthèse (N° 36) d'un *ï* entre *a* et *n* : *vaïns*, de *vanus ; saïns* de *sanus*; *humaïns*, de *humanus; romaïns*, de *romanus*; *plaïns*, de *planus*; *aubaïns*, de *albanus*; *certaïns*, de *certanus*. Au cas régime : *vaïn, saïn, humaïn*, etc. Au féminin, *fontaïn* de *fontana* ; *vaïn*, de *vana*, etc.

Mais l'épenthèse du *ï* n'a pas eu lieu, et l'*a* du suffixe *anus* s'est, de plus, changé en *e* lorsque cet *a* était déjà précédé d'un *ï* fourni par la langue latine même, ou provenant d'une permutation effectuée par la langue française : *chrestiens*, de *christianus ; païens*, de *paganus*; *doïens*, de *decanus*. C'est évidemment, nous le répétons (N° 38), pour éviter ce qu'aurait eu d'embarrassé et de désagréable la construction *ïaïns* et *ïeïens*, et, au cas régime ou au

féminin, la construction *ïaïn* ou *ïeïn*, que l'on s'est borné à dire sans épenthèse soit *ïens*, soit *ïen*.

**Aris, arius.** Les deux suffixes dont il s'agit, se sont changés en *ïers*, au cas sujet, en *ïer*, au cas régime et au féminin, par l'apocope des atones *i* et *u*, la permutation de *a* en *e* et la prosthèse de *ï* avant *e* (N° 35). Cette prosthèse est, en même temps, une métathèse pour ce qui concerne *arius* (N° 47). On a dit, par exemple : *escholïers*, de *scholaris ; sanglïers*, de *singularis*; *escuïers*, de *scutarius*; *sorcïers*, de *sortiarius* ; *portïers*, de *portarius* ; *messïers*, de *messarius*; *denïers*, de *denarius* ; *asnïers*, de *asinarius*; *cirïers*, de *cerarius; fournïers*, de *fornacarius; farinïers*, de *farinarius*. Au cas régime : *escholïer*, *sanglïer*, *escuïer*, etc. Au féminin : *litïer*, de *lectaria*; *rivïer*, de *riparia; fougïer*, de *filicaria*, etc.

Les neutres, tels que : *collare*, *granarium*, *panarium*, *semitarium*, *fimarium*, *cellarium*, *aquarium*, ont fait, à l'origine, sans *s* de flexion au cas sujet : *collïer*, *grenïer*, *panïer*, *sentïer*, *fumïer*, *cellïer*, *evïer*, et ce n'est qu'à une époque ultérieure, sous l'empire de la régularisation analogique des déclinaisons (N° 122), qu'ils ont pris le *s* : *colliers*, etc.

**Atus.** Le suffixe latin *atus* s'est changé en *aïs* au cas sujet et en *aï* au cas régime, par la chute de l'atone *u*, et la permutation de *t* apovoyellal en *ï* : *avoaïs* et *avoaï*, de *advocatus*, *advocatum*; *caraïs* et *caraï*, de *quadratus*, *quadratum* ; *evescaïs* et *evescaï* de *episcopatus*, *episcopatum*; *doyenaïs* et *doyenaï*, de *decanatus*, *decanatum*; *comtaïs* et *comtaï*, de *comitatus*, *comitatum*. Ce suffixe est foncièrement aussi un suffixe verbal.

**Acem**. Le suffixe accusatif *acem* est devenu *aïs*, par la chute du *m* et la permutation de *c*, valant *ts*, (N° 277) en *ïs* : de *veracem*, *vraïs*, de *nidacem*, *niaïs*.

**Elis, ela**. Les suffixes *elis*, *ela* ont changé *l* en *ïb* : de *crudelis*, *crueïbs* ; de *fidelis*, *feeïbs* ; de *candela*, *chandeïb* ; de *querela*, *quereïb* ; de *sequela*, *sequeïb*. Au cas régime masculin : *crueïb*, *feeïb*.

**Enda** a donné *end*, *and* : de *praebenda*, *proïbend* ; de *vivenda*, *viïband* ; de *offerenda*, *offrand*. La voyelle finale tombe ; le *d*, séparé de la voyelle d'appui par le *n*, ne se change pas en *ï*. L'*e* de *enda*, devient phonétiquement *a*.

**Ensis** a laissé tomber la terminaison *is*, ainsi que le *n*, et a préposé *ï* devant le premier *s* : *creteïs*, de *cretensis* ; *gregeïs*, de *graeciensis* ; *pateïs*, probablement d'abord *patreïs*, de *patrensis*. On trouve, avec syncope du *n*, *esis*, pour *ensis*, dans des monuments latins de très ancienne date.

**Enus**. Le suffixe *enus* s'est comporté à la ressemblance de *anus* : *pleïns*, de *plenus* ; *sereïns*, de *serenus* ; *terreïns*, de *terrenus*. Au cas régime : *pleïn*, *sereïn*, *terreïn* ; au féminin : *aveïn*, de *avena* ; *chaeïn*, de *catena* ; au neutre : *veneïn*, de *venenum*.

**Etum**. Le suffixe *etum* a permuté *t* en *ï*, et a donné *eï* : *aïbneï*, de *alnetum* ; *saïbseï*, de *salicetum* ; *coïbdreï*, de *coryletum* ; *ormeï*, de *ulmetum*.

**Inus**. Le suffixe *inus* accentué a fait *ins* au cas sujet : *devins*, de *divinus* ; *coriïbins*, *corbins*, de *corvinus* ; *dauphins*, de *delphinus* ; *marins*, de *marinus* ; *pelerins*, de *peregrinus* ; *voisins*, de *vicinus*. Au cas régime : *devin*, *coriïbin*, etc. ; au neutre : *moulin*, de *molinum*.

**Ionem**. Le suffixe *ionem* précédé soit de *s* : *s—ionem*, soit de *c* valant aussi *s*, parce qu'il précédait un *i* : *c—ionem*, soit de *t* valant également *s* : *t—ionem*, (N° 31) s'est changé en *ï—son*, *ï—zon* (N° 29) dans la langue nouvelle, parce que le *ï* s'est alors associé, par métathèse, à la voyelle précédente, en qualité de segment apovoyellal, tandis que le *s* provenant du *s*, du *c* ou du *t* latins s'est trouvé réuni à la voyelle *o*.

**S—ionem** : *meï—son*, de *messionem* ; *maï—son*, de *mansionem ; toï—son*, de *tonsionem ; foï—son*, de *fusionem*.

**C—ionem** : *peï—son*, de *pescionem*. Le mot *suspçon*, soupçon, de *suspicionem* a bien changé *sionem* en *son* ; mais le *ï* n'a pu entrer dans la combinaison de consonnes *sp*, ni, en conséquence, être rattaché à la première voyelle.

**T—ionem** : *raï—son*, de *rationem* ; *poï—son*, de *potionem ; venaï—son*, de *venationem* ; *liaï—son*, de *ligationem* ; *saï—son*, de *sationem ; faï—son*, façon, en bourguignon : *faiçon*, qui a conservé graphiquement le *ï*, de *factionem ; leï—son*, de *lectionem* ; *coï—son*, de *coctionem*.

**Orem**. Le suffixe accusatif *orem* s'est changé en *eür*, par la chute de la voyelle atone *e*, et celle de la consonne finale *m*, l'épenthèse de *ü* devant *r* (N° 66), et la permutation de *o* en *e*. De *cantorem*, on a fait ainsi *chanteür* ; de *sudorem, sueür ;* de *peccatorem, pécheür* ; de *piscatorem, pescheür* ; de *pastorem, pasteür* ; de *salvatorem*. *sauveür ;* de *mentitorem, menteür*.

**Orius**. Le suffixe *orius*, employé sous la forme *orium* de l'accusatif ou la forme *oria* du féminin, est

devenu *oïr*, en laissant tomber la flexion, et en transportant entre l'*o* et le *r* le *ï* placé à la suite de cette dernière consonne ; de *dormitorium*, *dortoïr* ; de *scriptorium*, *escritoïr* ; de *pressorium*, *pressoïr* ; de *purgatorium*, *purgatoïr* ; de *lavatorium*, *lavoïr* ; de *gloria*, *gloïr* ; de *historia*, *histoïr* ; de *memoria*, *memoïr*. Il y a lieu d'induire les masculins *dortoïrs*, de *domitorius*; *escritoïrs*, de *scriptorius*, etc.

**Mente.** Les terminaisons adverbiales *e* et *ter* étant atones ne pouvaient donner de dérivés. La langue nouvelle, pour suppléer à cette insuffisance, eut recours à l'ablatif *mente*, qui devint *ment*, par l'apocope de la voyelle finale. C'est ainsi que *bon—ment* signifia avec un bon esprit, et, d'une façon plus générale, d'une bonne manière; que *grand—ment* voulut dire, de son côté, d'une manière grande, et ainsi de suite. Le suffixe *mente* est bien demeuré nominal sous la forme *ment*, puisque les adverbes ne sont que des adjectifs qui se rapportent à d'autres adjectifs, à des verbes ou à des adverbes.

**125. Suffixe eẅs.** Nous signalerons d'une façon spéciale, entre le suffixes dont la langue primitive faisait usage, celui qui consistait dans le syllexe postconsonnal *eẅs* ou *eẅ*. Car, s'il y a intérêt à rechercher ce que sont devenus les suffixes latins sous l'influence des lois générales de la dérivation, il importe aussi, le cas échéant, de remonter d'un suffixe français donné aux formes latines diverses dont il procède simultanément.

L'analyse, quoique effectuée différemment, reste la même, au fond, dans les deux cas.

Un certain nombre de suffixes *eẅs* ou *eẅ* sont issus de primitifs latins *ellus*, *ellum* ou *ella*, par la

permutation de *ll* (N° 54) en *ïb* : ***agneïbs***, agneau, de *agnellus*; ***couteïbs***, couteau, de ***cultellus***; ***jumeïbs***, jumeau, de ***gemellus***; ***nouveïbs***, nouveau, de ***novellus***; *boyeïbs*, boyau, de ***botellus***; ***pourceïbs***, ***pourceau***, de *porcellus*; ***beïbs***, beau, de ***bellus***; ***anneïbs***, anneau, de *annellus*; ***cerceïbs***, cerceau, de ***circellus***; ***grumeïbs***, grumeau, de ***grumellus***; ***rameïbs***, rameau, de *ramellus*; ***faiseïbs***, faisceau, de ***fascellus***, ***veeïbs***, veau, de ***vitellus***; ***chasteïb***, château, de ***castellum***; ***rasteïb***, râteau, de ***rastellum***; ***flaï—eïb*** ou ***fle—eïb***, fléau, de ***flagellum***; ***cerveïb***, cerveau, de ***cerebellum***; ***manteïb***, manteau, de ***mantellum***; ***preeïb***, préau, de ***pratellum***; ***niveïb***, niveau, de ***libella***.

Quelques suffixes ***illus***, ***illum*** ont permuté ***i*** en ***e*** : *pinceïbs*, pinceau, de ***penicillus***; ***seeïb***, sceau, de *sigillum*.

Dans d'autres cas, ce sont des suffixes ***atus***, ***etus*** ou *ectus*, *itus*, ***otus***, ***utus*** qui, grâce, le cas échéant, à une modification convenable de la voyelle tonique, et, en toute hypothèse, à la transformation analogique de *t* ou *ct* en *ïb* (N° 65), ont été ramenés à la forme commune *eïbs* : ***barbeïbs***, barbu, de ***barbatus***; ***cheveleïbs***, chevelu, de ***capillatus***; ***cheneïbs***, chenu, de *canutus*; ***creïbs***, crû, de ***cretus***; ***leïbs***, lu, de ***lectus***; *meïbs*, mu, de ***motus***; ***meïbs***, mu, de ***mutus***; ***corneïbs***, cornu, de *cornutus*, etc. Plusieurs de ces suffixes *eïbs* sont verbaux.

On rencontre enfin des suffixes ***eïbs*** qui se sont formés de primitifs latins ***osus*** par la permutation de la tonique *o* en *e*, et l'épenthèse analogique (N° 67) d'un *ïb* apovoyellal : ***noueïbs***, noueux, de *nodosus*, etc.

**126.** La substitution des suffixes *eŭs*, *eŭ* aux différentes constructions latines : *ellus*, *ellum*, *ella*, *illum*, *atus*, *etus* ou *ectus*, *itus*, etc. est un remarquable exemple de concentration phonétique. C'est un point que nous avons déjà signalé tacitement, en nous occupant de la formation des syllexes *eŭ* (N° 60), mais il y avait utilité à en faire, de nouveau, mention en ce qui concerne les suffixes.

La concentration n'a cependant pas été aussi complète au point de vue grammatical qu'au point de vue phonétique exclusivement tel. Au fond, et sans qu'il soit possible d'ailleurs d'établir à ce sujet de ligne de démarcation nette, les suffixes *eŭs* se sont partagés en deux groupes sous le rapport de la signification : les uns correspondaient à une certaine qualité de l'objet envisagé ; les autres, à un amoindrissement du même objet. Les uns, en d'autres termes, provenaient plus spécialement des adjectifs et des participes latins, et donnaient naissance à des adjectifs et à des participes français ; les autres provenaient des diminutifs latins, et fournissaient des diminutifs français.

Cette diversité latente de sens, sous l'identité de la forme, réagira par la suite, comme nous aurons occasion de la constater, sur les suffixes, qu'elle poussera dans deux voies différentes de modifications. (Nos 311 et 313).

Au surplus, les considérations grammaticales qu'il est possible de faire valoir dans cette rencontre, ne sont que de simples instruments d'analyse et d'exposition. La phonologie reste confinée, en toute hypothèse, dans le domaine de la parole pure ; les suffixes et toutes les formes du même genre, telles que les flexions, y sont absolument dépourvues de

signification, et se constituent indépendamment de celle de leurs primitifs, identiques entre eux lorsqu'il ne s'agit que d'une dérivation ordinaire, partagés en plusieurs groupes lorsqu'il y a concentration.

**127. Suffixe aẅd.** Le suffixe diminutif germanique *wald* a donné, par l'aphérèse du *ẅ*, la permutation du *l* en *ẅ*, et le maintien du *d* final garanti par le *ẅ* ainsi obtenu (N° 21), un suffixe français *aẅd*, que l'on retrouve graphiquement dans *crapaud*, *rougeaud*, *lourdaud, badaud, levraut,* pour *crapaẅd*, *rougeaẅd*, etc.

Ce suffixe *aẅd* s'est visiblement confondu, dans grand nombre de cas, avec le suffixe d'origine latine *eẅs*, *eẅ*, auquel il a emprunté, par voie de permutation (N° 8), la voyelle *e*, et auquel il a cédé, en revanche, la consonne *d* devenue *t* (N° 208). Il faut interpréter, par exemple : *filet*, *fumet*, *clairet*, *doucet*, comme *fileẅt*, *fumeẅt*, *claireẅt*, *douceẅt*.

C'est un autre cas de concentration qui mérite d'être remarqué.

**128. Suffixes nominaux atones.** Lorsque le suffixe latin est atone, les voyelles qui concourent à le former, tombent conjointement avec un certain nombre de consonnes. (N° 52). Le suffixe même perd son individualité, et se confond, en se modifiant diversement, suivant les cas, avec la syllabe tonique du radical.

**Ius** et **eus, ia** et **ea**. L'*i* et l'*e*, qui avaient à peu près la même valeur phonétique en latin, (N° 4) se sont traduits l'un et l'autre par un *ï* en français, avec apocope, pour les deux premiers de ces suffixes, des

syllexes *us*, au sujet, *um*, au régime masculin et au neutre, et, pour les deux derniers, de la voyelle *a*.

De *propius*, on a fait *proïbïs*, proche; de *sapius*, *saïbïs*, sage; de *simius*, *simïs*, singe. Au cas régime : *proïbï*, *saïbï*, *simï*; au neutre : de *somnium*, *somnï*, songe; de *diluvium*, *diluïbï*, déluge.

De *extraneus*, on a fait *extranïs*, étrange; de *laneus*, *lanïs*, lange; de *lineus*, *linïs*, linge; de *rubeus*, *ruïbïs*, rouge; de *cereus*, *cierïs*, cierge; de *alveus*, *aïbïs*, auge. Au cas régime: *extranï*, *lanï*, *linï*, etc.; au neutre : de *hordeum*, *horï*, orge.

De *vendemia*, on a fait *vendemï*, vendange; de *ciconia*, *ciconï*, cigogne; de *tibia*, *tiïbï*, tige; de *sepia*, *seïbï*, sèche; de *salvia*, *saïbï*, sauge; de *angustia*, avec métathèse du *ï*, *angoïs*, angoisse; de *historia*, *histoïr*, histoire; de *gloria*, *gloïr*, gloire; de *invidia*, *envïï*, envie; de *gratia*, *grasï*, grâce; de *spongia*, *espongï* éponge; de *Graecia*, *Gresï*, Grèce; de *Francia*, *Francï*, France; de *Campania*, *Champanï*, Champagne; de *Britannia*, *Britanï*, Bretagne; de *Colonia*, *Colonï*, Cologne; de *Burgundia*, *Bourgonï*, Bourgogne, avec syncope du *d*.

De *cavea*, on a fait *caïbï*, cage; de *granea*, *granï*, grange; de *vinea*, *vinï*, vigne; de *linea*, *linï*, ligne; de *tinea*, *teinï*, teigne.

**It—ia.** La transformation soit du suffixe *ia* même, soit de la terminaison complète *it—ia*, s'explique aussi très aisément, dans ce cas, si l'on admet (N° 31) que la consonne latine *t* avait alors la valeur de notre *s*. Par exemple, *justitia* s'est changé, avec métathèse, en *justiïs*, justice; *pigritia*, en *pareïs*, paresse; *laetitia*, en *lae.iti.*, *leï—eïs*, liesse; *tristitia*, en *tristeïs*, tristesse; *mollitia*, en

*molleïs*, mollesse. Ajoutons, dès maintenant, que dans l'hypothèse vraisemblable où le *t* de *itia* valait *ts* (N° 277), la métathèse du *ï* latin de *ïa* n'a été que l'accessoire de la permutation du *t* de *ts* en *ï* : *justitia, justitsia*, *justiïsï*, *justiïs* et *justis*.

**Icus.** De *manica,* par exemple, qui a l'accent tonique sur l'*a* initial, on a formé *manche,* par la chute des deux atones *i* et *u*, et la permutation ordinaire de *c* en *h*. (N° 27). On a formé, de même, en laissant tomber le *t* : *perche,* de *pertica*; *porche*, de *porticum*.

Dans les mots suivants, il y a eu permutation de la consonne finale *c*, non plus en la muette fondamentale *h*, mais (N° 29) en la forte correspondante *g* : *serg*, serge, de *serica*; *faïorg*, forge, en vieux français, *faurge*, de *fabrica*.

**At—icus**. Le *t* qui fait suite à la tonique *a,* se change en *ï*; les voyelles atones *i* et *u* disparaissent, le *c* devient *g,* et l'on obtient une nouvelle terminaison *aïgs*, au cas sujet masculin; *aïg,* au cas régime ou au neutre.

On peut invoquer à l'appui du développement altitudinal du *c* dans le suffixe composé *at—icus* ce qui est arrivé dans les deux mots que nous venons de citer : *serg*, *faïorg*. et dans quelques autres, tels que : je *mange*, *mang*, de *manduco;* je *venge*, *veng*, de *vendica*; je *charge, charg,* de *carrico.* La gutturale *c*, séparée de la voyelle par une consonne, ne se permutait pas en *ï*, mais persistait sous une forme *h* ou *g* accrue en quantité et en qualité.

On a formé ainsi, pour ce qui est du suffixe *a—ticum* : de *usaticum, usaïg*, usage*;* de *ripaticum*, *rivaïg, rivage*; de *umbraticum, ombraïg*, ombrage,

de *viaticum*, *viaïg*, voyage; de *pascuaticum*, *pascaïg*, *pâcage;* de *formaticum*, *formaïg*, fromage; de *sylvaticum*, *salŭ—aïg* ou *saŭaïg*, sauvage; de *ostaticum*, *ostaïg*, ôtage; de *missaticum*, *messaïg*, message; de *masnaticum*, *masnaïg*, ménage; de *carnaticum*, *carnaïg*, carnage; de *personaticum*, *personaïg*, personnage; de *ramaticum*, *ramaïg*, ramage; de *volaticum*, *volaïg*, volage; de *villaticum*, *villaïg*, village.

L'emploi du ï apovoyellal de *aïg* est attesté, d'un côté, par l'orthographe ancienne en *aige* des mots dont il s'agit ou de leurs analogues : *usaige*, *rivaige*, *voyaige*, *sauvaige*, *ostaige*, *carnaige*, *personnaige*, *ramaige*, *ampanaige*, *oraige*, *couraige;* d'un autre côté, par l'existence, dans le latin des clercs, de terminaisons *ium* qui se bornent (N° 197) à donner une structure neutre à des vocables populaires : *usagium*, *voiagium*, *messagium*, *personagium*, *partagium*.

Il est apparent aussi que sans le ï issu de la permutation du *t* de *at—icus*, (N° 19), le *c* latin se serait trouvé en contact immédiat avec la voyelle *a*, et, au lieu d'être maintenu sous la forme *g*, se serait changé en ï. (N° 17).

**Idus.** Les voyelles atones *i* et *u* disparaissent; il ne reste du suffixe que les consonnes *d* et *s* au cas sujet, et la consonne *d* au cas régime. La consonne apovoyellale du radical se permute, le cas échéant. On a formé : *chaŭds*, chaud, de *calidus*; *tieŭds*, tiède, de *tepidus*; *saŭds*, sade, dans maussade, de *sapidus*; *freïds*, froid, de *frigidus*; *neïds*, net, de *nitidus*; *reïds*, roide, de *rigidus;* *paŭls*, pâle, avec chute du *d*, de *pallidus*; *raŭds*, raide, dans le sens de rapide, de *rapidus*. Au cas régime : *chaŭd*, *tieŭd*, *saŭd*, etc.

**Ilis.** Les deux voyelles *i* et *i* disparaissent; il ne reste du cas sujet que les deux consonnes *l* et *s*, compliquées de consonnes empruntées au radical ou purement épenthétiques, et du cas régime ou du cas neutre que la seule consonne *l*: *fraïls*, frêle, de *fragilis*; *graïls*, grêle, de *gracilis*; *humbls*, humble, de *humilis*; *meubls*, meuble, de *mobilis*; *flebls*, faible, de *flebilis*, au cas sujet; *fraïl*, *graïl*, *humbl*, *meuble*, etc., au cas régime; *doïl*, douille, de *ductile*, au neutre.

**Inus**. Les voyelles *i* et *u* sont retranchées du suffixe, tandis que les consonnes *n* et *s*, ou seulement la consonne *n*, au cas régime et au féminin, se rattachent à la voyelle tonique, compliquée déjà d'une consonne apovoyellale transportée sans changement ou avec permutation dans le mot dérivé: *asns*, âne, de *asinus*; *fraïsns*, frêne, de *fraxinus*; *charpns*, charme, de *carpinus*; *cophrs*, où le *ph*, appuyé sur le *r*; persistait (N° 21), coffre, de *cophinus*; *gaïbns*, jaune, de *galbinus*; *pagn*, en appuyant le *g* sur le *n*, page, de *pagina*. Au cas régime: *ans*, *fraïsn*, *charpn*, etc.; au féminin: *femn*, femme, de *femina*; *damn*, dame, de *domina*.

**Itùs**. Les voyelles atones tombent, comme dans les cas précédents, et la consonne *t*, suivie ou non de *s*, se rattache à la tonique: *deïbts*, dû, de *debitus* et *deïbt*, de *debitum*; *quests*, de *quaesitus*, et *quest*, quête, de *quaesita*; *vends* ou *vents*, de *venditus*, et *vend* ou *vent*, vente, de *vendita*; *rends* ou *rents*, avec épenthèse de *n* devant la dentale (N° 42), et *rend* ou *rent*, rente, de *reddita*; *perds* ou *perts*, de *perditus*, et *perd* ou *pert*, perte, de *perdita*.

Ce suffixe est essentiellement verbal, et il n'y a lieu d'en faire mention parmi les suffixes nominaux que parce qu'il s'en est suivi quelques substantifs.

**Ulus.** Les voyelles atones *u* et *u*, ou, lorsqu'il échet, *u* et *a* disparaissent, et la consonne *l*, maintenue sans changement ou quelquefois permutée, se rattache à la voyelle tonique, par l'intermédiaire d'une ou de deux autres consonnes : *moïbls*, moule, de *modulus* ; *pepls* ou *peïbls*, peuple, de *populus*. Au cas régime : *moïbl*, *pepl* ou *peïbl;* au neutre : *iebl*, *hièble*, de *ebulum* ; *ensubl*, ensouple, de *insubulum* ; *cingl*, sangle, de *cingulum* ; *chapitr*, chapitre, de *capitulum* ; au féminin : *tabl* ou *taïbl*, table, de *tabula* ; *fabl* ou *faïbl*, fable, de *fabula* ; *merl*, de *merula* ; *isl*, île, de *insula* ; *seïl*, seille, de *situla* ; *espingl*, épingle, de *spinula*.

Les suffixes : *ac—ulus*, *ec—ulus*, *ic—ulus*, *uc—ulus*, composés du suffixe proprement dit *ulus*, et d'un radical accentué : *ac*, *ec*, *ic*, *uc*, ont changé *c* en *ï*, et quelquefois permuté la voyelle tonique.

Avec un primitif en *ac* : *gouvernaïl*, gouvernail, de *gubernaculum* ; *tenaïl*, tenaille, de *tenacula*.

Avec un primitif en *ec* : *goupeïl*, goupil, de *vulpecula*.

Avec un primitif en *ic* : *periïl*, péril, de *periculum* ; *fenouïl*, fenouil, de *feniculum ; aguiïl*, aiguille, de *acicula* ; *nombriïl*, nombril, de *umbiliculum* ; *cheviïl*, cheville, de *clavicula* ; *gra—iïl*, gril ou grille, de *craticula* ; *lentiïl*, lentille, de *lenticula* ; *abeïl*, abeille, de *apicula* ; *orteïl*, orteil, de *articulum* ; *oreïl*, oreille, de *oricula* ; *corneïl*, corneille, de *cornicula* ; *vermeïl*, vermeil, de *vermiculum* ; *sommeïl*, sommeil, de *somniculum ; soleïl*, soleil, de *soliculum* ; *ouaïl*, ouaille, de *ovicula*.

Avec un primitif en *uc* : *grenouïl*, grenouille, de *ranucula*; *verrouïl*, verrouil, dans l'ancienne langue, de *veruculum; genouïl*, genouil, également dans l'ancienne langue, de *genuculum*.

**129. Conjugaisons.** Les verbes, qui sont susceptibles, comme les substantifs et plus encore, d'une grande variété de flexions, et qui sont fort nombreux, méritent, en conséquence, d'être rangés parmi les aspects importants de la langue en voie de formation.

A la vérité, les lumières que nous fournissent l'interprétation des constructions graphiques, et la détermination préalable des lois qui ont présidé à la dérivation des mots, ne sauraient toujours nous permettre de rétablir avec une exactitude rigoureuse la conjugaison des verbes primitifs. Il reste beaucoup de lacunes impossibles à combler, même inductivement.

Dans la limite cependant de considérations qui doivent demeurer générales, les enseignements que nous pouvons recueillir de l'analyse, ne sont pas sans intérêt envisagés en eux-mêmes, parce qu'ils nous rapprochent, du moins, d'assez près des origines, ni sans utilité relativement à la connaissance raisonnée des modifications que les verbes ont subies, à une époque ultérieure, pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui.

On retrouve, en particulier, aux différents temps et aux différentes personnes des verbes, ces constructions en *ïv* et en *ï*, qui constituaient un des côtés caractéristiques de la prononciation primitive.

**130. Infinitif.** Il existait, au commencement de la langue, quant à la forme sous laquelle ils se présentaient à l'infinitif, un premier groupe de verbes en *er*, dérivés des verbes latins en *are* ou en *ari*, qui, ayant l'accent tonique sur l'*a*, ne perdaient que la voyelle finale atone *e* ou *i*.

Tels étaient : *chanter*, de *cantare*; *aimer*, de *amare*; *sauter*, de *saltare*; *laisser* et *lâcher*, de *laxare*; *mâcher*, de *masticare*; *sécher*, de *siccare*; *cuider*, de *cogitare*; *monder*, de *mundare*; *noyer*, de *necare*; *nier*, de *negare*; *bêler*, de *balare*; *lier*, de *ligare*; *plier*, de *plicare*; *scier*, de *secare*; *enfler*, de *inflare*; *sembler*, de *simulare*; *veiller*, de *vigilare*; *sévrer*, de *separare*; *couver*, de *cubare*; *crever*, de *crepare*, etc.

Citons aussi : *ouvrer*, de *operari*; *pêcher*, de *piscari*; *prier*, de *precari*, quoiqu'il semble bien, comme l'atteste, du reste, le surplus de la conjugaison, qu'au moment où la langue française se constituait, les verbes en *ari* avaient perdu la forme déponente dans le latin vulgaire.

**131.** Il y a lieu d'admettre que la voyelle *a* de la terminaison latine a été d'abord transportée sans changement (N° 465) dans la langue nouvelle : *chantar*, *aimar*, *sautar*, etc., et que ce n'est que plus tard qu'elle a été permutée en *e*, ou, du moins, en quelque autre voyelle dont la lettre *e* est le symbole. (N° 6).

Assez fréquemment aussi, la terminaison latine *are* s'est changée, non pas simplement en *er*, par la chute de l'*e* final, mais en *eïr*, par l'épenthèse d'un *ï*

placé (N° 39) devant le *r*. On trouve, en langue d'oïl : *chanteir*, *ameir*, *esteir*, dont il faut conclure des formes primitives : *chanteïr*, *ameïr*, *esteïr*.

On trouve aussi, avec un *ï* (N° 35) épivoyellal : *chantier*, au lieu de *chanter* ou *chanteïr* ; et, de même : *mangier*, de *manducare* ; *nagier*, de *navigare* ; *dogner*, c'est-à-dire *donier*, de *donare*, etc.

En transformant *are* en *eïr* ou en *ïer*, la prononciaciation avait pour but de donner satisfaction à l'accent tonique, en le spécialisant et en le consolidant (M—N° 336) ; mais il est apparent que la première de ces constructions était beaucoup plus énergique que la seconde.

**132.** Il existait, au point de vue de leur forme à l'infinitif, un deuxième groupe de verbes, qui provenaient, par l'apocope de la voyelle finale, de primitifs latins en *ire* ou en *iri*.

Tels étaient : *dormir*, de *dormire* ; *polir*, de *polire* ; *venir*, de *venire* ; *finir*, de *finire* ; *ouïr*, de *audire* ; *munir*, de *munire* ; *punir*, de *punire* ; *férir*, de *ferire* ; *périr*, de *perire* ; *ouvrir*, de *operire* ; *vêtir*, de *vestire* ; *sentir*, de *sentire* ; *servir*, de *servire* ; *couvrir*, de *cooperire* ; *nourrir*, de *nutrire* ; *mollir*, de *mollire* ; *bouillir*, de *bullire* ; *farcir*, de *farcire* ; *ensevelir*, autrefois *sevelir*, de *sepelire* ; *issir*, de *exire*.

Citons aussi : *ourdir*, *démolir*, *mentir*, en les rapportant aux formes classiques : *ordiri*, *demoliri*, *mentiri*, quoiqu'il y ait lieu de croire que les verbes déponents en *iri* avaient pris dans le latin populaire (N° 130) la terminaison active *ire*.

Le verbe *occir*, issu de *occidere*, par la chute de la dentale (N° 90) et celle des atones finales, appartenait accidentellement au même groupe.

**133.** Il faut signaler un troisième groupe de verbes, où la consonne finale *r* était précédée d'un *ï* épenthétique (N° 39), et dont la terminaison *eïr* de l'infinitif dérivait de la terminaison *ere* des verbes de la deuxième conjugaison latine.

Tels étaient : *deïb—eïr*, devoir, de *debere; aïb—eïr*, avoir, de *habere; caïb—eïr,* chaloir, de *calere ; vaïb—eïr*, valoir, de *valere; maneïr*, *manoir*, en vieux français, de *manere; moïb—eïr*, mouvoir, de *movere*; *poïb—eïr*, pouvoir, de *potere; doïb—eïr*, douloir, de *dolere; soïb—eïr*, souloir, de *solere ; se—eïr*, seoir, de *sedere ; ve—eïr*, voir, de *videre ; ardeïr*, *ardoir*, en vieux français, de *ardere*.

Tels étaient aussi : *teneïr*, tenir, de *tenere; païb—leïr*, pâlir, de *pallere; lang—eïr*, languir, de *languere: flor—eïr*, fleurir, de *florere; moï—seïr*, moisir, de *mucere*; *gaïb—eïr*, jouir, et *gaïd—eïr*, gaudir, de *gaudere ; poïbr—eïr*, pourrir, de *putrere*; *empl—eïr*, emplir, de *implere*; *jaï—seïr*, gésir, de *jacere*; *ri—eïr*, rire, de *ridere* ; *taï—seïr*, *taisir*, en vieux français, de *tacere; pueïr*, puer, et *puir*, en vieux français de *putere*; *plaï—seïr*, plaire, et *plaisir*, en vieux français, de *placere; noï—seïr*, nuire, et *nuisir*, en vieux français, de *nocere* ; *luï—seïr*, luire et *luisir*, en vieux français, de *lucere*; *loï—seïr*, *loisir*, en vieux français, de *licere; ofr—eïr*, offrir, de *offerre,* avec métathèse du *r* et *soufr—eïr*, souffrir, de *sufferre*, avec une métathèse semblable.

Les terminaisons primitives *eïr* se déduisent soit des terminaisons actuelles *oir*, où l'*e* latin se trouve permuté en *o*, (N° 230) et où le *ï* épenthétique est représenté par la lettre *i*, soit des terminaisons graphiques et phonétiques *ir*, où le *ï* persiste à l'état de voyelle *i*. (N° 318).

La langue d'oïl, au surplus, a conservé graphiquement la terminaison *eïr* dans son intégrité : *deveir*, *aveir*, *chaleir*, *maneir*, *moveir*, etc.

Il y a lieu de rapprocher phonétiquement de ce groupe d'infinitifs en *eïr* provenant de *ire* accentué, ceux pareillement en *eïr* qui tirent leur origine (N° 131) des verbes latins de la première conjugaison.

**134**. On doit comprendre dans le troisième groupe un certain nombre d'infinitifs français qui, dérivés d'infinitifs latins en *ere* non accentué dans la langue classique, ont cependant aussi fait *eïr*.

Citons, pour ce qui concerne les infinitifs actuels en *oir* : *receü—eïr* recevoir, de *recipere* ; *saü—eïr*, savoir, de *sapere* ; *cre—eïr* ou *creïr*, croire, de *credere* ; *cha—eïr* ou *cheïr*, choir, de *cadere* ; *pleü—eïr*, pleuvoir, de *pluere*, et, pour ce qui est des infinitifs actuels en *ir* : *fo—eïr*, fouir, de *fodere*; *vom—eïr*, vomir, de *vomere; flech—eïr*, fléchir, de *flectere* ; *enva—eïr*, envahir, de *invadere; tra—eïr*, trahir, de *tradere* ; *geül—eïr*, cueillir, de *colligere; raü—eïr*, ravir, de *rapere; surg—eïr*, surgir, de *surgere ; frem—eïr*, frémir, de *fremere* ; *quer—eïr*, quérir, de *quaerere*; *ageïr*, agir, de *agere*.

Le primitif *faül—eïr*, de *fallere*, s'infère simultanément de *falloir* et de *faillir*.

La forme *cre—eïr* n'implique que la syncope du *d*, la forme *creïr* implique, en outre, la suppression de la première voyelle (N° 93), ou, ce qui revient au même, sa confusion ultérieure avec la seconde.

Une remarque semblable s'applique à *cha—eïr* et à *cheïr*.

**135.** Il est possible que la terminaison *eïr* des verbes dont il s'agit, soit le résultat d'un déplacement de l'accent tonique dans les primitifs, que le latin populaire aurait transportés d'abord de la troisième conjugaison dans le deuxième.

Mais il peut se faire aussi qu'il y ait eu, dans les premiers temps, une flore analogique (N° 59) de terminaisons verbales *eïr*, c'est-à-dire que ces terminaisons aient été ajoutées de toutes pièces, par le peuple ou par les écrivains, à la fin des infinitifs français véritablement originels, parce qu'ils résultaient de la chute des atones *e* et *e* de *ere*, et du maintien seulement du *r*.

La formation analogique de la terminaison *eïr* est certaine pour *receiv—eïr*, de *recipere*. Car si le verbe latin avait été accentué sur *ere* au moment de son passage dans la langue française, il aurait laissé tomber la voyelle médiane brève *i* (N° 99) de la manière suivante : *rec.per.*, *reiv—eïr*, d'où, plus tard, *revoir*. Et puisqu'on trouve, au contraire, cette voyelle *i*, sous la forme *e*, en même temps que le *c*, dans *recevoir*, il faut conclure de là que l'accent tonique latin tombait bien réellement sur cette voyelle *i*, et qu'on a dit, à l'origine : *reciivr*, *receivr*, puis *receiv—eïr*, par épenthèse de *eï*, ou substitution analogique de *eïr* à *r*. On trouve, en effet, en langue d'oïl, *reçoivre*, qui implique la forme primitive *receivr*. (N° 283).

**136.** Il existait, dans la langue française primitive, un quatrième groupe, fort complexe, d'infinitifs où la terminaison, qui ne consistait, en réalité, que dans la consonne *r*, parce qu'elle provenait

correctement de la terminaison non accentuée *ere* des verbes de la troisième conjugaison latine, était toutefois précédée d'une ou de plusieurs consonnes translatées, permutées ou épenthétiques appartenant au radical.

La consonne unique précédant le *r*, ou, du moins, s'il y avait deux ou trois consonnes avant le *r*, la consonne placée aussitôt après la voyelle, était, dans un certain nombre de cas, un *ï͏̈v*.

Citons : *beïvr*, boire, de *bibere*; *seïvr*, suivre, de *sequere; qeïvr*, querre, en patois picard, de *quaerere*; *pleïvr*, pleure, en patois du Berry, de *pluere*; *escriïvr*, écrire, de *scribere*; *coïvr*, courre, de *currere*; *moïvr* ou *moïvdr*, moudre, de *molere*; *soïvr* ou *soïvdr*, soudre, suivant les composés : résoudre, dissoudre, etc., de *solvere*; *soïvrdr*, sourdre, de *surgere*; *coïvdr*, coudre, de *consuere;* peut-être *cleïvr*, clure, de *cludere*.

**137**. Dans quelques infinitifs, la consonne finale *r* était séparée de la voyelle du radical par l'alternante *ï*.

Citons : *faïr*, faire, de *facere*; *leïr*, lire, de *legere*; *coïr*, cuire, de *coquere; duïr*, duire, de *ducere*, dans les composés : *fuïr*, fuir, de *fugere; traïr*, traire, de *trahere*; *struïr*, struire, de *struere*, dans les composés.

On a construit sur le même modèle, mais en reculant toutefois l'accent tonique d'une syllabe : *plaïr*, plaire, de *placere; taïr*, taire, de *tacere*; *jaïr*, gire, en langue d'oïl, de *jacere*; *noïr*, nuire, de *nocere*; *luïr*, luire, de *lucere*.

Il n'est pas possible de déterminer si l'on a dit, à l'origine : *diïr*, dire, de *dicere*; *suffiïr*, suffire,

de *sufficere*; *confiïr*, confire, de *conficere*; *eliïr*, élire, de *eligere*; *friïr*, frire, de *frigere*; *affliïr*, *afflire*, en langue d'oïl, de *affligere*, en permutant la gutturale en ï, ou, plus simplement : *dir*, *suffir*, *confir*, *élir*, *frir*, *afflir*, en la laissant tomber.

**138.** Dans les verbes suivants, le *r* final était séparé du ï placé en contact immédiat avec la voyelle tonique par deux consonnes : *naïstr*, naître, de *nascere*; *païstr*, paître, de *pascere*; *coï—noïstr*, connaître, de *cognoscere; creïstr*, croître, de *crescere*; *freïmdre* ou *freïndr* , de *fremere*; *geïmdre* ou *geïndr*, geindre, de *gemere*; *empreïmdre* ou *empreïndr*, empreindre, de *imprimere; plaïndr*, plaindre, de *plangere*; *estreïndr*, étreindre, de *stringere*; *peïndr*, peindre, de *pingere*; *ceïndr*, ceindre, de *cingere; teïndr*, teindre, de *tingere; esteïndr* , éteindre, de *exstinguere; enfreïndr*, enfreindre, de *infringere*; *feïndr*, feindre, de *fingere ; joïndr*, joindre, de *jungere; oïndr*, oindre, de *ungere; poïndr*, poindre, de *pungere*, etc.

Il en était de même, avec déplacement de l'accent tonique, dans *aveïndr*, aveindre, de *advenire*.

**139.** Il existait un nombre assez considérable d'infinitifs qui, terminés par plusieurs consonnes, et finalement par un *r*, ne faisaient pas usage de la consonne *ŵ* ni de la consonne ï à la suite de la tonique.

Tels étaient : *batr*, battre, de *batuere; metr*, mettre, de *mittere*; *rompr*, rompre, de *rumpere*; *prendr*, prendre, de *prendere; tendr*, tendre, de *tendere; entendr*, entendre, de *intendere ; descendr*, descendre , de *descendere ; fendr*, fendre , de

*findere*; *defendr*, défendre, de *defendere; rendr*, rendre, de *reddere; fondr*, fondre, de *fundere; pondr*, pondre, de *ponere; perdr*, perdre, de *perdere*; *estr*, être, de *essere*.

Les verbes suivants étaient construits de la même manière, mais impliquaient toutefois un déplacement de l'accent tonique dans la prononciation populaire : *respondr*, répondre, de *respondere*; *ardr*, ardre, de *ardere*; *mordr*, mordre, de *mordere*; *tondr*, tondre, de *tondere*; *vendr*, vendre, de *vendere*; *tordr*, tordre, de *torquere*; *pendr*, pendre, de *pendere*, combiné à *pendere* accentué sur le radical.

**140**. Il y avait, en résumé, dans la langue française primitive, au point de vue de la forme et de l'origine des infinitifs, sinon encore quatre conjugaisons, du moins, quatre groupes de verbes dérivant, d'une façon générale, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire avec déplacement de l'accent tonique ou analogiquement, le premier, de la première conjugaison latine; le deuxième, de la quatrième conjugaison latine; le troisième, de la deuxième conjugaison latine, et le quatrième, de la troisième conjugaison latine.

Les infinitifs du premier groupe se terminaient en *ar* ou en *er*, et exceptionnellement en *eïr* ou en *ïer*; ceux du deuxième groupe, en *ir*; ceux du troisième groupe, en *eïr*; ceux du quatrième groupe, en *r*, avec cette condition que la consonne finale *r* dont il s'agit, était séparée de la voyelle du radical par un *ꝺ*, par un *ï*, par un *ꝺ* et une ou deux consonnes non alternantes, par un *ï* et deux consonnes non alternantes, par une ou deux consonnes autres que le *ꝺ* et le *ï*.

**141. — Présent de l'indicatif.** — Les temps personnels des verbes latins n'ont pas été, à leur passage dans la langue nouvelle, moins diversement remaniés que les infinitifs, selon que l'accent tonique tombait sur la flexion ou le radical, comme aussi suivant la façon dont on a fait usage des translations, des retranchements, des permutations, des épenthèses et des métathèses.

On ne tarde pas, en outre, à se convaincre que la langue française a procédé, dès l'origine, non seulement par voie de dérivation directe, mais d'une façon analogique, sous l'influence des considérations grammaticales, à l'effet d'introduire un ordre plus parfait dans la pluralité des formes issues du latin sous l'action seule des forces phonétiques.

La langue française, a, du reste, fait preuve d'initiative, dans une certaine mesure, en construisant de toutes pièces, par son industrie propre, des temps dont les uns, à la vérité, n'existaient pas en latin, mais dont les autres auraient pu être empruntés à cette dernière langue.

Comme il est impossible d'entrer dans tous les détails que le sujet comporterait, nous allons raisonner sur quelques exemples, qui mettront en mesure de comprendre ce qui s'est passé dans les autres cas.

**142.** En s'aidant simultanément des primitifs latins, des données actuelles, comme des monuments, de la langue graphique française, et des lois générales de la dérivation, on peut reconstituer de la manière suivante la conjugaison originelle du présent de l'indicatif du verbe *chanter*.

Nous emploierons, pour plus de facilité, les pronoms sujets sous leur forme moderne.

On a dit : je *chant*, de *canto*; tu *chant—s*, de *cantas*; il *chant*, de *cantat*; nous *chant—ems*, de *cantamus*; vous *chant—eïs*, de *cantatis*; ils *chant*, de *cantant*.

La première personne du singulier laisse tomber l'*o* final atone. La deuxième laisse tomber l'*a* atone. La troisième laisse tomber pareillement l'*a* atone de la flexion, et, de plus, le *t* final, qui se confond avec le *t* du radical : *chant—t*; mais il est manifeste que d'autres verbes faisaient entendre le *t* de flexion : il *seŵr—t*, de *separat*; il *aïm—t*, de *amat*; il *don—t*, de *donat*.

La première personne du pluriel laisse tomber l'atone finale *u*, et change l'*a* de flexion en *e*. (N° 9). La deuxième personne du pluriel retranche l'atone finale *i*, et permute, à la flexion, l'*a* en *e*, le *t* en *ï*. La troisième personne du pluriel retranche l'atone finale *a*, ainsi que toute la terminaison *nt*, mais on pouvait fort bien prononcer : ils *seŵr—nt*, de *separant*; ils *aïm—t*, de *amant*; ils *don—t*, de *donant*.

Les radicaux se sont diversement comportés, suivant la nature de leurs parties. On a dit : je *seŵr*, de *separo*, par permutation de *p* en *ŵ*; *j'aïm*, de *amo*, avec épenthèse de *ï* devant *m*; je *don*, de *dono*, sans changement, et, en langue d'oïl, je *doïn*, avec épenthèse de *ï* devant *n*; je *saŵt*, de *salto*, par permutation de *l* en *ŵ*; je *laïs*, dc *laxo*, par permutation de *c* en *ï*, ou je *lash*, avec métathèse du *s*. (N° 27).

**143.** On pout reconstituer, comme il suit, la conjugaison primitive du présent de l'indicatif du verbe *dormir* : je *dorm—ï* ou je *dorm*, de *dormio*;

tu *dorm—s*, de *dormis*; ils *dorm—t*, de *dormit*; nous *dorm—ems*, de *dormimus*; vous *dorm—eïs*, de *dormitis*; ils *dorm—t*, de *dormiunt*.

La permière personne du singulier laisse, en toute hypothèse, tomber l'atone finale *o* de la flexion. La deuxième et la troisième personne laissent tomber l'atone *i*. La première personne du pluriel laisse tomber l'atone *u* de la flexion, et permute *i* en *e*. (N° 9). La deuxième personne laisse tomber l'atone *i* de la flexion, en permutant l'*i* accentué en *e* et le *t* en *ï*. La troisième personne laisse tomber l'*u* de la flexion, conjointement avec le *ï* et le *n*.

Les radicaux des verbes du deuxième groupe se sont modifiés, le cas échéant. On a dit : je *vien*, de *venio*; tu *viens*, de *venis*; il *vient*, de *venit*, par épenthèse (N° 35) ou métathèse du *ï*, sous l'influence visiblement de l'accent tonique. Mais on a maintenu sans changement le radical, qui n'est alors qu'une micrène (M—N° 336), à la première et à la deuxième personne du pluriel : nous *ven—ems*, vous *ven—eïs*.

**144**. La plupart des verbes français terminés en *ir* à l'infinitif se sont toutefois modelés, au présent de l'indicatif, ainsi qu'à plusieurs autres temps, sur la conjugaison des verbes inchoatifs latins.

Prenons pour exemple le verbe *moïl—lir*, mollir, qui aurait dû faire : je *moïl*, de *mollio*; tu *moïl—s*, de *mollis*; il *moïl—t*, de *mollit*; nous *moïl—ems*, de *mollimus*; vous *moïl—eïs*, de *mollitis*; ils *moïl—t*, de *molliunt*. On a substitué à ce mode de conjugaison un autre présent de l'indicatif emprunté au verbe *mollescere* : je *moïl—eïs*, je mollis, de *mollesco*; tu *moïl—eïs*, tu mollis, de *mollescis*;

il *moïbl—eït*, il mollit, de *mollescit*; nous *moïbl—eïs—ems*, nous mollissons, de *mollescimus*, avec déplacement de l'accent tonique de *esc* en *im* (N° 148); vous *moïbl—eïs—eïs*, vous mollissez, de *mollescitis*, avec un pareil déplacement de l'accent; ils *moïbl—eïs—t*, ils mollissent, de *mollescunt*. L'*i* de *imus*, *itis* a été permuté en *e*.

Il y a eu transformation à toutes les personnes, par permutation et métathèse combinées (N° 49), de l'allongement inchoatif *esc* en *eïs*.

Nous admettons que le radical primitif du verbe était *moïbl*, de *moll*. Le premier *l*, placé aussitôt après la voyelle, a dû, en effet, se changer en *ïb* (N° 11), tandis que le second, même devenu apovoyellal (N° 16), a été garanti de la permutation par le premier. (N° 21). Le fait est confirmé par le dialecte genevois : *mouler*, c'est-à-dire primitivement *moïbl—er* ou *moïb—ler*, de *mollire*. Les deux *l* graphiques du mot actuel *mollir* proviennent d'un remaniement ultérieur opéré par les lettrés. (N° 459).

Le verbe *finir* a donné pareillement, mais seulement d'une façon analogique: je *fin—eïs*, tu *fin—eïs*, il *fin—eït*, nous *fin—eïs—ems*, vous *fin—eïs—eïs*, ils *fin—eïs—t*.

**145**. Soit, à titre d'exemple des verbes du troisième groupe français, provenant de la deuxième conjugaison latine en *ere* accentué, le verbe *deïb—eïr*, devoir, de *debere*. On a dit au présent de l'indicatif : je *deïb*, je dois, de *debeo*; tu *deïb—s*, tu dois, de *debes*; il *deïb—t*, il doit, de *debet*; nous *deïb—ems*, nous devons, de *debemus*; vous *deïb—eïs*, vous devez, de *debetis*; ils *deïb—nt*, ils doivent, de *debent*.

La première personne du singulier laisse tomber la terminaison *eo;* la deuxième et la troisième, l'*e* final atone; la première personne du pluriel, l'*u* atone; la deuxième du pluriel, l'*i* atone, en permutant, de plus, *t* en *ï;* la troisième du pluriel laisse tomber l'*e* final atone.

On peut également restituer de la manière suivante la conjugaison du présent de l'indicatif du verbe *aïƀ—eïr*, avoir, de *habere : j'aïƀ*, j'ai, de *habeo*; tu *aïƀ—s,* tu as, de *habes;* il *aïƀ—t,* il a, de *habet;* nous *aïƀ—ems*, nous avons, de *habemus;* vous *aïƀ—eïs,* vous avez, de *habetis*; ils *aïƀ—nt*, ils ont, de *habent.*

Le verbe *receïƀ—eïr*, recevoir, qui s'est formé analogiquement à l'infinitif de *recipere*, *receïƀr*, par l'addition d'une terminaison *eïr*, tenant lieu de *r*, et qui est ainsi entré dans le troisième groupe des verbes français, (N° 135) s'est conjugué de la manière suivante au présent de l'indicatif : je *receïƀ*, je reçois, de *recipio*; tu *receïƀ—s*, tu reçois, de *recipis*; il *receïƀ—t,* il reçoit, de *recipit*, nous *receïƀ—ems*, nous recevons, de *recipimus*, avec déplacement de l'accent, (N° 148) vous *receïƀ—eïs*, vous recevez, de *recipitis*, avec un pareil déplacement de l'accent; ils *receïƀ—nt*, ils reçoivent, de *recipiunt*. L'*i* de *imus*, *itis* a été permuté en *e*.

Les radicaux se sont modifiés par la permutation de *b* en *ïƀ* dans : je *deïƀ,* tu *deïƀs,* etc.; j'*aïƀ,* tu *aïƀs*, etc. et par celle de *p* en *ïƀ* dans : je *receïƀ,* tu *receïƀs*, etc.

**146.** — Soit enfin, à titre d'exemple du présent de l'indicatif des verbes du quatrième groupe français, la conjugaison du verbe *vendr*, vendre, de *vendere*. On a dit : je *vend*, je vends, de *vendo*; tu

*vend—s*, tu vends, de *vendis*; il *vend*, il vend, de *vendit*; nous *vend—ems*, nous vendons, de *vendimus*, avec déplacement de l'accent; vous *vend—eïs*, vous vendez, de *venditis*, avec déplacement aussi de l'accent; ils *vend*, ils vendent, de *vendunt*.

La première personne du singulier a laissé tomber l'atone finale *o*. La deuxième a laissé tomber l'atone *i*. La troisième a laissé tomber l'atone *i* et, de plus, la consonne *t* de la flexion, à cause de la consonne *d* du radical. La première personne du pluriel a laissé tomber l'atone *u* et a permuté *i* en *e*. La deuxième personne du pluriel a laissé tomber l'atone finale *i*, a permuté *i* accentué en *e* et *t* en *ï*. La troisième personne du pluriel a laissé tomber l'atone finale *u*, conjointement avec la suite consonnale *nt*.

La flexion *t* de la troisième personne du singulier, et la flexion *nt* ou *t* de la troisième personne du pluriel sont cependant demeurées dans certains cas, tels que : il *coï—noïs—t*, il connaît, de *cognoscit*, et ils *coï—noïs—t*, ils connaissent, de *cognoscunt* ; il *creïs—t*, il croît, de *crescit*, et ils *creïs—t*, il croissent, de *crescunt*; il *païs—t*, il paît, de *pascit*, et ils *païs—t*, ils paissent, de *pascunt*; il *beẅ—t*, il boit, de *bibit*, et ils *beẅ—nt*, ils boivent, de *bibunt*. Citons aussi, à ce point de vue : il *receẅ—t*, de *recipit*. et ils *receẅ—nt*, de *recipiunt*. (N° 145). Car si le verbe *receẅ—eïr* a passé, à l'infinitif, du quatrième groupe dans le troisième, les temps personnels, qui ne se sont modifiés qu'en conséquence de leur forme latine, sont demeurés inclus dans le quatrième groupe.

Les radicaux, comme cela résulte des exemples que nous avons cités, ont été diversement remaniés par la permutation de *l* ou de *p* en *ẅ*, par celle de *c* en *ï*, etc.

**147.** En résumé, les premières personnes du présent de l'indicatif des verbes français manquaient de flexions, et se terminaient, en conséquence, diversement, suivant la nature du radical latin : je *chant*, je *dorm*, je *moïvleïs*, je *deïv*, je *vend*.

Les deuxièmes personnes du singulier avaient ordinairement un *s* de flexion : tu *chant—s*, tu *dorm—s*, tu *deïv—s*, tu *vend—s*, et les troisièmes personnes, ordinairement un *t* : il *seïvr—t*, il *dorm—t*, il *moïvleïs—t*, il *deïv—t*.

Les premières et les deuxièmes personnes du pluriel avaient des flexions bien dessinées, composées d'une voyelle suivie d'une partie consonnale. Elles avaient ramené, par voie de concentration, en permutant la voyelle, les flexions *ams*, *ims*, directement empruntées au latin, à la forme *ems* des verbes du troisième groupe, et les flexions *aïs*, *iïs* à la forme *eïs* : nous *chant—ems*, nous *dorm—ems*, etc.; vous *chant—eïs*, vous *dorm—eïs*, etc.

On trouve, en langue d'oïl, des terminaisons *um*, qui, tenant lieu simultanément de *amus*, de *imus* et de *emus*, paraissent bien correspondre aux anciennes flexions *ems* : nous *chantum*, nous *dormum*, nous *mollissum*, nous *devum*, etc.

Les troisièmes personnes du pluriel avaient ordinairement pour flexion *nt* ou *t* : ils *seïvr—nt*, ils *dorm—t*, ils *molleïs—t*, ils *deïv—nt*.

**148.** Les verbes du quatrième groupe français, qui n'étaient pas accentués à la première ni à la deuxième personne du pluriel sur les flexions *imus*, *itis*, n'auraient dû conserver de ces flexions que les seules suites consonnales *ms* et *ts*. C'est de cette

façon que l'on conjugue encore : vous *dites*, c'est-à-dire vous *dĭĭtes*, de *dicitis ;* vous *faites*, c'est-à-dire vous *faïts*, de *facitis*, et l'on trouve, dans l'ancienne langue, les deux premières personnes du pluriel : nous *dimes*, nous *dĭĭms*, de *dicimus*, nous *faimes*, nous *faïms*, de *facimus*. (N° 277).

On a procédé toutefois, dès une époque reculée, par voie d'analogie, et, soit en déplaçant l'accent tonique dans le latin même, soit en changeant *ms* en *ems*, et *ts* en *eïs*, on s'est servi aussi des flexions ordinaires *ems*, *eïs* à la suite des radicaux des verbes du quatrième groupe. On a dit : nous *vendems*, nous *disems*, nous *faïsems*, au lieu de nous *vendms*, nous *dĭĭms*, nous *faïms*, et, d'un autre côté, vous *vendeïs*, au lieu de vous *vends*, etc.

Cette remarque s'applique aux verbes du genre de *receïveïr, saïveïr*, que la terminaison analogique *eïr* de leur infinitif a rangés dans le troisième groupe, mais qui appartiennent réellement au quatrième.

Elle s'applique également aux terminaisons *eïs—ems*, *eïṣ—eïs* des verbes inchoatifs du deuxième groupe français, puisque les formes latines dont elles procèdent : *escimus*, *escitis*, sont accentuées sur l'allongement. Il n'est pas impossible cependant que les flexions accentuées *imus*, *itis* du verbe de la quatrième conjugaison latine aient réagi sur les verbes français, et entraîné, pour leur part, l'emploi des flexions *ems*, *eïs*.

Quoi qu'il en soit, cette façon générale de procéder, beaucoup plus grammaticale que phonétique simplement telle, est intervenue dans beaucoup d'autres circonstances, et a joué un rôle d'une extrême importance au moment de l'établissement des conjugaisons. La langue s'est efforcée de mettre

de l'ordre au sein de ce qui paraît avoir été un chaos à l'origine, tant par suite de la pluralité des conjugaisons latines, c'est-à-dire de la forme des flexions et de la position de l'accent tonique, qu'en conséquence de la diversité, du maintien, du retranchement, de l'addition, de la permutation, de la métathèse des consonnes des radicaux.

C'est ainsi déjà que, sur un autre point de son développement, (N° 122) la langue a fait effort pour régulariser les déclinaisons, soit phonétiquement, soit, quand les sons faisaient défaut, au moyen d'éléments empruntés à l'écriture.

**149. Imparfait de l'indicatif.** On peut également, en s'aidant des primitifs latins, des règles de la dérivation, des formes phonétiques ou graphiques actuelles, et des formes anciennes, soit en *ois*, *ois*, *oit*, etc., soit en *oie*, *oies*, *oit*, etc., soit en *eie*, *eies*, *eit*, etc., reconstituer avec assez d'exactitude l'imparfait de l'indicatif de chacun des quatre groupes primitifs de verbes.

On a dit : je *chant—eïv*, de *cantabam* ; tu *chant—eïvs*, de *cantabas* ; il *chant—eïvt*, de *cantabat* ; nous *chant—ïeïvms*, de *cantabamus* ; vous *chant—ïeïs*, de *cantabatis ;* ils *chant—eïvnt*, de *cantabant*. La première personne du singulier a laissé tomber la terminaison *am*, permuté *a* accentué en *e* et *b* en *ïv*. La deuxième personne du singulier a laissé tomber l'*a* atone de *as*, permuté *a* accentué en *e* et *b* en *ïv*. La troisième personne du singulier a laissé tomber l'*a* atone de *at*, permuté *a* accentué en *e* et *b* en *ïv*. La première personne du pluriel, accentuée sur l'*a* de *amus*, a laissé tomber finalement, quoiqu'elle fût longue, (N° 104) la voyelle médiane *a* de *ab*,

conjointement avec le *b* qui en dépendait, et a placé épenthétiquement *ï* (N° 35) devant la flexion *ams*, devenue *ems*, par la permutation de *a* en *e*. La deuxième personne du pluriel, accentuée sur l'*a* de *atis*, a laissé également tomber l'*a* médian long de *ab* et la consonne *b*, a permuté *t* en *ï*, et a placé épenthétiquement *ï* devant la flexion *aïs*, devenue *eïs*, par la permutation de *a* en *e*. La troisième personne dn pluriel a laissé tomber l'*a* atone final, permuté *a* accentué en *e* et *b* en *ẅ*.

Il faut noter que les deux premières personnes du pluriel : nous *chantions*, vous *chantiez*, qui n'ont aujourd'hui que deux syllabes, en comptaient trois en langue d'oïl : *chan—ti—ons*, *chan—ti—ez*, ou, plus probablement : *chan—ti—ïons*, *chan—ti—ïez*. On peut présumer que le premier *a* des flexions latines : *abamus*, *abatis* avait persisté d'abord, parce qu'il était long (N° 102), et avait été, plus tard, remplacé par le *ï* de la terminaison relevé à l'état de voyelle.

**150.** Le verbe *dormir*, que nous citons comme paradigme de ceux qui constituent le deuxième groupe étymologique français, a fait à l'imparfait de l'indicatif : je *dorm—eẅ*, de *dormiebam* ; tu *dorm—eẅs*, de *dormiebas* ; il *dorm—eẅt*, de *dormiebat*; nous *dorm—ïems*, de *dormiebamus* ; vous *dorm—ïeïs*, de *dormiebatis*; ils *dorm—eẅnt*, de *dormiebant*. Les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel ont laissé tomber le *ï* épivoyellal de *ïe ;* les deux premières personnes du pluriel l'ont conservé, mais elles ont laissé tomber chacune la voyelle médiane longue *e*. Les autres modifications sont aisées à suppléer.

Le verbe *moïbliг*, qui appartenait à la partie inchoative du deuxième groupe français, a fait à l'imparfait de l'indicatif : je *moïbl—eïs—eïb*, de *mollescebam*; tu *moïbl—eïs—eïbs*, de *mollescebas*; il *moïbl—eïs—eïbt*, de *mollescebat*; nous *moïbl—eïs—ïems*, de *mollescebamus*; vous *moïbl—eïs—ïeïs*, de *mollescebatis*; ils *moïbl—eïs—eïbnt*, de *mollescebant*. Les deux premières personnes du pluriel ont laissé tomber la voyelle médiane longue *e* de *eb* (N° 107), mais en faisant intervenir un *ï* devant les flexions *ems, eïs*. Les autres modifications sont aisées à suppléer.

Le verbe *deïbeïr* a fait à l'imparfait de l'indicatif : je *deïb—eïb*, de *debebam* ; tu *deïb—eïbs*, de *debebas*; il *deïb—eïbt*, de *debebat*; nous *deïb—ïems*, de *debebamus;* vous *deïb—ïeïs*, de *debebatis*; ils *deïb—eïbnt*, de *debebant*. Les deux premières personnes du pluriel ont, cette fois encore, laissé tomber la voyelle médiane longue *e* de *eb*, et fait intervenir un *ï* devant les flexions.

Le verbe *aïbeïr* s'est comporté comme *deïbeïr* à l'imparfait de l'indicatif : j'*aïb—eïb*, de *habebam*; tu *aïb—eïbs*, de *habebas*; il *aïb—eïbt*, de *habebat*; nous *aïb—ïems*, de *habebamus;* vous *aïb—ïeïs*, de *habebatis;* ils *aïb—eïbnt*, de *habebant*.

Le verbe *receïbeïr* a fait : je *receïb—eïb*, de *recipiebam* ; tu *receïb—eïbs*, de *recipiebas* ; il *receïb—eïbt*, de *recipiebat*; nous *receïb—ïems*, de *recipiebamus*; vous *receïb—ïeïs*, de *recipiebatis*; ils *receïb—eïbnt*, de *recipiebant*. Toutes les personnes du singulier et la troisième personne du pluriel retranchent le *ï*, que la première et la deuxième personne du pluriel conservent, en laissant tomber la syllabe médiane longue *eb*.

Le verbe *vendr,* enfin, que nous prenons pour type du quatrième groupe étymologique français, a fait à l'imparfait de l'indicatif: je *vend—eïv*, de *vendebam*; tu *vend—eïvs*, de *vendebas*; il *vend—eïvt*, de *vendebat;* nous *vend—ïems*, de *vendebamus;* vous *vend—ïeïs*, de *vendebatis*; ils *vend—eïvnt*, de *vendebant*. La première et la deuxième personne du pluriel ont laissé tomber l'*e* médian, quoiqu'il fût long, et ont préposé *ï* devant la voyelle de la flexion, etc.

Les radicaux se sont modifiés, le cas échéant, comme cela ressort des exemples sur lesquels nous venons de raisonner.

**151**. Les flexions de l'imparfait de l'indicatif étaient donc exactement semblables les unes aux autres, et, dès lors, parfaitement régulières. C'était *eïv*, à la première personne du singulier; *eïvs,* à la deuxième; *eïvt*, à la troisième; *ïems,* à la première personne du pluriel; *ïeïs,* à la deuxième; *eïvnt*, à la troisième.

Mais on s'aperçoit qu'à l'imitation de ce qui se passait pour le présent de l'indicatif, une pareille régularité n'avait pu être obtenue exclusivement par voie de dérivation directe. Il avait été nécessaire qu'un travail d'identification, de concentration s'opérât analogiquement, au moyen d'additions, de retranchements, et de permutations de diverses sortes.

Nous présentons, dans le tableau ci-contre, telles qu'elles résultent de leurs primitifs latins, les verbes que nous venons de passer en revue à titre de paradigmes.

| *Chanter* | *Dormir* | *Moïvlir* | *Deïveïr* | *Receïveïr* | *Vendr* |
|---|---|---|---|---|---|
| — | — | — | — | — | — |
| *aïv* | *ieïv* | *eïv* | *eïv* | *ïeïv* | *eïv* |
| *aïvs* | *ïeïvs* | *eïvs* | *eïvs* | *ïeïvs* | *eïvs* |
| *aïvt* | *ïeïvt* | *eïvt* | *eïvt* | *ïeïvt* | *eïvt* |
| *ams* | *ïams* | *ams* | *ams* | *ïams* | *ams* |
| *aïs* | *ïaïs* | *aïs* | *aïs* | *ïaïs* | *aïs* |
| *aïvnt* | *ïeïvnt* | *eïvnt* | *eïvnt* | *ïeïvnt* | *eïvnt* |

Les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel de *dormir*, aussi bien que les mêmes personnes de *receveïr*, ont perdu le *ï* épivoyellal de la flexion, sous l'influence de ce qui existait dans les autres verbes.

Cette alternante épivoyelle *ï* a été, par contre, transportée aux deux premières personnes du pluriel de *chanter*, de *moïvlir*, de *deveïr* et de *vendre*.

Les trois personnes du singulier, et la troisième personne du pluriel de *chanter* ont permuté *a* en *e*, et sont devenues respectivement *eïv*, *eïvs*, *eïvt*, *eïvnt*, à la ressemblance des personnes correspondantes des autres verbes.

Les premières et les deuxièmes personnes du pluriel de tous ces verbes ont permuté *a* en *e*, sur le modèle du singulier, et sur celui de la troisième personne du pluriel de *dormir*, de *moïvlir*, de *deïveïr*, de *receïveïr* et de *rendr*.

**152. Passé défini.** Le passé défini s'est formé du parfait latin.

Le parfait défini du verbe *chanter* peut être pris comme paradigme de tous ceux du premier groupe français, et reconstitué de la manière suivante : je *chantaïv*, de *cantavi ;* tu *chant—ast* ou *chant—as*,

de la forme contractée *cantasti*; il *chant—aïbt*, de *cantavit ;* nous *chant—aïbms*, de *cantavimus ;* vous *chant—ast*, de la forme contractée *cantastis;* ils *chant—ert*, de la forme également contractée *cantarunt*. La première personne du singulier a laissé tomber l'atone finale *i*, etc.

Il est inutile d'ajouter que nous envisageons dans le parfait de *cantare* les flexions pratiques : *avi*, *asti*, *avit*, *avimus*, *astis*, *arunt*, sans distinguer les flexions véritables : *i*, *sti*, *it*, *imus*, *stis*, *runt*, et les formatives *a*, *v*. Les flexions latines proprement dites se réduisaient, dans la langue nouvelle, aux seules consonnes *st* ou *s*, *t*, *ms*, *st*, *rt*. La première personne du singulier en était dépourvue. La même observation s'appliquera, quand il y aura lieu, aux parfaits des autres conjugaisons latines, et aux passés définis des groupes français.

Les radicaux se sont modifiés, le cas échéant : je *seïbr—aïb*, de *separavi* ; je *saïbt—aïb*, de *saltavi*.

**153**. Le passé défini du verbe *dormir*, pris comme paradigme des verbes inchoatifs du deuxième groupe français, peut être reconstitué de la manière suivante : je *dorm—iïb*, de *dormivi* ; tu *dorm—ist* ou *dorm—is*, de la forme contractée *dormisti* ; il *dorm-iïbt*, de *dormivit* ; nous *dorm—iïbms*, de *dormivimus*; vous *dorm—ist*, de la forme contractée *dormistis;* ils *dorm—irt*, de la forme également contractée *dormirunt*.

Les passés définis de certains verbes : *oïbrir*, ouvrir, de *aperire*; *coïbrir*, couvrir, de *cooperire* ; *férir*, de *ferire*, se sont comportés d'une façon particulière, en raison de la forme du parfait correspondant. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons. (N° 339).

Le passé défini du verbe *moŭ—lir*, pris comme paradigme des verbes inchoatifs du deuxième groupe français, dérive du parfait de *mollire*, le verbe *mollescere*, comme la presque totalité des verbes inchoatifs latins, n'ayant pas de parfait. Le passé défini dont il s'agit, peut être ainsi reconstitué : je *moŭl—iŭ*, de *mollivi*; tu *moŭl—ist* ou *moŭl—is*, de *mollisti*; il *moŭl—iŭt*, de *mollivit*; nous *moŭl—iŭms*, de *mollivimus*; vous *moŭl—ist*, de *mollistis*; ils *moŭl—irt*, de *mollirunt*.

**154**. Puisque les passés définis dérivés des parfaits de la première conjugaison latine ne proviennent pas, à la deuxième personne du singulier, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, des formes pleines, telles que *cantavisti*, *cantavistis*, *cantaverunt*, mais des formes contractées *cantasti*, *cantastis*, *contarunt*, et que pareille chose est arrivée en ce qui concerne les passés définis issus de la quatrième conjugaison latine, à la deuxième personne du singulier : *dormisti* pour *dormivisti*; à la deuxième personne du pluriel : *dormistis*, pour *dormivistis*, et à la troisième personne du pluriel : *dormirunt*, pour *dormiverunt*, il y a lieu de penser, comme nous ne tarderons pas à en acquérir la preuve, que cette façon de procéder, qui revenait à reculer l'accent tonique d'une syllabe, était communément usitée au parfait des différentes conjugaisons, soit dans le latin populaire, soit dans la langue française, au moment où elle se constituait.

Ce qui confirme cette présomption, en mettant en plein relief la tendance sur laquelle elle se fonde, c'est que l'accent tonique a même reculé jusque sur le radical du verbe dans : tu *venst* ou tu *vens*, tu

vins, de *venisti* ; vous *venst*, vous vîntes, de *venistis*; ils *venrt*, ils vinrent, de *venerunt*.

Ajoutons, dès maintenant, ce qui généralise la loi du recul de l'accent tonique, qu'un fait semblable s'est produit dans plusieurs autres passés personnels, et plusieurs autres conjugaisons.

**155.** Les passés définis des verbes du troisième groupe français, en raison de la forme des parfaits de la deuxième et de la troisième conjugaison latine dont ils provenaient, où la flexion proprement dite n'était pas précédée d'une voyelle suivie d'une consonne *ϋ*, s'y sont constitués avec beaucoup de diversité, et bien moins, dès lors, de régularité que les passés définis, tant du premier, que du deuxième groupe.

Nous allons le faire voir par des exemples.

Un certain nombre de passés définis du troisième groupe se sont terminés par la consonne *ϋ*, et, plus précisément, par le syllexe *eϋ*, en raison soit de translations, soit de permutations directes ou analogiques.

Le verbe *moϋeïr*, mouvoir, a fait : je *meϋ*, de *movi*, en conservant le *ϋ* latin, tu *meϋs—s*, de *movisti*, en reculant l'accent de *i* en *o* (N° 154); il *meϋ—t*, de *movit ;* nous *meϋ—ms*, de *movimus ;* vous *meϋ—st*, de *movistis*, en reculant l'accent ; ils *meϋ—rt*, de *moverunt*, en reculant également l'accent.

Du parfait de *debere* : *debui*, *debuisti*, *debuit*, *debuimus*, *debuistis*, *debuerunt*, on a formé, de la même manière, en changeant *b* en *ϋ*, le passé défini du verbe nouveau *deϋeïr*, devoir : je *deϋ*, tu *deϋ—s*, avec recul de l'accent ; ils *deϋ—t*, nous

*deïv—ms*, vous *deïv—st*, avec recul de l'accent; ils *deïv—rt*, avec recul de l'accent.

On a dit au passé défini de *aïveïr*, avoir, issu de *habere*, par une pareille permutation de *b* en *ïv* : j'*aïv*, de *habui;* tu *aïv—s*, de *habuisti,* avec recul de l'accent; il *aïv—t*, de *habuit*; nous *aïv—ms*, de *habuimus*; vous *aïv—st*, de *habuistis*, avec recul de l'accent; ils *aïv—rt*, de *habuerunt*, avec recul de l'accent, et probablement même, dès les premiers temps, en permutant *a* en *e*: j'*eïv*, tu *eïv—s*, il *eïv—t*, etc.

Le verbe *saïveïr*, de *sapere*, qui appartient à la troisième conjugaison latine, a fait, en permutant *p* en *ïv* : je *seïv*, de *sapui;* tu *seïv—s*, de *sapuisti*; il *seïv—t*, de *sapuit*; nous *seïv—ms*, de *sapuimus*; vous *seïv—st*, de *sapuistis*; ils *seïv—rt*, de *sapuerunt*.

Le verbe *receïveïr*, recevoir, de *recipere*, a également permuté *p* en *ïv* : je *receïv*, de *recepi*; tu *receïv—s*, de *recepisti*; il *receïv—t*, de *recepit*, etc.

**156.** — D'autres verbes du troisième groupe ont permuté analogiquement (N° 65) au passé défini *t* ou *d* en *ïv* apovoyellal.

Dans la catégorie de ceux qui, procédant de la deuxième conjugaison latine, ont fait *eïr* à l'infinitif par la seule épenthèse du *ï*, (N° 133) on a dit, par exemple, en ce qui concerne *poïveïr*, pouvoir, de *potere* : je *peïv*, de *potui*; tu *peïv—s*, de *potuisti*, etc.; en ce qui concerne *pourveïr*, pourvoir, de *providere* : je *pourveïv*, de *providi*; tu *pourveïv—s*, de *providisti*, etc.

De même, dans la catégorie des verbes qui, dérivant de la troisième conjugaison latine, ne faisaient *eïr* à l'infinitif que par suite du déplacement

de l'accent tonique ou analogiquement (N° 135), on a dit, en ce qui concerne *creeïr* ou *creïr*, croire, de *credere* : je *creïv*, de *credidi*; tu *creïv—s*, de *credidisti*, etc.; en ce qui concerne *chaeïr* ou *cheïr*, choir, de *cadere* : je *cheïv*, de *cecidi*; tu *cheïv—s*, de *cecidisti*, etc.

**157.** Il est arrivé, en conséquence de cet emploi de la consonne *ïv* à la suite de la voyelle du radical, que quelques passés définis du troisième groupe français se sont constitués analogiquement en *eïv*, *eïvs*, *eïvt*, *eïvms*, etc.

On a dit : je *valeïv*, je valus, au lieu de : je *vaïv*, de *valui*; tu *valeïvs*, tu valus, au lieu de : tu *vaïvs*, de *valuisti*, etc.; je *vouleïv*, je voulus, au lieu de : je *voïv*, de *volui*; tu *vouleïvs*, tu voulus, au lieu de : tu *voïvs*, de *voluisti*, etc.; il *falleïvt*, il fallut, au lieu de : il *feïvt*, de *fefellit*.

En langue d'oïl : il *chalut*, il *chaleïvt*, au lieu de il *chaïvt*, de *caluit*.

On est porté, à la vérité, à se demander si dans les passés définis de ce genre la deuxième personne du singulier, la deuxième et la troisième personne du pluriel, telles que : tu *valeïvs*, vous *valeïvst*, ils *valeïvrt*, ne proviendraient pas plutôt, avec maintien de l'accent tonique des parfaits latins : *valuisti*, *valuistis*, *valuerunt*, grâce à l'épenthèse d'un *ïv*, et, le cas échéant, à la permutation de *i* en *e*? Le recul ordinaire de l'accent tonique rend toutefois (N° 154) cette hypothèse peu vraisemblable.

C'est une observation que nous sous-entendrons désormais.

**158**. Un certain nombre de verbes en *eïr* issus de primitifs latins en *ere* accentué ont négligé ces terminaisons en *eïv*, et se sont conjugés analogiquement, au passé défini, sur le modèle des verbes non inchoatifs ou inchoatifs du deuxième groupe français.

On a dit : je *fleïvriïv*, je fleuris, à l'imitation de je *dormiïv*, et non pas : je *fleïvr*, de *florui*, ou je *fleïvreïv*; tu *fleïvris*, tu fleuris, à l'imitation de tu *dormis*, et non pas : tu *fleïvrs*, de *floruisti*, avec recul de l'accent, ou tu *fleïvreïvs*; il *fleïvriïvt*, il fleurit, à l'imitation de il *dormiïvt*, et non pas : il *fleïvrt*, de *floruit*, ou il *fleïvreïvt*; nous *fleïvriïvms*, nous fleurîmes, à l'imitation de nous *dormiïvms*, et non pas : nous *fleïvrms*, de *floruimus*, ou nous *fieïvreïvms*; vous *fleïvrist*, vous fleurîtes, à l'imitation de vous *dormist*, et pas : vous *fleïvrst*, de *floruistis*, avec recul de l'accent, ou vous *fleïvreïvst*; ils *fleïvrirt*, ils fleurirent, à l'imitation de ils *dormirt*, et non pas : ils *fleïvrt*, de *floruerunt*, avec recul de l'accent, ou ils *fleïvreïvrt*.

Citons aussi les passés définis suivants : je *paliïv*, je pâlis, etc., de *palleïr*; je *languiïv*, je languis, etc., de *langueïr*; je *moisiïv*, je moisis, etc., de *moiseïr*; je *pourriïv*, je pourris, etc., de *pourreïr*; je *jouiïv*, je jouis, etc., de *joueïr*; je me *gaudiïv*, je me gaudis, etc., de *gaudeïr*.

Il n'est pas jusqu'au verbe *empleïr*, emplir, qui n'ait délaissé ses terminaisons naturelles en *eïv* : *j'empleïv*, de *implevi*, etc., pour en prendre d'autres, purement analogiques, en *iïv*, *is*, *iïv*, etc. : *j'empliïv*, j'emplis, tc

On trouve, en langue d'oïl : je *dolui*, je *doluiïv*, au lieu de : je *doïv*, de *dolui*; je *valui*, je *valuiïv*, au lieu de : je *vaïv*, de *valui*.

**159.** Quelques-uns des verbes en *eïr* issus de la troisième conjugaison latine en *ere* atone se sont également conjugués au passé défini sur le modèle des verbes en *ir* du deuxième groupe français.

Citons : je *vomiw*, je vomis, de *vomeïr* ; je *flechiw*, je fléchis, de *flecheïr* ; j'*envahiw*, j'envahis, de *envaheïr*; je *trahiw*, je trahis, de *traheïr ;* je *raviw*, je ravis, de *raveïr* ; j'*agiw*, j'agis, de *ageïr* ; je *surgiw*, je surgis, de *surgeïr*; je *fremiw*, je frémis, de *fremeïr;* je *gemiw*, je gémis, de *gemeïr*; j'*avertiw*, j'avertis, de *averteïr;* j'*applaudiw*, j'applaudis, de *applaudeïr*; je *struisiw*, je struisis, dans les composés, de *strueïr* ; je *failliw*, je faillis, de *falleïr*, au lieu, par exemple, de : je *voïm,* de *vomui ;* je *fleïs*, de *flexi*; j'*envaïs*, de *invasi*; je *traw*, de *tradidi*; je *raw*, de *rapui*; j'*eï*, de *egi;* je *sewrs*, de *surrexi*; je *freïm*, de *fremui*; je *geïm*, de *gemui*; j'*awert*, de *adverti*; j'*applaws*, de *applausi*; je *struïs*, de *struxi* ; je *fewl*, de *fefelli.*

**160.** Il n'est pas possible de déterminer, parce que les monuments font défaut, si la conjugaison analogique des passés définis en *iw* a existé dès l'origine de la langue, et, en quelque sorte, à ses premiers bégaiements, ou si elle ne s'est constituée qu'à une époque ultérieure, au moment où, comme cela est apparent, en tant d'endroits, la langue a fait énergiquement effort pour s'organiser avec plus de correction, et établir la correspondance régulière des flexions aux idées. (N° 148).

Ce qui rend cette seconde hypothèse la plus vraisemblable, c'est que ce n'est que tardivement que la terminaison *eïr* est devenue *ir*, (N° 318) et a pu

être, sous cette forme nouvelle, l'occasion du transport analogique des flexions du deuxième groupe dans le troisième.

Il y a lieu de remarquer, en outre, à l'appui de cette présomption, que la conjugaison au passé définif du verbe *teneïr*, tenir, telle qu'elle s'est maintenue jusqu'à nous, procède directement du latin. On a dit, en effet : je *ten*, je tins, de *tenui*; tu *tens*, tu tins, de *tenuisti*, avec recul de l'accent tonique jusque sur le radical (N° 154); il *tent*, il tint, de *tenuit*; nous *tenms*, nous tinmes, de *tenuimus*, etc. On n'a pas dit : je *teniü*, etc.

Des observations du même genre s'appliquent aux terminaisons analogiques en *eü*. (N° 157).

Nous sommes forcés de réunir en un tableau unique les modifications de toutes sortes au moyen desquelles la langue latine est devenue la langue française. Mais il ne saurait être douteux que la transformation de la première et la genèse de la seconde n'aient eu lieu d'une façon progressive, et n'aient impliqué, dans bien des rencontres, des substitutions de formes nouvelles aux formes primitivement issues du latin, un commencement, à vrai dire, d'évolution. (N° 198).

C'est un point que nous sous-entendrons désormais, le plus ordinairement, mais qu'il y aura lieu de ne pas perdre de vue.

**161.** La conjugaison primitive du passé défini des verbes du quatrième groupe français donne lieu, en ce qui concerne, tant la forme des flexions, que le déplacement de l'accent tonique, à des remarques du genre de celles que nous venons de présenter relativement aux verbes des groupes précédents, et spécialement à ceux du troisième groupe.

Un certain nombre des passés définis dont il s'agit, provenaient directement du latin.

*Diïr*, dire : je *diïs*, je dis, de *dixi;* tu *diïs*, tu dis, de *dixisti ;* il *diïst*, il dit, de *dixit*; nous *diïsm*, nous dîmes, de *diximus*; vous *diïst*, vous dîtes, de *dixistis*; ils *diïrt*, ils dirent, de *dixerunt*.

*Fuïr*, fuir : je *fuï*, je fuis, de *fugi* ; tu *fuïs*, tu fuis, de *fugisti*; il *fuït*, il fuit, de *fugit*; nous *fuïms*, nous fuîmes, de *fugimus*; vous *fuïst*, vous *fuîtes*, de *fugistis*; ils *fuïrt*, ils fuirent, de *fugerunt*.

*Metr*, mettre : je *mis*, de *misi*; tu *mis*, tu mis, de *misisti* ; il *mist*, il mit, de *misit*; nous *mism*, nous mîmes, de *misimus*; vous *mist*, vous mîtes, de *misistis ;* ils *mirt*, ils mirent, de *miserunt*.

*Confiïr*, confire : je *confeï*, je confis, de *confeci*, etc.

*Sufiïr*, suffire : je *suffeï*, je suffis, de *suffeci*.

Les formes actuelles du verbe *faïr*, faire : je *fis*, tu *fis*, etc., démontrent que l'on a dit autrefois : je *feï*, de *feci* ; tu *feïs*, de *fecisti* ; il *feït*, de *fecit* ; nous *feïms*, de *fecimus*; vous *feïst*, de *fecistis*, ils *feïrt*, de *fecerunt*. On trouve, à la vérité, dans la vieille langue : tu *fesis*, vous *fesistes*, où l'accent tonique reste placé sur la même syllabe qu'en latin. Mais il y a lieu de penser, malgré tout, que ces deux personnes ne sont que des créations analogiques postérieures, (N° 164) car on rencontre, en même temps : nous *fesimes*, de *fecimus*, qui n'ėst pas accentué sur l'*i*, tandis, d'un autre côté, qu'on ne trouve pas : ils *fesirent*, de *fecerunt*, accentué sur le second *e*, et semblable, par conséquent, sous ce rapport, à *fecisti* et à *fecistis*.

**162.** Il est arrivé, dans ces conditions, qu'un certain nombre de passés définis du quatrième groupe se sont, comme quelques-uns de ceux du troisième groupe, (N° 155) terminés en *ŵ*, et, plus précisément, en *eŵ*.

Dans plusieurs cas, le *ŵ* a été directement emprunté au latin.

Le passé défini de *croïstr*, croître, peut être rétabli de la manière suivante : je *creŵ*, de *crevi*; tu *creŵs*, de *crevisti* ; il *creŵt*, de *crevit* ; nous *creŵms*, de *crevimus;* vous *creŵst*, de *crevistis* ; ils *creŵrt*, de *creverunt*.

Le passé défini de *coïnoïstr*, connaître, s'est comporté de même : je *coïneŵ*, de *cognovi* ; tu *coïneŵs*, de *cognovisti* ; il *coïneŵt*, de *cognovit ;* nous *coïneŵms*, de *cognovimus* ; ils *coïneŵrt*, de *cognoverunt*.

Dans d'autres cas, le *ŵ* des terminaisons *eŵ*, *eŵs*, *eŵt*, etc., provenait de la permutation d'une consonne.

En ce qui concerne le *b*, le verbe *beŵr*, boire, a fait : je *beŵ*, je bus, de *bibi* ; tu *beŵs*, tu bus, de *bibisti ;* il *beŵt*, il but, de *bibit ;* nous *beŵms*, nous bûmes, de *bibimus;* vous *beŵst*, vous bûtes, de *bibistis* ; ils *beŵrt*, ils burent, de *biberunt*.

En ce qui concerne le *c*, *plaïr*, plaire; *taïr*, taire; *jaïseïr* ou *jaïr*, gésir ou gire ont fait : je *pleŵ*, de *placui;* je *teŵ*, de *tacui*; je *jeŵ*, de *jacui*, etc.

En ce qui concerne le *g*, *leïr*, lire, a fait : je *leŵ*, de *legi*, etc.

Quelquefois, enfin, le *ŵ* apovoyellal paraît être intervenu à la suite de la voyelle du radical, à titre d'expansion de cette dernière : je *cleŵs*, de *clusi*, dans les composés.

**163**. Cela étant, quelques verbes du quatrième groupe ont pris analogiquement la terminaison *eŭ*, *eŭs*, *eŭt*, etc., au passé défini.

Citons *moŭdr*, moudre, qui a fait : je *moŭleŭ*, je moulus, au lieu de je *moŭ*, de *molui ;* tu *moŭleŭs*, tu moulus, au lieu de tu *moŭs*, de *moluisti ;* il *moŭleŭt*, il moulut, au lieu de il *moŭt*, de *moluit*; nous *moŭleŭms*, nous moulûmes, au lieu de nous *moŭms*, de *moluimus ;* vous *moŭleŭst*, vous moulûtes, au lieu de vous *moŭst*, de *moluistis*; ils *moŭleŭrt*, ils moulurent, au lieu de ils *moŭrt*, de *moluerunt*.

Citons aussi *soŭdr*, soudre, dans les composés ; *vivr*, vivre; *qeŭr*, courre; *pareïstr*, paraître, qui ont fait respectivement : je *soleŭ*, je solus, au lieu de je *soŭ*, de *solvi* ; je *veqeŭ*, je vécus, au lieu de je *veïs*, de *vixi ;* je *coureŭ*, je courus, au lieu de je *qeŭr*, de *cucurri ;* je *pareŭ*, je parus, au lieu de je *païr*, de *parui*, etc.

La réapparition du *l* étymologique (N° 250) dans les passés définis en *eŭ* de *moŭdr* et de *soŭdr* atteste que ces passés n'ont été constitués qu'à une époque déjà avancée de l'existence de la langue. (N° 160).

**164**. Un grand nombre toutefois de verbes du quatrième groupe français ont formé analogiquement leur passé défini sur le modèle de celui des verbes du deuxième groupe.

On aurait dû dire approximativement, le redoublement étant regardé comme une superfluité : je *vend*, de *vendidi*; tu *vends*, de *vendidisti;* il *vend*, de *vendidit;* nous *venms*, de *vendidimus*; vous *vends*, de *vendidistis*; ils *vendr*, de *vendiderunt*. On a dit :

je *vendiẅ*, tu *vendis*, il *vendiẅt*, nous *vendiẅms*, vous *vendist*, ils *vendirt*.

Citons encore : je *rendiẅ*, au lieu de je *rend*, de *reddidi;* je *batiẅ,* du radical *bat*, de *battre ;* je *coẅsiẅ*, au lieu de je *coẅs*, de *consui ;* j'*écriviẅ*, au au lieu de j'*écriẅs*, de *scripsi* ; je *naquiẅ*, du radical *nasc*, de *nascere*, au lieu de je *naïs* ; je *duisiẅ*, dans les composés, au lieu de je *duïs*, qui, tiré de *duxi*, a été en usage ; je *nuisiẅ*, au lieu de je *noï*, de *nocui* ; je *repondiẅ*, au lieu de je *repond*, de *respondi* ; je *rompiẅ*, du radical *romp*, de *rompre*, au lieu de je *reẅ*, de *rupi* ; je *suiviẅ*, du radical *suiv*, de *suivre*, au lieu de je *seï* ou je *seẅ*, du radical *seq*, de *sequi ;* je *vainquiẅ*, du radical *vainc*, de *vaincre*, au lieu de je *viï*, ou je *veẅ*, de *vici* ; je *fondiẅ*, du radical *fond*, de *fondre*, au lieu de je *feï* ou je *feẅ*, de *fudi* ; je *tendiẅ*, au lieu de je *tend*, de *tetendi* ; je *perdiẅ*, au lieu de je *perd*, de *perdidi ;* je *fendiẅ*, du radical *fend*, de *fendre*, au lieu de je *fiï* ou je *feẅ*, de *fidi ;* j'*entendiẅ*, au lieu de j'*entend*, de *intendi* ; je *tordiẅ*, du radical *tord*, de *tordre*, au lieu de je *tors*, de *torsi ;* je *priẅ*, de l'infinitif *prendre*, au lieu de je *prend*, de *prendi* ; je *pendiẅ*, au lieu de je *pend*, de *pependi* ; je *descendiẅ*, au lieu de je *descend*, de *descendi* ; je *mordiẅ*, au lieu de je *mord*, de *momordi* ; je *tondiẅ*, au lieu de je *tond*, de *totondi*.

On trouve, en langue d'oïl : je *vesqui*, c'est-à-dire je *vesquiẅ*, au lieu de je *vesq* ou je *veïs*, de *vixi* ; je *benesqui*, c'est-à-dire je *benesquiẅ*, au lieu de je *benesq* ou je *beneïs*, de *benedixi*.

Les deux autres personnes du singulier, et les personnes du pluriel se sont formées en faisant suivre

l'*i*, comme dans le deuxième groupe, d'une flexion : *s*, *ïvt*, *ïvms*, *st*, *rt*.

La forme en *is* de je *mis*, et même la forme en *iïs* de je *diïs* ont pu concourir, pour leur part, à l'emploi des passés définis analogiques en *iïv*.

**165**. Il y a lieu de former, en raison de leur nombre considérable, une catégorie particulière des passés définis analogiques en *ïv*, *is*, etc., qui, par suite de la forme de leurs primitifs latins (N° 36), placent une construction *ïn* devant leurs terminaisons.

Tels sont : je *plaïniïv,* je plaignis, au lieu de je *plaïns*, de *planxi*; j'*étreïniïv*, j'étreignis, au lieu de j'*étreïns,* de *strinxi ;* je *creïniïv,* je craignis, au lieu de je *creïm* ou je *creïn*, de *tremui*; j'*ateïniïv*, j'atteignis, du radical de *atteindre,* au lieu de j'*aït*, de *attigi*; je *ceïniïv*, je ceignis, au lieu de je *ceïns*, de *cinxi ;* je *peïniïv*, je peignis, au lieu de je *peïns*, de *pinxi*; je *teïniïv*, je teignis, au lieu de *teïns*, de *tinxi*; j'*éteïniïv*, j'éteignis, au lieu de j'*esteïns*, de *exstinxi*; je *feïniïv*, je feignis, au lieu de je *feïns*, de *finxi* ; j'*enfreïniïv*, j'enfreignis, du radical de *enfreindre*, au lieu de j'*enfreï*, de *infregi*; j'*epreïniïv*, j'épreignis, du radical de *épreindre*, au lieu de j'*eïspreïs*, de *expressi;* j''*empreïniïv*, j'empreignis, du radical de *empreindre*, au li eu de j'*empreïs*, de *impressi*; je *geïniïv*, je geignis, au lieu de je *geïm* ou je *geïn*, de *gemui;* je *joïniïv*, je joignis, au lieu de je *joïns*, de *junxi*.

**166**. — En résumé, les flexions des verbes latins de la deuxième et de la troisième conjugaison n'étant pas accentuées à la première personne du

singulier, à la troisième personne du singulier, à la première personne du pluriel, et l'accent tonique reculant jusque sur le radical à la deuxième personne du singulier, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, à l'imitation de ce qui avait lieu relativement aux formatives *a*, *i*, dans les verbes de la première et de la quatrième conjugaison, il résultait de là que les flexions des parfaits latins de la deuxième et de la troisième conjugaison perdaient, en passant en français, leur individualité syllabique. (N° 128). Il n'en restait, au plus, que des consonnes qui, en tout ou en partie, venaient faire corps avec le radical. C'était *s*, à la deuxième personne du singulier; *t*, à la troisième; *ms*, à la première personne du pluriel; *st* , à la deuxième et *rt*, à la troisième.

De sorte que si les passés définis des verbes du premier et du deuxième groupe français étaient caractérisés par l'intervention constante des terminaisons bien dessinées *aïb*, *aïbs*, etc. et *iïb*, *iïbs*, etc., les passés définis des verbes du troisième et du quatrième groupe, étaient, au contraire, diversement et obscurément établis, suivant la nature de la voyelle finale du radical, et celle des consonnes, appartenant soit au radical même, soit à la flexion, dont la voyelle finale était suivie.

Il n'est donc pas surprenant que la langue ait fait énergiquement effort, dès les premiers temps, pour remédier à ces imperfections, en complétant et en rectifiant les passés définis, tels qu'ils sortaient des entrailles du latin, par la seule application des lois de la dérivation. Il importait absolument qu'elle donnât, de quelque manière, et, tout d'abord, à l'aide d'une voyelle d'appui, du relief aux terminaisons du singulier, comme à celles du pluriel de ces temps,

et qu'elle reconstituât, en quelque sorte, de nouvelles flexions en remplacement de celles que la position normale ou le recul de l'accent tonique avait fait disparaître.

C'est le motif pour lequel les verbes du troisième et ceux du quatrième groupe français ont fréquemment adopté, par analogie, au passé défini, la terminaison, flexion proprement dite et voyelle formative *i*, des verbes du deuxième groupe : *iw, is, iwt, iwms, ist, irt.*

Comme, d'un autre côté, les terminaisons *ew, ews, ewt, ewms, ewst, ewrt* de certains passés définis du troisième et du quatrième groupe se détachaient bien du surplus des mots par leur voyelle *e* et leur partie consonnale, elles constituaient, pour l'oreille, d'abord, pour la pensée grammaticale, ensuite, des flexions véritables, et elles se sont transportées analogiquement, de toutes pièces, à ce titre, dans un certain nombre de passés définis.

A dater de ce moment, la langue nouvelle fut en mesure de remédier à l'insuffisance des flexions, absentes ou composées uniquement de consonnes, dans les passés définis du troisième ou du quatrième groupe, et elle disposa, en somme, pour l'ensemble des conjugaisons, de trois groupes de flexions : *aw, aws, awt,* etc., *iw, is. iwt,* etc., *ew, ews, ewt,* etc.

**167. Futur de l'indicatif.** Le futur de l'indicatif, à part quelques exceptions, qui ont fini par disparaître, n'a pas été tiré directement du latin; il a été constitué par la langue naissante, au moyen des éléments dont elle disposait.

Au lieu de dire, par exemple : je *chantaïv*, de *cantabo;* tu *chantaïvs*, de *cantabis;* il *chantaïvt*, de *cantabit ;* nous *chantaïvms*, de *cantabimus* ; vous *chantaïvts*, de *cantabitis*; ils *chantaïvnt*, de *cantabunt*, on a exprimé le temps à venir en associant l'infinitif aux six personnes du présent de l'indicatif du verbe *aïveïr*, ou, d'une façon plus précise, aux trois personnes du singulier, et à la troisième personne du pluriel employées intégralement, et seulement aux flexions des deux premières personnes du pluriel. On a obtenu ainsi : je *chanter—aïv*, c'est-à-dire j'ai à chanter ; tu *chanter—aïvs*, tu as à chanter ; il *chanter—aïvt*, il a à chanter ; nous *chanter—ems*, pour *chanter—aïv—ems*, nous avons à chanter ; vous *chanter—eïs*, pour *chanter—aïv—eïs*, vous avez à chanter ; ils *chanter—aïvnt*, ils ont à chanter.

La suppression du radical *aïv*, de *aïv—ems*, dans *chanter—aïv—ems*, et du même radical *aïv*, de *aïv—eïs*, dans *chanter—aïv—eïs*, était, du reste, en même temps qu'une abbréviation phonétique utile, une syncope justifiée par les analogies de la langue, à cette époque. Comme l'accent tonique tombait sur la flexion *ems* ou *eïs*, la voyelle brève atone *a* de *aïv* devait disparaître (N° 106), en entraînant, à sa suite, la consonne apovoyellale commune *ïv*, d'où *chanter—ems* et *chanter—eïs*.

Le futur de *dormir* a été, de même : je *dormir—aïv*, tu *dormir—aïvs*, il *dormir—aïvt*, nous *dormir—ems*, vous *dormir—eïs*, ils *dormir—aïvnt*.

Le futur de *moïvlir* a été : je *moïvlir—aïv*, tu *moïvlir—aïvs*, il *moïvlir—aïvt*, etc.

**168.** Il est même arrivé qu'on a supprimé la voyelle longue de la terminaison de l'infinitif dans les verbes du troisième groupe.

Le futur de *deŭeïr*, devoir, aurait dû être : je *deŭ—eïr—aŭ*, tu *deŭ—eïr—aŭs*, il *deŭ—eïr—aŭt*, nous *deŭ—eïr—ems*, vous *deŭ—eïr—eïs*, ils *deŭ—eïr—aŭnt*. Mais le composé français a été traité, pour plus de simplicité et de rapidité dans l'expression de la pensée, comme s'il se fût agi (N° 106) d'un primitif latin dont les deux voyelles médianes eussent été brèves : la voyelle *e* de *eïr* a été retranchée, conjointement avec la consonne *ï*, et l'on a obtenu : je *deŭr—aŭ*, tu *deŭr—aŭs*, il *deŭr—aŭt*, nous *deŭr—ems*, vous *deŭr—eïs*, ils *deŭr—aŭnt*.

Le verbe *aŭeïr*, avoir, a fait pareillement au futur : j'*aŭr—aŭ*, tu *aŭr—aŭs*, il *aŭr—aŭt*, nous *aŭr—ems*, vous *aŭr—eïs*, ils *aŭr—aŭnt*.

La même remarque s'applique à *valoir*, de *valere*, qui a fait, à l'infinitif libre, *valeïr*, plus probablement *vaŭ—eïr*, et, à l'infinitif de composition, *vaŭr*, *vaŭdr :* je *vaŭdr—aŭ*, je vaudrai, etc.; à *mouvoir*, de *movere*, qui a fait, à l'infinitif libre, *moŭ—eïr*, et, à l'infinitif de composition, *moŭr* : je *moŭr—aŭ*. je mouvrai, etc.: à *pouvoir*, de *potere*, qui a fait *poŭ—eïr* et *poŭr* : je *poŭr—aŭ*, je *pourrai*, etc.; à *paroir*, de *parere*, qui a fait *pareïr* et *païr* : il *païr—aŭt*, il parra, en langue d'oïl; à *chaloir*, de *calere*, qui a fait *chaleïr*, plus probablement *chaŭ—eïr*, et *chaŭr*, *chaŭdr :* il *chaŭdr—aŭt*, il chaudra, en langue d'oïl; à *douloir*, de *dolere*, qui a fait *doleïr*, plus probablement *doŭ—eïr* et *doŭr*, *doŭdr :* je *doŭdr—aŭ*, je doldrai, en langue d'oïl ; à *tenir*, de *tenere*, qui a fait *teneïr* et *tienr*, *tiendr* : je *tiendr—aŭ*, je tiendrai, etc.

Il y a un exemple qui démontre bien que la longueur de la voyelle de la terminaison de l'infinitif

n'a pas été un obstacle à sa chute au futur. Car si de *exire* on a fait à l'infinitif libre *eïsir*, issir, du deuxième groupe, on a dit cependant, non pas *eïsir—aïь* ou *isir—aïь,* mais *eïstr—aïь*, *istr—aïь*, istrai, en langue d'oïl.

On trouve cependant, en langue d'oïl : *deverai*, *averai*, etc., qui ont conservé plus correctement l'*e* long de *eïr*, et qui correspondent aux infinitifs *deveir* et *dever*, *aveir* et *aver*, également usités.

**169.** Quant aux infinitifs *receïьr*, de *recipere* ; *saïьr*, de *sapere; pleïьr*, de *pluere; faïьr*, *faïьdr*, de *fallere*, engagés dans les futurs : *receïьr—aïь*, je recevrai ; *saïьr—aïь*, je saurai ; *pleïьr—aïьt*, il pleuvra; *faïьdr—aïьt*, il faudra, ce sont en eux-mêmes, et, très probablement ont-ils été pratiquement, les véritables primitifs, puisqu'ils résultent, à titre de conséquences immédiates, de la position de l'accent tonique.

Les infinitifs *receïь—eïr*, recevoir ; *saïь—eïr*, savoir; *pleïь—eïr*, pleuvoir; *faïьl—eïr*, falloir, impliquent un déplacement de l'accent tonique, ou sont des créations analogiques postérieures. (N° 135).

**170. Présent du conditionnel.** Le présent du conditionnel, qui n'existait pas en latin, s'est, ainsi que le futur, formé au moyen de l'infinitif; mais, au lieu d'associer à ce dernier, pris comme radical, les différentes personnes du présent de l'indicatif du verbe *aïьeïr*, avoir, ou, tout au moins, leurs terminaisons, il s'est servi des terminaisons de l'imparfait de l'indicatif du même verbe.

De l'infinif *chanter*, par exemple, en même temps que des terminaisons actuelles *ais*, *ais*, *ait*,

etc., et surtout des terminaisons anciennes, soit *ois*, *ois*, *oit*, etc., soit *oie*, *oies*, *oit*, etc., soit *eie, eies*, *eit*, etc., soit *eïv*, *eïvs*, *eïvt*, etc., de l'imparfait de l'indicatif, on infère logiquement le présent du conditionnel originel : je *chanter—eïv*, tu *chanter—eïvs*, il *chanter—eïvt*, nous *chanter—ïems*, vous *chanter—ïeïs*, ils *chanter—eïvnt*.

De *chanter* et de *aïv—eïv*, j'avais, résultait, en effet, je *chanter—aïv—eïv*; mais, comme le mot était accentué sur la dernière syllabe, on laissait tomber (N° 167) la voyelle médiane *a*, de *aïv*, conjointement avec la consonne apovoyellale *ïv*, et l'on obtenait la première personne du singulier : je *chanter—eïv*, du temps nouveau. Les deux autres personnes du singulier, et les trois personnes du pluriel se comportaient de la même manière.

Le présent du conditionnel des verbes ; *dormir*, *moïvlir*, *deïveïr*, *aïveïr*, *receïveïr*, *vendr*, était semblablement : je *dormir—eïv*, etc., je *moïvlir—eïv*, je *deïvr—eïv*, etc., j'*aïvr—eïv*, je *receïvr—eïv*, etc., je *vendr—eïv*, etc.

Les verbes *deïveïr*, *aïveïr*, et tous ceux qui se trouvent dans le même cas, ont laissé tomber, comme au futur, (N° 168) la voyelle longue *e* de la terminaison *eïr*. Si le verbe *receveïr* a formé son conditionnel au moyen de cet infinitif même, il a dû retrancher la médiane *e* et la consonne *ï* de *eïr* ; mais s'il a formé son conditionnel antérieurement à l'intervention analogique de la terminaison *eïr*, (N° 135) c'est-à-dire avec son infinitif véritable : *receïvr*, il n'a eu à supprimer aucune atone.

**171.** C'est à juste titre, au point de vue grammatical, que la langue naissante a construit le présent

du conditionnel sur le modèle du futur de l'indicatif, puisque si le dernier exprime une postériorité effective et chronologique, le premier correspond à une postériorité logique, et, le cas échéant, chronologique, quoique, dans l'une et l'autre alternative, simplement éventuelle.

L'abstraction ramène aisément ces deux postériorités à l'identité d'une postériorité unique, qu'expriment conjointement, de part et d'autre, l'infinitif radical, le type unique de composition du futur et du conditionnel, et même ce qu'il y a de ressemblance très apparente dans les terminaisons *aï* et *eï*, *aïs* et *eïs*, etc.

Tandis cependant que le futur implique un fait réel envisagé relativement à un premier fait également réel, le conditionnel n'exprime qu'un fait hypothétique, non existant, dès lors négatif, à cet égard, envisagé par rapport à un autre fait pareillement non existant, négatif. Et c'est précisément à ce qu'il y a de négatif, à double titre, dans le sens intime du conditionnel que correspond l'emploi, comme terminaison, de l'imparfait de l'indicatif, puisque celui-ci, qui est un passé, exprime, de ce chef, une destruction, une négation.

La langue française en voie de formation a modelé, avec beaucoup de précision, la structure phonétique et grammaticale du conditionnel et celle du futur sur les nuances délicates de la pensée.

**172. Présent du subjonctif.** Le présent du subjonctif français dérive du présent du subjonctif latin.

Le verbe *chanter* a fait : que je *chant*, de *cantem* ; que tu *chant—s*, de *cantes* ; qu'il *chant*,

de *cantet* ; que nous *chant—ïems*, de *cantemus* ; que vous *chant—ïeïs*, de *cantetis* ; qu'ils *chant*, de *cantent*. La troisième personne du singulier perd le *t* de flexion, qui se confond avec le *t* du radical : *chant—t* ; mais on pouvait aisément prononcer : qu'il *seŵr—t. de separet;* qu'il *neï—t,* de *neget* ; qu'il *don—t.* de *donet*. La troisième personne du pluriel perd, de son côté, la flexion *nt*, mais on pouvait prononcer : qu'ils *seŵr—t*, de *separent*, etc. Les deux premières personnes du pluriel ont préposé *ï* devant la flexion. Les autres modifications sont aisées à suppléer.

Le verbe *dormir* a fait : que je *dorm—ï,* de *dormiam ;* que tu *dorm—ïs*, de *dormias*; qu'il *dorm—ït*, de *dormiat ;* que nous *dorm—ïems*, de *dormiamus;* que vous *dorm—ïeïs*, de *dormiatis ;* qu'ils *dorm—t*, de *dormiant*. Les deux premières personnes du pluriel ont permuté l'*a* de la flexion en *e*, etc.

Le verbe *moŵlir* a fait : que je *moŵl—eïs*, de *mollescam* ; que tu *moŵl—eïs*, de *mollescas* ; qu'il *moŵl—eïs—t*, de *mollescat ;* que nous *moŵl—eïs—ïems*, de *mollescamus* ; que vous *moŵl—eïs—ïeïs*, de *mollescatis ;* qu'ils *moŵl—eïs—t*, de *mollescant*. Les deux premières personnes du pluriel ont préposé un *ï* devant l'*a* de la flexion permuté en *e*, etc.

Le verbe *deŵeï*, a fait : que je *deŵ*, de *debeam* ; que tu *deŵ—s,* de *debeas* ; qu'il *deŵ—t*, de *debeat* ; que nous *deŵ—ïems*, de *debeamus* ; que vous *deŵ—ïeïs*, de *debeatis*; qu'ils *deŵ—nt*, de *debeant*.

Le verbe *aŵeïr* a fait : que j'*aŵ*, de *habeam* ; que tu *aŵ—s*, de *habeas ;* qu'il *aŵ—t*, de *habeat ;* que nous *aŵ—ïems*, de *habeamus* ; que vous *aŵ—ïeïs,* de *habeatis* ; qu'ils *aŵ—nt,* de *habeant*.

Le verbe *receïveïr* a fait : que je *receïv*, de *recipiam* ; que tu *receïv—s*, de *recipias ;* qu'il *receïv—t*, de *recipiat ;* que nous *receïv—ïems*, de *recipiamus ;* que vous *receïv—ïeïs*, de *recipiatis ;* qu'ils *receïv—nt*, de *recipiant*.

Le verbe *vendr* a fait : que je *vend*, de *vendam* ; que tu *vend—s* ; de *vendas* ; qu'il *vend*, de *vendat* ; que nous *vend—ïems*, de *vendamus* ; que vous *vend—ïeïs*, de *vendatis* ; qu'ils *vend*, de *vendant*.

**173**. Comme en ce qui concerne le présent et l'imparfait de l'indicatif, il s'est produit, par voie de concentration analogique, une assimilation plus étroite des terminaisons du présent du subjonctif en ce qui concerne les différents groupes de verbes.

Toutes les premières personnes du pluriel des verbes du deuxième, du troisième et du quatrième groupe, permutant *a* en *e* (N° 9), ont fait *ems* à la flexion, sur le modèle des verbes du premier groupe : que nous *dorm—ïems*, que nous *deïv—ïems*, etc., au lieu de : *dorm—ïams*, *deïv—ïams*, etc.

Les secondes personnes du pluriel des mêmes verbes ont procédé d'une façon semblable : que vous *dorm—ïeïs*, que vous *deïv—ïeïs*, etc., au lieu de *dorm—ïaïs*, *deïv—ïaïs*, etc.

Les premières et les deuxièmes personnes du pluriel des verbes du premier groupe, des verbes du quatrième groupe, et de la majeure partie des verbes du troisième groupe ont emprunté, par épenthèse analogique, un *ï* épivoyellal à la flexion des verbes du deuxième groupe, et à celle de quelques verbes du troisième groupe : que nous *chant—ïems*, que vous *chant—ïeïs*, au lieu de que nous *chant—ems*, que vous *chant—eïs*, etc.

Il est cependant possible que les flexions *eamus*, *eatis* des verbes latins de la deuxième conjugaison se soient directement changées en *ïems*, *ïeïs*, à leur passage dans la langue française. (N° 4). Il ne serait pas impossible non plus que l'*e* latin eût quelquefois réagi sur le singulier et la troisième personne du pluriel.

**174**. Il semble, du reste, qu'une autre tendance que celle de mettre plus de régularité dans la conjugaison des présents du subjonctif ait concouru au même résultat.

Dans la pensée grammaticale de l'époque, le présent du subjonctif, peut-on supposer, était un dérivé auquel le présent de l'indicatif servait de radical. Or, il arrivait fréquemment que ces deux temps étaient phonétiquement identiques, du chef de l'application des lois de la dérivation. On disait : je *chant*, de *canto*, et que je *chant*, de *cantem*, etc.; nous *chant—ems*, de *cantamus* et que nous *chant—ems*, de *cantemus*; vous *chant—eïs*, de *cantatis*, et que vous *chant—eïs*, de *cantetis*, etc.

Il était donc naturel que, pour conformer la forme phonétique des verbes à celle de la pensée dont ils étaient l'expression, la langue accrût le présent du subjonctif, et c'est ce qu'elle a effectivement fait à la première et à la deuxième personne du pluriel, grâce à l'emploi direct ou à l'intervention analogique du *ï* devant la flexion *ems* ou la flexion *eïs* : que nous *chant—ïems*, que nous *moïblis—ïems*, que nous *deïv—ïems*, etc. ; que vous *chant—ieïs*, etc.

Ce qui confirme cette façon d'envisager les choses, c'est que la langue est demeurée, pendant le cours des siècles, sous l'empire du même concept

grammatical, et qu'elle a fait effort (N° 355) pour donner au présent du subjonctif plus de relief qu'au présent de l'indicatif, soit positivement, en introduisant dans le premier des éléments phonétiques de surcroît, soit négativement, en amoindrissant le second.

**175. Imparfait du subjonctif.** L'imparfait du subjonctif français s'est formé du plus-que-parfait du subjonctif latin, employé, le cas échéant, sous sa forme contractée.

On a dit : que je *chant—as*, de *cantassem*; que tu *chant—as*, de *cantasses*; qu'il *chant—ast*, de *cantasset;* que nous *chant—assiems*, de *cantassemus*; que vous *chant—assïeïs*, de *cantassetis*; qu'ils *chant—ast*, de *cantassent*. On a fait intervenir, vraisemblablement par le même motif qu'au présent du subjonctif, un *ï* devant les terminaisons, qui semblent les véritables flexions : *ems*, de la première personne; *eïs*, de la seconde personne du pluriel.

Le verbe *dormir* et le verbe *moïvlir* se sont comportés à la ressemblance de *chanter* : que je *dorm—is*, etc., que je *moïvl—is*, etc., que nous *dorm—issiems*, etc., que nous *moïvl—issiems*, etc.

**176.** Le verbe *deïveïr* paraît avoir fait, le plus ordinairement, au trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel, en reculant l'accent tonique sur le radical, à l'imitation de ce qui avait lieu (N° 155) pour le passé défini : que je *deïv—s*, de *debuissem*; que tu *deïv—s*, de *debuisses ;* qu'il *deïv—st*, de *debuisset*; qu'ils *deïv—st*, de *debuissent*.

On rencontre cependant aussi, en langue d'oïl : *deuisse*, *deuisses*, *deuist*, *deuissent*, c'est-à-dire :

*deŵ—is*, de *debuissem ; deŵ—is*, de *debuisses* ; *deŵ—ist*, de *debuisset* ; *deŵ—ist*, de *debuissent*, qui ne déplacent pas l'accent tonique, et qui se bornent, en permutant le *b* du radical en *ŵ*, à laisser tomber la formative *u*, à titre de voyelle brève médiane, (Nos 99 et 107) ou peut-être de consonne apovoyellale : *debŵ*.

La première personne du pluriel n'a pas déplacé l'accent tonique : *deŵ—siems*, de *debuissemus*, mais elle a laissé tomber incorrectement (N° 107) la voyelle médiane longue *i* de la flexion latine complète, ce qui revient à reculer, à défaut de l'accent, la longueur de cette médiane, autre partie analogue de la flexion, sur le radical et à l'y confondre. La première personne du pluriel a, du reste, dans une autre façon de prononcer, maintenu l'*i* médian long (N° 107), d'où *deŵ—is—sïems*, traduit, en langue d'oïl, par *deuissiens*.

La deuxième personne du pluriel s'est comportée comme la première, et a fait, de *debuissetis*, tantôt *deŵs—sïeïs*, tantôt *deŵ—is—sieïs*, traduit, en langue d'oïl, par *deuissiez*.

Les deux personnes dont il s'agit, ont aussi, (N° 175) et c'est une règle commune à tous les imparfaits du subjonctif indistinctement, fait intervenir un *ï* devant les flexions *ems* et *eïs*.

**177.** Le verbe *aŵeïr* ne s'est pas comporté différemment de *deŵeïr*. Au singulier : *aŵ—s* ou *eŵ—s*, de *habuissem ; aŵ—s* ou *eŵ—s*, de *habuisses* ; *aŵ—st* ou *eŵ—st*, de *habuisset*, avec déplacement de l'accent tonique. C'est ainsi, en effet, qu'il y a lieu d'interpréter les formes écrites de la langue d'oïl : *ausse* et *eusse*, *ausses* et *eusses*, *aust* et *eust*. Mais

on trouve aussi : *euisse*, *euisses*, *euist*, qui dénotent des constructions primitives : *eüv—is*, *eüv—is*, *eüv—ist*, obtenues sans déplacement de l'accent tonique. A la première personne du pluriel : *aüvs—siems* ou *eüvs—siems*, de *habuissemus*, avec syncope de l'*i* médian, et, en langue d'oïl : *euissions*, c'est-à-dire *eüv—is—siems*, avec maintien de l'*i* médian. A la deuxième personne du pluriel : *aüvs—sieïs* ou *eüvs—sieïs*, de *habuissetis*, avec syncope de l'*i* médian, et, en langue d'oïl : *euissiez*, c'est-à-dire *eüv—is—sieïs*, avec maintien de l'*i* médian. A la troisième personne du pluriel : *aüv—st*, ou *eüv—st*, de *habuissent*, avec déplacement de l'accent tonique, et, en langue d'oïl, *euissent*, c'est-à-dire *eüv—ist*, sans déplacement de l'accent.

Le verbe *teneïr*, tenir, de *tenere*, qui recule l'accent tonique au singulier et à la troisième personne du pluriel, et qui supprime la médiane longue *i* aux deux premières personnes du pluriel, fournit une attestation concluante de la façon dont se sont comportés les autres verbes du troisième groupe : que je *ten—s*, tinsse, de *tenuissem*; que tu *ten—s*, tinsses, de *tenuisses*; qu'il *ten—t*, tînt, de *tenuisset*; que nous *tens—sïems*, tinssions, de *tenuissemus*, etc.

Le verbe *leïr*, lire, du quatrième groupe, s'est aussi conjugué en déplaçant l'accent tonique, et en retranchant la voyelle médiane aux deux premières personnes du pluriel : que je *leüv—s*, de *legissem*, etc.; que nous *leüvs—sïems*, de *legissemus*, etc.

Il s'était aussi constitué dans le troisième et dans le quatrième groupe des verbes français un certain nombre d'imparfaits du subjonctif analogiques en *is* et en *eüvs*. C'est un point sur lequel, pour plus de simplicité, nous n'insisterons pas.

**178. Temps simples et temps composés.** Nous nous bornerons à faire mention du passé indéfini, du passé antérieur et du plus-que-parfait de l'indicatif, ainsi que du futur antérieur, du passé du conditionnel, et des deux derniers passés du subjonctif. Tous se sont formés d'un temps de l'auxiliaire *aïveïr*, et du participe passé du verbe conjugué.

Mais nous ferons remarquer, à cette occasion, que les temps des verbes français se partagent en deux groupes, selon qu'ils sont directement tirés du latin, ou qu'ils résultent du travail propre de la langue, associant ensemble les éléments qu'elle avait à sa disposition.

Les premiers sont le présent, l'imparfait et le passé défini de l'indicatif, l'impératif, le présent et l'imparfait du subjonctif. Nous les appellerons temps *simples*. Il y a lieu d'y rattacher l'infinitif, le participe présent et le participe passé. Les seconds sont le futur de l'indicatif, le présent du conditionnel, et tous les passés de l'indicatif, du conditionnel et du subjonctif. Ce sont les temps *composés*, auxquels il faut rattacher le passé de l'infinitif.

Tandis, au surplus, que le futur de l'indicatif et le présent du conditionnel impliquent une agglutination très intime, et, dans une certaine mesure, une modification des parties dont ils se composent, les autres temps composés, qui sont les composés proprement dits de la grammaire, laissent subsister l'auxiliaire et le participe passé d'une façon distincte, et sous leur forme intégrale.

**179.** Tout porte à croire que les temps empruntés directement au latin ont coexisté, pendant une période plus ou moins longue, avec les temps

nouveaux de même signification créés, de toutes pièces, par l'idiome naissant.

Il y avait, ce qui s'est maintenu jusqu'à nous, un passé simple de l'indicatif, tiré du parfait latin, et un passé composé, établi au moyen du participe passé du verbe conjugué, et du présent de l'indicatif du verbe *aïbeïr*, avoir.

Il y avait, en langue d'oïl, deux futurs du verbe *être*. L'un provenait du latin : *ere* ou *iere*, de *ero* ; *ert* ou *iert*, *ere* ou *iere*, de *erit* ; *ermes*, de *erimus* ; *erent* ou *ierent*, de *erunt*; l'autre, dérivait (N° 167) de l'infinitif *essere* devenu *esser* : j'*esserai* ou je *serai*, tu *esserais* ou tu *serais*, tu *esseras* ou tu *seras*, etc. Le futur *ere* ou *iere*, etc. n'a été abandonné qu'à partir du quatorzième siècle.

On rencontre, dans les textes les plus anciens, quelques plus-que-parfaits simples : *furet (furt)*, de *fuerat* ; *roueret (roïb—ert)*, de *rogaverat*; *firet (firt)*, sans doute primitivement *feïrt*, de *fecerat* (N° 241) ; *auret (aïbrt)*, de *habuerat* avec recul de l'accent tonique de *u* en *a*, si toutefois on ne prononçait pas *habïb—erat ; voldret (voïbdr)*, de *voluerat*, avec un recul semblable de l'accent, si l'on ne prononçait pas *volïb—erat* ; *pouret (poïbrt)*, de *potuerat*, avec un recul également possible de l'accent tonique.

A côté, enfin, du passé simple que la langue naissante avait tiré (N° 175) du plus-que-parfait du subjonctif latin, il s'en était formé un autre par la combinaison du participe passé français et du présent du subjonctif.

**180.** Les formes simples tirées directement du latin ont disparu, dans un certain nombre de cas, au profit des formes composées qui résultaient du travail

propre de la langue française, et qui, probablement, sous l'influence de la cause phonétique et grammaticale que nous avons indiquée (N° 111), se trouvaient mieux en harmonie avec son génie.

Il n'y a plus de futurs ni de plus-que-parfaits simples de l'indicatif.

On doit remarquer, dans le même ordre de faits, que des deux imparfaits de l'indicatif du verbe *être* : l'un, *ere* ou *iere*, de *eram ; eres* ou *ieres*, de *eras*, etc., emprunté au latin ; l'autre, *esteie* ou *estoie*, *esteies* ou *estoies*, etc., qui se rattachait analogiquement à l'infinitif *estre*, et qui était composé en ce sens, c'est le dernier qui a prévalu.

Le passé simple de l'indicatif a toutefois persisté conjointement avec le passé composé; mais, pour légitimer ce double emploi, l'usage a attribué au premier une signification plus compliquée, et en a fait, sous le titre, justifié dès lors, de *passé défini*, un dérivé du passé composé ou *indéfini*. Celui-ci est devenu grammaticalement le véritable passé radical de l'indicatif. Le passé phonétiquement composé, c'est le passé logiquement simple, et inversement, le passé phonétiquement simple, c'est le passé logiquement composé. Le passé indéfini est, du reste, le plus usité; il fait visiblement effort pour éliminer le passé défini, et l'on peut, par cet exemple, encore en action, se rendre compte de la façon dont les choses se sont passées pendant le cours des siècles, pour ce qui est des autres temps : le futur d'origine française, et le futur issu du latin, etc.

Le passé simple du subjonctif, dérivé du plus-que-parfait latin, a joué relativement au passé composé, auquel il équivalait, et avec lequel il a phonétiquement coexisté, un rôle analogue, mieux

dessiné cependant, à celui du passé défini de l'indicatif relativement au passé indéfini. Il est devenu l'*imparfait du subjonctif*, grâce à une modification de sa signification, tandis que le passé composé demeurait le véritable *passé du subjonctif*.

**181. Participe présent.** — Le participe présent s'est formé, par voie de concentration en *ant*, des accusatifs *antem*, *entem*, *ientem* (N° 10). La terminaison *em* est tombée dans tous ceux-ci ; le *ï* épivoyellal, dans le dernier, tandis que l'*e* est devenu *a* dans le deuxième et le troisième. Les participes du deuxième groupe ont reçu l'allongement inchoatif *eïs*.

On a dit, par exemple : *chant—ant*, de *cantantem*; *moïbl—eïs—ant*, de *mollescentem*; *deïb—ant*, de *debentem*; *aïb—ant*, de *habentem*; *dorm—ant*, de *dormientem*; *receïb—ant*, *de recipientem*.

Au cas sujet et au cas régime du pluriel : *chant—ants*, *moïbl—eïs—ants*, *deïb—ants*, etc.

Les participes présents au cas sujet du singulier : *cantans*, *mollescens*, *debens*, *habens*, ont peut-être fait à l'origine : *chants*, *moïbleïs*, *deïbns*, *aïbns*, etc.

**182. Participe passé.** — Les participes passés des verbes du premier groupe français ont permuté en *ï* le *t* de la flexion latine *atus* (N° 10), et se sont ainsi terminés en *aïs*, *eïs*, au cas sujet. Le cas régime issu de l'accusatif *atum*, a fait *aï*, *eï*. On a dit, par exemple : *chant—eïs*, de *cantatus*, et *chant—eï*, de *cantatum* ; *don—eïs*, de *donatus*, et *don—eï*, de *donatum;* ; *saïbt—eïs*, de *saltatus*, et *saïbt—eï*, de *saltatum*.

La terminaison *eit* des participes passés de la langue d'oïl, tels que *chanteit*, doit être interprétée par une construction phonétique *eï* : *chant—eï*. Le *t* final n'est qu'une restitotion orthographique et étymologique. (N° 462).

**183**. Les participes passés du second groupe français ont été tirés des primitifs latins en *itus, itum* accentués ou des supins en *itum* pareillement accentués.

Probablement ont-ils, en conséquence, permuté *t* en *ĭ* et se sont-ils terminés en *iïs* à la période de formation de la langue : *dormiïs*, de *dormitus*; *poliïs*, de *politus; finiïs*, de *finitus*; *ouiïs*, de *auditus*; *muniïs*, de *munitus* ; *puniïs*, de *punitus* ; *nourriïs*, de *nutritus*, etc. Au cas régime : *dormiï*, *poliï*, *finiï*, etc.

L'exemple de *vestitus*, qui a permuté analogiquement *t* en *ŵ* : *vesteŵs*, vêtu, (N° 61) donnerait cependant lieu de penser que les participes passés du deuxième groupe se sont quelquefois terminés en *eŵ* et tout d'abord en *iŵ*, sur le modèle des passés définis. (N° 153).

Il n'est guère admissible, en raison de la permutation directe ou analogique, partout opérée, des *t* apovoyellaux finals que celui qui terminait les participes passés du deuxième groupe, soit tombé purement et simplement.

En toute hypothèse, le *t* et le *d* finals de la langue d'oïl ne sont que graphiques et étymologiques : *dormit*, *dormid*. (N° 462).

**184**. Mais, d'une façon semblable à ce qui est arrivé pour les passés définis, il s'est rencontré, en

dehors des participes, bien dessinés, du premier et du deuxième groupe, un grand nombre d'autres participes passés qui, accentués en latin sur le radical, ont laissé se perdre l'individualité de la flexion, et n'ont conservé de celle-ci que des consonnes, permutées, le cas échéant.

Ce sont ceux du troisième et ceux du quatrième groupe.

Les participes de ce genre, qui comportent une extrême variété de terminaisons, en raison de leur mode de formation, peuvent être inférés, à la lumière des lois générales de la dérivation, de leur structure actuelle, de celle de leurs primitifs latins, des monuments subsistants de l'ancienne langue, et quelquefois des substantifs ou des adjectifs auxquels ils ont donné naissance.

Citons, parmi les participes que l'on retrouve, quelques modifications qu'ils aient subies, dans la langue en usage ou dans la langue ancienne :

En ce qui concerne le troisième groupe : *seïs*, *sis*, de *sessus* ou de *sessum*.

En ce qui concerne le quatrième groupe : *diït*, dit, de *dictum* ; *escriüt*, écrit, de *scriptum ; duït*, duit, dans les composés, de *ductum ; ceïnt*, ceint, de *cinctum* ; *eïsteïnt*, éteint, de *exstinctum ; joïnt*, joint, de *junctum*; *oïnt*, oint, de *unctum*; *peïnt*, peint, de *pictum*; *feïnt*, feint, de *fictum; plaïnt*, plaint, de *planctum; coït*, cuit, de *coctum*; *geïnt*, geint, de *gemitum; torts* ou *tors,* tors, de *tortus*, et *tort*, de *tortum*; *soüs*, sous, dans les composés, de *solutus*, avec déplacement de l'accent tonique; *eïsqeüs*, escous, en langue d'oïl, de *excussus* ou de *excussum ; compleï*, compli, en langue d'oïl, de *completum*.

Citons, parmi les participes d'où sont issus des substantifs ou des adjectifs :

En ce qui concerne le quatrième groupe : *roüt*, de *ruptum*, qui a donné, au féminin, le substantif *route; poïnt*, point, de *punctum*, qui a donné, au féminin, le substantif *pointe*, et, pour sa part, en qualité d'adjectif, le substantif *courte-pointe* ; *tent*, de *tentum*, qui a donné, au féminin, le substantif *tente; traït*, de *tractum*, qui a donné, au masculin, le substantif *trait*, et, au féminin, le substantif *traite* *pent*, de *penditum*, qui a donné, au féminin, le substantif *pente ; eleït*, de *electum*, qui a donné, au féminin, le substantif *élite; mors*, de *morsus* ou de *morsum*, qui a donné le substantif *mors*; *pert*, de *perditum*, qui a donné, au féminin, le substantif *perte*; *entorts* ou *entors*, de *intortus*, qui a donné, au féminin, le substantif *entorse*; *defens*, de *defensus* ou de *defensum*, qui a donné, au féminin, le substantif *défense*; *rent*, de *redditum*, qui a donné, au féminin, ls substantif *rente*; *queste*, de *quaesitum*, qui a donné, au féminin, le substantif *quête; respons*, de *responsus* ou de *responsum*, qui a donné, au masculin, le substantif *répons*, et, au féminin, le substantif *réponse*; *vent*, de *venditum*, qui a donné, au féminin, le substantif *vente; depens*, de *depensus* ou de *depensum*, qui a donné, au masculin, le substantif *dépens*, et, au féminin, le substantif *dépense* ; *semonts* ou *semons*, de *summonitus*, qui a donné, au féminin, le substantif *semonce; ras*, ras, de *rasus* ou de *rasum*, employé maintenant comme adjectif.

Les participes primitifs : *fis*, de *fissus* ou de *fissum* ; *descens*, de *descensus* ou de *descensum; fus*, de *fusus* ou de *fusum ; tons*, de *tonsus* ou de *tonsum*, ont été remaniés avant de donner, au féminin, les substantifs : *fente*, *descente*, *fonte*, *tonte*.

On peut inférer aussi, quoique les participes de ce genre ne se retrouvent ni dans les participes actuels, ni dans aucun substantif ou adjectif : *eïspans*, de *expansus* ou de *expansum*; *teïst*, de *textum*; *moïvt*, de *molitum*; *coïnt*, de *cognitum*; *viït*, de *victum*; *tent*, de *tentum*, *tenere*.

**185**. Il s'était constitué, dans ces conditions, des participes passés terminés en *eïv*.

Les uns provenaient de la permutation en *ïv* d'une consonne finale *p* ou *b* du radical. Dans le troisième groupe : *receïvt*, de *receptum*; *seïv*, du radical *sap*, de *sapere; deïvt*, de *debitum; eïvt*, de *habitum*.

Quelquefois la consonne *ïv* était venue prendre analogiquement (N° 65) la place d'une gutturale ou d'une dentale. Dans le troisième groupe : *meïv*, de *motum*; dans le troisième et le quatrième groupe indistinctement, l'infinitif ayant comporté, à l'origine, deux terminaisons : *pleïv*, de *plutum; pleïv*, de *placitum; teïv*, de *tacitum*; *jeïv*, écrit *jeu* ou *jeut*, *geu* ou *geut*, en langue d'oïl, du radical *jac*, de *jacere;* dans le quatrième groupe : *leïvt*, de *lectum* ; *peïv*, de *pastum*; *creïv*, de *cretum*; *creïv*, de *creditum*; *imbeïv*, de *imbutum; coïvseïv*, de *consutum*; *beïv*, de *bibitum*; *soleïv*, dans les composés, de *solutum*.

La consonne *ïv* s'est enfin ajoutée par épithèse au radical, pour former les participes passés du troisième groupe : *cheïvs,* de *casus* ou de *casum*; *veïvs*, de *visus* ou de *visum*, peut-être *cleïvs,* de *clusus* ou de *clusum*, dans le quatrième groupe.

**186**. La langue française, cherchant, comme en ce qui concernait les passés définis (N° 157), à introduire plus d'uniformité parmi les participes passés

du troisième et ceux du quatrième groupe qu'il n'en existait du chef seul de la dérivation directe, a eu recours, dans un certain nombre de cas, à cette terminaison *eü*. Elle en a fait, cette fois encore, une flexion nouvelle, qu'elle a jointe, de toutes pièces, aux radicaux latins correctement modifiés, ou, au contraire, irrégulièrement maintenus.

On a dit, dans le troisième groupe : *teneü*, tenu, au lieu de *tent*; *vouleü*, voulu, du radical de *vouloir*; *valeü*, valu, du radical de *valoir; peü*, pu, du radical de *poü-eïr*, pouvoir; *falleü*, fallu, du radical de *falloir*.

On a dit pareillement, dans le quatrième groupe: *tordeü*, tordu, au lieu de *tors* ou *tort*; *rompeü*, rompu, au lieu de *roüt*; *tendeü*, tendu, au lieu de *tent*; *pendeü*, pendu, au lieu de *pent; mordeü*, mordu, au lieu de *mors; perdeü*, perdu, au lieu de *pert*; *defendeü*, défendu, au lieu de *défens*; *rendeü*, rendu, au lieu de *rent*; *repondeü*, répondu, au lieu de *respons*; *vendeü*, vendu, au lieu de *vent; coureü*, couru, au lieu de *cours*; *fendeü*, fendu, au lieu de *fis* et, plus tard, de *fent*; *descendeü*, descendu, au lieu de *descens* et, plus tard, de *descent*; *fondeü*, fondu, au lieu de *fus* et, plus tard, de *font*; *tondeü*, tondu, au lieu de *tons* et, plus tard, de *tont; épandeü*, épandu, au lieu de *eïspans; tisseü*, tissu, au lieu de *teïst : mouleü*, moulu, au lieu de *moüt; conneü*, connu, au lieu de *coïnt; vainqueü*, vaincu, au lieu de *viït; pareü*, paru, du radical de *pareïstre*. paraître; *batteü*, battu, du radical de *battre*.

Il faut, du reste, conclure, puisqu'on rencontre à côté de certains participes tirés directement du latin, tels que *roüt*, *tent*, *pent*, d'autres participes construits analogiquement en *eü : rompeü, tendeü, pendeü*,

que la vulgarisation de ces derniers et de tous ceux du même genre n'a eu lieu qu'à une époque déjà avancée de l'existence de la langue.

**187.** Il est vraisemblable que, dans l'effort accompli par la langue primitive pour soumettre les verbes du troisième et ceux du quatrième groupe à des règles communes, les passés définis en *eü* ont contribué analogiquement à l'établissement des participes passés semblablement terminés et réciproquement.

A part, en effet, les spécialisations personnelles caractéristiques des premiers, les uns et les autres ont la même valeur, et appellent des expressions identiques, de sorte que le syllexe final *eü*, s'étant constitué spontanément, dans quelques passés définis ou quelques participes, n'a pu manquer de s'étendre à d'autres passés définis et à d'autres participes passés, et s'est trouvé, dans une large mesure, la flexion propre du passé dans les verbes des deux groupes dont il s'agit.

Cela est si vrai que la terminaison analogique *eü* s'est étendue à quelques participes du deuxième groupe : *veneü*, venu, au lieu de *vent*, de *ventum* ; *eïsseü*, issu, au lieu de *eïs*, de *exitum ; fereü*, féru, du radical de *férir*.

Le mouvement de régularisation des verbes, par l'emploi du suffixe *eü*, n'a cependant pas complètement abouti, puisqu'un nombre assez considérable de participes du troisième et du quatrième groupe sont, en particulier, demeurés directement attachés à leurs primitifs latins.

**188.** Les verbes de la langue française, une fois le premier travail d'organisation accompli, ne manquaient ni d'uniformité, ni, par conséquent, de régularité.

Ils avaient de commun la simplicité ou la composition des temps correspondants, c'est-à-dire la dérivation du latin même, ou la formation au moyen soit de l'infinitif, soit du participe passé et d'un temps approprié du verbe *aïveïr*, qui jouait, dès lors, le rôle d'auxiliaire.

Les verbes primitifs avaient, en outre, de commun la flexion *s* de la deuxième personne du singulier, la flexion *t* de la troisième personne du singulier, la flexion *ems* de la première personne du pluriel, la flexion *eïs* de la deuxième personne du pluriel, la flexion *nt* ou *t* de la troisième personne du pluriel.

Les verbes primitifs avaient de commun la flexion *ïems* de la première personne du pluriel, et la flexion *ïeïs* de la deuxième personne du pluriel à l'imparfait de l'indicatif, au présent du conditionnel, au présent du subjonctif, et, l'on peut ajouter, à l'imparfait du subjonctif, sous réserve de la prosthèse d'un *s* : *sïems*, *sïeïs*.

Tous les imparfaits de l'indicatif se terminaient en *eïv*, *eïvs*, *eïvt*, *ïems*, *ïeïs*, *eïvnt*.

Les verbes avaient constitué, au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel, par voie de composition, et, dans une certaine mesure, au passé défini et au participe passé, par voie d'analogie, des flexions nouvelles, tenant lieu, le cas échéant, des flexions latines perdues.

Les verbes primitifs se ressemblaient enfin par la terminaison des participes présents en *ant*.

Les différences des conjugaisons tenaient à la façon dont se terminaient l'infinitif, le passé défini, l'imparfait du subjonctif, le participe passé, et à l'intervention, dans certains verbes du deuxième groupe, de l'allongement inchoatif *eïs*.

**189. Verbes passifs et verbes pronominaux.** C'est de la combinaison des participes passés et des différents temps de l'auxiliaire *estr*, être, que se sont formées les conjugaisons passives françaises. On a dit, par exemple, au présent de l'indicatif : je *suis aimé*, tu *es aimé*, il *est aimé*, etc., au lieu de *amr*, *ambr*, de *amor* ; *amars*, *amaïbrs*, de *amaris* ; *amaïr*, de *amatur*, etc. On a dit, de même, au futur : je *serai aimé*, tu *seras aimé*, il *sera aimé*, etc., et non pas : *amaïbr*, de *amabor* ; *amaïbrs*, de *amaberis* ; *amaïbtr*, de *amabitur*, etc.

Les conjugaisons pronominales se sont pareillement établies au moyen d'une agglutination de mots préexistants : *nous nous aimons, nous nous sommes aimés.*

**190.** Les conjugaisons passives et les conjugaisons pronominales sont de nouveaux faits d'agglutination phonétique et grammaticale (N° 178), qu'il y a lieu de joindre au futur de l'indicatif, au présent du conditionnel, et aux temps passés de forme active.

Il faut aussi les invoquer à l'appui de cette présomption que nos pères maintenaient la notion distincte de chacun des éléments qui entraient dans la structure des mots, et qu'ils transportaient cette tournure de pensée et ce mode d'expression dans la langue latine, au moment où ils la reconstituaient à leur usage. (N° 111).

Les articles, que le latin ne possède pas, les prépositions, qu'il remplace fréquemment par des cas, les pronoms sujets, qu'il sous-entend, la conjonction *que*, à laquelle il substitue l'emploi de l'infinitif, sont, de leur côté, autant d'affixes qui permettent d'induire un génie de composition actif dans la langue française primitive, et qui donnent lieu, dès lors, de remonter à celui dont était doué la langue gauloise.

La matière phonétique et la matière intellectuelle latine ont été simultanément versées dans le moule gaulois. La langue nouvelle s'est efforcée de conserver les allures saccadées de la prononciation, et les procédés agglutinatifs de la pensée grammaticale en vigueur. Et, bien que la langue latine n'ait pas eu, à cause de son organisation synthétique, l'abondance ni la flexibilité nécessaires pour s'adapter exactement au prototype ancien, elle a cependant reçu une empreinte qui s'est perpétuée jusqu'à nous, et qui a donné au français son caractère analytique général.

**191. Suffixes verbaux.** Quoique les considérations relatives à la formation des verbes s'appliquent inséparablement aux flexions et aux radicaux, et principalement même aux premières, il ne sera pas inutile de revenir, à titre de rappel, sur celles-ci, pour en faire, sous le titre de suffixes *verbaux*, le pendant des suffixes *nominaux*. (N° 124).

Les terminaisons *are*, *ere* accentué, *ere* non accentué et *ire*. qui étaient les suffixes des infinitifs latins, se sont diversement modifiées sous l'influence combinée de la situation de l'accent tonique, de la forme des voyelles accentuées *a*, *e*, *i*, et de l'emploi de la consonne finale *r*.

Spécialement, la terminaison *icare* de .certains verbes du premier groupe français a laissé tomber la médiane brève *i* et a permuté ou plutôt maintenu le *c* sous la forme *g* (N° 29) ou *ch* (N° 27). On a fait : de *carricare, charger;* de *vendicare, venger*; de *judicare, juger;* de *fabricare, forger;* de *masticare, mâcher.*

Si l'on prend garde que le même verbe latin *carricare,* qui signifie, en somme, faire usage d'un char, a donné, d'un côté, *charger*, en envisageant l'idée dans son ensemble, et en laissant tomber la médiane brève *i*, et, d'un autre côté, *charroyer*, qui paraît, sous l'influence des allures de la pensée gauloise, avoir conçu séparément le radical *car* et le suffixe *icare*, devenant régulièrement *iï—er*, *eï—er*, *oï—er*, on sera porté à conclure que c'est de cette façon que se sont formés les verbes en *eï—er* ou en *oï—er* qui impliquaient l'emploi d'un certain objet : *langueï—er*, langueyer ; *grasseï—er* , grasseyer ; *coudoï—er* , coudoyer ; *verdoï—er* , verdoyer ; *guerroï—er*, guerroyer ; *tutoï—er,* tutoyer ; *larmoï—er,* larmoyer.

En ce qui concerne les verbes de la troisième conjugaison latine, les terminaisons *ascere*, *escere* de quelques verbes se sont changées en *aïstr*, *eïstr*, par métathèse réciproque du *t* et du *s* inclus dans le *c* (N° 277), et par épenthèse du *ï* : de *nascere*, *naïstr*, naître ; de *crescere, creïstr*, croître, etc.

**192**. Les suffixes personnels *asco* et *esco* sont devenus respectivement *aïs* et *eïs* : je *naïs,* je nais, de *nasco* ; je *païs*, je pais, de *pasco* ; je *croïs*, je croîs, de *cresco*; je *moïbleïs*, je mollis, de *mollesco.*

De *eco* et de *ego* accentués, de *ico* et de *igo* également accentués, on formait *eï*, *iï*, par la permutation ordinaire de *c* et de *g* apovoyellaux en *ï* : je *neï*, je nie, de *neco* et de *nego* ; je *diï*, je dis, de *dico ;* je *liï*, je lie, de *ligo*.

Lorsque les suffixes *ico*, *igo* n'étaient pas accentués, ils perdaient leur voyelle initiale et leur voyelle finale, tandis que le *c* et même, à certain moment, le *g*, changeaient de forme : de *carrico*, je *charge* ; de *vendico*, je *venge ;* de *mastico*, je *mâche* ; de *rumigo*, je *ronge*.

Le suffixe *ulo*, qui n'est pas non plus accentué, perd ses deux voyelles, en conservant le *l*, que garantit une partie consonnale, origînelle ou épenthétique : de *cumulo*, je *comble* ; de *tremulo*, je *tremble ;* de *simulo*, je *semble* ; de *turbulo*, je *trouble*.

Les suffixes *antem, entem*, *ientem* des participes présents latins se sont concentrés en *ant*.

La suffixes *atus*, *atum* des participes passés de la première conjugaison latine sont devenus *aïs*, *aï*, etc.

**193. Procédé général de formation de la langue française.** — La permutation de *l*, *p*, *b*, apovoyellaux en *ŵ*, celle de *c*, *g*, *t*, *d* également apovoyellaux en *ï* ou en *ŵ*, l'usage ordinaire des constructions postconsonnales en *ŵ* et en *ï* à la fin des mots, ou en qualité de segments apovoyellaux, la séparation profonde des syllabes, le report de l'accent tonique sur la dernière syllabe des mots sont des faits trop importants et trop caractéristiques pour n'avoir pas été, comme nous en avons successivement émis l'opinion, le résultat de la réaction,

effectuée dès l'origine, de la langue gauloise ou de quelqu'un de ses dialectes sur le latin.

En apprenant à parler comme leurs vainqueurs, nos aïeux modifiaient au fur et à mesure, selon le génie de leur propre prononciation, les mots latins qu'ils adoptaient. Ainsi, par exemple, pour nous faire bien entendre, les termes gaulois signifiant : *saut, rave, fève, plaie, craie, séparer* n'ont pas été remplacés par les vocables latins : *saltus, rapa, faba, plaga, creta, separare*, mais par des mots nouveaux : *saŵts, raŵ, feŵ, plaï, craï, seŵ-rer,* permutant les consonnes et les voyelles, retranchant les voyelles atones finales ou la voyelle médiane.

La langue française primitive n'était, en d'autres termes, que du latin prononcé grossièrement à la mode gauloise.

**194.** De nos jours, quand un mot de la langue classique pénètre dans les patois, pour y exprimer une idée nouvelle, ou pour y devenir le synonyme d'un terme local, il se modifie fréquemment, pour se mettre en harmonie de structure avec la façon accoutumée de parler : les voyelles se déforment, il se produit des substitutions, des déplacements, des additions de consonnes. Or, si c'est ainsi que les choses se passent au sein de populations civilisées de longue date, et pour des nuances de la même langue, que n'a-t-il pas dû arriver quand les Gaulois agrestes se sont essayés à employer l'idiome délicat, compliqué et savant des Romains, au moyen d'un alphabet phonétique qui n'était probablement pas complètement identique à celui de ces derniers ?

On doit évidemment faire, à cet égard, toutes réserves relativement à la partie de la population, l'aristocratie riche et déjà cultivée, qui avait appris

à parler correctement le latin : la littérature latine florissait dans les Gaules dès le deuxième siècle de l'ère chrétienne. On peut présumer aussi l'existence d'une classe intermédiaire, où, sans déformer le latin, on le marquait cependant d'un accent gaulois, tel, en particulier, que le développement altitudinal des consonnes. (N° 29).

Mais ce double fait ne pouvait porter atteinte, en quoi que ce fût, à l'action créatrice générale du peuple. Il la favorisait plutôt, en multipliant les points de contact de la langue latine avec la nation gauloise. Au plus, imposait-il un stage à un certain nombre de mots destinés à être finalement, eux aussi, remaniés, et à entrer dans le développement de la langue nouvelle.

**195**. Il faut donc se garder de croire, et la suite de nos recherches ne fera qu'apporter de nouvelles preuves à l'appui de cette conclusion, que la langue française soit issue, au neuvième siècle, de la décomposition, parmi les masses, du latin classique et populaire.

La langue française s'est constituée progressivement à partir des premiers temps de l'occupation romaine, et elle n'a pas tardé à se conjoindre au latin, comme double emploi incorrect, mais cependant, en réalité, comme façon de parler distincte. Il y eut alors, sans parler des dialectes celtiques, qui subsistaient encore dans certaines régions, deux langues en vigueur sur la terre des Gaules : le latin, classique ou vulgaire, employé par l'administration romaine, les classes cultivées, les armées impériales et les colons, et la langue nouvelle, créée par les masses populaires.

Cette dernière devint prépondérante lorsque l'invasion des barbares eut rompu les attaches politiques de la Gaule avec Rome, décimé les classes aristocratiques, et ramené, de plus, sur beaucoup de points, leur façon de parler à celle du peuple. Elle se trouva élevée, par les événements, de l'état de vassalité à celui de complète autonomie, et elle eut désormais la pleine disposition de ses destinées.

**196.** La langue française primitive est celle à laquelle les chroniqueurs mérovingiens donnent le nom de *langue romane* : *lingua romana*, pour l'opposer, d'un côté, au latin, de l'autre, à l'allemand. « Saint Adalhard, rapportent les *Actes des Saints*, s'exprimait-il en langue vulgaire, c'est-à-dire en langue romane, il semblait n'en pas connaître d'autre; parlait-il en langue allemande, il y brillait encore davantage; se servait-il enfin de la langue latine, c'était celle où il était le plus parfait. »

La langue romane ou romaine était, en effet, selon la façon d'envisager les choses, à cette époque, celle des masses autochtones de la population, des citoyens de l'empire ou *cives romani*, des Romains, en un mot, dont elle prenait le nom. Le latin était, dans les Gaules, l'idiome d'une élite aristocratique, et, en Italie, où était sa source antique, celui d'une province centrale la péninsule.

Ajoutons incidemment que la pensée du biographe étant évidemment d'exalter le mérite de saint Adalhard, il faut conclure du passage cité que le latin était alors la langue qui avait le plus de prestige, tandis que le roman était la moins estimée. Il suivait la condition sociale subalterne, relativement aux

anciens et aux nouveaux maîtres, de ceux qui l'avaient créé et en faisaient usage.

**197.** Il est arrivé, bien plus, que la langue française naissante, et, au fond, la prononciation gauloise, maintenue par tradition, ont réagi sur le latin, et l'ont marqué de leur empreinte. Un certain nombre de vocables de la basse latinité ne sont, en d'autres termes, que l'adaptation au latin des formes mêmes de la langue nouvelle, et l'on peut s'en aider, comme d'effets, pour remonter jusqu'à leurs causes, et confirmer les règles de dérivation que nous avons déduites de l'observation.

C'est ainsi, par exemple, qu'on trouve dans les textes, avec développement altitudinal (N° 29) des consonnes muettes : *abium*, pour *apium*; *leborem*, pour *leporem*; *graticula*, pour *craticula*; *grassus*, pour *crassus*. On a formé *ribaticus* de *riba*, pour *ripa*.

Le bas-latin *haia*, haie, est la transcription du mot populaire *haï*, issu (N° 17) de l'ancien haut allemand *haga*, par la permutation de *g* apovoyellal en *ï*.

Le substantif *manda*, pour *manna*, manne, emprunte à la langue nouvelle le *d* épenthétique évoqué par le *n*. (N° 42).

On a transcrit *corŵ—aï*, corvée, de *corrogata*: *cor..gat.* (N^os 99 et 76), par *corvada*, c'est-à-dire *corŵ—ada*. Le *ŵ*, tiré analogiquement du *g*, a été maintenu, tandis qu'on a restitué au *ï* sa forme étymologique, devenue, du reste, altitudinalement *d*.

L'adjectif bas-latin *navinam*, *naŵ—inam*, de *napus*, implique, de son côté, la permutation de *p* en *ŵ* (N° 14) et un mot français primitif *naŵs*.

Le substantif *clario*, clairon, fait bien apercevoir l'épenthèse de *ï* devant *r* (N° 39) dans *clarus* : *claïrs*.

Lorsque le substantif *monachus* fut devenu *moïns*, par l'épenthèse de *ï* devant *n* (N° 36), le bas-latin en tira l'adjectif *monialis*, qui déplaçait, il est vrai, comme *clario*, mais qui maintenait cependant aussi le *ï* dû à l'initiative populaire.

On n'a pas formé *espace* de *ispatium*, mais bien *ispatium* de *espace* ou *ispace*, parce qu'il était du génie de la langue primitive de creuser des césures entre les syllabes des mots, et, en particulier, de placer un *e* (N° 34) devant le *s* initial.

Le mot *aera*, aire, transcrit en latin le mot nouveau *aïr*, tiré de *area*, par la métathèse de l'*e* devenu *ï*. (N° 4).

Le bas-latin *salma*, somme, vient de *saïbm*, pour *sagma*, avec permutation, comme dans *corïb—aï*, de *g* en *ïb*. La langue latine, qui maintenait, en règle, les *l* originels à la place des *ïb* français qui en provenaient, a étendu cette façon de procéder à un *ïb* d'origine analogique.

Le latin *belfredus*, beffroi, de *berc* et de *vrit* ou *vred* : *beïb—freï*, implique, de même, la traduction phonétique par un *l* du *ïb* issu analogiquement (N° 56) du *r* de *berc*, ou peut-être simultanément du *r* et du *c*.

Le latin *colmus*, embarras dans un chemin, provient certainement d'un mot français *coïbms*, tiré lui-même de *cumulus*, par la métathèse tacite et la permutation du *l*. Le *ïb* a été rétabli sous sa forme étymologique.

La même remarque s'applique au mot *colrina*, dérivé, non pas du radical latin *corylus*, mais du

français *coïvrs,* que l'on retrouve encore dans le substantif classique *coudre,* et le picard *corre.*

Le bas-latin *ippus,* if, est la transcription du mot français *iïv,* emprunté à l'ancien haut allemand *iwa* ou au kimri *iw.* Comme on n'a pas traduit, cette fois, *ïv* par *l,* il faut conclure de là que cette consonne *ïv* s'était, dès lors, changée en *p,* ou, d'une façon générale, avait commencé son mouvement d'évolution vers *p* ou *b, v* ou *f* (Nos 245, 246 et 248). Le premier *p* de *ippus* maintient le rôle apovoyellal du *ïv* primitif; le second, prononcé ou non, avait pour mission de rattacher, sans hésitation possible, le premier à la voyelle *i.* (N° 112).

Le bas-latin *veclum*, vieux, paraît bien n'être que la transcription du mot français *veïl,* de *vetulum.* On a donné au *ï,* quoiqu'il représentât un *t,* la forme du *c,* dont il procédait le plus ordinairement. (N° 17).

Le bas-latin *sarcus* est la transcription bien apparente de *sarqeïvs*, pour *sarcophagus* : *sarcoph...s.* La transformation du mot, par permutation et apocope partielle (N° 97) de la terminaison *ophagus,* était définitive, le vocable nouveau était implanté dans la langue, et il ne restait qu'à y donner , le cas échéant, une tournure latine.

CHAPITRE II

# ÉVOLUTION

## I. LEXES

**198. Retranchement des consonnes.** A dater du moment où la langue française s'est trouvée détachée du latin, soit positivement, par le fait de sa constitution en langue distincte, munie de ses organes grammaticaux, soit négativement, à la suite de la déchéance et du retrait du latin, elle ne releva plus que d'elle-même, des forces secrètes attachées aux éléments simples ou complexes dont elle était composée, des tendances mécaniques et esthétiques de la race d'hommes qui en faisait usage.

Elle trouva en soi le principe permanent des modifications qu'elle devait subir pendant le cours des siècles, et, après être parvenue au terme de sa période de formation, elle entra dans une période d'*évolution* qui se poursuit à l'heure qu'il est.

La première des modifications qui se sont produites dans l'organisation de la langue française, résulte du *retranchement* pur et simple de certaines consonnes, principalement à la fin des syllabes.

**199**. La consonne apovoyellale *ïƀ* a été rejetée de beaucoup de mots, où l'on peut en inférer l'existence originelle d'après leurs primitifs et les lois générales de la permutation.

De *navigare*, *pavonem*, *aviolum*, *captivum*, *capsa*, *sapidum*, *aptum*, *adcaptare*, *tabanum*, *abbatem*, *catum*, on avait tiré : *naïƀ—ger*, *païƀ—on*, *aïƀ—ïeul*, *cheïƀ—tif*, *caïƀs* et *chaïƀs*, *saïƀd*, *aïƀd*, *acheïƀ—ter*, *taïƀ—on*, *aïƀ—bé*, *chaïƀ*. Ces mots sont devenus : *nager*, *paon*, *aïeul*, *chétif*, *casse* et *chasse*, *sade*, dans *maussade*, *ade*, dans *malade*, *acheter*, *taon*, *abbé*, *chat*.

On dit, en patois picard : *étale*, étable, de *stabulum*, *estaïƀl*.

De *levium*, *septem*, *septimana*, *tepidum*, *palpebra*, *debitum*, on avait fait : *lïeïƀï*, *seïƀt*, *seïƀ—maine*, *tieïƀd*, *paupieïƀre*, *deïƀt*, qui sont devenus : *liège*, *sept*, *semaine*, *tiède*, *paupière*, *dette*.

De *vivenda*, *cippum*, *crypta*, *pipionem*, *scriptum*, *scribere*, *viburnum*, *ibi*, on avait fait : *viïƀ—ande*, *ceïƀp*, *cryïƀte*, *piïƀ—geon*, *escriïƀt*, *escriïƀr*, *viïƀ—orne*, *iïƀ*, qui sont devenus : *viande*, *cep*, *grotte*, *pigeon*, *écrit*, *écrire*, *viorne*, *y*.

De *pulpitum*, on avait formé, par la permutation du *l*, *puïƀ—pitre*, qui est devenu *pupitre*.

On trouve, en langue d'oïl : *paor*, pour *païƀ—or*, de *pavorem* ; *cit*, pour *ciïƀt*, de *civitas* ; *rade*, pour *raïƀde*, de *rapidum*; *ades*, pour *adeïƀs*, de *ad ipsum*; *manes*, pour *maneïƀs*, de *manu ipsum* ; *nes*, pour *neïƀs*, de *ne ipsum* ; *setante*, pour *seïƀ—tante*, de *septuaginta* ; *setembre*, pour *seïƀ—tembre*, de *september* ; *nies*, pour *nieïƀs*, de *nepos*; *oes* et *ues*, pour *oeïƀs* et *ueïƀs*, de *opus* ; *pro*, qui faisait aussi *prou*, pour *proïƀ*, de *probe* ; *abbe*, pour *aïƀbe*, de *abbas*.

Il ne serait pas impossible cependant que la chute du *ŭ* placé à la suite d'un *e*, fût, dans quelques cas, le résultat d'une contraction. (N° 445).

**200**. L'alternante apovoyellale *ï* a également été éliminée à la période d'évolution de la langue.

On a dit, dans des mots où elle provenait d'une gutturale : *ami,* pour *amiï*, de *amicum; si*, *ainsi*, *aussi*, pour *siï, ainsiï*, *aussiï*, de *sic*; *fourmi*, pour *fourmiï*, de *formica; gui*, pour *guiïs*, de *viscum*; *épi*, pour *épiï*, de *spica; mie*, pour *miï*, de *mica; pie,* pour *piï*, de *pïca*; *ortie*, pour *ortiï*, de *urtica*; *perdrix*, pour *perdriïs,* de *perdicem*; *étang*, pour *étaïn*, de *stagnum*; *piment*, pour *piï—ment* , de *pigmentum*.

On a dit, de même, dans des mots où elle provenait d'une dentale : *mari*, pour *mariï,* de *maritum*; *vie*, pour *viï*, de *vita*; *envi*, pour *enviï*, de *invitum*; *ni*, écrit *nid,* pour *niï*, de *nidum*; je *vas*, tu *vas*, il *va*, pour je *vaï*, de *vado*, tu *vaïs*, de *vadis*, il *vaït*, de *vadit*.

C'est le *ï* latin même qui est tombé, après syncope du *d*, (N° 90) dans *envie*, pour *enviï*, de *invidia*, et dans *demi*, pour *demiï*, de *dimidium*.

**201**. La langue classique a ramené le syllexe *oï*, par le retranchement du *ï*, à l'état de voyelle *o* dans : *oseille*, de *oxalem*, *oï—seille; ognon*, de *unionem*, *oï—nion*; *porreau*, de *porrum*, *poï—reau*. On emploie aussi : *oignon*, *poireau*, qui ont conservé graphiquement le *ï*.

Les patois picards font un usage courant des imparfaits de l'indicatif, et des présents du conditionnel en *o* formés de cette façon : je *disos*, pour je *disoïs* (N° 334); je *diros,* pour je *diroïs*. (N° 348).

Le fait se produit très fréquemment en langue d'oïl. On trouve par exemple : je *chantoie*, tu *chantoies*, etc.; je *dormoie*, tu *dormoies*, etc., avec un *ï* apovoyellal et un *e* final qui en indique bien la prononciation (N° 78), et, d'un autre côté : je *chantoe*, tu *chantoes*, etc.; je *dormoe*, tu *dormoes*, etc., où le *ï* a disparu.

On trouve pareillement, au passé défini du verbe *avoir : o, os, ot, omes, ostes, orent*, à la place de : *oï, oïs, oït, oïmes, oïstes, oïrent*, également usités.

L'adjectif possessif *moie, toie, soie*, se prononçait *moï, toï, soï*, tandis que son synonyme *moe, toe, soe* ne valait plus que *mo, to, so*, par apocope du *ï*.

On trouve aussi, en langue d'oïl, *o*, oui, pour *oï*, de *hoc*, et dans le mot *oïl* la première syllabe *o* provient également de *oï*. La langue d'oïl, c'est, plus précisément, la langue d'*oï*, opposée à la langue d'*oc*, qui ne permute pas le *c* apovoyellal.

**202.** Il y a lieu aussi de signaler, parmi les retranchements de consonnes les plus importants, celui qui a consisté à ramener la terminaison *er* de certains substantifs et des verbes du premier groupe (N° 130) à la seule voyelle *e*.

Qu'on ait fait entendre le *r* final dans : *argentier*, de *argentarium; cellier*, de *cellarium; grenier*, de *granarium*; *ouvrier*, de *operarium*; *porcher*, de *porcarium*; *ânier*, de *asinarium*; *cirier*, de *cerarium; denier*, de *denarium*; *escalier*, de *scalarium*, *collier*, de *collare*, etc., ainsi que dans : *chanter*, de *cantare; sauter*, de *saltare; manger*, de *manducare*; *venger*, de *vindicare; nier*, de *negare*, etc., c'est une chose dont on ne saurait douter, puisque la consonne *r*, faisant immédiatement suite,

dans le primitif latin, à la voyelle tonique, n'a pu manquer de se transporter dans le dérivé français.

Mais aujourd'hui, et depuis longtemps, selon toute vraisemblance, le *r* final des substantifs et celui des infinitifs des verbes issus de la première conjugaison latine, ne se font plus entendre : on prononce *argentier* comme *argentiæ*, et *chanter* comme *chantæ*.

Le *r* était même tombé dans les infinitifs en *ir*: *partir* (*parti*).

Selon Bouhours, le *r* des adjectifs en *eur* qui font *euse* au féminin, ne se prononçait plus : *flatteur* (*flatteu*), et, d'après Ménage, les substantifs en *oir* se comportaient de même : *mouchoir* (*mouchoi*).

**203**. La liquide apovoyellaie *l* est fréquemment tombée aussi.

Beaucoup de suites consonnales *ïl* placées aussitôt après une voyelle, et résultant soit de la permutation d'une gutturale ou d'une dentale, soit, par métathèse (N° 48), d'une construction latine *lï*, ont perdu le *l* dans la langue usuelle, après avoir (N° 289) été préalablement ramenées à cette forme renversée *lï*. On prononce, par exemple : *gouvernail*, *tenaille*, *paille*, *vermeil*, comme : *gouvernaï*, *tenaï*, *paï*, *vermeï*. Ce n'est évidemment que par suite d'une réaction de l'orthographe sur la structure phonétique des mots que la langue classique recommande, sans beaucoup de succès, du reste, de faire entendre *lï* au lieu de *ï* : *gouvernalï*, *tenalï*, *palï*, *vermelï*.

On a, par une application différente du même principe de la chute des consonnes, supprimé, non plus le *l*, mais le *ï* de *lï* après un *i* qui semblait faire double emploi avec le *ï* : *cil* (*cil*, pour *cilï*) de *cilium*; *mil* (*mil* pour *milï*) de *millium*.

On a été jusqu'à supprimer simultanément, dans ce cas, le *l* et le *ĭ* : *gril* (*gri*, au lieu de *grilĭ*), *nombril* (*nombri*, au lieu de *nombrilĭ*), *baril* (*bari*, au lieu de *barilĭ*), *sourcil* (*sourci*, au lieu de *sourcilĭ*).

Dès une époque très ancienne, le mot *lis*, au cas sujet, et *li*, au cas régime, de *lilium*, *lilĭ*, avait perdu la suite consonnale *lĭ*.

**204**. De la règle de l'apocope des voyelles atones qui suivent les toniques, et du rattachement des consonnes finales à ces toniques (N° 52), en même temps que de la forme du primitif latin *diurnum*, de celle du vieux mot français *jorn*, qui en provient, et de celle des dérivés : *journée*, *ajourner*, *séjourner*, etc., il résulte bien manifestement qu'on faisait entendre primitivement un *n* à la suite du *r*. Or, cette consonne *n* a été abandonnée à certain moment, et l'on a prononcé *jour*, comme nous le faisons, avec le seul *r* apovoyellal.

Pareille chose est arrivée en ce qui concerne : *tour*, de *tornum ; four*, de *furnum* ; *aubour*, de *alburnum* ; *enfer*, de *infernum* ; *chair* , de *carnem ; hiver*, de *hibernum ; cor*, de *cornu*, qui sont pour *tourn*, *fourn*, etc. On dit encore dans les dérivés : *tourner*, *fournir*, *charnier*, *hiverner*.

Le *m* de *dam*, celui de *dame*, celui de *dom*, celui de *femme*, celui de *homme*, celui de *somme*, peut-être le *g* de *orgue* ont été primitivement aussi suivis d'un *n* : *damn*, *damne*, *domn*, *femne*, *homne*, *somne*, *orgne*, en raison de la forme des primitifs : *damnum*, *domina*, *dominum*, *foemina*, *hominem*, *somnum*, *organum*.

**205**. On a primitivement fait entendre le *c* ou le *h* final dans *faïbcs* ou *faïbhs*, faux, de *falx*, et dans *chaïbcs* ou *chaïbhs*, chaux, de *calx*. On dit encore *fauque* et *cauche* en patois picard, *faucher*, en langue classique. Mais ces consonnes *c*, *h* sont tombées des mots *faux*, *chaux*, qui sont devenus : *fau*, *chau*.

On prononce aujourd'hui *lait* sans *t*, quoique du latin *lactem*, on ait tiré *laït*, par la permutation de *c* en *ï*, et l'apocope de la terminaison *em*. On dit encore *laitier*, *allaiter*, etc.

La même observation s'applique à *trait*, *traït*, de *tractum*; à *fait*, *faït*, de *factum;* à *plait*, *plaït*, de *placet ;* à *toit, toït*, *de tectum*; à *droit, droït*, de *directum;* à *étroit*, *étroït*, de *strictum;* à *doigt*, *doït*, de *digitum ;* à *paît*, *païst*, de *pascit*; à *saut*, *saïbt*, de *saltum;* à *nuit*, *noït*, de *noctem* ; à *fruit*, *fruït*, de *fructum* ; à *vingt*, *veint*, de *viginti*; à *quart*, de *quartum*; à *quint*, de *quintum;* à *plaid*, *plaïd*, de *placitum*; à *froid, froïd*, de *frigidum*, etc. On dit encore dans des mots de même famille : *traite, faite*, etc.

On a prononcé d'abord *ent*, de *inde*, et, plus tard, *en*, par l'apocope du *t*.

Nous ne faisons plus entendre le *p* qui termine le mot *coup*. Mais, d'un côté, le primitif *colapum* a dû donner *coïbp*, et, d'un autre côté, les dérivés *couper coupure*, etc., fournissent bien la preuve qu'on prononçait, à l'origine, la consonne *p* à la suite du *ïb*.

**206**. Il a été du génie de la langue française, au moment de sa formation, de faire précéder d'un *e* (N° 34) les mots qui commençaient par une des

suites épivoyellales *sc*, *st*, *sp*, *sm*. De *scribere*, *scutum*, *scutella*, *skepeno*, *stabulum*, *sternutare*, *stella*, *stuppa*, *sturnellum*, *stringere*, *strena*, *strigilem*, *strictum*, *spissus*, *sparsus*, *spica*, *spongia*, *smaragdum*, par exemple, on avait tiré : *escrire*, *escu*, *escuelle*, *eschevin*, *estable*, *esternuer*, *estoile*, *estoupe*, *estourneau*, *estreindre*, *estrenne*, *estrille*, *estroit*, *espais*, *espars*, *espi*, *esponge*, *esmeraude*.

Le rôle des consonnes a également été atténué sur ce point à la période d'évolution : le *s* a été éliminé des constructions ; la voyelle prosthétique *e* de *es* est seule demeurée. On dit désormais : *écrire*, *écu*, *écuelle*, *échevin*, *étable*, etc.

L'ancienne façon de prononcer se retrouve encore dans : *escalier*, de *scalarium*; *esclandre*, de *scandalum*; *espace*, de *spatium*; *espoir*, de *spero*; *esprit*, de *spiritum*, au lieu de : *écalier*, *éclandre*, *épace*, etc.

**207**. C'est, en langue d'oïl, une règle que les consonnes finales *c*, *f*, *p* se maintiennent ou disparaissent devant un *s* : *sancs* ou *sans*, sang ; *serfs* ou *sers*, serf; *colps* ou *cols*, coup; et que devant le même *s* les dentales finales *t*, *d* disparaissent le plus ordinairement : *serpens*, *vens*, *mons*, *dens*, *plais*, *blés*, au lieu de : *serpents*, *vents*, *monts*, *dents*, *plaids*, *bleds*.

Il n'est pas douteux que cette règle ne fût purement orthographique : les consonnes *c*, *f*, *p*, *t*, *d* ne se faisaient pas plus entendre dans le cas où elles étaient écrites que dans celui où elles ne l'étaient pas. Mais c'est, par cela même, une preuve manifeste, que, dès cette époque, les consonnes dont il s'agit, étaient phonétiquement tombées en désuétude.

La chute des dentales a probablement eu lieu la première, à cause de leur ressemblance avec le *s*, (M—N° 70) et la règle grammaticale qui les concerne, est, en effet, la plus expresse.

**208**. Nous avons inféré autrefois (N° 53) de sa tendance générale à conserver les consonnes finales que la langue primitive terminait un grand nombre de mots, au singulier et au pluriel, par un *s*. Ce point s'est mis complètement en évidence par l'examen des déclinaisons, qui conservent, le cas échéant, au sujet singulier, au sujet et au régime pluriels, le *s* de flexion des primitifs latins. (N° 113).

Or, à l'époque actuelle, et il en est ainsi depuis longtemps, le *s* demeuré au singulier ou au pluriel ne se fait plus entendre que dans la liaison des mots entre eux, c'est-à-dire d'une façon artificielle, qui consiste à modifier le commencement du mot suivant, et qui n'a rien de commun avec la structure, envisagée en elle-même, du mot auquel on l'emprunte. Cela revient à dire que le *s* final issu du latin, et conservé pendant la période de formation, a été, comme beaucoup d'autres consonnes, éliminé à la période d'évolution.

Après avoir prononcé, par exemple : *leŭs*, de *lupus* ou de *lupos ; beŭs*, de *boves* ; *aŭts*, de *altus* ou de *altos* ; *saŭts*, de *saltus* ; *faucs*, de *falx* ou de *falces*, on a fini par construire phonétiquement sans *s* : *leŭ*, *beŭ*, *aŭt*, *saŭt*, *faŭc*.

La dernière consonne tombait elle-même, le cas échéant : *aŭ*, *saŭ*, *faŭ*.

**209. Contractions.** La langue a eu recours, pour faire disparaître les consonnes apovoyellales, à un deuxième procédé : la *contraction,* qui a consisté à les incorporer, en quelque sorte, dans la voyelle d'appui du syllexe, en substituant cette voyelle, développée en quantité, en qualité et en ton, à la construction postconsonnale précédemment usitée.

Les voyelles altitudinales appartiennent au même ordre de faits que les consonnes muettes fortes (M—N[os] 11 et 25), et leur emploi, comme conséquence de la disparition des consonnes apovoyellales, a probablement constitué aussi une réaction de la prononciation gauloise sur la prononciation latine qui venait en prendre la place.

Cette façon d'envisager les choses est d'autant plus plausible que le développement des voyelles mettait les syllexes en plus complet relief, et creusait davantage, de ce chef, les césures qui les séparaient. (N° 108).

Ce sont, dans beaucoup de rencontres, les consonnes alternantes qui se sont contractées en une voyelle nouvelle avec la voyelle dont elles étaient précédées.

**210.** La voyelle forte *au* (*ô*) est fréquemment issue du syllexe postconsonnal *aïv*.

On a substitué, par exemple : *aube* à *aïvbe, haut* à *haïvt*, *saut* à *saïvt*, *faux,* adjectif, à *faïvs*, *faux*, substantif, à *faïvx*, *paupière* à *païvpière*, *vau* à *vaïv*, *taupe* à *taïvpe*, *chaume* à *chaïvme, paume* à *païvme*, *chauve* à *chaïvve, chaux* à *chaïvx*, *chaud* à *chaïvd*, *autre* à *aïvtre*, *maux* à *maïvx*, *aune* à *aïvne*, *aubier* à *aïvbier*, *saule* à *saïvle*, *Faure* à *Faïvre*, *aurons* à *aïvrons*.

On a substitué, en langue d'oïl, *au* à *aïv*, dans : *fauc*, de *faïvc*, *caurre*, de *caïvrre*, *auquans*, de *aïvquans*, etc.

Il n'est pas douteux qu'un certain nombre de syllexes *aïv* ne se fussent contractés en *au* dans la langue latine même, et principalement dans le latin que parlaient les classes populaires. On trouve, à la fois, *lautum*, c'est-à-dire *laïvtum*, et *lotum*. D'après Pompeius Festus, le peuple des campagnes prononçait *oricula*, au lieu de *auricula*, *aïvricula*, et *orum* au lieu de *aurum*, *aïvrum*. Il n'est pas impossible que l'on ait permuté, dès l'origine, *l* et *p* en *ïv* dans *chou*, *choïv*, de *caulem* ; *poure*, *poïvre*, de *pauper*; *poverte*, *poïv—erte*, de *paupertas*, en raison de la contraction antérieurement opérée de *aïv* en *au*.

L'oméga dont, au rapport d'Aimoin, Chilpéric avait ordonné l'introduction dans l'alphabet, était probablement destiné à servir d'expression à la voyelle altitudinale contractée *au*, de *aïv*, devenue, d'après cela, d'un usage ordinaire.

**211.** La voyelle forte *au* a eu aussi pour origine le syllexe *eïv*. On trouve, par exemple, *peau*, de *pellem*. Or, ce dernier mot ayant donné primitivement *peïv*, par la permutation et la fusion des deux *l* en *ïv*, (N° 54), c'est bien apparemment le syllexe *eïv* qui s'est changé en *au*.

On a tiré pareillement : *chameau* de *chameïv*, *jumeau* de *jumeïv*, *couteau* de *couteïv*, *niveau* de *niveïv*, *râteau* de *râteïv*, *anneau* de *anneïv*, *escabeau* de *escabeïv*, *chapeau* de *chapeïv*, *château* de *châteïv*, *manteau* de *manteïv*, *marteau* de *marteïv*, *veau* de *veïv*, *sceau* de *sceïv*, *beau* de *beïv*, *agneau* de *agneïv*,

*cerceau* de *cerceŵ*, *jouvenceau* de *jouvenceŵ*, *nouveau* de *nouveŵ*, *oiseau* de *oiseŵ*, *pommeau* de *pommeŵ*, *pinceau* de *pinceŵ*, *pourceau* de *pourceŵ*, *rameau* de *rameŵ*, *bedeau* de *bedeŵ*.

On trouve, en langue d'oïl, *ewe*, eau, où la prononciation du *ŵ* apovoyellal se trouve indiquée par l'*e* muet final, et *eaue*, où la contraction est opérée. L'*e* muet final ne persiste alors que par tradition orthographique de ce qui avait lieu dans *ewe*.

Nous reviendrons (N° 240) sur la transformation des syllexes *eŵ* en *au*, pour donner à la question toute la précision qu'elle comporte.

**212**, La voyelle forte *eu* (*é*) est issue de la contraction du syllexe *eŵ*, comme la voyelle forte *au* de la contraction soit du syllexe *aŵ*, soit du syllexe *eŵ*.

On a substitué, par exemple : *éteule* à *éteŵle*, *mieux* à *mieŵx*, *cieux* à *cieŵx*, *cheveu* à *cheveŵ*, *leu* à *leŵ*, *feu* à *feŵ*, *jeu* à *jeŵ*, *jeudi* à *jeŵdi*, *lieu* à *lieŵ*, *lieue* à *lieŵe*, *yeux* à *yeŵx*, *aïeux* à *aïeŵx*, *essieu* à *essieŵ*, *queue* à *queŵe*, *queux* à *queŵx*, *vœu* à *vœŵ*, *nœud* à *nœŵd*, *neuf*, adjectif qualificatif, et *neuf*, adjectif numéral, à *neŵf*, *veuf* à *veŵf*, *jeune*, adjectif, à *jeŵne*, *noueux* à *noueŵx*, *envieux* à *envieŵx*, *mousseux* à *mousseŵx*, *oiseux* à *oiseŵx*, *laineux* à *laineŵx*, *curieux* à *curieŵx*, *glorieux* à *glorieŵx*, *fameux* à *fameŵx*, *rameux* à *rameŵx*, *joyeux* à *joyeŵx*, *calleux* à *calleŵx*, *épineux* à *épineŵx*, *deux* à *deŵx*, *peur* à *peŵr*, *bœuf* à *bœŵf*, *œuf* à *œŵf*, *peu* à *peŵ*, *eux* à *eŵx*, *sauveur* à *sauveŵr*, *pécheur* à *pécheŵr*, *menteur* à *menteŵr*, *chanteur* à *chanteŵr*, *pasteur* à *pasteŵr*, etc.

En langue d'oïl, *ancesseur* est pour *ancesseŭr*; *traïteur* pour *traïteŭr*; *maieur* pour *maieŭr*; *mieudre* pour *mieŭdre; deu* pour *deŭ*, de *del*.

**213.** La voyelle forte *ai* (*ȧ*) est issue, le plus ordinairement, de la contraction du syllexe post-consonnal *aï*.

On a substitué, par exemple : *mai* à *maï*, *mais* à *maïs*, *trait* à *traït*, *lait* à *laït, plaid* à *plaïd*, *faire* à *faïre*, *plaire* à *plaïre*, *taire* à *taïre*, *aisselle* à *aïsselle*, *laisser à laïsser*, *baie* à *baïe*, de *bacca*, *bai* à *baï*, de *badium*, *faix* à *faïx*, *paix* à *païx*, *orfraie* à *orfraïe*, *plaie* à *plaïe*, *faine* à *faïne*, *haie* à *haïe*, *laie* à *laïe*, *rais* à *raïs*, *raie* à *raïe*, *chair* à *chaïr*, *lé, pour laí*, à *laï*, de *latum*, *craie* à *craïe*, *gaine* à *gaïne*, *laisse* à *laïsse*, *raine* à *raïne*, *laine* à *laïne*, *vair* à *vaïr*, *aire* à *aïre*, *clair* à *claïr*, *haire* à *haïre*, *maire* à *maïre*, *plaine* à *plaïne*, *graine* à *graïne*.

On a substitué, en langue d'oïl : *faitre* à *faïtre*, *salvaire* à *salvaïre*.

**214.** Dans quelques cas cependant la voyelle forte *ȧ* est issue du syllexe *eï*.

On a formé : *peine*, de *peïne*, *peigne*, de *peïgne*, *veine*, de *veïne*, *enseigne*, de *enseïgne*, *aveine*, de *aveïne*, *haleine*, de *haleïne*, *pleine*, de *pleïne*, *verveine*, de *verveïne*, *teigne*, de *teïgne*, *astreigne*, de *astreïgne*, *atteigne*, de *atteïgne*, *ceigne*, de *ceïgne*, *enfreigne*, de *enfreïgne*, *feigne*, de *feïgne*, *geigne*, de *geïgne*, etc.

**215.** Les syllexes *aï* et *eï*, qui ont été l'origine de la voyelle forte *ȧ*, paraissant aussi, selon toute

vraisemblance, avoir suscité la fondamentale correspondante *x*, jouant, à cet égard, le rôle de dérivé secondaire ou atténué.

De nos jours, en effet, l'*e* graphique non accentué conserve le plus ordinairement la valeur de l'*e* obtus, tandis que l'*e* marqué soit d'un accent aigu, soit d'un accent grave, se prononce comme *ẋ* ou *x*. Les patois picards conservent la valeur obtuse à beaucoup d'*e* qui ont classiquement la valeur de l'*x*. Il faut conclure de là que l'*ẋ* et l'*x* sont postérieurs au son *e*, dont le second occupe la place. Ils sont apparus, à certain moment, dans la langue, et l'on y a, par un trope graphique, donné pour signe celui-même légèrement modifié par l'accentuation, le cas échéant, du son *e*, antérieurement en usage, et qui, du reste, appartenait, comme l'*x*, à la série transversale *u—e—x*. (M—N° 58).

Or, si l'origine de la voyelle forte *ẋ* ressort explicitement de la contraction des syllexes *aï* et *eï*, il n'y a pas de cause plus naturelle à assigner à l'apparition de l'*x* dans la prononciation que l'atténuation de l'*ẋ*. Ce n'est pas l'*x* qui a donné naissance à l'*ẋ*, mais, au contraire, l'*ẋ*, à l'*x*, qui s'est alors multiplié par voie d'analogie. (N° 59).

C'est un fait remarquable que l'apparition dans la langue, à sa période d'évolution, de la voyelle nouvelle *x*, d'ailleurs forte, fondamentale, longue, ou, comme nous allons apprendre (N° 216) que cela arrive aussi, nasale.

**216.** C'est également à l'élimination des consonnes apovoyellales par le procédé de la contraction qu'est due l'apparition des quatre voyelles nasales :

*an*, *on*, *un*, *in*, que nous écrivons plus simplement et plus correctement : *ã*, *õ*, *ẽ*, *æ̃*, au moyen du signe de chacune des voyelles fondamentales correspondantes.

La voyelle nasale *ã* résulte, pour une part, de la contraction des syllexes postconsonnaux *an* : *an*, de *annum; pan*, de *pannum*; *roman*, de *romanum; sang*, de *sanguinem; ancre*, de *ancora; chancre*, de *cancer*; *gland*, de *glandem; blanc*, de l'ancien haut allemand *blanch*. On a d'abord construit sans nasalisation : *an*, *pan*, etc.

La voyelle nasale *ã* provient aussi de la contraction du syllexe *am : Adam*, de *Adamum* ; *dam*, de *damnum; amble*, du même radical que *ambulare*; *ample*, de *amplum*; *ampoule*, de *ampulla*; *chambre*, de *camera*; *champ*, de *campum; lampe*, de *lampadem*. En langue d'oïl : *ante*, de *amita*.

La voyelle *ã* provient du syllexe *en* : *vent*, de *ventum; dent*, de *dentem ; gendre*, de *gener; tendre*, de *tener* ; *pendre*, de *pendere ; lent*, de *lentum; vendredi*, de *Veneris diem*. Peut-être l'*e* a-t-il d'abord glissé vers l'*a*. (N° 7).

La voyelle *ã* provient de la contraction du syllexe *em : temps*, de *tempus* ; *sentier*, de *semitarium ; sente*, de *semita*. Cette fois encore, l'*e* a pu glisser vers l'*a*.

La voyelle *ã* provient de la contraction du syllexe *in : en*, de *inde* ; *entier*, de *integer ; enfer*, de *infernum* ; *cendre*, de *ciner; enfant*, de *infantem*; *encens*, de *incensum ; enfreindre*, de *infringere*. Peut-être l'*i* a-t-il glissé d'abord vers l'*e* (N° 8) et de là vers l'*a*; peut-être est-ce la nasale *æ̃* de *in* ou de *en* (N° 217) qui est devenue *ã*.

La voyelle ã provient de *im* : *emplir*, de *implere*; *empire*, de *imperium* ; *empreindre*, de *imprimere*; *employer*, de *implicare* ; *sembler*, de *simulare* ; *ensemble*, de *in* et de *simul*. L'*i* est devenu *e*, *a*, ou la nasale ĩ a pris la forme ã.

**217.** La voyelle nasale õ est résultée, pour une part, de la contraction du syllexe *on* : *bon*, de *bonum* ; *charbon*, de *carbonem* ; *faucon*, de *falconem* ; *don*, de *donum*; *goujon*, de *gobionem*; *oignon*, de *unionem*; *lion*, de *leonem*; *raison*, de *rationem*; *saison*, de *sationem* ; *maison*, de *mansionem* ; *oraison*, de *orationem* ; *poison*, de *potionem* ; *pondre*, de *ponere* ; *timon*, de *temonem*.

Elle est résultée aussi de la contraction du syllexe *om* : *nom*, de *nomen* ; *dom*, de *dominum*; *on*, de *homo* : *comte*, de *comitem*; *compte*, de *computum*; *comprendre*, de *comprendere*. En langue d'oïl : *cons*, de *comes*; *hons*, de *homo*.

Elle est résultée enfin soit de la contraction du syllexe *un* : *ongle*, de *ungula* ; *monde*, de *mundum* ; *onde*, de *unda*; *hirondelle*, ou, plus précisément, *aronde*, en patois du Berry, de *hirundinem* ; soit de la contraction du syllexe *um* : *ombre*, de *umbra* ; *rompre*, de *rumpere*; *ponce*, de *pumicem*; *comble*, de *cumulum* et *comble*, de *culmen*, *coml*; *plomb*, de *plumbum*; *béton*, de *bitumen*; *nombre*, de *numerum*. En langue d'oïl : *son*, sommet, de *summum*.

**218**. La voyelle nasale ẽ est résultée de la contraction du syllexe *un* ou de celle du syllexe *um*.

On a dit : *un*, de *unum* ; *lundi*, de *lunae diem* ; *commun*, de *communem* ; *défunt*, de *defunctum* ;

comme aussi : *alun*, de *alumen*; *humble*, de *humilem; funs*, en langue d'oïl, de *fumus*.

**219**. La voyelle nasale *x̄* provient également, par contraction, de différentes sources, entre lesquelles il y a lieu de citer :

Le syllexe *in : fin*, de *finem*; *vin*, de *vinum*; *lin*, de *linum*; *latin*, de *latinum* ; *crin*, de *crinem*; *devin*, de *divinum*; *pin*, de *pinum ; voisin*, de *vicinum*; *matin*, de *matutinum*; *cinq*, de *quinque* ;

Le syllexe *im* : *thym*, de *thymum; simple*, de *simplicem* ; *nimbe*, de *nimbum* ; *limbes*, de *limbos ; printemps*, de *primum tempus* ;

Le syllexe *en : terrien*, de *terrenum*; *bien*, de *bene;*

Le syllexe *em* : *rien*, de *rem*; *raisin*, de *racemum*;

Le syllexe *an* précédé immédiatement d'un *ï* : *chrétien*, de *christianum*; *chien*, de *canem* ; *payen*, de *paganum*, *paï—en*; *doyen*, de *decanum*, *doï—en*; *moyen*, de *medianum*.

Il est possible, dans ce dernier cas, que la voyelle *a* ait d'abord glissé vers l'*e* (N° 8), et que ce soit, en définitive, le syllexe *en* qui ait été directement contracté en *x̄*.

**220**. La voyelle nasale *x̄* est quelquefois résultée de la contraction d'un syllexe dipostconsonnal formé d'une des voyelles fondamentales *a* ou *e*, de la consonne alternante *ï* et d'une des liquides *n* ou *m*.

Après avoir dit, par exemple, à l'origine de la langue : *maïn, païn*, *saïn*, *saïnt*, *vaïn*, *graïn*, *étaïn, naïn*, *plaïn*, *maïnt*, avec *a* et *n* séparés par un *ï* ; *reïn*, *sereïn*, *freïn*, *pleïn*, *seïn, terreïn*, avec *e* et *n*

également séparés par un *ï*; *faïm, daïm, essaïm, haïm, levaïm, airaïm,* avec *a* et *m* placés dans les mêmes conditions, on a prononcé, en substituant la voyelle *ǣ* aux constructions *aïn, eïn, aïm* : *main, païn, sain,* etc., *rein, serẹin, frein,* etc., *faim, daim, essaim,* etc.

Il s'est formé, au moins tacitement, une première contraction de la voyelle *a* ou *e* et de la consonne *ï* : *mai—n, rei—n, fai—m,* et cette voyelle forte *ai, ei,* suivie de *n* ou de *m,* s'est comportée alors à la ressemblance d'une fondamentale, c'est-à-dire qu'elle s'est contractée en *ǣ* avec la liquide *n* ou *m* dont elle était suivie.

Les voyelles nasales ainsi formées ne sont pas d'ailleurs plus intenses, ne comportent pas, en d'autres termes (M—N° 4), plus de quantité, de qualité et de ton que celles qui proviennent des voyelles fondamentales mêmes. La langue s'est assignée, ạ cet égard, des limites qu'elle ne franchit pas.

Nous apprendrons, plus loin (N° 236), à quel autre procédé la langue a eu recours quand la voyelle d'appui du syllexe postconsonnal formé d'un *ï* suivi d'un *n* ou d'un *m* était un *o*, au lieu d'être un *a* ou un *e*.

**221.** La consonne muette *s* placée aussitôt après une voyelle fondamentale s'est contractée avec celle-ci, dans beaucoup de rencontres, et a donné naissance alors à une voyelle altitudinale longue.

On disait autrefois, par exemple : *Pasques,* du latin *Pascha,* en fortifiant l'*a* au moyen de l'accent syllexique, et, le cas échéant, de l'accent tonique, mais en conservant néanmoins cette voyelle sous

sa forme fondamentale. Quand on fit disparaître le *s*, en ramenant ainsi le syllexe dipostconsonnal *asq* à la forme d'un syllexe simplement monopostconsonnal, *aq*, on développa d'instinct la voyelle *a* en longueur et en densité, pour ne laisser tomber complètement ni le *s* même, ni l'effort de prononciation qu'il impliquait. On obtint, en conciliant la tradition et la novation, l'*a* long, l'*â* tel que nous l'employons aujourd'hui.

On a formé de la même façon : *âne*, de *asne*; *pâte*, de *paste*; *gâteau*, de *gasteau*; *râteau*, de *rasteau* ; *château*, de *chasteau*; *gâter*, de *gaster; lâcher*, de *lascher*; *mâcher*, de *mascher*; *bâton*, de *baston*; *blâme*, de *blasme*; qu'il *chantât*, de qu'il *chantast*, etc.

On a formé, dans le cas où la voyelle *w* était suivie d'un *s*: *août*, de *aoust*; *croûte*, de *crouste*; *moût*, de *moust*; *goûter*, de *gouster; coûter*, de *couster*, etc.

On a formé, dans le cas où la voyelle *o* était suivie d'un *s* : *apôtre*, de *apostre*; *Pentecôte*, de *Pentecoste*; *côte*, de *coste*; *hôte*, de *hoste*; *hôtel*, de *hostel*; *hôpital*, de *hospital*; *ôter*, de *oster*; *aumône*, de *aumosne*; *trône*, de *trosne*; *impôt*, de *impost*; *tôt*, de *tost*; *rot*, de *rost*; *clôture*, de *closture*, etc.

On a formé, dans le cas où la voyelle *e* était suivie d'un *s* : *fête*, de *feste ; chêne*, de *chesne; bête*, de *beste; tempête*, de *tempeste*; *tête*, de *teste*; *arrêt*, de *arrest*; *forêt*, de *forest*; *genêt*, de *genest*; *quête*, de *queste*; *crête*, de *creste*, etc.

On a formé, dans le cas où la voyelle *u* était suivie d'un *s* : *flûte*, de *fluste*; *fût*, de *fust*; *futaille*, de *fustaille*; qu'il *fût*, de qu'il *fust*; qu'il *lût*, de qu'il *lust*, etc.

On a formé, dans le cas où la voyelle *i* était suivie d'un *s* : *gîte*, de *giste*; *épître*, de *épistre*; *huitre*, de *huistre*; qu'il *fît*, de qu'il *fist*; qu'il *dît*, de qu'il *dist*, etc.

**222.** Les voyelles longues sont quelquefois résultées d'une autre cause que l'absorption du *s* apovoyellal par la voyelle précédente.

La longue *â* de *âme* provient de la syncope du *n* de *anme*, et il est ainsi vraisemblable qu'on a prononcé à l'origine : *dâme*, de *damne*, *domina*; *dâme*, de *damne*, *dominum*; *lâm*, de *lamn*, *lamina*; *fémme*, de *femne*, *femina* ; *hômme*, de *homne*, *hominem*.

Quelques autres voyelles longues ont eu pour cause la contraction, en vue de la disparition des hiatus primitifs (N° 89), de deux voyelles. fondamentales : *sûr*, de *seür*, *securum* ; *mûr*, de *meür*, *maturum*. Le mot *carême*, de *caraesme*, *quadragesima*, implique la double contraction en *ê* de *ae* et de *es*.

Notons, pour terminer, que si la voyelle initiale *e* est restée brève dans *écrire*, *étable*, *épine*, *émeraude*, de *escrire*, *estable*, *espine*, *esmeraude*, et dans beaucoup d'autres mots du même genre, malgré la chute du *s*, c'est que, jouant alors le rôle de micrène épiméganale, elle se fût trouvée, si elle fût devenue longue, en opposition (M—N° 336) avec les allures naturelles de la prononciation, le génie de la langue.

C'est le motif pour lequel l'*ô* de *hôpital*, autrefois *hospital*, et l'*ê* de *vêtir*, autrefois *vestir*, ont fini par redevenir brefs.

**223**. Quoique la voyelle *ou*, que nous écrivons *w*, soit fondamentale, au lieu d'être altitudinale, comme les fortes, les nasales et les longues, elle est cependant aussi le résultat d'une contraction. Elle a été substituée, comme le démontre la construction graphique *ou*, dont on se sert pour la représenter, au syllexe *oẅ*, et implique, pour sa part, l'élimination de l'alternante apovoyellale *ẅ*. (N° 209). Aussi bien, lorsqu'on emploie le syllexe *oẅ*, suffit-il d'un faible effort, pour, en négligeant la voyelle *o*, élever la consonne à l'état de voyelle *w*.

C'est ainsi qu'on a modifié la prononciation dans : *coẅ*, de *collum*; *moẅ*, de *mollem*; *soẅ*, de *solidum*; *roẅre* et *roẅvre*, de *robur*; *moẅdre*, de *molere*; *poẅce*, de *pollicem*; *goẅjon*, de *gobionem*; *poẅvoir*, de *potere*; *coẅp*, de *colapum*; *coẅcher*, de *collocare*; *soẅci*, de *solsequium*; *soẅder*, de *solidare*; *soẅdre*, de *solvere*; *coẅvrir*, de *cooperire*; *oẅvrier*, de *opérarium*; *proẅver*, de *probare*; *proẅ*, de *probe*. On a obtenu : *cou*, *mou*, *sou*, *rourre* et *rouvre*, etc.

**224**. Quant aux syllexes originels *aẅ*, *eẅ*, *iẅ*, *uẅ*, qui se sont aussi contractés finalement en *w*, il y a lieu d'admettre, suivant ce que l'orthographe indique, que leur voyelle d'appui *a*, *e*, *i*, *u*, s'est préalablement changée en une voyelle *o*, l'*a*, l'*i* et l'*u* ayant d'abord glissé vers l'*e*. (N° 8).

Cela est arrivé en ce qui concerne *a* et *aẅ*, avec : *oẅvrir*, de *aperire*, *aẅvrir*; *cloẅ*, de *clavum*, *claẅ*. En langue d'oïl : *nouer*, *noẅer*, de *navigare*, *naẅer*;

En ce qui concerne *e* et *eẅ* avec : *soẅte*, de *septa*, *seẅt*; *boẅle*. de *betula*, *beẅl*. En langue d'oïl : *prouvoire*, *proẅvoire*, de *presbyterum*, *preẅvoire*; *dou*, *doẅ*, de *del*, *deẅ*; *ou*, *oẅ*, de *en le*, *eẅ*;

En ce qui concerne *i* et *iŭ* avec : *foŭgère*, de *filix* et de *aria, fiŭgère ;*

En ce qui concerne *u* et *uŭ* avec : *doŭx*, de *dulcis*, *duŭx* ; *poŭle*, de *pulla*, *puŭl ; foŭdre*, de *fulgur*, *fuŭdr*; *poŭmon*, de *pulmonem*, *puŭmon ; poŭdre*, de *pulverem*, *puŭdr; oŭtre*, de *ultra*, *uŭtr; soŭvent*, de *subinde*, *suŭvent*, etc. En langue d'oïl : *sour*, *soŭr*, de *super*, *suŭr*. Le mot *leŭ*, *leu*, de *lupum*, qui a fait aussi *loŭ*, *loup*, peut servir d'exemple à la transition des syllexes *uŭ* aux syllexes *oŭ*.

**225. Métaptoses**. La langue française, en voie d'évolution, a eu recours, pour faire disparaître les syllexes postconsonnaux endotéranx établis au moyen de la consonne *ï*, et, quant au fond des choses, cette alternante même, à un procédé particulier de remaniement, auquel nous donnerons le nom de *métaptose*, c'est-à-dire d'interversion du rôle de la voyelle et de celui de la consonne. Il consiste, en effet, à faire de la première, une consonne alternante épivoyellale, et de la seconde une voyelle, en ramenant ainsi le syllexe envisagé de la forme postconsonnale à la forme préconsonnale, beaucoup plus aisée.(M— N° 170). La métaptose est un composé de permutation effective et de métathèse abstraite.

Par exemple, de *fugo* on a formé d'abord *fuï*, en laissant tomber l'atone finale *o*, et en permutant la gutturale *g* en *ï*. A une époque ultérieure, la voyelle *u* s'est changée en la consonsonne alternante correspondante *ü*, tandis que la consonne *ï* était permutée en la voyelle alternante également correspondante *i*. On a obtenu, de cette façon, le mot *füi*, je fuis, dont nous faisons usage.

C'est grâce aux mêmes modifications que *fuïr*, de *fugere*, s'est changé en *füir*, fuir; *buïs*, de *buxus*, en *büis*, buis; *fruït*, de *fructum*, en *früit*, fruit; *puïs*, de *puteus*, en *püis*, puits; *pluï*, de *pluvium*, en *plüi*, pluie; *luïr*, de *lucere*, en *lüir*, luire; *duïr*, de *ducere*, en *düir*, duire, dans les composés; *duït*, de *ductum*, en *düit*, duit, dans les composés; *struït*, de *structum*, en *strüit*, struit, dans les composés.

On trouve, en langue d'oïl : *cruiz*, croix, c'est-à-dire *crüis*, directement tiré de *cruïs*, *crucem*, et *nouiz*, noix, qui indique visiblement une forme antérieure *nüis*, de *nuïs*, *nucem*.

**226**. Le plus ordinairement, toutefois, les choses ne se sont pas passées aussi simplement que nous venons de l'indiquer: la voyelle du syllexe primitif n'a pas été remplacée par la consonne exactement correspondante, mais par une autre alternante.

Le mot *nuit*, par exemple, dérive de l'accusatif *noctem*, et, plus précisément, du radical *noct*. On a permuté *c* en *ï*, de manière à faire *noït*. A la période d'évolution, on aurait dû dire *nöit*, mais on a substitué à la semi-alternante *ö* l'alternante *ü*, qui était plus flexible, et l'on a ainsi obtenu *nüit*, nuit.

C'est de la même manière que : *huit, nuire*, *cuisse, cuire*, *cuit*, *cuillère*, *cuider*, *hui*, *puis, huis*, *cuir*, *muids*, *huile, huître*, dérivent respectivement de : *octo, nocere*, *coxa*, *coquere*, *coctum*, *cochleare*, *cogitare*, *hodie*, *post*, *ostium*, *corium*, *modius*, *oleum*, *ostrea*, après avoir fait : *oït, noïr*, *coïs*, *coïr*, *coït*, *coïlïer*, *coïder*, *hoï*, *poïs*, *oïs*, *coïr*, *moïds*, *oïl, oïstr*, soit par la permutation de *c*, *g*, *t* en *ï*,

soit par la métathèse du *ï* latin ou du *ë*, équivalent du *ï*.

On trouve, en langue d'oïl, *vouiz*, voix, de *vocem*. Or, si *nouiz*, noix, de *nucem*, a sûrement été précédé de *nuïs* (N° 225), il est vraisemblable que quelque chose d'analogue s'est passé en ce qui concerne *vouiz* : on a dit d'abord *vüis*, de *voïs*, en permutant *ö*, de *o*, en *ü*. La permutation de *ü* en *ẅ* n'est que le développement du mouvement inauguré par celle de *ö* en *ü*.

Dans *tuile*, de *tegula*, *teïl;* dans le vieux mot *ruile*, de *regula*, *reïl*, l'*e* du syllexe *eï* est vraisemblablement d'abord devenu *o* (N° 230), puis s'est changé en *ü* de la même manière que l'*o* originel des exemples précédents.

**227**. Il est arrivé, bien plus, que la consonne du syllexe primitif, au lieu d'être remplacée par la voyelle correspondante, l'a été, de son côté, par une autre voyelle.

En comparant, en effet, la structure actuelle de certains mots avec celle de leurs primitifs latins, et, par conséquent, avec celle des mots français de la période de formation, on trouve que les voyelles originelles, de timbres divers, se sont finalement changées en *ẅ*, tandis que la consonne apovoyellale connexe *ï*, en devenant voyelle, s'est finalement transformée en *a*. Les métaptoses de ce genre ont tenu une place considérable dans l'évolution générale de la langue, et il importe, par ce motif, de les étudier sous leurs différents aspects.

De ce fait que les syllexes phonétiques *ẅa* dont il s'agit, se présentent sous la forme graphique *oi*,

valant anciennement *oï*, il résulte que l'*o* fondamental a constitué la permutation extrême des voyelles qui s'acheminaient à la forme consonnale *ẅ*, et que le syllexe *oï* a précédé immédiatement la métaptose unique, ou, chose plus vraisemblable, la première des métaptoses successives destinées à aboutir au syllexe préconsonnal *ẅa*.

Ces observations sont applicables aux mots tels que *voix*, *toit*, *poix*, qui sont pour *voïx*, *toït*, *poïx*.

**228.** Dans un certain nombre de cas, le syllexe *oï* provenait du latin par la simple permutation de *c* en *ï* ou par la métathèse, l'épenthèse de cette consonne *ï*, tenant lieu quelquefois de *ë*. (N° 4). Les mots : *voix*, de *vox*; *noise*, de *noxia*; *gloire*, de *gloria; histoire*, de *historia*; *poison*, de *potionem; oiseux*, de *otiosus*; *idoine*, de *idoneum*; *ivoire*, de *eboreum; moine*, de *monachum*; *chanoine*, de *canonicum; sardoine*, de *sardonyx*; *poireau*, de *porrum*, ont fait, à l'origine : *voïs*, *noïse*, *gloïre*, *histoïre*, *poïson*, *oïseux*, *idoïne*, *ivoïre*, *moïne*, *chanoïne*, *sardoïne*, *poïreau*.

Mais, dans d'autres cas, le syllexe *oï* a été précédé d'un syllexe *eï*, dont il est issu par la permutation de *e* en *o*. Citons : *toït*, toit, de *tectum*, *teït*; *voïture*, voiture, de *vectura*, *veïture*; *droït*, droit, de *directum*; *dreït*; *poïtrine*, poitrine, de *pectus*, *pectoris* et du suffixe *ina*, *peïtrine*; *loï*, loi, de *legem*, *leï; roï*, roi, de *regem*, *reï; soïe*, soie, de *seta, seï*; *palefroï*, palefroi, de *paraveredum, palefreï*; *foïre*, foire, de *feria*, *feïre*; *paroï*, paroi, de *parietem*, *pareï*; *coï*, coi, de *quietem*, *queï*; *soïr*, soir, de *serum*, *seïr*; *toïle*, toile, de *tela*, *teïl*; *voïle*, voile, de *velum*, *veïle*

*étoïle,* étoile, de *stella*, *éteïle* ; *voïre,* voire, de *vere, veïr* ; *hoïr*, hoir, de *heres*, *heïr ; avoïne*, avoine, de *avena, aveïne ; troïs*, trois, de *tres*, *treïs ; moïen*, moyen, de *medianum*, *meïen.*

La langue d'oïl présente, dans beaucoup de rencontres, deux formes différentes pour le même mot : l'une, plus ancienne, en *ei*, c'est-à-dire en *eï*, l'autre, plus récente, en *oi*, c'est-à-dire en *oï* : *dreit* et *droit*, *peitrine* et *poitrine*, *lei* et *loi, rei* et *roi*, *palefreid* et *palefroi*, *feir* et *foire*, *pareit* et *paroi*, *quei* et *quoi* ou *coi*, *seir* et *soir*, *esteile* et *estoile*, *veir* et *voir* ou *voire, heir* et *hoir*, *trei* et *troi*, etc.

Le mot *aveine*, dont l'usage persiste, a conservé graphiquement sa forme primitive en *eï ;* le mot *avoine* se modèle sur la construction plus récente *oï.*

**229**. Quelques-uns des syllexes *oï* qui ont fait, par la suite, *wa*, dérivent de primitifs *aï*, *uï iï.*

Citons, en ce qui concerne les syllexes *aï* : *praï*, proie, de *praeda* ; *vaï*, voie, de *via ; saï*, sois, de *siam ; saïs,* sois, de *sias ; saït*, soit, de *siat ;*

En ce qui concerne les syllexes *uï : nuïs,* noix, de *nux ; cruïs*, croix, de *crux* ;

En ce qui concerne les syllexes *iï* : *piïs*, poix, de *pix* ; *diït*, doigt, de *digitum ; niïr,* noir, de *niger* ; *riïde*, roide, de *rigidum ; estriït*, étroit, de *strictum* ; *piïre*, poire, de *pirum* ; *piïl*, poil, de *pilum ; fiïs,* fois, de *vices* ; *friïd,* froid, de *frigidum* ; *biïde,* boîte, de *pixidem; fiï*, foi, de *fidem ; liïsir*, loisir, de *licere* ; *vriï* ou *freï*, dans *beffroi,* de l'allemand *vrit* ou *vred.*

Ces différents syllexes *aï*, *uï, iï* se sont concentrés en *eï*, par la permutation ordinaire de *a*, *u*, *i* en *e*,

et, cette fois encore, la langue d'oïl fournit la preuve que les syllexes *eï* ont été les précurseurs des syllexes *oï*. On trouve *seie* et *soie* pour *saï*, *feiz* et *fois*, pour *fiïs*, etc.

**230**. Il y a lieu de rappeler, à ce sujet, que, dans le domaine des contractions, un certain nombre de syllexes *eŵ* de diverses origines (N° 224) ont donné naissance à la voyelle *w*, après avoir préalablement revêtu la forme *oŵ*, par la permutation de *e* en *o*.

Ce double acheminement, d'abord en *e*, à la période de formation, des voyelles autres que l'*e*, et ensuite en *o*, à la période d'évolution, des *e* de toute espèce, est un des aspects importants et caractéristiques du développement historique de la langue française.

Il faut ajouter, du reste, que les permutations dont il s'agit, n'ont constitué qu'un courant phonétique général : beaucoup de voyelles ne sont pas devenues des *e*, et beaucoup d'*e* ne sont pas devenus des *o*.

**231**. Quels que soient les primitifs latins, et les permutations successives qui ont abouti à la construction postconsonnale *oï*, on se demande maintenant comment de cette dernière a pu finalement se dégager le syllexe préconsonnal *ŵa* ?

Le syllexe *öi*, issu directement de *oï*, par métaptose, n'existant nulle part dans la langue parlée actuelle, il n'est pas possible de déterminer si l'on en a fait anciennement usage.

Par contre, comme on prononce encore, de nos jours, dans quelques patois wallons, *moi*, *toi*, *soi*, *roi* et tous les mots semplablement terminés en *oi* de la manière suivante : *möæ*, *töæ*, *söæ*, *röæ*, etc., on peut conclure de là que, conjointement avec la permutation tout indiquée de *o* en *ö*, la consonne *ï* s'est changée, à certain moment, en *e* ou en *æ*, probablement d'abord en *e*, et ensuite en *æ*, par l'intermédiaire de cet *e*. (N° 215).

L'adverbe de la langue d'oïl : *moens*, de *minus*, *miïns*, par épenthèse du *ï*, (N° 36) et ensuite *meïns*, *moïns*, démontre bien, par la substitution de l'*e* au *ï* que c'est ainsi que les choses se sont passées.

Pareille remarque s'applique à *voelle*, voile, de *velum* : *veïl*, *voïl*; à *boete*, boîte, de *pyxidem* : *pyx.d..*, *biïst*, *beïst*, *boïst* ; à *poele*, poêle, de *pallium*, *palï*, *païl*, *peïl*, *poïl*.

Ramus, qui voulait conformer l'orthographe à la prononciation, écrivait j'*étoès*, j'étais ; je *chanteroès*, je chanterais; *Polonoès*, Polonais, c'est-à-dire : j'*étöæ*, je *chanteröæ*, *Polonöæ*.

**232.** Au quinzième siècle, l'alternante *ŵ*, plus flexible, (M—N° 33) avait pris la place de la semi-alternante *ö* dans les syllexes en *æ* issus des primitifs *oï*. On prononçait, comme on le fait dans certaines parties de la Champagne : *mŵæ*, *tŵæ*, *sŵæ*, *rŵæ*, etc.

On calquait même quelquefois l'orthographe sur la parole en ce qui concernait, non seulement, comme auparavant, la voyelle *e* ou *æ*, mais la consonne *ŵ*, que l'on assimilait à la voyelle *ou* : *bouette*, boîte ; *pressouer*, pressoir ; *bagnouere*, baignoire ; *salouer*,

saloir ; *taillouer*, tailloir ; *coulouer*, couloir ; *comptouer*, comptoir ; *mirouer*, miroir ; *terrouer*, terroir, etc.

On a prononcé enfin *ïba,* au lieu de *ïbx*, par une nouvelle permutation de la voyelle issue du *ï* de *oï :* *mïba*, *tïba*, *sïba*, *rïba*, etc. Cette façon de parler, usitée d'abord parmi le bas peuple de Paris, considérée comme incorrecte, au seizième et au dix-septième siècle, a prévalu à la Révolution. Cependant, dès le seizième siècle, Bèze admettait que l'on changeât *ïbx* en *ïba* dans *joie*, de *gaudia*, *gauï*, *joï*, etc.

De sorte que, toutes réserves faites en ce qui concerne les nuances intermédiaires possibles de la prononciation, il y a lieu de se représenter de la manière suivante la série des transformations que le syllexe *oï*, qui n'était fréquemment lui-même que le résumé de plusieurs formes antérieures distinctes, a subies pour devenir finalement *ïba* : *oï*, *ŏe*, *ŏx*, *ïbx*, *ïba*.

**233**. On peut dire, d'une façon générale, que la langue française s'est partagée entre deux séries de métaptoses : les unes, en *üi*, les autres, qui ont abouti à la forme *ïba*.

Les premières, issues tout naturellement des syllexes *uï*, ont absorbé, en outre, des syllexes *oï* et des syllexes *eï*, devenus *oï*, et ont quelquefois poursuivi leur transformation jusqu'en *ïbi*. (N° 225 et 226).

Les secondes sont issues des syllexes *oï* de diverses origines, et ont même absorbé quelques syllexes *uï*, (N° 229), qui ont d'abord fait *eï* et ensuite *oï*.

La métaptoses en *ŭi* tiennent au fond originel de la langue, c'est-à-dire à l'usage de la voyelle *u*

substituée à l'*w* latin (N° 5), et à celui du *ŭ*, forme consonnale de l'*u*. Les métaptoses en *ŵa* ont eu pour cause la réapparition, à certaine époque, de la voyelle *w* et de la consonne *ŵ*. Elles constituent un rameau latéral de la langue, un cas particulier de la flore analogique de l'*w*, et, plus précisément, du *ŵ*, qui a même, comme dans *nouiz*, dans *vouiz* (N°s 225 et 226), et probablement dans *oui*, de *oï*, réagi sur le syllexe *ŭi*.

**234**. Il est, du reste, à remarquer que la voyelle *e* ou *æ* substituée au *ï* primitif était, en réalité, un *ê* ou un *æ̂*, dont le surcroît de quantité et de qualité venait, d'une façon analogue à ce qui s'était passé avec les contractions, (N° 209) en remplacement de la force que le *ï* apovoyellal donnait au syllexe endotéral primitif.

Au dix-septième siècle, Molière faisait rimer *bête* avec *boête*, qui plaçait encore, par conséquent, un *e* long à la suite de l'*o*.

D'un autre côté, l'*a* qui est venu, à certain moment, prendre la place de l'*æ*, (N° 232) était long. Il est encore prescrit classiquement, en effet, de prononcer avec un *a* long : *joie (jŵâ); croix (crŵâ); noix (nŵâ)*; *fois (fŵâ)*; *bois (bŵâ)*; *bourgeois (bourjŵâ)*; *Danois (Danŵâ)*, etc. Ce serait, à défaut d'autres considérations, une preuve suffisante que l'*æ* l'était également, et qu'on a toujours dit *ŵê* ou *ŵæ̂* de *oï*.

**235**. Certains mots, tels que : *Polonois, Anglois, paroître, connoître*, j'*étois*, je *chanterois*, qui faisaient usage, sous la forme graphique *oi*, d'un

syllexe phonétique *ŭa* provenant d'une construction *oï* ont substitué, à certain moment, la seule voyelle *æ* au syllexe *ŭa* : *Polonæ*, *Anglæ*, *paræfre*, etc.

Personne n'ignore la réforme orthographique, relativement récente, qui a consisté à remplacer le signe écrit composé *oi*, calque de la prononciation primitive, par le signe *ai*, qui correspond à la prononciation nouvelle : *Polonais*, *Anglais*, etc.

Ce n'est pas que le syllexe *ŭa* ait été ramené à l'état de voyelle simple *æ*, au moyen d'une permutation compliqué d'aphérèse ; mais la prononciation normande, comme cela résulte des formes encore en usage, et des monuments de la langue d'oïl, ayant contracté le syllexe *eï* en *æ*, au lieu de l'engager dans la voie : *oï*, *öe*, *öæ*, *ŭæ*, *ŭa*, cette voyelle *æ* a fini par réagir sur la langue commune de la nation, et par se substituer, dans un grand nombre de cas, au syllexe *ŭa*.

Elle était, du reste, longue, et elle est demeurée classiquement telle à la fin des mots, sous la double influence de son origine, et de l'*â* dont elle venait occuper la place : *Polonois*, *Polonais* (*Polonæ̂*) ; j'*étois*, j'*étais* (j'*étæ̂*), etc.

**236**. Le remaniement, par métaptose, du syllexe *oï* s'est quelquefois compliqué d'une contraction nasale lorsque le *ï* était suivi d'un *n* : *oïn*.

On a dit, par exemple, de *foïn*, issu de *foenum*, non pas *fŭa—n*, en changeant *oï* en *ŭa*, et en conservant le *n*, comme cela est arrivé avec *moine*, de *moïn* ; *chanoine*, de *chanoïn ; idoine*, de *idoïn ; sardoine*, de *sardoïn ; avoine*, de *avoïn* ; *pivoine*, de *pivoïn*, mais bien *fŭæ̃*, *foin*, avec emploi d'un *ŭ*

épivoyellal, et contraction nasale de la liquide *n* avec la consonne *ï* élevée à l'état de voyelle *æ*.

La transformation dont il s'agit, remonte donc à l'époque où l'on prononçait encore le composé graphique *oi*, comme *ōe*, *ōæ* ou *ŵæ*, et, en toute hypothèse, antérieurement à l'emploi du syllexe *ŵa*, qui aurait donné un nasale *ā*.

Les mêmes observations s'appliquent à *loin*, de *loïn*; à *témoin*, de *témoïn;* à *coin*, de *coïn;* à *poing*, de *poïn*; à *point*, de *poïnt*; à *oindre*, de *oïndre;* à *poindre*, de *poïndre*; à *groin*, de *groïn*; à *soin*, de *soïn*; à *moins*, de *moïns*; à *moindre*, de *moïndre*.

On dit, en patois picard, *boin*, de *boïn*, issu de *bonum*.

**237**. Dans la mesure où les syllexes postconsonnaux *oï*, *eï*, *aï*, *uï*, *iï* ont fini par se rencontrer en *oï*, les choses se sont passées d'une façon analogue à ce qui est arrivé à la période de formation, où les consonnes *l*, *p*, *b* se sont changées en *ŵ*, les consonnes *c* et *g*, *t* et *d* en *ï*. Il y a eu, de nouveau, concentration phonétique. (N° 10).

Dans la mesure, au contraire, où le syllexe postconsonnal *oï* a abouti aux formes diverses : *ūi*, *ŵa*, *æ*, *ŵæ̃*, il y a eu *diffusion*, par voie de *différenciation*, de ces dérivés, et même, d'une façon plus générale, de la construction primitive, des constructions intermédiaires, dont quelques-unes persistent, et des constructions définitives.

La *diffusion* est un procédé caractéristique de la période d'évolution, et nous l'opposerons, sous ce titre, à la concentration.

Quand, en effet, les idées se multiplient et réclament instamment des signes, les forces phonétiques élargissent la sphère de leur action, sous l'influence des forces grammaticales. Elles font effort, suivant l'ordre que déterminent tacitement les séries et les groupes naturels, (M — N° 45) en même temps que les conditions d'équilibre des sons, (M — N° 88) pour tirer des voyelles, des consonnes, des syllexes, par voie de permutation, d'addition, de métathèse, les conséquences qui y sont virtuellement contenues.

Cela doit arriver principalement dans les langues jeunes, comme l'était alors la langue française. La spontaneité inconsciente n'y est gênée ni par la tradition, ni par la réflexion ; tout peut être osé et mené à terme, et l'analogie vient, pour l'ordinaire, amplifier, à chaque étape, (N° 57) les résultats obtenus.

**238.** La métaptose s'est quelquefois compliquée d'une aphérèse de la voyelle primitive du syllexe, et c'est ainsi, en particulier, que certains syllexes postconsonnaux *eŵ* se sont changés en *u* (N° 61), au lieu de se contracter en *eu* ou en *eau*.

L'adjectif *herbeŵ*, par exemple, est devenu *herbu*, par le retour de la consonne *ŵ* à l'état de voyelle *u*, et la chute de la voyelle *e*. Peut-être cette dernière a-t-elle d'abord été permutée en la semi-alternante *ĕ*, que son peu de flexibilité aura fait abandonner : *ĕu*, finalement : *u*. A plus forte raison en a-t-il été ainsi si la voyelle *e* était alors (N° 215) devenue *æ*, qui est fixe.

Les mêmes observations s'appliquent aux mots suivants, qui proviennent de primitifs, les uns, tirés directement du latin, les autres, formés par la

langue française même : *pelu*, de *peleŵ ; feuillu*, *feuilleŵ*; *goulu*, de *gouleŵ; grenu*, de *greneŵ*; *moussu*, de *mousseŵ*; *charnu*, de *charneŵ ; ossu*, de *osseŵ*; *barbu*, de *barbeŵ; chevelu*, de *cheveleŵ*; *cornu*, de *corneŵ*; *membru*, de *membreŵ*; *menu*, de *meneŵ; nu*, de *neŵ*; *nue*, substantif, de *neŵ*; *aigu*, de *aigeŵ*; *écu*, de *eqeŵ*; *branchu*, de *brancheŵ*; *pointu*, de *pointeŵ; têtu*, de *têteŵ; cossu*, de *cosseŵ*, etc.

On trouve, en langue d'oïl : *ramu*, de *rameŵ, ramosum*.

L'article *du*, comme nous en avons déjà fait la remarque, (N° 61) est un exemple bien concluant de la transformation de *eŵ* en *u*, par voie de métaptose. De *de le*, on a fait successivement, en effet, *del*, *deŵ* et *du*.

L'article *leŵ*, qui a fait en langue d'oïl, *lou*, avec contraction, (N° 224) a fait aussi *lu*, avec métaptose. On trouve pareillement, d'un côté, *eu* et *ou*, d'un autre côté, *u*, de *en le, el*, *eŵ*.

Il n'est pas douteux, au surplus, que la voyelle *u* issue de *eŵ* n'ait été altitudinale à l'origine, c'est-à-dire longue ou forte, à la ressemblance de la voyelle *e* ou *æ*, d'abord, de la voyelle *a*, ensuite, provenant, par métaptose, (N° 234) du syllexe *oï*.

**239.** Les mots où la consonne *ŵ* de *eŵ* était suivie d'une autre consonne, se sont comportés de la même façon que ceux qui se terminaient simplement en *eŵ*.

Les exemples que nous venons de citer, faisaient presque tous *eŵs* au cas sujet singulier.

La préposition *seŭr*, de *super*, a pris finalement la forme *sur*, qu'elle possède aujourd'hui, et le substantif *meŭre*, de *morum*, celle de *mûre*.

Les nombreux substantifs en *ure* dérivés directement des substantifs latins en *atura*, ou formés analogiquement des adjectifs et des participes passés en *eŭ* ont également procédé par métaptose : *armure*, de *armeŭre*, *armatura ; carrure*, de *carreŭre*, *quadratura* ; *tenure*, de *teneŭre*; *allure*, de *alleŭre ; monture*, de *monteŭre*; *charnure*, de *charneŭre*; *pelure*, de *peleŭre*; *chaussure*, de *chausseŭre; chevelure*, de *cheveleŭre*; *coupure*, de *coupeŭre*; *blessure*, de *blesseŭre*; *bordure*, de *bordeŭre*, etc. On trouve, en effet, dans la vieille langue : *armeure*, *quarreure*, *teneure*, *aleure*, *monteure*, *charneure*, *peleure*, *chauceure*, *cheveleure*, *coupeure*, *bleceure*, *bordeure*, où la construction graphique *eu* reproduit la forme phonétique primitive *eŭ*.

**240**. La transformation de certains syllexes *eŭ* en *ó* (N° 211) implique une métaptose du genre de celle qui de *eŭ* a fait *u*.

La voyelle *e* de *eŭ*, quelle qu'en fût la prononciation originelle rigoureuse, (N° 4) a glissé insensiblement vers la forme de l'*e* actuel ou *e* obtus, terme moyen de la série *o—e—i* (M— N° 45), dont l'*i*, valeur approximative de l'*e* latin, constitue le terme extrême.

La consonne *ŭ*, de son côté, s'est progressivement rapprochée du *ü*, qui en est une atténuation, du *ë*, dans le sens de la série latérale *ü—ë*, et du *ö*, forme relevée du *ë*. On prononce encore, de nos jours, dans certains patois picards : *peau*, *marteau*, *couteau*, etc. comme *peü*, *peë* ou *peö*, *marteü*, *marteë* ou *marteö*,

etc., et il n'y aurait qu'un faible effort à faire pour que l'*e* devînt un *æ*. Aussi bien, d'après Bèze, prononçait-on, au seizième siècle : *eau, beau, ruisseau, seau,* en faisant de l'*o* une consonne placée à la suite d'un *e* fermé, c'est-à-dire d'un *ǽ* ou d'un *æ* marqué (M— N° 166) d'un accent syllexique accusé : *ǽō, bǽō, ruissǽō, sǽō.*

Cela étant, la voyelle semi-alternante *ĕ*, et, à plus forte raison, le cas échéant, la voyelle fixe *æ* ont été abandonnées, la métaptose s'effectuant, dans *ëo, æo,* la première, à cause de son peu de flexibilité, la seconde, à cause de son inflexibilité absolue, et il n'est resté que *o* ou mieux *ó*, analogue de *ê* ou *æ̂*, (N° 234) et de *û* (N° 238). On a dit successivement, par exemple : *peŭ, peŭ, peē, peō* et *pó*, de *pēo* ou de *pǽo.*

La métaptose s'est confondue, dans ce cas et dans tous ceux du même genre, avec la contraction.

**241**. Les syllexes postconsonnaux *eï*, qui se sont quelquefois contractés en *ei, ǽ* (N° 214), ont toutefois procédé, dans les autres rencontres, par métaptose et aphérèse, à la ressemblance des syllexes *eŭ*, devenant *u* ou *ó*, et ont été ramenés à la forme *i*.

Par exemple, de la négation *nec*, qui avait pris la forme *neï*, par la permutation ordinaire de *c* apovoyellal en *ï*, il est résulté *ni*, dont nous faisons usage. On a dit théoriquement ou pratiquement *nēi*, de *neï*, et finalement *ni*, par le retranchement du *ĕ*.

Pareillement, de *médium* on a fait *meï* et *mi ;* de *mercedem*, *merceï* et *merci* ; de *solsequium, souseï* et *sousi*, souci ; de *laeta, laï, leï* et *li*, lie ; de *negare,*

*neï—er* et *nier* ; de *secare, seï—er* et *sier*, scier ; de *precari*, *preï—er* et *prier ;* de *lectaria*, *leï—tiere* et *litière.*

Le *ï* était quelquefois suivi d'une consonne. De *pejor*, *peïor*, on a fait *peïr* et *pir,* pire ; de *pejus*, *peïus*, *peïs* et *pis* ; de *sex*, *seïs* et *sis*, six ; de *lectum*, *leït* et *lit* ; de *tapetem, tapeïs* et *tapis* ; de *senior*, *seïr* et *sir*, sire ; de *legere*, *leïr* et *lir*, lire ; de *species*, *espeïs* et *espis,* épices ; de *pretium*, *preïs* et *pris*, prix ; de *armenia*, *armeïn* et *ermin*, hermine ; de *imperium*, *empeïr et empir*, empire ; de *decem*, *deïs* et *dis*, dix ; de *soricem*, *soreïs* et *souris* ; de *vervecem*, *verveïs* ou *brebeïs* et *brebis ;* de *Venetia*, *Veneïs* et *Venis*, Venise ; *de decima*, *deïsm* et *dism*, dîme ; de *ecclesia*, *egleïs* et *eglis*, église ; de *pectus*, *peït*, *peï* et *pi*, pis ; de *ecce hic*, *eïs—eï* et *isi*, ici ; de *exire*, *eïs—ir* et *isir,* issir.

En langue d'oïl : de *completum*, *complei* et *compli ;* de *adulterium*, *avouteïr* et *avoutir*, avoutire ; de *pejorem*, *peïorem*, *peï—or* et *pior ;* de *ecclesia*, *eï—gleïs* et *iglis*, yglise ; de *ecce hoc*, *eïs—oï*, *iso*, iço, et ice ; de *jacere*, *jeïr* et *jir*, gire ; de *texere, teïsr*, *teïstr* et *tistr*, tistre. On a dit, au présent de l'indicatif du verbe *issir* : de *exeo*, *eïs* et *is ;* de *exis*, *eïs* et *is ;* de *exit*, *eïst* et *ist ;* de *eximus*, *eïs—ims* et *isoms*, issons ; de *exitis*, *eïs—eïs*, et *iseis*, issez ; de *exeunt*, *eïst*, *ist,* issent.

Il y a lieu de croire que la voyelle *i* tirée de *eï* était altitudinale, c'est-à-dire longue ou forte, à l'origine, à la ressemblance de l'*u* qui provenait de *eïo*, et, tout d'abord, de l'*e*, de l'*æ*, de l'*a* issus de *oï*. (N° 238).

**242.** Quoique le remaniement des syllexes en *ϖ̈* et des syllexes en *ï* remonte certainement à une époque ancienne, les voyelles *u*, *o*, *e*, *a*, *i* interviennent, dès lors, d'une façon apparente, avec le caractère alternant, semi-alternant ou fixe qu'elles comportent de nos jours.

La voyelle *u* de *uï* ne s'est pas contractée avec la consonne *ï* ; elle est devenue consonne épivoyellale dans *üi*, ou dans *üx̄*, de *uïn*. Cette voyelle *u* était donc bien, dès l'origine, une alternante essentiellement telle, qui conduisait, pour ainsi dire, sans qu'on s'en aperçût, à renverser le rôle des éléments du syllexe *uï* et à prononcer *üi*.

La voyelle *o* de *oï* a fait soit *ü* dans *üi*, soit finalement *ϖ̈* dans *ϖ̈x*, *ϖ̈a* et dans *ϖ̈x̄*. Il faut conclure de là que si sa qualité d'alternante était assez accusée pour qu'on eût recours en ce qui concerne le syllexe *oï*, non à une contraction, mais à une métaptose, elle n'était cependant pas douée d'une flexibilité suffisante pour qu'on l'employât sous sa forme propre. On a dû la pousser, par voie de permutation légère, jusqu'au *ü* et jusqu'au *ϖ̈*. Ce n'était, comme elle l'est encore, qu'une semi-alternante.

Le retranchement du *ï* à la suite de l'*o* de *oï* (N° 201) aboutit à la même conclusion, car on a eu recours à cet expédient à cause de la résistance de l'*o* à se changer en consonne.

Or, si la voyelle *o* de *oï* ne paraît pas avoir fait *ō* dans un syllexe nouveau *öi*, la voyelle *e* de *eï* n'a jamais, non plus, fait *ë* dans un syllexe *ëi*. Elle a, d'un côté, glissé vers l'*o*, pour donner ensuite soit *üi*, soit successivement *öx*, *ϖ̈x*, *ϖ̈a*, et elle a, d'un autre côté, été éliminée du syllexe théorique *ëi*, qui est

devenu *i*. Le syllexe *eꝛ̈* est pareillement devenu *u*. La voyelle *e* était aussi une semi-alternante, mais elle venait, sous ce rapport, à la suite de l'*o*, qui s'y substituait.

Ajoutons que l'*e* s'est contracté, d'un côté, avec le *ꝛ̈* apovoyellal sous la forme *eu*, et, d'un autre côté, ce que n'a pas fait l'*o*, doué, à cet égard encore, de plus d'alternance, avec le *ï* apovoyellal sous la forme *ei*, susceptible de devenir *ein*.

En un mot, ce qui se trouvait d'alternance dans le timbre de l'*e*, s'est amplifié, le cas échéant, et a abouti aux métaptoses obscures ou tacites *ëw*, *u* et *ēi*, *i*, tandis que ce qui s'y trouvait de fixité, a provoqué l'éclosion des trois contractions : *é*, *ǽ*, *ǣ*.

La voyelle *a*, de *aꝛ̈*, de *aï*, de *aïn* n'est jamais devenue une alternante ; elle n'a suscité de métaptose d'aucune sorte ; le syllexe *aꝛ̈* n'est pas devenu *u*, ni le syllexe *aï*, *i*. La voyelle *a* s'est toujours contractée sous la forme *au*, *ó* avec le *ꝛ̈* apovoyellal, et sous la forme *ai*, *ǽ* ou *ain*, *ǣ* avec le *ï* apovoyellal. C'était bien, dès l'abord, une voyelle fixe.

La consonne *ï*, qui a, la plupart du temps, subi l'influence prépondérante de la voyelle dont elle était précédée, en disparaissant dans une contraction, ou en se transformant en *i* dans une métaptose, s'est maintenue toutefois dans quelques cas où, spécialement combinée à une autre consonne, elle jouissait de plus de liberté, et pouvait agir selon sa nature propre. De *alï*, par exemple, (N° 203) on a fait *aïl*, par métathèse ; on est revenu à la forme renversée *alï*, et l'on a, en dernier lieu, obtenu *aï*, par la chute du *l*. La consonne *ï* a ainsi affirmé, à toutes les époques, son caractère éminemment alternant, et celui, en conséquence, de la voyelle *i* même.

**243.** — Quant à la voyelle *w*, à la consonne correspondante *ẅ* et à la voyelle *x*, les deux premières, réapparitions de lexes usités en latin et dans les premiers temps de la langue française, la troisième, création, relativement récente, de la période d'évolution, elles sont venues marquer de leur empreinte certaines des transformations en cours. (N° 233).

Le *ẅ* s'est substitué au *ŭ* dans *ẅi*, pour *ŭi*, au *ō* dans *ẅx*, *ẅa*, pour *ōx*, *ōa*, et l'*x*, à l'*i* dans *ōx*, pour *ōi*.

Les syllexes *ŭi*, de *uï*, de *oï*, de *eï*, sont, dans l'ordre des métaptoses, les plus anciens, par *ŭ* et par *i*. Les syllexes *ōx*, pour *oï*, et les syllexes *ẅx*, pour *ōx*, sont plus récents, par *x* et par *ẅ*. La langue aurait exclusivement fait usage du syllexe *ŭi* dans les métaptoses sans l'intervention accidentelle du *ẅ* et de l'*x*.

Si l'on prend garde enfin que le syllexe *eẅ* a donné finalement *u*, c'est-à-dire *ēw*, *ēu*, *u*, par une métaptose qui, compliquée d'aphérèse, suppose, à la fois, la permutation et le retranchement du *ē*, le caractère alternant moins accusé de cette consonne, et que le même syllexe *eẅ* a donné *eu*, soit *e* fort, par contraction et maintien radical de l'*e* primitif, on en conclura assez sûrement que la contraction dont il s'agit, a eu lieu, parce qu'elle faisait prédominer ce qu'il y avait de fixe dans l'*e*, au moment où cette dernière voyelle avait déjà glissé vers l'*x*. Les formes *u* (N° 238) apparaissent, en effet, comme plus anciennes, plus foncièrement françaises que les formes *eu*. (N° 212).

La même remarque s'applique au double changement de *eï* en *i* (N° 241) et en *ei*, *&*. (N° 214).

**244. Permutation des consonnes.** La langue française en voie d'évolution, qui, dans un certain nombre de cas, a laissé tomber purement et simplement les consonnes apovoyellales, qui, dans d'autres, les a incorporées aux voyelles dont elles étaient précédées, et qui même en a fait des voyelles lorsqu'il s'agissait du *ẅ* ou du *ï*, a eu quelquefois aussi recours à la permutation, c'est-à-dire à la substitution de consonnes nouvelles à celles, d'ailleurs apovoyellales ou épivoyellales, qui étaient précédemment employées.

La métaptose implique déjà la permutation de la consonne apovoyellale en voyelle d'appui d'un syllexe où la consonne épivoyellale résulte, de son côté, de la transformation de la voyelle antérieure.

Les permutations de la période d'évolution sont le pendant de celles de la période de formation; mais, comme nous aurons occasion de le remarquer, elles ont lieu d'une façon opposée, et elles aboutissent, en conséquence, non plus à une concentration, mais à une diffusion. (N° 237).

**245.** Le *ẅ* apovoyellal s'est changé en *v*.

Par exemple, après avoir tiré, à l'origine : *raẅ*, de *rapa*; *traẅ*, de *trabem; saẅ—on*, de *saponem; aẅ—ril*, de *aprilem*; *raẅ—ine*, de *rapina; aẅ—eugle*, de *ab oculum*; *aẅ—ant*, de *ab ante; aẅ—orter*, de *ab ortare; saẅ—oir*, de *sapere*, la langue a remplacé le *ẅ* par un *v*, qui appartient (M—N° 60) à la même série naturelle, d'où : *rave*, *trave*, dans *entrave*, *savon*, *avril*, *ravine*, *aveugle*, *avant*, *avorter*, *savoir*.

En patois picard : *étave*, étable, de *stabulum, estaïυl* et *estaïυ*, par l'apocope du *l*.

On a formé, de même : *fève*, de *feïυ*, *faba; fèvre*, de *feïυr, faber; sève*, de *seïυ*, *sapa; lèvre*, de *leïυr*, *labrum*; *chevet* et *achever*, de *cheïυ*, *caput*; *crever*, de *creïυ—er, crepare*; *lièvre*, de *lieïυr*, *leporem; chèvre*, de *cheïυr, capra; fièvre*, de *fieïυr*, *febrem*; *sévrer*, de *seïυ—rer*, *separare; genièvre*, de *genieïυr, juniperum*; *cheveu*, de *cheïυ—eu, capillum*; *neveu*, de *neïυ—eu*, *nepotem*; *février*, de *feïυr—ïer*, *februarium*; *évier*, de *eïυ—ïer*, *aquarium*; *évêque*, de *eïυ—esque*, *episcopum*; *trève*, de *treïυ*, ancien haut allemand : *triwa*.

En langue d'oïl : *eve*, eau, de *eïυ*, *aqua; preveire*, prêtre, de *preïυ—eire, presbyterum; bevre, boire*, de *beïυr, bibere*.

En patois wallon : *frève*, fraise, de *freïυ*, *fraga*.

Citons aussi, en ce qui concerne le syllexe *iïυ* : *rivière*, de *riïυ—ïere, riparia*; *guivre*, de *guiïυr*, *vipera*; *endive*, de *endiïυ*, *intybum*; *gencive*, de *genciïυ*, *gengiva*; *cive*, de *ciïυ*, *caepa; rive*, de *riïυ*, *ripa*; *livre*, de *liïυr*, *liber; livre*, de *liïυr*, *libra*; *livrer*, de *liïυ—rer*, *liberare*; *hiver*, de *hiïυ—er*, *hibernum; niveau*, de *niïυ—eau*, *libella*; *vive*, de *viïυ*, *viva; chétive*, de *chétiïυ*, *captiva; naïve*, de *na—iïυ*, *nativa*.

En langue d'oïl : *escrivre*, de *escriïυr*, *scribere*.

On a dit enfin avec un syllexe *oïυ : provende*, de *proïυ—ende*, *praebenda*. En langue d'oïl : *provoire*, prêtre, de *proïυ—oire*, *presbyterum*.

**246**. La consonne apovoyellale *ŵ* s'est, au surplus, quelquefois changée en la faible de *v*, c'est-à-dire en *f*.

Citons, comme exemples : *chef*, de *cheŵ*, *caput ; nef*, de *neŵ*, *navem* ; *clef*, de *cleŵ*, *clavem ; bref*, de *breŵ*, *brevem* ; *grief*, de *grieŵ*, *gravem ; relief*, de *relieŵ*, *relevium* ; *serf*, de *serŵ*, *servum* ; *cerf*, de *cerŵ*, *cervum* ; *vif*, de *viŵ*, *vivum* ; *chétif*, de *chetiŵ*, *captivum* ; *naïf*, de *na—iŵ*, *nativum ; if*, de *iŵ*, issu du kimri *iw* ou de l'ancien haut allemand *iwa*.

En langue d'oïl : *pref* et *prof*, de *preŵ*, *proŵ*, *prope* ; *grefs*, de *greŵs*, *gravis* ; *blef*, de l'ancien haut allemand *blaŵ*, etc.

Le *ŵ* de *eŵ*, eau, de *aqua* s'est changé en *f*, et le mot *eŵ* même, en *effe*, dans les noms de plusieurs localités du Berry.

En patois wallon : *staf*, étable, de *stabulum*, *staŵl* et *staŵ*.

**247**. Ce n'est pas seulement à la suite d'une voyelle que la consonne *ŵ* s'est changée en *v* pendant la période d'évolution. Une semblable modification s'est produite devant une voyelle quand d'ailleurs le *ŵ* n'était précédé d'aucune autre consonne.

C'est ainsi que de : *ŵérité*, *ŵertu*, *ŵin*, *ŵache*, *ŵerge*, *ŵal*, *ŵœu*, *ŵez*, tirés des primitifs latins : *veritatem*, *virtutem*, *vinum*, *vacca*, *virga*, *vallem*, *votum*, *vadum*, c'est-à dire : *ŵeritatem*, *ŵirtutem*, etc., se sont formés finalement les mots classiques : *vérité*, *vertu*, *vin*, *vache*, *verge*, *val*, *vœu*, et les vocables normands : *vé*, *vey*.

Il est contraire au génie de la langue de commencer une syllabe par un *ŵ*. Les exceptions du genre

de : *oindre, oiseau, oie, ouate* sont fort peu nombreuses. Les trois premières proviennent de primitifs *oï* qui n'ont fait intervenir le *ẁ*, par métaptose, (N° 232) qu'à une époque rapprochée de nous, alors, sans doute, que la permutation de *ẁ* en *v* était épuisée directement ou analogiquement. Le quatrième de ces mots est un diminutif du vieux français *oue*, c'est-à-dire *w*.

Certains patois sont cependant demeurés, pour ce qui est de la permutation de *ẁ* épivoyellal en *v*, en dehors de l'évolution générale de la langue. On dit, dans les environs de Mézières : *ẁape*, de *vespa*, et *ẁez*, de *vadum*, au lieu de *guèpe* et de *gué* ou *vé*. On entend aussi prononcer : *ẁasin*, voisin; *ẁature*, voiture; *ẁar*, voir; *aẁar*, avoir; *saẁoir*, savoir, où le *ẁ* primitif de *vicinum, vectura, videre*, etc. a persisté, confondu avec le *ẁ* ultérieur de *oi* pour *oï*.

Le *ẁ* épivoyellal s'est changé, de nouveau, (N° 246) en *f* dans *fois*, de *vices : ẁiïs, ẁeïs, ẁoïs, foïs*, etc. (N° 277).

**248.** La consonne alternante *ẁ*, apovoyellale ou épivoyellale, a quelquefois été permutée, non plus en *v* ou en *f*, mais en *b ; courber*, de *curẁ—er, curvare ; corbeau*, de *corẁ—eau, corvellum ; brebis*, de *ẁerẁ—eïs, vervecem ; galbe*, du germanique *garawi, garẁ, galẁ*. (N° 45).

En langue d'oïl : *corb*, de *corẁ, corvum*. On disait aussi *corp*, en remplaçant la forte *b* par la faible correspondante *p*.

Le *b* appartient, en effet, comme le *v*, au groupe naturel dont le *ẁ* forme le centre de convergence. Ces deux consonnes constituent, de plus, la série

transversale *v—b*, (M—N° 61) et il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'elles aient été employées l'une pour l'autre, en remplacement du *ŵ*, à la période d'évolution de la langue.

Le *b* semble avoir constitué une tentative de permutation qui n'a pas abouti : le *v* a prévalu.

**249.** La consonne *ŵ* a aussi été permutée en *g* devant une voyelle : *gâter*, de *vastare*; *gaîne*, de *vagina*; *gué*, de *vadum; guêpe*, de *vespa*; *gui*, de *viscum*; *guivre*, de *vipera*; *goupil*, de *vulpecula*; *guéret*, de *vervactum ; gage*, de *vas*, génitif *vadis*.

Les mots d'origine germanique ont été, en particulier, soumis à un remaniement de ce genre : *guère*, de *weiger*; *garant*, de *warend*; *guerre*, de *werra*; *gâcher*, de *waskan ; garder*, de *wartên; guet*, de *wahta*, *déguerpir*, de *werfen*; *guise*, de *wîsa ; gagner*, de *weidanjan*; *gant*, de *wante*.

D'autres mots d'origine étrangère ont pareillement changé *ŵ* en *g*. Le radical *aŵsc*, que l'on retrouve intégralement dans *Ausc—us*, et, avec contraction ou syncope, dans *Osc—us* et dans *Etr—usc—ia*, est devenu *ŵasc*, par métathèse, et a permuté alors le *ŵ* initial dans *Gasc—on*, *Gasc—ogne*.

Le même *ŵ* s'est, du reste, changé en *v* dans la façon actuelle de prononcer le latin *Vasconia*, et en *b* dans *Basque*, *Bisc—aye*.

Le *ŵ* du radical *ŵal*, qui subsiste dans *Wal—es*, dans *Wal—lon*, se trouve changé, pour nous, en *g* dans *Gales* et *Gael*, *Gaule* et *Gaulois*; mais il l'avait été antérieurement, par les Latins, dans *Gallia* et *Gallus*.

Le même *ŵ* a été permuté en *v* dans *Velche*, et en *b* dans *Belge*, *Belgique*.

Comme le *g* appartient au groupe *ï*, (M—N° 63) sa substitution au *ŵ* paraît avoir été analogique, à moins que ce dernier n'ait préalablement glissé vers le *ü* (N° 5) et le *ï*, dans le sens de la série *ŵ—ü—ï*. (M—N° 67).

**250.** A certaine phase de l'évolution de la langue, on a remplacé fréquemment la consonne apovoyellale *ŵ* par la liquide *l*, et, quoiqu'il se soit agi, dans cette circonstance, bien plutôt d'une restauration étymologique que d'une permutation directe ou proprement dite, c'est cependant un fait qu'il y a lieu de signaler expressément, tant à cause de son importance, au moment où il s'est produit, qu'en raison des traces nombreuses qu'il a laissées dans les mots encore en usage.

On prononçait, par exemple, sur le modèle du latin : *mantel*, *agnel*, *annel*, *chevel*, *scel*, *altre*, *colp*, en remplacement des mots construits conformément au génie de la langue primitive : *manteŵ*, de *mantellum* ; *agneŵ*, de *agnellum* ; *anneŵ*, de *annellum* ; *cheveŵ*, de *capillum* ; *sceŵ*, de *sigillum* ; *aŵtre*, de *alter* ; *coŵp*, de *colaphum*.

Pour les lettrés, en effet, il n'y avait pas deux langues dans la nation, mais une seule : le latin, tantôt bien, tantôt mal parlée, et il importait de rectifier le plus possible la prononciation populaire sur le modèle de celle des érudits.

**251.** Il n'est pas impossible qu'entre les mots qui plaçaient un *ŵ* après la dernière voyelle, on en rencontrât un certain nombre qui, provenant de primitifs latins en *ellis*, *ellus*, etc., se terminassent

effectivement en *l*, c'est-à-dire en *ẅl*, tout au moins dans certaines circonstances, certains milieux personnels ou certaines régions.

Puisque, en effet, ces terminaisons *ellis*, *ellus*, etc. comportaient deux *l*, le premier a fort bien pu, le cas échéant, en se changeant en *ẅ*, (N° 54) garantir le second de la permutation : *peẅl*, de *pellem* ; *damoiseẅl*, de *dominicellum ; agneẅl*, de *agnellum* ; *cheveẅl, de capillum ; chevaẅl*, de *caballum* ; *coẅl*, de *collum*, etc. Ainsi, quoique nous prononcions ordinairement : *travaï*, *baï*, *gouvernaï*, nous faisons cependant entendre le *l*, lorsqu'il échet : *travalï*, *balï*, etc.

Ces *l* des syllexes *eẅl, aẅl*, *oẅl*, demeurés, en quelque sorte, à l'état flottant dans la langue, ont pu faire souche, le moment venu, et constituer une des causes de la grande flore étymologique des *l* apovoyellaux.

**252**. On permutait, par extension, en *l* les *ẅ* qui provenaient de l'industrie propre de la langue française : *ormel*, pour *ormeẅ*, du radical *ulm*, devenu *orm*, de *ulmus*, et du suffixe *eẅ* (N° 125) ; *chapel,* pour *chapeẅ*, de *chape*, *capa*, et du suffixe *eẅ* ; *jouvencel*, pour *jouvenceẅ,* du radical *juvens*, issu de *juvenis*, et du suffixe *eẅ*.

On a été jusqu'à dire : *esmeralde,* pour *esmeraẅde*, de *smaragdum ; almaille*, pour *aẅmaille*, de *animalia* ; *almaire,* pour *aẅmaire*, de *armarium*, quoique, dans le premier cas, le *ẅ* provînt d'un *g ;* dans le deuxième, d'un *n*, et, dans le troisième, d'un *r*.

On rétablissait, à plus forte raison, le *l* dans les mots en *ẅ* qui provenaient de primitifs germaniques

en *l* : *bedel*, pour *bedeŭ*, de *putil*; *sénéchal*, pour *senechaŭ*, de *siniscalh*; *maréchal*, pour *marechaŭ*, de *marahscalh*.

L'exemple de *salma*, pour *saŭma*, de *sagma*, et celui de *belfredus*, pour *beŭfredus*, de *bercvrit* ou *bercvred*, (N° 197) démontrent que la substitution analogique du *l* au *ŭ* avait commencé dès le bas latin même. Il n'y a pas eu, à proprement parler, de solution de continuité, sous ce rapport, entre le latin et le français de la période d'évolution.

**253.** Le même mot comporte, assez souvent, dans notre vieille langue, deux formes graphiques, et certainement aussi, dès lors, deux formes phonétiques différentes : l'une, populaire, où la consonne *ŭ* s'écrit *u*; l'autre, remaniée par les lettrés, où la même consonne s'écrit *l*, et est devenue, en effet, la liquide *l*.

On trouve, par exemple, avec la voyelle d'appui *a* : *chevaus* et *chevals*; *royaus* et *royals*; *aucuens* et *alcuens*, etc.; avec la voyelle d'appui *e* : *cheveus* et *chevels*; *cieus* et *ciels*; *mieudre* et *mieldre*; *teus* et *tels*, etc.; avec la voyelle d'appui *o* : *mout* et *molt*; *outre* et *oltre*; nous *vousimes* et nous *volsimes*; je *sous* et je *sols*, etc.

**254.** La permutation de *ŭ* apovoyellal en *l* n'a cependant constitué, en somme, qu'une évolution superficielle, une sorte de mode de beau langage, qui a fini par tomber en désuétude, au profit des formes vraiment populaires.

Tandis que les lettrés changeaient *aŭ* en *al* : *altre*, *alcun*, *alsi*, le peuple maintenait le syllexe primitif *aŭ* : *aŭtre*, *aŭcun*, *aŭsi*, et aboutissait finalement

(N° 210) à la voyelle contractée *au* : *autre, aucun, aussi.*

Dans un grand nombre de cas, où les lettrés disaient arbitrairement *el* : *annel*, *mantel*, *pel*, pour *eὼ* : *anneὼ*, *manteὼ*, *peὼ*, le peuple continuait à prononcer *eὼ*, et aboutissait à des formes contractées *eau* : *anneau, manteau, peau* (N° 211), qui, après avoir cheminé obscurément, pendant longtemps, dans les profondeurs de la langue, remontaient, en quelque sorte, à sa surface, et triomphaient des constructions *el*, dont elles provoquaient l'abandon.

Dans d'autres cas, où les lettrés employaient également *el*, et le peuple *eὼ*, cette construction aboutissait (N° 212) à la voyelle contractée *eu* : *mielz* et *mieux*, de *mieὼs; ciels et cieux*, de *cieὼs; chevel* et *cheveu*, de *cheveὼ*.

Dans un certain nombre de rencontres, enfin, les lettrés rectifiaient *oὼ* en *ol* : *mol*, de *moὼ*; *col*, de *coὼ*; *fol*, de *foὼ; colp* de *coὼp;* mais le peuple, maintenant le syllexe *oὼ*, le contractait finalement (N° 223) en *ou* : *mou*, *cou*, *fou*, *coup*.

**255.** Quelque artificielle qu'ait été cette substitution de la liquide *l* à l'alternante apovoyellale *ὼ*, elle n'a pas laissé que de réagir sur les destinées de la langue française, comme on peut l'inférer du nombre assez important de mots, où, soit étymologiquement, soit analogiquement, ou emploie *al* pour *au; el*, pour *eau, eu*, et *ol* pour *ou*.

Les mots suivants se trouvent dans ce cas : *val*, *cheval*, *royal*, etc.; *hôtel*, *bel*, *tel*, etc.; *col*, *fol*, *mol*, etc.

Les formes en *l* cœxistent quelquefois avec les formes contractées : *val* et *vau*; *castel* et *château* ; *bel* et *beau ; col* et *cou*, etc. Le singulier, en particulier, a souvent conservé la terminaison savante *l*, tandis que le pluriel s'est établi conformément à la prononciation populaire : *cheval* et *chevaux*, *mal* et *maux*, *ciel* et *cieux*, etc. On dit, au féminin : *jumelle*, *belle*, etc., et, au masculin : *jumeau*, *beau*, etc.; à l'infinitif : *valoir*, *falloir*, et, à d'autres modes : il *vaut*, il *faudra*, etc.

Le *l* est resté dans un certain nombre de noms propres, auxquels correspondent, pour l'ordinaire, des formes contractées : *Martel*, *Marteau* et *marteau*, de *marteŭ ; Roussel*, *Rousseau* et *rousseau*, de *rousseŭ ; Bedel*, *Bedeau* et *bedeau*, de *bedeŭ*, etc.

Les dérivés ont fréquemment permuté la consonne apovoyellale *ŭ* en *l* : *pommelé*, de *pommeŭ* ; *bosseler*, de *bosseŭ*; *chevalier*, de *chevaŭ; châtelain*, de *châteŭ*, etc.

**256**. Il y a lieu enfin de signaler, parmi les modifications que la consonne apovoyellale *ŭ* a subies, à la période d'évolution de la langue, celle qui a consisté à faire de ce *ŭ* un *ĭ* également apovoyellal.

Le substantif *caisse*, par exemple, s'est, d'après sa structure graphique, prononcé autrefois : *caïsse*, *caïs*. Or, dérivant de *capsa*, il avait fait d'abord *caŭs*, par la permutation de *p* en *ŭ*. Le *ŭ* s'est donc changé en *ĭ* à une époque ultérieure, et voici, en conséquence, la succession des formes que le mot a revêtues : *capsa*, *caŭs*, *caïs*, *cais* (*qæs*), écrit *caisse*.

Le substantif *cloître*, auparavant *cloistre*, de *claustrum*, *claŭstrum*, implique aussi, d'une façon

apparente, la permutation de *ïb* en *ï* : *claïstr, cleïstr, cloïstr*, etc. ; mais, dans ce cas, la consonne apovoyellale *ïb* provient directement du latin, et la construction aboutit à une métaptose.

Le primitif latin *dolabra* a successivement fait : *dolaïbr*, en permutant *b* en *ïb*, *dolaïr*, *doleïr* et *doloïr*, d'où *doloire*, dont nous faisons usage.

Après avoir de *sarcophagum* tiré *serceïb*, c'est-à-dire *serqeïb*, on a changé *ïb* en *ï*, d'où *serqeï*, que l'on écrit *cercueil*. Ajoutons que la permutation de *ph* en *ïb* est attestée par les anciennes formes : *sarqueu*, qui contracte *eïb* en *eu ; sarcou*, qui contracte *eïb*, devenu *oïb*, en *ou*, et *sarcu*, qui procède par métaptose et aphérèse.

Le latin *scopulum* s'est transformé de la même manière : *escoïbl, esceïbl (esqeïbl), esceïl (esqeïl)*, d'où *ecelï (eqelï)*, écrit *écueil*.

**257.** La langue d'oïl ne fournit pas moins que la langue actuelle des exemples concluants de la transformation du *ïb* apovoyellal en *ï*.

On trouve *doi*, *doï*, de *duo*, qui a d'abord donné *doïb* par méthathèse, suivant ce que font entendre les deux formes du cas régime : *deus* et *dous*, c'est-à-dire : *deïbs* et *doïbs*.

On trouve aussi *ançois*, de *ante ipsum* : *ant. ips..*, *anseïbs*, et finalement *ansoïs*, écrit *ançois*, avec un *ç* graphique doux.

Le mot *manois*, de *manu ipsum*, implique une pareille permutation de *ïb* en *ï* : *man. ips.., maneïbs, maneïs, manoïs*.

Il y a lieu de comparer au même point de vue les deux dérivés synonymes : *neis* et *nis* de *ne ipsum : n. ips.., neïvs*. Le premier a permuté *ïv* en *ï* : *neïs* ; le second a ramené le syllexe *eï* à la forme *i*. (N° 241).

Les primitifs *berch* et *bers*, conjointement avec le mot actuel *berceau*, et les mots anciens *bercuel* ou *barseul*, impliquent une forme primitive *berseïv*, qui a donné *berseil, bersueil, berssoil*, c'est-à-dire, en somme, *berseï*, par la permutation de *ïv* en *ï*.

On trouve, dans le chant d'Eulalie *souue : soïve* ou *soïv*, de *sua*, par métathèse. C'est l'origine, grâce au changement de *ïv* en *ï*, de l'adjectif possessif *soie*, *soï*, sienne, usité à une époque ultérieure. Les adjectifs *moie*, *moï*, mienne, de *mea; toie*, *toï*, tienne, de *tua*, s'expliquent de la même manière, au moyen de primitifs *meïv*, *teïv*.

On a dit *bloi*, *bloï*, bleu, de l'ancien haut allemand *blaw*, *blaïv*.

**258.** Il existe, en langue d'oïl, un nombre assez considérable de mots terminés par la lettre *x*, où cet *x* correspond à une construction phonétique antérieurement usitée *ïvs*, dérivée du latin.

Tels sont : *chevax*, de *caballus*, *chevaïvs; chastiax*, de *castellum*, *chastiaïvs*, avec épithèse du *s* ; *ax*, de *illos*, *aïvs ; poitrax*, de *pectorale*, *poitraïvs*, avec épithèse du *s* ; *ciex*, de *coelum*, *cieïvs*, avec épithèse du *s ; chevex*, de *capillus*, *cheveïvs ; tex*, de *talis*, *teïvs ; clox*, de *clavis*, *cloïvs ; liex*, de *locus*, *lieïvs*.

Les formes primitives en *ïvs* s'infèrent, non seulement du latin, comme nous venons de le faire, mais des anciennes terminaisons en *us : chevaus, chastiaus*,

*eus*, *poitriaus*, *cieus*, *cheveus*, *teus*, *clous*, *lieus*. Elles peuvent être aussi induites des terminaisons plus récentes en *l*, qui rétablissent étymologiquement la consonne latine, (N° 250) en remplacement du *ŵ* : *chevals*, *chastels*, *als* et *els*, *ciels*, *chevels*, *tels*.

Il est inadmissible que l'*x* intervienne, dans ces différents cas, avec sa valeur *cs*, puisque le *c* apovoyellal s'est changé en *ï*, et que le *ŵ*, de son côté, n'a été remplacé par une gutturale, à la période d'évolution, que devant une voyelle. (N° 249). Il ne l'est pas, en revanche, que l'*x* valût alors *ïs*, puisque le *ŵ* s'est quelquefois changé en *ï*, et qu'on a pu mettre à profit pour exprimer ce *ï* la correspondance, dans plusieurs terminaisons, de l'*x* latin avec la construction française *ïs* qui en provenait : *croïs*, de *crux ; noïs*, de *nux ; voïs*, de *vox* ; *leïs*, *loïs*, de *lex* ; *reïs*, *roïs*, de *rex* ; *piïs*, *poïs*, de *pix*, etc.

Cette possibilité devient une certitude si l'on remarque qu'un certain nombre de mots qui s'étaient incontestablement terminés à l'origine par un *ŵ*, ont pris en langue d'oïl tantôt un *u*, tantôt un *i*, tantôt un *x* final : de *pectorale*, *poitraŵs*, *poitriaus*, *poitrail* et *poitrax* ; de *capillus*, *cheveŵs*, *cheveus*, *chevoil* et *chevex ;* du radical *dol* de *doleo*, *doŵ*, *diaus*, *dels*, *doel*, *duel*, *deuil* et *dex* ou *dox ;* de *follis*, *foŵs*, *fous*, *fois* et *fox*.

Citons, sans permutation de *ŵ* en *ï*, mais en attestation d'une valeur *ïs* de *x* final : *perix*, de *periculum*, *periïl*, *perïï* ou *periïs*.

La consonne finale écrite *x* est donc bien, pour sa part, l'attestation de la permutation de la consonne apovoyellale phonétique *ŵ* en *ï*, à certaine époque de l'évolution de la langue.

Il faut remarquer que le *ï* appartenant à un autre groupe naturel que le *ŵ*, (M—N° 67) il n'y a pas eu, à vrai dire, permutation de *ŵ* en *ï*, mais substitution, probablement analogique, de cette dernière consonne à la précédente. C'est parce que beaucoup de syllexes postconsonnaux faisaient usage du *ï* que cette façon de procéder a été étendue à ceux qui se terminaient en *ŵ*.

**259**. Le *ï*, qui a donné lieu, comme le *ŵ*, à des retranchements, à des contractions et à des métaptoses, s'est comporté, une fois de plus, à la ressemblance de celui-ci, en se changeant, à la suite d'une voyelle, soit principalement en *j*, qui correspond au *v*, soit, quelquefois même, en la faible du *j*, le *h*, qui correspond au *f*.

Ces permutations étaient fort correctes, puisque les deux consonnes *j*, *h* appartiennent au groupe naturel dont le *ï* forme le centre, et constituent, qui plus est, avec l'alternante dont il s'agit, la série directe *ï—j—h*. (M—N° 63).

On a dit, par exemple, en remplaçant *ï* par *j* : *déluge*, de *deluï*, *diluvium ; sage*, de *saï, sapius* ; *rage*, de *raï*, *rabiem* ; *songe*, de *somnï*, *somnium* ; *tige*, de *tiï*, *tibia* ; *change*, de *chamï*, *cambium* ; *sauge*, de *sauï, salvia* ; *liège*, de *lieï*, *levium* ; *singe*, de *simï*, *simium* ; *vendange*, de *vendemï*, *vindemia* ; *j'abrège*, de *j'abréï*, *abbrevio*. On a, du reste, probablement prononcé, à l'origine : *deluŵï*, *saŵï* ou *sapï*, *raŵï* ou *rabï*, etc.

On trouve, en langue d'oïl : *avoltierge*, adultère, de *avoltierï*, *adulterium* ; à la première personne du

présent du subjonctif : *fierge*, que je frappe, de *fierĭ*, *feriam* ; *mœrge*, que je meure, de *morĭ*, *moriar* ou *moriam*.

On a dit, d'une façon analogue, en raison de la presque identité (N° 4) de l'*e* et de l'*ĭ* latins : *étrange*, de *etranĕ*, *etranĭ*, *extraneum* ; *lange*, de *lanĕ*, *lanĭ*, *laneum* ; *linge*, de *linĕ*, *linĭ*, *lineum* ; *grange*, de *granĕ*, *granĭ*, *granea* ; *rouge*, de *ruŵĕ*, *ruŵĭ*, *rubeum* ; *auge*, de *aŵĕ*, *aŵĭ*, *alveum* ; *orge*, de *orĕ*, *orĭ*, *hordeum* ; *cierge*, de *cierĕ*, *cierĭ*, *cereum* ; *cage*, de *caŵĕ*, *caŵĭ*, *cavea*.

On trouve, en langue d'oïl : *tienge*, que je tienne, de *tienĕ*, *tienĭ*, *teneam ; tienget*, c'est-à-dire encore *tienge*, qu'il tienne, de *tienĕ*, *tienĭ*, *teneat*.

Il ne serait pas impossible, comme on l'admet communément, que la transformation de *ĭ* et de *ĕ* apovoyellaux en *j* eût commencé dès l'époque latine, peut être comme legs de la prononciation gauloise, mais l'exemple de *ligne*, de *teigne*, de *vigne*, tirés respectivement de *linea*, de *tinea*, de *vinea*, démontre, dans tous les cas, qu'en ce qui concerne la consonne *ĕ*, la permutation n'était pas complète.

**260**. Dans *sèche*, de *sepia*, *sepĭ* ou *seŵĭ*, d'où *seĭ*, le *ĭ* s'est changé, non plus en la forte *j*, mais en la faible correspondante *h*. Pareille chose est arrivée dans *ache*, de *apium*, *apĭ* ou *aŵĭ*, d'où *aĭ*; dans *sache*, de *sapiam*, *sapĭ* ou *saŵĭ*, d'où *saĭ*, etc.

On dit, en patois rouchi des environs de Bouchain : que je *vinche*, que je vienne, de *veniam*, *venĭ*, etc.

**261**. Le *ĭ* épivoyellal initial s'est aussi changé en *j*, à la période d'évolution de la langue : *jamais*, de

*ïam, jam* et de *maïs, magis* ; *jour*, de *ïurn, diurnum*; *juif*, de *ïuif, judeum* ; *jeune* de *ïeune, juvenem* ; *jeûne*, de *ïeûne, jejunium* ; *janvier*, de *ïanvier, januarium* ; *juin*, de *ïun, junium* ; *je*, de *ïe, ego*; *joindre*, de *ïoindre, jungere* ; *gésir*, de *ïesir, jacere*; *jeter*, de *ïeter, jactare.*

Citons aussi, en ce qui concerne l'*e* latin, *jusque*, de *ïusque, de usque.*

S'il est contraire au génie de la langue moderne de commencer les mots par un *ẅ* (n° 24), il ne l'est pas moins de les commencer par un *ï*. Ceux, tels que *iambe, iota, iatrique*, qui violent cette règle, sont des importations érudites et récentes.

Le *ï* s'est naturellement encore changé en *j* lorsqu'il intervenait à titre de consonne épivoyellale dans l'articulation de deux voyelles, puisque, cette fois encore, il constituait l'élément initial de la syllabe : *sergent*, de *serẅ—ïent, servientem ; pigeon*, de *piẅ—ïon , pipionem ; goujon*, de *goẅ—ïon, gobionem; changer*, de *cam—ïer, cambiare; abréger*, de *abreẅ—ïer, abbreviare; danger*, de *damn—ïer*, formé de *dominium* et du suffine *ïer*. En ce qui concerne l'*e : congé*, de *com—ïaï, commeatum.*

**262.** — Il y a lieu de rattacher au fait général de la permutation des consonnes le retour probable, à la période d'évolution de la langue, d'un grand nombre de consonnes muettes de l'état d'altitudinales à l'état de fondamentales.

Il existe encore, en effet, parmi les mots dont nous faisons usage, des exemples où la consonne muette faible du primitif latin a été remplacée par la forte correspondante. (N° 19). Nous avons conclu

de là, et ce qui se passait dans la basse latinité même, est venu, par la suite (n° 197), donner un nouveau degré de vraisemblance à cette présomption, que ce procédé était d'un usage ordinaire, à l'origine, et résultait des allures antérieures de la prononciation gauloise.

Or, comme, malgré tout, la plupart des consonnes latines fondamentales ont conservé leur forme faible dans la langue actuelle, c'est assurément qu'il s'est produit, à certain moment, un mouvement de réaction contre le développement altitudinal antérieur. Les choses ont été remises dans leur état primitif. Rien ne le prouve mieux que la double forme graphique, en langue d'oïl, de beaucoup de mots, tels que *cited* et *citet*, de *civitatem; poested* et *poestet*, de *potestatem; chanted* et *chantet*, de *cantatum*. Les premiers, qui sont les plus anciens, étaient établis sur le modèle de la prononciation primitive; les seconds ont rétabli la forme étymologique, désormais prépondérante, du *t*.

La double forme *corb* et *corp* (N° 248), dérivée de *corïb*, *corvum*, montre, en quelque sorte, sur le fait, le mouvement de retrait des muettes fortes.

**263.** — Un certain nombre de consonnes muettes altitudinalement développées ont cependant persisté dans la langue française, et il y a lieu, à cet égard, d'attirer particulièrement l'attention sur ce qui concerne le *z*.

Il est inadmissible, en effet, que le *s* latin ait échappé au mouvement d'amplification en quantité, qualité et ton qui entraînait les consonnes muettes. Le *s* est alors devenu le *z* phonétique dans la langue nouvelle, quelles que fussent la valeur et l'origine de

ce signe *z* même, que les Latins, qui n'en faisaient, du reste, que très exceptionnellement usage, avaient emprunté aux Grecs.

Le *s* altitudinal gaulois a formé le pendant du *g* de *maigre*, du *d* de *donc*, du *b* de *cable*, etc. (N° 29). On l'emploie fréquemment, à notre époque, entre deux voyelles : *osa* (*oza*), et dans l'articulation des mots ensemble : *trois œufs* (*trŵa zé*).

Nous expliquerons par la suite (N° 434) comment le *s* altitudinal, dont les Latins ne se servaient pas, s'est trouvé avoir pour signe le *z* graphique, dont la valeur phonétique était différente, à cette époque.

**264. Redoublement des consonnes.** Le *redoublement* des consonnes est un mode d'évolution qu'il y a lieu d'analyser, à titre, tout à la fois, de complément et de dérivé de ceux que nous avons signalés plus haut.

Il arrivait, par exemple, en ce qui concernait la consonne apovoyellalle *ŵ* placée dans une articulation, qu'en procédant par contraction, la langue occasionnait une lacune dans la construction : *proŵ—er*, *coŵ—rir* devenaient respectivement : *prw—er*, *cw—rir*. La prononciation et l'audition se trouvaient déroutées.

C'est pour remédier à cet inconvénient, pour concilier la forme nouvelle de la construction avec sa forme antérieure, qu'on prit d'instinct le parti de maintenir, malgré tout, la consonne *ŵ*. On la fit reparaître, on la *redoubla*, comme nous disons, sous un timbre presque identique *v*, appartenant au même groupe, à la même série naturelle, (N° 245) en la transportant d'ailleurs du segment apovoyellal dans

le segment épivoyellal : *prw—ver*, *cw—vrir*. L'articulation *ŵ* de *proŵ—er*, et l'articulation *ŵ—r* de *coŵ—rir* furent, en un mot, respectivement remplacées par l'articulation *v*, de *prw—ver*, et l'articulation *vr*, de *cw—vrir*, et la langue accomplit, de la sorte, un pas de plus dans la voie d'évolution où elle était engagée.

Les mêmes observations s'appliquent à : *mou—voir*, de *moŵ—oir*, *movere ; cou—ver*, de *coŵ—er*, *cubare* ; *trou—ver*, de *troŵ—er*, *turbare ; sou—vent*, de *soŵ — ent*, *subinde ; cou — vent*, de *coŵ — ent*, *conventum* ; *gou—verner*, de *goŵ—erner*, *gubernare* ; *ou—vrir*, de *oŵ — rir*, *aperire ; recou — vrir*, de *recoŵ — rir*, *recuperare*. En langue d'oïl : *prou—vaire*, de *proŵ—aire*, *presbyterum*.

On dit, en patois picard, avec contraction, cette fois, de *eŵ* en *eu* : *treu — ver*, de *treŵ —er*. Peut-être pareille chose est-elle arrivée avec *sé—vrer*, de *seŵ—rer*, *separare*, bien que l'*e* de la première syllabe ne conserve pas de traces orthographiques de la contraction de *eŵ* en *eu*. (N° 445).

**265**. Le *ŵ* s'est aussi quelquefois redoublé en *v* à la suite d'une voyelle finale.

Lorsque, par exemple, après avoir tiré : je *troŵ*, de *turbo*, *treŵ*, on est venu à contracter *oŵ* en *w* : *trw*, la construction, ramenée de la forme prépostconsonnale à la forme préconsonnale, s'est, en quelque sorte, terminée, d'une façon insolite, à arrêtes vives, le dernier lexe employé étant, non plus une consonne, mais une voyelle. (E — N° 83).

Dans ce cas encore, pour concilier la tradition avec la novation, pour continuer à faire entendre une

consonne après la voyelle, même modifiée, on a maintenu ou fait reparaître, comme on voudra s'exprimer, le *ŭ* apovoyellal avec le timbre du *v* : je *trw—ve,* je trouve.

On a obtenu, de même : *lou—ve,* de *loŭ, lupa*; *rou—vre,* de *roŭr, robur,* qui a fait aussi *rourre,* sans redoublement.

On a dit avec contraction de *eŭ* en *eu* : *preu—ve,* de *preŭ, proba ;* que je *meu—ve,* de *meŭ, moveam* ; *œu—vre,* de *eŭr, opera* ; *couleu—vre,* de *couleŭr, colubra.*

En langue d'oïl : *qœu—vre,* cuivre, de *qeŭr, cuprum* ; je *treu—ve,* de *treŭ, turbo* ; *oitau—ve,* de *oitaŭ, octavum,* avec contraction de *aŭ* en *au.*

**266**. La consonne apovoyellale *ŭ* s'est redoublée, le cas échéant, en *f,* forme faible du *v.*

On a dit : *œu—f,* de *eŭ, ovum ; bœu—f,* de *beŭ, bovem ; neu—f,* de *neŭ, novem.*

En patois bourguignon : *treu—f,* truffe, de *treŭ, tuber.* Le mot classique *truffe* a aussi redoublé *ŭ* en *f,* mais en procédant par métaptose : *trĕu—f.* (N° 238).

En langue d'oïl : *mœu—f,* de *meŭ, modum.*

Il y a des mots qui se sont comportés des deux façons à la fois, c'est-à-dire qui ont redoublé le *ŭ* tantôt sous la forme *v,* tantôt sous la forme *f* : *veu—ve* et *veu—f,* de *veŭ, vidua* et *viduum* ; *neu—ve* et *neu—f,* de *neŭ, nova* et *novum.* Le bourguignon *bleu — ve,* et le wallon *bleû — f* dérivent l'un et l'autre de *bleŭ,* issu du germanique *blaw.*

**267**. Le *w* apovoyellal, enfin, s'est redoublé artificiellement en *l*, sous l'influence du latin, (N° 250) après s'être contracté avec la voyelle précédente.

C'est le cas avec les mots suivants, qui impliquent l'accentuation du suffixe *olus*, primitivement atone: *filleul*, de *filiolum*, dont le cas sujet était effectivement *filleus*, *fillews*, en langue d'oïl; *linceul*, de *linteolum*, qui avait fait *lincew*, comme l'indiquent bien les deux mots de notre vieille langue: *lincheus* et *linceux*; *glaïeul*, de *gladiolum*, changé en *glaïew*, que l'on retrouve dans le pluriel *glaïeux*; *aïeul*, de *aviolum*, *aïew*, au pluriel, *aïeux*; *tilleul*, de *tilliola*, *tillew*; *ligneul*, *lignew*, de *ligne* et du suffixe *ew*, représentant également *olus*.

Citons aussi *seul*, de *solum*, qui fait encore *seu*, autrefois *sew*, en wallon, et *saule*, de *salicem*, qui fait encore *sau*, autrefois *saw*, en patois picard.

**268**. La consonne épivoyellale *w* s'est elle-même redoublée en *v* dans *voui*, que le patois du Berry, et dans *vouei*, que le bourguignon emploient au lieu de *oui*, de *hoc*, *oï*, *wi*.

La formation du mot *pivoine* comporte également un redoublement de *w* épivoyellal en *v*, pour ce qui concerne l'organisation, à certaine époque, de son articulation. De *paeonia*, soit *païonia*, on a successivement tiré: *paï — oïn*, *peï — oïn*, *pi — oïn*, *pi — ōxn*, *pi — wxn*, *pi — vwxn* et finalement *pi — vwan*, que l'on écrit *pivoine*. (N° 382).

La consonne *w*, qui s'est simplement redoublée en *f* à la fin du mot *neuf*, de *new*, *novem*, a pris la forme forte *v* dans *neu—vième*, de *new—ième*.

**269.** C'est par voie de redoublement que, dans un certain nombre de cas, sinon dans tous, le *ẅ* initial s'est changé en *g*.

On trouve, en langue d'oïl : *guarnir*, garnir; *guaster*, gâter; *guarantir*, garantir; *guarder*, garder; *guage*, gage; *guains*, gain; *guant*, gant; *guarance*, garance, où le *ẅ* primitif paraît encore rester associé graphiquement, sous la forme *u*, au *g* qui en provient, de la même manière que le *v* l'est à l'*ou* dans *voui* et dans *vouei*. (N° 267).

Les mots tels que : *guerre*, de *werra*; *guéret*, de *vervactum*; *guelfe*, de *welf*; *déguerpir*, de *werfen*; *guêpe*, de *vespa*; *gui*, de *viscum*, *guise*, de *wisa*; *guinder*, de *windan*, où l'*u* graphique s'interpose entre un *g* et un *e* ou un *i*, sont encore plus concluants, puisque si l'*u* phonétique s'était changé directement en *g*, ce *g* aurait pris, sans tarder, la forme du *j*, sous l'influence de la voyelle. (N° 31).

Le *ẅ* épivoyellal, en un mot, ne s'est pas permuté, il s'est redoublé en *g* dans ces conditions. Par la suite, il s'est progressivement resserré en quantité et en qualité (N° 5), et a fini par disparaître, en raison de la tendance que la langue avait à se débarrasser de son excès de consonnes. Le phénomène phonétique s'est confondu alors avec une permutation.

Le redoublement épivoyellal de *ẅ* en *g* remonte à une époque très ancienne, car on trouve, dès le onzième et le douzième siècle : *gâter*, *garder*, *garant*, *garantir*, etc., écrits simplement, comme nous le faisons, avec *a* pour *ua*. La prononciation avait eu, dès lors, le temps de s'alléger de la consonne épivoyellale *ẅ*, et l'orthographe, de la lettre *u*, devenue sans valeur phonétique.

Le *qu* latin semble être l'analogue du *gu* français.

**270.** La consonne *ï* s'est autrefois redoublée sous sa forme propre, à la fin des mots, en conséquence d'une contraction.

Au seizième siècle, Bèze prononçait *plaie*, de *plaï*, comme *plœ̀ï*, c'est-à-dire avec contraction de *aï* en *œ̀*, et redoublement du *ï* apovoyellal. Il est donc à croire que le fait se produisait, ou s'était antérieurement produit dans les autres cas du même genre : *raie (rœ̀ï)*, de *raï* ; *baie* (*bœ̀ï*), de *baï* ; *taie*, (*tœ̀ï*), de *taï ; laie* (*lœ̀ï*), de *laï* ; *claie* (*clœ̀ï*), de *claï ; craie* (*crœ̀ï*), de *craï*, etc.

Du temps de l'abbé d'Olivet, on prononçait encore : je *paie* comme je *pœ̀ï* ; je *bégaie* comme je *bégœ̀ï*.

Les métaptoses se sont comportées, à cet égard, à la ressemblance des contractions.

Bèze recommandait de prononcer *joie* comme *jŵaï*. On peut donc conclure qu'on a tiré : *rŵœ̀ï* et *rŵaï*, roi, de *roï* ; *lŵœ̀ï* et *lŵaï*, loi, de *loï* ; *vŵœ̀ï* et *vŵaï*, voie, de *voï*, etc.

On dit encore aujourd'hui, dans la banlieue de Gravelines : *qŵœ̀ï*, quoi, de *quid: qiï*, *qeï*, *qoï*, *qôœ̀—ï*, *qŵœ̀—ï*.

Le *ï* final obtenu par redoublement a été abandonné à titre de cas particulier de la diminution du nombre des consonnes. (N° 198).

**271.** La consonne *ï* s'est également redoublée sous sa forme propre dans un certain nombre d'articulations.

Après avoir tiré *delaï—er*, de *dilatare*, on a, selon qu'on peut le conclure de différentes formes

encore en usage dans la langue correcte : *payen* (*pa—ïæ̃*), *cahier* (*ca—ïæ̀*), *Bayard* (*Ba—ïâr*), et dans la langue négligée : *cailler* (*ca—ïæ̀*), *jaillir* (*ja—ïir*), *gaillard* (*ga—ïâr*), *braillard* (*bra—ïâr*), prononcé *dela—ïer*, en transportant la consonne ï de la première voyelle à la seconde.

On a repris alors, par une nouvelle modification du mot, cette consonne ï, en la redoublant, et on l'a, sous ce nouvel emploi, contractée avec la première voyelle en qualité de voyelle forte *ai*, *æ̀*, que, du reste, on ramène actuellement, parce que c'est une micrène, (M—N° 336) à l'état de fondamentale *æ* : *dælæ—ïæ̀*.

Comme le ï a primitivement fait suite à l'*a*, on peut dire aussi, moins exactement, à la vérité, mais plus simplement, que c'est le ï épivoyellal demeuré libre qui constitue le redoublement du ï engagé dans la première voyelle et la contraction.

Les mêmes observations s'appliquent à : *rayon*, *crayon*, *essayer*, *balayer*, *déblayer*, *bégayer*, *effrayer*, *défrayer*, *payer*, *enrayer*, *égayer*, *grasseyer*, *langueyer*, etc., aux participes présents : *essayant*, *balayant*, *déblayant*, etc., et à beaucoup de formes personnelles des verbes.

**272**. La consonne ï servant d'articulation s'est redoublée, d'une façon analogue, dans le cas d'une métaptose.

Cela est arrivé avec : *essuyer* de *exsuccare*, *essuï—er*, *essu—ïer* et *essüi—ïer* ; *ennuyer* de *ennui*, *ennuï—er*, *ennu—ïer* et *ennüi—ïer* ; *écuyer*, de *scutarium* ; *escuï—er*, *escu—ïer et écüi—ïer* ; *fuyant*, de *fugientem*, *fuï—ïant*, *fu—ïant* et *füi—ïant*, etc.

On prononce encore, du reste, sans métaptose ni redoublement : *gruyer*, *gru—ïæ*; *gruyère*, *gru—ïær*, et il est permis de dire *bruyère*, *bru—ïær*, d'un radical celtique *brwg*, *brug*, qui a permuté la gutturale en *ï*, et *bruyant*, *bru—ïant*, d'un radical celtique *brud*, *broth*, qui a permuté la dentale en *ï*. On s'est borné à transporter le *ï* du segment apovoyellal au segment épivoyellal : *bruï—ere* et *bru—ïère*, *bruï—ant* et *bru—ïant*.

**273.** Les choses se passent d'une façon analogue lorsque la métaptose aboutit aux syllabes *ŵa*. (N° 227). La consonne apovoyellale *ï*, d'un côté, se change en *a*, et, d'un autre côté, se redouble sous sa forme propre, devant la seconde voyelle. A plus exactement parler, la consonne *ï*, après s'être transportée de la première voyelle devant la seconde, revient, par redoublement, à la suite de la première voyelle, pour s'y transformer en une voyelle nouvelle, dont la voyelle ancienne devient la consonne épivoyellale.

De *legalem*, par exemple, on a tiré successivement: *leï—al*, *loï—al*, *lo—ïal*, *lôæ—ïal* et *lŵa—ïal*, loyal. On a formé, de même : de *regalem*, *rŵa—ïal*, royal ; de *medianum*, *mŵa—ïen*, moyen ; de *plicare*, *plŵa—ïer*, ployer ; de *nucalem*, *nŵa—ïau*, noyau ; de *credentia*, *crŵa—ïance*, croyance ; de *viaticum*, *vŵa—ïage*, voyage; de *tu* et de *toi*, prononcé alors *toï*, *tutŵa—ïer*, tutoyer.

Ajoutons que la prononciation *o—ï*, antérieure à la métaptose *ŵa—ï*, reste encore en vigueur, pour une part, dans la langue. Littré y donne même la préférence. Il prononce : *lo—ïal*, *ro—ïal*, *mo—ïen*, *plo—ïer*, plutôt que : *lŵa—ïal*, *rŵa—ïal*, *mŵa—ïen*,

*plïœa—ïer*, etc. Les deux genres de constructions existaient déjà concurremment au seizième siècle ; on disait indifféremment, par exemple, *lo—ïal et loi—ïal*, c'est-à-dire *lôa—ïal* ou *lïœa—ïal*, et Bèze, quant à lui, recommandait la métaptose comme plus correcte.

**274**. Il est arrivé que le *ï* placé devant un *n* précédé d'une voyelle s'est contracté avec cette voyelle, tout en se transportant à la suite du *n*. C'est un cas particulier remarquable du redoublement de l'alternante *ï* sous sa forme propre. De *magnum*, on a tiré *maïn*, et, plus tard, *mainï*, *mœnï*, *maigne*, dans *Charlemaigne*.

Citons aussi : *baigne*, *daigne*, *plaigne*, *craigne*, *contraigne*, *saigne*, *peigne*, substantif, et *peigne*, verbe, *teigne*, substantif, et *teigne*, verbe, *enseigne*, substantif, et *enseigne*, verbe, *astreigne*, *atteigne*, *aveigne*, *feigne*, *enfreigne*, *éteigne*, *ceigne*, les participes présents : *baignant*, *daignant*, etc., où le *ï* redoublé devient épivoyellal, les formes personnelles *baignons*, *daignons*, etc., où le même fait se produit.

Dans *musaraigne*, de *mus araneus* ; *chataigne*, de *castanea* ; *teigne*, de *tinea*, il y a lieu d'admettre, en raison des allures de la langue primitive, (N° 47) que le *ĕ* latin, valant *ï*, est d'abord venu se placer devant le *n* : *mus araïn*, *castaïn*, *teïn*, et que c'est seulement par une seconde modification qu'il s'est contracté avec la voyelle, tout en se répétant à la suite du *n* : *musarainï*, *castainï* ou *chatainï*, *teinï*.

On trouve, en dialecte picard : *peigne*, peine, de *poena*, *peïn*, et, en langue d'oïl : *semaigne*, semaine, de *septimana*, *semaïn*.

**275.** Dans d'autres rencontres, le *ï*, au lieu de se contracter avec la voyelle précédente, s'est combiné à celle-ci par métaptose, tout en continuant à se redoubler à la suite du *n : éloigne, joigne, oigne, poigne*, substantif, *poigne*, verbe, *témoigne*, c'est-à-dire : *élŭa—nï, jŭa—nï*, etc., de *éloïn, joïn*, etc.

En dialecte normand: *moigne*, moine, de *moïn ;* en langue d'oïl : *soigne*, soin, *sŭœnï*, de *soïn*.

Il arrive dans certains patois du département des Ardennes que, tout en répétant la consonne *ï*, sous sa forme propre, à la suite du *n* également redoublé, on la fait entrer, avec la position qu'elle occupait auparavant, soit dans une contraction nasale: *plaingne, craingne, saingne, baingne*, etc., soit dans une contraction nasale compliquée de métaptose : *joingne, éloingne, soingne*.

Le dialecte picard dit avec contraction de *ïin* en *in*, et redoublement de la suite consonnale *ïn* sous la forme *nï : cyngne*, cygne, de *cycnum* : *cyïn, cœ̆nï*. La langue d'oïl a tiré, de son côté, avec métaptose de *oïn* en *oin, ŭœ̆:* que je *doingne*, que je donne, de *doïn*. (N° 236).

**276.** Il y a beaucoup de cas où le *ï* paraît, de prime abord, s'être redoublé en *z* ou en *s*, à la fin des mots ou entre deux voyelles, à l'occasion d'une contraction ou d'une métaptose. De *tacentem*, par exemple, on aurait fait, dans cette hypothèse: *taï—ent, ta—ïent* et *tai—zant*, taisant.

Un examen approfondi conduit cependant à une explication plus plausible des formes de ce genre, au moyen des primitifs latins. La question s'élargit, en

même temps, et révèle, dans la mesure où elle peut être résolue, un des aspects intimes les plus intéressants de la formation du français, de la prononciation populaire du latin, et des allures phonétiques de la langue gauloise.

Supposons, en effet, que devant *e* et devant *i*, qui étaient, à peu de choses près, équivalents, le *c* valût, non pas simplement *s* ou *z*, (Nos 29 et 31) mais *cs*, *cz*, *gz*, on obtiendrait, à titre de conséquence: *tac—sentem* ou *tag—zentem,* d'où *taï—zant* et *tai—zant*, sans redoublement du *ï*.

**277.** Or, il semble bien que le *c* placé devant *e* ou *i* valait, non pas, à la vérité, *ds* ou *gz*, mais, ce qui revenait au même, la permutation opérée, *dz*, suivant la façon gauloise de prononcer, ou, avec des variantes, *ds* ou *ts*, par un redoublement particulier de *t*, *d*, *s*, *z*, qui font partie du même groupe naturel *ï*. (M—N° 66). On prononçait *tacentem* comme *tat—sentem* ou mieux *tad—zentem*.

Le mot *fois*, de *vices*, fait graphiquement, en langue d'oïl : *vetz*, où l'emploi de la terminaison *tz* et spécialement celui du *t* peuvent s'expliquer par la décomposition du *c* latin en *tz* : *vit—zes*.

Du latin *minacia*, on avait formé *manatce*, que l'on trouve dans les gloses de Reichenau et le chant d'Eulalie. Quelle que fût la valeur du *t*, (N° 458) il y a lieu de conclure de sa présence dans le mot dérivé à son emploi dans le primitif, que l'on est ainsi fondé à lire *minat—sia*.

De *benedicere,* on avait formé *beneïstre*, où la valeur *ts* du *c* ressort de l'emploi du *s* et du *t* :

*benedit—sere*, puis *bene—istre*, par la syncope ordinaire du *d*, (N° 90) et la métathèse réciproque du *t* et du *s*.

Une remarque du même genre s'applique à *dicerent*, qui a donné le vieux mot *distrent* : *dit—serent*, *distr*, avec métathèse, et à *texere*, qui s'est changé en *tistre* : *tet—sere*, *testr*, avec métathèse, et *tistr*.

Il y a, dans la basse latinité, deux verbes synonymes : *gibicere* et *gibostare*, giboyer, dont le second, qui intervertit comme *bene—istre*, *distrent* et *tistre*, l'ordre du *t* et du *s*, démontre bien que le premier se prononçait *gibit—sere*.

On peut citer enfin, à l'appui de la même hypothèse de la décomposition en *ts* ou *dz* du *c* latin placé devant *e* ou *i*, l'intervention du *t* dans la terminaison de certains verbes : *païstre*, paître, de *pascere*; *naïstr*, naître, du bas latin *nascere* ; *connoïstr*, connaître, de *cognoscere*; *croïstr*, croître, de *crescere*; *paroïstr*, paraître, d'une forme incorrecte *parescere*. On a prononcé d'abord : *pas—tsere*, *nas—tsere*, *cognos—tsere*, *cres—tsere*, *pares—tsere*, d'où, par épenthèse de *ï* devant *s* de *as*, *os*, *es* (N° 124), et métathèse réciproque du *t* et du *s* de *ts* : *païs—str*, *païstr*; *naïs—str*, *naïstr*; *connoïs—str*, *connoïstr*, etc.

**278.** Ajoutons incidemment que peut-être un certain nombre d'infinitifs de la troisième conjugaison latine en *cere*, *gere* se sont modifiés originellement sur le modèle de *bene—istre* et de *tistre*, grâce au dédoublement de *c*, *g* (N° 280), en passant dans la langue nouvelle, et le quatrième groupe des verbes. On a pu dire : *distr*, dire, de *dicere*, *ditsere* ; *confistr*,

confire, de *conficere*, *confitsere* ; *fastr*, faire, de *facere*, *fatsere ; lestr*, lire, de *legere*, *letsere* ; *elistr*, elire, de *eligere*, *elitsere : afflistr*, afflire, en langue d'oïl, de *affligere*, etc.

Quelques autres infinitifs, où la terminaison *cere* était précédée d'un *s*, ont pu, comme *pascere, nascere*, etc., faire intervenir un *ï* épenthétique devant ce *s* : *molleïstr*, mollir, de *mollescere, molles — tsere* ; *floreïstr*, fleurir, de *florescere*, *flores—tsere*, etc.

Il s'agissait vraisemblablement, dans le cas des terminaisons en *str* ou en *ïstr*, de verbes latins qui, après avoir été prononcés, pendant un certain temps, avec l'accent gaulois, (N° 194) subissaient, du fait du peuple, une seconde modification plus profonde. Les infinitifs, tels que *dire*, *confire, faire*, *lire*, *élire*, *afflire*, qui impliquent la syncope ou la permutation de la gutturale, résulteraient, au contraire, du passage sans transition du mot latin dans la langue française.

**279.** Quoi qu'il en soit, une fois décomposées en *d* et *z* ou en *t* et *s*, les gutturales latines placées entre deux voyelles ou à la suite d'une voyelle finale, ont laissé chacune des consonnes dont il s'agit suivre sa voie propre : la première a été permutée en *ï*, et la seconde, maintenue sans changement.

C'est ainsi qu'on a formé avec *s* altitudinal ou *z* : de *tacentem*, *tad—zentem*, *taï—zant* et *taisant* ; de *placentem*, *plad—zentem*, *plaï—zant* et *plaisant ;* de *racemum*, *rad—zemum*, *raï—zem* et *raisin ;* de *lacerta*, *lad—zerta*, *leï—zard*, d'où *leisarde*, en langue d'oïl, et *lézard*, dans la langue moderne ; de

*placere*, *plad—zere*, *plaï—zeïr* et *plaisir* ; de *jacere*, *jad—zere*, *jaï—zeïr* et *jaisir*, écrit *gésir* ; de *tacere*, *tad—zere*, *taï—zeïr* et *taisir*, en langue d'oïl ; de *vicinum*, *vid—zinum*, *veï—zin* et *voisin* ; de *dominicellum*, *dominid—zellum*, *domeï—zeŭ* et *damoiseau* ; de *mucere*, *mud—zere*, *meï—zeïr* et *moisir* ; de *licere*, *lid—zere*, *leï—zeïr* et *loisir* ; de *nocentem*, *nod—zentem*, *noï—zant* et *nuisant* ; de *lucentem*, *lud—zentem*, *luï—zant* et *luisant* ; de *ducentem*, *dud—zentem*, *duï—zant* et *duisant*, dans les composés ; de *dicentem*, *did—zentem*, *diï—zant* et *disant* ; de *jacentem*, *jad—zentem*, *jeï—zant* et *gisant*.

Il y a lieu aussi de citer un certain nombre de formes personnelles : de *placemus*, *plad—zemus*, on a fait *plaï—zems* et *plaisons* ; de *placetis*, *plad—zetis*, *plaï—zeïs* et *plaisez* ; de *placeam*, *plad—zeam*, *plaïz* et *plaise* ; de *tacemus*, *tad—zemus*, *taï—zems* et *taisons* ; de *tacetis*, *tad—zetis*, *taï—zeïs* et *taisez* ; de *taceam*, *tad—zeam*, *taïz* et *taise* ; de *ducebam*, *dud—zebam*, *duï—zeŭ* et *duisoie*, en langue d'oïl ; de *nocemus*, *nod—zemus*, *noï—zems* et *nuisons* ; de *jacemus*, *jad—zemus*, *jaï—zems* et *gisons*, etc.

Le *q* de *coquentem* s'est comporté comme l'eût fait le *c* de *cocentem*. On a prononcé *cod—zentem*, d'où *coï—zant* et *cuisant*. La même remarque s'applique à *coquina*, *cod—zina*, *coï—zin* et *cuisine*.

On a formé avec un *s* fondamental, toutes réserves faites relativement à la dépression que le *z* a pu subir (N° 262) pendant le cours des siècles : de *decem*, *det—sem*, *deïs*, dix, écrit plus correctement *dis*, en langue d'oïl ; de *decima*, *det—sima*, *deïsm* et *dism*, dîme ; de *vervecem*, *vervet—sem*, *verveïs* et *brebis* ;

de *soricem*, *sorit—sem*, *soreïs* et *souris* ; de *panacem*, *panat—sem*, *panaïs* et *panais* ; de *lucet*, *lut—set*, *luïst* et *luist*, en langue d'oïl ; de *fecit*, *fet—sit*, *feïst* et *fist*, en langue d'oïl ; de *parochia*, *parot—sia*, *paroïs* et *paroisse* ; de *parochianum*, *parot—sianum*. *paroï—sien* et *paroissien*.

Il y a lieu, d'après cela, d'entendre d'une façon plus précise quelques-uns des exemples que nous avons cités antérieurement. Les parfaits : *confeci*, *confet—si*, de *conficere* ; *suffeci*, *suffet—si*, de *sufficere* ; *feci*, *fet—si*, de *facere*, n'ont pas fait simplement *confeï*, *suffeï*, *feï* (N° 161), mais *confeïs*, *suffeïs*, *feïs*, d'où, plus tard : *confis*, *suffis*, *fis*. La consonne *s* par laquelle se terminent les mots *dis*, *souris* et *brebis*, (N° 241) n'est pas un épithèse ; elle était incluse dans le *c* de *decem*, de *soricem* et de *vervecem*.

**280**. Le *g*, forme altitudinale du *c*, s'est comporté à la ressemblance de cette dernière consonne.

On trouve, en effet, *lisant*, de *legentem* : *led—zentem*, *leï—zant* et *li—zant*, par métaptose.

L'opinion de Littré que *fraise* provient de *fragea*, est parfaitement admissible : *frad—zea*, *fraï—zïa*, *fraïz*, et *fraiz*, par contraction.

Le parfait *fugi*, de *fugere*, a fait *fud—zi* ou *fut—si*, *fuïs* et *füis*, fuis, par métaptose.

**281**. Le *t* a procédé comme les gutturales : il s'est dédoublé en *dz*, *ts*, ou, plus simplement, dès lors, s'est accru soit d'un *z*, soit d'un *s* devant *e* et *i*, et a constitué, ainsi modifié, le point de départ de formes nouvelles.

De *Venetia*, *Vened—zia*, on a fait *Veneïz* et *Veniz*, *Venise* ; de *tapetem*, *tapet—sem*, *tapeïs* et *tapis* ; de *poteo*, *pot—seo*, *poïs* et *puis* ; de *poteam*, *pot—seam*, *poïs* et *puisse ;* de *potentem*, *pot—sentem*, *poï—sant* et *puissant* ; de *pretium*, *pret—sium*, *preïs*, *prix*, et *pris*, en langue d'oïl.

Dans : *raison*, de *rationem*, *rad—zionem*, *raï—zon* ; *saison*, de *sationem*, *sad—zionem*, *saï—zon* ; *venaison*, de *venationem*, *venad—zionem*, *venaï—zon ; liaison*, de *ligationem*, *ligad—zionem*, *liaï—zon ; oraison*, de *orationem*, *orad—zionem*, *oraï—zon* ; *poison*, de *potio—nem*, *pod—zionem*, *poï—zon ; oiseux*, de *otiosus*, *'od—ziosus*, *oï—seus*, le *ï* issu du *d* apovoyellal inclus dans le *t* latin a absorbé le *ï* de la terminaison. La langue, dans cette rencontre encore, (N° 38) a voulu éviter le concours trop rapproché de deux *ï* : *raï—zïon*, etc.

Pareille chose est arrivée, mais, cette fois, avec *ïs*, de *ts*, dans : *justice*, de *justitia*, *justit—sia*, *justiïs* et *justis ; paresse*, de *pigritia*, *pigrit—sia*, *pariïs* et *pares ; tristesse*, du *tristitia*, *tristit—sia*, *tristiïs* et *tristes* ; *liesse*, de *laetitia*, *laetit—sia*, *leï—iïs* et *lies ; palais*, de *palatium*, *palat—sium*, *palaïs*.

**282**. La décomposition, le cas échéant, du *c* et du *t* en *dz* ou *ts* est d'autant plus admissible qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nous, sinon sous cette forme même, du moins, sous une forme approchante.

C'est une chose ordinaire, dans certains patois picards, que de remplacer le *c* latin par un *t* et la gutturale *ch : tcheur*, choir, de *cadere ; tcheu*, quel,

de *qualem* ; *tcheue*, queue, de *cauda* ; *tchand*, quand, de *quando* ; *tchien*, chien, de *canem*, et ainsi de suite.

On prononce quelquefois (N° 27) *q* au lieu de *ch* : *tqeur*, *tqeu*, *tqueue*, *tquand*, *tquien*, etc.

On remplace aussi le *g* par la suite consonnale *dz* : *dzerre*, guerre.

Le *t* se complique d'un *ch* et le *d* d'un *j* dans les patois méridionaux : *fortchuna*, fortune ; *djiablou*, diable ; *Djieu*, Dieu ; *djit*, dit.

On trouve aussi : *raditz*, de *radicem* ; *soritz*, de *soricem*, etc.

Ces différents faits, y compris la substitution inductive de *dz* ou *ts* à *c*, *g*, *t*, sont visiblement les débris d'une antique façon de prononcer, propre au latin parlé dans Gaules, et, tout d'abord, à la langue gauloise même, qui avait réagi sur l'idiome des conquérants.

A certain moment, la dentale a été permutée en *ï*, et l'on a finalement abouti aux concours de sons : *a—z*, *a—s*, *x—z*, *i—z*, *i—s*, et même à la seule voyelle *i*. C'est dans ces conditions que le *c* et le *t*, réduits à la seule muette *z* ou *s*, ont quelquefois pris la valeur du *s* devant *i* et *e*, et que, de son côté, le *g* s'est adouci en *j* devant les mêmes voyelles. (N° 31).

**283**. Le *ï* issu, par permutation, d'un *ŵ* (N° 256) s'est comporté, sous le rapport du redoublement, de la même façon que le *ï* originel.

Lorsque, après avoir tiré du participe présent latin *habentem* le mot nouveau *aŵ—ant*, on est venu à changer *ŵ* en *ï* : *aï—ant*, le syllexe *aï* s'est contracté

en *ai*, tandis que la consonne *ï* s'est redoublée sous sa forme propre *ï*, et a pris place, en qualité de segment épivoyellal, devant la voyelle nasale *ant*.

C'est, à vrai dire, (N° 270) le *ï* amené de *aï* en *ïant*, par une première modification de la prononciation, qui s'est redoublé pour se contracter avec la voyelle initiale *a*, mais les deux façons d'envisager le phénomène phonétique reviennent au même, et la première, nous le répétons, est la plus simple.

**284.** Le plus ordinairement, toutefois, la consonne *ẅ*, permutée en *ï*, s'est, antérieurement à toute contraction ou métaptose, redoublée en *v*, c'est-à-dire, malgré l'intervention anormale du *ï*, en une consonne du même groupe naturel que le *ẅ*.

C'est de cette façon que *cuivre* est issu de *cuprum* : *cuẅr*, *cuï—vr*, *cüi—vr* ; *poivre*, de *piper* : *peẅr*, *peï—vr*, *poï—vr* ; ils *boivent*, de *bibunt* : *beẅnt*, *beï—vnt* ou *beï—vt*, *boï—vt* ; que je *boive*, de *bibam* : *beẅ*, *beï—v*, *boï—v* ; *ivoire*, de *eboreum* : *eẅ—oïr*, *eï—voïr*, *i—voïr* ; *ivre*, de *ebrium* : *eẅr*, *eï—vr*, *i—vr*.

On trouve, en langue d'oïl, les infinitifs *boivre*, boire, de *bibere*, *beẅr*, *beï—vr*, *boï—vr*, et *reçoivre*, recevoir, de *recipere*, *receẅr*, (N° 135) *receï—vr*, *reçoï—vr*, qui se sont comportés à la ressemblance de *poivre*.

On trouve également, en langue d'oïl : ils *seivent*, ils savent, de *sapiunt* : *saẅnt*, *seï—vnt* ou *seï—vt* ; mais, cette fois, il s'est produit une contraction, au lieu d'une métaptose.

Par contre, l'infinitif *sequere*, pour *sequi*, après avoir permuté analogiquement *q* en *ẅ*, (N° 64) a eu

recours à une métaptose : *seïvr*, *seï—vr*, *süi—vr*, et il en a été de même à différentes personnes : de *sequimus*, nous *seïv—ems*, *seï—vems*, etc.

**285**. Le *ïv* apovoyellal permuté en *ï* s'est redoublé en la faible *f* de *v* dans : *suif*, de *sebum*, *seïv*, *seï—f*, *süi—f* ; *soif*, de *sitim*, *seïv*, avec permutation analogique de *t* en *ïv*, *seï—f*, *soï—f* ; *juif*, de *judaeum*, *jeïv*, avec permutation analogique de *d* en *ïv*, *jeï—f*, *jüi—f*; *oisif*, de *otiosum*, *oï—seïv*, avec épenthèse du *ïv*, *oï—seï—f*.

On disait, en langue d'oïl : *neif*, nef, de *navem*, *neïv*, *neï—f*; *receif*, reçois, de *recipe*, *receïv*, *receï—f*.

**286**. Les liquides *n* et *m* se sont quelquefois redoublées sous leur forme propre, en se contractant avec la voyelle dont elles étaient précédées.

On écrit, en effet, avec deux *n* : *honneur*, *tonnerre*, *sonner*, *donner*, *bonne*, *couronne*, *personne*, et avec deux *m* : *homme*, *pomme*, *comme*, quoiqu'il n'y ait qu'une seule de ces consonnes dans les primitifs : *honorem*, *tonitru*, *sonare*, *donare*, *bona*, *corona*, *persona*, *homo*, *pomum*, *quomodo*.

Or, pourquoi aurait-on répété deux fois la même lettre, sinon parce que la première, disparaissant phonétiquement, par l'effet d'une contraction nasale, il devenait utile de faire appel à la seconde, pour rendre à la construction la forme postconsonnale qu'elle comportait auparavant. (N° 265). On a prononcé finalement avec une voyelle nasale et une liquide : *hon—neur*, *ton—nerre*, *son—ner*, etc., d'une façon analogue à ce qui arrive quand nous disons : *ennui*, *ennoblir*, *enivrer*, *enorgueillir*, ou encore : *emmener*, *emmancher*.

Falsgrave nous apprend qu'au seizième siècle, on prononçait *homme* comme *hon—me.*

On trouve, en langue d'oïl : *painne*, peine ; *sainne*, saine ; *amainne,* amène, qui indiquent visiblement une nasalisation compliquée du redoublement de la consonne *n*, et ils *aimment*, qui paraît être pour *ain—ment*, avec contraction nasale du *m*, et redoublement, comme dans *homme*, de cette liquide.

Il n'y a pas longtemps que *grammaire* se prononçait *gran—maire*, et, quoiqu'il n'y eût peut-être pas alors redoublement du *m* dans le sens dynamique que nous attachons à ce mot, puisque le primitif répétait la consonne, cet exemple aide cependant à comprendre la façon dont avait lieu la contraction nasale et le redoublement effectif dans les constructions du genre de *honneur*, etc.

Certains patois des environs de Mézières procèdent encore, de nos jours, d'ailleurs, comme il semble bien qu'on l'ait fait fréquemment autrefois au point de vue qui nous occupe. On entend dire, par exemple : *train—ner*, pour *traîner ; main—ner,* pour *mener* ; *fontain—ne,* pour *fontaine* ; *semain—ne,* pour *semaine* ; *moin—ne,* pour *moine ; ain—mer,* pour *aimer* ; *crain—me,* pour *crême* ; *main—me,* pour *même*, etc.

**287. Métathèses.** La langue française en voie d'évolution a eu aussi recours à des métathèses consistant à intervertir l'ordre de deux consonnes apovoyellales lorsque l'une de ces consonnes était *ï* et l'autre *n, l* ou *r.*

Ainsi, par exemple, on a remplacé *cyïn*, de *cycnum*, par *cynï*, cygne ; *siïn*, de *signum*, par *sinï*, signe ; *maliïn*, de *maligna*, par *malinï*, maligne ;

*diïn*, de *dignum*, par *dinï*, digne ; *repuïn*, de *repugno*, par *repunï*, répugne ; *païn*, de *pannum*, par *panï*, pagne ; *montaïn*, de *montana*, par *montanï*, montagne ; *groïn*, de *grunnio*, par *gronï*, grogne.

En dialecte du Berry : *fragne*, frêne, de *fraxinum*, *fraïsn* ou *fraïn*, *franï*.

En langue d'oïl : *canonie*, c'est-à-dire *canonï*, de *canonicum*, *canoïn*.

On a dit, par une métathèse semblable, mais en détachant toutefois la consonne *ï* d'une première voyelle, pour la placer devant une seconde : *a—nïeau*, agneau, au lieu de *aï—neau*, de *agnellum* ; *ro—nïon*, rognon, au lieu de *roï—non*, de *ren* ; *gro—nïer*, grogner, au lieu de *groï—ner*, *grunnire ; repu—nïer*, répugner, au lieu de *repuï—ner*, de *repugnare*.

**288.** Il y a des cas où, soit dans le même mot, soit dans des mots de même famille, la langue a procédé tantôt au moyen d'une contraction, tantôt au moyen de la métathèse du *ï* : *malin* (*malæ̃*) et *maligne* (*malinï*), de *maliïn* ; *bénin* (*bænæ̃*) et *bénigne* (*bæninï*), de *bæniïn* ; *main*, (*mæ̃*), dans *Charlemain*, et *magne* (*manï*) dans *Charlemagne*, de *maïn* ; *pain* (*pæ̃*), dans ce substantif même, dans *compain* ou *copain*, et *pagne* (*panï*), dans *compagne* et *compagnon*, de *païn*.

Les constructions où la consonne *ï* s'est transportée, par redoublement, à la suite de la consonne *n*, en conséquence d'une contraction (N° 274) ou d'une métaptose, (N° 275) peuvent être également rattachées à la catégorie des métathèses.

Comme, d'un autre côté, les syllexes *oï*, *aï*, *eï* se ressemblent en raison de l'emploi commun qu'il font

de la consonne apovoyellale *ï*, et que, dès lors, les syllexes préconsonnaux *ŵa*, issus de *oï*, sont le pendant des contractions *ai* et *ei*, c'est-à-dire *ẋ*, il en résulte une analogie très apparente des constructions définitives de diverses formes dont les syllexes *oï*, *aï*, *eï* sont les radicaux tacites ou points de départ.

Il y a lieu ainsi de remarquer la correspondance de *ŵan* : *moine*, *chanoine* et de *ẋn* : *laine*, *veine* ; celle de *ŵẍn* : *moin—ne*, *chanoin—ne* et de *ẍn* : *sain—ne*, *vein—ne* ; celle de *ŵanï* : *éloigne*, *moigne* et de *ẋnï* : *daigne*, *peigne* ; celle enfin de *ŵẍnï* : *joingne*, *soingne* et de *ẍnï* : *saingne*, *teingne*.

La langue a essayé de toutes les combinaisons contenues, à titre de conséquences, dans les syllexes postconsonnaux en *ïn*, pour donner à ceux-ci une structure nouvelle.

**289**. On a fréquemment aussi procédé par métathèse en ce qui concernait la suite consonnale *ïl*, de quelque origine qu'elle provînt : permutation d'une consonne latine, métathèse de la période de formation, emploi analogique.

Le syllexe *aïl* est devenu *alï* : *gouvernaïl*, *soupiraïl*, *éventaïl*, *travaïl*, *tenaïlle*, *païlle*, par exemple, ont fait respectivement : *gouvernalï*, *soupiralï*, *éventalï*, *travalï*, *tenalï*, *palï*.

Les syllexes *eïl*, *ouïl*, *iïl*, sont devenus, d'une façon semblable : *elï*, *oulï*, *ilï* : *abelï*, de *abeïlle* ; *fenoulï*, de *fenouïl*; *chenilï*, de *cheniïlle*.

La métathèse réciproque des éléments *ï* et *l* de *ïl* n'a été, nous le répétons (N° 203), que le prélude d'une modification plus profonde effectuée par la syncope du *l* ou l'apocope du *ï*.

**290.** La langue française a même quelquefois traité par métathèse les suites apovoyellales *ĭr*, comme elle a fait des suites *ĭn* et *ĭl* : elle a remplacé *ĭr* par *rĭ*.

On trouve, en langue d'oïl : *almarie, almarĭ* et *armarie*, *armarĭ*, armoire, de *armarium*, *almaĭr* et *armaĭr; glorie*, *glorĭ*, gloire, de *gloria*, *gloĭr*; *emperie*, *emperĭ*, empire, de *imperium*, *empeĭr; memorie*, *memorĭ*, mémoire, de *memoria, memoĭr; ecritorie*, *ecritorĭ*, écritoire, de *scriptorium*, *ecritoĭr; serie*, *serĭ*, de *sera*, *seĭr; ivurie*, *ivurĭ*, ivoire, de *eboreum*, *ivoĭr; avulterie*, *avulterĭ*, adultère, de *adulterium*, *avulteĭr*; *apostolie*, *apostolĭ*, apôtre, de *apostolum*, *apostoĭl.*

Les métathèses de ce genre n'ont pas prévalu. Elles ont été complètement abandonnées au profit de la métaptose du syllexe *eĭ*, *oĭ* dont le *r* était précédé : *armoire*, *gloire*, *empire*, etc.

## II. MOTS

---

**291. Mots.** L'étude analytique des modifications de diverses sortes que subissent les voyelles, les consonnes, les syllexes, donne évidemment, sans qu'il soit besoin, à la rigueur, d'insister sur ce sujet, le secret de la transformation des mots, monosyllabes ou polysyllabes, pendant la période d'évolution.

Il y aura cependant utilité, comme nous l'avons déjà fait en ce qui concerne les phénomènes de la période de formation (N° 113), à nous rapprocher des cas particuliers. Nous rendrons plus manifestes, en les développant par leurs applications, les différentes règles que nous avons déduites de l'observation, tandis que les distinctions grammaticales constitueront, de nouveau, d'utiles instruments d'investigation et d'exposition.

Ajoutons que les syllabes connexes réagissent les unes sur les autres, et que la signification des mots est, en outre, une force énergique qui associe les lexes, les syllexes, les syllabes de toute espèce, provoque l'éclosion des formes phonétiques complexes, et entraîne alors celles-ci tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, en faisant jaillir, en quelque sorte, les conséquences dont elles constituent tacitement les prémisses.

**292. Abandon des segments apovoyellaux.** La langue a eu recours, à la période d'évolution, à un procédé important de modification qui concerne plutôt le concours des syllabes ensemble que les voyelles, les consonnes, les syllexes envisagés isolément. Nous voulons parler de l'abandon fréquent des segments apovoyellaux, du remaniement ainsi opéré des articulations quand elles étaient postconsonnales ou postpréconsonnales.

Le segment apovoyellal *ŵ* a été complètement retranché dans : *taŵ—on*, taon, de *tabanum* ; *paŵ—or*, paor, paour, peor, en langue d'oïl, de *pavorem* ; *paŵ—on*, paon, de *pavonem ; viŵ—orne*, viorne, de *viburnum*; *viŵ—ande*, viande, de *vivenda; antiŵ—enne*, antienne, de *antiphona*, où il constituait toute l'articulation, et dans : *naŵ—ger*, nager, de *navigare; aŵ—bé*, abbé, de *abbatem*; *seŵ—tembre*, setembre, en langue d'oïl, de *september ; seŵ—maine*, semaine, de *septimana ; cheŵ—tif*, chétif, de *captivum* ; *piŵ—jon*, pigeon, de *pipionem* ; *ciŵ—té*, cité, de *civitatem*; *puŵ—pitre*, pupitre, de *pulpitum*, où il constituait le première partie de l'articulation.

L'exemple de *potere*, qui a donné *pooir*, en langue d'oïl, et, d'un autre côté, *pouvoir*, impliquant *poŵ—oir* (N° 293), donne lieu de supposer que la syncope du *t* ou du *d* déguise quelquefois la permutation de cette dentale en *ŵ* apovoyellal, et, à une époque ultérieure, la syncope du *ŵ* même.

**293**. Le segment apovoyellal *ŵ* a été reporté de la première à la seconde voyelle sous la forme permutée *v* dans : *aŵ—ant, saŵ—on*, *saŵ—oir*, *aŵ—eugle*, *aŵ—orter*, *aŵ—ril*, *cheŵ—eu*, *cheŵ—al*,

*eïv—èque, preïv—ôt, seïv—rer, feïv—rier, eïv—ier, liïv—rer, ecriïv—ant,* qui sont devenus respectivement : *a—vant, sa—von, sa—voir, a—veugle, a—vorter, a—vril, che—veu, che—val, é—vêque, pré—vôt, sé—vrer, fé—vrier, é—vier, li—vrer, écri—vant.*

Le même segment s'est contracté avec la voyelle dans : *aïv—bier, aïv—bour, faïv—con, saïv—ter, païv—pière, aïv—cun, daïv—phin, aïv—naie, aïv—móne,* qui sont devenus respectivement : *au—bier, au—bour, fau—con, sau—ter, pau—pière, au—cun, dau—phin, au—naie, au—móne.*

Si l'on a prononcé primitivement : *aïvr—il, seïvr—er, aïvb—ier, aïvb—our,* etc., il y a eu, en même temps que permutation ou contraction de la consonne *ïv,* transport de la seconde consonne du segment apovoyellal devant la seconde voyelle.

Le segment apovoyellal *ïv* s'est contracté avec la première voyelle, et s'est, de plus, redoublé, sous la forme *v*, devant la seconde voyelle dans : *coïv—rir, oïv—rir, oïv-rer, oïv—rier, coïv—er, recoïv—rer, assoïv—ir, proïv—er,* qui sont devenus respectivement : *cou—vrir, ou—vrir, ou—vrer, ou—vrier, cou—ver, recou—vrer, assou—vir, prou—ver.*

Peut-être a-t-on prononcé, à l'origine : *coïvr—ir, oïvr—ir, oïvr—er,* etc.

On trouve, en langue d'oïl : *prou—vaire,* de *proïv—aire ;* en patois du Berry : *seu—vre,* de *seïvr.*

Le segment apovoyellal *ïv* s'est changé, par métaptose, en une voyelle, et a, de plus, été reporté, sous la forme *v*, devant la seconde voyelle dans : *beïv—ant,* qui est devenu *bu—vant,* dans *seïv—rai* ou *seïvr—ai,* qui est devenu *süi—vrai.*

**294.** Il est quelquefois arrivé, du fait de la transformation et du déplacement de la consonne apovoyellale *ïv*, que la seconde syllabe des mots est devenue difficile, sinon impossible, à prononcer. On a remplacé, par exemple, *feïv—rïer* ou *feïvr—ïer* par *fé—vrïer*, *oïv—rïer* ou *oïvr—ïer* par *ou—vrïer*. On aurait pu maintenir la division de l'articulation en deux segments et dire : *fév—rïer*, ou *févr—ïer*, *ouv—rïer* ou *ouvr—ïer ;* mais on a préféré scinder la syllabe difficultueuse en deux autres, dont la première s'appuie sur le *ï* relevé à l'état de voyelle : *fé—vri—er*, *ou—vri—er*.

Cette façon de résoudre les problèmes posés, le cas échéant, par l'évolution du segment apovoyellal *ïv* n'est, du reste, qu'un simple cas particulier d'un procédé plus général. On a prononcé communément jusqu'au commencement du dix-septième siècle : *meurtrier*, *chartrier*, probablement *sanglier*, etc. en deux syllabes, comme il suit : *meurtr—ïer*, *chartr—ïer*, *sangl—ïer*; mais on a fait alors des mots de ce genre, sinon en abandonnant absolument, du moins en atténuant considérablement le segment apovoyellal, des trisyllabes impliquant un hiatus : *meur—tri—er*, *char—tri—er*, *san—gli—er*.

La substitution de l'*i* au *ï* s'est aussi produite dans quelques présents du conditionnel. On a employé successivement : *deïvr—ïons* et *de—vri—ons* ; *receïvr—ïons* et *rece—vri—ons*, *croïtr—ïons* et *croî—tri—ons*, avec, peut-être, comme intermédiaires : *devr—ïons*, *recevr—ïons*, *croitr—ïons*.

L'usage des segments apovoyellaux fortement établis creusait une césure profonde entre les syllabes, conformément au génie phonétique et au génie

grammatical agglutinatif (N° 111) de la langue gauloise. Les changements survenus dans les consonnes et les articulations, à la période d'évolution, ont définitivement fait disparaître ce qui subsistait encore, sous l'écorce latine, de la prononciation de nos ancêtres.

**295.** Le segment apovoyellal *ï* s'est comporté, en effet, d'une façon générale à la ressemblance du segment apovoyellal *ïv*.

Il a été retranché dans : *oï—nion*, *oï—seille*, *poï—reau*, *eï—sïeu*, *eï—sai*, *eï—saim*, *piï—ment*, *pliï—er*, *liï—er*, qui sont devenus respectivement : *o—nion*, ognon; *o—seille*, oseille; *po—reau*, porreau; *e—sieu*, essieu; *e—sai*, essai; *e—saim*, essaim ; *pi—ment*, piment; *pli—er*, plier; *li—er*, lier.

Il s'est contracté avec la première voyelle dans : *laï—ser*, *raï—sin*, *faï—san*, *raï—son*, *saï—son*, *venaï—son*, *maï—son*, *liaï—son*, *aï—né*, *taï—sant*, *faï—sant*, *plaï—sant*, qui sont devenus respectivement : *lai—ser*, laisser; *rai—sin*, raisin; *fai—san*, faisan; *rai—son*, raison; *sai—son*, saison; *venaison*, venaison ; *mai—son*, maison ; *liai—son*, liaison : *ai—né*, aîné; *tai—sant*, taisant; *fai—sant*, faisant; *plai—sant*, plaisant.

Il a été reporté sous sa forme propre, quelquefois avec métathèse, devant la seconde voyelle dans : *paï—en*, *caï—er*, *caï—ler*, *jaï—lir*, devenus : *pa—ïen*, payen; *ca—ïer*, cahier; *ca—lïer*, cailler; *ja—liïr*, jaillir, aussi bien que dans : *noï—au*, *loï—al*, *roï—al*, *soï—eux*, etc., qui ont fait, suivant une façon de prononcer encore autorisée : *no—ïau*, noyau; *lo—ïal*, loyal; *so—ïeux*, soyeux, etc.

Le segment épivoyellal *ĭ* ainsi déplacé s'est con tracté, par voie de redoublement (N° 271), avec la première voyelle dans : *dela—ĭer, ra—ĭon*, etc., qui sont devenus : *delai—ĭer*, délayer, etc.

Le segment apovoyellal *ĭ* s'est changé en voyelle, par métaptose, dans : *voĭ—ture, poĭ—son*, de *potionem, poĭ—son*, de *pescionem, luĭ—sant, coĭ—der, preĭ—er*, etc., qui sont devenus : *vŏa—ture*, voiture; *pŏa—son*, poison; *pŏa—son*, poisson; *lŭi—sant*, luisant ; *cŭi—der*, cuider ; *pri—er*, prier, etc.

Le segment apovoyellal *ĭ*, enfin, s'est changé en voyelle, par métaptose, et a été, de plus, reporté, sous sa forme propre (N° 272), devant la seconde voyelle dans : *essuĭ—er, ennuĭ—er, ecuĭ—er, loĭ—al, roĭ—al, boĭ—au*, etc., qui sont devenus : *essŭi—ĭer*, essuyer ; *ennŭi—ĭer*, ennuyer ; *ecŭi—ĭer*, écuyer ; *lŏa—ĭal*, loyal, etc.

**296.** Le segment apovoyellal *ĭ* issu de *ŏ* (N° 256) a été reporté sous cette forme *ĭ* devant la seconde voyelle, et s'est, de plus, en se redoublant, contracté avec la première dans *aĭ—ant*, de *habentem, aŏ—ant*, d'où *a—ĭant* et *ai—ĭant*, ayant.

Le segment apovoyellal *ĭ* issu de *ŏ* est devenu, par métaptose, une voyelle, et a, cette fois, été reporté sous la forme *v* devant la seconde voyelle dans *eŏ—oire*, de *eborem, eĭ—voire* et *i—voire*, ivoire.

**297.** Il y a lieu aussi de rapporter à l'abandon des segments apovoyellaux (N° 292) la chute du *s* dans les mots que la langue commençait par *esc, est, esp, esm*, après les avoir tirés (N° 34) de primitifs latins ou germaniques en *sc, st, sp, sm*.

Par exemple, *es—crire*, *es—table*, *es—pine*, *es—meraude*, *es—clater*, sont devenus respectivement : *é—crire*, *é—table*, *é—pine*, *é—meraude*, *é—clater*.

La prononciation ancienne a été conservée (N° 206) dans quelques cas : *es—calier*, *es—pace*, etc.

**298. Abolition des hiatus**. La chute des consonnes médianes avait occasionné un grand nombre d'hiatus (N° 90), conformes au génie de la langue primitive, parce qu'ils avaient pour effet de séparer nettement les syllabes, et que leur usage coïncidait, sous ce rapport, avec celui des segments apovoyellaux. (N° 108).

On disait, par exemple : *cha—ene*, de *catena* ; *tra—itre*, de *traditor*; *ra—ençon*, de *redemptionem*; *a—age*, de *aetaticum*; *caraesme*, de *quadragesima*; *me—ur*, de *maturum*; *se—ur*, de *securum* ; *se—eïr*, de *sedere* ; *che—eïr*, de *cadere* ; *vé—eïr*, de *videre* ; *bene—ir*, de *benedicere*; *ve—eïo*, de *vitellum*; *no—er*, de *nodare*; *do—er*, de *dotare*; *vo—er*, de *votare* ; *jo—er*, de *jocari*; *avo—é*, de *advocatum*; *su—eur*, de *sudorem*; *mu—er*, de *mutare*; *denu—é*, de *denudatum* ; *communi—er*, de *communicare* ; *li—er*, de *ligare*, etc.

On a fait disparaître, par contraction, les plus apparents de ces hiatus : *chaîne*, *traître*, *rançon*, *âge*, *carême*, *mûr*, *sûr*, *seoir*, *choir*, *voir*, *bénir*, *vel* ou *veau* (M—N° 314). La voyelle conservée ou la voyelle nouvelle a quelquefois été développée altitudinalement. (N° 222).

On n'a toléré que les hiatus où la première voyelle était une alternante, parce que le choc des sons inarticulés est alors moins formel : *sueur*, *muer*, *dénué*, *communier*, *lier*. (M—N° 314). Les mots tels que : *nouer, douer*, *vouer*, *jouer*, *avoué* se trouvent dans le même cas; mais il est impossible cependant de déterminer s'il s'agit alors de la permutation de *o* en *w*, ou de la contraction d'un syllexe tacite *oẅ* résultant de la permutation analogique de *d, t*, *c* en *ẅ*. (N° 292).

Après avoir ramené *paẅ—on*, de *pavonem*, à la forme *pa—on*, et *taẅ—on*, de *tabanum*, à la forme *ta—on*, on a contracté *a—o* en *a*, dans le premier de ces mots, et en *o,* dans le second.

Les hiatus *a—i*, *e—u*, *e—i*, se sont comportés respectivement à la ressemblance des syllexes *aï, eẅ*, *eï : traître*, de *tra—itre; sûr*, de *se—ur*; *bénir*, de *bene—ir*.

**299. Déhiscences,** Il est arrivé, malgré tout, qu'à certaine phase de sa période d'évolution, et dans certains cas, la langue française, en relevant la consonne apovoyellale *ẅ*, et la consonne épivoyellale *ï* à l'état de voyelles *w* et *i*, a provoqué l'éclosion d'hiatus qui n'existaient pas auparavant.

Nous donnerons aux faits de ce genre le nom de *déhiscences*.

On trouve, par exemple, dans les vers : *a—u*, *e—u,* eu, quoique l'accentuation du primitif *habitum* ne permette pas de douter qu'on n'ait dit, à l'origine : *aẅ*, *eẅ*. On trouve de même : *de—u*, de *deẅ*, *debitum*; *rece—u*, de *receẅ, receptum* ; *me—u* , de *meẅ*, *motum; cogne—u*, de *cogneẅ*, *cognitum; ve—u*, de *veẅ*, *visum*, etc.

On prononce, en patois de la banlieue de Gravelines : *ca—w,* chat, de *caẅ, catum.*

Le participe passé namurois *crehou,* crû, s'est formé, d'une façon analogue, de *creẅ, cretum.*

Le nom des îlots rocheux : les *Ecrehous,* situés près des côtes du Cotentin, s'explique très bien de cette façon. De *scrupos,* on a tiré *escreẅs,* par la prosthèse de *e* devant *s* initial (N° 34), la permutation de *u* en *e* (N° 9), et celle de *p* en *ẅ.* (N° 14). A une époque ultérieure, le *s* est tombé (N° 206), et la syllabe *creẅs* s'est partagée en deux autres : *cre—ws,* comme nous venons de l'indiquer.

Ce procédé de réorganisation des syllexes en *ẅ* , fondé sur la tendance de la langue primitive à creuser une césure entre les syllabes, n'a cependant pas abouti classiquement. Il a cédé devant la métaptose ou la contraction. On a tiré : *u,* eu, de *eẅ* ou de *e—u; reçu,* de *receẅ* ou de *rece—u,* etc.

En ce qui concerne le *ï,* la transformation des segments apovoyellaux en segments épivoyellaux a donné lieu à des déhiscences fréquentes. (N° 294). Après avoir prononcé, au commencement : *feẅ—rïer,* ou *feẅr—ïer, oẅ—rïer* ou *oẅr—ïer* , *meurtr—ïer,* etc., on a dit finalement avec un *i,* donnant lieu à un hiatus : *fé—vri—er, ou—vri—er, meur—tri—er,* etc.

La déhiscence du *ï* épivoyellal et de la voyelle connexe s'est maintenue jusqu'à nous dans la versification, et on doit la faire intervenir dans beaucoup de cas : *copier, purifier,* etc., où il serait plus naturel (M—N° 428) de laisser au *ï* son rôle de consonne.

**300. Déclinaisons.** Les déclinaisons, aussi bien, du reste, que les suffixes de toute espèce et les conjugaisons, ont évolué en même temps que l'ensemble de la langue.

Les lettrés, qui avaient déjà régularisé graphiquement (N° 123) les trois déclinaisons françaises, issues, par le travail populaire, des cinq déclinaisons latines, rapprochèrent la deuxième et la troisième déclinaison, en donnant un *s* graphique de flexion aux cas sujets de cette dernière : *pastres*, *enfes*, *homs*, *cuers*, et en l'enlevant, par contre, aux cas sujets du pluriel : *pasteur, enfant, homme, cuer.*

Il n'y eut plus, dès lors, que deux déclinaisons, dont la seconde se divisait en deux branches.

Peut-être, en poursuivant cette voie, et en laissant tomber en désuétude un certain nombre de mots, aurait-on fini par réunir toutes les déclinaisons en une seule ; mais le peuple intervint, de nouveau, d'une façon prépondérante, dans les destinées de l'idiome national. Il rejeta, phonétiquement et grammaticalement, au quatorzième siècle, la distinction du cas sujet et du cas régime, abandonna, en d'autres termes, les déclinaisons, ne conserva, au singulier et au pluriel, que le cas régime, appelé, dès lors, selon l'occasion, à servir de sujet ou de régime.

Les relations grammaticales des mots ensemble furent exprimés par des prépositions et des conjonctions, et la langue devint essentiellement analytique.

**301.** Il resta cependant de l'état de choses ancien la distinction des genres, issue de l'opposition de la première déclinaison aux deux autres, et, en particulier, de l'emploi dans celle-là de l'*e* muet final.

Il resta aussi, mieux indiquée, la distinction des nombres, issue, quant à elle, de l'opposition, dans les trois déclinaisons, du cas régime du singulier, qui n'avait pas de *s* phonétique ou graphique de flexion, et du cas régime du pluriel, qui avait un *s*. Le pluriel eut pour marque le *s*, et le singulier, l'absence du *s*.

Un nouveau travail phonétique, accompli d'instinct, vint, au surplus, la langue continuant à évoluer, corroborer la distinction des genres et celle des nombres.

**302. Forme plus en relief du féminin**. Il a été, en effet, du génie agissant de la langue française d'indiquer le genre féminin dans les substantifs et dans les adjectifs par un développement plus considérable de la syllabe finale. Le masculin semble être, pour la pensée grammaticale, un thème dont le féminin dérive par l'adjonction d'un attribut nouveau, et le signe du masculin, un radical dont le signe du féminin doit, comme cela arrive effectivement, se former au moyen d'un affixe phonétique, puisque la parole est foncièrement destinée à se modeler sur les idées auxquelles elle sert d'expression.

Un fait du même genre s'est produit, dès la période de formation de la langue, en ce qui concerne le présent du subjonctif. (N° 174).

On dit, par exemple, au masculin : *long*, *court*, *rond*, *roux*, *époux*, *vert*, *ouvrier*, *grand*, en prononçant sans consonne finale : *lon*, *cour*, *ron*, *rou*, *épou*, *ver*, *ouvrié*, *gran*, et, au féminin : *longue*, *courte*, *ronde*, *rousse*, *épouse*, *verte*, *ouvrière*,

*grande*, en faisant entendre une consonne finale : *g*, *t*, *d*, *s*, *z*, *t*, *r*, *d*, qui n'existe pas phonétiquement au masculin.

**303.** Dans ces différents cas, cependant, la forme plus considérable que le féminin comporte, a une origine négative, en ce sens que si le masculin est moins en relief que le féminin, ce n'est pas que celui-ci se soit développé, à certain moment, relativement au premier, c'est, au contraire, parce que, primitivement identique au féminin, le masculin s'en est retiré, par une sorte de resserrement.

A l'origine, en effet, sous l'action étymologique des mots latins : *longum* et *longa*, *curtum* et *curta*, *rotundum* et *rotunda*, *russus* et *russa*, *sponsus* et *sponsa*, *viridem*, *operarium* et *operaria*, *grandem*, on a prononcé aux deux genres : *long* (*lōg*), *court* (*qwrt*), *rond* (*rōd*), *rous* (*rws*), *époux* (*xpwz*), *vert* (*vxrt*), *ouvrier* (*wvrïxr*), *grand* (*grād*), en faisant entendre la consonne finale.

Mais quand, par la suite, les substantifs et les adjectifs se sont, comme les autres mots, allégés de leurs consonnes (N° 198), et, en particulier, de leurs consonnes finales, on est venu à dire : *lō*, pour *lōg*; *qwr*, pour *qwrt*; *rō*, pour *rōd*; *xpw*, pour *xpwz*, etc., au masculin, du moins, car la notion du féminin a trouvé en soi assez d'énergie pour retenir la matière phonétique, et la modeler, de la sorte, à son image.

Du temps du grammairien Chifflet, c'est-à-dire au dix-septième siècle, on prononçait la terminaison *er* de *entier*, de la même façon que la terminaison semblable de *fer* et de *hiver*. Le masculin et le féminin, issus de *integrum*, *integra* : *enteïr*, *entïer*,

demeuraient identiques ; le premier ne s'était pas retiré du second, par l'apocope du *r*.

**304**. Plusieurs autres catégories de mots se prêtent à des observations du même genre.

On a prononcé primitivement : *chien, lion, bon, cousin, voisin*, etc., au masculin et au féminin, en faisant suivre la voyelle fondamentale de la consonne liquide *n*. C'est de cette façon que l'on termine encore aujourd'hui le féminin, tandis qu'une contraction s'est opérée au masculin : *hïxn* et *hïx̄*, *lïon* et *lïō*, etc. Il est possible que la contraction ait aussi quelquefois eu lieu au féminin, avec redoublement (N° 286) du *n*, par une opération positive.

Les adjectifs : *bénin* et *bénigne, malin* et *maligne* opèrent une contraction au masculin, et redoublent, avec métathèse, l'alternante *ï* au féminin : de *benignum* et *benigna, benïïn*, d'où *bxnx̄* et *bxninï*, etc.

On a dit d'abord, au masculin et au féminin : *moïv*, *foïv*, et, à une époque ultérieure (N° 254) : *mol*, *fol* ; ces deux derniers adjectifs sont demeurés acquis au féminin, tandis que le masculin, reprenant les formes populaires, les a soumises à la contraction : *mou*, *fou*. Or, la voyelle *ou* est assurément plus brève que le sylleye *ol*, à cause, en particulier, de l'hiatus qui sépare le *l* de l'*o*. (M—N° 145).

On a tiré : *serïv*, de *servum* et de *serva* ; *neïv*, de *novum* et de *nova ; viïv*, de *vivum* et de *viva ; chetiïv*, de *captivum* et de *captiva*, etc. A la période d'évolution, le féminin a reculé de *ïv* en *v*, mais le masculin s'est retiré jusqu'en *f*, qui est plus faible que le *v* : *serve* et *serf*, *neuve* et *neuf*, etc.

On prononce correctement le masculin des adjectifs et des participes en *u* et en *i* avec la voyelle fondamentale : *nu* (*nu*), *reçu* (*resu*), *fini* (*fini*), et le féminin avec la voyelle forte : *nue* (*nú*), *reçue* (*resú*), *finie* (*finí*). A l'origine, les voyelles finales étaient fortes aux deux genres, on peut, du moins, l'admettre très vraisemblablement. (Nos 238 et 358).

**305**. Une fois établie dans la langue d'une façon spontanée, la distinction phonétique, ainsi conçue, du masculin et du féminin, s'est étendue positivement à un certain nombre d'autres cas, sous l'influence de l'analogie.

On a dit, par exemple : *plan* et *plane*, *gallican* et *gallicane*, *anglican* et *anglicane*, *alcalin* et *alcaline*, *patelin* et *pateline*.

On a opposé aussi aux masculins : *maître*, *duc*, *protecteur*, *destructeur*, etc., les féminins : *maîtresse*, *duchesse*, *protectrice*, *destructrice*, etc. Il n'y a pas de difficulté relativement à la terminaison *esse* surajoutée toute entière au masculin. Quant à la terminaison *trice*, qui place deux consonnes devant la voyelle et une à sa suite, elle semble bien l'emporter en quantité, à cause du nombre de ses éléments simples, et des hiatus qui les séparent, sur la terminaison *teur* (*tèr*), qui place une consonne devant la voyelle, longue à la vérité, et une après la voyelle.

Les grammairiens ont posé en règle que l'*e* muet placé à la suite d'un *e* fermé rend celui-ci long. Quoique l'assertion soit fort contestable, et manque de base étymologique, elle mérite cependant d'être recueillie comme démonstration particulière du principe de l'excès, établi positivement, du féminin sur le masculin.

C'est au même point de vue que se justifie la règle graphique d'après laquelle le féminin s'indique dans les substantifs et les adjectifs, par l'addition d'un *e* muet à la forme masculine.

Cette règle se confond avec les règles phonétiques connues lorsqu'elle coïncide avec la prononciation d'une consonne finale : *longue*, *courte*, ou avec la décomposition d'une nasale : *chienne*, *lionne*, et elle fait double emploi avec les règles phonétiques lorsqu'elle suit la consonne *v* employée pour le *f* au masculin, ou une voyelle forte substituée à une faible : *nue*, *finie*.

Mais il y a des cas où l'application de la règle dont il s'agit, constitue la seule distinction des genres : *virile*, *claire*. La langue graphique vient alors suppléer, comme cela arrive, du reste, dans beaucoup d'autres circonstances (N° 123), aux lacunes de la langue phonétique. Elle matérialise, en l'absence des sons, à l'aide de l'écriture, la conception grammaticale qui fait du genre féminin un dérivé du masculin.

**306. Forme plus en relief du pluriel.** La distinction du singulier et du pluriel se prête, quoique dans une moindre mesure, à des observations du genre de celles auxquelles donnent lieu le masculin et le féminin. Le pluriel, qui est, non seulement dans l'ordre des conceptions grammaticales, mais dans la réalité des choses, un dérivé du singulier, est, à plusieurs égards, plus fortement construit que ce dernier.

Sans doute, malgré la marque *s* du pluriel, on prononce : *murs*, *enfants*, exactement comme : *mur*,

*enfant*. Mais ce *s* final a existé autrefois phonétiquement, soit étymologiquement, soit analogiquement, et la règle que nous signalons recevait alors son application.

Ajoutons que si c'est par une sorte de hasard que le pluriel a pris un *s* final, puisque la langue aurait pu opter pour le cas sujet de préférence au cas régime (N° 300), il est possible cependant que la concordance de la pensée grammaticale, faisant du pluriel un dérivé du singulier, avec l'emploi d'un *s* au pluriel, et l'absence de *s* au singulier, ait constitué une des forces secrètes qui ont déterminé l'emploi du cas régime de préférence à celui du cas sujet.

**307.** Le retrait du singulier sur le pluriel reste manifeste, à notre époque, en ce qui concerne ceux des substantifs et des adjectis qui font *al* au singulier et *aux* au pluriel.

Quoique, en effet, les voyelles nasales et la voyelle fondamentale *au* frappent respectivement moins l'oreille (N° 304) que les syllexes postconsonnaux en *n* et en *l*, qui placent une consonne en saillie audelà de la voyelle d'appui du syllexe, et qui laissent subsister un hiatus appréciable entre la consonne et la voyelle, il est cependant sensible que la voyelle *au* l'emporte en relief, à cause de sa forme altitudinale, et de sa sonorité, sur le syllexe *al*.

Il y a intérêt, du reste, à rechercher la façon dont les choses se sont passées historiquement.

Le mot nouveau dérivé de *caballus*, par exemple, a commencé par faire *cheẅ—aẅs* et *cheẅ—aẅ*, au singulier, *cheẅ—aẅ* et *cheẅ—aẅs*, au pluriel, grâce

à la permutation du double *l* en *ŭ*. A certain moment, les lettrés, modifiant le mot populaire, ont rétabli étymologiquement le *l* dans certaines acceptions, et ont décliné, au singulier, *chev—aŭs* et *chev—al*, au pluriel, *chev—al* et *chev—aŭs*.

Le régime pluriel l'emportait régulièrement, selon le principe que nous cherchons à confirmer par les faits, sur le régime singulier de tout l'excès de *ŭ* sur *l*, de *aŭ* sur *al*. En revanche, et en violation de la règle dont il s'agit, le sujet singulier l'emportait, dans la même mesure, sur le sujet pluriel. Mais lorsque les cas sujets eurent disparu, il ne resta que deux formes : *chev—al*, dont la terminaison était plus faible, pour le singulier, et *chev—aŭs*, dont la terminaison était plus forte, pour le pluriel.

Cette situation aurait pu être modifiée, et le principe de l'excès du pluriel sur le singulier, méconnu par la contraction ultérieure du syllexe *aŭ* en une voyelle, mais le hasard, aidé peut-être du génie secret de la langue, a voulu que la voyelle altitudinale *au* se trouvât d'une intensité et d'une sonorité particulières relativement au syllexe *al*, et que l'erreur des grammairiens, en ce qui concernait le sujet pluriel, se trouvât rectifiée de ce chef.

Des observations du même genre s'appliquent au pluriel *cieux*, du mot *ciel*, qui a fait primitivement *cieŭs*, avec épithèse d'un *s*, au cas singulier, et *ciel*, au régime.

En revanche, les mots terminés en *ail*, de quelque origine qu'ils proviennent, sont plus forts au singulier correct *ali* ou même au singulier négligé *aï* qu'au pluriel *aux*.

**308**. Les grammairiens ont posé en règle qu'une syllabe finale brève au singulier devient longue au pluriel : un *sac* (*saq*), des *sacs* (*sâq*) ; un *sel* (*sxl*), des *sels* (*sx̂l*) ; un *pot* (*po*), des *pots* (*pô*).

La règle est assurément contestable ; mais, même inexacte, elle est une attestation du concept antérieurement dégagé de l'expérience : le pluriel se forme intellectuellement et phonétiquement du singulier, par l'addition d'un élément nouveau. Elle révèle un effort tenté en vue de modeler, d'une façon positive, (N° 305) la langue conformément à une idée préconçue ; et elle constitue, à tous égards, le pendant de cette autre règle d'après laquelle l'addition d'un *e* muet final rend long l'*e* fermé auquel il fait suite.

**309**. La lettre *s* simplement graphique, analogue de l'*e* muet signe du féminin, se conforme au même principe de l'excès du pluriel sur le singulier. Suppléant à l'insuffisance de la parole, elle amplifie matériellement le pluriel relativement au singulier ; elle fait de celui-ci un radical et du pluriel un dérivé : un *homme*, des *hommes*.

Il arrive, au surplus, du fait de la liaison des mots ensemble, au moyen de cette consonne facultative *s*, (M—N° 350) que le pluriel comporte une expression effective quoique indirecte.

Lorsqu'on prononce, par exemple : *les amis* comme *lx—zami*, en donnant, devant l'*a* initial, le son du *z* au *s*, la consonne *z* fait reconnaître, à titre de préfixe, que le mot *amis* est employé au pluriel. Pareille chose a lieu en ce qui concerne l'expression : *amis et ennemis*, *ami—zx*, bien que la

conjonction *et* ne soit pas prise au pluriel. Si l'on dit : *aux amis, ô—zami,* le *z* répète ce que l'article *aux* a déjà indiqué.

Dans ces différents cas, la forme plus en relief du pluriel ne provient pas d'un retrait du singulier. Elle résulte, au contraire, d'une addition phonétique faite au singulier; elle est positive.

**310. Suffixes nominaux accentués.** — Les suffixes nominaux accentués que la langue avait tirés du latin, à sa période de formation, ont été remaniés, comme les autres constructions, à sa période d'évolution.

Nous allons reprendre, à ce point de vue, ceux que nous avons cités. (N° 124).

**Aẅs, eẅs.** A la période d'évolution de la langue, la partie *aẅ* du suffixe *aẅs, aẅ* s'est contractée en *au*. De *roï—aẅs* et *roï—aẅ*, on a fait *roï—aus* et *roï—au*; de *loï—aẅs* et *loï—aẅ*, *loï—aus* et *loï—au*. La partie *eẅ* du suffixe *eẅs, eẅ* s'est, de son côté, quelquefois changée en *eau*. De *host—eẅs* et *host—eẅ*, on a fait *host—eau*, en dialecte picard.

Le *s* final du cas sujet a fini par disparaître.

Les terminaisons *aẅs* issues de primitifs latins en *alus*, *allus* se sont pareillement contractées en *au* : de *maẅs, maus*; de *chev—aẅs, chev—aus*.

Au lieu de se contracter, les mêmes suffixes ou terminaisons *aẅs*, *eẅs*, sont devenues *als*, *els*, dans certains cas, par la permutation analogique de *ẅ* en *l* : *roï—als* et *roï—al*, *chev—als* et *chev—al*, *hos—tels* et *host—el*, *chept—els* et *chept—el*, *mort—els* et *mort—el*. On trouve, en langue d'oïl : *loyel* qui dénote un primitif *loïew*, pour *loïaẅ*.

A certaine époque, les lettrés (N° 307) conservèrent la terminaison *aŭs, aus* au cas sujet du singulier : le *maus*, et au cas régime du pluriel : les *maus*, tandis qu'ils substituèrent le *l* au *ŭ* au cas régime du singulier : le *mal*, et au cas sujet du pluriel : les *mal*.

**Aïm**. Le suffixe *aïm* s'est contracté en *ain* (N° 220) : de *air—aïm*, *air—ain* ; de *lev—aïm*, *lev—ain* ; de *ess—aïm*, *ess—aim*. Dans *liï—am*, *liï—em*, la syllabe finale est aussi devenue *ā̃*, quoique, sous l'influence visible du *ï* de *liï*, (N° 38) le *m* n'y ait pas été alors précédé d'un *ï* épenthétique. On a dit, en définitive, *li—en*, en retranchant le segment apovoyellal *ï*. (N° 295).

**Ant**. Le suffixe *ant*, *ent* a laissé tomber *le t* final au masculin, et a contracté *an*, *en* en *ā* : *march—and* (*march—ā*), *a—mant* (*am—ā*), *sergent* (*serj—ā*). La dentale persiste au féminin : *march — ande*, *am—ante*, toutes réserve faites en ce qui concerne les suffixes verbaux de même forme et de même origine.

**Aïns**. Le suffixe *aïns*, *aïn* a contracté le syllexe postconsonnal *aïn* en une voyelle nasale *ain* : de *v—aïns*, *v—ains* ; de *s—aïns*, *s—ains* ; de *hum—aïns*, *hum—ains* ; de *rom—aïns*, *rom—ains* ; de *pl—aïns*, *pl—ains* ; de *aub—aïns*, *aub—ains*, de *cert—aïns*, *cert—àins*. Au cas régime, sans *s* de flexion : *v—ain*, *s—ain*, *hum—ain*, etc. Le féminin a seulement contracté *aï* en *ai* : de *font—aïn*, *font—aine*, etc. (N° 304).

Le suffixe *en* de même origine a opéré la contraction de *en* en *ā̃*, malgré l'absence du *ï* épenthétique : *chréti—en*, etc.

**Ïers**. Le suffixe *ïers*, *ïer* est devenu *ïæ* par l'apocope de la terminaison *rs*, au cas sujet, et de la terminaison *r*, au cas régime : *écol—ïers* et *écol—ïer* (*æqol—ïæ*), de *écol—ïers* et de *écol—ïer*; *sangl—ïers* et *sangl—ïer*; (*sãgl—ïæ*), de *sangl—ïers* et de *sangl—ïer*; *coll—ïers* et *coll—ïer* (*qol—ïæ*), de de *coll—ïers* et de *coll—ïer*. Le féminin a conservé le *r* : *lit—ïère*, *riv—ïère*, *écol—ïère*, etc. (N° 303).

On a supprimé le *ï* du suffixe *ïer* après le *h* et le *j*. On a dit, par exemple : *boucher*, *porcher*, *archer*, *vacher*, *clocher*, *rocher*, *plancher*, *cocher*, *maraîcher*, *rucher*, *pêcher*, *nocher*, *gaucher*, *bûcher*, au lieu de : *bouchier*, *porchier*, *archier*, etc., et *horloger*, *boulanger*, *ménager*, *verger*, *usager*, *bocager*, *étranger*, *imager*, *lignager*, *linger*, *messager*, *passager*, *péager*, *potager*, au lieu de *horlogier*, *boulangier*, *ménagier*, etc. Au féminin : *foug—ère*, au lieu de *foug—ière*, etc.

**Aïs**. Le suffixe *aïs*, *aï* s'est finalement changé en *æ* par la contraction du syllexe *aï*, l'abandon du cas sujet, et probablement même, tout d'abord, l'apocope du *s* : *avou—és*, de *avo—aïs* et *avou—é*, de *avo—aï*; *carr—és*, de *carr—aïs*, et *carr—é*, de *carr—aï*; *évêch—és*, de *évêch—aïs*, et *évêch—é*, de *évêch—aï*; *doyenn—és*, de *doyenn—aïs*, et *doyenn—é*, de *doyenn—aï*; *comt—és*, de *comt—aïs*, et *comt—é*, de *comt—aï*, d'où : *avoué*, *carré*, *évêché*, *doyenné*, *comté*.

Un très grand nombre d'autres suffixes *aïs*, *aï* provenaient de participes passés en *atus*, *atum*, et rentrent (N° 360) dans la catégorie des suffixes verbaux.

Quelques autres suffixes *aïs* tirés de primitifs *acem* ont également contracté *aï* en *ẋ*, et laissé tomber le *s* : de *vraïs*, *vrai* (*vrẋ*); de *niaïs*, *niais* (*niẋ*).

**Eẅs**, **eẅ**, de *elis*, *ela*, ont rétabli le *l* : *cru—el*, *fe—al*, *chand—elle*, *quer—elle*, *seq—elle*, de *cru—eẅ*, *fe—eẅ*, *chand—eẅ*, *quer—eẅ*, *seq-eẅ*. En langue d'oïl, *fe—el* n'a pas modifié la voyelle finale.

**And**. Le suffixe féminin *and* a été ramené à la forme *ăd*, par la contraction du syllexe *an* en une voyelle nasale *ă* : *viande* (*vi—ăd*), *offrande* (*ofr—ăd*), *provende* (*prov—ăd*).

**Eïs**, de *ensis* est devenu finalement *ẅa*, par la métaptose ordinaire de *eï*, *oï*, et l'apocope du *s* : *crét—ois* de *cret—eïs*; *grége—ois*, de *greg—eïs* ; *pat—ois*, de *pat—eïs*. Le cas régime ne s'est pas comporté différemment du cas sujet. Le syllexe *ẅa* a fréquemment été remplacé (N° 235) par la voyelle *ẋ* : *Français*, *Anglais*, *Polonais*.

**Eïns**. Le suffixe *eïns*, *eïn* a contracté *eïn* en *ẋ̄*, et laissé tombé le *s* de flexion au cas sujet : *pl—eïn*, de *pl—eïns* et de *pl—eïn*; *ser—eïn*, de *ser—eïns* et de *ser—eïn*; *terr—eïn*, de *terr—eïns* et de *terr—eïn*; *ven—in*, pour *ven—ein*, de *ven—eïn*. Le féminin s'est borné à contracter *eï* en *ẋ*, en laissant libre le *n* final : *pleine*, *sereine*.

Le mot *av—eïn* a soit contracté *eï* en *ẋ*: *aveine*, soit changé *eï* en *ẅa* : *avoine*. Le mot *cha—eïn*, est devenu *chaine* par la contraction d'abord de *eï* en *ẋ* et ensuite (N° 298) de *a—ẋ* en *ẋ*; mais le dialecte picard a transposé (N° 287) le *ï* à la suite du *n*, en contractant *a—e* en *a* : *canï*, écrit *cagne*.

**Eï**, de **etum**. Le suffixe dont il s'agit, a évolué à la ressemblance de beaucoup d'autres constructions *eï*.

Après avoir fait *oï*, il est finalement devenu *ŵa*, que l'on trouve dans *charm—oie* et *or—moie*, ainsi que dans les noms de lieux : *Chesn—ois*, *Rouvr—oy*, *Trembl—ois*, *Auln—oy*, de *charm—eï*, *orm—eï*, *Chesn—eï*, *Rouvr—eï*, *Trembl—eï*, *Auln—eï*. Mais ce suffixe a été aussi remplacé par *ẋ*, à la façon ordinaire : *chèn—aie*, *trembl—aie*, *aun—aie*, *coudr—aie*, de *coudr—eï*, *sauss—aie*, de *sauss—eï*, etc.

**Ins**. Le suffixe *ins*, *in* a contracté *in* en *ẋ*, et le *s* de flexion, après avoir été prononcé, a été retranché au cas sujet : *dev—in*, de *dev—ins* et de *dev—in* ; *corb—in*, de *corb—ins* et de *corb—in* ; *dauph—in*, de *dauph—ins* et de *dauph—in* ; *mar—in*, de *mar—ins* et de *mar—in*, etc.

**Ïson**. Le suffixe *ï—son* a contracté en *ō* le syllexe postconsonnal final *on*, en *son*, dès lors, la syllabe *son*, et a fait entrer, suivant la voyelle dont elle était précédée, la consonne *ï* dans des contractions ou métaptoses diverses.

De là : *mai—son*, de *maï—son* ; *rai—son*, de *raï—son* ; *moi—sson*, de *meï—son* ; *toi—son*, de *toï—son* ; *cui—sson*, de *coï—son*, etc. Le *ï* est quelquefois tombé : *faç—on*, de *faï—son* ; *le—çon*, de *leï—son*.

**Eẅr**. Le suffixe *eŵr* a contracté *eŵ* en *eu*, *é* : *chant—eur*, *su—eur*, *péch—eur*, *pèch—eur*, *past—eur*, *sauv—eur*, *ment—eur*, de *chant—eŵr*, *su—eŵr*, *péch—eŵr*, *pesch—eŵr*, *past—eŵr*, *sau—veŵr*, *ment—eŵr*.

Certains mots avaient (N° 202) laissé tomber le *r* du suffixe *eŵr*, *eur*.

**Oïr**. Le suffixe *oïr* a changé, à la façon ordinaire, *oï* en *ŵa*, et est devenu, en conséquence, *ŵar*, écrit *oir* : *dort—oir*, de *dort—oïr; écrit—oire*, de *escrit—oïr; press—oir*, de *press—oïr; purgat—oire*, de *purgat—oïr; lav—oir*, de *lav—oïr*; *gl—oire*, de *gl—oïr*; *hist—oire*, de *hist—oïr*; *arm—oire*, de *arm—oïr*.

**Ment**. Le suffixe *ment* a laissé tomber le *t* et a contracté *en* en *ā* : *bonne—ment (bon—mā)*, *grandement* (*grād—mā*).

**311. Suffixe eẅs.** Nous avons traité à part les suffixes *eŵs*, *eŵ* de la période de formation, non seulement parce qu'ils étaient nombreux et, à ce titre, importants, mais parce qu'ils constituent un remarquable exemple de concentration phonétique. Nous allons les envisager de la même façon en ce qui concerne la période d'évolution. Ils ont continué à tenir une place considérable dans la constitution de la langue, et ont, de plus, suivi différentes voies de modifications, en présentant, cette fois, une application du principe de la différenciation et de la diffusion des formes phonétiques issues d'une même origine (N° 237).

Quelques-uns des suffixes *eŵs*, *eŵ* se sont (N° 238) changés en *u* : *barbu*, *chenu*, *cabu*, *membru*, *ossu*, *pelu*, *crochu*, *goulu*, *feuillu*, *moussu*, *branchu*, *fourchu*, etc., de *barbeŵ*, *cheneŵ*, *cabeŵ*, *membreŵ*, *osseŵ*, *peleŵ*, etc.

D'autres suffixes *eŵs* se sont (N° 212) contractés en *eu* : *joyeux*, *oiseux*, *laineux*, *curieux*, *noueux*, *envieux*, *mousseux*, etc., de *joyeŵs*, *oiseŵs*, *laineŵs*, *curieŵs*, *noueŵs*, *envieŵs*, *mousseŵs*, etc.

La plupart des suffixes *eŵs*, *eŵ*, toutefois, ont finalement fait *eau*, *au* (N° 211), au moyen de la double modification (N° 240) de la voyelle *e* et de la consonne *ŵ* : *château*, *agneau*, *manteau*, *carreau*, *barbeau*, *boyau*, *joyau*, *fléau*, *préau*, *gluau*, *hoyau*, etc., de *châteŵ*, *agneŵ*, *manteŵ*, *carreŵ*, *barbeŵ*, *boyeŵ*, *joyeŵ*, *flaïeŵ*, *praeŵ* ou *praïeŵ*, *glueŵ*, *hoyeŵ*, etc.

Au lieu, enfin, de substituer au suffixe primitif *eŵ* une des terminaisons nouvelles, *u*, *eu*, *eau*, un certain nombre de mots ont permuté *ŵ* en *l*, par réaction étymologique du latin sur le français. (N° 250). On a dit autrefois: *châtel*, *agnel*, *mantel*, etc. Les deux adjectifs : *bel*, pour *beŵ*, et *nouvel*, pour *nouveŵ*, se sont maintenus jusque dans la langue moderne, conjointement avec les formes contractées en *eau* : *beau*, *nouveau*. La forme féminine *elle*, qui ne diffère pas phonétiquement du masculin *el*, est même demeurée pleinement en usage: *demoiselle*, de *damoiseŵ* ; *chapelle*, de *chapeŵ* ; *dentelle*, de *denteŵ* ; *jumelle*, de *jumeŵ* ; *tonnelle*, de *tonneŵ*, etc.

**312. Suffixe aŵd.** Le suffixe *aŵd*, issu du suffixe germanique *ŵald*, a contracté *aŵ* en *au*, *ó*, et a laissé tomber au masculin la consonne finale *d* : *crap—aud*, *rouge — aud*, *lourd — aud*, *bad — aud*, *levr—aut*, etc., de *crap—aŵd*, *rouge—aŵd*, *lourd—aŵd*, *bad—aŵd*, *levr—aŵd*.

La consonne *d* est demeurée, au féminin, sous l'influence (N° 302) de la conception grammaticale de ce genre : *rouge—aude* ; *lourd—aude* ; *bad—aude*. Le maintien de la dentale démontre, du reste, qu'à l'époque où le syllexe *aŵ* s'est changé en *ó*, la flore du

*ï* apovoyellal était épuisée, aussi bien en ce qui concernait la genèse directe de ce dernier, par voie de permutation, que pour ce qui était de sa multiplication analogique. C'était désormais chose licite que d'employer une dentale, et, certainement aussi, une gutturale à la suite d'une voyelle.

**313.** Dans un nombre considérable de cas, le suffixe *aïvd* était devenu *eïvt* par suite de la tendance générale des voyelles à se permuter en *e*, ou, ce qui revient au même (N° 127), le suffixe d'origine latine *eïv* s'était compliqué d'un *t* final, emprunté, à cause de l'affinité de formes et de sens des deux constructions, au suffixe *aïvd*.

Or, ce suffixe nouveau *eïvt*, soit par la syncope du *ïv*, soit à l'aide d'une contraction préalable, et, dans tous les cas, par l'apocope du *t*, s'est, au masculin, changé en *æ*, que l'on écrit *et* : *barb—et*, de *barb—eïvt* ; *broch—et*, de *broch—eïvt* ; *longu—et*, de *longu—eïvt* ; *coqu—et*, de *coqu—eïvt* ; *gris—et*, de *gris—eïvt* ; *clair—et*, de *clair—eïvt* ; *bleu—et*, de *bleu—eïvt* ; *foll—et*, de *foll—eïvt* ; *brun—et*, de *brun—eïvt* ; *boul—et*, de *boul—eïvt*, etc.

Le féminin a, cette fois encore, en sa qualité de dérivé grammatical, maintenu la consonne finale : *barb—ette*, *broch—ette*, *longu—ette*, etc.

Dans ce cas aussi, la flore directe ou analogique du *ï* apovoyellal était épuisée, et l'on pouvait désormais, sans violer le génie de la langue, prononcer le *t* à la suite de la voyelle finale des mots.

**314.** Il existe un certain nombre de suffixes *ot*, *ote*, *otte* qui, semblables par le sens, et presque

identiques par la forme, aux suffixes *et*, *ette*, proviennent manifestement de la même source que ces derniers. Citons : *cachot*, *angelot*, *ballot*, *pâlot*, et *pâlotte*, *manchot* et *manchote*, *vieillot* et *vieillotte*, *bellot* et *bellotte*.

On peut admettre que l'*e* de *et* et de *ette* ou mieux de *eïbt* a glissé, à certain moment, vers l'*o* (N° 230), et a donné ainsi tout naturellement *ot*, *ote*.

Ce qui rend cette hypothèse plausible, c'est que plusieurs mots en *ot*, *ote* correspondent à des mots en *et*, *ette* : *cachot* et *cachet*, *cachette* ; *manchote* et *manchette* ; *goulot* et *goulet*, *goulotte* et *goulette*, etc.

Peut-être aussi les suffixes *ot*, *ote* sont-ils, dans une certaine mesure, des atténuations des suffixes contractés *aud*, *aut*, issus de *aïbd*, *aïbt*, qui sont encore en usage. (N° 312).

La transformation fréquente de *eïr* en *eau* a pu enfin réagir fréquemment, sinon sur la formation originelle, du moins sur l'emploi et le maintien de *ot*, *ote*.

**315. Suffixes nominaux atones.** Les suffixes nominaux atones, qui, perdant, à leur passage en français, la voyelle unique ou les deux voyelles placées à la suite de la tonique, ont été, de ce chef, considérablement modifiés dès l'origine de la langue, l'ont été souvent, une seconde fois, à sa période d'évolution.

Nous allons reprendre, à ce point de vue, ceux que nous avons cités en exemples. (N° 128).

**Ï.** Le suffixe *ï*, de *ïa*, a été maintenu dans quelques cas : *cigonï*, *cigogne*; *Bourgonï*, *Bourgogne* ;

*Colonï*, *Cologne*; *campanï*, *campagne; Bretanï*, *Bretagne; vinï*, *vigne; linï*, *ligne*; *teinï*, *teigne*.

Il a complètement disparu, au contraire, dans d'autres rencontres : *France*, de *Francï* ; *Grèce*, de *Grècï; grâce*, de *gracï*; *envie*, de *enviï* ; *éponge*, de *espongï*.

Dans *angoisse*, de *angoïs; histoire*, de *histoïr* ; *gloire*, de *gloïr*, etc., le *ï* est devenu *a* par métaptose, après avoir fait *x*. (N° 231).

Le *ï* s'est changé en *h* dans : *sèche*, de *seïcï*, et en *j* dans : *sauge*, de *saïvï ; étrange*, de *étranï ; lange*, de *lanï; linge*, de *linï; rouge*, de *roïvï; cierge*, de *cïerï*; *orge*, de *orï*; *vendange*, de *vendemï; tige*, de *tiïvï* ; *sage*, de *saïvï ; singe*, de *simï ; songe*, de *somnï; auge*, de *aïvï; cage*, de *caïvï; grange*, de *granï; déluge*, de *diluïvï*.

**Ïs**. Le suffixe *ïs*, de *itia*, a perdu le *ï*, soit absolument, soit par contraction, ce qu'il est impossible de déterminer, puisque la voyelle *i* ou *e* du radical peut être devenue brève par la suite : *justice*, de *justiïs; paresse*, de *pareïs ; liesse*, de *leï—eïs, li—es* ; *tristesse*, de *tristeïs*; *mollesse*, de *molleïs*. Il ne reste rien désormais, dans ce cas, du suffixe latin *ïa*.

**H** ou **g**. Le suffixe *h*, issu de *icus*, par la permutation de *c* en *h* ne s'est pas modifié à la période d'évolution de la langue. On dit avec un *h*, comme dans les premiers temps : *marche*, *perche*, *porche*, *dimanche*.

Le suffixe *g* de même origine s'est atténué en *j*, probablement de très bonne heure, sous l'influence de la voyelle finale *e* (N° 31), qui, bien qu'essentiellement graphique, se prononçait assurément dans

certaines rencontres, comme cela arrive de nos jours : *serge* (*serj*), de *serg* ; *forge* (*forj*), de *forg*, etc.

**AÏ—g.** Nous avons expliqué la façon dont la terminaison latine *at—icus, at—icum* s'est changée originellement en *aï—gs, aï—g*. A la période d'évolution, le *g* s'est atténué en *j* sous l'influence de l'*e* facultatif final. Quant au *ï*, il paraît s'être comporté de deux manières différentes : il a été retranché purement et simplement, ou il s'est contracté en *ai* avec la voyelle dont il était précédé étymologiquement. Il existe, en effet, d'un côté, de très anciens vocables en *age : voyage, fromage, volage, ombrage*, et, d'un autre côté, des mots terminés en *aige : voyaige, fromaige, volaige, ombraige*. L'*ai* a, du reste, été ramené phonétiquement et graphiquement a la forme *a*, et il n'est finalement demeuré du suffixe ancien *aï—g*, par l'une et l'autre voie, que la seule terminaison *age* dont nous nous servons : *voyage, fromage, volage, ombrage*. Le suffixe latin *icus* est, en définitive, devenu *j*.

**D.** Le suffixe *d*, de *idus*, s'est transmis jusqu'à notre époque, grâce à l'emploi originel d'une consonne finale au radical dans : *tiède*, de *tieïvd* ; *chaude*, de *chaïvd* ; *maussade*, de *saïvd* ; *froide*, de *froïd*. Il est aussi demeuré, sous la forme atténuée *t*, dans *nette*, de *neïd*. Il est tombé dans *chaud, froid*, (N° 302) *rance*, de *ransd, pâle*, de *païvld*.

**L.** Le suffixe *l*, de *ilis*, s'est également maintenu, par suite de la présence d'une consonne au radical : *douille*, de *doïl* ; *fraile*, écrit *frêle*, de *fraïl, graïl*, écrit *grêle*, de *graïl* ; *humble*, de *humbl*, *meuble*, de *meubl* ; *noble*, de *nobl* ; *faible*, de *flebl* (N° 376). En langue d'oïl : *hable*, de *habl. habilis*.

**N.** Le *n*, auquel avait été ramené, à la période de formation, le suffixe atone *inus*, persiste dans *àne*, de *asn*; *jaune*, de *gaïbn*; *frêne*, de *fraïsn*. Il est tombé dans: *femme*, de *femn*; *dame*, de *damn*; *dom*, de *domn*; *page*, de *pagn*. Il a été remplacé par la consonne *r*, du même groupe, dans *coffre*, de *cophn*, et par *m* dans *charme*, de *carpn*, probablement (N° 45) sous l'influence du *p*, rejeté plus tard.

**T.** Le suffixe *t*, issu de *itus*, s'est conservé dans : *dette*, de *deïbt*; *quête*, de *quest*; *vente*, de *vent*; *rente*, de *rent*; *perte*, de *pert*, grâce encore aux consonnes *ïb*, *s*, *n*, *r* dont il était précédé.

**L.** Le suffixe *l*, de *ulus*, est demeuré sans changement, par le même motif, dans : *table* ou *taule*, *fable* ou *faule*, *peuple* ou *peule*, *amble*, *hièble*, *merle*, *ensouple*, *sangle*, *ongle*, *épingle*, de *tabl* ou *taïbl*, *fabl* ou *faïbl*, *peuple* ou *peïbl*, *ambl*, *hièbl*, etc.

Les terminaisons *aï—l*, *eï—l*, *iï—l*, *uï—l*, dérivées du suffixe *l*, de *ulus*, combiné à un radical *aï*, de *ac*; *eï*, de *ec*; *iï*, de *ic*; *uï*, de *uc*, ont fini par transposer le *ï*, à la suite du *l*, (N° 289) et par devenir *alï*, *elï*, *ilï*, *ulï*, toutes réserves faites en ce qui concerne la chute ultérieure du *l*, celle même du *ï* et la permutation de la voyelle.

Terminaisons en *alï* : *gouvernalï*, gouvernail, de *gouvernaïl*; *tenalï*, tenaille, de *tenaïl*; *oualï*, ouaille, de *ouaïl*.

Terminaisons en *elï* : *abelï*, abeille, de *abeïl*; *ortelï*, orteil, de *orteïl*; *orelï*, oreille, de *oreïl*, *vermelï*, vermeil; de *vermeïl*; *cornelï*, corneille, de *corneïl*; *sommelï*, sommeil, de *sommeïl*; *solelï*, soleil, de *soleïl*.

Terminaisons en *ilï* : *perilï*, péril, de *periïl*; *aiguilï*, aiguille, de *aiguiïl*; *chevilï*, cheville, de *cheviïl*; *grilï*, grille, de *griïl*; *lentilï*, lentille, de *lentiïl*. Le mot *goupil* est tombé en désuétude, mais son dérivé *goupillon* fait bien entendre qu'il y avait eu aussi métathèse du *ï* à la suite du *l*, par voie de redoublement, lorsque le syllexe *eï* du primitif *goupeïl* fut devenu *i* : *goupilï*. Les mots *gril*, de *griïl*, et *nombril*, de *nombriïl*, ont déplacé le *ï* comme les précédents, dans une certaine façon de prononcer : *grilï*, *nombrilï*, tandis que, dans un autre, ils ont supprimé toute la terminaison *ïl* ou *lï* : *gri*, *nombri*.

Terminaisons en *oulï* : *fenoulï*, fenouil, de *feniïl*, avec permutation de *i* en *w*; *grenoulï*, grenouille, de *grenuïl*, avec permutation de *u* en *w*. Dans l'ancienne langue, *verrouil*, *verroulï*, de *veruïl*, et *genouil*, *genoulï* de *genuïl*, se sont comportés à la ressemblance de *grenouille*.

**316. Conjugaisons.** Les verbes ne se sont pas moins modifiés que les substantifs et les adjectifs pendant la période d'évolution de la langue, et à titre aussi de cas particuliers de la transformation générale qui s'opérait par voie de retranchement des consonnes, de contraction, de métaptose, etc.

Les modifications ont porté simultanément sur les radicaux et sur les flexions, mais principalement sur celles-ci.

Les conjugaisons se sont progressivement acheminées à leur forme actuelle.

**317. Infinitif.** Les verbes du premier groupe (N° 130) ont permuté à l'infinitif, si cela n'avait pas

eu lieu dès la période de formation, *a* de *are* ou *ari*, en *e*, et ont fait désormais *er* : *chanter*, *aimer*, *sauter*, *ouvrer*.

Les terminaisons *ïer*, *eïr* ont été abandonnées ou ramenées à la forme commune *er*, par la chute du *ï* ou par contraction de *eï* en *è*.

Le syllexe *an* s'est contracté, au radical, en *ā* dans *chanter* ; le syllexe *aŭ* en *ó* dans *sauter*, etc.

Les verbes en *er*, de *are* ou *ari*, et les quelques autres verbes, tels que : *exercer*, *persuader*, qui ont été empruntés analogiquement et irrégulièrement, par la suite (N° 415), à la deuxième conjugaison latine; *imprimer* et *tisser*, qui l'ont été à la troisième conjugaison latine ; *tousser*, qui l'a été à la quatrième, ont constitué la première conjugaison française.

**318**. La terminaison *ir*, empruntée aux infinitifs de la quatrième conjugaison latine, est demeurée sans changement : *dormir*, *finir*, *mollir*.

Il faut joindre à cela qu'un certain nombre d'autres verbes qui ne comportaient pas cette terminaison à la période de formation, l'ont prise à la période d'évolution, sous l'influence de différentes causes, et sont venus se joindre aux précédents.

Quelques-uns, en effet, des infinitifs de la deuxième conjugaison latine en *ere* accentué, après avoir fait *eïr*, par épenthèse du *ï*, sous l'influence de l'accent tonique (N° 39), ont ensuite changé *eïr* en *ir*, par la métaptose ordinaire de *eï* en *i* (N° 241), et ont ainsi passé du troisième groupe français dans le deuxième.

C'est ainsi (N° 133) que *ten—ir* s'est formé de *ten—eïr*; *pâl—ir*, de *paŭl—eïr* ; *langu—ir*, de *langu—eïr*,

*fleur—ir*, de *flor—eïr; mois—ir*, de *muc—eïr; gaud—ir*, de *gaud—eïr* et *jou—ir*, de *gau—eïr; pourr—ir*, de *pur—eïr; empl—ir*, de *empl—eïr; gés—ir*, de *jaïs—eïr*. En vieux français : *tais—ir*, de *tac—eïr; pu—ir*, de *pu—eïr; plais—ir*, de *plac—eïr*, *nuis—ir*, de *noc—eïr*; *luis—ir*, de *luc—eïr; lois—ir*, de *lic—eïr*.

Il faut signaler, de même : *offr—ir*, de *offr—eïr*, et *souffr—ir*, de *suffr—eïr*.

Quelques-uns aussi des verbes latins en *ere* non accentué qui avaient déplacé l'accent tonique, et donné naissance, pendant la période de formation, (N° 134) à des dérivés en *eïr*, ont pris, par métaptose, la forme *ir*, à la période d'évolution.

Citons : *fou—ir*, de *fo—eïr; vo—mir*, de *vom—eïr; fléch—ir*, de *fléch—eïr; envah—ir*, de *enva—eïr; trah—ir*, de *tra—eïr*; *cueillir*, de *qeïbl—eïr*; *rav—ir*, de *raïb—eïr*; *ag—ir*, de *ag—eïr*; *surg — ir*, de *surg—eïr*; *gém—ir*, de *gem—eïr; frém—ir*, de *frém—eïr*; *avert—ir*, de *avert—eïr*, *applaud—ir*, de *applaud—eïr*; *faill—ir*, de *faill—eïr*; *quer—ir*, de *quer—eïr*.

**319**. Il ne serait pas impossible, au surplus, qu'un certain nombre de terminaisons *ir* des verbes issus de la troisième conjugaison latine fussent simplement analogiques.

Dans cette seconde hypothèse, la terminaison *ere* non accentuée ne se serait pas d'abord changée en *ere* accentué, puis en *eïr* et en *ir*, mais en la terminaison *ir*, qui, empruntée simultanément aux verbes en *ir* issus soit de *ire* ou *iri*, soit de *eïr*, se serait associée tout établie aux radicaux des verbes en *ere* non accentué.

Le fait s'est effectivement produit avec *courir*, de *currere*, qui, usité pendant longtemps, et quelquefois encore, sous la forme *courre*, a fini par prendre analogiquement la flexion *ir*, probablement avec *querir* et avec *bene—ir* ou, par contraction, (N° 298) *bén—ir*, de *benedicere*, qui a fait directement, à l'origine, *bene—istre* ou *ben—istre*.

Les verbes : *surgere*, *gemere*, *fremere* ont, de leur côté, fait : *sourdre* et *surgir*, *geindre* et *gémir*, *freindre* et *frémir*, mais il n'est pas possible de déterminer si leurs secondes formes sont analogiques, ou résultent d'un déplacement de l'accent tonique.

Le verbe *fuïr*, de *fugere*, qui appartenait aussi au quatrième groupe français (N° 137), a également pris, non pas analogiquement, mais par métaptose, une terminaison *ir* à la période d'évolution de la langue : *fü—ir*. (N° 323).

**320.** Les verbes français terminés phonétiquement en *ir*, de quelque source qu'ils provinssent, et à quelques groupes qu'ils eussent appartenu originellement, ont, sous l'influence dominante des verbes de la quatrième conjugaison latine, constitué la deuxième conjugaison.

Ceux de ces verbes qui ont reçu l'allongement inchoatif *eïs*, plus tard *is* (N° 327), à certains de leurs temps personnels, et au participe présent, ont été réputés réguliers, parce qu'ils avaient des formes bien dessinées, et qu'ils étaient les plus nombreux. Les autres ont été regardés comme irréguliers.

Ajoutons que quelques-uns des verbes terminés phonétiquement en *ir* à la période d'évolution, ont

été cependant classés dans la quatrième conjugaison. Tels sont : *nuire, cuire, luire, duire, lire*, etc. C'est nn sujet sur lequel nous reviendrons. (N° 323).

Les radicaux des infinitifs de la deuxième conjugaison française se sont modifiés, le cas échéant : *ouvr—ir*, de *aïvr—ir* ; *couvr—ir*, de *coïvr—ir* ; *lois—ir*, de *leïs—ir*; *mois—ir* de *meïs—ir*; *gés—ir*, de *jaïs—ir*.

Les verbes en *ir* issus directement ou analogiquement de primitifs français en *eïr* dénotent un mode de dérivation qui a eu sa phase d'activité, mais qui ne s'est pas toutefois complètement généralisé, et qui a fréquemment cédé, comme nous allons le voir, devant un autre procédé d'évolution.

**321.** Un certain nombre de verbes terminés en *eïr* à l'infinitif n'ont pas changé, en effet, *eïr* en *ir*, par métaptose et aphérèse combinées, de façon à venir prendre place dans la deuxième conjugaison, mais ils ont fait finalement *oir*, *ïvar*, suivant la métaptose la plus communément en usage. (N° 227).

On a dit, par exemple : *dev—oir*, de *dev—eïr* ; *av—oir*, de *av—eïr*; *v—oir*, de *ve—eïr* ; *se—oir*, de *se—eïr* ; *chal—oir*, de *chal—eïr* ; *voul—oir*, de *voul—eïr* ; *doul—oir*, de *doul—eïr* ; *soul—oir*, de *soul—eïr* ; *mouv—oir*, de *mouv—eïr* ; *pouv—oir*, de *pouv—eïr*.

On trouve, en langue d'oïl, *man—oir*, de *man—eïr*.

On a dit également, en modifiant des infinitifs en *eïr* qui n'étaient tels que par suite d'un déplacement de l'accent tonique ou analogiquement : *recev—oir*, de *recev—eïr* ; *sav—oir*, de *sav—eïr*; *ch—oir*, de *che—eïr* ; *pleuv—oir*, de *pleuv—eïr*; *fall—oir*, de *fall—eïr*.

Les verbes *fall—oir* et *faill—ir* sont une remarquable attestation de la façon dont la langue, à sa période d'évolution, s'est acheminée par deux voies différentes, à la fois : celle de la métaptose de *eïr* en *oir*, et celle de la métaptose du même syllexe *eïr* en *ir*.

Ce sont les verbes terminés phonétiquement en *oir* qui, à titre de représentants persistants du troisième groupe français, ont constitué la troisième conjugaison. Les uns, auxquels *devoir, recevoir,* peuvent servir de paradigmes, ont été regardés comme réguliers; les autres sont irréguliers.

Les radicaux se sont, du reste, modifiés à la période d'évolution, en même temps que les terminaisons *: dev—oir*, pour *deïb—eïr; av—oir,* pour *aïb—eïr ; v—oir*, pour *ve—oir* ; *chal—oir*, pour *chaïb—eïr*; *voul--oir*, pour *voïb—eïr* (N° 255), etc.

**322**. Il ne faut pas omettre de faire remarquer que certains infinitifs en *eïr*, au lieu de prendre la forme *oir* ou la forme *ir*, ont retranché le *ï* ou plutôt l'ont contracté avec l'*e* dont il était précédé. On trouve, en langue d'oïl : *dev—er*, de *dev—eïr ; av—er*, de *av—eïr* ; *mouv—er*, de *mouv—eïr ; chal—er,* de *chal—eïr* ; *cha—er*, de *cha—eïr ; sav—er*, de *sav—eïr*.

Cette façon de procéder a été abandonnée.

Peut-être cependant a-t-elle exercé une influence analogique sur la transformation de quelques verbes de la deuxième et de la troisième conjugaison latine (N° 317) en verbes français de la première conjugaison.

**323**. Les verbes, enfin, du quatrième groupe français (N° 136) sont devenus les verbes de la quatrième conjugaison, dont les terminaisons, fort diverses, si on les envisage à partir de la dernière voyelle, se ressemblent toutefois phonétiquement par la consonne finale *r*, servant de flexion commune, et graphiquement par la construction *re,* qui remplit (N° 123) un office du même genre : *suivre*, de *seüvr;* moudre, de *moüdr*; *faire*, de *faïr ; plaire*, de *plaïr; naitre,* de *naïstr*, etc.

Il y a lieu d'ajouter, à cet égard, quelques observations.

Quelques verbes, tels que : *fuïr*, *leïr*, *coïr*, *duïr*, *struïr*, qui appartenaient au quatrième groupe français, ont pris, de différentes façons, une terminaison *ir* à la période d'évolution, et sont devenus, pour autant qu'on se guide sur la forme de l'infinitif, des parties intégrantes de la deuxième conjugaison : *füir*, *lir*, *cüir, düir, strüir*. La grammaire, en se fondant probablement sur ce motif qu'ils provenaient de la troisième conjugaison latine, aussi bien que ceux du quatrième groupe français terminés autrement qu'en *ir*, les a néanmoins maintenus, à part le premier, (N° 319) dans la quatrième conjugaison, au moyen d'un *e* muet final : *lire, cuire, duire, struire.*

On a traité de même, parce qu'ils impliquaient un déplacement de l'accent tonique : *nuire*, de *noïr*, *nocere*, et *luire*, de *luïr*, *lucere.*

Le verbe *ri—eïr*, de *ridere*, provenait de la deuxième conjugaison latine, et appartenait au troisième groupe français. Devenu *ri—ir* par métaptose, et *rir*, par contraction, il ne s'est cependant pas

comporté comme *tenir*, *pâlir*, *fleurir*, etc.; il s'est écrit *rire,* et a été classé, de ce chef, dans la quatrième conjugaison.

Le verbe *beïbr*, qui, devenu *bïbar*, se trouvait transporté phonétiquement, à la période d'évolution, du quatrième groupe dans la troisième conjugaison, a été replacé grammaticalement, grâce, de nouveau, à l'emploi d'un *e* muet final, dans la quatrième conjugaison : *boire.*

Le verbe *cre—eïr* ou *creïr,* appartenait au troisième groupe, et demeurait dans la troisième conjugaison, après avoir fait *crïbar*. Il a été placé dans la quatrième conjugaison : *croire,* à cause de son origine première : la troisième conjugaison latine.

**324**. Les radicaux se sont ordinairement modifiés.

On a procédé par contraction dans : *courre*, de *coïbr*; *moudre,* de *moïbdr*; *soudre*, en ce qui concerne les composés, de *soïbdr; sourdre*, de *soïbrdr ; coudre*, de *coïbdr; taire*, de *taïr ; faire*, de *faïr* ; *plaire*, de *plaïr ; traire*, de *traïr.*

On a procédé par métaptose dans : *suivre*, de *seïbr*; *reçoivre*, de *receïbr; déçoivre*, de *deceïbr* ; *boivre* et *boire*, de *beïbr.*

Lorsqu'il s'est trouvé interposé deux consonnes entre le *r* final et un *ï* placé aussitôt après la voyelle du radical, la construction postconsonnale en *ï* a disparu par contraction ou métaptose.

C'est ainsi qu'on a fait : *naistre* et, plus tard, *naître*, de *naïstr* ; *paistre* et, plus tard, *paître*, de *païstr; aveindre*, de *aveïndr* ; *geindre*, de *geïndr ;*

*étreindre*, de *étreïndr ; peindre*, de *peïndr ; plaindre*, de *plaïndr* ; *vaincre*, de *vaïncr*.

On a fait, d'un autre côté : *croistre* et, plus tard, *croître*, de *croïstr* ; *connoistre* et, plus tard, *connaître*, de *coïnoïstr* ; *joindre*, de *joïndr; oindre*, de *oïndr* ; *poindre*, de *poïndr*.

Les infinitifs primitifs du quatrième groupe où la voyelle du radical n'était suivie ni d'un *ŵ* ni d'un *ï* sont demeurés sans changement, ou n'ont subi que des remaniements de peu d'importance. Tels sont : *metr*, mettre ; *batr*, battre ; *prendr*, prendre ; *fondr*, fondre ; *ardr*, ardre ; *mordr*, mordre; *perdr*, perdre; *rompr*, rompre ; *estr*, être.

**325. Présent de l'indicatif.** Les temps personnels des verbes ont également été remaniés à la période d'évolution de la langue.

Soit, à titre d'exemple, en ce qui concerne les verbes de la première conjugaison française, le présent de l'indicatif du verbe *chanter* : je *chant*, tu *chant—s*, il *chant*, nous *chant—ems*, vous *chant—eïs*, ils *chant*. (N° 142). Ces différentes personnes sont devenues : je *chante*, tu *chantes*, il *chante*, nous *chant—ons*, vous *chant—ez*, ils *chantent*.

La première personne du singulier n'avait pas de flexion, et ne s'est pas modifiée à cet égard. La deuxième a perdu le *s*. La troisième ne s'est pas modifiée. Les verbes qui faisaient entendre le *t* : il *seŵr—t*, il *aïm—t*, il *don—t*, l'ont perdu : il *sèvre*, il *aime*, il *donne*.

La première personne du pluriel a contracté *ems* en *ons*, après avoir fait *oms*. La deuxième personne

a contracté *eïs* en *ǽ*, en laissant tomber le *s*. La troisième n'a pas subi de modification : ils *chantent*, mais elle s'est allégée de *nt* ou de *t* dans d'autres verbes : ils *sèvrent*, ils *aiment*, ils *donnent*, au lieu de : ils *seẅr—nt*, ils *aim—t*, ils *don—t*.

On trouve, en langue d'oïl : nous *chant—um*, nous *chant—omes*, où la contraction n'est pas encore opérée, et vous *chant—eiz*, qui conserve, au moins graphiquement, la construction primitive *eïs*.

Les radicaux se sont aussi modifiés. (N° 317). On a contracté *an* en *ā* dans je *chante* (*hāt*), de je *chant* (*hant*) ; *aï* en *ai* dans j'*aime*, de j'*aïm* ; *aẅ* en *au* dans je *saute*, de je *saẅt*. On a changé, par métaptose, *eï* en *ẅa* dans je *noie*, de je *neï*, et *eï* en *i* dans je *nie*, de je *neï*, etc. On trouve, en langue d'oïl : je *truis*, je trouve, de je *treẅ*, *treï*, *trüi*.

**326**. Soit, à titre d'exemple, en ce qui concerne les verbes de la première catégorie de la deuxième conjugaison française, le présent de l'indicatif du verbe *dormir* : je *dorm—ï* ou je *dorm*, tu *dorm—s*, il *dorm—t*, nous *dorm—ems*, vous *dorm—eïs*, ils *dorm—t* (N° 143). Ces personnes sont devenues : je *dors*, tu *dors*, il *dort*, nous *dorm — ons*, vous *dorm—ez*, ils *dorment*.

Les flexions se sont comportées de la même façon que les flexions correspondantes des verbes de la première conjugaison. Les personnes du singulier sont sans flexion. La première personne du pluriel a laissé tomber le *s*, et a contracté *em* en *on*, après avoir fait *om*. La deuxième personne du pluriel a aussi perdu le *s* et a contracté *eï* en *ǽ*. La troisième personne du pluriel a perdu le *t*.

Le radical *dorm* a perdu le *m* au singulier.

Il y a, en langue d'oïl : je *dorm*, qui atteste l'ancienne prononciation, et je *dor*, qui a rejeté phonétiquement et grammaticalement le *m*.

On trouve aussi, en langue d'oïl : nous *dormum*, nous *dormomes*, où la contraction de *om* en *on* n'est pas opérée, et vous *dormeiz*, qui conserve, au moins graphiquement, le syllexe *eï*.

**327.** Soit, à titre d'exemple des verbes à formes inchoatives de la deuxième conjugaison, le présent de l'indicatif du verbe *moïvl—ir* : je *moïvl—eïs*, tu *moïvl—eïs*, il *moïvl—eït*, nous *moïvl—eïs—ems*, vous *moïvl—eïs—eïs*, ils *moïvl—eïs—t* (N° 141). On dit actuellement : je *moll—is*, tu *moll—is*, il *moll—it*; nous *moll—iss—ons*, vous *moll—iss—ez*, ils *moll—issent*.

Les flexions se sont comportées comme celles des verbes non inchoatifs, tandis que la partie *eï* de l'allongement était ramenée, par métaptose (N° 241), à la seule voyelle *i*, et l'allongement complet *eïs* à la forme *is*, au pluriel, à la forme *i*, au singulier.

Le radical *moïvl* a laissé tomber la consonne *v*.

**328.** Le verbe *deïv—eïr*, devoir, paradigme de la troisième conjugaison, avait fait au présent de l'indicatif: je *deïv*, tu *deïv—s*, il *deïv—t*, nous *deïv—ems*, vous *deïv—eïs*, ils *deïv—nt*. (N° 145). On a dit, à la période d'évolution : je *dois*, tu *dois*, il *doit*, nous *dev—ons*, vous *dev—ez*, ils *doivent*.

Les flexions se sont comportées à la façon ordinaire.

Le radical s'est modifié profondément. Le *ẅ* de *deẅ*, *deẅ—s*, *deẅ—t* a été permuté en *ï* : je *deï*, tu *deï—s*, il *deï—t*, d'où, plus tard : je *doï*, tu *doï—s*, il *doï—t*, pour aboutir, par métaptose, aux formes en usage : je *dois*, tu *dois*, il *doit*. Le *ẅ* apovoyellal de *deẅ—ems* s'est changé (N° 293) en *v* épivoyellal : *de—vons*. Pareille chose est arrivée à la deuxième personne du pluriel : *de—vez*, de *deẅ—eïs*. Mais la troisième personne du pluriel, qui a changé *ẅ* en *ï*, comme les trois personnes du singulier, a, de plus, redoublé (N° 284) *ẅ* en *v* : *deïv*, *doïv*, *dẅav*.

On trouve, en langue d'oïl : je *dei*, c'est-à-dire je *deï*, transition de je *deẅ* à je *doï*.

**329**. Les verbes *receẅ—eïr*, recevoir ; *deceẅ—eïr*, décevoir, etc. se sont comportés comme *deẅ—eïr*.

Le verbe *beẅr*, boire, peut être également cité à cette occasion, quoiqu'il appartienne, en définitive, (N° 323) à la quatrième conjugaison. Après avoir comporté primitivement les formes : je *beẅ*, tu *beẅ—s*, il *beẅ—t*, nous *beẅ—ems*, vous *beẅ—eïs*, ils *beẅ—nt*, il a fait au singulier : je *beï*, je *boï* et je *bois*, etc. Mais au pluriel, il a redoublé *ẅ* en *v*, en changeant *eẅ* en *u* aux deux premières personnes : nous *bu—vons*, vous *bu—vez*, et *eẅ* en *eï*, *oï*, *ẅa* à la troisième personne : ils *boivent*.

La conjugaison du verbe *saẅ—eïr*, savoir, donne lieu à des observations du même genre. Les personnes du singulier ont permuté *ẅ* en *ï* : je *saẅ*, je *saï*, je *sais* ; tu *saẅ—s*, tu *saï—s*, tu *sais*, etc. Au pluriel, le *ẅ* apovoyellal a simplement été permuté en *v* épivoyellal : nous *saẅ—ems*, nous *sa—vons* ; vous *saẅ—eïs*, vous *sa—vez*, ou en *v* demeuré apovoyellal : ils *saẅ—nt*, ils *savent*.

On trouve, en langue d'oïl : je *faus* et je *fail*, de *fallo* : je *faŵ*. La première de ces formes a contracté *aŵ* en *aŭ* ; la seconde, qui doit être lue : je *faï*, a permuté *ŵ* en *ï*. Le *l* n'est qu'une restitution graphique et étymologique. (N° 463).

La même remarque s'applique à je *veux* et à je *voil*, de *volo* : je *voŵ*. je *veŵ* et je *voï*.

**330.** Le verbe *aŵ—eïr*. avoir, qui joue un rôle si considérable dans la langue française, en qualité d'auxiliaire, mérite d'être étudié d'une façon spéciale.

On a dit, à l'origine, au présent de l'indicatif : j'*aŵ*, tu *aŵ—s*, il *aŵ—t*, nous *aŵ—ems*, vous *aŵ—eïs*, ils *aŵ—nt*. Le *ŵ* s'est changé en *ï* à la première personne du singulier : j'*aï*, d'où, plus tard, j'*ai*, par contraction. La même consonne *ŵ* a été, au contraire, rejetée à la deuxième et à la troisième personne du singulier, conjointement avec les flexions *s* et *t* : tu *as*, il *a*. A la première personne du pluriel, le *ŵ* apovoyellal a été transformé en *v* épivoyellal, tandis que la flexion *ems* devenait *oms* et finalement *ons* : nous *avons*. On a dit semblablement, à la deuxième personne du pluriel, avec permutation et contraction : vous *avez*, de vous *aŵ—eïs*. A la troisième personne du pluriel, il y a eu apocope du *t*, avec contraction nasale de *aŵn* en *on* : ils *ont*.

On trouve, en langue d'oïl, d'un côté : j'*ai*, tu *ais*, il *ait*, qui dénotent, à la deuxième et à la troisième personne, la permutation, comme à la première, de *ŵ* en *ï*, et la contraction subséquente de *aï* en *ai* ; et, d'un autre côté : j'*oi*, tu *ois*, il *oit*, où l'*a* du radical s'est changé en *o*, après avoir probablement été permuté en *e* (N° 230), tandis que le *ŵ* devenait *ï* : j'*oï*, tu *oïs*, il *oït*.

On trouve aussi, en langue d'oïl : nous *avomes*, nous *avum*, vous *aveiz*, qui, tout au moins, par leur structure graphique, reportent à l'époque où la contraction de *om* en *on* et celle de *eï* en *ei* n'étaient pas encore effectuées. Cet autre pluriel : *aiemes* et la forme équivalente *aiumes* impliquent la permutation du *ŵ* de *aŵ—ems*, non plus en *v*, mais en *ï*, comme au singulier.

**331**. Les verbes de la quatrième conjugaison ne présentent rien de particulier au singulier ni au pluriel du présent de l'indicatif.

Soit, à titre de paradigme (N° 146), le verbe *vendr*, vendre. On a dit primitivement au singulier : je *vend*, tu *vend—s*, il *vend*, en faisant entendre *d*, *ds*, *d*. Ces terminaisons ont été retranchées phonétiquement, et l'on ne se sert plus, à notre époque, que de la seule nasale *ā* : je *vends* (*vā*), etc. On a dit aux deux premières personnes du pluriel : nous *vend—ems*, vous *vend—eïs*, d'où : nous *vend—ons*, avec contraction de *ems* en *ons* par l'intermédiaire de *oms*, et vous *vend—ez*, avec contraction de *eïs* en *ez*. La troisième personne du pluriel : ils *vend* n'a pas cessé de faire entendre le *d* : ils *vendent*.

On continue à dire, en ce qui concerne le verbe *estr*, être, à la première personne du pluriel : nous *sommes*, sans contraction, au lieu de nous *sons*, avec contraction.

Le verbe *soŵdr*, soudre, a fait à la première personne du singulier : *sous*, de *soŵs*, dans les composés, tandis qu'on trouve en langue d'oïl : je *soil*, c'est-à-dire je *soï*, par la permutation de *ŵ* en *ï*.

**332. Imparfait de l'indicatif.** Les modifications qui se sont produites à l'imparfait de l'indicatif, principalement en ce qui concerne les flexions, n'ont pas été moins considérables que celles qui ont eu lieu au présent du même mode.

Le verbe *chanter* faisait primitivement : je *chant—eŵ*, tu *chant—eŵs*, il *chant—eŵt*, nous *chant—ïems*, vous *chant—ïeïs*, ils *chant—eŵnt*. (N° 149). A la première personne du singulier, l'*e* s'est changé en *o* et le *ŵ* en *ï* : je *chan—toï*. Le syllexe *oï*, en évoluant à la façon ordinaire, a abouti à la construction préconsonnale *ŵa*, qui a elle-même été remplacée (N° 235) par la voyelle *x*, dont nous faisons usage : je *chant—ais*. La deuxième et la troisième personne du singulier se sont comportées comme la première, avec apocope, en plus, du *s* ; tu *chant—ais*, ou du *t* : il *chant—ait*.

A la première personne du pluriel, l'*e* de la flexion, préalablement permuté en *o*, s'est contracté en *ō* ave le *m* dont il était suivi, et le *s* a été retranché : nous *chant—ions*. A la deuxième personne du pluriel, le syllexe *eï* s'est contracté en *ẋ* avec chute semblable du *s* final : vous *chant—iez*. A la troisième personne du pluriel, les choses se sont passées comme au singulier pour ce qui est de la construction primitive *eŵ*, qui est devenue successivement : *eï*, *oï*, *ŵa*, *x*, et il y a eu, en outre, apocope de *nt* : ils *chant—aient*. Il est vraisemblable cependant que lorsque le syllexe *oï* eut pris la forme *ŵx*, il se produisit une contraction de *xn* en *x̄* : ils *chant—ŵx̄t* ou *chant—ŵx̄*.

On trouve, en langue d'oïl, au singulier de l'imparfait de l'indicatif : *chantoue, chantoues* et *chantout*, où le *ŵ* persiste, tout au moins graphiquement ;

*chanteve*, *chanteves* et *chantevet*, où la même consonne est permutée en *v*; *chanteie* et *chantoie*, *chanteies* et *chantoies*, *chanteit* et *chantoit*, où elle est changée en *ï*; enfin *chantoe*, *chantoes* et *chantot*, où elle est retranchée. (N° 201). On trouve, à la première personne du pluriel : *chantium*, *chantiemes* et *chantiomes*, sans contraction, *chantiens* et *chantions* avec contraction; à la deuxième personne du pluriel : *chantieis*, sans contraction, et *chanties*, *chantiez* avec contraction. La troisième personne du pluriel, sous ses différentes formes : *chantouent*, *chantevent*, *chanteient*, *chantoient*, *chantoent*, s'est comportée de la même façon que les trois personnes du singulier. Il est probable que de *chanteïnt* on avait tiré non seulement *chantoïnt*, mais aussi finalement *chantx̄t* ou *chantx̄*, en contractant *eïn* en *x̄*. (N° 220).

Les radicaux se sont modifiés : je *chanteiv* a fait je *châteiv*; je *saivteiv* a fait je *sauteiv*, etc.

**333**. Les verbes non inchoatifs de la deuxième conjugaison française ne présentent rien de particulier. Les flexions y ont évolué de la même manière que dans les verbes de la première conjugaison : je *dorm—eiv* a fait je *dorm—eï*, je *dorm—oï*, etc. En langue d'oïl : je *dormeie*, *dormoie* ou *dormoe*, etc. Les radicaux se sont modifiés, le cas échéant : je *coivr—eiv* a fait je *couvrais*, etc.

Les mêmes remarques s'appliquent à la catégorie inchoative des verbes de la deuxième conjugaison. L'allongement *eïs* a été, de nouveau, (N° 327) ramené à la forme *is* : je *moivl—eïs—eiv* a fait je *moll—is—eï*, etc.

La langue d'oïl conserve les traces des anciennes flexions : je *molliss—eic*, avec *eï*; je *molliss—oie*,

avec *oï*; je *molliss—oe*, avec syncope du *ï*; nous *molliss—ium*, *mollis—iemes*, *molliss—iomes*, sans contraction; nous *molliss—iens*, *molliss—ions*, avec contraction, et, sans doute, apocope du *s*, etc.

**334**. Les verbes de la troisième conjugaison française ne présentent non plus rien de particulier en ce qui concerne leur transformation à la période d'évolution de la langue.

Le *ŵ* apovoyellal du radical *deŵ* de *deŵ—eïr*, devoir, (N° 150) s'est changé en *v* épivoyellal à toutes les personnes: je *deŵ—eŵ*, *de—veï*, *de—voï*, etc.

Le verbe *aŵ—eïr*, avoir, a fait pareillement: j'*aŵ—eŵ*, *a—veï*, *a—voï*, etc.; tu *aŵ—eŵs*, *a—veïs*, *a—voïs*, etc., d'où finalement: j'*avais*, tu *avais*, etc.

La langue d'oïl conserve également sur ce point des traces de l'usage ancien: je *deveie*, *devoie*, *devoe*; j'*aveie*, *avoie*, etc.

**335. Passé défini.** Les passés définis des verbos de la première conjugaison française se sont aussi considérablement modifiés à la période d'évolution de la langue.

La première personne du singulier du passé défini de *chanter* (N° 152), qui était *chant—aŵ*, est devenue *chant—aï*, par la permutation de *ŵ* en *ï*, et finalement *chant—ai*, par la contraction de *aï* en *ai*.

La première personne du pluriel: *chant—aŵms*, a perdu le *ŵ* et le *s* final, et, après avoir fait *chant—asm*, à certaine époque, sur le modèle de *chantastes*, est devenue, par la contraction de *as* en *â*, *chant—âm*, que l'on écrit *chantâmes*.

La deuxième personne du pluriel : *chant—ast*, a fait *chant—ât*, chantâtes, par la contraction aussi de *as* en *â*. Le maintien du *t* apovoyellal de *at* démontre qu'au moment de la disparition du *s*, la permutation des dentales était épuisée à la suite d'une voyelle.

La troisième personne du pluriel : *chant—ert*, est devenue *chant—er*, chantèrent, par l'apocope du *t*.

**336**. Les passés définis de la deuxième conjugaison française, d'ailleurs non inchoative ou inchoative, se sont semblablement modifiés à la période d'évolution de la langue.

La première personne du singulier : *dorm—iŭ*, *moŭl—iŭ* (N° 153), a perdu le *ŭ*, et a fait désormais : *dorm—i*, *moll—i*.

La deuxième personne : *dorm—ist*, *moŭl—ist*, est devenue : *dorm—i*, *moll—i*, par le retranchement du *s* et du *t*.

La troisième personne : *dorm—iŭt*, *moŭl—iŭt*, a perdu la terminaison *ŭt : dorm—i*, *moll—i*.

La première personne du pluriel : *dorm—iŭms*, *moŭl—iŭms*, a perdu le *ŭ* et le *s*, et, après avoir fait intervenir, à certaine époque, sur le modèle de ce qui avait lieu à la deuxième personne, un *s* à la suite de l'*i*, elle a contracté le syllexe *is* en *î*, d'où : *dorm—îm*, dormîmes, et *moll—îm*, mollîmes.

La deuxième personne du pluriel : *dorm—ist*, *moŭl—ist*, a aussi contracté *is* en *i* : *dorm—ît*, dormîtes, et *moll—ît*, mollîtes.

La troisième personne du pluriel : *dorm—irt*, *moŭl—irt*, est devenue *dorm—ir*, dormirent, et *moll—ir*, mollirent, par l'apocope du *t*.

En langue d'oïl : j'*issi*, de *exivi*, *eïs—iïv*, par métaptose de *eï* en *i* au radical, ou j'*oissi*, par mé taptose de *eï* en *oi*.

Le radical s'est également modifié dans : je *mollis*, de *moïvliïv*, où l'on a retranché le *ïv* provenant du premier *l* de *mollivi*.

**337**. Quelques verbes en *ir*, d'origine autre que la quatrième conjugaison latine, c'est-à-dire empruntés au troisième (N° 318) et même au quatrième groupe français (N° 319), se sont aussi terminés finalement en *i*, au passé défini, en raison de la forme particulière du parfait correspondant, et sans avoir fait d'abord *iïv*, *is*, etc.

Le verbe *emplir*, de *empleïr*, a fait successivement : *empleïv*, de *implevi*, puis *empleï*, par permutation de *ïv* en *ï*, et *empli*, emplis, par métaptose.

On trouve, en langue d'oïl, au passé défini de *gésir*, *jaï—seïr: jui*, issu de *jacui*, *jeï*.

Le verbe *fouir*, de *foeïr*, a changé *fodi* en *foï*, et *fïvi*, fouis, pour *füi*. (N° 226).

On peut expliquer de la manière suivante la façon dont le verbe *cueillir*, de *qeïvleïr*, a changé *collegi* en *cueillis* : *coïvl—eï*, *co—leï* et *co—lïi*, ou *qe—lïi*, avec métaptose et redoublement du *ï*.

Le verbe *querir*, de *quereïr*, a fait *quis*, de *quaesivi*, par un recul considérable de l'accent tonique : *quaïs*, *queïs* et finalement *quis*, employé aujourd'hui dans *requis*, etc.

Le verbe *fuir*, de *fuïr*, a transformé *fugi* en *fuïs* et *füis*, fuis. (N° 280).

**338**. Le plus ordinairement, toutefois, les passés définis en *i* des verbes de la deuxième conjugaison empruntée au troisième groupe proviennent (Nos 158 et 159) des passés définis analogiques en *iẅ*, *is*, etc.

Citons, en ce qui concerne les verbes en *ir* dérivés de la deuxième conjugaison latine : je *fleuris*, de *fleuriẅ* ; je *pâlis*, de *paliẅ* ; je *languis*, de *languiẅ* ; je *moisis*, de *moisiẅ* ; je me *gaudis*, de *gaudiẅ* ; je *jouis*, de *jouiẅ* ; je *pourris*, de *pourriẅ*.

Citons aussi, pour ce qui est des verbes en *ir* dérivés de la troisième conjugaison latine : je *vomis*, de *vomiẅ* ; je *fléchis*, de *fléchiẅ* ; j'*envahis*, de *envahiẅ* ; je *trahis*, de *trahiẅ* ; je *ravis*, de *raviẅ* ; j'*agis*, de *agiẅ* ; je *surgis*, de *surgiẅ* ; je *frémis*, de *fremiẅ*.

On a dit, en langue d'oïl, au passé défini de *faillir* : je *falsi* ou je *fausi*. La première de ces formes implique, en outre, la permutation du *ẅ* d'un primitif *faẅsiẅ* en *l*, et la seconde, la contraction de *aẅ* en *au*.

Il y a lieu, au surplus, de prendre garde qu'un certain nombre de passés définis analogiques en *i* ont pu être constitués lorsque les terminaisons primitives *iẅ*, de la première personne du singulier, *iẅt*, de la troisième personne du singulier, et *iẅms*, de la première personne du pluriel avaient été ramenées respectivement aux formes phonétiques actuelles : *i*, *i*, *im*.

**339**. Quelques verbes enfin de la quatrième conjugaison latine dont le parfait n'était pas en *ivi*, et qui n'avaient pu, par ce motif, donner directement naissance à des passés définis français en *iẅ*, *is*, *iẅt*,

*iïms*, *ist*, *irt*, ont cependant suscité aussi, par voie d'analogie, dans la langue nouvelle, soit les terminaisons *iï*, *is*, *iïbt*, etc. mêmes, soit les terminaisons remaniées *i*, *i*, etc. de la période d'évolution. (N° 153).

Le verbes *ouvrir* a fait, en somme : *j'ouvris*, tu *ouvris*, il *ouvrit*, etc., et non pas : *j'aïb—eïr*, de *aperui*, ou *j'aïbr*, avec recul de l'accent tonique, etc.

Le verbe *couvrir* s'est comporté d'une façon semblable : je *couvris*, c'est-à-dire je *couvriïb* ou je *couvri*, et non pas : je *coïb—eïr* de *cooperui*, ou je *coïbr*, avec recul de l'accent tonique, etc.

On trouve, en langue d'oïl : je *feri*, du radical *fer*, de *férir*.

**340.** Les verbes de la troisième conjugaison française ont pareillement évolué, au passé défini, en ce qui concerne leurs flexions et leurs radicaux.

Les terminaisons *eïb* ont été, en particulier, ramenées, par métaptose, à la seule voyelle *u*, et les consonnes de flexion, en grande partie retranchées.

Par exemple, la première personne du singulier : je *deïb* du passé défini du verbe *devoir* a fait : je *du*, je *dus*. La deuxième personne du singulier : tu *deïbs*, a, en outre, perdu le *s* : tu *du*, tu dus. La troisième personne du singulier : il *deïbt*, a perdu le *t* : il *du*, il dut. La première personne du pluriel : nous *deïbms*, a perdu le *s* de flexion, et, de plus, à certaine époque, le *s* épenthétique qui était venu prendre place devant le *m*, à l'imitation de ce qui avait lieu à la deuxième personne du pluriel : nous *deïbsms* ou nous *dusms*. On a dit finalement : nous *dûm*, nous dûmes, en contractant *us* en *û*. La deuxième personne du pluriel : vous

*deŭst*, a fait pareillement : vous *dût*, vous dûtes. La troisième personne du pluriel : ils *deŭrt*, a perdu le *t* de flexion : ils *dur*, ils durent.

Des observations du même genre sont applicables à tous les autres passés définis, directs ou analogiques, de la troisième conjugaison : j'*eus*, de j'*eŭ* ; je *reçus*, de je *receŭ*, je *mus*, de je *meŭ* ; je *sus*, de je *seŭ* ; je *pus*, de je *peŭ* ; je *pourvus*, de je *pourveŭ* ; je *chus*, de je *cheŭ* ; il *plut*, de il *pleŭt* ; je *valus*, de je *valeŭ* ; je *voulus*, de je *vouleŭ* ; il *fallut*, de il *falleŭt*, etc.

**341**. A une phase intermédiaire, toutefois, il s'est produit fréquemment entre la forme primitive du syllexe *eŭ* et la métaptose définitive *u* une déhiscence (N° 299) de la voyelle *e*, maintenue sans changement, et de la consonne *ŭ*, élevée à l'état de voyelle.

On trouve, par exemple, en langue d'oïl : *de—us*, de *deŭs*, à la deuxième personne du singulier ; *de—umes*, de *deŭms*, à la première personne du pluriel ; *de—ustes*, de *deŭst*, à la deuxième personne du pluriel.

On trouve, de même, tu *rece—us*, de *receŭs*, etc.

Le passé défini du verbe *avoir* a fait, avec déhiscence : j'*e—u*, de j'*eŭ* ; tu *e—us*, de *eŭs* ; il *e—ut*, de *eŭt* ; nous *e—umes*, de *eŭms*, vous *e—ustes*, de *eŭst* ; ils *e—urent*, de *eŭrt*.

Par la suite, la contraction a ramené le concours de voyelles *e—u* à la seule voyelle *u* (N° 298), et les choses se sont passées, en définitive, comme dans les cas où la métaptose transformait (N° 238) le syllexe *eŭ* en *u* par l'aphérèse de l'*e*.

Il y a lieu de croire que les déhiscences des passés définis, et celles des autres formes verbales,

se produisaient principalement dans la versification. Elles constituaient une façon de parler recherchée, qui, analogue à celle dont nous faisons usage en ce qui concerne le *ï* épivoyellal (N° 299), n'avait pas de racines dans la langue. et n'a pas tardé à être abandonnée.

**342.** Quelques autres passés définis de la troisième conjugaison se sont terminés en *i*, conséquemment à leur structure de la période de formation, ou par imitation des passés définis de la deuxième conjugaison.

On a fait, par métaptose : je *sis*, de *sedi*, *seï*, *si* ; tu *sis*, de *sedisti*, *seïs*, avec déplacement (N° 154) de l'accent tonique, etc.

L'*i* de : je *vis*, tu *vis*, etc., a été emprunté au radical du parfait latin : *vidi*, *vidisti*, etc.

On trouve, en langue d'oïl : je *mui*, je mus, de *movi* : *meẅ*, *meï*, *moï* ; je *dolui*, au lieu de je *doẅ*, de *dolui* ; je *valui*, au lieu de je *vaẅ*, de *valui*. On a dit : je *saui*, je sus, soit directement de *sapivi*, *saẅ—iẅ*, soit analogiquement de *sapui*, *saẅ*.

Les passés définis suivants, usités en langue d'oïl, n'ont été régularisés ni en *eẅ*, *u*, ni en *iẅ*, *i* : je *vols*, je voulus, de *volui*, *voẅ*, *vol* (N° 250) ; je *pou*, je pus, de *potui*, *poẅ*, et je *poi*, *poï*, par permutation soit, dès l'origine, de *t* en *ï*, soit, à une époque ultérieure, de *ẅ* en *ï* ; je *sau*, je sus, de *sapui*, *saẅ*, et je *soi*, *soï*, par permutation de *a* en *e*, *o* et de *ẅ* en *ï*.

**343.** Les passés définis des verbes de la quatrième conjugaison française se sont comportés à la ressemblance de ceux des trois premières conjugaisons, à la période d'évolution de la langue.

Le verbe *croître, creïstr*, qui avait emprunté directement au latin le *ŭ* apovoyellal : je *creŭ*, tu *creŭs*, etc., a changé, par métaptose, *eŭ* en *u*, et laissé tomber l'excès de consonnes : je *crûs*, tu *crûs*, il *crût*, nous *crûmes*, vous *crûtes*, ils *crûrent*.

Le verbe *connaître, coïnoïstr*, donne lieu à des observations pareilles : je *connus*, de *coïneŭ*, tu *connus*, de *coïneŭs*, etc.

Le verbe *boire, beŭr*, qui avait permuté au passé défini le second *b* de *bibi, bibisti*, etc. en *ŭ*, d'où *beŭ, beŭs*, etc., a aussi changé *eŭ* en *u* : je *bus*, tu *bus*, etc.

La même remarque s'applique aux verbes : *taire, taïr ; lire, leïr* ; *croire, creïr*, qui avaient permuté *c, g, d* en *ŭ* : je *tus*, de *teŭ ;* je *lus*, de *leŭ ;* je *crus*, de *creŭ*, etc.

Elle s'applique, de même, aux passés définis de la quatrième conjugaison qui avaient associé analogiquement de toutes pièces à leur radical (N° 163) des flexions *eŭ, eŭs, eŭt, eŭms, eŭst, eŭrt*, compliquées, le cas échéant, d'une consonne étymologique : je *moulus*, de *mouleŭ* ; je *solus*, dans les composés, de *soleŭ*; je *vécus*, de *veqeŭ ;* je *courus*, de *coureŭ;* je *parus*, de *pareŭ*.

Il faut réserver, dans ces différents cas, la déhiscence possible de *eŭ* en *e—u*.

**344**. Quelques passés définis se sont, après avoir évolué, terminés par la voyelle *i*, suivie quelquefois d'une ou de deux consonnes de flexion.

On a dit : je *mis*, de *mis*; tu *mis*, de *mis ;* il *mit*, de *mist* ; nous *mîmes*, de *misms*, etc.

On a dit, de la même manière : je *ris*, de *ris*, etc.

Le passé défini de *fuire, faïr* : je *fis*, de *feïs* ; tu *fis*, de *feïs ;* il *fit,* de *feïst ;* nous *fimes*, de *feïsms*, etc., a procédé par métaptose en ce qui concerne le syllexe *eï*, ramené à la simple voyelle *i*. Le *s* provenant du *c* du radical latin (N· 277) a disparu, suivant sa position, par apocope, syncope ou contraction.

Les verbes *confire* et *suffire* se sont comportés au passé défini comme le verbe *faire :* je *confis*, de *confeïs* ; je *suffis*, de *suffeïs*, etc.

Le passé défini de *dire :* je *dis*, de *diïs* ; tu *diïs*, de *diïs*, etc., a laissé tomber le *ï* et le *s* à toutes les personnes.

On trouve, en langue d'oïl : je *bui*, je bus, de *beü*, *beï*, *büi* ; je *dui*, je duisis, dans les composés, de *duïs*, *düi ;* je *destruis*, je détruisis, de *destruïs*, *détrüi*.

**345.** Dans le plus grand nombre des rencontres, toutefois, les terminaisons en *i* des verbes de la quatrième conjugaison proviennent (N° 164) de terminaisons analogiques *iw*, *is*, *ïwt*, etc., empruntées à la deuxième conjugaison. Car ces terminaisons ou flexions artificielles s'étant modifiées, à la période d'évolution, à la ressemblance exacte de celles dont elles étaient la reproduction, sont devenus phonétiquement *i*, *i*, *i*, *îm*, *ît*, *ir*.

On a dit désormais : je *vendis*, je *rendis*, je *battis*, je *cousis*, j'*écrivis*, je *naquis*, etc.

Il n'est pas impossible, du reste, qu'un certain nombre de ces terminaisons en *i* aient été employées analogiquement sous cette forme définitive, c'est-à-dire sans avoir fait préalablement *iw*, *is*, *iwt*, etc.

Dans cette hypothèse, les terminaisons en *i* directement issues du latin (N° 344) ont pu jouer, pour leur part, le rôle de causes.

Ceux des passés définis où la terminaison *i* était précédée (N° 165) de la construction consonnale *ïn*, ont ordinairement contracté le *ï* avec la voyelle précédente, en le redoublant à la suite du *n*. C'est ainsi que : je *plaïniïv*, j'*etreïniïv*, je *creïniïv*, j'*ateïniïv*, je *ceïniïv*, etc. sont devenus finalement : je *plainïi*, plaignis ; j'*étreinïi*, étreignis ; je *creinïi*, craignis ; j'*ateinïi*, atteignis ; je *ceinïi*, ceignis, etc. Mais dans *joïniïv*, le *ï*, tout en se redoublant à la suite du *n*, s'est changé en *a*, par métaptose : je *jïvanïi*, joignis.

La langue française s'est, à sa période d'évolution, non moins qu'à sa période de formation, livrée à un travail d'une intensité et d'une complexité extrêmes, dans le but, qu'elle n'a pas complètement atteint, de régulariser les passés définis, et de les adapter de plus près à leur rôle grammatical. Elle a mis en jeu tous les procédés de mutation directe ou analogique dont elle disposait, tenté toutes les voies, simultanément ou successivement, fait de chaque phase de modification, le point de départ d'une transformation nouvelle, et jonché, en quelque sorte, son histoire de ses créations successives.

**346. Futur de l'indicatif.** Les futurs de l'indicatif des différentes conjugaisons se sont logiquement comportés sous le rapport de leurs terminaisons, au singulier et au pluriel, sur le modèle du présent de l'indicatif du verbe *avoir*. (N° 330).

La première personne du futur de *chanter*, qui était primitivement : je *chanter—aïv*, s'est terminée

en *aï*, grâce à la permutation de *ïv* en *ï* : je *chanter—aï*, et a fait finalement : je *chanter—ai*, par la contraction de *aï* en *ai*.

La deuxième personne du singulier : tu *chanter—aïvs*, est devenue : tu *chanter—a*, écrit *chanteras*, par la suppression des deux consonnes finales *ïv* et *s*.

La troisième personne du singulier : il *chanter—aïvt*, a fait, d'une façon analogue : il *chanter—a*.

La première personne du pluriel : nous *chanter—ems*, devenue plus tard : nous *chanter—oms*, a contracté *oms* en *on*, en laissant tomber le *s* : nous *chanter—on*, écrit *chanterons*.

La deuxième personne du pluriel : vous *chanter—eïs*, a contracté *eï* en *ei*, et a laissé tomber le *s* : vous *chanter—ei*, écrit *chanterez*.

La troisième personne du pluriel : ils *chanter—aïvnt*, a contracté *aïvn* en *on*, par l'intermédiaire effectif ou tacite de *au*, et est devenu : ils *chanter—ont*, avec suppression du *t* final.

Les futurs des autres conjugaisons se sont comportés de la même façon : je *dormir—ai*, etc.

Les radicaux ont évolué au futur en même temps que les terminaisons. De *deïvr—ai*, on a fait *de—vrai*, en permutant *ïvr* apovoyellal en *vr* épivoyellal ; de *aïvr—ai*, *au—rai*, en contractant *aïv* eu *au*, et en déplaçant le *r* ; de *neïr—ai*, soit *ni—rai*, nierai, par la métaptose de *eï* en *i*, soit *nïva—rai*, noierai, par la métaptose de *eï*, *oï* en *ïva*.

**347.** Comme le verbe *avoir* avait aussi fait, au présent de l'indicatif, par une contraction étendue à la deuxième et à la troisième personne du singulier : j'*ai* (*ẋ*), tu *ais* (*ẋ*), il *ait* (*ẋ*), (N° 330) on rencontre

des futurs tels que : je *chanterai,* tu *chanterais*, il *chanterait*, ou tels que : je *dormirai*, tu *dormirais*, il *dormirait*, etc., dont les terminaisons *ai*, *ais*, *ait* consistent en la voyelle forte *ӕ*.

On trouve, en même temps, à la première personne du pluriel, les formes en *om* ou en *um* antérieures à la contraction nasale : *chanteromes*, *dormiromes*, *molliromes*, *devromes*, *vendromes*, ou *chanterum*, *dormirum*, etc., et, à la deuxième personne du pluriel, les formes en *eï*, antérieures aux contractions en *ӕ* : *chantereiz*, *dormireiz*, *mollireiz*, etc.

**348. Présent du conditionnel.** Le présent du conditionnel s'est comporté, en évoluant, à la ressemblance de l'imparfait de l'indicatif, dont il empruntait les terminaisons. (N° 334).

De la première personne du singulier : *chanter—eïƀ*, par exemple, on a tiré successivement : *chanter—eï*, *chanter—oï*, *chanter—ïƀa* et *chanter—ӕ*, que l'on écrit *chanterais*.

De la deuxième personne du singulier : *chanter—eïƀs*, et de la troisième : *chanter—eïƀt*, on a tiré de même, d'un côté : *chanter—eïs*, *chanter—oïs*, *chanter—ïƀas* et *chanter—ӕ*, que l'on écrit *chanterais*, de l'autre : *chanter—eït*, *chanter—oït*, *chanter—ïƀat* et *chanter—ӕ*, que l'on écrit *chanterait*.

On a dit au pluriel : *chanter—ïems*, *chanter—ioms*, et *chanter—ions* ; *chanter—ïeïs* et *chanter—ïei*, écrit *chanteriez* ; *chanter—eïƀnt* , *chanter—eïnt* , *chanter—oïnt et chanter—ӕ*, écrit *chanteraient*.

Les verbes des autres conjugaisons se sont comportés à la ressemblance de ceux de la première conjugaison.

Les radicaux ont éprouvé au présent du conditionnel les mêmes modifications qu'au futur.

**349.** On trouve, dans la vieille langue, des formes en *eï*, issues directement des formes primitives en *eæ* : je *chantereie* (*chantereï*) ; tu *chantereies* (*chantereïs*) ; il *chantereit* (*chantereït*) ; ils *chantereint* (*chantereïnt*). On disait, de même : je *dormireie* (*dormireï*) ; je *mollireie* (*mollireï*) ; je *devreie* (*devreï*) ; j'*aureie* (*aureï*), etc.

L'emploi de l'*e* muet final à la suite de l'*i* écrit, démontre bien explicitement (N° 457) que l'*i* phonétique était, dans ce cas, une consonne, et que la construction graphique *ei* doit être traduite phonétiquement par *eï*.

On rencontre également, dans la vieille langue, des formes en *oï* qui proviennent des formes en *eï* : je *chanteroie* (*chanteroï*), tu *chanteroies* (*chanteroïs*), il *chanteroit* (*chanteroït*), ils *chanteroient* (*chanteroïnt*); et de même : je *dormiroie* (*dormiroï*), je *molliroie* (*molliroï*), je *devroie* (*devroï*), etc. L'*e* muet qui suit l'*i* graphique, démontre, de nouveau, que ce dernier doit être traduit par un *ï*.

Il existe, à la première personne du pluriel du présent du conditionnel, comme à celle de l'imparfait de l'indicatif, des terminaisons *iemes* et *iens*, *iomes* et *ions*, qui sont les attestations des étapes parcourues par la prononciation : *chanteriems* et *chanteriens*, *chanteriomes* et *chanterions*. On trouve aussi *chanterium*, pour *chanteriomes*.

Il existe des deuxièmes personnes graphiques du pluriel en *ieiz* et en *iez*, qui dénotent, les unes, des syllexes en *eï* : *chanterieiz* (*chanterïeïs*), les autres, des contractions en *æ* : *chanteriez* (*chanterïæ*).

**350. Présent du subjonctif.** Les verbes de la période primitive ont également évolué au présent du subjonctif.

En ce qui concerne la première conjugaison, la première personne du singulier : que je *chant*, du verbe *chanter*, pris pour exemple, (N° 172) est demeurée sans changement. La deuxième personne du singulier : que tu *chant—s*, a perdu le *s* de flexion. La troisième personne : qu'il *chant*, est restée, comme la première, sans changement, parce que le *t* de flexion s'est confondu avec le *t* du radical ; mais le *t* de flexion est effectivement tombé dans : qu'il *sèvre*, de *seïvr—t* ; qu'il *nie*, de *neï—t ;* qu'il *donne*, de *don—t*.

La première personne du pluriel : que nous *chant—ïems*, a permuté *e* en *o*, et finalement contracté *om* en *on*, en laissant tomber le *s* de flexion. La deuxième personne : que vous *chant—ïeïs* a contracté *eï* en *ẋ* et retranché le *s*. La troisième personne : qu'ils *chant* ne s'est pas modifiée, mais le *t* est effectivement tombé dans qu'ils *sèvrent*, de *seïvr—t* ; qu'ils *nient*, de *neï—t* ; qu'ils *donnent* de *don—t*.

On a, en résumé, conjugué le présent du subjonctif du verbe *chanter* de la manière suivante : que je *chante*, que tu *chantes*, qu'il *chante*, etc.

Les verbes non inchoatifs et les verbes inchoatifs de la deuxième conjugaison se sont comportés à la ressemblance des verbes de la première conjugaison ; que je *dorme*, de *dorm—ï*; que je *mollisse*, de *moïvl—eïs*, etc. L'allongement *eïs* s'est changé en *is* au présent du subjonctif, comme aux autres temps : que je *moll—is*, mollisse, de *moïvl—eïs* ; que tu *moll—is*, mollisses, de *moïvl—eïs ;* qu'il *moll—is*, mollisse, de *moïvl—eïst*, avec apocope du *t*, etc.

**351**. Les verbes de la troisième conjugaison ne présentent rien, non plus, de particulier en ce qui concerne le remaniement de leurs flexions, mais il importe de prendre garde aux modifications que leurs radicaux ont subies à la période d'évolution de la langue.

Soit, à titre de paradigme, (N° 172) le présent du subjonctif du verbe *deẅ—eïr*, devoir : que je *deẅ*, que tu *deẅ—s*, qu'il *deẅ—t*, que nous *deẅ—ïems*, que vous *deẅ—ïeïs*, qu'ils *deẅ—nt*.

Les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel ont changé *eẅ* en *ẅav*, par la permutation de *e* en *o*, celle de *ẅ* en *ï* avec redoublement en *v*, (N° 284) et la métaptose finale de *oï* en *ẅa*. On a conjugué désormais : que je *doive*, que tu *doives*, qu'il *doive*, qu'ils *doivent*.

La première et la deuxième personne du pluriel ont permuté (N° 293) *ẅ* apovoyellal en *v* épivoyellal : que nous *de—vions*, que vous *de—viez*.

Les verbes : *recevoir*, *décevoir*, etc. se sont comportés à la ressemblance de *devoir*.

Le verbe *boire*, primitivement *beẅr*, que les grammairiens n'ont pas rangé, malgré sa terminaison *ẅar*, dans la troisième conjugaison, à cause de son origine (N° 323), s'est comporté comme *devoir*, *recevoir*, etc., au singulier et à la troisième personne du pluriel : que je *boive*, que tu *boives*, etc., de *beẅ*, *beïv*, etc. Mais aux deux premières personnes du pluriel, le même verbe a changé *eẅ* en *u*, avec redoublement de *ẅ* apovoyellal en *v* épivoyellal : que nous *bu—vions*, de *beẅ—ïcms*, etc.

La transformation, au radical, de *eẅ* en *ẅav* dans ces différents verbes, a reconstitué, en fait, une flexion

qui tient lieu des flexions régulières, que l'évolution générale de la langue a fait disparaître. Les choses se sont passées comme en ce qui concerne la terminaison *u* de beaucoup de passés définis et de participes passés.

Le verbe *mouvoir*, *moïv—eïr*, qui aurait pu faire au présent du subjonctif : que je *moive*, de *meïv*, etc., a toutefois contracté *eïv* en *eu*, avec redoublement de *ïv* en *v* : que je *meuve*, etc. Au pluriel : que nous *mouvions*, de *moïv—ïems*, avec contraction de *oï* en *ou*, et redoublement de *ïv* en *v*, etc.

**352**. Le présent du subjonctif du verbe *aïv—eïr*, avoir : que j'*aïv*, que tu *aïv—s*, qu'il *aïv—t*, que nous *aïv—ïems*, que vous *aïv—ïeïs*, qu'ils *aïv—nt*, (N° 172), a permuté, non plus *ïv* en *v*, comme les précédents, mais *ïv* en *ï*, aux personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel : que j'*aï*, que tu *aï—s*, qu'il *aï—t*, qu'ils *aï—nt*. L'emploi de l'*e* graphique final, demeuré, par tradition, dans que j'*aie*, que tu *aies*, qu'ils *aient*, indique que l'*ï* se faisait autrefois entendre. Le syllexe *aï* s'est, plus tard, contracté en *ai*, et l'on a obtenu les formes actuelles : que j'*aie*, que tu *aies*, qu'il *ait*, qu'ils *aient*.

La syncope ou la permutation de *ïv* apovoyellal en *ï*, à la première et à la deuxième personne du pluriel a été masquée par le *ï* épivoyellal des flexions : que nous *a—ïems* ou *aï—ïems*, que vous *a—ïeïs* ou *aï—ïeïs*. On a dit finalement, avec contraction et redoublement du *ï* dans la première hypothèse : que nous *ai—ïons*, ayons ; que vous *ai—ïei*, ayez.

Le *ïv* du radical s'est également changé en *ï* dans : que je *veuille*, de *veïv*, *veï* ; que tu *veuilles*, de *veïvs*,

*veïs* et *veï*, etc. Le *l* dont se complique le *ï* provient d'une réaction (N° 463) de l'orthographe étymologique sur la prononciation.

On a dit, en langue d'oïl, avec une simple permutation de *ïb* en *ï* : que je *deie*, *deï*, ou *doie*, *doï*, de que je *deïb;* que tu *deies*, *deïs*, ou *doies*, *doïs*, de que tu *deïbs*, etc. Les choses se sont passées alors comme en ce qui concerne le présent du subjonctif de *vouloir* et celui de *avoir*, toutes réserves faites, de nouveau, relativement à l'influence possible de l'*e* des primitifs latins : *debeam*, *debeas*, etc. (N° 173).

**353.** Les verbes de la quatrième conjugaison française ont aussi évolué au présent du subjonctif pour ce qui était de leurs flexions et de leurs radicaux. Nous nous bornerons à quelques observations sommaires, en renvoyant, pour le surplus, à ce que nous venons de dire des autres conjugaisons.

La terminaison *s* des personnes du singulier, et de la troisiéme personne du pluriel du présent du subjonctif du verbe *faire :* que je *fasse*, que tu *fasses*, qu'il *fasse*, qu'ils *fassent*, appartient au radical, et provient d'un *c* latin. De *faciam*, *fatsiam*, (N° 277) on a tiré *faïs* et *fas ;* de *facias*, *fatsias*, *faïs* et *fas* ; de *faciat*, *fatsiat*, *faïst* et *fas*, etc. Ce n'est qu'accidentellement que le *s* français se confond, à la deuxième personne du singulier, avec la flexion latine *s*.

Une remarque du même genre s'applique à que je *taise*, de *taceam*, *tatseam*, *taïz* ; à que je *plaise*, de *placeam* *platseam*, *plaïz* ; à que je *nuise*, de *noceam*, *notseam*, *noïz* ; à que je *connaisse*, de *cognoscam*, *coïnoïs*, avec métathèse et permutation

du *c* (N° 49) ; à que je *sache*, de *sapiam*, *saïbï*, *saï*, *sah*, avec permutation de *ï* en *h* (N° 260), etc.

Les radicaux ont, cette fois encore (N° 351), reconstitué de véritables flexions en remplacement de celles qui ont été éliminées à la période de formation ou d'évolution de la langue. Dans que je *fasse*, que tu *fasses*, etc., la construction *as* sert phonétiquement et aussi grammaticalement de flexion personnelle au verbe, par contraste avec le présent de l'indicatif : je *fais*, tu *fais*, etc. Dans que je *taise*, que je *plaise*. la terminaison *aise* remplit le même office, etc.

Au contraire toutefois des flexions nouvelles *eïr*, (N° 166) les flexions *as*, *aise*, *ise*, *aisse*, *ache*, dont il s'agit, et tout d'abord leurs formes de la période initiale : *aïs*, *aïz*, *oïz*, *oïs*, *aïbï*, ne se sont pas multipliées analogiquement.

**354**. On trouve tout à la fois, dans la langue d'oïl, au présent du subjonctif : que nous *chantiemes*, que nous *chantiomes*, que nous *chantiens* et que nous *chantions ;* que nous *dormiemes*, que nous *dormiomes*, que nous *dormiens* et que nous *dormions*, etc.

Les formes en *ems* sont les plus anciennes (N° 172); les formes en *ons*, usitées de nos jours, les plus récentes (N° 350) ; les formes en *oms*, qui impliquent la permutation de *e* en *o* (N° 230), et les formes contractées en *ens* sont des intermédiaires. La voyelle nasale *ons* a pu indifféremment provenir du syllexe *ons* ou de la contraction nasale déjà opérée *ens*.

On trouve également en langue d'oïl : que vous *chantieiz*, que vous *dormieiz*, etc., où la construction postconsonnale primitive *eï* persiste, sinon dans la prononciation, du moins dans l'orthographe.

**355.** Si, dès l'origine de la langue, la pensée grammaticale semble avoir regardé (N° 174) le présent du subjonctif comme un dérivé dont le présent de l'indicatif était le radical, et si la prononciation a, en conséquence, donné, d'une façon générale, plus de relief au premier de ces deux temps qu'au second, la même conception et le même fait se sont maintenus et même accusés davantage, pendant le cours des siècles, à travers toutes les métamorphoses des voyelles, des consonnes et des syllexes constitutifs des verbes. Le présent du subjonctif est, en un mot, négativement ou positivement, au présent de l'indicatif ce que le féminin est au masculin (N° 302), ou le pluriel au singulier. (N° 306).

On dit aujourd'hui, par exemple, au présent de l'indicatif : je *dors*, tu *dors*, il *dort*, nous *dormons*, vous *dormez*, ils *dorment*, et, au présent du subjonctif : que je *dorme*, que tu *dormes*, qu'il *dorme*, que nous *dormions*, que vous *dormiez*, qu'ils *dorment*.

Comme le singulier du présent de l'indicatif était, à l'origine : je *dormï*, de *dormio*; tu *dorms*, de *dormis;* il *dormt*, de *dormit*, tandis que celui du présent du subjonctif était : que je *dormï*, de *dormiam*; que tu *dormïs* de *dormias*; qu'il *dormït*, de *dormiat*, on voit que ce dernier, quoiqu'il se soit amoindri, se trouve encore fortement en relief par rapport au premier, en raison du retrait considérable que celui-ci a subi : *mï*, *ms*, *mt*.

On disait déjà, en langue d'oïl, d'un côté : je *dorm* ou je *dor*, tu *dors*, il *dort*, et, d'un autre côté : que je *dorme*, que tu *dormes*, qu'il *dormet* (*dorm*).

Les deux premières personnes du pluriel, qui étaient originellement : nous *dormems*, vous *dormeïs*, à l'indicatif, et : que nous *dormïems*, que vous *dormïeïs*, au subjonctif, ont conservé leur différence relative de force dans les formes modernes : nous *dormons* et que nous *dormions*, vous *dormez* et que vous *dormiez*.

Le verbe *deïveïr*, devoir, qui faisait au singulier des deux modes : *deïv*, *deïvs*, *deïvt*, fait actuellement à l'indicatif : je *dois*, tu *dois*, il *doit*, et au subjonctif, par un accroissement positif : que je *doive*, que tu *doives*, qu'il *doive*.

On peut comparer, d'une façon analogue, aux formes primitives : je *receïv* et que je *receïv ;* je *fineïs* et que je *fineïs* ; je *coï* et que je *coï* ; je *noïs* et que je *noïs ;* je *luïs* et que je *luïs*, etc., les formes actuelles qui en dérivent : je *reçois*, et que je *reçoive* ; je *finis* et que je *finisse* ; je *cuis* et que je *cuise* ; je *nuis* et que je *nuise* ; je *luis* et que je *luise*, etc.

**356. Imparfait du subjonctif.** L'imparfait du subjonctif a évolué comme les autres temps.

L'imparfait de *chanter*, qui était (N° 175) au commencement : que je *chant—as*, que tu *chant—as*, qu'il *chant—ast*, que nous *chant—assiems*, que vous *chant—assïeïs*, qu'ils *chant—ast*, est devenu : que je *chant—asse*, que tu *chant—asses*, qu'il *chant—ât*, que nous *chant—assions*, que vous *chant—assiez*, qu'ils *chant—assent*. Les deux premières personnes du singulier ne se sont pas modifiées ; la troisième personne a contracté *as* en *â* et perdu le *t*, etc.

Les imparfaits du subjonctif des autres conjugaisons donnent lieu à des observations du même genre.

Les radicaux se sont diversement comportés. Le syllexe *eïb*, de : *deïbs*, dusse; *eïbs*, eusse; *leïbs*, lusse, par exemple, s'est changé soit directement en *u*, par métaptose, soit d'abord en *e—u*, par déhiscence, et ensuite en *u*, par contraction. Les formes en *is*, telles que *deïb—is* dusse; *deïb—is*, dusses; *deïb—ist*, dût, etc. (N° 176); *eïb—is*, eusse; *eïb—is*, eusses; *eïb—ist*, eût, etc. (N° 177), devenues probablement, par métaptose, *du—is*, *u—is*, etc., ont été abandonnées.

Les flexions en usage dans la langue d'oïl jalonnent, cette fois encore, l'évolution de la prononciation. On rencontre au pluriel : *chantassiemes* et *chantassiomes*, *chantassiens* et *chantassions*; *dormissiemes* et *dormissiomes*, *dormissiens* et *dormissions*, *deussiemes* et *deussiomes; deussiens* et *deussions*; *vendissiemes*, etc., à la première personne; *chantassieiz* et *chantassiez*, *dormissieiz* et *dormissiez*, etc., à la deuxième personne.

**357. Participe présent.** Les participes présents ont contracté *an* en *ā*, et laissé tomber le *t* final : *chantant*, *dormant*, etc.

Les participes présents à forme inchoative de la deuxième conjugaison ont changé l'allongement *eïs* en *is* : *moll—iss—ant*, de *moïbl—eïs—ant*.

Les radicaux ne se sont pas moins modifiés qu'aux temps personnels : de *saïb—tant*, par exemple, on a fait *sau—tant;* de *deïb—ant*, *de—vant*; de *aïb—ant*, *aï—ant* et *ai—ïant*.

**358. Participe passé.** La terminaison *aï*, plus tard *eï* (N° 182) des participes passés de la première conjugaison s'est contractée en *æ* fort, que l'on écrit aujourd'hui *é*: *chant—é*, de *chant—aï*, *chant—eï*. L'orthographe en *eit* des participes de la langue d'oïl a servi successivement d'expression au syllexe *eï* et à la voyelle forte *æ̀*: *chant—eit*, c'est-à-dire *chant—eï*, puis *chant—æ̀*.

La terminaison *iï* ou *iẅ* des participes passés des verbes de la deuxième conjugaison est devenue *i*, probablement *ì*, par l'apocope du *ï* ou du *ẅ*: *dorm—i*, de *dorm—iï* ou *dorm—iẅ*.

Les participes passés en *eẅ* des verbes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième conjugaison ont été ramenés à la forme *u*, *ú*, soit directement, par métaptose, soit après avoir préalablement fait *e—u*, par déhiscence: *vêt—u*, de *vest—eẅ*; *d—û* de *d—eẅ*; *vend—u*, de *vend—eẅ*.

Les participes diversement dérivés et terminés, se sont aussi modifiés de différentes manières à la période d'évolution de la langue : *diït* est devenu *dit*, par la syncope du *ï*; *escriẅt*, *écrit*, par la syncope du *s* et celle du *ẅ*; *duït*, *düit*, duit, par la métaptose de *uï* en *üi*; *soẅs*, *sow*, sous, par la contraction de *oẅ* en *ou*, etc.

**359. Maintien général des conjugaisons.** — Quelques remaniements, en somme, que la langue ait fait subir, à sa période d'évolution, aux flexions et aux radicaux des verbes, et à la distribution de ceux-ci en groupes ou conjugaisons, elle n'a pas infirmé le travail de création et d'organisation auquel elle s'était livrée à l'origine.

Elle a maintenu la terminaison *er* des infinitifs du premier groupe, ou, comme il y a lieu maintenant de s'exprimer, de la première conjugaison.

Elle a pareillement maintenu la terminaison *ir* des infinitifs du deuxième groupe ou deuxième conjugaison, en rattachant à celle-ci ceux des verbes en *eïr* qui faisaient désormais *ir* par métaptose. Mais elle a donné une préponderance presque exclusive aux verbes de la deuxième conjugaison qui prenaient l'allongement inchoatif *eïs,* conservé sous la forme *is*, et elle a laissé les autres à l'état d'exceptions.

Elle a confirmé sous la forme définitive *ïwar*, oir, préalablement *öxr, ïwxr*, celles des terminaisons *eïr*, qui n'étaient pas devenues *ir*, et elle les a employées méthodiquement pour en former le signe caractéristique de la troisième conjugaison.

Elle a introduit une certaine régularité dans le quatrième groupe ou quatrième conjugaison, pour laquelle elle a fait choix d'un type.

La langue a maintenu la distinction des temps simples, tirés directement du latin, et des temps composés, qui étaient le résultat de sa propre industrie. La duplicité phonétique et grammaticale de ces derniers s'est cependant atténuée à plusieurs égards.

Elle a laissé tomber le *s* de flexion de la deuxième personne du singulier, le *t* de la troisième, le *s* de la première et celui de la deuxième personne du pluriel, la suite *nt* ou le *t* de la troisième personne du pluriel, et, en cela, elle a sensiblement perdu de sa correction. Mais elle a confirmé, par la contraction de *om* en *on*, et celle de *eï* en *ei, é*, la distinction nette de la première et de la deuxième personne du pluriel.

Elle a confirmé aussi, sous la forme *ai*, *as*, *a*, etc., issue de *aïꝰ*, *aïꝰs*, *aïꝰt*, etc., les flexions des passés définis de la première conjugaison ; sous la forme *is*, *is*, *it*, etc., issue de *iïꝰ*, *is*, *iïꝰt*, etc., celles des passés définis directs ou analogiques de la deuxième conjugaison ; sous la forme *ai*, *as*, *a*, etc., issue de *aïꝰ*, *aïꝰs*, *aïꝰt*, etc., celles des futurs de l'indicatif ; sous la forme *ais*, *ais*, *ait*, etc., issue de *eïꝰ*, *eïꝰs*, *eïꝰt*, etc.. celles des présents du conditionnel, etc.

La langue a confirmé sous la forme *i* et la forme *u*, issues respectivement de *iï* ou *iïꝰ* et de *eïꝰ* les flexions des participes passés appartenant, selon les cas, aux trois dernières conjugaisons.

La langue est restée, malgré tout, éloignée d'une parfaite correction, à sa période d'évolution, comme à sa période de formation. Mais il faut prendre garde, en revanche, que les verbes de la première conjugaison, qui sont très réguliers, sont, en même temps, les plus nombreux. Ce sont les verbes français par excellence. Ils relèguent au second plan les autres verbes, dont ils recouvrent, en quelque sorte, les imperfections.

**360. Suffixes verbaux.** Ce qu'il y aurait lieu de dire des remaniements subis par les suffixes verbaux à la période d'évolution, se trouve compris, plus ou moins explicitement, dans ce que nous avons exposé des verbes en général.

Bornons-nous, en conséquence, à ce rappel et à quelques remarques sommaires.

Plusieurs terminaisons en *eï—er* des verbes de la première conjugaison (N° 191) ont contracté *eï* en *ei*, et reporté, de plus (N° 295), la consonne ï devant la

seconde voyelle : *languei—ïer*, langueyer ; *gras-sei—ïer*, grasseyer.

Un plus grand nombre d'autres terminaisons de même origine en *oï—er* ont opéré la transformation ordinaire de *oï* en *ŵa*, en redoublant aussi le *ï* : *coudoï—er*, *verdoï—er*, *guerroï—er*, etc. ont fait respectivement : *coudŵa—ïer*, coudoyer; *verdŵa—ïer*, verdoyer; *guerrŵa—ïer*, guerroyer.

La terminaison *aïstr* et la terminaison *eïstr* de quelques verbes de la quatrième conjugaison se sont changées, la première, en *aîtr*, par contraction : de *naïstr*, *naitre;* de *païstr*, *paître;* la seconde, en *oïstr*, *ŵatr*, par permutation de *e* en *o* et métaptose : de *creïstr*, *croïstr* et *croitre*. La terminaison *oïstr*, de *coïnoïstr*, après avoir fait *ŵatr*, a remplacé (N° 235) le syllexe *ŵa* par la voyelle *x*, *connaître*.

Le suffixe personnel *aïs* a contracté *aï* en *ai* et laissé tomber le *s* : je *naïs* a fait je *nais;* je *païs*, je *pais*.

Le suffixe personnel *eïs* a fait, en retranchant aussi le *s*, *ŵa* dans je *crois*, de *creïs*, et *i*, par une métaptose différente, dans je *mollis*, de *moŵleïs*.

Le suffixe *ant* des participes présents a contracté *an* en *ā*, et laissé tomber le *t* : *chantant*, *dormant*.

Le suffixe *aï* des participes passés de la première conjugaison s'est contracté en *ai*, *é* : *chanté*.

Les autres cas sont aisés à suppléer.

## CHAPITRE III

## PROSPHONIE

**361. Contexture de la langue française.** Nous appelons *prosphonie* de la langue française sa contexture intime, sa nature substantielle, si l'on peut ainsi s'exprimer, déterminée par la forme, l'abondance relative, le mode de groupement des voyelles et des consonnes, en même temps que par la façon dont les syllexes et leurs articulations constituent les mots, le tissu entier du discours.

La phonologie est une science nouvelle. Abordant des questions qui n'ont pas encore été traitées, se formant, dans bien des cas, d'associations d'idées qui, loin d'être entrées dans la circulation intellectuelle, n'ont pas encore été établies, elle réclame, de toute nécessité, une terminologie apte à reproduire, aussi exactement que possible, par la mosaïque des idées et celle des mots, la contexture indéfinie et ininterrompue des choses.

La *prosodie*, qui s'entend, dans un sens, de la prononciation régulière des mots d'après l'accent tonique (M—N° 324), et, dans un autre sens, de la quantité relative des syllabes, est, à ce double titre, un démembrement de la prosphonie. Inversement,

celle-ci est une prosodie plus complète, qui, entraînée de proche en proche, par la liaison naturelle de toutes les parties de la langue, et, en particulier, par la nécessité de remonter des effets à leurs causes, analyse les syllabes, non seulement au point de vue de la quantité, de la qualité, du ton, de l'accent, mais, tout d'abord et principalement, à celui des différentes façons dont elles se forment par les voyelles et les consonnes, et dont elles s'associent ensuite au moyen de ces dernières.

La prosphonie est, au surplus, comme la langue même envisagée dans son ensemble, susceptible de deux aspects inséparables, l'un, mécanique, l'autre, esthétique. Elle implique un effort, plus ou moins considérable, de la part des organes de la voix, et s'adresse à l'ouïe, qui sert d'instrument de connaissance. Elle agit, en même temps, sur la sensibilité, au regard de laquelle elle constitue un ensemble de jouissances et de souffrances purement subjectives, aussi bien que de beautés et de laideurs, et ainsi, à double titre, de plaisirs et de peines.

**362. Réaction des consonnes sur les voyelles.** Les différentes modifications que nous avons passées en revue concernant la genèse du français par le latin, peuvent être ramenées, d'une façon générale, à la formule : la réaction des consonnes sur les voyelles. Les premières prennent plus d'importance pour ce qui est de leur nombre, de leur nature et de leur emploi.

La chute des atones finales (N° 51) et celle des atones médianes (N° 99), avec maintien, au moins partiel, des consonnes connexes, augmentait manifestement la proportion, dans les mots, des consonnes relativement aux voyelles.

En changeant *l*, *p*, *b* apovoyellaux en *ẅ*, on remplaçait chacune de ces consonnes par une autre consonne beaucoup plus forte.

La même remarque s'applique à la permutation des consonnes *c* et *g*, *t* et *d* en *ï*.

Elle s'applique aussi au développement altitudinal des muettes.

L'épenthèse de l'alternante *ï* devant *n*, *r*, *m*, *l* apovoyellaux donnait naissance à des suites endotérales fortes *ïn*, *ïr*, *ïm*, *ïl*, compliquées souvent d'une consonne finale.

Il en était de même de l'épenthèse du *ẅ* devant le *r*.

L'interposition du *d* entre le *n* et le *r*, ou celle du *b* entre le *m* et le *l*; l'épenthèse du *d* devant le *r*, etc. avaient, de leur côté, pour conséquence de fortifier la partie consonnale des syllexes, des mots.

La substitution métathétique de *ïr*, *ïs*, *ïl* exclusivement apovoyellaux à *rï*, *sï*, *lï*, en partie épivoyellaux, avait aussi pour effet de mettre davantage en relief le rôle des consonnes.

La même observation s'applique aux métathèses compliquées de permutation, telles que *ïs*, de *sc* ou de *st*.

Il s'était constitué dans la langue nouvelle beaucoup de segments apovoyellaux et particulièrement de segments apovoyellaux en *ẅ* et en *ï*.

**363**. A la formule ou loi prosphonique dynamique dans laquelle se résume le mode de constitution de la langue française par le latin, il y a lieu de joindre une autre formule, une autre loi d'apparence différente, mais, au fond, de sens identique, parce qu'elle n'est que la conséquence immédiate de la première : la

recherche, et, relativement au latin, l'accroissement de la difficulté de la prononciation.

La multiplication des consonnes, soit à la fin des mots, par la chute des voyelles atones, soit dans les articulations, par la syncope des médianes, avait, en effet, pour résultat inévitable d'exiger un plus grand effort de la part des organes de la voix, et elle aurait même souvent rendu la prononciation impossible si la langue n'avait procédé alors par voie d'option.

Le fait se corroborait de la permutation de certaines consonnes apovoyellales en *ẅ* ou en *ï*, de l'épenthèse du *ẅ*, de celle du *ï*, de la métathèse du *ï*, quoique, dans ces différents cas, on rangeât correctement les consonnes du fort au faible (M— N· 154), de l'usage ordinaire des segments apovoyellaux, et spécialement de celui des segments en *ẅ* et en *ï*, etc.

**364**. La double définition du mode de formation du français par le latin : une réaction des consonnes sur les voyelles, un accroissement de la difficulté de la prononciation a naturellement, quand on quitte le domaine mécanique pour le domaine esthétique, son pendant dans une autre définition dont voici l'énoncé : la langue française tendait, en se constituant, vers une euphonie et une euphrasie amoindries.

La chute des voyelles atones finales ou médianes avait, en effet, pour résultat de diminuer le nombre des beautés (E—N° 5), de multiplier les laideurs (E—N° 16) et leurs dissonnances, tant avec les laideurs mêmes des consonnes (E—N° 24), qu'avec les beautés des voyelles (E—N° 29), dans les constructions de toute espèce : syllexes, articulations, polysyllexes, polysyllabes, syphones, etc.

La permutation des consonnes apovoyellales *l*, *p*, *b* en *ẅ*, celle des consonnes *t* et *d* en *ï*, l'épenthèse fréquente du *ẅ* et du *ï* à la suite d'une voyelle, la formation, à titre de conséquence, d'un très grand nombre de syllexes postconsonnaux, continuaient à rendre la prononciation moins euphonique.

Elle était, en même temps, peu euphrasique, à cause des difficultés incessantes qu'elle avait à surmonter (E—N° 2), particulièrement en ce qui concernait les segments apovoyellaux.

La langue française primitive était, en un mot, relativement au latin, dont elle provenait, et au regard de l'état actuel des choses, aigre, dure, pénible, étant surtout donné l'usage ordinaire des consonnes muettes fortes. (N° 29).

**365.** Il importe de remarquer que la langue française a été dès l'origine, comme elle l'est demeurée dans les siècles suivants, et comme elle l'est encore à notre époque, une langue essentiellement endotérale propre. (M—N° 177). Ce n'est que subsidiairement qu'elle faisait intervenir des constructions endotérales assimilées (M—N° 192), et elle réprouvait absolument les concours exotéraux de consonnes.

Lorsqu'une voyelle était précédée de deux consonnes, la seconde de ces consonnes était, en règle, une endotérale: *preï*, de *praeda;* *plaï*, de *plaga;* *rïen*, de *rem* ; *diable*, de *diabolum*.

Lorsqu'une voyelle était suivie de deux consonnes, l'une de celles-ci était une endotérale, que la construction fût directe : *taẅp*, de *talpa*, *coïn*, de *cuneum ;* *faït*, de *factum*, ou qu'elle fût renversée : *corẅ*, de *corvum* ; *linï*, de *linea;* *sabl*, de *sabulum*.

Les choses se passaient d'une façon analogue lorsque les consonnes placées à la suite d'une voyelle étaient en nombre supérieur à deux : *coïbdr*, de *consuere*; *arbr*, de *arbor*.

La forme endotérale propre de la langue primitive ressortait aussi de l'emploi du *ïb* et de celui du *ï* dans les segments apovoyellaux et les suites endotéroïdales qui en résultaient : *aïb—eïr*, de *habere ; seïb—rer*, de *separare ; feïbr—ïer*, de *februarium ; plaï—der*, de *placitare* ; *coï—der*, de *cogitare*.

Les mots, terminés, dans beaucoup de cas, par la consonne *ïb* : *raïb*, de *rapa ; receïb*, de *receptum*, ou par la consonne *ï* : *seï*, de *seta* ; *poesteï*, de *potestatem*, s'articulaient alors avec les mots suivants, comme les syllabes d'un même mot, au moyen de segments apovoyellaux ou de suites endotéroïdales propres.

La langue française primitive comportait cependant, nous le répétons, un certain nombre de constructions endotérales assimilées ou endotéroïdales pareillement assimilées : *fest*, de *festum; es—tabl*, de *stabulum*.

La structure endotérale de la langue française est bien apparente au regard du latin, où les constructions exotéroïdales du genre de *p—t* dans *ap—tus*, de *b—d*, dans *sub—ducere*, de *c—t* dans *ac—tor*, sont fréquemment usitées.

**366** Mais les constructions endotérales ou endotéroïdales propres de la langue primitive étaient difficiles mécaniquement, pénibles esthétiquement, brutes, en quelque sorte, comparativement à celles dont nous nous servons aujourd'hui.

Quel effort ne devait pas exiger la prononciation du *ŭ* à la suite d'une voyelle : *raŭ*, *faŭ*, *seŭ*, surtout lorsque le *ŭ* constituait l'articulation apovoyellale de deux voyelles : *aŭ—ant*, *eŭ—oïr?*

A plus forte raison, pareille chose devait-elle se produire lorsque les consonnes se multipliaient : *taŭp*, *foŭdr*, *saŭr—aï*, *moŭs—tier*.

Il faut citer aussi les constructions postconsonnales endotérales renversées où la première consonne s'appuyait sur un *ŭ* : *salŭ*, *serŭ*, *corŭ—eŭ*.

Au point de vue esthétique, la consonne *ŭ*, dont la gravité était extrême n'avait rien qui stimulât l'oreille, et contribuait, par ce motif, d'autant plus qu'elle était d'un usage très fréquent, à priver la langue de sonorité.

Le *ï* et les constructions qui en procédaient : *preï*, *laïn*, *haïms*, *eïs—preïndr*, exigeaient, de leur côté, un effort notable et souvent pénible de la part des organes de la voix.

**367. Réaction des voyelles sur les consonnes.** S'il est possible de résumer, d'une façon générale, le procédé de formation de la langue française par la formule : la réaction des consonnes sur les voyelles, il y a lieu aussi de définir le mode d'évolution de la langue au moyen de la formule prosphonique inverse : la réaction des voyelles sur les consonnes.

Beaucoup de consonnes tombent, en effet, par voie de retranchement pur et simple; d'autres disparaissent par contraction, en donnant, pour l'ordinaire, une forme altitudinale à la voyelle dans laquelle elles s'absorbent; il en est qui s'atténuent, en se permutant, ou qui se changent en voyelles.

Les constructions postconsonnales, qui mettent en plein relief les consonnes, (M—N° 172) deviennent progressivement moins nombreuses. Elles sont, en outre, plus faiblement établies, à cause de la chute ou de la permutation des consonnes. On cesse absolument, en particulier, de faire usage du *ẅ* apovoyellal, et il en est de même finalement, à peu de chose près, du *ï* apovoyellal.

Un certain nombre de syllexes postconsonnaux en *ẅ* et en *ï* deviennent, par métaptose, des syllexes préconsonnaux, où c'est, au contraire, la voyelle *u*, de *ẅ*, et la voyelle *i*, de *ï*, qui jouent désormais le principal rôle.

La plupart des segments apovoyellaux disparaissent: les uns sont abandonnés, d'autres se contractent avec la voyelle connexe; d'autres sont reportés devant la seconde voyelle, en qualité de segments épivoyellaux. On n'articule plus les voyelles au moyen d'un seul segment apovoyellal, qui était ordinairement la consonne *ẅ* ou la consonne *ï*, accompagnées, le cas échéant, d'une autre consonne.

La structure endotérale propre de la langue s'affine, se cisèle, en quelque sorte, et prend la forme sous laquelle elle se présente de nos jours.

**368.** A tous égards donc, la langue s'acheminait sans relâche, à sa période d'évolution, vers une plus grande facilité de la prononciation.

Cette seconde formule: la facilité croissante de la prononciation, conséquence inséparable et répétition, à un autre point de vue, de la précédente: la réaction des voyelles sur les consonnes, constitue, en outre, le pendant de la formule contraire de la période de

formation : la tendance vers une difficulté plus considérable.

**369.** En devenant mécaniquement plus facile, la prononciation est devenue esthétiquement plus euphrasique. (E—N° 4).

Elle est aussi devenue plus euphonique.

La disparition des consonnes impliquait celle des laideurs connexes (E—N° 16), et celle des dissonnances qui résultaient de ces laideurs. (E—N° 24). Il faut signaler particulièrement, à cet égard, le retranchement, dans beaucoup de rencontres, (N$^{os}$ 206 à 208) de la consonne *s*, très aiguë et très laide, et le retrait, en conséquence, de la prosphonie endotérale assimilée devant la prosphonie endotérale propre.

La permutation de *ẅ* et de *ï* apovoyellaux en *v* et en *j* donnait aux constructions plus de sonorité. (E—N° 18).

Il faut prendre garde que l'euphonie trouvait aussi son compte dans la restitution étymologique de la consonne liquide apovoyellale *l*, beaucoup plus sonore que le *ẅ*, dont elle venait occuper la place.

La substitution de *v* au *ẅ* épivoyellal a été un autre cas particulier du développement de la sonorité, de l'euphonie de la langue. Si le *v* est moins aisé à prononcer que le *ẅ*, parce qu'il est plus faible, (M—N° 90) il est, en revanche, plus âpre, et relève mieux la beauté de la voyelle connexe. La même remarque s'applique au remplacement du *ẅ* par le *g*, et à la permutation du *ï* épivoyellal en *j*.

L'usage moins fréquent des muettes fortes est venu, en revanche, atténuer la sonorité de la langue. Peut-être aussi doit-on regretter la disparition des

constructions postconsonnales en *ï*, qui donnaient aux mots et à tout le discours un caractère très sensible d'élasticité et de sensualité.

L'élimination, par voie de contraction, des consonnes apovoyellales *ïb*, *ï*, *s*, *n*, *m* a donné naissance aux voyelles altitudinales et sonores : les fortes, les longues, les nasales, éléments esthétiques importants et caractéristiques de la période d'évolution. La prédominance, désormais accusée, des syllexes préconsonnaux, qui atténuent les consonnes au profit des voyelles (E—N° 69), était une autre cause d'euphonie.

La disparition des hiatus intérieurs des mots (N° 298) était euphonique, au point de vue des voyelles altitudinales qui en résultaient, le cas échéant, et euphrasique, en raison de la plus grande facilité de la prononciation.

**370**. L'abandon absolu de l'alternante apovoyellale *ïb* ; celui, presque complet, de l'alternante apovoyellale *ï*, la suppression ou l'atténuation des segments apovoyellaux, la transformation des mêmes segments en segments épivoyellaux, l'abolition des hiatus intérieurs avaient pour résultat de combler les césures qui, séparant les syllabes, (N° 108) fractionnaient, à peu de chose près, les polysyllabes en monosyllabes, et multipliaient, selon toute vraisemblance, les accents toniques.

Les syllabes se sont alors juxtaposées étroitement, comme elles le font aujourd'hui. L'accent tonique le plus important, placé sur la syllabe extrême, est seul demeuré. Cette dernière syllabe s'est embellie relativement à celles dont elle était précédée (E—N° 159), tandis que celles-ci ont réagi, de leur côté, d'une façon plus expresse, les unes sur les autres. La langue

est devenue euphoniquement plus harmonieuse, plus variée, plus féconde, tout en s'améliorant, dans une large mesure, au point de vue euphrasique.

**371.** Aussi bien, comme, en raison de la structure, ordinairement polysyllabique, des mots latins, la langue nouvelle était appelée à représenter les idées par plusieurs syllabes solidairement conjointes, elle cessait forcément, dans la majeure partie des cas, d'être une langue agglutinative, telle que chaque racine composante fût exprimée par une syllabe, et réciproquement que chaque syllabe fît corps avec une racine.

Il n'y avait plus de raison, en d'autres termes, de maintenir la distinction nette des syllabes, conformément à une organisation intellectuelle qui avait cessé d'exister, et il était immanquable que les mots, retombés sous l'empire exclusif des lois phonétiques, tendissent, dans les limites de leur développement syllabique, à l'unité, à la fois mécanique (M—N°324) et esthétique (E—N° 158) des syphones.

Cette modification a constitué une révolution profonde dans la structure intime ou prosphonique de la langue française. La vieille prononciation gauloise, après avoir marqué de son empreinte la langue des conquérants, et s'être maintenue, d'une façon apparente, pendant des siècles, s'est irrévocablement effacée.

**372. Allongement des mots.** Si tous les changements apportés aux voyelles, aux consonnes, aux syllexes, aux syllabes, aux articulations, pendant la période d'évolution, ont été inséparablement mécaniques et esthétiques, il s'en est cependant produit, en ce qui concernait les mots pris dans leur ensemble,

un certain nombre qui importaient peu à la prononciation, et qui étaient surtout d'ordre esthétique.

Nous voulons parler de l'allongement des mots, de la substitution, avec le même sens, d'un composé, d'un dérivé, d'un allié, d'un synonyme à un mot antérieurement usité. Les mots plus longs sont en effet plus féconds esthétiquement, dans une certaine mesure (E—N° 166), que ceux qui le sont moins.

La particule *re* est évidemment inutile au sens dans certaines acceptions des mots suivants : *redire*, *reluire*, *remarquer*, *refroidir*. En revanche, tandis que la forme esthétique de *dire* ne se compose que de la laideur du *d*, de celle du *r*, de la beauté de l'*i* et des dissonnances de ces trois éléments simples ensemble, la forme esthétique de *redire* implique, de plus, la beauté du syllexe *re*, et la beauté de comparaison qui résulte de l'excès de force de la syllabe *dire* sur la syllabe *re*. (E— N° 159). La même observation s'applique à *reluire*. Il n'y avait qu'une beauté de comparaison dans *marquer* et dans *froidir* ; il y en a deux dans *remarquer* et dans *refroidir*. (E—N° 160).

On a remplacé fréquemment certains mots, tels que *vis*, *us*, *rive*, *nue*, *gars*, *funs*, *boule*, *ham*, *taur*, *ros*, *cert*, *œuvre*, *gel*, *bers*, *étrange*, par d'autres qui en provenaient, et qui étaient plus longs d'une syllabe : *visage*, *usage*, *rivage*, *nuage*, *garçon*, *fumée*, *bouleau*, *hameau*, *taureau*, *roseau*, *certain*, *ouvrage*, *gelée*, *berceau*, *étranger*.

On a remplacé, de même, le cas échéant : *troupe*, *trousse*, *porc*, *rame*, *tombe*, etc., par : *troupeau*, *trousseau*, *pourceau*, *rameau*, *tombeau*, etc.

On a ajouté le syllexe *eü* ou la voyelle *u*, qui en provient, et, dans les deux rencontres, une syllabe finale à beaucoup de participes passés primitifs, pour

la plupart, monosyllabiques. Au lieu de : *rend* ou *rent*, *cours*, *tort* ou *tors*, *tend* ou *tent*, *pend* ou *pent*, *perd* ou *pert*, *défens*, *respons*, etc., on a dit : *rendu*, *couru*, *tordu*, *tendu*, *pendu*, *perdu*, *défendu*, *répondu*, etc.

On a formé, d'une façon analogue, des passés définis en *eü*, *u* : je *moulus*, je *conclus*, je *résolus*, je *vécus*, etc.

On a formé aussi des participes passés et des passés définis en *iü*, *i*. On a conjugué, d'un côté : *failli*, *suivi*, *ravi*, *pourri*, etc., d'un autre côté : je *faillis*, je *suivis*, je *ravis*, je *pourris*, je *rendis*, je *tendis*, etc.

L'allongement inchoatif *eïs*, *is* a prévalu dans la deuxième conjugaison.

On a, d'une façon générale, abandonné les mots tels que : *enfe*, *cit*, *senre*, *lerre*, *fauc*, *gloz*, *abbe*, *nies*, *mieudre*, qui provenaient du nominatif des déclinaisons imparisyllabiques, au profit des mots plus longs dérivés de l'accusatif : *enfant*, *cité*, *seigneur*, *larron*, *faucon*, *glouton*, *abbé*, *neveu*, *meilleur*.

On a remplacé d'autres mots tels que : *mout*, *hoir*, *maus*, *prime*, *tiers*, *quart*, *quint*, *sixte* ou mieux *siste*, *setme*, *none*, *disme*, *ost*, par des équivalents plus longs : *beaucoup*, *héritier*, *mauvais*, *premier*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *neuvième*, *dixième*, *armée*.

**373. Dialectes.** Il est arrivé, à la période de formation de la langue, à titre de cas particuliers du phénomène général auquel nous avons donné le nom de concentration (N° 10), que des voyelles, des consonnes, des syllexes, des flexions, des suffixes, ont

été ramenés à l'identité. Or, comme nous avons déjà eu occasion de le constater, (N° 237) le contraire s'est fréquemment produit, à la période d'évolution. Les mêmes sons simples ou les mêmes constructions originelles ont suivi simultanément plusieurs voies; d'une cause unique ou de causes semblables sont résultés des effets différents.

La consonne *ïv* s'est changée en *v*, en *f*, en *b*, en *p*, en *ï* ou en *l*. Elle s'est contractée en *au* avec la voyelle *a*, en *eu* avec la voyelle *e*, en *ou* avec la voyelle *o*. Elle a quelquefois été retranchée. Elle s'est redoublée sous une des formes *v*, *f*, *g*.

La consonne *ï* est restée telle ou s'est changée en *j*, en *h*, en *i*. Elle s'est contractée en *ai*, *ei* avec la voyelle *a* et avec la voyelle *e*. Elle a quelquefois été retranchée. Elle s'est redoublée sous sa forme propre.

Le syllexe *eïv* s'est transformé en *ev*, en *ef*, en *el*, en *e—v*, en *eï*, s'est contracté en *eu*, en *eau*, en *ou*, a été ramené à la voyelle fondamentale *u*.

Et ainsi de suite des autres cas.

Lorsque les phénomènes phonétiques de ce genre, auxquels nous avons donné, selon la façon de les envisager, le nom de différenciation ou de diffusion (N° 237) se produisent à l'occasion d'un même primitif français, il résulte de ce mot un certain nombre de formes nouvelles ou *dialectales*, qui s'écartent, plus ou moins, les unes des autres et de leur souche commune.

**374.** Il est même apparent qu'il a existé, dès l'origine de la langue, des différences du même genre entre les mots directement issus du latin.

Le *c*, par exemple, qui a conservé sa forme propre dans *camp*, de *campum*, est devenu *ch* dans *champ*.

Le mot *peuple*, de *populum*, a maintenu le *p* apovoyellal, en l'appuyant sur le *l*; le mot *peule*, usité en langue d'oïl, a permuté, dès l'abord, le *p* en *ẅ* : *peẅl*.

Le mot *règle*, de *regula*, a maintenu le *g*, grâce au *l* dont il était suivi ; le mot *ruile*, issu du même primitif, implique le changement de *g* en *ï* : *reïl*, et le mot *reule*, celui de *g* en *ẅ* : *reẅl*.

De *botellum*, on a tiré le vieux mot *boel*, en laissant tomber la consonne médiane *t*, et en permutant le premier *l* en *ẅ* : *boeẅl*. Mais du même primitif latin, on a formé aussi *boyau*, qui dénote le changement, au contraire, du *t* en *ï*, et celui des deux *l* en *ẅ* unique : *boï—eẅ*.

Ces divergences initiales se sont fréquemment accrues par suite de l'évolution des mots. Il y a moins de ressemblance entre *règle* et *ruile*, *boel* et *boyau* qu'entre *règle* et *reïl*, *boeẅl* et *boïeẅ*.

Ne nous bornons pas toutefois à ces considérations générales; complétons-les par l'analyse de quelques cas particuliers.

**375**. Le latin *oculum* a permuté *c* en *ï* : *eïl*. Il a aussi permuté analogiquement *c* en *ẅ* : *eẅl*, d'où *aẅ—eẅl*, aveugle, de *ab* et de *oculum*.

Cela étant, le français classique a renversé l'ordre du *ï* et du *l* : *elï*, et a même retranché le *l* : *eï*. Le patois picard a laissé tomber le *ẅ* de *eẅl* : *el*. La langue d'oïl a quelquefois, dans ce cas, préposé un *ï* devant la voyelle : *ïol*.

En ce qui concerne le composé *aŭeŭl*, le wallon *aveûle* a contracté *eŭ* en *eu*. Le rouchi *aveule* (*avel*) a laissé tomber le *ŭ*. Le picard *avule* a substitué, par métaptose, la voyelle *u* au syllexe *eŭ*.

Le français classique *aveugle* ou *avegle* implique une forme dialectale primitive *aŭ—êgl* qui, au lieu de permuter le *c* en *i* ou en *ŭ*, le conserve sous sa forme altitudinale *g*, en l'appuyant sur la liquide endotérale *l*.

Le bourguignon *éveugle*, ou mieux *évegle*, qui appartient au même groupe dialectal que le français *aveugle*, et qui, de concert avec celui-ci, s'oppose simultanément au wallon, au rouchi, au picard, a permuté *a* de *ab* en *é*.

Le mot *oculum* s'est ainsi comporté, au commencement, de trois façons différentes, a suscité trois formes dialectales : *eïl, eŭl, egl*, qui ont suivi chacune leur voie propre.

**376**. De l'adjectif latin *flebilem*, accentué sur le premier *e*, on a, selon toute vraisemblance, tiré deux formes primitives : la première, *fleŭ*, qui changeait le *b* apovoyellal en *ŭ*; la seconde, *feŭbl*, qui impliquait, tout au moins tacitement, et comme s'il se fût agi de *felbilem*, la métathèse du premier *l*, et, en conséquence, sa permutation en *ŭ*, avec maintien du *b*, appuyé sur le second *l*.

La forme *fleŭ* a donné naissance au wallon *flawe*, par un simple changement de *e* en *a*; au namurois *flauŭe*, par la contraction dans *flaŭ* de *aŭ* en *au*, et le redoublement du *ŭ* sous sa forme propre ; au rouchi *flau*, par la contraction sans redoublement de *aŭ* en *au* ; à l'ancien wallon *floyve*, par la permutation,

tant de *e* en *o*, que de *ẅ* en *ï*, avec redoublement du *ẅ* sous la forme *v* : *floï—v*.

Quant à la forme *feẅbl*, elle a donné naissance au berrichon *feuble*, qui contracte *eẅ* en *eu*; à l'ancien français *fieble*, qui retranche le *ẅ* et prépose un *ï* devant la voyelle; au français classique *faible*, autrefois *foible*, qui permute *ẅ* en *ï* : *feïbl*, *foïbl*, d'où *foibl* et *faibl*; enfin, au vieux mot *floibe*, qui déplace le *l* de *foïbl* et de *foibl*.

**377**. Du latin *praepositum* s'est formé le mot nouveau *preẅ—ost*, par la chute des voyelles atones finales *i* et *u*, celle des consonnes *e*, *m*, et la permutation du second *p* en la consonne *ẅ*, appelée à servir d'articulation apovoyellale aux deux syllabes.

Or, de ce primitif *preẅ—ost*, sont issus, à leur tour, les différents dérivés qui suivent, en usage de nos jours, l'un, comme substantif commun ou nom propre, les autres, comme noms propres seulement : *prévôt*, par le changement de *ẅ* apovoyellal en *v* épivoyellal; *Preuvôt*, par la contraction de *eẅ* en *eu*, et le redoublement de *ẅ* en *v* devant la seconde voyelle; *Pruvôt*, par la substitution ordinaire de la voyelle *u* au syllexe *eẅ* et le redoublement de *ẅ* en *v*; *Prouvôt*, par la contractiou du syllexe *oẅ* de *eẅ* en *ou*, et le redoublement de *ẅ* en *v*; *Provôt*, par la permutation de *e* en *o* et celle du *ẅ* apovoyellal de *oẅ* en *v* épivoyellal. La contraction de *os* en *ô* a corroboré les différentes modifications de la première syllabe.

**378**. De *bibere*, on a fait *beẅr*, par la permutation de *b* apovoyellal en *ẅ*.

Cette dernière consonne s'étant, par la suite, changée en *ï*, on a obtenu successivement: *beïr*, *boïr* et *boire*, dont nous faisons usage. Mais il est arrivé aussi qu'au moment de la métaptose de *oï* en *ŵa*, et, plus précisément, en *ŵx*, (N° 231) le *ŵ* s'est redoublé en *v*, et a donné naissance à l'infinitif *boivre*, usité dans notre vieille langue.

Le simple changement du *ŵ* de *beŵr* en *v* a fourni l'infinitif *bevre*, également employé en langue d'oïl. Le patois du Berry: *beuvre*, a contracté *eŵ* en *eu*, et redoublé le *ŵ* en *v*. Cet autre patois berrichon: *bere* a laissé tomber le *ŵ*. Le patois bourguignon: *borre* a permuté *e* en *o*, et laissé tomber le *ŵ*.

**379.** Le français classique *choisir*, les formes picardes *keusir* et *couésir*, le rouchi *chusir*, le wallon *chûsi* proviennent du gothique *kausjan*, et, plus précisément, les radicaux: *chois*, *keus*, *coués*, *chus* ou *chûs*, du radical *kaus, kaŵs*.

Le syllexe *kaŵs* est devenu *keŵs*, par suite de la tendance que la langue primitive avait à concentrer les différentes voyelles en *e* (N° 9), et à se servir de la construction postconsonnale *eŵ*. (N° 60).

Cela étant, le picard *keusir* a contracté *eŵ* en *eu*. Le rouchi *chusir* a, en permutant d'ailleurs *k* en *ch*, procédé par métaptose de *eŵ* en *u*. Le wallon *chûsi* s'est comporté à la ressemblance de *chusir*, en retenant toutefois la longueur primitive de l'*u* (N° 238), et en laissant tomber, comme cela avait lieu autrefois dans la langue classique même (N° 202), le *r* final. Le picard *couésir* et le français correct *choisir* impliquent la permutation de *ŵ* en *ï*, et la succession

des formes *eï*, *oï*, *öx*, *ẅx*, *ẅa*; mais le picard s'est arrêté au *ẅx*, tandis que le français est allé jusqu'au *ẅa*.

**380**. De *apis*, *apem* se sont formés tout à la fois le picard *es*, l'artésien *é* et l'ancien français *ée*.

En permutant, en effet, *a* en *e* et *p* en *ẅ*, on obtient, au cas sujet, un primitif *eẅs*, qui fournit le picard *es* par la syncope du *ẅ*.

L'artésien *é* a laissé tomber la flexion *s*, ou, plus probablement, dérive de l'accusatif *apem* : *eẅ*, d'où *eu* et *é*.

L'ancien français *ée* est la même chose que l'artésien. L'*e* muet final, qui indique le féminin, est simplement orthographique et grammatical.

Le picard *eps* constituerait une dérogation considérable aux lois de la dérivation s'il ne provenait, selon toute vraisemblance, d'une réaction littéraire du latin sur la langue populaire. (N° 463).

Le diminutif berrichon *avette* implique un primitif *aẅ* où la voyelle initiale a été maintenue sans changement, et où le *ẅ*, au lieu de disparaître par syncope ou contraction, a été permuté en *v*.

Un second diminutif berrichon, *apette*, semble, comme *eps*, avoir été remanié ultérieurement sur le modèle du latin.

La même remarque s'applique au diminutif classique *abeille*, qui aurait dû faire *aẅ—eïl*, et, plus tard, *a—veille*. Il existe cependant des exemples du changement de *ẅ* en *b* (N° 248), qui justifieraient peut-être l'emploi de cette dernière consonne dans *abeille*, et celui, dès lors, du *p*, c'est-à-dire du *b* atténué, dans *eps* et dans *apette*.

**381.** Le latin *poena*, approximativement *poï—na*, a donné naissance à deux dérivés : l'un, *poïn*, qui conservait l'*o* sous sa forme propre; l'autre, *peïn*, qui le permutait en *e* français.

Du premier, se sont formés, à la période d'évolution, le berrichon *poine*, par métaptose de *oï* en *ŵa*; le wallon *pônn*, par la contraction de *oï* en *ô*, et le bourguignon *pone*, par la syncope du *ï*.

Du second, sont résultés le français classique *peine*, par la contraction de *eï* en *ei*; le picard *peigne*, *peinï*, par une contraction semblable compliquée du redoublement du *ï* à la suite du *n*; le patois *pein—ne*, *pæn* de certaines localités des Ardennes, par la contraction de *eïn* en *ein*, et le redoublement de la consonne *n*.

**382.** Le latin *paeonia*, approximativement *paï—onia*, donne naturellement *paï—oïn*, par l'apocope de l'*a* final et la métathèse du *ï*.

En ramenant alors le syllexe *aï* à la forme *eï*, par la permutation de *a* en *e*, le syllexe *eï* à la forme *i*, par métaptose, et en laissant tomber le second *ï*, on obtient le patois picard *pi—on* ou *pïon*, que l'on écrit *pionne*.

Si toutefois, en continuant à changer *paï* en *peï* et en *pi*, on laisse le syllexe *oï* évoluer jusqu'à *ŵa*, *oi*, on aboutit à une construction dissyllabique *pi—ŵan*, qui donne le mot classique *pi—vŵan*, *pivoine*, par un redoublement épivoyellal de *ŵ* en *v*, semblable à celui qui se produit dans *voui* et dans *vouei*. (N° 268).

**383.** L'examen des formes propres à la langue d'oïl fournit aussi la preuve que la langue française, en possession d'un primitif remontant à la période de formation, l'a souvent modifié de plusieurs façons différentes.

L'article composé masculin présente au régime indirect les six formes suivantes : *de le*, *del*, *deu*, *dou*, *do*, *du*. La première résulte du concours de l'article simple et de la préposition *de*. La deuxième fait élision de l'*e* de *le*. La troisième implique la permutation de *l* en *ŵ* : *deŵ*, et probablement la contraction ultérieure de *eŵ* en *eu*. Il est à croire que *deŵ* a suivi immédiatement *de le*, et que *del* n'a été, en ce qui concerne le *l*, qu'une restitution étymologique. (N° 250). La quatrième forme, après avoir changé *e* en *o* : *doŵ*, contracte *oŵ* en *ou*. La cinquième laisse tomber le *ŵ* de *doŵ*. La sixième transforme *eŵ* en *u*. Nous avons rencontré, plus haut : *Preuvôt*, *Prouvôt*, *Provôt*, *Pruvôt*, analogues à : *deu*, *dou*, *do*, *du*.

Les articles : *en le*, *enl*, *el*, *eu*, *ou*, *u* se prêtent à des observations du même genre.

L'article simple comporte au régime direct les formes : *le*, *lou*, *lo*, *lu*, qui s'expliquent au moyen d'un primitif *leŵ*, issu de *illum* par métathèse tacite et permutation : *ill..*, *lil*, *leŵ*.

Le pronom personnel masculin pluriel s'est comporté au régime à la ressemblance de l'article simple. De *illorum* se sont formés d'abord : *loŵr*, *leŵr*, par l'épenthèse d'un *ŵ*, (N° 66) et de ces deux constructions sont provenus : *lour*, analogue de *lou*, par contraction ; *lor*, analogue de *lo*, par syncope du *ŵ*; *leur*, analogue de *leu*, par contraction, et enfin *lur*, analogue de *lu*, par la métaptose ordinaire de *eŵ* en *u*.

**384**. Lorsque les formes dialectales sont assez différentes les unes des autres, et assez nombreuses pour constituer des façons particulières de parler, suivant les régions, elles constituent, par leur réunion, des *dialectes.*

La langue française se partageait autrefois en quatre dialectes principaux : le dialecte de l'Ile de France, le dialecte normand, le dialecte picard et le dialecte bourguignon. Ils existent encore aujourd'hui, au fond, dans quelque abandon qu'ils soient tombés, quelques mutilations qu'ils aient subies, et quelque intrusion qu'on y rencontre de mots empruntés à la langue commune de la nation.

Or, si ces dialectes ont eu pour causes générales les aptitudes mécaniques et les tendances esthétiques des populations qui en faisaient usage, il n'est pas douteux cependant qu'ils ne soient résultés, pour une part et tout d'abord, des habitudes de prononciation antérieures à l'arrivée des Romains dans notre pays.

Selon César, le territoire de la Gaule se partageait en trois régions, qui avaient chacune leur langue propre, vraisemblablement un dialecte particulier de la langue celtique. Il est donc à présumer que si la langue nouvelle parlée par nos aïeux a été (Nº 193) du latin versé dans le moule gaulois, les trois langues en usage sur le sol de la Gaule ont toutefois marqué de leur cachet spécial l'idiome des conquérants.

Il a dû y avoir, à l'origine, trois dialectes néo-latins.

La *langue d'oc*, qui a persisté jusqu'à notre époque, représente un de ces dialectes.

Quoique, d'un autre côté, la *langue d'oïl* constitue, dans son ensemble, un groupe compact, on peut cependant y reconnaître les traces de deux influences distinctes, les débris amalgamés de deux dialectes : l'un, *celtique*, caractérisé par l'emploi du *ï* apovoyellal; l'autre, *picard*, ou mieux, *belgique*, caractérisé, de son côté, par l'usage, dans les mêmes conditions, du *ẅ* apovoyellal. Il semble bien, en effet, que, de nos jours même, ce soit dans les régions celtiques que le *ï* apovoyellal se trouve le plus répandu, tandis que le *ẅ* paraît encore représenté par des alternantes *ē* ou *ō* dans les provinces du nord.

**385.** Le *c* de *oculum* a été permuté en *ï* pour former le mot classique *œil*, primitivement *eïl*. On se sert, par contre, dans le dialecte picard, du mot *eul*, qui implique la permutation de *c* en *ẅ* : *eẅl*.

Le français classique *cuire*, de *coquere*, suppose la permutation de *q* en *ï* : *coïr*. Le saintongeois *cheure*, issu, par contraction, de *cheẅr*, et le wallon *cûre*, issu, par métaptose, de *qeẅr*, supposent, au contraire, la permutation de *q* en *ẅ*.

Pour obtenir le mot classique *tuile*, de *tegula*, on a permuté *g* en *ï* : *teïl;* tandis que pour obtenir le picard *teule* et le normand *tïeule*, on a permuté la même consonne en *ẅ* : *teẅl*, *tïeẅl*.

On a dit aussi, en vieux français : *ruile*, de *regula*, par la permutation de *g* en *ï* : *reïl*, et *reule*, *rïeule*, *riule*, du même primitif, par la permutation de *g* en *ẅ* : *reẅl*, *rieẅl*.

La permutation de *c* en *ï* est celtique dans *oie*, *oï*, de *auca*, où le syllexe primitif *aẅ* s'était visiblement

contracté en *au*, *ó*, dès la période latine. (N° 210). La permutation de la même gutturale en *ŵ* est belgique dans l'ancien mot *oue*, *oŵ*, dérivé également de *auca*, *óca*.

La permutation celtique en *ï* du *q* de *sequere* a donné *seïr*, dont s'est formé le vieux français *suire*, par métaptose. La permutation belgique en *ŵ* de la même consonne a donné *seŵr*, d'où sont issus le wallon *sûr*, par métaptose; le berrichon *suvre*, par métaptose et redoublement; le poitevin *seuvre*, par contraction et redoublement; le normand *sieuvre*, qui complique le poitevin de l'épenthèse d'un *ï* épivoyellal, et le mot classique *suivre*, qui, en permutant le *ŵ* en *ï*, le redouble sous la forme *v*, et change finalement *eï* en *üi*.

On a formé *bruyère*, *bruï—er*, du celtique : bas breton *brug*, kimri *brwg*, en permutant *g* en *ï*; mais on trouve aussi, en patois du Berry : *breu*, de *breŵ*, et, en patois picard : *brev—ière*, c'est-à-dire autrefois *breŵ—ïer*, qui dénotent la permutation de *g* en *ŵ*.

Dans les mots où le primitif latin aboutissait à une construction finale *ïl*, par la permutation de *c* en *ï* : *gouvernaïl*, de *gubernaculum*; *tenaïl*, de *tenacula*; *orteïl*, de *articulum; sommeïl*, de *somniculum*; *soleïl*, de *soliculum; oreïl*, de *oricula*; *grenouïl*, de *ranucula*, le dialecte picard ne se sert actuellement que de la seule consonne *l* : *gouvernal*, *tenal*, *ortel*, etc. C'est un dicton que les Picards ne mouillent pas les *l*. Le *c* apovoyellal latin, doit-on conclure, se sera changé, pour eux, en un *ŵ*, tombé depuis (N° 199), qui garantissait le *l : gouvernaŵl*, *tenaŵl*, etc.

Le mot latin *coquina*, prononcé *cod—zina*, a permuté *d* en *ï* : *coï—zin*, d'où *cüi—zin*, cuisine. Mais

on trouve, en même temps, le namurois *coujène*, c'est-à-dire primitivement *coïb—jen*, où la dentale a été permutée en *ïb*, et où, de plus, le *j* tient lieu du *z*, comme cela arrive fréquemment dans les patois du nord. Le wallon *couhène* a aussi changé *d* en *ïb*, en laissant toutefois tomber le *z*, *j*.

On a formé *fraise* de *fragea*, *frad—zea* (N° 280), en permutant *d* en *ï* : *fraïz ;* mais on trouve, en dialecte wallon, *fréve*, de *fraga*, où la gutturale s'est changée en *ïb : freïb*.

On conjugue, d'un côté, à la première personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *pouvoir :* je *puis*, de *poteo*, *pot—seo*, *poïs*, qui permute *t* en *ï*, et, d'un autre côté : je *peux*, je *peïbs*, qui permute *t* en *ïb*.

Le mot classique *pois* s'est formé de *pisum* par l'épenthèse d'un *ï : piïs*, *peïs*, *poïs ;* tandis que le wallon *peu* est provenu du même primitif par l'épenthèse d'un *ïb : peïbs*.

La prononciation a opté pour le *ï* de *pluvia*, dans *pluie*, *pluï*, et pour le *ïb* dans le berrichon *pleue*, *pleïb*.

**386**. Il faut, d'après ces considérations, rapporter, dans la langue française, à la formation et au dialecte celtiques tous les cas de la permutation directe et régulière (M—N° 70) de *c*, *g*, *t*, *d* en *ï : traït*, de *tractum*; *plaï*, de *plaga; palaïs*, de *palatus*; *boï—au*, de *botellum*; *fiï* ou *feï*, de *fidem*.

Il faut, au contraire, rapporter à la formation et au dialecte belgiques les différents cas de permutation analogique et irrégulière de *c*, *g*, *t*, *d*, *r*, *n* en *ïb : feïr*,

de *focum*; *faiw*, de *fagum*; *veiw*, de *votum*; *aiw—ul-terie*, de *adulterium; aiw—maire*, de *armarium*; *aiw—maille*, de *animalia*.

Il est possible que dans beaucoup de cas où la consonne médiane *c, g, t, d* paraît avoir été retranchée, elle se soit, en réalité, changée en un *w* belgique, qui sera tombé par la suite. (N° 199). Dans cette hypothèse, *loer*, *veint*, *muer*, *cruel* seraient pour *loiw—er*, *veiw—int, muiw—er*, *cruiw—el*. (N° 298). Ne trouve-t-on pas, en effet, en langue d'oïl : *po—oir* et *pouvoir*, c'est-à-dire *poiw—oir*, de *potere*. Plusieurs mots ont conservé le *w* provenant de la permutation de la muette : *jower* et *lower*, en patois wallon, de *jocari* et de *locare; maweur*, en patois wallon, de *maturum*; *muwer*, en namurois, *mouwer*, en wallon, de *mutare; neuer*, en picard, c'est-à-dire primitivement *neiw—er*, de *nodare*.

L'épenthèse irrégulière du *ï* devant *l*, *m* est d'origine celtique : *teïl*, de *tela; faïm*, de *famem*. L'épenthèse non moins irrégulière du *w* devant *r, s* est d'origine belgique : *seiwr*, de *soror; noueiws*, de *nodosus*.

Le dialecte belgique, par affinité pour le *w*, permute en cette consonne les labiales et les gutturales finales appuyées sur des endotérales : *peiwl*, de *populum; taiwl*, de *tabula*; *diaiwl*, de *diabolum* ; *faiwl*, de *fabula* ; *étaiwl*, de *stabulum; enseiwl*, de *insubulum*; *seiwl*, de *saeculum*; *reiwl*. de *regula*. Le dialecte celtique conserve la labiale ou la gutturale : *peuple*, *table*, *diable*, *fable*, *étable*, *ensuble*, *siècle*, *règle*, ou permute la gutturale en *ï* : *reïl*. La construction postconsonnale directe, avec modification, ou la construction postconsonnale renversée, sans modification de la

première consonne, paraissent, en effet, avoir été usitées simultanément dans le dialecte celtique. On trouve, non seulement *reïl* et *règle*, mais *aïl* et *aigle*, *saïrment* et *sacrement*, *eïr* et *edr*.

**387.** Quoi qu'il en soit, c'est, des quatre dialectes entre lesquels se partageait, d'une façon générale, la langue d'oïl (N° 384), celui de l'Ile de France qui a prévalu, non sans avoir subi, dans une certaine mesure, l'influence des autres, et qui est devenu la langue classique.

Aussi longtemps que le régime féodal demeura en vigueur, aucun des grands dialectes n'eut de motif de réclamer la suprématie. Tous subsistaient au même titre. Chacun avait sa circonscription géographique, sa tradition ininterrompue, son évolution autonome. Bien plus, chaque canton, chaque ville, chaque bourg avait, à certains égards, sa façon propre de parler.

Mais lorsque les événements eurent resserré les liens de l'unité nationale, et fortifié le pouvoir central, l'Ile de France, investie de l'hégémonie politique, imposa, pour les nécessités de l'administration, son dialecte au reste du pays. La langue française devint le rendez-vous des esprits d'élite, qui la cultivèrent phonétiquement et grammaticalement, et l'amplifièrent à la mesure des besoins grandissants de toute espèce qu'elle était appelée à satisfaire.

A dater de ce moment, les dialectes provinciaux, demeurés pauvres d'idées et de mots, incapables de suivre le mouvement ascensionnel des classes dirigeantes, déchus même de leur degré de culture, parce qu'ils étaient abandonnés à la discrétion des masses populaires, ont été relégués à un rang inférieur, et sont devenus des *patois*.

**388**. On ne doit pas perdre de vue cependant que les différents dialectes dont se composait autrefois, et dont se compose encore aujourd'hui, au fond, notre langue, procèdent tout d'abord d'une origine latine commune, se sont constitués et ont évolué, toutes réserves faites en ce qui concerne la duplicité de l'influence celtique et de l'influence belgique, sous l'action des mêmes lois phonétiques générales, et des mêmes procédés particuliers.

Ils s'éclairent, en conséquence, les uns les autres, à titre d'effets des causes posées, aident à combler les lacunes qu'ils présentent, chacun en particulier, soit théoriquement, soit effectivement, dans leur développement et dans leur filiation, et contribuent ainsi à fournir une explication complète de la langue commune de la nation.

La phonologie historique de la langue française ne pourra être définitivement constituée que quand on aura recueilli nos différents dialectes provinciaux, et qu'on en aura fait une étude comparée. Il importerait qu'on procédât le plus tôt possible à ce travail de recensement et de classification, car les patois, qui se retirent progressivement devant la langue classique, s'altèrent incessamment, en outre, à son contact.

**389**. **Age du ẅ.** Nous avons fait voir, en nous aidant, tout à la fois, de la forme graphique des mots, à l'époque actuelle et dans le passé, de la comparaison des dérivés français à leurs primitifs latins, des lois générales de la prononciation, et d'une induction grâce à laquelle on peut rétablir, le cas échéant, les constructions et les filiations disparues, combien

les syllexes postconsonnaux en *ẅ* étaient d'un usage fréquent dans la langue primitive.

Que cette consonne *ẅ* fût seule à la suite de la voyelle; qu'elle fût suivie d'une ou de deux autres consonnes ; qu'elle fût même précédée d'une autre consonne, les syllexes postconsonnaux en *ẅ* terminaient fréquemment les mots, ou constituaient un grand nombre de segments apovoyellaux.

Le *ẅ* apovoyellal rentrait complètement, en un mot, dans le génie de la prononciation, et y donnait un cachet éminemment caractéristique. Il peut être justement pris comme le symbole prosphonique de la langue française de l'époque.

Nous appellerons *âge du ẅ apovoyellal* ou simplement âge du *ẅ* le temps pendant lequel la langue primitive, qui doit s'entendre, à cet égard, de la langue en voie de formation, et de celle du commencement de la période d'évolution, est demeurée en vigueur.

Si, comme cela ne saurait faire de doute, la langue française originelle était du latin prononcé à la façon gauloise (N° 193), la langue gauloise, et tout spécialement son grand dialecte septentrional : le dialecte belgique (N° 384), étaient aussi des langues du *ẅ*.

La langue française du *ẅ* n'est autre que la langue *romane*. (N° 196).

**390. Age du Y.** A dater de certain moment, l'usage du *ẅ* apovoyellal est allé en s'amoindrissant, et cette consonne a fini par disparaître complètement, qu'elle ait été retranchée purement et simplement, qu'elle se

soit contractée avec la voyelle dont elle était précédée, qu'elle ait été permutée en voyelle ou en une autre consonne.

Les *ŵ* épivoyellaux ont également disparu, remplacés, les uns, par des *v* et, les autres, par des *g*.

Si l'on prend garde que l'*u* latin avait la valeur de l'*w* actuel, tandis que la forme que nous y attribuons aujourd'hui n'est plus que celle de l'*u* français, notablement plus bref et plus rare (M—N° 45), on sera porté à conclure que c'est essentiellement par un mouvement de retrait progressif que le *ŵ* apovoyellal et même le *ŵ* épivoyellal originels se sont perdus.

La voyelle *w* et la consonne épivoyellale *ŵ* ont cependant, chose remarquable, reparu spontanément sur d'autres points de la langue, la première, par la contraction du syllexe *oŵ*, la seconde, par la métaptose du syllexe *oï*. Le son *w*, *ŵ* était bien, malgré tout, dans le génie phonétique de la race.

Quoi qu'il en soit, la disparition des syllexes postconsonnaux en *ŵ* a constitué un fait prosphonique et historique de très grande importance, car c'est ainsi qu'a pris irrévocablement fin la langue qui, issue directement du latin, a été, pendant plusieurs siècles, celle de la nation.

**391.** La consonne apovoyellale *ŵ* s'est, en particulier, changée en *ï* également apovoyellal.

Le *ï* intervient, par exemple, en remplacement du *ŵ* : à la fin des personnes du singulier, et à celle de la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, à la fin des mêmes personnes du futur et du présent du conditionnel, ainsi qu'au passé indéfini

de l'indicatif, au futur antérieur, au passé du conditionnel et au passé du subjonctif, pour autant que ces quatre temps procèdent des temps simples appropriés du verbe *avoir*, considérablement remaniés, de leur côté, par la permutation de *ẅ* en *ï*.

Le *ï* apovoyellal existait déjà dans la langue primitive, à titre de consonne épenthétique, ou comme résultat de la concentration du *c* et du *g*, du *t* et du *d*. Il terminait les mots ou servait de segment. Il se trouvait, de plus, corroboré par l'usage épivoyellal qu'on en faisait à différents titres.

La consonne alternante *ï* a ainsi donné, à son heure, comme auparavant le *ẅ*, un cachet particulier à la langue française. Elle peut être prise comme symbole d'un deuxième âge prosphonique, que nous appellerons l'*âge du ï*.

La langue romane fait place à la langue d'oïl, ou, plus exactement, à la langue d'*oï*, dont le nom symbolique indique le caractère saillant.

En tant qu'elle implique la disparition du *ẅ* apovoyellal, et particulièrement la permutation de ce *ẅ* en *ï*, la langue d'oïl a constitué une réaction de la prosphonie et du dialecte celtiques sur la prosphonie et le dialecte belgiques. (N° 384).

**392. Age de l'x.** L'âge du *ï* a pris fin et a fait place à celui dans lequel nous nous trouvons, lorsque le *ï* apovoyellale a été éliminé presque entièrement de la langue, par voie de retranchement, de contraction, de métaptose.

Or, l'*x*, voyelle nouvelle (N° 215), est venu alors occuper, sous les différentes formes dont il est susceptible, une place importante parmi les voyelles, et dans la contexture prosphonique des mots.

Les syllexes *aï, eï* se sont contractés en *x* fort : *x̀*.

Les syllexes *aïn, aïm, eïn* ont, de leur côté, donné des nasales *x̃*.

Les syllexes *oï*, si nombreux et si caractéristiques, à certaine époque, points de concentration de constructions diverses, ont d'abord abouti à la forme *ôx, ẅx*, qui est encore en usage dans plusieurs patois, et un certain nombre de ces derniers syllexes, après avoir fait *ẅa*, sont aujourd'hui remplacés par la voyelle *x*.

Les syllexes *oïn* sont devenus, le plus ordinairement, des syllexes *ẅx̃*.

La valeur propre du signe graphique *e*, et l'usage de l'accent aigu et de l'accent grave, pour représenter l'*x* et *x̀*, démontrent bien qu'il n'y avait, à l'origine, que des *e* obtus. C'est à une phase déjà avancée de son existence que la langue a fait intervenir l'*x* faible, fort, long ou nasal.

La tendance qui emportait la prononciation vers l'emploi de l'*x* était si grande que lorsque la consonne *ï* servait d'articulation épivoyellale entre la voyelle *a* et une autre voyelle, cette consonne s'est, par surcroît, contractée en *ai, x̀* avec la voyelle *a*, bien que le mot ne présentât pas alors de difficulté sous ce rapport. De *a—ïant*, par exemple, on a fait *x̀—ïant*, ayant.

L'*x* envisagé sous ses différentes formes est, du reste, comme nous l'avons fait ressortir autrefois, (M—N° 75) une des voyelles qui reviennent proportionnellement le plus dans le tissu du discours. L'*x* fondamental ne le cède que très peu à l'*a*; l'*x̀* l'emporte sur les autres voyelles fortes ; l'*x̂* sur les autres voyelles longues.

**393**. Si donc il semblait utile, dans ces conditions, de faire choix d'un élément alphabétique propre, comme d'abord le *ẅ* et ensuite le *ï*, à servir de symbole à la prosphonie en vigueur, il y aurait déjà lieu d'opter pour l'*x*, envisagé simultanément sous sa forme fondamentale et ses différentes formes altitudinales.

Mais, en outre, le *ẅ* et le *ï* sont des consonnes et correspondent à la période de prépondérance des consonnes sur les voyelles. (N° 362). L'*x* est, au contraire, une voyelle et symbolise bien, dès lors, la prépondérance, désormais établie; des voyelles sur les consonnes. (N° 367).

Ajoutons que l'*x* a, à cet égard, le mérite, non seulement d'être fréquemment employé, mais d'appartenir à la série *a—x—i* des voyelles fixes (M—N° 50), ou voyelles excellemment telles, puisque, en dehors du centre de convergence commun *ï*, elles ne sont pas susceptibles de forme consonnale.

L'*x*, enfin, s'est fréquemment substitué au *ï*, comme celui-ci avait antérieurement pris la place du *ẅ*.

Ce sont les différents motifs pour lesquels nous croyons devoir appeler *âge de l'x* le troisième âge prosphonique de la langue française envisagée dans son ensemble.

**394.** Le plus remarquable exemple qu'on puisse citer des modifications qui se sont accomplies dans la langue française pendant le cours des siècles, et des phases prosphoniques qu'elle a traversées, est assurément celui de la conjugaison des imparfaits de l'indicatif.

A l'âge du *ïv*, les terminaisons du singulier et celle de la troisième personne du pluriel consistent radicalement en un même syllexe *eïv*, de *eïv*, *eïvs*, *eïvt*, *eïvnt*. (N° 149).

A l'âge du *ï*, le syllexe *eïv* devient *eï* par la permutation de *ïv* en *ï*, puis *oï*, par celle de *e* en *o* : *oï*, *oïs*, *oït*, *oïnt*. (N° 332).

A l'âge de l'*x*, enfin, le syllexe ou flexion *oï* se change en *öx*, *ïvx*, *ïva*, pour aboutir à la forme *x*, que nous employons actuellement. (N° 332).

Les trois âges de la langue ont marqué tour à tour de leur empreinte, en effaçant chacun celle de l'âge précédent, la conjugaison de l'imparfait de l'indicatif. L'élément voyelle domine progressivement dans ce type de construction, comme il le fait, de plus en plus, dans la langue même en voie d'évolution, soit négativement, par le retrait des consonnes, soit positivement, par le développement des voyelles.

On peut ajouter que la terminaison *eï* des personnes du singulier et de la troisième personne du pluriel était corroborée, au même moment, par la terminaison *eï* de la deuxième personne du pluriel, et que, par la suite, la terminaison *öx*, *ïvx*, issue de *oï*, a été corroborée, aux mêmes personnes, par la contraction de *eï* en *ẋ*.

C'était chose, non pas, à la vérité, forcée, mais, du moins, naturelle, que les verbes qui, pour se constituer aussi régulièrement que possible, ont fait appel à toutes les ressources phonétiques latentes de la langue, devinssent, à certains égards, comme le résumé de l'évolution générale accomplie par cette dernière.

**395**. Il semble donc, d'après les détails analytiques dans lesquels nous sommes entrés, qu'il y ait lieu, à certain point de vue, de partager le passé entier de la langue en quatre périodes : la période de *formation*, que nous avons signalée, et trois autres, subdivisions de la période d'évolution : la période d'*organisation*, la période de *culture* et la période de *floraison*.

La période de formation et la période d'organisation réunies correspondent à l'âge du *ẅ*, à la langue romane; la période de culture à l'âge du *ï*, à la langue d'oïl, et la période de floraison, à l'âge de l'*x*, à la langue moderne.

La langue, élaborée sous la domination romaine, s'est organisée sous la dynastie des Mérovingiens, et celle des Carlovingiens, c'est-à-dire, sans attacher à ces dates plus de précision qu'elles ne sauraient en comporter, depuis le cinquième siècle jusqu'au dixième, où l'examen des monuments démontre que la langue du *ẅ* a pris fin.

La période de culture commence après la crise de l'an mil, avec la féodalité triomphante, la troisième dynastie, et le grand mouvement des croisades. Elle se termine, au quinzième siècle, avec la constitution d'un pouvoir central prépondérant, l'éclosion des idées modernes, la Renaissance.

La période de floraison se déroule depuis cette époque.

Les divisions générales de l'histoire de la langue coïncident avec celles mêmes de l'histoire entière de notre pays.

**396. Age d'affaiblissement.** La langue française s'achemine visiblement, depuis un certain temps déjà, vers un état prosphonique nouveau, auquel nous donnerons le nom d'*âge d'affaiblissement*, parce que la réaction des voyelles sur les consonnes, en s'exagérant, finira par porter atteinte à l'énergie des constructions, simples syllexes ou mots.

Comme nous en avons fait précédemment l'observation (N° 270), le ï apovoyellal provenant du redouble d'un ï engagé désormais dans une contraction ou une métaptose, a été retranché par la suite. A une époque relativement récente, qui peut être prise pour terme de comparaison, du temps de l'abbé d'Olivet, c'est-à-dire il y a un siècle et demi environ, on prononçait encore : je *paye*, je *bégaye* et un certain nombre d'autres mots terminés de la même manière, en faisant suivre l'*ai*, *ӕ̇*, résultant de la contraction, d'un ï persistant : je *pai—ï*, je *bégai—ï*. On dit simplement aujourd'hui : je *paie* (*pӕ̇*), je *bégaie* (*bӕgӕ̇*).

On prononçait, à la même époque, le *r* de *léger* (*lӕjӕr*). On ne dit plus qae *lӕjӕ̇*.

Le grammairien Chifflet nous apprend, du reste, qu'on faisait entendre, au dix-septième siècle, le *r* final des adjectifs en *er*, tels que : *altier*, *singulier*, *familier*, comme cela a lieu, de nos jours, en ce qui concerne : *fer, cher*, *amer*. On a aussi laissé tomber ce *r* : *altiӕ̇*, *singulïӕ̇*, *familïӕ̇*.

**397.** On fait encore entendre actuellement le *c* dans *bloc, choc*, *Marc,* nom d'homme ; le *l* dans *fil*, *puéril*, *subtil*; le *f* dans *chef*, *œuf*, *nerf*, *bœuf* ; mais on ne prononce plus ni le *c* dans *tabac*, *jonc*, *marc*,

poids; ni le *l* dans *outil, fusil, fournil*; ni le *f* dans *chef d'œuvre, œufs, nerfs, bœufs, bœuf gras.*

Ces mots et beaucoup d'autres du même genre font voir la langue occupée, en quelque sorte, à se débarrasser de certaines de ses consonnes : *c, l, f.* L'élimination est commencée; elle n'est pas terminée. Dans *chef, œuf, nerf, bœuf,* la même consonne finale *f* du même mot se prononce quelquefois, et d'autres fois ne se fait pas entendre. En ce qui concerne soit *bloc, choc, Marc,* et *tabac, jonc, marc,* soit *fil, puéril, subtil* et *outil, fusil, fournil,* la même consonne *c* ou *l* se comporte différemment, quoiqu'elle occupe, en qualité de finale, des positions identiques.

Aussi est-il utile que la grammaire intervienne pour déterminer, par des règles, les cas où les consonnes persistent, et ceux où elles sont devenues sans emploi. L'illogisme même de la langue est une attestation de l'état de transition dans lequel elle se trouve sur ce point de son organisation prosphonique.

**398**. Ce sont principalement, à l'heure qu'il est, les consonnes finales qui font effort pour disparaître. Aussi bien, placées en pleine évidence, pour la prononciation et pour l'oreille, elles fatiguent la première, par l'effort qu'elles exigent (M—N° 170), tandis qu'elles blessent la seconde, par leur acuité, leur laideur et les dissonnances qui suivent de celle-ci. (E—N° 54).

D'une façon générale, c'est à leur dernière syllabe que la vie phonétique des mots est le plus intense et le plus active. La voix, qui y afflue incessamment sous la forme de l'accent tonique, tend à s'y spécialiser de toutes les manières : amplification de la

voyelle, éclosion de nouvelles consonnes, selon l'ordre de leurs affinités naturelles (M—N° 71), et la mesure de leur quantité et de leur qualité (M—N° 38), permutation et métathèse des consonnes déjà existantes.

C'est aussi à la dernière syllabe des mots, par conséquent, que l'affaiblissement de la langue se répercute en premier lieu, par voie de retranchement, de permutation, de métathèse, en spécialisant, de nouveau, mais, cette fois, d'une façon négative, le retrait de l'accent tonique, et, tout d'abord, l'action réduite de la cause dont il procède.

Qui sait si, poussant à l'extrême la réaction contre les consonnes, inaugurée de longue date, (N° 367) la langue ne finira pas par rejeter, en outre des consonnes épivoyellales superflues, toutes les consonnes apovoyellales, et par ne composer désormais les mots, à part quelques exceptions endotérales, que de simples voyelles et de syllexes monopréconsonnaux, comme dans *avis*; *calamité* ?

**399**. La langue française s'affaiblit encore en ce sens qu'elle tend à ramener les voyelles altitudinales à l'état de fondamentales.

On prononce avec l'*eu* fort: *deux*, *vœu*, *nœud*, *jeu*, etc., mais, quoique l'on continue à se servir du même signe composé *eu* dans les mots: *bœuf*, *œuf*, *veuf*, *neuf*, adjectif qualificatif ou numéral, on n'emploie plus, en réalité, que la voyelle faible *e*: *bef*, *ef*, *vef*, *nef*.

On distingue mal les finales féminines *ue* et *ie*, dont la valeur phonétique serait mieux celle de l'*u* et de l'*i* forts, (N° 304) des finales masculines

*u* et *i*. On ne met guère de différence entre *nue* et *nu*, *vue* et *vu*, *hardie* et *hardi*, *finie* et *fini*.

On remplace des voyelles étymologiquement fortes telles que l'*au* de *aube*, de *taupe*, de *mauve*, par des voyelles longues, dont la matière est moins dense et le ton, moins élevé : *ôbe*, *tôpe*, *môve*.

On ramène, dans la liaison des mots ensemble, quelques nasales à une forme fondamentale : *mon ami (mo—nami)*, *un homme* (*e—nom* ou *u—nom*). On prononçait, il n'y a pas encore longtemps, *grammaire* comme *gran—maire* ; on dit maintenant *gra—maire*. (N° 286).

**400**. Il y a intérêt, cette fois aussi, à prendre pour terme de comparaison ce qui existait à l'époque de l'abbé d'Olivet.

La voyelle *a*, qui, à son rapport, était longue dans : *agnus*, *espace*, on *lace*, *encadrer*, une *manne*, *arrêt*, *raser*, est brève dans tous ces mots.

La voyelle *e* était longue dans : *abbesse*, *professe*, *confesse*, *compresse*, *expresse*, *cesse* : elle est pareillement devenue brève dans ces différents mots, comme elle l'était déjà dans : *tendresse*, *paresse*, *caresse*.

La voyelle *i* était longue dans *bénite*, *vite*, *gîte*, elle ne l'est plus que dans le dernier de ces mots.

La voyelle *o* était longue dans *doge*, et brève dans les autres mots de même terminaison, tels que : *éloge*, *horloge*, on *déroge*. La prononciation ne met plus de différence entre ces finales ; l'*o* de *doge*, en d'autres termes, est devenu bref.

Selon l'abbé d'Olivet, la terminaison *ois* était toujours longue, soit qu'elle demeurât à l'état de diphtongue *ŏa*, soit qu'elle eût pris la valeur de l'*e* ouvert: *fois (fŏâ)*, *bourgeois (bourjŏâ)*, *Danois (Danŏâ)*, ou : *j'étais (étæ̂)*, je *chanterois* (*chanteræ̂*), un *François* (*Fransæ̂*), les *Anglois* (*Anglæ̂*). Cette prononciation, encore classique à notre époque, est justifiée par l'évolution du syllexe *oï*. (N° 234). En fait, toutefois, le plus grand nombre de ceux qui parlent le français, font brèves les voyelles *a* et *æ* dont il s'agit : *fois* (*fŏa*), *bourgeois* (*bourjŏa*), etc, ou : *j'étais* (*étæ*), je *chanterais* (*chanteræ*), etc.

La terminaison *oisse* de *paroisse*, qui appartient au même groupe de faits, était longue, à juste titre : *parŏâs*. Elle est devenue brève, même classiquement : *parŏas*.

La voyelle finale *a*, *i* ou *u* de l'imparfait du subjonctif était et est demeurée classiquement longue aux deux premières personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel : que j'*aimasse* (*aimâs*), que je *finisse* (*finis*), que je *reçusse* (*reçûs*), etc. Cette voyelle est, en fait, devenue brève, et c'est assurément la cause secrète pour laquelle on hésite aujourd'hui à se servir de l'imparfait du subjonctif. Avec une voyelle longue, le *s* de flexion s'atténue sous l'influence de la beauté sonore de cette voyelle, (E — N° 13) et devient même sensuel (E — N° 22); avec une voyelle brève, c'est-à-dire faible, le *s* demeure, au contraire, en évidence, et blesse l'oreille par son acuité, sa laideur, et sa dissonnance extrême avec la voyelle. (E — N° 78).

**401.** Lorsque, en poursuivant la voie d'atténuations successives où elle est engagée, la langue

française se sera allégée de ses voyelles altitudinales, et du plus grand nombre de ses consonnes, elle se composera de syllabes monopréconsonnales ou dipréconsonnales, associées les unes et les autres, en mots du genre de : *paradis*, *aplani*, il *arma*.

Les articulations seront formées, comme dans ces exemples, d'une consonne épivoyellale, de deux consonnes, au plus, constituant soit une suite épivoyellale endotérale propre, soit une suite endotéroïdale propre directe.

Les syllabes finales, terminées par une voyelle faible, cesseront d'être la spécialisation immobilisée et traditionnelle de l'accent tonique, (M — N° 336), de provoquer l'éclosion, selon les cas, d'une ou de deux beautés de comparaison (E — N° 159), etc.

Dépouillée ainsi mécaniquement et esthétiquement de ce qui en constituait autrefois les reliefs, l'énergie, la sonorité, la langue ressemblera, dans ses détails et dans son ensemble, à ces médailles dont l'usage et les siècles ont effacé l'empreinte. Elle aussi sera fruste, et ne pourra plus servir d'expression (E — N° 125) qu'à une pensée épuisée, à des conceptions banales et à des sentiments vulgaires.

La langue française aura parcouru sa pleine carrière de formation, de progrès enchaînés, d'éclat et de décadence. Elle aura fourni sa tâche. Reflet d'une civilisation à son déclin, ombre sans grandeur d'une gloire évanouie, elle finira par s'éteindre, à moins qu'une réaction des consonnes sur les voyelles, semblable à celle qui a marqué son aurore, ne l'appelle, en conséquence d'un retour à la spontanéité barbare, et sous l'empire des lois permanentes de la parole, à de nouvelles destinées.

## CHAPITRE IV

## POLYPHONIE

**402. Etendue de la langue française.** S'il y a lieu de désigner par un nom particulier, tel que celui de *prosphonie*, (N° 361) le mode d'organisation intérieure de la langue, par les lexes, les syllexes, les articulations, les syphones, il est également indispensable, pour reproduire dans la science tous les aspects des choses, d'y tenir compte de l'étendue physique même de la langue, appréciée d'après le nombre plus ou moins grand des termes dont elle se compose, et qui en forment le vocabulaire. Au lieu, en un mot, de rechercher quelle est la nature de ces termes, il faut les compter, et, au besoin, les ranger en plusieurs groupes, suivant la source où ils ont été puisés.

Nous nous servirons, à cet effet, de l'expression : *polyphonie*. Deux sphères égales, l'une, de marbre, l'autre, de plomb, diffèrent de substance, et l'on pourrait dire prosphoniquement ; tandis que deux sphères de marbre de rayons inégaux diffèrent simplement de volume, et, en quelque sorte, polyphoniquement.

Il est utile, au surplus, que ces deux aspects de toute langue, l'un, prosphonique, l'autre, polyphonique, demeurent en perpétuelle harmonie. Car lorsque la langue est pauvre de mots, les lois de la prosphonie sont privées du milieu propre à y déployer la variété de leurs applications ; et lorsque, d'un autre côté, la langue se développe par l'acquisition de termes nouveaux, elle ne conserve son unité prosphonique qu'à la condition que ceux-ci demeurent en conformité de structure avec les termes auparavant en usage.

Nous allons essayer de nous rendre compte, d'une façon générale, du développement polyphonique de la langue française.

**403. Formation populaire.** La constitution de la langue française a été le résultat d'un travail accompli spontanément sur le latin par les masses populaires de la Gaule. Ce sont elles qui, par exemple, de : *alba*, *rapa*, *separare*, *habeo*, *lactem* ont fait : *aïbb*, *raïb*, *seïbrer*, *aïb*, *laït*.

La langue naissante s'est, en outre, assimilé un certain nombre de termes d'origine étrangère et principalement d'origine germanique, qu'elle a également remaniés suivant son génie, ou plutôt conformément au génie persistant de la langue gauloise. De *putil*, *haga*, *skepeno*, elle a tiré : *bedeïb*, *haï*, *escheïbin*.

Les mots ainsi établis ont évolué pendant le cours des siècles, et sont devenus tels que nous les employons : *aube*, *rave*, *sévrer*, *ai*, *lait*, *bedéau*, *haie*, *échevin*.

Les mots façonnés par le peuple constituent la formation polyphonique *populaire*.

**404**. Il faut joindre à cela que, sous l'impulsion des tendances agglutinatives qu'elle avait héritées du gaulois (N° 111), la langue française a combiné, aux différentes périodes de son existence, selon les besoins d'expression auxquels elle était successivement appelée à donner satisfaction, les éléments dont elle disposait. Elle a tiré de là, par son industrie propre, un nombre considérable de mots nouveaux, composés ou dérivés, qui ont contribué à la développer polyphoniquement, et qui appartiennent aussi à la formation populaire.

On a, par exemple, réuni deux substantifs en un seul : *lundi*, de *lunae diem* ; *jeŭdi*, de *jovis diem*, *orfeŭr*, de *auri faber*.

On a associé un substantif et un adjectif dans : *dimanche*, de *diem dominicam; aŭb—espin*, de *alba spina; bon—eŭr*, de *bonum augurium*; *meï—di*, de *mediam diem*.

On a associé un substantif et un verbe dans *maïn—teneïr*, de *manu* et de *tenere*.

Les combinaisons les plus ordinaires ont été celles des radicaux avec les préfixes et les suffixes.

De la préposition latine *ad*, ramenée à la forme *a*, par l'apocope du *d* (N° 90), on a formé: *accord*, *aboi*, *accoucher*, *amont*, *aval*, de radicaux latins; *aguets*, de l'ancien haut allemand *wahta*; *abord*, d'une origine incertaine, etc.

Les préfixes: *e* ou *es*, *de*, *en* ou *em*, *re*, *maŭ*, *mes* ou *me*, tirés respectivement de : *e* ou *ex*, *de*, *in*, *re*, *male*, *minus*, se sont comportés à la ressemblance de *a*.

Du suffixe *eŭs* ou *eŭ* (N° 125), plus tard, *u*, *eu*, *eau*, *el*, (N° 311) on a formé: *fourcheŭ*, *heureŭ*,

*bouleïs*, *pruneïs*, de radicaux latins; *lippeïs*, *honteïs*, *haineïs*, de radicaux germaniques; *crocheïs*, *bosseïs*, *boueïs*, d'une origine incertaine, etc.

**405**. La langue française populaire a créé aussi, à l'aide des radicaux, des préfixes et des suffixes en usage, des verbes nouveaux de la première conjugaison, tels que: *monter*, *achever*, *ébrancher*, et des verbes de la deuxième conjugaison, tels que : *grossir*, *abonnir*, *équarrir*.

Les verbes de la première conjugaison, qui sont, de beaucoup, les plus nombreux, et qui rentrent si complètement dans le génie de la langue qu'il en est apparu à toutes les époques de son histoire, et qu'il s'en forme encore de nos jours, ont peut-être eu, du reste, pour origine phonétique et grammaticale, non seulement la terminaison latine *are*, mais les suffixes *aris*, *arius*, qui comportent, et qui conservent sous la forme *ïer*, un sens général d'individualité agissante. Il n'y a qu'un faible effort à faire pour passer de l'auteur de l'action à l'action même.

Joignons à cela que l'on rencontre, dans notre vieille langue, un certain nombre de verbes, tels que : *chantier*, *mangier* (N° 131), où la terminaison latine *are* s'est changée en *ier* à la ressemblance des suffixes *aris*, *arius*, tandis qu'inversement le suffixe nominal *ier* se trouve ramené à la forme *er* dans un certain nombre de mots, tels que : *boucher*, *porcher*. (N° 310). La corrélation des deux séries de mots était, à tous égards, très étroite, et la seconde a fort bien pu, de la sorte, réagir sur la première.

**406.** La formation des verbes en *ir* donne lieu, de son côté, à des observations, plutôt grammaticales, sans doute, que purement phonétiques, mais cependant intéressantes au point de vue polyphonique.

Il existait visiblement, à l'origine de la langue, des verbes qui, conjugués aux temps personnels et au participe présent, sur le modèle, en tant que forme et que sens, des verbes inchoatifs latins, avaient des adjectifs pour radicaux.

Les verbes dont il s'agit, prenaient, de plus, à l'infinitif, une terminaison *ir,* qui les faisait rentrer dans le deuxième groupe français, et qui provenait, non de la terminaison *escere* des verbes inchoatifs latins, qui aurait donné *eïstre* (N° 277), ni de la terminaison active ou neutre *ire* des verbes de la quatrième conjugaison latine, puisque le sens s'y opposait, mais de la terminaison *iri* de certains infinitifs passifs ou des participes passifs futurs, composés aussi, au fond, d'un adjectif et de la flexion *iri*, propre à devenir *ir* en français.

Il y avait, de ce moment, harmonie de signification entre l'infinitif et le surplus de la conjugaison, ce qui n'aurait pas été sensible si l'on avait conservé des infinitifs en *eïstr.* Il s'était produit, à cet égard, au bénéfice de la langue nouvelle, une concentration de la conjugaison passive et de la conjugaison inchoative latines, et cette concentration, inaugurée certainement par des verbes empruntés au latin, s'était étendue analogiquement, au moyen de verbes nouveaux provenant d'adjectifs.

**407.** On avait constitué, par exemple, sous l'action directe du latin, en faisant simplement intervenir à

l'infinitif une terminaison passive *ir*, les verbes suivants: *mollir*, devenir mol, de *mollescere*; *noircir*, devenir noir, de *nigrescere*; *pâlir*, devenir pâle, de *pallescere*; *épaissir*, devenir épais, de *spiscessere*; *grandir*, devenir grand, de *grandescere*. En langue d'oïl: *rouir*, devenir rouge, de *rubescere*. En dialecte normand: *canir*, et, en dialecte du Berry: *chandir*, de *canescere*. On aurait dit sans mélange de conjugaison passive: *molleïstre*, *molloïstre*, *molloître* et *mollaître*; *neïreïstre*, *noïroïstre*, *noiroitre* et *noiraître*, etc.

On avait formé, mais, cette fois, analogiquement, avec des adjectifs français, servant de radicaux: *tiédir*, devenir *tiède*; *raidir*, devenir *raide*; *maigrir*, devenir *maigre*; *verdir*, devenir *vert*; *froidir*, devenir *froid*; *jaunir*, devenir *jaune*; *roussir*, devenir *roux*; *grossir*, devenir *gros*; *faiblir*, devenir *faible*; *vieillir*, devenir *vieil*; *rancir*, devenir *rance*, et avec un préfixe: *affolir*, devenir *fol*. Les cinq premiers de ces verbes se rattachent aussi aux verbes latins: *tepescere*, *rigescere*, *macescere*, *virescere*, *frigescere*. Le français *flétrir*, qui provient d'un ancien adjectif *flaistre*, issu peut-être de l'infinitif latin *flaccessere*: *flaï—eïstr*, a eu manifestement aussi, au commencement, un sens inchoatif.

On avait formé, de même, avec des radicaux d'origine germanique: *blanchir*, devenir blanc: *blanch*; *bleuir*, devenir bleu: *blaw*; *ternir*, devenir terne: *tarni*; *fraîchir*, devenir *frais*: ancien haut allemand *frisc*; *hardir*, devenir hardi: *harti*; *blêmir*, devenir blême: *blâmi*; *laïdir*, devenir laid: ancien haut allemand *leid*; *brunir*, devenir brun: *brûn*.

On avait formé avec des radicaux d'origine incertaine: *blondir*, devenir *blond*; *gauchir*, devenir

*gauche*; *salir*, devenir *sale ; blettir*, devenir *blet*.

Il est même présumable qu'il s'était formé, par extension, sur le modèle, par exemple, de *florescere*, des verbes inchoatifs en *ir* dont le radical était, non plus un adjectif, mais un substantif. Il suffisait, pour être autorisé à agir de cette façon, de regarder l'objet du substantif comme constituant une partie, une qualité, dès lors, de la chose envisagée. En ce sens, *fleurir*, c'est devenir *fleur*, à certain égard, et, de même : *chauvir*, c'est devenir *chowe*, chouette; *croupir*, c'est devenir *croupe*; *bouffir*, c'est devenir *bouffe; marchir*, c'est être *marche*, c'est à-dire frontière. On peut citer aussi, avec un préfixe : *racornir*, devenir *corne*; *aboutir*, devenir *bout*; *rabougrir*, devenir *bougre*, c'est-à-dire Bulgare.

**408**. Les verbes inchoatifs en *ir* paraissent avoir joué un rôle marqué dans la langue primitive, au double point de vue de leur structure et de leur signification. Ils ont vraisemblablement constitué l'ébauche d'une conjugaison passive tirée directement du latin, mais sans attaches avec la conjugaison latine ordinaire. Formés d'adjectifs, et exprimant une action soufferte ,c'étaient bien visiblement, en effet, les opposés des verbes essentiellement actifs en *er*, qui étaient apparentés à des substantifs, et qui exprimaient une action effectuée.

Les verbes passifs en *ir* n'ont cependant pas prévalu. Ils se sont retirés devant ceux dont nous nous servons, qui associent le participe passé à l'auxiliaire *être*, et qui étaient mieux en harmonie avec le génie agglutinatif de la langue nouvelle, comme avec celui de la langue gauloise.

C'est ainsi (N° 180) que le futur et le plus-que-parfait simples de l'indicatif sont tombés en désuétude au profit du futur et du plus-que-parfait composés, et que si les passés simples de l'indicatif et du subjonctif ont persisté, ils ont dû cependant s'adapter à de nouvelles significations.

**409.** Quelques-uns des verbes inchoatifs en *ir* se sont perpétués jusqu'à nous avec un sens exclusivement inchoatif. Tels sont : *mollir*, *tiédir*, *froidir*, *rancir*, *fraîchir*, *pâlir*, *maigrir*, *blêmir*, *chauvir*, *bouffir*.

Il en est d'autres, par contre, qui ont associé figurément au sens inchoatif un sens actif tout semblable à celui de beaucoup de verbes en *ir* tirés de la quatrième conjugaison latine : *blanchir*, c'est devenir *blanc* et rendre *blanc* ; *noircir*, c'est devenir *noir* et rendre *noir* ; *jaunir*, c'est devenir *jaune* et rendre *jaune*, et ainsi de même de : *verdir*, *rougir*, *roussir*, *épaissir*, *raidir*, *grossir*, *grandir*, *durcir*, *aigrir*.

Or, si l'identité des terminaisons *ir* à l'infinitif a fini par donner un sens actif à plusieurs verbes en *ir* issus des adjectifs, il est à croire inversement que c'est dans le même temps que les verbes inchoatifs ont, de leur côté, réagi phonétiquement sur la plupart des verbes en *ir* issus de la quatrième conjugaison latine, et y ont introduit l'allongement *eïs*, plus tard *is*, de *esc*.

D'autres verbes, poursuivant jusqu'à ses limites extrêmes l'évolution commencée, ont perdu, tout en dérivant d'adjectifs, et en comportant une conjugaison inchoative, ou n'ont jamais possédé le sens inchoatif. Tels sont : *étrécir*, rendre *étroit ; salir*,

rendre *sale*; *baudir*, rendre *baud*, c'est-à-dire hardi, *chérir*, avoir *cher*; *franchir*, avoir *franc*, et, à plus forte raison, ceux-ci, qui correspondent à des substantifs : *bannir*, faire un *ban*; *garnir*, mettre une *garniture*; *honnir*, faire *honte*, etc.

Dans ces conditions, non seulement il n'y avait plus de motifs de constituer avec des adjectifs de nouveaux verbes inchoatifs, qui ne se distinguaient plus par la forme et qui ne se distinguaient qu'obscurément par le sens des autres verbes en *ir*, mais c'était une conséquence tout indiquée que de remplacer la terminaison *ir*, devenue figurément active, par la terminaison active proprement telle : *er*. C'est ce qui est arrivé, et certains adjectifs ont donné des verbes actifs en *er* : *fausser*, rendre *faux*; *dresser*, rendre *droit*, et de même : *hausser*, *baisser*, *bossuer*, *tortuer*, *creuser*, etc., ou avec un préfixe : *ajuster*, *approcher*, *allonger*, *affoler*, *affiner*, *échauder*, etc.

La conjugaison inchoative en *ir*, privée, en grande partie, de son sens originel, aboli ou obscurci par son concours avec un sens actif, dépossédée de l'usage exclusif de l'allongement *is*, qui était passé à des verbes en *ir* d'une autre source, et de celui de ses radicaux adjectifs, qui allaient prendre place dans la première conjugaison, fut dès lors éliminée de la langue française, où il n'en persista que des débris épars.

**410. Formation littéraire.** La langue française, par une destinée particulière, n'a jamais cessé d'être en contact avec la langue dont elle était issue, ni d'en subir, par conséquent, l'influence.

Sa constitution en qualité de langue distincte n'avait pas impliqué, en effet, la disparition du latin,

qui demeura encore, pendant bien longtemps, l'apanage de la classe lettrée, et qui servait, sinon toujours dans la conversation usuelle, du moins dans les écoles, la littérature, le culte, les lois, les actes publics.

Lors donc que les lettrés jugeaient à propos d'employer la langue romane, c'était chose inévitable qu'ils fissent effort pour restituer, autant que possible, les voyelles et les consonnes retranchées, rétablir sous leur forme exacte celles qui avaient été permutées, etc.

Imbus des lettres latines, en quoi consistait, pour ainsi dire, toute la culture intellectuelle de l'époque, ils ne devaient voir dans l'idiome populaire qu'une dégénérescence de la langue classique, et ils devaient penser qu'ils rendraient à celui-là d'autant plus de perfection qu'ils le rapprocheraient davantage de ses origines.

Les érudits, d'un autre côté, pour qui la langue populaire était trop pauvre d'idées et de mots, ne trouvaient rien de plus naturel, lorsqu'ils en faisaient usage, que d'emprunter au latin les termes dont ils avaient besoin, sauf à les remanier, plus ou moins profondément et exactement, selon le génie de la langue nouvelle, et les analogies en vigueur.

**411.** Aussi n'est-il pas malaisé de trouver dans les plus anciens auteurs de la langue d'oïl des mots dont la structure dénote qu'ils ne sont pas de formation populaire.

Tel est *molier*, *moillier*, où l'on a simplement modifié la première voyelle. Le nominatif *mulier* et

l'accusatif *mulierem* auraient fait l'un et l'autre *moïbr*, *moïbdr*, et finalement *moudre*, par la contraction de *oïb* en *ou*.

Le *p* de *chapitre*, *capitulum*, celui de *apôtre apostolum*, celui de *épître*, *epistola* auraient dû être permutés en *ïb* et, plus tard, en *v* : *chaïb—itre*, *aïb—ôtre*, *eïb—ître*, d'où : *chavitre*, *avôtre*, *évitre*. Ainsi de *capistrum* a-t-on fait correctement *cheïb—être* et *chevêtre*. Le mot *apostole*, qui conserve l'*o* atone de la terminaison, et qui ne permute pas le *l*, est encore plus irrégulier que *apôtre*.

De *capitalem*, s'était formé populairement *cheïb—eïb* d'où *chevel*, mais, dès le douzième siècle, on rencontre *capital*, qui ne permute ni le *p* ni le *l* en *ïb*, qui ne laisse pas tomber la voyelle médiane brève *i*, et qui est ainsi purement littéraire.

Le mot *legende*, de *legenda* est visiblement aussi de structure littéraire par le *g* qui s'y trouve inclus. Le peuple aurait dit *leï—ende*, d'où *li—ende* ou *loy—ende*.

Les verbes: *vedeir*, de *videre; sedeir*, de *sedere* ; *cader*, de *cadere*, l'adjectif *medisme*, de *metipsimum*, sont également littéraires, La langue populaire laissait tomber la consonne médiane *d*: *ve—eïr*, *se—eïr*, *ca—eïr*, *me—isme*, tandis que les érudits faisaient reparaître cette consonne, pour éviter un hiatus, en harmonie, sans doute, avec la prosphonie gauloise des masses, mais désagréable désormais pour une prononciation et une oreille plus affinées.

Le latin *saecularem*, qui a l'*u* bref, aurait dû le laisser tomber, et faire, par exemple, *seïc—lïer*, *soiclier*. Le mot *séculier* est littéraire.

De l'adjectif latin *delicatum*, le peuple a tiré, d'une façon correcte, par la chute de l'atone finale

*u*, la permutation du *t* en *ï*, la syncope de l'atone médiane *i*, et la permutation du *l* en *ŵ*, soit *deŵ—gïaï*, avec épenthèse d'un *ï* épivoyellal, soit *deŵ—gaï* sans épenthèse de ce *ï*. Le premier mot a fait, par contraction, *deugié* ou *dougié*, que l'on trouve, l'un et l'autre, en langue d'oïl. Le second a donné *deugé*, que l'on rencontre également en langue d'oïl.

Le dérivé primitif *deŵ—gaï* a, en outre, donné *delgé*, *deljé*, par une intervention manifeste des lettrés, qui ont rendu au *ŵ* de *deŵ* sa forme latine *l*.

L'action des érudits a été encore plus considérable dans *délié*, où ils n'ont ni permuté *l* en *ŵ*, ni supprimé la voyelle médiane *i*. Toute la première partie du mot est restée latine; la terminaison *é* seule est populaire.

On se sert enfin de *délicat*, qui est essentiellement littéraire, car il se borne à opérer l'apocope de la terminaison *tus*, sans retrancher l'*i* médian et sans changer ni *l* en *ŵ*, ni *c* en *g*, ni *t* en *ï*, ni *at* en *aï*, *ai*, *é*.

Nous avons fait voir (N° 135) que la terminaison ancienne *eïr* de *recevoir* n'était pas d'origine spontanée. Le peuple avait correctement tiré *receŵr* de *recipere*, accentué sur le radical. Ce sont les lettrés qui ont dit *receŵeïr*, par emploi analogique d'une terminaison *eïr*, devenue plus tard *ŵar*.

Les passés définis : je *vesqui*, je *benesqui*, qui ont été abandonnés, de même que : je *naquis*, je *vainquis*, qui ont été conservés, et tous les autres passés définis analogiques en *i* (N° 164) sont probablement dus aussi à l'intervention des lettrés.

**412.** Il a donc manifestement existé, dès les premiers temps, une différence sensible entre la langue romane parlée par le peuple, et celle dont se servaient les érudits. Cette divergence s'est toujours maintenue, et elle est allée en s'agrandissant lorsque la langue romane est devenue la langue d'oïl, et celle-ci, la langue moderne.

Il y a dans la langue française classique, et dans les dialectes ou patois un fonds de mots qui se conforment exactement aux lois de dérivation que nous avons exposées. Ce sont les mots essentiellement populaires, les plus anciens, ceux qui ont constitué, pour leur part, l'acheminement du latin à la façon de parler contemporaine. Mais il y en a d'autres, reconnaissables à ce caractère commun qu'ils méconnaissent une ou plusieurs des règles de la dérivation. Ce sont les mots littéraires. Ils sont, à titre général, d'autant plus anciens qu'ils impliquent, dans les termes latins dont ils proviennent, des modifications d'une nature plus radicale.

La langue des lettrés n'empêchait pas, au surplus, la langue véritablement nationale de poursuivre, au sein des couches profondes de la population, le cours de ses évolutions. Il arrive fréquemment de voir disparaître des formes érudites, et de voir surgir, à leur place, les formes populaires correspondantes. Ces dernières ne sont ni des créations nouvelles, ni les transformations des précédentes ; elles sont, au contraire, aussi vieilles que la langue. Seulement, après avoir cheminé obscurément parmi le peuple, elles finissent par se mettre en lumière, et par triompher des formes littéraire, dont elles provoquent l'abandon.

Le peuple, par exemple, prononçait *aŭtr*, de *alter*. Les érudits rétablissaient le *l* et disaient *altr*. C'est finalement la contraction *autr*, autre, qui a prévalu. La même remarque s'applique à *deŭ*, populaire, à *del*, littéraire, et à *du*, issu, par métaptose, de *deŭ*, etc.

**413.** La formation littéraire prit au seizième siècle un développement si considérable qu'au lieu de n'être, en somme, comme cela avait lieu auparavant, que l'appoint de la formation populaire, elle se trouva en mesure de rivaliser avec celle-ci, et qu'elle constitua, dès lors, un des grands aspects de la langue commune de la nation.

Aussi bien, grâce au réveil de l'esprit humain, à la diffusion des connaissances déjà acquises, aux progrès désormais incessants des lettres, des sciences, des arts, de la civilisation, à la complication matérielle et psychique de la société, à l'unité plus ample et plus intime de l'organisme collectif, à la centralisation du pouvoir politique, s'était-il constitué une classe cultivée et affinée, superposée au gros du peuple, et, de plus, assez nombreuse et assez cohérente par les relations intellectuelles de ses membres entre eux, pour qu'il s'y établit, suivant l'ordre des temps, une tradition phonétique et grammaticale exempte de solutions de continuité.

A cette classe d'élite, la langue populaire ne pouvait plus suffire. Le vieil idiome était trop étroit pour contenir les idées, qui affluaient de toutes parts. On aurait pu l'élargir, par un vigoureux effort, à la mesure des besoins nouveaux, en mettant en jeu toutes les ressources qu'il contenait : les radicaux, les

préfixes, les suffixes, les analogies de construction et de signification. Mais les érudits, qui remontaient, en ce moment, jusqu'aux sources de la sagesse antique, trouvèrent plus simple, comme leurs devanciers, (N° 410) d'emprunter au latin, en même temps que les idées, les mots, dont, ignorants des lois qui avaient présidé à la formation et à l'évolution de notre langue, ils modifièrent seulement la terminaison.

**414**. Les érudits mirent à contribution, le cas échéant, des primitifs qui avaient déjà fourni des dérivés. Le même vocable latin se trouva ainsi avoir deux représentants dans la langue : l'un, populaire, l'autre, littéraire.

Citons : *avoué* et *avocat*, de *advocatum* ; *blâmer* et *blasphémer*, de *blasphemare ; cherté* et *charité*, de *caritatem* ; *cercler* et *circuler*, de *circulare* ; *combler* et *cumuler*, de *cumulare* ; *chartier* et *cartulaire*, de *cartularium ; confiance* et *confidence*, de *confidentia* ; *doyenné* et *décanat*, de *decanatum* ; *dénué* et *dénudé*, de *denudatum* ; *douer* et *doter*, de *dotare ; frêle* et *fragile*, de *fragilem ; hôtel* et *hôpital*, de *hospitalem* ; *entier* et *intègre*, de *integrum* ; *livrer* et *libérer*, de *liberare* ; *lier* et *liguer*, de *ligare* ; *meuble* et *mobile*, de *mobilem* ; *nager* et *naviguer*, de *navigare* ; *ouvrer* et *opérer*, de *operari* ; *poison* et *potion*, de *potionem* ; *raison* et *ration*, de *rationem* ; *raide* et *rigide*, de *rigidum* ; *sévrer* et *séparer*, de *separare* ; *sembler* et *simuler*, de *simulare* ; *trahison* et *tradition*, de *traditionem*.

On donne aux deux mots différents : l'un, populaire, l'autre, littéraire qui proviennent d'un même primitif le nom de *doublets*.

**415.** L'influence de la formation littéraire s'est fait, en particulier, sentir sur les suffixes nominaux ou verbaux. A côté des suffixes essentiellement français, établis à l'origine de la langue, et remaniés pendant sa période de d'évolution, sont venus prendre place des suffixes nouveaux, tirés, à la vérité, des mêmes sources, mais d'une façon différente et irrégulière.

Le suffixe *al*, par exemple, a conservé le *l* final, qu'il aurait dû changer d'abord en *ŵ*: *capital*, de *capitalis ; austral*, de *australis* ; *boréal*, de *borealis*; *automnal*, de *automnalis*; *cardinal* de *cardinalis*. Les pluriels en *aux*: *capitaux*, *austraux*, etc. sont seuls correctement établis. D'une façon générale, la substitution du *l* au *ŵ* apovoyellal (N° 250) a été un des grands aspects de la formation littéraire.

Les suffixes *aris*, *arius* ont interposé,le premier, par épenthèse, le second, par métathèse, entre l'*a* et le *r*, un *ï* ou plutôt un *i* graphique impliquant une contraction tacite avec la voyelle *a*, au lieu de les placer l'un et l'autre, comme la langue populaire, devant l'*a* permuté en *e* : *séculaire*, de *secularis* ; *scolaire*, de *scholaris* ; *auxiliaire*, de *auxiliaris ; primaire*, de *primarius* ; *libraire* de *librarius*, au lieu de : *séculier*, *écolier*, *auxilier*, *premier*, *librier*, etc.

Le suffixe *tionem* a simplement retranché la construction finale *em*, et est devenu *tion*, au lieu de faire d'abord *ï—son*, pour devenir par la suite *son*, *zon*, précédé ordinairement soit d'une contraction *ai*, soit d'un syllexe *ŵa*. On a dit : *ration*, de *rationem* ; *nation*, de *nationem* ; *potion*, de *potionem*, etc., au lieu de : *raison*, *naison*, *poison*, etc.

Et ainsi de suite des autres suffixes accentués.

Quant aux suffixes atones, dont il ne pouvait rester, au plus, que les consonnes, à la période de formation de la langue, ils ont été, au contraire, transportés littéralement presque en entier du latin en français. C'est le cas de *ia*, qui s'est changé en *ie* : *nécromantie*, de *necromantia ; astronomie*, de *astronomia* ; *analogie*, de *analogia ;* le cas de *icus*, qui s'est changé en *ique : sardonique*, de *sardonicus* ; *aquatique*, de *aquaticus* ; *atlantique*, de *atlanticus* ; le cas de *idus*, qui a donné *ide* : *rigide*, de *rigidus* ; *sapide*, de *sapidus ; aride,* de *aridus*, etc.

C'est à la formation littéraire aussi qu'il faut rattacher les verbes de la première conjugaison tirés, à partir du quatorzième siècle, de la deuxième conjugaison latine : *exercer*, *persuader* ; de la troisième : *imprimer*, *tisser*, et même de la quatrième : *tousser*.

**416.** Il importe, au surplus, de remarquer, relativement aux suffixes, que la formation littéraire doit être envisagée à un double point de vue, selon qu'elle se borne à transporter dans la langue française les mots latins plus ou moins modifiés à leur syllabe finale, ou, qu'en combinant soit aux radicaux populaires des suffixes littéraires, soit aux radicaux littéraires des sufffixes littéraires ou populaires elle donne naissance à de nouveaux dérivés. La langue populaire et la langue littéraire, loin de demeurer distinctes, se sont, en effet, pénétrées dans toute leur étendue, et d'une façon incessante, en provoquant l'éclosion d'une flore nombreuse de mots hybrides.

Par exemple : *cassation*, *feudataire*, *platitude, maréchalat* sont formés de radicaux populaires et de suffixes littéraires.

Au contraire : *obliquement*, *aérage*, *anecdotier*, *comminatoire*, *adhérence*, sont formés de radicaux littéraires et de suffixes populaires.

Les mots suivants sont formés de radicaux littéraires et de suffixes pareillement littéraires, sans toutefois procéder directement du latin : *commissionnaire*, *calcination*, *aptitude*, *numérique*.

Les préfixes donnent lieu à des observations du même genre.

**417.** L'unité polyphonique de la langue française s'est donc trouvée rompue par la formation littéraire. Jusque-là, à part un nombre relativement restreint d'exceptions, (N° 411) tous les vocables en usage remontaient directement ou indirectement jusqu'à l'origine de la langue, parce qu'ils provenaient soit des remaniements successivement opérés dans les mots primitifs, par retranchements, contractions, métaptoses, permutations, redoublements, etc, soit de l'association des radicaux et des affixes populaires.

Il a cessé d'en être ainsi avec les mots littéraires, que l'on a empruntés tout établis à la langue latine, ou qui sont résultés d'un travail récent de composition et de dérivation. Ce sont des collatéraux, quelquefois éloignés, que la langue a adoptés, mais qui ne sont pas passés par les péripéties diverses de son histoire. Ils ne se sont pas joints à elle, à sa période de formation ; ils n'ont pas été, plus tard, enfantés par elle ; ils n'ont pas été soumis aux modifications enchaînées de sa période d'évolution.

**418.** L'unité prosphonique de la langue française n'a pas été moins altérée, sous l'influence de la

formation littéraire, que son unité polyphonique. On a méconnu, dans presque tous les cas, les règles suivant lesquelles la langue romane s'est engendrée du latin, et le français de la période d'évolution, à ses phases diverses, de celui des temps primitifs.

Les mots littéraires ne permutent ni *l*, *p*, *b* apovoyellaux en *ŵ* : *haltère*, de *halter*, au lieu de *haŵtère*, *hautère* ; *satrape*, de *satrapa*, au lieu de *satraŵ*, *satrau*, *satrauve* ou *satrave* ; *arabe*, de *arabs*, au lieu de *araŵs*, *araus*, *arauves* ou *araves* ; ni *c*, *g*, *t*, *d* apovoyellaux en *ï* : *acteur*, de *actor* ; *segment*, de *segmentum* ; *sarmate*, de *sarmata* ; *ode* de *oda*, au lieu de *aïteur*, *aiteur* ; *seïment*, *siment*, *suiment* ou *soiment* ; *sarmaï*, *sarmai* ; *oï*, *oi* ou *o*.

Cettte façon de procéder a eu pour conséquence l'emploi de syllexes postconsonnaux exotéraux : *rapt*, *acte*, *correct*, et, dans les articulations, de suites extéroïdales *cap—ter*, *ab—dique*, *ab—jure*, *ad—joint*. On aurait dit régulièrement : *raŵt*, *raut* ; *aït*, *ait*, etc., ou *caŵ—ter*, *cauter* ; *aŵ—dique*, *audique*, etc.

Les mots littéraires ne font jamais intervenir l'alternante *ï* devant la liquide apovoyellale *n* : *vétéran*, de *veteranus*, au lieu de *vétéraïn*, *vétérain* ; *tyran*, de *tyrannus*, au lieu de *tyraïn*, *tyrain*.

Les mots littéraires ne changent pas en *es*, plus tard *e*, le *s* initial de *sc*, *st*, etc. : *scorie*, de *scoria*, au lieu de *escorie*, *écorie* ; *strie*, de *stria*, au lieu de *estrie*, *étrie*.

Les mots littéraires n'opèrent pas la syncope de la consonne médiane : *avocat*, *confidence*, *dénudé*, *doter*, de : *advocatus*, *confidentia*, *denudatus*, *dotare*, et non pas : *avoué*, *confiance*, *dénué*, *doué*.

Les mots littéraires n'opèrent pas non plus la syncope de la voyelle médiane: *hôpital*, *circuler*, *séparer*, de *hospitalis*, *circulare*, *separare*, au lieu de : *hôtel*, *cercler*, *sévrer*.

Les mots littéraires méconnaissent fréquemment la position de l'accent tonique. De *agilis*, par exemple, qui est accentué sur l'*a*, on aurait dû faire, non pas *agile*, mais *aïl*, *ail*, sur le modèle de *fragilem*, qui s'est changé en *fraïl*, *fraile*, écrit *frêle*, ou *agle*, à l'imitation de *règle*, tiré de *regula*.

Et ainsi de suite des autres cas.

Ajoutons que le maintien des voyelles médianes, et celui de certaines atones finales ont eu pour résultat de mettre moins de consonnes dans les syllabes, et d'augmenter le nombre de ces dernières. La prononciation a perdu mécaniquement et esthétiquement de sa consistance. Les mots, devenus plus longs, ont changé, sous ce rapport aussi, de caractère esthétique. Les pollysyllabes se sont surtout multipliés et amplifiés par le fait des compositions et des dérivations littéraires. (N° 416).

**419.** La formation littéraire n'a cependant pas eu lieu en contradiction absolue avec le génie de la langue. Elle n'a fait, à certain égard, que devancer et accélérer le mouvement qui emportait la prononciation vers une facilité plus grande (N° 368), et une euphonie plus complète (N° 369).

A part quelques exceptions, les mots sont bien établis : les syllexes et les articulations usent convenablement des consonnes ; celles-ci forment des suites endotérales ou endotéroïdales propres (N° 365) ; les mots ne sont ni trop brefs, (N° 372) ni trop longs;

les syllabes finales sont suffisamment en relief, pour attirer l'accent tonique. La rupture de l'unité polyphonique historique de la langue est, dans sa forme présente, un fait intellectuel et abstrait, qui échappe à la prononciation et à l'audition.

Le caractère composite même de la langue est, au point de vue esthétique, par suite de la variété plus grande des syllexes, des articulations, des syllabes finales, les unes, populaires, les autres, littéraires, la raison d'être de beaucoup de variété, c'est-à-dire de fécondité d'expression.

Sans la formation littéraire, la prononciation française aurait, par exemple, été privée, pour toujours, des articulations sonores qui résultent du concours de la consonne liquide *l* et des muettes: *l—t* et *l—d*, *l—p* et *l—b*, etc, puisque dans les mots populaires le *l* ainsi employé s'est d'abord changé en *w*, et a ensuite disparu pour contraction. On peut comparer, sous ce rapport, *al—titude* et *hau—teur*; *pal—mé* et *pau—melle; bal—samier* et *bau—mier; pul—sation* et *pous—ser*.

**420.** Il s'en faut beaucoup, au surplus, que la langue latine en vigueur au moment de la formation populaire du français, et celle où a puisé la formation littéraire soient identiques. La première a été la véritable langue latine, vivante et génératrice. La seconde n'est qu'une langue morte, qui, bien qu'invariable graphiquement, s'est modifiée, dans le cours des siècles, sous l'influence même du français qui en procédait.

Par exemple, les *w* latins sont devenus des *u* ou des *o*, tandis que les *e*, qui avaient approximativement la valeur de l'*i*, sont devenus des voyelles fixes

qui se prononcent tantôt comme *x*, tantôt comme *ẋ*. Le *ŵ* latin a été quelquefois permuté en *v*, et le *ï*, en *j*, etc.

Le latin et le français sont prosphoniquement deux langues françaises connexes, composées des mêmes voyelles et des mêmes consonnes pareillement combinées, à peu de chose près, et c'est ce qui a puissamment contribué à atténuer la différence des mots littéraires à ceux qui ont été façonnés par le peuple.

**421. Formation scientifique.** Il s'est constitué, dans la langue française, une seconde alluvion de mots, à laquelle on peut donner le nom de *formation scientifique.*

Depuis deux siècles, les sciences de toute espèce ont mis en circulation un très grand nombre d'idées nouvelles. La pensée littéraire et son vocabulaire se sont trouvés débordés. Les savants ont été dans la nécessité de créer des expressions techniques. Ils ont multiplié, à cet effet, l'usage des suffixes littéraires, recouru aux radicaux et aux affixes grecs, formé des composés hybrides d'éléments français ou latins et grecs.

La formation scientifique a été l'amplification, dans tous les sens, de la formation littéraire, dont il n'est pas possible de la séparer nettement.

La pensée scientifique et la formation polyphonique qu'elle implique, sont encore aujourd'hui en pleine activité, et, loin que l'on puisse y assigner une limite, il apparaît bien qu'elles n'en sont qu'à leurs débuts. L'avenir polyphonique de la langue est lié, pour une grande part, à sa formation scientifique ;

mais, en même temps cependant, ce qu'il faut faire remarquer, il s'agira, de plus en plus, désormais de termes qui, compris d'un petit nombre d'initiés, dans chaque branche du savoir humain, resteront sans influence appréciable sur le vocabulaire courant.

**422.** Si les mots de formation littéraire s'écartent toujours, dans une certaine mesure, du génie prosphonique de la langue populaire, il en est de même, et plus encore, des mots de formation scientifique.

On y rencontre des constructions épivoyellales telles que : *ps*, *pt*, *gn*, *bd*, et des constructions apovoyellales telles que : *gm*, dont la structure frappe de prime abord, parce qu'elle est exotérale et anormale : *psychologie*, *ptyalagogue*, *gnomon*, *bdellaire*, *diaphragme*.

Les articulations composées de plusieurs consonnes n'ont fréquemment, non plus, rien d'endotéral ni d'endotéroïdal. Telles sont *b—d*, *b—c*, *g—d*, *c—p*, *c—f*, *p—n*, dans *hebdomadaire*, *obconique*, *ogdoade*, *ecpiesme*, *ecphractique*, *hypnologie*.

Les mots de formation scientifique sont quelquefois durs, comme cela ressort des exemples que nous venons de citer, mais ils sont souvent, au contraire, formés de syllexes monopréconsonnaux, qui en précipitent la prononciation plus que ne le comporte le génie de la langue française : *iconologie*, *hypoginique*, *isopérimètre*, *apomécométrie*.

Ils ont, plus encore que les mots littéraires, une propension à multiplier le nombre des syllabes : *brachycatalectique*, *hydrothérapeutique*, *hypogastrodidyme*.

Les hiatus sont nombreux dans la langue scientifique : *dodécaèdre*, *sphéroïde*.

**423. Formation exotique.** Les relations de toute espèce qui se sont multipliées entre les peuples, ont eu pour conséquence, en ce qui concerne notre langue, l'importation d'un certain nombre de mots étrangers qui y ont peu à peu pris racine. Ils constituent réunis une quatrième formation polyphonique, faisant suite à la formation populaire, à la formation littéraire et à la formation scientifique : la *formation exotique.*

La presque totalité des mots étrangers introduits dans la langue sont, même remaniés, en opposition avec son génie prosphonique. Ceux qui proviennent des langues du Nord, sont trop chargés de consonnes, ou font usage de constructions exotérales, d'articulations exotéroïdales : *beefsteak*, *budget*, *kirsch-wasser*, *stockfisch*, *tsarevitch*. Ceux qui ont été empruntés aux langues du Midi, sont trop faiblement construits ou trop retentissants : *silo*, *soprano*, *carbonaro*, *macaroni*, *algarade*, *belvédère*, *cavalcadour*, *hermandad*, *toréador*, *hidalgo*.

On peut rattacher a la formation exotique un certain nombre de mots qu'on a empruntés sans modification d'aucune sorte à la langue latine ou à la langue grecque : *alibi*, *agenda*, *ex-voto*, *postscriptum*, *maximum*, *tétanos*, *schéma*.

**424.** La formation exotique a bien moins d'importance polyphonique que la formation littéraire et que la formation scientifique. Les termes dont elle se compose, sans attaches avec le surplus de la langue, clair-semés, en quelque sorte, erratiques, sont ordinairement, de plus, confinés dans une classe restreinte d'individus : habitués des courses, musiciens, etc.

Mais elle a, en revanche, cela de commun avec la formation scientifique, qu'elle est, de nos jours, en pleine activité, et qu'elle se poursuivra pendant longtemps encore. Les peuples, qui avaient vécu jusqu'ici dans un isolement à peu près complet, se pénètrent, de plus en plus, commercialement, scientifiquement, littérairement, socialement, politiquement, et ne manqueront pas, en conséquence, de se faire de mutuels emprunts de choses, d'idées et de mots. La langue française n'échappera pas à ce mouvement général.

---

## CHAPITRE V

# ORTHOGRAPHE

**425. Langue graphique.** Il ne sera pas sans intérêt de chercher à comprendre comment a pu se constituer la langue française *graphique*, expression, par l'étendue et la couleur, de la langue phonétique.

C'est en interprétant à la lumière des lois générales de la prononciation les données de l'*orthographe*, envisagée soit dans les mots actuellement en usage, soit dans ceux qui sont tombés en désuétude, soit dans la langue mère, que nous avons retrouvé la forme primitive ou romane des mots, rattaché les unes aux autres les modifications que ceux-ci ont éprouvées, et formulé les lois diverses sous l'empire desquelles la prononciation a évolué.

Tout ce qui contribuera à nous initier d'une façon plus complète à la structure de la langue graphique, et à sa correspondance avec la langue parlée, constituera donc un surcroît de puissance et de précision pour l'instrument d'investigation dont nous faisons usage, et exercera, dans la même mesure, une influence favorable sur les effets qui s'en suivent.

**426. Transcription de l'écriture latine.** Il n'est pas douteux que la langue française ne se soit orthographiée de bonne heure, et à une époque de beaucoup antérieure à celle des plus anciens monuments que nous possédions.

Aussitôt, en effet, que la langue nouvelle eut acquis assez d'ampleur pour constituer l'expression de la pensée populaire, on dut être porté à l'écrire, soit pour rapporter textuellement les paroles des hommes du peuple, soit pour préparer ou conserver les discours qui leur étaient adressés, soit pour mettre en prose ou en vers, à leur usage, le récit d'actions feintes ou réellement survenues.

Or, ceux qui les premiers tentèrent d'écrire la langue populaire, étaient des lettrés, qui se servaient, pour leur usage personnel, de l'alphabet graphique latin, et qui n'eurent conséquemment autre chose à faire qu'à rendre par les mêmes lettres et les mêmes concours de lettres, les voyelles, les consonnes, les syllabes semblables des deux langues.

**427. Sous-entente de la consonne apovoyellale ẅ.** Les mots français qu'il s'agissait d'orthographier, différaient cependant, le cas échéant, des mots latins correspondants en ce qu'ils se compliquaient de consonnes nouvelles.

Or, comme c'est le propre de l'esprit humain de procéder tout ensemble par tradition et par novation, de s'appuyer sur la première pour atteindre à la seconde, il est arrivé que la forme graphique latine antérieure a servi d'expression à la forme phonétique française récente, c'est-à-dire que l'on n'a pas exprimé la consonne surajoutée.

Nous avons conclu, en effet, (N° 71) de la terminaison graphique *our*, *eur* des mots dérivés de primitifs latins en *orem* que l'on a prononcé, à l'origine, non pas simplement *or*, mais *oẅr* dans les cas suivants : *graignor*, *pejor*, *jugleor*, *traïtor*, *pecheor*, *pescheor*, etc. Tandis, en d'autres termes, que l'*o* phonétique s'était compliqué d'un *ẅ* apovoyellal, l'*o* graphique demeurait invariable et servait de signe, non seulement à la voyelle *o* même, mais au syllexe *oẅ*. La consonne *ẅ*, usitée phonétiquement, était graphiquement sous-entendue.

Les choses se sont passées à la ressemblance de ce qui a lieu aujourd'hui quand, en écrivant : *chenil*, *grésil*, *gril*, *nombril*, *péril*, etc., on prononce : *cheniḯ*, *grésiḯ*, *griḯ*, etc., ou quand on fait entendre devant l'*i* de *enivrer* le *n* qui, orthographiquement et étymologiquement, s'associe à l'*e* initial, pour servir d'expression à la voyelle nasale *ā*.

**428. Expression de la consonne apovoyellale ẅ.** Il arriva cependant un moment où la parole triompha de l'inertie de la langue graphique, et où l'on écrivit le *ẅ* apovoyellal sous-entendu. On y donna correctement la forme *u*, soit dans le cas d'une construction *oẅr* : *ancessour*, *bellezour*, *traïtour*, *empereour*, *peour*, *francour*, *jongleour*, soit dans celui, qui prévalut, d'une construction *eẅr* : *ancesseur*, *traïteur*, *empereur*, *peur*, *jongleur*, *sauveur*, *pécheur*, *pêcheur*.

On écrivait aussi *aẅ*, *eẅ*, *iẅ* comme *au*, *eu*, *iu*.

Le *ẅ* apovoyellal s'est, du reste, quelquefois exprimé au moyen d'un *w* : On trouve : *ewe*, c'est-à-dire *eẅ*,

de *aqua*; *iwe*, c'est-à-dire *iw*, de *equa*. Nous reviendrons sur ce sujet lorsqu'il sera possible d'en donner l'explication. (N° 442).

**429. Changement de valeur des lettres.** Il est hors de doute que lorsqu'un lexe latin s'est trouvé modifié par permutation, il a continué à s'écrire, pendant un certain temps, en français comme en latin.

Cela est particulièrement applicable à la consonne apovoyellale *l*, qui était devenue *w* parmi le peuple, mais que les lettrés faisaient effort pour ramener phonétiquement, et, à défaut, graphiquement à sa forme primitive. On écrivait : *altre*, de *alter*; *mielz*, de *melius ; foldre*, de *fulgur*; *esculter*, de *ascultare*, etc. Il faut lire, tout au moins en ce qui concerne la langue populaire : *awtre*, *miewz*, *fowdre*, *escuwter*, etc.

L'*u* a définitivement triomphé du *l* lorsque, les syllexes *aw*, *ew*, *ow* étant devenus respectivement *au*, *eu*, *ou*, par contraction, il n'y avait plus de motif de rendre sa forme latine *l* à la consonne *w*, qui avait cessé d'exister.

Il faut réserver ce qui concerne la permutation étymologique et littéraire, opérée à certaine époque, (N° 250) de *w* apovoyellal en *l*.

**430.** Puisque le *c* et le *t* latins placés devant *e*, *i* avaient, soit dans le latin prononcé avec l'accent gaulois (N$^{os}$ 277 et 281), soit dans la langue romane, la valeur *ts* ou *dz*, il résulte de là que les deux lettres *c*, *t* comportaient, le cas échéant, à la ressemblance

du *l*, une signification nouvelle, dépendant de leur emploi.

Or, cette signification était manifestement celle du *z*, que les Latins avaient emprunté aux Grecs avec la valeur de *ds*, mais que les Gaulois devaient prononcer *dz*, en raison de la façon dont ils avaient coutume de relever les muettes.

On peut invoquer à l'appui de cette présomption le nom alphabétique d e la lettre *z*: *zède*, où l'on retrouve, quoi qu'ils se suivent dans l'ordre contraire de leur émission, le *z* même et le *d*, la forme forte du *s* et celle du *t*.

L'exemple des verbes synonymes *gibicere*, c'est-à-dire *gibitsere* et *gibostare* (N° 277) fait voir que les érudits adhéraient à la prononciation populaire *ts* du *c*, mais qu'il tentaient, par la métathèse réciproque du *t* et du *s*, de se conformer au génie latin, qui admettait la suite *st* mais non pas *ts*. C'est vraisemblablement le motif pour lequel la lettre a été appelée *zède* et non pas *dèze*, qui eût été son véritable nom roman.

Quoi qu'il en soit, il y eut, à certaine époque, une tendance à modeler l'orthographe sur la prononciation, en remplaçant *c* ou *t* valant *ts* par le *z* qui fut, en effet, d'après Grégoire de Tours, une des quatre lettres grecques dont Chilpéric prescrivit l'introduction dans l'alphabet.

**431**. Il est aisé d'apporter des exemples à l'appui de la valeur originelle *dz* ou *ts* du *z*, toutes réserves faites relativement à la forme précise du *d*, du *t*, du *z* phonétique et du *s*.

On a écrit : *onze*, de *undecim*, *undedzim*, *und.dz..*, *undz ; douze*, de *duodecim*, *duodedzim*, *duod.dz..*, *doïdz ; treize*, de *tredecim*, *trededzim*, *tred.dz..*, *treïdz* ; *quatorze*, de *quatuordecim*, *quatuordedzim*, *quat.ord.dz..*, *quatordz* ; *quinze*, de *quindecim*, *quindedzim*, *quind.dz..*, *quindz* ; *seize*, de *sedecim*, *sededzim*, *sed.dz.., seïdz ; Rollanz*, *pour Rollands* ; tu *venz*, pour tu *vends*, de *vendis*.

On a écrit aussi : *parz*, pour *parts*, de *partes* ; *plaiz*, pour *plaits*, de *placitus ; serpenz*, pour *serpents*, de *serpentes* ; *morz*, pour *morts*, de *mortuus* ; *lenz*, pour *lents*, de *lentus ; hauz*, pour *hauts*, de *altus* ; *gemanz*, pour *gemants*, de *gementes* ; *ploranz*, pour *plorants*, de *plorantes* ; *enz*, pour *ents*, de *intus* ; *enz*, pour *ents*, de *ante* ; *diz*, pour *dits*, de *dictum*, *diït* ; *fondemenz*, pour *fondements*, de *fondamentum*. Ces trois derniers mots impliquent l'épithèse d'un *s*.

**432**. Cela étant, le *z* s'est trouvé exprimer *ïz* ou *ïs* dans les cas fort nombreux où le *d* ou le *t* des primitifs latins, étant immédiatement précédé d'une voyelle, se changeait en *ï*. (N° 19).

Par exemple, l'adverbe *assez*, qui dérive de *ad satis*, *asseïs*, s'est écrit avec un *z* final, et continue à s'écrire de la même manière, par tradition graphique, quoique, depuis longtemps, le *s* de *ïs* soit tombé, et que le *ï*, de son côté, ait disparu, par la contraction de *eï* en *æ*.

La préposition *lez*, qui dérive de *latus*, *leïs*, donne lieu à une remarque semblable.

On trouve, en langue d'oïl : *viez*, *vieïs*, de *vetus* ; *toz*, *toïs*, de *totus* ; *gloz*, *gloïs*, de *gluto*, avec épithèse

d'un *s*; *pechiez*, *pechieïs*, de *peccatus*; *citez*, *citeïs*, de *civitates*; etc.

On rencontre également, en langue d'oïl, le mot très ancien *bellezor*, de *bellatiorem*, *bellatsiorem*, d'où *belleïsor*, qui s'écrivait *bellezor*, en représentant *ïs* par *z*.

L'emploi le plus important qui ait été fait du *z* avec la valeur de *ïs* apovoyellal tiré de *ts* a eu lieu à la deuxième personne du pluriel des verbes : vous *chantez*, pour vous *chanteïs*, de *cantatis;* vous *dormez*, pour vous *dormeïs*, de *dormitis*.

**433**. L'*x* latin valant *cs*, *gs*, il y a lieu de présumer qu'à la ressemblance de ce qui arrivait avec le *z*, on l'employait aussi, dans la langue nouvelle, en y donnant la valeur de *ïs* lorsqu'il était précédé immédiatement d'une voyelle : *pax*, pour *païs*, de *pax*, *pacs* ; *rex* pour *reïs*, de *rex*, *regs*. C'est ce que donne à entendre le nom : *ics*, de l'*x*, où la forme phonétique de la consonne se trouve précédée du *ï* ou *i*, qui en provient, et qui est, à proprement parler, la répétition du *c*.

Il ne subsiste guère de monuments de cet ancien état de choses : *chi rex* (*reïs*) *eret*. (Chant d'Eulalie). Dès les premiers temps, doit-on croire, la langue graphique a jugé superflu de maintenir la synonymie de l'*x* valant *ïs* et du *z* valant pareillement *ïs*, et elle a sacrifié la première de ces lettres à la seconde.

Il y avait, du reste, un motif à cette option. Dans le plus grand nombre des rencontres, le *c* et le *g* précédaient une des voyelles *i* ou *e*, et se résolvaient alors en *ts*, *ds*, que la permutation de la dentale en

*ï* ramenait à l'unité de forme *ïs* avec les autres syllexes issus du *z* phonétique.

On écrit *lézard*, de *lacertum, latsertum, leïsard,* et l'on trouve, en langue d'oïl, *leisarde, leïsard,* où le *ï* et le *s* sont représentés séparément.

On a écrit, en langue d'oïl: *braz*, de *brachium, bratsium, braïs*, et *aze*, de *ascia, astsia, atsia, aïs,* où le *ï*, du reste, provient, comme dans le mot précédent, tant du *ï* latin, que de la permutation du *t* compris dans le *c*.

Le *z* vaut bien aussi *ïs* dans *domnizelle,* de *dominicella : dominitsella, domniïsel, domnizel*, et dans *fazon,* de *factionem* : *fatsionem, faïson.*

Dans *lazsier*, de *laxare, lacsare, laïser*, le *z* représente *ïs* ; le *s* est une répétition étymologique. (N° 458).

On trouve *mezine*, de *medicina*, c'est-à-dire, après la syncope du *d*, et celle de la voyelle médiane brève *i* : *mecina, metsina* et *meïsin.*

L'emploi du *z* s'explique de la même manière dans *aezo*, du chant d'Eulalie. Le primitif latin *ecce hoc* a donné successivement: *etse hoc, eïs oï* et *eïso,* écrit *ezo.* Ce qui confirme cette explication, c'est que l'on a dit, par la suite, *iço*, grâce à la métaptose de *eï* en *i.*

**434.** Lorsque, par suite de la réaction générale des voyelles sur les consonnes (N° 367), et spécialement de la chute de ces dernières, (N° 198) le *d* et le *ï* eurent été retranchés du *z* phonétique, valant *dz* ou *ïz*, le *z* graphique ne valut plus que le son *z* même dont nous faisons usage, en qualité de forme

altitudinale du *s*, et à titre de legs de la prononciation de nos ancêtres gaulois. (N° 29).

Lorsque, d'un autre côté, le *ï* apovoyellal issu, par permutation, du *d* de *z*, se fut contracté avec la voyelle dont il était précédé, comme dans *tai—zant*, de *taï—zant*, ou se fut changé en *i*, par métaptose, comme dans *düi—zant*, de *duï—zant*, il ne resta phonétiquement que le son *z*, et il n'y eut plus de motif d'employer la lettre *z*. On en revint probablement alors au *s* graphique prononcé à la gauloise : *tai—sant*, *dui—sant*. Ce serait l'origine de la règle que l'*s* placée entre deux voyelles se fait entendre avec le son du *z*.

Il y a lieu de croire enfin que le *c* valant *ts*, *dz* devant une voyelle *e*, *i*, ayant perdu la dentale, a été ramené soit directement au *s*, soit d'abord au *z* et ensuite au *s*, par suite de la dépression des muettes. (N° 262). De *cerebellum*, c'est-à-dire *qerebellum*, devenu *tserebellum*, ou *dzerebellum*, on a fait ainsi *serveŵ*, *serveau*, que l'on écrit étymologiquement *cerveau*.

L'adoucissement du *t* en *s* et celui du *g* en *j* s'expliquent assurément d'une façon analogue.

**435. Autres expressions écrites du Ï.** Dans les autres rencontres où l'orthographe nouvelle avait à écrire la consonne *ï*, soit devant une voyelle, soit devant une liquide apovoyellale *r*, *n*, *m*, *l*, ou dans tout autre cas, elle s'est servie, à cet effet, du signe ordinaire *i* : *diamant*, de *adamantum* ; *soir*, *soïr*, de *serum* ; *main*, *maïn*, de *manum* ; *faim*, *faïm*, de *famem* ; *aile*, *aïle*, de *ala* ; *plaie*, *plaïe*, de *plaga* ; *cloistre*, *cloïstre*, de *claŵstr* ; je *chanteie*, je *chanteïe*, de je *chantaŵ*.

L'*e* a, du reste, et probablement dans une large mesure, à l'origine, été employé pour l'*i*, avec le sens de *ï*. On trouve, au dixième siècle : *maent*, pour *maint*, *maïnt*, de *manet* ; au douzième siècle : *deable,* pour *diable*, de *diabolum* ; *aelle* et *eelle*, pour *aille*, *aïlle* et *eile, eïle,* de *ala*.

La presque identité primitive et la substitution possible de l'*e* et de l'*i* se sont maintenues pendant longtemps dans la langue ; (N° 466) mais l'*e* ayant évolué vers l'*e* obtus et vers l'*æ*, et l'*i* vers sa forme actuelle, l'usage a prévalu d'exprimer, dans tous les cas, la consonne alternante *ï* par la lettre *i*.

**436.** Il importe d'étudier d'une façon spéciale les cas où, dans la langue phonétique, le *ï* était suivi de la liquide *l*.

Le fait résultait de la permutation d'une des consonnes latines *c*, *g*, *t* : *gouvernaïl*, de *gubernaculum ; caïler*, de *coagulare* ; *seïl*, de *situla ;* de la métathèse du *ï* latin : *aïl*, de *allium* ; de celle de l'*e* : *païl*, de *palea*, etc.

L'écriture des constructions de ce genre ne pouvait présenter de difficulté, puisqu'il suffisait, comme nous venons de le voir, de placer devant le *l* un *i* représentatif de la consonne latine permutée ou déplacée.

On écrit *ille* au féminin : *aumaille, paille, merveille,* mais ce n'est qu'une variante du masculin *il.*

L'orthographe resta la même lorsque, par suite de la tendance qu'avait la langue à rechercher une prononciation plus aisée, le *ï* qui précédait le *l*, vint prendre place à sa suite. Le signe graphique composé *il* valut alors, non plus *ïl*, mais *lï* : *gouvernail, gouvernalï*, etc. Au féminin : *aumaille, aumalï*, etc.

Le même signe finit par ne valoir que *ï*, par la syncope du *l*: *gouvernail, gouvernaï*, etc.

On put l'attacher analogiquement alors à des mots dont étymologiquement il ne procédait à aucun titre, ou dont il ne provenait que d'une façon indirecte : *cercueil*, de *sarcophagum, serqeïb, serqeï* ; *oseille*, de *oxalem, oseïb, oseï* ; *portail*, de *portale, portaïb, portaï ; bercail*, de *vervecale, bercaïb, bercaï*, etc. En langue d'oïl : je *fail* de *fallo, faïb, faï* ; je *soil*, de *solvo, soïb, soï*, etc. (N° 256).

**437.** Le *ï* apovoyellal, suivi d'abord, précédé ensuite d'un *l*, s'est rencontré fréquemment à la suite de la voyelle *i* : *periïl* et *perilï*, de *periculum* ; *cheniïl* et *chenilï*, de *canicula* ; *cheviïl* et *chevilï*, de *clavicula* ; *lentiïl* et *lentilï*, de *lenticula*; *aiguiïl* et *aiguilï*, de *acicula; griïl* et *grilï*, de *craticula*; *étriïl* et *étrilï*, de *strigilem* ; *sourciïl* et *sourcilï*, de *supercilium; fiïl* et *filï*, de *filia*; *miïl* et *milï*, de *milium*; *coquiïl, coquilï*, de *conchylia*, etc.

Il n'est pas impossible que les mots de ce genre se soient écrits, à l'origine, avec deux *i* successifs, dont l'un était la transcription de l'*i* latin, et l'autre, la représentation du *c*, du *g* ou du *ï* du mot primitif : *periil, cheniil,* etc. Mais, en toute hypothèse, ces deux *i* se sont réduits à un seul, et finalement la construction phonétique *lï* s'est trouvée avoir pour expression graphique la seule lettre *l,* redoublée, le cas échéant : *péril, chenille*, etc. (N° 427).

Quand enfin le *l* de la suite phonétique *lï* eut disparu, et que, du moins, dans la conversation ordinaire, ont eut prononcé *périï, cheniï*, etc., le *ï* fut représenté

par un *l* simple ou redoublé : *péril, perï* ; *chenille, chenï*, etc.

On a procédé, en particulier, de cette façon, lorsque le *ï* qui faisait suite à un *i*, provenait d'un *ꝡ* permuté, et avec d'autant plus de raison alors que le *ꝡ* et, par conséquent, le *ï* dont il s'agit, étaient les représentants d'un *l* latin : de *aprilem, avriꝡ, avrï*, écrit *avril* ; de *gentilem, gentiꝡ, gentï*, écrit *gentil*. Quelquefois, en revanche, on a prononcé le *l* par réaction orthographique *gentilï, avrilï*, etc.

**438.** Il est arrivé, dans notre vieille langue, que pour écrire la construction phonétique *lï*, on a placé après le *l* un *i* suivi d'un *e* muet, (N° 457) de façon à conformer exactement l'orthographe à la prononciation : *concilie, concilï*, de *consilium* ; *palie, palï*, de *pallium* ; *apostolie, apostolï*, de *apostolum*, avec épithèse littéraire du *ï*.

Le fait s'est produit plus fréquemment dans le cas de la construction phonétique *rï* : *armarie, armarï* et *almarie, almarï*, de *armarium* ; *glorie, glorï*, de *gloria* ; *emperie, emperï*, de *imperium ; memorie, memorï*, de *memoria* ; *ecritorie, ecritorï*, de *scriptorium* ; *serie, serï*, de *sera* ; *ivurie, ivurï* de *eboreum* ; *avulterie, avulterï*, de *adulterium*.

On a aussi placé un *i* à la suite du *n* pour exprimer la construction phonétique renversée *nï : canonie, canonï*, de *canonicum ; monie, monï*, de *monachum ; junie, junï*, de *jejunium ;* mais on a eu recours, de préférence, à un autre expédient, que nous indiquerons dans un instant.

Il y a lieu de croire que ces constructions graphiques : *lie, rie, nie*, pour *lï, rï, nï*, ont été

abandonnées de bonne heure, parce qu'elles se confondaient avec leurs homonymes ayant la valeur de *li*, *ri*, *ni*.

**439**. Pour écrire le *ï* apovoyellal, on s'est servi, à partir du quatorzième siècle, et quelquefois même dans les temps antérieurs, du signe *y*, suivi, le cas échéant, principalement au féminin, d'un *e* muet : *eyre*, *roy*, *loy*, que *j'aye*, *haye*, *voye*.

On doit présumer que quand le *ï* se fut perdu phonétiquement, dans beaucoup de rencontres, à la suite d'une voyelle, en conséquence d'une contraction ou d'une métaptose, tout en persistant graphiquement, on a regardé comme convenable d'indiquer, au moyen d'un caractère particulier, ceux des *i* écrits qui continuaient à se prononcer *ï*. Tel a été le cas probablement avec *eyre*, de *hedera* : *eïr*.

Il est arrivé, du reste, (N° 270) qu'au moment où le *ï* apovoyellal disparaissait par contraction ou métaptose, il se redoublait sous sa forme propre. Les mots : que j'*aï*, *haï*, *roï*, *loï*, *voï* devenaient respectivement : que j'*ai—ï*, *hai—ï*, *rïöx—ï*, *lïöx—ï*, *vïöx—ï* ; et c'est pour représenter ce redoublement qu'à la suite de l'*i* final traditionnel, on en a écrit désormais un second, auquel on a donné une forme plus allongée pour le séparer nettement du premier. On a ainsi constitué, et, à un autre point de vue, on a retrouvé la forme de l'*y* : que j'*aye*, *haye*, *roy*, etc.

C'est l'origine et le sens de la règle grammaticale, encore en vigueur, que l'*y* vaut, dans certains cas, deux *i*.

Cette règle est phonétiquement exacte dans quelques mots, tels que : *essuyer*, *ennuyer*, *appuyer*,

*écuyer*, où l'*y* vaut réellement deux *i*, l'un, voyelle, et, l'autre, consonne : *essüi—ïer*, *ennüi—ïer*, etc.

Mais dans : *ayant*, *balayer*, *loyal*, *doyen* l'*y* ne vaut actuellement qu'un seul *i* pour l'oreille, puisqu'on prononce : *æ̇—ïant*, *balæ̇—ïer*, *lŵa—ïal*, *dŵa—ïen*. L'*y* ne vaut deux *i* que graphiquement : l'un, le second, qui est l'expression d'un *ï* effectivement prononcé ; l'autre, le premier, qui n'est qu'un expédient orthographique, destiné à représenter, de concert avec une voyelle écrite, soit la voyelle forte *æ̇*, soit le syllexe *ŵa*.

Dans *abbaye* et dans *dépayser*, l'*y* vaut pareillement deux *i*, mais le second est, cette fois, une voyelle : *abbai—ie*, *dépai—iser*.

Dans *pays*, *paysan*, *paysage*, l'*y* vaut même trois *i* : un *i* graphique, un *ï* phonétique et un *i* phonétique : *pai—ïi*, *pai—ïisan*, *pai—ïisage*.

**440**. L'écriture du *ï* apovoyellal placé devant ou après un *n* a soulevé des questions analogues à celles qui résultaient du concours du *ï* et du *l*.

La construction phonétique *ïn* s'écrivait aisément sous la forme *in*, quelle que fût l'origine du *ï* : *pain*, *païn*, de *panem* ; *main*, *maïn*, de *magnum*.

Au moment, d'un autre côté, où, la prononciation étant venue à s'adoucir, le *ï* s'est placé à la suite du *n*, en forme de suite endotérale renversée *nï* (M—N° 188), on aurait pu continuer à écrire *in*, en prononçant *nï*, de la même façon qu'on a continué à écrire *il* en prononçant *lï*. (N° 436). On aurait pu aussi transporter correctement, comme dans *canonie*, *monie*, *junie*, (N° 438) la lettre *i* à la suite du *n*.

Mais, comme la suite consonnale française *nï* procédait, dans un certain nombre de rencontres, de la suite latine *gn*, devenue d'abord *ïn*, on s'est servi du signe composé *gn*, pour représenter *nï* : *magne*, *manï*, de *magnum*; *règne*, *rènï*, de *regnum ; digne*, *dinï*, de *dignum* ; *signe*, *sinï*, de *signum* ; *bénigne*, *béninï*, de *benigna*, etc.

Le signe *gn* de *nï*, une fois admis, s'est étendu analogiquement (N° 436) aux constructions *nï* qui ne provenaient pas d'un *g* latin : *campagne*, *campanï*, de *campania*; *montagne*, *montanï*, de *montana*; *Bretagne*, *Bretanï*, de *Britannia*; *cigogne*, *cigonï*, de *ciconia ; Auvergne*, *Auvernï*, de *Arvernia ; vigne*, *vinï*, de *vinea ; ligne*, *linï*, de *linea*, etc.

Les syllexes préconsonnaux se sont comportés comme les syllexes postconsonnaux : *agneau*, de *agnellum*; *régner*, de *regnare ; rossignol*, de *lusciniola*; *oignon*, de *unionem*. En langue d'oïl : *dogner*, *donïer*, de *donare*.

Lorsque le changement de *ïn* en *nï*, opéré alors par voie de redoublement, s'est compliqué d'une contraction du *ï* de *ïn* avec la voyelle dont il était précédé, on a combiné au procédé d'écriture *in*, le procédé *gn*: *chataigne, chatǽnï,* de *chataïn ; plaigne*, *plǽnï*, de *plaïn*; *teigne*, *tǽnï*, de *teïn*. Avec une construction préconsonnale : *seigneur*, *sǽnïeur*, de *seïneur*, etc.

Dans quelques cas, la contraction a été remplacée par une métaptose : *poigne*, *pẅanï*, de *poïn; joigne*, *jẅanï*, de *joïn*, etc.

On a dit, en langue d'oïl, avec métaptose : que je *doigne*, *dẅanï*, et, tout à la fois, avec métaptose, contraction nasale et redoublement du *n* : que je *doingne*, *dẅǣnï*, de *doïn*.

**441. Voyelles graphiques composées.** La langue qui, en évoluant vers une plus grande facilité de la prononciation, a eu, en particulier, recours à la contraction, a réagi, à ce point de vue encore, sur l'orthographe. Celle-ci a reçu passivement, sur plusieurs points, des significations qu'elle ne comportait pas à l'origine. Les voyelles contractées, quoiqu'elles fussent simples, se sont trouvées naturellement représentées par les signes complexes des sylloxes postconsonnaux dont elles provenaient. On a écrit : *au, ó,* de *aü* ; *eu, é,* de *eü* ; *ou, w,* de *oü* ; *ai, ǽ,* de *aï,* etc. Citons en exemples les mots : *aube, feu, coup, fait,* qui se prononçaient primitivement : *aübe, feü, coüp, faït.*

Ces signes composés : *au, eu, ou, ai,* etc., peuvent être appelés, par extension, des voyelles graphiques *contractées* ou *composées.*

Au lieu d'écrire la voyelle forte *ó* lorsqu'elle provenait de *eü,* sous la forme *eu,* ou sous une forme analogique *au,* on a eu recours à la construction graphique plus compliquée *eau,* tenant de l'une et de l'autre : *peau,* de *peü* ; *manteau,* de *manteü.* L'emploi de l'*e* et de l'*u* combinés est un fait de tradition ; l'intervention de l'*a* est une novation analogique fondée sur ce que le signe ordinaire de l'*o* fort est *au.*

Quelquefois cependant, on a laissé tomber l'*e* sous la pression de la force secrète qui tend à modeler l'écriture sur la prononciation : *fléau,* de *flaï—eü* ; *boyau,* de *boï—eü* ; *préau,* de *pra—eü* ou *praï—eü* ; *dauphin,* de *deü—phin* ; *aumône,* de *eü—mône,* etc.

**442.** On rencontre, en langue d'oïl, un certain nombre de *w* graphiques apovoyellaux qui ont phonétiquement la valeur du *ŭ* : *ewe*, *eŭ*, eau ; *iwe*, *iŭ*, cavale ; *cowe*, *coŭ*, queue ; tu *parlowes*, *parloŭs*, tu parlais ; tu *posowes*, *posoŭs*, tu posais ; il *sewit*, *seŭ—it*, il suivit. Ces *w* sont les attestations d'un état de transition phonétique et graphique.

Tant que l'*u* graphique apovoyellal avait conservé la valeur du *ŭ* latin, il avait suffi aux besoins de l'expression. Mais quand il se fut contracté avec la voyelle précédente, ou qu'il fut devenu voyelle par métaptose, ce fut chose utile, pour éviter des homonymies, et les équivoques qui s'en suivaient, que d'indiquer par un signe spécial les cas où il conservait encore exceptionnellement sa valeur primitive, et l'on se servit quelquefois, à cet effet, du *w*.

Lorsque, l'évolution phonétique terminée, il ne resta plus de *ŭ* apovoyellaux dans la langue, l'expédient auquel on avait eu recours, devint inutile, et le *w* graphique tomba sans emploi.

Une remarque du même genre s'applique aux cas où le *ŭ* phonétique épivoyellal d'origine allemande conservait la valeur du *ŭ*, au lieu de se permuter en *v* comme le *ŭ* latin. On écrivait, par exemple, *warder*, au lieu de *uarder*, qui aurait signifié *varder*. A l'époque de Charles-le-Chauve, ce qui indique que le *ŭ* latin était déjà transformé en *v*, on transportait, avec son *w* initial, le mot germanique *werra* dans le bas latin, au lieu d'écrire *uerra*, qui eût fait *verra*. On traduisait aussi *want*, non par *uantus*, *vantus*, mais par *wantus*, *ŭantus*.

Cette orthographe épivoyellale tomba également en désuétude lorsque le *ŭ* eut été remplacé par *gw* et finalement par *g*. (N° 269).

**443.** Les voyelles nasales ont conservé, comme les voyelles fortes et la voyelle faible *ou*, le signe complexe : *an*, *am*, *en*, *em*, *on*, *om*, etc., des syllexes postconsonnaux dont ils proviennent. On écrit, par exemple : *chant*, *dam*, *lent*, *temps*, *long*, *nom*, etc.

Lorsque la nasale est résultée de la contraction d'un syllexe *aï* ou *eï* terminé par un *n* ou un *m*, elle s'est exprimée graphiquement au moyen de trois lettres : *main*, de *maïn ; faim*, de *faïm* ; *sein*, de *seïn*.

On a remplacé assez souvent la lettre *m* des voyelles graphiques nasales par la lettre *n*, qui est le signe de la consonne nasale par excellence : *tante*, pour *tamte*, de *amita ; sente*, pour *semte*, de *semita* ; *on*, pour *om*, de *homo ; rien*, pour *riem*, de *rem* ; *levain*, pour *levaim*, de *levamen*.

En langue d'oïl : *tens*, de *tempus ; chans*, de *campus ; funs*, de *fumus* ; *dain*, de *dama*, etc. L'orthographe a même subi, à cet égard, un mouvement de régression, puisqu'on écrit aujourd'hui : *temps*, *champ*, *daim*, etc.

On a autrefois placé, dans un certain nombre de mots, un *g* aussitôt après un *n* final, par étymologie directe ou indirecte ou analogiquement : *loing*, *soing*, *ung*, *coing*, outil, *compaing*, *guaing*, je *plaing*, je *doing*, je *tieng*, etc. On écrit encore *sang*, *long*, *coing*, fruit, *seing*, *oing*. C'est chose présumable que lorsqu'on a eu recours à ce procédé, il avait pour but de distinguer certaines constructions phonétiques et graphiques : *ain*, *ein*, *oin*, etc. où la contraction nasale était opérée, d'autres où la consonne *n* demeurait encore en dehors de la voyelle. La langue était, sur ce point aussi, (N° 442) dans une période de transition.

**444.** Les voyelles longues issues de la contraction des syllexes postconsonnaux *as*, *es*, *is*, *os*, *us* ont eu longtemps pour signes ces constructions graphiques mêmes : *paste, feste*, etc. On a fini par supprimer le *s*, et par marquer, pour en tenir lieu, la voyelle connexe d'un accent circonflexe. On a écrit : *pâte*, *fête*, etc.

On a traité de la même manière les voyelles longues d'autre origine, et, en particulier, celles qui résultaient de la contraction de deux voyelles formant un hiatus : *sûr*, de *se—ur* ; *mûr*, de *me—ur*.

**445. Substitution de voyelles graphiques simples aux voyelles graphiques composées.** La résistance de la tradition, en ce qui concerne les voyelles graphiques composées *ai*, *ei*, *eu*, *au* a souvent cédé devant la tendance, toujours éveillée, à modeler l'écriture sur la prononciation. On a remplacé les deux lettres associées par une lettre simple, marquée, le cas échéant, d'un accent aigu ou d'un accent circonflexe.

On a écrit *e*, au lieu de *ai*, dans : *gré*, pour *grai*, de *graï*, *gratum* ; *degré*, pour *degrai*, de *degraï*, *degradum* ; *abbé*, pour *abbai*, de *abbaï, abbatem* ; *jet*, pour *jait*, de *jaït*, *jactum* ; *lé*, pour *lai*, de *laï*, *latum; lez*, pour *laiz*, de *laïs*, *latus* ; *serment*, pour *sairment*, de *saïrment, sacramentum* ; *frêle*, pour *fraile*, de *fraïle*, *fragilem*, etc.

En langue d'oïl : *emperere*, pour *emperaire*, de *emperaïre*, *imperator ; pechierre*, pour *pechiaire*, de *pechiaïre*, *peccator* ; *donere*, pour *donaire*, également usité, de *donaïre, donator* ; *jonglere* pour *jonglaire*,

de *jonglaïre*, *joculator* ; *lere*, pour *laire*, de *laïre*, *latro*, etc.

On a quelquefois aussi écrit *e* au lieu de *ei*.

Les deuxièmes personnes du pluriel des verbes, après avoir fait directement ou analogiquement *eïs*, avaient contracté *eï* en *ẋ*, et s'étaient écrites *eiz* (N° 325) : vous *chanteiz*, vous *chantieiz*, etc. Le signe composé *ei* a été finalement remplacé par le signe simple *e* : vous *chantez*, vous *chantiez*, etc.

La même remarque s'applique aux participes passés de la première conjugaison, qui se sont terminés en *eï*, après avoir d'abord fait *aï* (N° 182) : *chanté*, pour *chantei*, de *chanteï*, *cantatum*.

On écrit aussi *cité*, pour *citei*, de *citeï*, issu de *citaï*, *civitatem*.

En langue d'oïl : *prouvere*, pour *prouveire*, de *proveïre*, *presbyterum*; *aver*, pour *aveir*, de *aveïr*, *habere* ; *estre*, pour *eistre*, de *eïstre*, *extra*. Avec changement de *aï* en *eï* : *poesté*, pour *poestei*, de *poestaï*, *poesteï*, *potestatem* ; *poverté*, pour *povertei*, de *povertaï*, *poverteï*, *paupertatem*, etc.

On trouve aussi, du reste, les formes plus anciennes : *chanteit*, *citeit*, *proveire*, *aveir*, etc.

S'il est admissible que dans : *semaine*, *chétif*, *setembre*, de *seïbmaine*, *cheïbtif*, *seïbtembre*, le *ïb* soit tombé purement et simplement (N° 292) parce que la syllabe était atone, il y a lieu de croire, au contraire, que la contraction de *eïb* en *eu* a toujours été effectuée à la fin des mots, sous l'influence de l'accent tonique. On a donc réellement écrit *e* pour *eu* dans : *dette*, de *deïbtte*, *debitum* ; *cep*, de *ceïbp*, *cippum* ; *tiède*, de *tieïbde*, *tepidum* ; *paupière*, de *paupieïbre*, *palpebra*, et, en langue d'oïl, dans *nies*, de *nieïbs*,

*nepos ; manes*, de *maneïbs*, *manu ipsum* ; *nes*, de *neïbs*, *ne ipsum* ; *ades*, de *adeïbs*, *ad ipsum* ; *septme*, de *seïbtme*, *septimum*, etc.

On a écrit enfin *o*, au lieu de *au*, dans : *parole*, pour *paraule*, de *paraïble*, *parabola* ; *forge*, pour *faurge*, de *faïbrge*, *fabrica ; Pô*, pour *Pau*, de *Païb*, *Padum*.

La langue française n'a fait, au surplus, dans ce cas, que poursuivre un mouvement de contraction phonétique et de simplification orthographique commencé en latin, où l'on trouve : *lautum* et *lotum* ; *auricula* et *oricula* ; *aurum* et *orum* ; *cautes* et *cotes*. (N° 210). Et c'est pourquoi si c'est la langue française qui a substitué graphiquement *o* à *au*, on ne saurait assurer qu'elle ait opéré la contraction phonétique de *aïb* en *au* dans les mots suivants *: chose*, pour *chause*, de *causa* ; *clore*, pour *claure*, de *claudere* ; *more*, pour *maure*, qui est redevenu en usage, de *maurum* ; *orage*, pour *aurage*, de *aura ; oser*, pour *auser*, de *ausum* ; *trésor*, pour *trésaur*, de *thesaurum ;* etc.

**446. Métaptoses graphiques**. Les métaptoses phonétiques, en s'effectuant, ont entraîné une modification tacite dans le sens des lettres et dans celui des constructions graphiques, et donné lieu, si l'on peut ainsi s'exprimer, à des *métaptoses graphiques*.

Le syllexe primitif *uï*, écrit *ui*, a, en devenant *üi*, transformé la voyelle écrite *u* en consonne *u*, et la consonne écrite *i* en voyelle *i*. Les mots : *fuir*, *luire*, par exemple, ont signifié successivement : *fuïr* et *füir*, *luïr* et *lüir*.

On a changé graphiquement, d'une façon analogue, *oi* en *ui : coire* a fait *cuire*.

Quant aux syllexes phonétiques *oï* qui ont abouti à des constructions *ŵa* ou *ŵã* : *roi*, *rŵa*, de *roï*; *foin*, *fŵã*, de *foïn*, ils ont suscité des constructions graphiques fort anormales. On ne saurait dire, en effet, que dans *oi* ce soit l'*o* qui corresponde au son *ŵ* et l'*i*, au son *a* ; ce sont les deux lettres associées *o* et *i* qui représentent inséparablement le *ŵ* et l'*a* pareillement conjoints. Et bien que dans *oin* la nasale *ã* soit exprimée, à la façon ordinaire, par le signe composé *in*, ce sont encore, en somme, les trois lettres *o*, *i*, *n* qui juxtaposées servent solidairement d'expression au syllexe préconsonnal *ŵã*.

Quelques mots seulement sont parvenus à figurer la consonne *ŵ* à l'aide du signe *ou* : *chafouin*, *marsouin*, etc.

La transformation du syllexe *eŵ* en voyelle *u* (N° 238) a donné lieu à une métaptose graphique dont il ne reste actuellement de traces qu'au participe passé *eu* et aux passés personnels : j'*eus*, j'*eusse*, mais qui a joué autrefois un rôle important dans l'orthographe de la langue française : *receu*, *leu*, etc.

**447.** Comme le syllexe phonétique *eŵ* se changeait aussi en *e* fort par contraction, il parut utile. pour éviter l'équivoque, de réserver l'orthographe ancienne *eu* à la seule voyelle *u*, qui intervenait, sans doute, le plus souvent, et de remplacer, au moyen d'une métathèse graphique, ou peut-être analogiquement, (N° 450) *eu* écrit valant *é* par *ue*.

On a orthographié, par exemple : *ues*, de *eŵs*, *opus*, au lieu de *eus* ; *muete*, de *meŵt*, *mota*, au lieu de *meute ; buer*, de *beŵr*, *bona hora*, au lieu de *beur* ; *suer*, de *seŵr*, *soror*, au lieu de *seur* ; *uel*, de *eŵl*,

*aequalem*, au lieu de *eul*; *uef*, de *eẅ*, *ovum*, au lieu de *euf*; *cue*, de *ceẅ* (*qeẅ*), *cauda*, au lieu de *ceu* (*qeu*); *muele*, de *meẅle*, *metula*, au lieu de *meule*; *uevre*, de *eẅr*, *opera*, au lieu de *euvre*; je *mue*, de *meẅ*, *moveo*, au lieu de je *meu*; il *puet*, de *peẅt*, *potet*, au lieu de il *peut*, etc.

On a écrit, de la même manière, par extension, quoique les mots n'impliquassent pas de primitifs en *eẅ* : *pueple*, de *populum*, au lieu de *peple*; *huem*, de *homo*, au lieu de *hem*, etc.

L'expédient orthographique dont il s'agit, n'a pas toutefois jeté de profondes racines dans la langue. On a représenté par *u* la voyelle *u* issue de *eẅ*, et, à titre de conséquence, par *eu*, à part quelques exceptions où l'*u* graphique se détache de *l'e*, pour faire corps avec un *c*, (N° 453) la voyelle contractée *eu* issue du même syllexe *eẅ*.

**448**. Ajoutons qu'on a quelquefois remplacé étymologiquement ou analogiquement l'*u* de *ue* par un *o*, destiné apparemment à éviter la confusion de *ue* valant *é* avec *ue* valant *u—e* ou *u—x*.

On trouve, en langue d'oïl : *oef*, pour *uef*; *poet*, pour *puet*; *coe*, queue, pour *cue*; *boef*, pour *buef*.

On écrit, dans la langue moderne, en rétablissant, du reste, l'*u* à la suite de l'*e* : *œuf*, pour *uef*; *cœur*, pour *cuer*; *bœuf*, pour *buef*; *sœur*, pour *suer*, etc. L'*o* fait double emploi avec l'*e* dont il est suivi et qui en provient.

**449. Consonnes graphiques nouvelles**. La langue graphique, qui a représenté les voyelles fortes, les voyelles nasales et la voyelle *ẅ* par des concours

de lettres ; qui a marqué l'*e* d'un accent aigu, grave ou circonflexe, etc., et qui, sous ce rapport, a fait usage de voyelles nouvelles, a aussi employé, au même point de vue, des consonnes graphiques nouvelles.

On a exprimé la consonne muette *h*, dont les latins ne faisaient pas usage, par le signe double *ch* : *champ*, *chanter*, *chancre*.

Le *c* latin prenait devant une voyelle *e*, *i* la valeur de *dz*, *ts*. (N° 277). Si, d'un autre côté, il persistait sans changement devant *a*, *o*, *u*, dans certaine façon de parler, il se prononçait comme *h*, dans un dialecte particulier, devant les mêmes voyelles. Le mot latin *campum*, par exemple, c'est-à-dire *qampum* ou *hampum*, faisait en français *qamp* ou *hamp*.

Or, il était arrivé, dans ces conditions, que l'*a* avait été permuté en *e* : *cer*, de *carum*, et avait même été alors précédé d'un *ï* : *cïen*, de *canem*, sans que le *c* perdît sa valeur ordinaire : *q* ou *h*. On disait *qer* ou *her*, *qïen* ou *hïen*, et non *dzer*, *tser* ou *dzïen*, *tsïen*.

Il devenait utile de rectifier l'orthographe, sur ce point, pour faire disparaître l'homonymie dont elle était entachée. C'est visiblement le motif pour lequel Chilpéric, ou rapport d'Aimoin, avait prescrit l'introduction dans l'alphabet d'une lettre grecque : le *chi*, que les Latins traduisaient graphiquement par *ch*, et qui serait désormais chargée de représenter la valeur normale *q* ou *h* du *c* devant *e* ou *i*. Le mot *cercher*, chercher, de *circare* est écrit, en langue d'oïl, d'après ce principe : *dzer—qer*, *dzer—her*, etc.

Soit que la forme phonétique *h* du *c* ait prévalu sur la forme *q*, soit qu'elle ait correspondu, par sa nouveauté, à la nouveauté pareille du *chi*, la lettre

double *ch* s'est trouvée exprimer uniquement, à la fin, la consonne *h*, et a pu être employée dans tous les cas où le son dialectal *h* se substituait au *c* dur latin, soit devant une voyelle : *champ*, *chose*, soit après une voyelle : *arche*, *proche*, de *proximus*, *prosc*, avec métathèse. On trouve, en particulier : *ciche*, c'est-à-dire *dziïh*, *dzih*, de *ciccum*.

A la consonne graphique nouvelle *ch*, il y a lieu de joindre le *v* et le *j*.

L'*u* consonne ou *ŭ* s'étant, en effet, fréquemment changé en la muette forte *v*, il a été correct de distinguer le *v* de l'*u*, par une option entre les deux formes de la même lettre.

La consonne alternante *ï* s'étant, de son côté, changée en *j*, il est devenu nécessaire de dédoubler le signe *i*, comme on faisait le signe *u*. De là, la distinction graphique du *j* et de l'*i*.

On trouve, en langue d'oïl, le pronom *ge*, les infinitifs *gésir*, *gisir* et *gire*, le participe passé *geu*, etc. On dit encore : il *git*, etc. A défaut du *j*, on s'est servi d'abord du *g* devant *e*, *i*.

**450. Complication graphique du g et du c.** Il arrive que le *g*, au lieu de s'adoucir en *j*, conserve exceptionnellement sa forme naturelle devant *e*, *i*. On le fait suivre graphiquement alors de la voyelle écrite *u*, dépourvue par elle-même de valeur phonétique : *guêpe*, *guivre*.

Cet emploi particulier de l'*u* n'a pas été un expédient imaginé, plus ou moins heureusement, pour résoudre un problème posé, à certain moment, par l'évolution de la prononciation. Il a été fourni par la langue même.

Un certain nombre d'*u* initiaux, c'est-à-dire de *ŭ* latins ou germaniques se sont changés en *gŭ*, au moyen d'une permutation compliquée d'un redoublement épivoyellal. (N° 269). Cela est arrivé, en particulier, devant *e* et *i*.

Par exemple, de *vespa*, *ŭespa*, on a tiré d'abord *ŭesp*, puis *gŭesp*, écrit *guespe* ou *guêpe*. De *vervactum*, on a fait, de même, *guéret*; des primitifs germaniques : *weigaro* et *werra*, *guères* et *guerre*, etc.

Par exemple aussi, de *vipera*, on a formé *ŭiŭr* et *gŭivr*, écrit *guivre* ; de *viscus*, *ŭiïs* et *gŭis*, écrit *gui* ; du primitif germanique *wisa*, *gŭis*, écrit *guise*, etc.

Lorsque, la langue ayant évolué, le *ŭ* eût été retranché de ces différents mots, le *g*, demeuré dur, fut suivi phonétiquement d'une des voyelles *e*, *i*, devant lesquelles il avait coutume de s'adoucir en *j*. L'*u* graphique, maintenu, par tradition, quoiqu'il ne fût plus prononcé, se trouva être le signe de cette dureté exceptionnelle, et put être, dès lors, employé analogiquement avec cette signification phonétique figurée. Ainsi a-t-on écrit: *marguerite*, de *margrite*; *marguillier*, de *mareglier*, au moment où, les segments apovoyellaux se décomposant, le *g* se détachait, dans l'un et l'autre cas, de la voyelle *a*, pour venir se placer devant la voyelle euphonique ou mieux euphrasique *e* ou *i*.

**451**. En se fondant assurément sur ce que la substitution graphique de *ch* à *c* avait pour effet de faire entendre, par l'addition de ce signe *h*, que le *c* phonétique représenté conservait sa valeur naturelle, (N° 449) on a quelquefois remplacé, dans le même

but, l'*u* qui suivait le *g* par un *h* : *Margherite*, pour *Marguerite*; *Margheritain*, pour *Margueritain* ; *langhe*, pour *langue*. On écrit encore, de nos jours, dans des conditions du même genre : *Béghin*, *Ghislain*. Le développement altitudinal ordinaire des muettes, et, dès lors, la confusion phonétique fréquente du *c* et du *g* mettaient, en outre, sur la voie de cet expédient.

Ajoutons que le *t* a été, sous ce rapport, traité comme le *g*. On trouve, au dixième siècle, *pothent*, ils peuvent, de *potent* : *potnt* ou mieux *potn*. Le rétablissement littéraire de l'*e* mettait dans la nécessité de faire entendre que le *t* conservait cependant un son dur, au lieu de se changer soit en *dz*, *ts*, soit peut-être alors simplement en *s*. On trouve aussi *nethe*, née; mais l'orthographe avait réagi sur la prononciation, (N° 463) puisque *nata* avait fait *naï*, *neï*, *næ*.

On a écrit aussi sous la forme *th* le *t* épivoyellal de *thiule*, tuile, issu de *tegula* : *teïvl*, *tïeïvl* et, par métaptose, *tïule*. On orthographie encore, à notre époque : *Gauthier*, *Vauthier*.

L'emploi de l'*h* dans *trahir*, *envahir*, *ébahir* a aussi pour but de conserver à l'*a* sa valeur propre, au lieu de le laisser se contracter en *ai* avec l'*i* dont il est suivi.

**452**. Il arrive, par contre, que le *g*, au lieu de conserver sa forme naturelle devant *o*, *a*, *u*, s'adoucit en *j*. On le fait suivre graphiquement, dans ce cas, de la voyelle écrite *e*, qui, par elle-même, ne se fait pas entendre : *bourgeois*, *rongea*, *gageure*.

Le procédé d'expression a été, de nouveau, fourni par la langue, à titre de conséquence de l'évolution de la prononciation.

Le mot *bourgeois*, tiré de l'adjectif bas latin *burgensis*, c'est-à-dire du radical germanique *burg* et du suffixe latin *ensis*, (Nº 124) a fait succcessiivement : *bourgeïs* avec l'adoucissement ordinaire du *g* en *j* devant *e* ; *bourgoïs* (*bourjoïs*) avec maintien du même *j*, lorsque l'*e* eut été permuté en *o*. On écrivit *bourgeois*, en conservant l'*e* graphique de *bourgeïs*. et en intercalant, à sa suite, un *o* représentatif de la voyelle phonétique *o*, récemment apparue (Nº 230). L'*e* se trouva le signe de l'adoucissement exceptionnel du *g* devant l'*o*.

Les mots : *grégeois*, de *graeciensis* ; *chargeons*, de *carricamus* ; *geôle*, de *cavea*, *cawï*, *caï*, *gaï*, *gai*, *gé* et du suffixe *ole* : *gé—ole* et *jôle* ; donnent lieu à des observations du même genre.

Il était donc désormais naturel de placer un *e* graphique analogique après le *g* devant *o*, *a*, *u*, soit pour indiquer l'adoucissement du *g* même, soit pour représenter un *j* originel : *chargea*, *changea*, *changeons*, *gageure*.

La voyelle graphique *a* a été traitée comme si c'eût été une voyelle phonétique : *changeai*, etc.

Ajoutons qu'au lieu de faire suivre le *g* étymologique d'un *e*, on l'a quelquefois remplacé par un *j* : *joie*, de *gaudium* ; *jaune*, de *galbinum* ; *jumeau*, de *gemellum*, et qu'inversement on a, le cas échéant, substitué un *g* au *j* étymologique devant l'*e* phonétique ou graphique : *songer*, pour *sonjer*, de *somniare* ; *sergent*, pour *serjent*, de *servientem*, etc.

**453**. Le *c*, qui s'adoucit en *s* devant *e, i*, a été traité graphiquement, à certains égards, comme le *g*, dont il est la forme faible.

Soit par analogie à cette dernière consonne, soit parce qu'à l'époque où l'on a écrit *ue* pour *eu*, (N° 447) il y a eu coïncidence, dans certaines rencontres, du *c* dur avec l'*u* suivi d'un *e*, on a représenté par le concours de lettres *cu* le *c* placé devant un *e* issu de la permutation d'un *o*: *écueil*, de *scopulum*; *cercueil*, de *sarcophagum*; *cueillir*, de *colligere*. En langue d'oïl : *cuens*, de *comes*; *cuer*, de *cor* ; *cue*, de *cauda*. (N° 210).

L'usage a cependant prévalu quelquefois de substituer au *c* le *q* suivi, du reste, d'un *u* : *queue*, de *cauda*; *queux*, de *coquus*; *queux*, de *cotem*. On trouve, dans les noms de lieux: *serqueu*, de *sarcophagum*. En langue d'oïl : je *quedrai*, de *colligere*.

On a aussi remplacé l'*u* par un *o* étymologique : *cœur*, pour *cueur*. En langue d'oïl : *cœ*, pour *cue* ; *cœu*, pour *cueu*.

On a eu enfin recours au *k*, qui dispense de l'intervention de l'*u* ou de l'*o*: je *keur*, de *curro*; il *keudra*, de *colligere*; *keue*, de *cauda* ; *keus*, de *coquus*; *keus*, de *cotem*. On remplaçait même, dans la vieille langue, le *q* originel par un *k*: *ki*, qui; *ke*, que.

**454**. L'évolution phonétique de la langue, en réagissant tacitement sur le sens de l'orthographe, donnait le moyen d'indiquer les cas où le *c*, bien que placé devant une autre voyelle que l'*e* et que l'*i*, conservait le son du *s*.

Par exemple, de *receptum*, on avait fait primitivement *receïv*, c'est-à-dire *reseïv*, et, plus tard, *resu*, en continuant à écrire *receu*. On avait procédé de même en ce qui concernait : *perceu*, *conceu*, *bleceure*, blessure, etc. L'emploi de l'*e* à la suite du *c* devenait le signe de l'adoucissement de la consonne.

Par exemple aussi, de *recipio* on avait fait successivement : je *receïv*, je *receï* et je *recoï*, c'est-à-dire : je *resoï*. Il n'est pas douteux qu'on n'ait écrit : je *receoi*, en conservant étymologiquement l'*e*, et en ajoutant un *o*, à titre d'expression de la forme nouvelle de la voyelle. (N° 452). C'est visiblement ainsi, en effet, qu'il faut interpréter *iceo*, de *ecce hoc* : *eïs—oï*, *i—so*.

On trouve, en ce qui concerne la voyelle *a* : *bauceant*, pour *bausant*, également usité.

Mais l'usage a prévalu de remplacer *ce* par *ç*. Il y a, en langue d'oïl : *iço*, au lieu de *iceo*, etc., et, dans l'orthographe actuelle : *reçu*, *perçu*, *conçu*, je *reçois*, *façon*, *ça*, etc.

Le *s* a pris, le cas échéant, la place du *c* : *sangle*, de *cingulum* ; ou le *c*, celle du *s* : *cercueil*, de *sarcophagum*.

**455. Equivalence graphique du z, du s et de l'x.** Lorsque, sous l'empire de la réaction générale des voyelles sur les consonnes (N° 367), le *ï* de *ïz* ou de *ïs*, exprimés par un *z*, (N° 432) se fut contracté avec la voyelle dont il était précédé, le *z*, maintenu par tradition, ne valut plus phonétiquement que *z* ou *s*. Il en fut d'autant plus formellement ainsi que, pour distinguer sans doute les cas de ce genre de ceux où la contraction n'était pas encore opérée, on écrivit la

voyelle forte *è* issue de *eï* sous la forme *ei*, en retirant le *ï* du *z*, et en identifiant désormais graphiquement le *z* avec la dentale, soit altitudinale *z*, soit fondamentale *s*.

C'est ce qui arrivait couramment avec les deuxièmes personnes du pluriel de la langue d'oïl : vous *chanteiz*, vous *chantieiz*, vous *essereiz*, que vous *soieiz*, etc.

Les deux adjectifs numéraux : *treize* et *seize* se comportent encore aujourd'hui comme le faisaient les pluriels des verbes, c'est-à-dire, d'un côté, avec une voyelle forte *è*, de *eï*, écrite *ei*, et, de l'autre, avec un *z* final ne valant plus phonétiquement que *z*.

Dans ces conditions, le *z*, ramené fréquemment à la forme du *s*, (N° 262) a pu y être substitué orthographiquement : *nez*, de *nasus* ; *rez*, de *rasus* ; *chez*, de *casa* ; *sanz*, de *sine*, avec épithèse; *nefz*, de *navis* ; tu *dorz*, de *dormis* ; *chauz*, de *calvus*, tu *fauz*, de *fallis* ; je *sez*, de *sapio*, avec épithèse ; *douz*, de *dulcis* ; *foiz*, de *vices* ; tu *doiz*, de *debes* ; *nuz*, de *nullus*.

Le *s* a pu inversement être substitué au *z* : *les*, pour *lez*, de *latus*; *ens*, pour *enz*, de *ante* et *ens*, pour *enz*, de *intus* ; vous *chantes*, pour vous *chantez* ; vous *chanties*, pour vous *chantiez* ; vous *aves*, pour vous *avez*, etc.

C'est par ce remous de l'orthographe, si l'on peut ainsi s'exprimer, et probablement, en outre, sous l'influence de l'affaiblissement de *z* en *s*, que le *s* a fini par l'emporter comme finale des mots.

**456**. Si, d'un autre côté, il n'est pas douteux que la terminaison phonétique *ïs* des mots du genre de : *chevax*, *chastiax*, *ax*, etc. (N° 258) n'ait été ramenée, à l'époque de la chute des consonnes, au seul *s*, par la syncope du *ï*, la lettre *x* s'est trouvée comporter la valeur du *s*, et a pu en prendre la place, le cas échéant, surtout lorsqu'il s'agissait de deux mots de même origine, et, à vrai dire, d'un mot unique. On a écrit : *chevaux*, *châteaux*, *eux*, *cieux*, *cheveux*, *lieux*, au lieu de : *chevaus*, *chastiaus*, *eus*, *cieus*, *cheveus*, *lieus*.

C'est de là qu'est venue la coutume de terminer au pluriel, non par un *s*, mais par un *x* la presque totalité des mots dont la pénultième lettre est un *u* : *beaux*, *aveux*, etc. On écrit même au singulier : *faux*, substantif ou adjectif; *heureux*, *peureux*, *houx*, *toux*, *époux*, je *veux*, etc.

**457. Lettres phonétiquement superflues**. Tandis que la langue phonétique, vivante et agissante, est soumise à de fréquentes modifications, la langue graphique, étendue et colorée, toujours attachée à une matière tangible et résistante, est douée d'une grande stabilité, et représente essentiellement la tradition, de sorte qu'il est habituel de voir se produire entre l'une et l'autre des divergences nombreuses.

De là, en particulier, le maintien de lettres superflues jusqu'à ce que, sous la pression permanente du principe qui tend à modeler l'orthographe sur la prononciation, elles aient été éliminées.

On trouve, par exemple: *cosa*, chose (N° 465), *contra*, contre (N° 466), où la voyelle finale *a* est purement graphique et étymologique, puisqu'elle

était tombée phonétiquement, en qualité d'atone, dans les primitifs : *causa*, *contra*.

Par la suite, sous l'influence de la permutation opérée d'abord dans le domaine de la parole, la voyelle *a* et la voyelle *o* lorsqu'elle était dans le même cas ont été remplacées par un *e* : *chose*, *contre*, *nostre*, pour *nostro* ; *peuple*, pour *poblo*. (N° 465). On a écrit, de même : *abbe*, de *abbas* ; *ante*, de *amita* ; *enfe*, de *infans* ; *rose*, de *rosa* ; *ore*, de *hora*, etc.

A certain moment, par suite du retrait du masculin sur le féminin, (N° 302) les consonnes finales persistantes se sont trouvées fréquemment suivies d'un *e* muet, qui en a incidemment indiqué la prononciation, et cet *e* a pu désormais être employé analogiquement au même effet, en dehors de toute signification féminine : *rende*, *parte*, *ulcère*.

**458.** Certaines consonnes graphiques ont également été maintenues sans valeur phonétique.

Nous avons cité *vetz*, fois, de *vices*. (N° 277). Il faut évidemment lire *veïs*, en attribuant à la lettre *z* la valeur phonétique *ïs*. Le *t* n'est qu'une restitution graphique étymologique, dénotant la prononciation *ts* du *c* latin placé devant *e* ou *i*.

La même remarque s'applique probablement à *manatce*, qu'il y a lieu de lire, dans cette hypothèse, *manace*, c'est-à-dire *manaïs*, en décomposant *c* en *ïs*, sur le modèle de *z* (N° 432) et de *x*. (N° 433).

On trouve, en langue d'oïl : *citeit*, *citet* et *cited*, de *civitatem*, *ciŭ—teï*. Le *t* final du premier de ces mots n'est donc que la répétition étymologique, simplement graphique, de l'*i* dont il est précédé, soit qu'on prononçât encore *citeï*, soit qu'on eût contracté, dès

lors, *eï* en *ei*. Le *t* du second et le *d* du troisième sont également des lettres sans valeur phonétique; mais la constructions graphique *ei* a été ramenée à la forme plus simple *e*. (N° 445). Le *d* est la conséquence graphique du développement altitudinal fréquent des consonnes muettes.

Les mots : *poesteit*, *poestet* et *poested*, de *potestatem*, se sont comportés de la même manière que les précédents.

On écrit *sepmaine*, en vieux français, quoique le *p* de *septimana* eût été permuté en *ẅ*: *seẅ—maine*, et ensuite retranché sous cette forme : *se—maine*.

**459**. Il est arrivé, du reste, que quand une consonne placée à la suite d'une voyelle est tombée phonétiquement, par syncope, contraction, métaptose, métathèse, celle dont elle était suivie, ou, le cas échéant, précédée, s'est redoublée, tout au moins graphiquement, de façon, en quelque sorte, à venir combler le vide que laissait la disparition de la première.

On a écrit avec deux *s* : *essai*, de *eïsai*, *exagium*; *issir*, de *eïsir*, *exire*; *essaim*, de *eïsaim*, *examen*; *essorer*, de *eïsorer*, *exorare*; *aisselle*, de *aïselle*, *axilla*; *vaisseau*, de *vaïseau*, *vascellum*; *laisser*, de *laïser*, *laxare*; *poisson*, de *poïson*, *pescionem*. Le premier *s* de l'allongement inchoatif *iss* représente le *ï* de *eïs*, ramené à la forme *is*: nous *mollissons*, de *molleïsons*, etc.

On a écrit avec deux *r* : je *verrai*, de *veïrai*, *veeïr*; je *cherrai*, de *cheïrai*, *cheeïr*. En langue d'oïl: je *terrai*, je tiendrai, pour je *tenrai*, également usité.

Comme la langue primitive avait une tendance très accusée à laisser tomber le *d*, il n'est pas possible de

déterminer si le redoublement de la consonne *r* procède, dans les exemples suivants, de la syncope du *d*, ou implique la permutation préalable de ce *d* en *ï* : *larron*, de *latronem*; *parrain*, de *patrinum* ; *marraine*, de *matrina* ; *carré*, de *quadratum* ; *arrière*, de *ad retro* ; *arriver*, de *adripare*.

On écrit avec deux *l* : *veiller*, de *veïler*, *vigilare* ; *cailler*, de *caïler*, *coagulare*.

On écrit avec deux *n* : *connaître*, de *coïnaitre*, *cognoscere*.

On redouble le *m*, à cause de la syncope du *n*, dans : *sommeil*, de *somniculum* ; *nommer*, de *nominare*.

On écrit avec deux *f*: *chauffer*, de *chaŵfer*, *calefacere*.

Dans l'ancien adjectif *cettui*, le premier *t* remplace le *s* de *cestui*.

Le fait du redoublement des consonnes graphiques entre deux voyelles s'est produit au moment où la langue, devenant plus euphrasique et plus euphonique, a renoncé à l'usage des segments apovoyellaux et des césures profondes entre les syllabes. Les consonnes redoublées sont les derniers vestiges, maintenus graphiquement, de la prononciation ancestrale de la langue française.

**460.** Un grand nombre de mots se terminaient étymologiquement ou analogiquement par un *e* graphique dépourvu en soi de valeur phonétique. Or, cet *e*, soit en qualité de voyelle apparente, soit surtout probablement parce qu'il se faisait entendre dans les liaisons, le cas échéant, s'est comporté à la ressemblance des voyelles, à la fois phonétiques et

graphiques, placées dans le corps des mots. Il a provoqué, en remplacement d'une consonne *ὓ*, ï éliminée de quelque façon, le redoublement graphique de la consonne suivante.

On trouve, par exemple, en ce qui concerne le *ὓ : recette*, de *receὓte*, *recepta; dette*, de *deὓte*, *debitum*; *grotte*, de *groὓte*, *crypta; rourre*, de *roὓre*, *robur*; *beurre*, de *beὓre*, *butyrum*; *chasse*, de *chaὓs*, *capsa*. En langue d'oïl : *abbe*, de *aὓbe*, *abbas*; *caurre*, de *caὓr*, *calor*.

Les diminutifs en *ette* ont redoublé le *t* à titre de conséquence de la syncope du *ὓ : cuvette*, de *cuveὓte*; *chevrette*, de *chevreὓte; tablette*, de *tableὓte*; *manchette*, de *mancheὓte*, etc.

En ce qui concerne le *ï*, on écrit avec deux *r* : *verre*, *voirre*, de *veïr*, *vitrum*.

Il n'est pas possible de déterminer si le redoublement du *r* résulte, dans les mots suivants, de la chute pure et simple ou de la permutation préalable du *t* ou du *d* : *pierre*, de *petra*; *lierre*, de *latro*; *pechierre*, de *peccator; menterre*, de *mentitor*; *escorre*, de *excutere*, *clorre*, de *claudere*. Quant au premier *r* de *lierre*, il tient lieu à la fois du *d* de *edre* et du *ï* de *eyre*, *hedera*.

On écrit avec deux *n* : *étrenne*, de *étreïne*, *strena*; *sepmainne*, en langue d'oïl, de *sepmaïne*, *septimana*; avec deux *s* : *cuisse*, de *coïse*, *coxa*; *caisse*, de *caïse*, *caὓse*, *capsa*; *liesse*, de *leï—eïse*, *lieïse*, *laetitia*; *paresse*, de *pareïse*, *pigritia*; *mollesse*, de *molleïse*, *mollitia*, etc.

**461.** Le redoublement de la consonne finale de certains mots, particulièrement des diminutifs en *ette* et des substantifs en *esse*, a conduit, par une

nouvelle extension de l'analogie, à redoubler la consonne finale d'autres mots féminins, sans qu'il y eût retranchement d'aucune consonne.

On a écrit, par exemple, avec deux *l* : *telle*, *tonnelle*, *chapelle*, *cordelle*, *mortelle*, etc.; avec deux *s* : *basse*, *grasse*, *épaisse*, etc.

Certains verbes en *eler*, *eter* redoublent aussi le *l* et le *t* devant un *e* muet final : j'*attelle*, je *chancelle*, je *jette*, je *feuillette*, etc.

**462.** Les lettres sans valeur phonétique, conservées traditionnellement ou rétablies étymologiquement, n'étaient pas toujours de simples superfluités ; elles avaient, dans beaucoup de rencontres, une utilité grammaticale considérable.

Les érudits s'en servaient, comme nous l'avons expliqué utrefois (Nº 123), par anticipation, pour distinguer les déclinaisons, les cas, les nombres, les genres, en même temps que pour indiquer (Nº 457) la prononciation des consonnes finales. Mais c'est surtout en ce qui concerne la régularisation graphique des conjugaisons que l'emploi des lettres étymologiques, plus ou moins modifiées de forme et de valeur, a fourni à la langue de précieuses ressources.

Le verbe *chanter*, par exemple, faisait phonétiquement : je *chant*, de *canto*; tu *chants* et, plus tard, tu *chant*, de *cantas*; il *chant*, de *cantat*. On a écrit, sans toucher à la prononciation, en substituant à l'*o* et à l'*a* latins l'*e* qui en dérive : je *chante*, tu *chantes*, il *chantet* et finalement : il *chante*. On a écrit pareillement : nous *chantomes*, vous *chanteiz* et vous *chantez*, ils *chantent*, au lieu de : nous *chantoms*, vous *chanteï* ou vous *chanté*, ils *chant*.

Le verbe *chanter*, à ses autres temps personnels, et tous les verbes sans exception donnent lieu à des observations du même genre.

Citons les formes archaïques : à l'imparfait de l'indicatif, *eret*, *ert*, de *erat*; au futur, *eret*, *ert*, de *erit*; au plus-que-parfait de l'indicatif, *furet*, *furt*, de *fuerat*; *auret*, *aïvrt*, *aurt*, de *habuerat*; *voldret*, *voldr*, pour *voïbdr*, de *voluerat*; *pouret*, *poïbrt*, *pourt*, de *potuerat*; *roueret*, *roïb—ert*, *rou—ert*, de *rogaverat*; *firet*, *firt*, de *fecerat*, *feïrt*.

Le participe passé *cantatum* avait donné *chantaï* et *chanteï*, avec permutation de *a* en *e*. On écrivit *chanteit*, en faisant reparaître le *t* dont provenait le ï de *eï*, l'*i* de *ei*, et *chantet*, *chanted*, après la syncope graphique de l'*i*. (N° 445).

On trouve sous cette dernière forme : *noied*, noyé, de *necatum*; *apeled*, appelé, de *appellatum*, etc.

Le participe passé féminin *presentede*, présentée, du chant d'Eulalie, implique la transformation phonétique de *praesentata* en *presentaï*, *presenteï*, *presentei*, avec la substitution de *e* à *ei*, l'épithèse graphique et étymologique du *d*, et l'addition dernière d'un *e*, chargé d'indiquer le féminin, sur le modèle de la première déclinaison française.

Les mêmes observations s'appliquent à *guastede*, de *vastata*.

Les participes passés des autres conjugaisons ont aussi rétabli le *t* ou le *d* : *dormit* ou *dormid*, de *dormitum*; *vendut* ou *vendud*, de *venditum*.

**463. Polyphonie graphique.** Telle est, dans ses grandes lignes, la façon dont l'orthographe de la langue française s'est constituée sous l'influence

combinée de l'alphabet latin, des modifications survenant dans la langue parlée, et des expédients, plus ou moins indiqués par la nature des choses, auxquels on a eu recours pour résoudre les difficultés de diverses sortes qui se présentaient.

Il y a donc lieu de signaler, avant tout, dans la langue graphique, une formation polyphonique (N° 402) autonome ou *populaire*, qui constitue encore, à l'heure qu'il est, la base de l'orthographe, et dans laquelle subsiste, quoique obscurcie et altérée, l'image des différents états que la langue phonétique a présentés.

Les lettres isolées et les constructions introduites étymologiquement, à une époque ultérieure, de propos délibéré, par les écrivains et les grammairiens, dans l'orthographe, à l'effet de la rapprocher de ses origines latines, ou de suppléer aux lacunes de la langue phonétique, ont constitué une formation graphique *littéraire*.

C'est principalement au quinzième siècle que les faits de ce genre se sont multipliés. On a écrit, par exemple : *sault*, *doubte*, *faict*, sans prendre garde que le *l*, le *b*, le *c* phonétiques latins étaient déjà représentés dans ces mots par l'*u* et par l'*i* graphiques à la suite desquels on les exprimait une seconde fois.

Les lettres étymologiques ainsi rétablies ont quelquefois réagi sur la prononciation des mots. De *salix* ou *salicem*, on avait fait *saüs*, que l'on retrouve dans le patois *sau* et dans le radical *saus* de *saussaie*. Mais lorsqu'on eut écrit *saulx*, l'usage s'établit de faire entendre la consonne finale, d'où le mot classique *saule* et le dérivé *saulaie*. Une observation du même genre s'applique à : *filleul*, *linceul*,

*glaïeul*, *aïeul*, etc. (N° 267), ainsi qu'à : *poulpe*, *septembre*, *septante*, *cheptel*. Nous avons cité *nethe*. (N° 451).

A une époque plus rapprochée de nous, on a introduit dans l'orthographe, surtout avec les mots de formation scientifique, d'autres irrégularités qui consistent à remplacer certains signes par des signes nouveaux de même valeur. On représente, le cas échéant, le *c* dur par *ch : chronique*; le *t* dur par *th : théorie*; le *f* par *ph : éphémère ;* l'articulation dissegmentaire *g—n*, ou la suite épivoyellale *gn* par l'expression *gn* de *nï* : *igné*, *gnostique*.

Ces irrégularités constituent une formation graphique *scientifique*, qu'il est, du reste, malaisé de distinguer nettement de la formation littéraire.

Il s'est produit enfin une formation graphique *exotique*, sous l'influence des mots étrangers qui pénétraient insensiblement dans la langue, et dont l'orthographe reposait sur une autre base que celle des mots autochtomes : *steeple-chase*, *beefsteack*, *steamer*. Il faut rattacher à cette formation la transcription littérale des nombreux mots latins où la construction *um* se prononce comme *om* : *maximum*, et la construction *en*, comme *xn : pollen*.

A un point de vue général, l'histoire polyphonique de la langue française graphique ressemble à celle de la langue phonétique. Il était naturel, en effet, que l'esprit humain marquât de la même empreinte deux ordres de choses, non seulement parallèles et inséparables, mais identiques et substituables sous beaucoup de rapports.

---

## CHAPITRE VI.

## SERMENTS DE STRASBOURG

**464. Serments de Strasbourg.** Il ne sera pas sans intérêt de tenter, à l'aide des règles de dérivation et d'évolution que nous avons successivement déduites de l'observation, l'interprétation de l'un des plus anciens monuments de notre langue : les *serments de Strasbourg,* qui remontent à 842.

Non seulement ce sera le moyen de nous rendre phonétiquement et graphiquement compte avec plus d'exactitude de ces textes précieux, malheureusement trop brefs, mais la forme que nous avons attribuée, par induction, à la langue française primitive, ne sera pas sans retirer de cette analyse un nouveau degré de certitude.

Nous prendrons pour base de nos investigations l'orthographe du texte historique même, sans commencer, comme on a coutume de le faire, par la remanier, plus ou moins arbitrairement, en substituant, en particulier, selon les allures de la prononciation moderne, des *v* et des *j* à quelques-uns des *u* et des *i* qui y sont employés.

**465. Serment de Louis-le-Germanique.** Voici le serment de Louis-le Germanique.

*Pro dô amur et p chrĩan poblo et nrõ cõmun saluament dist di en auant · in quant d's sauir et podir me dunat · si saluarai eo · cist meon fradre karlo · et in adiudha · et in cadhuna cosa · si cũ om p dreit son fradra saluar dift · in o quid il mi altresi fazet · et ab ludher nul plaid nũqũa prindrai qui meon uol cist · meon fradre karle in damno sit.* (1).

Ce texte donne lieu aux gloses suivantes.

**Pro.** C'est la préposition latine conservée, sinon sans changement phonétique, car la voyelle avait pu se modifier, du moins sans changement graphique. On dit encore aujourd'hui, en patois maconnais, *pre*, pour, de *pro*. Notre mot *pour*, employé isolément ou engagé dans un composé, implique l'épenthèse d'un *ïb* (N° 70) devant le *r* déplacé par métathèse : *poïbr*. On trouve *por* en langue d'oïl, et nul doute qu'il ne faille lire alors *poïbr*. (N° 71).

**Dõ (Deo).** Le mot, écrit en abrégé, doit être rétabli comme nous l'indiquons. On le rencontre, en langue d'oïl du douzième siècle, sous cette forme *Deo*, sous la forme équivalente *Deu,* qui remplace l'*o* par un *u*, et sous la forme *De*, qui se borne à reproduire la prononciation. L'accusatif *Deum* n'a pu donner, en effet, que *De*, par la chute de la flexion *um*. (N°s 51 et 52). L'*o*

(1). **Traduction.** Pour l'amour de Dieu, et pour du peuple chrétien et notre (de nous) le commun salut, de ce jour en avant, pour autant que Dieu savoir et pouvoir me donne, ainsi défendrai-je ce mien frère Charles, et en aide (lui) serai-je en chaque chose, ainsi comme on doit, selon le droit, défendre son frère, pourvu qu'il me fasse de même, et avec Lothaire nul arrangement je ne prendrai jamais qui, de ma volonté, soit en dommage à ce mien frère Charles.

du texte est une restitution graphique, littéraire et grammaticale, (N° 462) dépourvue de valeur phonétique. Le mot *Dõ*, *Deo*, qui est au cas régime, ne comporte pas, pour ce motif, de *s* de flexion. (N° 121).

**Amur**. Au cas régime ; de *amorem*. L'*o* du primitif est remplacé par un *u*, ce que nous aurons encore occasion de constater plusieurs fois. Les formes en *our* et en *eur* des régimes analogues de la langue d'oïl et notre mot *amour* donnent lieu de penser (N° 71) que, quelle que fût la valeur phonétique de l'*u*, on le faisait suivre d'un *ŵ* : *amuŵr*.

**Et**. Le *t* de *et* ne peut être, dans la langue des serments, comme dans celle de notre époque, qu'une restitution étymologique. Le *t* apovoyellal du latin avait dû soit se changer en *ï*, (N° 19) soit, plus vraisemblablement, tomber, sur le modèle du *d* de *ad*, la particule *et* jouant le rôle de proclitique, et faisant, en conséquence, partie du mot phonétique ou syphone envisagé. (N° 90). On a souvent, en effet, employé *e* pour *et* en langue d'oïl.

**P.** (**Pro**). Voir ci-dessus.

**Chrïan** (**Christian**). Au cas régime ; sans *s* de flexion. De *christianum*, par la chute de l'atone finale *u* et de la consonne *m*. (N° 38).

**Poblo**. Au cas régime. Le latin *populum*, accentué sur l'*o*, a donné régulièrement *pobl*, (N° 24) par la substitution de la muette forte *b* à la faible correspondante *p*. (N° 29). L'*o* final semblable, en cela, à l'*e* final moderne de *peuple*, dont il a été le précurseur, (N° 457) était purement graphique, comme l'*o* de *Deo*. On l'employait par tradition graphique de l'*o* du

datif et de l'ablatif, et pour indiquer grammaticalement le cas régime. (N° 462).

**Et.** Voir ci-dessus.

**Nrõ (Nostro).** Au cas régime; de *nostrum*, par l'apocope de la flexion *um*. Le mot se prête aux mêmes observations que *poblo* et que *Deo* en ce qui concerne l'emploi purement graphique de l'*o* final. L'adjectif actuel *notre* a permuté graphiquement cet *o* en *e*. (N° 457).

**Cõmun (Commun).** Au cas régime; de *communem*, par l'apocope de la flexion *em*. Il est à présumer que la contraction du syllexe postconsonnal *un* en voyelle nasale *ẽ*, et, sans doute, celle du syllexe *om* en voyelle *õ* (N° 286) étaient effectuées dès cette époque.

**Saluament.** Au cas régime, et, par ce motif, également sans *s* de flexion. De *salvamentum*, qui était accentué sur l'*e* et avait le second *a* long. (N° 102). On prononçait vraisemblablement *salŭ—ament*, en appuyant le *l* sur le *ŭ*. (N° 76).

**D.** (**D'** pour **De**). Il est remarquable que l'élision de l'*e* de la préposition *de* eût lieu contrairement au vieux génie gaulois, qui creusait des césures profondes entre les syllabes, et qui a maintenu, longtemps encore, (N° 298) des hiatus dans le corps des mots.

**Ist.** De *istam*, par la chute régulière de la flexion *am*. On a écrit *dist*, sans suppléer à l'élision de l'*e* par une apostrophe; mais ce signe peut avoir été omis, puisqu'il existait alors, et qu'il intervient dans *D'*.

**Di.** Au cas régime, sans *s* de flexion. De *diem*, par la chute de la terminaison *em*. Le mot ne

s'emploie plus aujourd'hui que dans les composés : *lundi, mardi*, etc.

**En**. L'*e* du texte est barré, et donne lieu de lire *in*. C'est la préposition *en*, dont nous faisons usage. La contraction nasale était probablement aussi opérée dans ce cas.

**Auant**. De *ab—ante* : *aẁ—ant*. Le *ẁ* apovoyellal a, par la suite, (N° 293) été permuté en *v* épivoyellal, et a donné la préposition *avant*.

**In**. La préposition *in* est écrite, cette fois, avec un *i*. Si donc on remarque qu'elle exprime un état, tandis que dans *en auant*, elle exprime un mouvement, on sera porté à conclure que ce n'est pas sans motif qu'elle a été écrite précédemment avec un *e*.

**Quant**. Formé régulièrement de *quantum*, par l'apocope de la voyelle atone finale *u*, et celle de la consonne *m*. Le mot s'est transmis jusqu'à nous dans la locution prépositive *quant à*. Nous dirions aujourd'hui : *en tant* ou mieux : *en tant que*, c'est-à-dire : *in tant quant*. La langue romane, qui, au lieu de faire intervenir simultanément les deux termes corrélatifs : *tantum* et *quantum, tant* et *quant* ou *que* préférait n'en employer qu'un seul, optait, à juste raison, pour le second, pour le conséquent, qui établissait, en qualité de conjonction, la liaison de la proposition principale avec la proposition subordonnée.

**D's (Deus)**. Le texte, qui ne se compose que des lettres *d* et *s*, séparées par une apostrophe, peut être interprété, soit, plus vraisemblablement, par *Deus*, que l'on rencontre en langue d'oïl du onzième siècle, et que justifie, en outre, la terminaison du mot *Karlus*, employé plus loin, soit par *Deos*, formé du cas

régime *Deo*, au moyen du *s* de flexion, et que justifierait, de son côté, l'adjectif *meos*, du serment des soldats de Charles-le-Chauve. (N° 446).

Il semble, au surplus, que ces deux lettres *u* et *o* aient été fréquemment substituables. On trouve au cas régime, nous venons de le dire : *Deu* et *Deo* dans la langue du douzième siècle. La négation latine *non* est transcrite, dans le second serment, par *non* et par *nun*. Et si, d'un autre côté, *meus* s'est traduit par *meos*, dans le même serment, il est arrivé, dans le premier, que de *donat* on a fait *dunat*.

Il n'est pas besoin d'ajouter qu'à la ressemblance de l'*o* de *Deo*, l'*u* de *Deus* ou l'*o* de *Deos* est purement graphique, étymologique et grammatical. Le primitif latin *Deus* n'a pu faire que *Des* au cas sujet.

**Sauir**. De *sapere*, accentué, non pas sur le radical comme dans le latin classique, mais sur la terminaison, qui s'est compliquée, en conséquence, (N° 134) d'un *ï* épenthétique : *saïv—eïr*, d'où, par métaptose, *saïv—ir*. (N° 241).

**Et**. Voir ci-dessus.

**Podir.** Dérivé du verbe de basse latinité *potere*, accentué sur la terminaison : *poteïr*, *podeïr*, *podir*. Le *t* a pris la forme altitudinale, à la ressemblance du second *p* de *poblo*, et de plusieurs autres consonnes des serments. La terminaison *eïr* a été, comme la terminaison pareille de *saïveïr*, ramenée, par métaptose, à la forme *ir*. L'infinitif actuel *pouvoir* démontre qu'il existait, dans un autre dialecte, un infinitif *poïv—eïr*, qui avait permuté le *t* en *ïv* (N° 386), tandis que l'infinitif de la langue d'oïl : *pooir*, *po—oïr*, d'abord *po—eïr*, autorise à penser

que le *d* de *podir* était une restitution littéraire. (N° 411).

**Me**. C'est l'accusatif latin, dont nous faisons encore usage.

**Dunat**. De *donat*, *dunt*, par la chute de l'atone finale. L'*a* du texte n'est qu'une restitution graphique, étymologique et grammaticale, opérée par les lettrés, dans le but de conformer, aussi près que possible, la conjugaison romane à la conjugaison latine, et, en particulier, de dessiner nettement la troisième personne dont il s'agit. (N° 462). Cet *a* simplement écrit est l'analogue de l'*o* de *poblo,* de *nostro*, de *Deo*, de l'*u* ou de l'*o* de *Deus, Deos*, et, permuté en *e*, il s'est transmis jusqu'à nous dans *donne.*

Les verbes de la première conjugaison se terminent, dans la langue d'oïl du douzième et du treizième siècle, en *et* purement graphique à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *chantet*, *donet.* Il n'y a de ces verbes à *dunat* que la chute phonétique du *t* final, et la permutation graphique de l'*a.*

**Si**. Correctement formé de *sic* : *siï*, *si*. Le mot a été consservé dans *ainsi, aussi.*

**Saluarai**. C'est le futur *salŵ—araï*, formé de l'infinitif *salŵ—ar* et du présent de l'indicatif du verbe *aŵ—eïr*, *avoir*. Les infinitifs de la première conjugaison conservaient encore, à ce moment, la terminaison *ar*, de *are.* Il y a lieu, de plus, de remarquer qu'en 842 le *ŵ* final de *aŵ*, issu de *habeo*, s'était changé en *ï*, (N° 256) et il est hors de doute que ce *ï* se faisait encore entendre : *salŵ—araï*.

**Eo.** C'est le pronom personnel de la première personne du singulier tiré de *ego*, par la syncope du *g*. (N° 91). La voyelle alternante *e*, placée en contact immédiat avec la voyelle *o*, s'est transformée en consonne alternante *ĕ*. On prononçait à peu près *ïo*. (N° 4).

**Cist.** De *ecce istum*: *eïs—ist*, d'où, par la métaptose ordinaire de *eï* en *i* : *is—ist*, écrit *icist*, et finalement : *sist*, *cist*. On disait encore *icist* en langue d'oïl. La transformation de *eï* en *i*, déjà constatée en ce qui concerne *sauir* et *podir*, et l'aphérèse de l'*i* initial de *icist* démontrent qu'en 842, la langue romane évoluait depuis un temps considérable.

**Meon.** Prononcé approximativement *mïon*, comme ne permettent pas d'en douter les pronoms personnels substituables *eo* et *io*, et l'adjectif *mien* de la langue d'oïl. Au cas régime. Formé du radical *me*, emprunté au latin *meum*, et du suffixe *on*, de *anum* : *me—an*, *me—en*, *me—on*. (N° 230). L'adjectif *meon* a persisté : *mien*.

**Fradre.** Au cas régime. Formé de *fratrem* : *fradr*, avec une permutation altitudinale de *t* en *d*, semblable à celle qui s'est effectuée dans *podir*. Le *d*, appuyé sur l'endotérale *r*, comme le *b* de *poblo* sur le *l*, et le *l* de *salŭament* sur le *ŭ*, ne s'est pas changé en *ĭ*. (N° 24). Au contraire, dans le dialecte devenu la langue classique, *fratrem* a donné *fraïr*, puis, par contraction, *frair*, écrit *frère*. (N° 445). La voyelle *e* de *fradre* n'était, comme l'*o* final de *Deo*, de *poblo*, de *nostro*, et comme l'*a* de *dunat*, qu'une simple restitution graphique, étymologique et grammaticale, dépourvue en elle-même de valeur phonétique, empruntée aux ablatifs en *e* de la troisième déclinaison latine,

et destinée à caractériser une déclinaison romane particulière.

**Karlo**. Au cas régime. L'*o* final était, cette fois encore, purement graphique, et avait pour objet de faire entrer le primitif barbare *Karl* dans l'une des déclinaisons de la langue romane.

**Et**. Voir ci-dessus.

**In**. Préposition conservée sous sa forme latine comme dans *in quant*. Aussi bien s'agit-il, de nouveau, non d'un mouvement à effectuer, mais d'un état de choses constitué.

**Adiudha**. Pour autant qu'on admet que la structure phonétique de ce mot soit représentée par sa forme graphique, la première est établie, à double titre, en violation des procédés ordinaires de la dérivation.

Du bas latin *adjuta*, *adïuta*, accentué sur l'*a* initial, on avait manifestement fait *aït*, *aïd*, par la chute du *d* médian (N° 90), et le relèvement du *t* final en *d*, (N° 29) et c'est, en effet, de ce monosyllabe primitif *aïd* que provient, par contraction, notre mot actuel *aide*.

Le *d* de *ad* ne peut être qu'une restitution latine incorrecte provenant du copiste, et ce qui le démontre, c'est qu'on trouve, à la fin du serment des soldats de Charles-le-Chauve, l'expression : *in nulla aiudha*, où le premier *d* du mot qui nous occupe, a correctement disparu.

L'*u* de *adiudha*, *aiudha*, d'un autre côté, n'est pas moins irrégulier que le premier *d*, puisque, en sa qualité d'atone finale, il avait dû être retranché. (N° 51). Il y a lieu de croire que ce n'est plus qu'une épenthèse étymologique, euphrasique et euphonique.

simplement facultative, introduite dans le corps du mot, par les hommes des classes cultivées, en vue d'alléger le fardeau, et d'atténuer le choc des deux consonnes apovoyellales.

L'*a* final n'est visiblement qu'une flexion graphique, destinée à modeler plus exactement, pour les yeux, le mot sur son primitif latin, et à le faire entrer grammaticalement dans l'une des déclinaisons de la langue romane.

Quant au *d*, écrit *dh*, de *adiudha*, *aiudha*, il est admissible que si les lettrés pouvaient bien s'aider d'un *u* pour prononcer *aïd*, ils n'allaient pas cependant jusqu'à déformer le mot populaire en retranchant le *d* ou en le permutant en *ï*. Ils le maintenaient dans *aïud*, et il devenait, en conséquence, nécessaire d'indiquer que la dentale graphique placée à la suite d'une voyelle, se faisait entendre, contrairement à ce qui arrivait pour beaucoup d'autres du même genre : *chanted*, *noied*, *apeled*, *presentede*, etc. (N° 462).

On s'est servi, à cet effet, de l'*h*, que l'on a empruntée, par voie d'analogie, à l'expression *ch* du *c* naturel, (N° 449) et qui servait également à noter la persistance ou l'emploi du *g* et du *t*. (N° 451).

**Et**. Voir ci-dessus. L'expression serait beaucoup plus claire si, en admettant une erreur probable du copiste, on lisait, comme à la fin du second serment : *er*, je serai, de *ero*, et, en conséquence : *Je lui serai en aide dans chaque chose.*

**In.** Voir ci-dessus.

**Cadhuna**. Non pas de *quisque* et de *unus*, *una*, qui ont donné : *chacun*, *chacune* ; mais de *quota* et de *una*. L'*o* primitif s'est changé en *a*, comme dans *dame*,

de *dominum* ou de *domina* ; l'*u* qui suivait le *q*, a disparu, comme dans *car*, de *quare* ou dans *carré*, de *quadratum* ; le *q*, enfin, s'est écrit *c*, comme dans ces deux mots mêmes : *car*, *carré*.

L'*a* final était muet, à la ressemblance de celui de *aiudha*, avait la même origine, servait au même usage, et, de plus, établissait la relation syntaxique de l'adjectif à son substantif.

Le *t*, relevé en *d* et écrit *dh*, de *caduna*, avait dû être retranché, soit qu'on eût fait usage, dans le latin vulgaire ou la basse latinité, d'un adjectif *quotuna*, établi sur le type de *quoteni*, soit que les deux éléments : *quota* et *una*, du composé eussent évolué séparément, quoique de concert : *ca—una*. Le *d* dont il s'agit, paraît donc n'avoir été d'abord qu'une restitution graphique ; il a, plus tard, réagi sur la prononciation (N° 451), et a été alors écrit *dh*, comme celui de *aiudha*.

Si le *d* de *podir* s'est écrit sans *h*, c'est, doit-on penser, qu'il demeurait graphique, ainsi que dans : *chanted*, *noied*, etc., ou qu'il avait reçu un emploi épivoyellal : *po—dir*.

**Cosa**. De *causam* : *caüs* ou *caus*, (N° 210) par la substitution du signe simple *o* au signe composé *au*, (N° 445) et l'emploi purement graphique, comme dans *cadhuna*, *aiudha*, mais toutefois pareillement étymologique et grammatical, de l'*a* final.

**Si**. Voir ci-dessus.

**Cũ**. (**Cum**). De *quomodo*, *qom*, écrit *cum*. L'*o* a été permuté en *u*, ainsi que dans *dunat*, etc., tandis que le *q* et l'*u* qui en est inséparable, ont été remplacés par un *c*, sur le modèle de ce qui arrive avec

*cadhuna*. Le *d* est tombé. (N° 90). Nous prononçons aujourd'hui *com*, en écrivant *comme*. (N° 286).

**Om**. De *homo*. C'est le pronom indéfini *on* ; mais il n'est pas possible de déterminer s'il s'était, dès lors, distingué phonétiquement ou graphiquement, à quelque égard, et intellectuellement, par la généralisation de l'idée connexe, du substantif *om*, écrit *hom*, en langue d'oïl.

**P. (Par)**. Il y a lieu de donner au *p* du texte la valeur *par*, puisque le mot était usité sous cette forme dès le dixième siècle. C'est la préposition latine *per*, avec permutation de *e* en *a*.

**Dreit**. De *directum*, *dreït*. On ne saurait douter que le *ï* apovoyellal ne se fît encore entendre. comme dans *saluarai*, c'est-à-dire sans contraction ni métaptose d'aucune sorte. C'est de *dreït* que s'est formé le mot classique *droit*, par le changement final de *eï* en *ïa*.

**Son**. De *suum* : *sum*, *son*. Le syllexe *um* s'était contracté en *ō* depuis assez longtemps pour que l'orthographe eût eu le temps de remplacer le *m* pour un *n*. (N° 443). C'est un motif de penser que si la contraction était opérée dans *om* elle était de date relativement récente.

**Fradra**. Pourquoi, cette fois, *fradra*, avec la terminaison graphique *a*, au lieu de *fradre*, que nous venons de lire avec la terminaison graphique *e*? Les deux mots sont employés en qualité de régimes directs, et, qui plus est, comme régimes du même verbe *saluar*. Il s'agit certainement d'une nouvelle erreur du copiste, car on rencontre encore deux fois, dans les serments, *fradre*, au cas régime, sur le modèle des

abbatifs en *e* de la troisième déclinaison latine. Joignons à cela qu'il y a, dans le serment des soldats de Charles-le-Chauve, un cas sujet: *sendra*, qui, pareillement terminé en *dr*, et emprunté à la troisième déclinaison latine prend un *a* graphique de flexion. On écrivait probablement *fradre* au régime et *fradra* au sujet. L'emploi de ce dernier mot par le copiste fait voir qu'il lui était familier.

**Saluar**. De *salvare* : *salẅ—ar*, par la chute de l'atone finale *e*. (N° 131). Le *l* s'appuyait, cette fois encore, sur le *ẅ*, tandis que dans le mot actuel *sauver* il a été permuté en *ẅ*.

**Dift** ou **dist**. Le texte se prête à l'une et à l'autre de ces leçons. En toute hypothèse, le primitif *debet* n'a pu donner que *deïẅt*, par la permutation de *b* en *ẅ*. (N° 14).

Cette troisième personne du singulier est devenue successivement, dans le dialecte que nous employons: *deït*, *doït*, *döx*, *dẅx* et *dẅa*, que l'on écrit *doit*.

La forme *dift* procèderait de *deïẅt*, au moyen du changement de *ẅ* en *ï*, avec redoublement de *ẅ* en *f* (N° 285), et métaptose de *eï* en *i* : *deïft*, *dift*. Quant à la forme qui impliquerait le redoublement en *s* de *ẅ* devenu *ï* : *deïst*, *dist*, il n'en existe pas d'exemple dans la langue, et elle paraît inadmissible. Aussi bien, tandis que le *f* n'est qu'une atténuation du *ẅ* (M—N° 60), le *s* est-il compris dans le groupe naturel *ï*. (M—N° 67).

**In**. Voir ci-dessus.

**O**. De *hoc* : *oï*, *o*. L'*h* est tombée, comme dans *om*, de *homo*, et le *ï* apovoyellal issu du *c* a également fini par être retranché. (N° 201). Ainsi

trouve-t-on, en langue d'oïl, *o*, oui, des mêmes primitifs : *hoc*, latin, et *oï*, roman.

**Quid.** Il est complètement inadmissible que le mot latin *quid* se soit maintenu sans changement dans la langue nouvelle jusqu'en 842. Le *d* apovoyellal, s'il n'avait été rejeté purement et simplement, se serait changé en *ï*. (N° 19). Il ne faut voir dans le *d* de *quid* qu'une terminaison graphique, étymologique et grammaticale, analogue à celle des participes en *ed, id, ud,* (N° 462) et employée, par les lettrés, pour indiquer le rôle de conjonction dévolu au mot dont il s'agit. Le vieux français employait au même effet *qued*, qui ne diffère de *quid* que par la substitution de *e* à *i*.

**Il.** De *ille* : *iïbl* et finalement *il*, par la syncope du *ïb*.

**Mi.** Peut-être est-ce le datif latin maintenu sans changement dans la langue romane ; mais, plus probablement, les constructions postconsonnales en *ï* étant une des caractéristiques de la prosphonie primitive (N° 77), ce pronom a-t-il fait, à l'origine, *meï*, par l'épithèse d'un *ï*, puis *mi*, par métaptose. La forme classique *moi* : *moï* et *meï*, la forme normande ancienne *mei* : *meï* autorisent cette supposition.

**Altresi.** Quoique, dans le texte original du serment de Louis-le-Germanique, la première partie, *altre*, du mot termine une ligne, et que la seconde partie, *si*, commence la ligne suivante, on transcrit cependant *altresi* en un seul adverbe, sur le modèle de ce qui a lieu pour *autresi*, en langue d'oïl.

Il y a intérêt, en tout état de cause, à envisager séparément les deux éléments du composé.

**Altre**. De *alterum* : *aŵtr*. Le *l* n'est manifestement que la forme étymologique et littéraire du *ŵ* populaire, (N° 250) et l'*e*, qu'une simple flexion graphique.(N° 462). C'est probablement parce que l'adjectif latin *alter* rentrait, à certains égards, dans la troisième déclinaison, que son dérivé français *altre* a été terminé, non par un *o*, comme *nostro*, *poblo*, mais par un *e*, comme *fradre*.

**Si**. De *sic*. Voir ci-dessus.

**Fazet**. De *faciat*, c'est-à-dire (N° 277) *fad—ziat*, *fat—siat*, d'où *faïzt*, *faïst*. La voyelle *e* de la flexion est simplement graphique, comme l'*a* de *dunat*. Cette terminaison *et* du présent du subjonctif a été empruntée aux verbes de la première conjugaison ; elle est une attestation de la réaction que les verbes primitifs exerçaient les uns sur les autres, en vue de leur régularisation, Le *z*, valant *ïz*, *ïs*, de *fazet* est l'identique (N° 432) de celui de *assez*, de *lez*, de *bellezor*, etc, et, plus précisément, (N° 433) de celui de *braz*, de *aze*, de *lézard*, etc, dont les primitifs impliquent l'emploi d'un *c*. Le verbe actuel *fasse* a laissé tomber le *ï* et le *t* de *fazet*, *faïst*.

**Et**. Voir ci-dessus.

**Ab**. Si ce mot était résulté directement de *apud*, c'eût été en contradiction absolue avec l'une des règles essentielles de la constitution du français par le latin. Ce n'est pas en la forte correspondante *b*, c'est en *ŵ* (N° 14) que le *p* apovoyellal devait être permuté, d'où une construction romane *aŵd*. Les formes anciennes : *aud*, *od*, *ot*, (N° 445) les deux autres formes : *oue* et *ove*, également usitées en langue d'oïl, la préposition moderne *avec* démontrent, en effet, qu'il en a correctement été ainsi.

Il est donc vraisemblable d'admettre que le *ẅ* de *aïbd*, *aïb* s'est changé, à certain moment et dans certain dialecte, non pas en *v*, mais en *b*. (N° 248). Il semble que la langue en voie d'évolution ait hésité, pour remplacer le *ẅ*, entre le *b* et le *v*; cette dernière consonne a fini par l'emporter, mais il est resté des traces de la première, en même temps que du *f*, forme faible du *v* (N° 246), et du *p*, forme faible du *b*. (N° 248).

Qui sait, du reste, si, à défaut du signe *v*, qui n'existait pas encore avec sa valeur actuelle, l'orthographe n'essayait pas de se servir du *b* pour se modeler, du mieux qu'il lui était possible, sur la prononciation. Selon Aimoin, Chilpéric avait prescrit l'introduction du *phi* dans l'alphabet. Cette lettre. expression d'une labiale à laquelle nous attribuons approximativement la valeur du *f*, était probablement destinée à représenter, faute d'un signe propre. les premières formes de la permutation de *ẅ* en *b*, *v*, *p*, *f*.

**Ludher**. Les Gallo-Romains prononçaient *Ludr*. en laissant tomber l'atone finale *e*, et en appuyant le *d* sur le *r*. (N° 24). Mais la restitution étymologique de l'*e* venant à s'opérer sous l'influence de la langue germanique, toujours en vigueur, c'était, comme en ce qui concernait *aiuda* et *cadhuna*, une nécessité d'indiquer graphiquement que la consonne *d*, placée entre deux voyelles et attachée phonétiquement à la première, conservait néanmoins sa valeur naturelle : on l'a écrite aussi *dh*.

**Nul**. Au cas régime, et, par ce motif, sans *s* de flexion. Comme on trouve, dans le serment des soldats de Charles-le-Chauve, l'adjectif *neuls*, c'est-à-dire

primitivement *neïols*, de *nullus*, au cas sujet, il y a lieu de conclure do là qu'on a tiré, d'une façon analogue, *neul*, *neïol*, de *nullum*, au cas régime, et que la consonne finale *l* a été garantie de la permutation par le *o* issu du premier *l*. (N° 21). On a dit, plus tard, *nul*, par métaptose, (N° 238) et l'orthographe a fini par se conformer à la prononciation. La permutation directe ou analogique du *l* à la suite d'une voyelle était épuisée, puisque, après avoir changé *eo* de *neïol* en *u*, on maintenait toutefois le *l* du mot.

**Plaid.** Au cas régime, sans *s* de flexion. De *placitum : plaïd*, avec développement de *t* en *d*. (N° 29). Il n'est pas douteux qu'à l'époque où les serments ont été prononcés, on ne fît entendre encore le *ï* apovoyellal.

**Nũqũa.** (**Nunquam**). Il est absolument inadmissible que l'adverbe latin *nunquam* se soit conservé sans altération dans la langue nouvelle. Accentué sur le premier *u*, il a dû laisser tomber la terminaison *uam* (N°s 51 et 52), et faire *nunq*. On trouve, en effet, en langue d'oïl : *unques* et *onques*, c'est-à-dire *unq* et *onq* de *unquam*. La terminaison *uam* de *nunquam* du serment de Louis-le-Germanique était purement graphique, étymologique et grammaticale, et ressemblait tout spécialement, en cela, au *d* de *quid*.

**Prindrai.** C'est le futur du verbe *prindre*, prendre, de *prendere*. On prononçait certainement encore *prindraï*.

**Qui.** Transcrit du latin sans changement.

**Meon.** Voir ci-dessus.

**Uol**. Du radical *vol* de *volo*, ou de quelque substantif populaire. Le *l* est une restitution étymologique littéraire, qui démontre que le syllexe *oŭ* n'était pas encore contracté en *ou*. La prononciation usuelle du mot était *ŭoŭ* ou *voŭ*, si le *ŭ* initial avait, dès lors, été permuté en *v*.

**Cist meon fradre**. Voir ci-dessus, pour chacun de ces mots.

**Karle**. Au cas régime. Le copiste, probablement encore sous l'impression de la terminaison de *fradre*, a écrit *Karle* pour *Karlo*, que nous avons rencontré plus haut, et qui se trouve répété au même cas et sous la même forme dans le second serment. Le nom propre germanique *Karl* a été décliné, en langue romane, sur le modèle de la deuxième déclinaison.

**In**. Voir ci-dessus.

**Damno**. De *damnum* : *damn*. L'*o* n'est, comme dans: *Deo*, *poblo*, *nostro*, *Karlo*, qu'une désinence graphique et grammaticale.

**Sit**. Cette troisième personne du singulier du présent du subjonctif est identique graphiquement à la personne correspondante du présent du subjonctif latin ; mais elle n'en est pas la reproduction phonétique, puisque, en passant du latin en français, le *t* se serait changé en *ï* : *siï* ou *seï* et finalement *si*. Le *t* de *sit* serait une flexion graphique.

Le mot s'explique toutefois d'une façon différente. De la conjugaison latine : *siam, sias, siat*, on a tiré : *saï*, *saïs*, *saït*, par une métathèse semblable à celle qui de *via* a fait *vaï*, *veï*, *voï*. C'est de là que provient notre subjonctif : *seï* et *sois*, *seïs* et *sois, seït*

et *soït*. Mais *seït* est aussi devenu *sit*, dans le dialecte des serments, par une métaptose du genre de celle qui de : *saueïr*, *podeïr*, *deïft* et peut-être *queï*, de *quod*, a tiré : *sauir*, *podir*, *dift*, *quid*.

**466. Serment des soldats de Charles-le-Chauve.** Voici maintenant le serment des soldats de Charles-le-Chauve :

*Si loduuïgs sagrament · que son frädre karlo iurat conseruat · et karlus meos sendra de suo part ñ lostanit · si io returnar non lint pois · ne io ne neuls cui eo returnar int pois · in nulla aiudha contra lodhuuuig nun li iu er.* (1).

Ce second texte donne lieu, de son côté, aux remarques suivantes :

**Si.** C'est, cette fois, la conjonction *si*, transportée sans changement du latin en français.

**Loduuigs.** Au cas sujet, et terminé, en conséquence, quoique d'origine et de structure barbares, par un *s* de flexion, qui fait entrer le mot dans l'ensemble des déclinaisons romanes. Il faut lire : *Lodŵ—igs*. Le *d*, appuyé sur le *ŵ*, conserve sa forme propre, (N° 24) et s'écrit sans complication d'une *h*. L'influence de l'allemand était assez énergique pour maintenir le *d* (N° 90) et le *g* apovoyellaux. (N° 17). Le peuple prononçait sans doute : *Lo—iïs* ou *Loŵ—iïs*. (N° 65).

(1) **Traduction.** — Si Louis garde le serment que à son frère Charles il jure. et (que) Charles, mon seigneur, de sa part, ne le tient pas, si je ne puis l'en détourner, ni moi ni nul que je puis en détourner, en nulle aide contre Louis je ne lui serai là.

**Sagrament**. De *sacramentum*, avec substitution de la forte *g* à la faible *c*, et maintien de la voyelle médiane *a*, qui est longue. (N° 102). Le *g*, appuyé sur le *r*, ne se change pas en *ï*. (N° 24).

**Que**. De *quem*, par l'apocope du *m*. (N° 53).

**Son fradre**. Voir plus haut, pour chacun de ces mots.

**Karlo**. Il y a, dans le premier serment, *Karlo* et *Karle*. La leçon véritable semble donc être, comme nous en avons fait l'observation, *Karlo*, sur le modèle de *Deo*, de *poblo*, de *nostro*, de *damno*, et par dérivation de la deuxième conjugaison latine.

**Iurat**. Du latin *jurat* : *iurt*. L'*a* de la flexion, comme celui de *dunat*, et comme l'*e* de *fazet*, était simplement graphique. On ne saurait déterminer si l'*i* initial continuait à se prononcer comme *ï*, ou avait, dès lors, la valeur du *j*. (N° 261).

**Conseruat**. Du primitif *conservat*, *conserẅat*, devenu *conserẅt*. L'*a* était, cette fois encore, dépourvu de valeur phonétique.

**Et**. Voir plus haut.

**Karlus**. Au cas sujet, et terminé, en conséquence, par un *s* de flexion. L'*u* n'est qu'une désinence graphique; on prononçait *Karl* ou *Karls*. Cette forme *Karlus* est, avec l'épenthèse de la voyelle *u* dans *aiudha*, et, comme nous le verrons tout à l'heure, dans *Lodhuuuig*, un motif d'admettre *Deus*, de préférence à *Deos*. On écrivait *Deus* et *Deo*, *Karlus* et *Karlo*.

Il est remarquable qu'un certain nombre de mots n'ont au cas régime, dans les serments, que la seule

terminaison de leur radical. Ce sont : *christian*, *sagrament*, *saluament*, *uol*, *dreit*, *Ludher*, *nul*, *plaid*, *di*, *commun*. Pourquoi n'a-t-on pas écrit : *christiano*, *sagramento*, *saluamento*, *uolo*, *dreito*, *Ludhero*, *nullo* (N° 460), *plaido*, *die*, *commune*, sur le modèle de : *poblo*, *nostro*, *Karlo*, *damno*, *fradre* ?

Il faut prendre garde, car c'est probablement là que gît la raison secrète de cette façon de procéder, qu'à part *Karlo* et *Deo*, tous les mots masculins qui prennent une voyelle graphique finale, se terminent par une suite endotérale propre renversée. On peut y joindre *sendra*, qui va se présenter. Le mot *Karlo* même, où le *l* diffère à peine du *r*, se trouve dans des conditions voisines. Or, la deuxième consonne endotérale, jouant le rôle de voyelle relativement à la première, (M—N° 188) se lie malaisément, de ce chef, avec la consonne initiale du mot suivant, de sorte qu'il y a avantage à préparer, en vue de cette éventualité, une voyelle graphique facultative.

On trouve, d'une façon analogue, en langue d'oïl : *pastre*, *chantre*, *traïtre*, *faitre*, *sendre*, etc., tandis qu'on écrit : *pasteur*, *chanteur*, *traïteur*, *faiteur*, *seigneur*, etc.

**Meos**, De *meus*. La forme *mes*, usitée en langue d'oïl, et régulièrement tirée du primitif latin, par la syncope de l'atone finale *u*, fait entendre que l'*o* de *meos* était purement graphique et grammatical, comme l'*o* de *Deo* et de *Karlo*, comme l'*u* de *Deus* et de *Karlus*.

**Sendra**. Au cas sujet. De *senior* : *senr* et *sendr*, par épenthèse d'un *d*, qu'évoquent simultanément le *n* et le *r*. (N° 42). L'*a* ne se prononçait pas, mais contribuait à donner de la précision à la déclinaison du mot.

Nous avons invoqué, par anticipation, cette terminaison *a* de *sendra* à l'appui de la présomption qu'il faut lire, dans le premier serment, *fradre*, au cas régime, et non pas *fradra*.

**De.** C'est la préposition latine sans changement graphique.

**Suo.** Il y a évidemment lieu de lire *sua. Pars* était féminin en latin et *part*, en langue d'oïl. Ce dernier vocable devait l'être à la période intermédiaire des serments. On disait *sa*, en langue d'oïl, au cas régime féminin. Le cas régime masculin était, du reste, non pas *suo*, mais *son*, qui se trouve dans le premier et dans le second serment.

**Part.** De *partem*, par l'apocope de la flexion *em*.

**Ñ. (Non ou Nun).** Le texte peut être interprété de l'une ou de l'autre façon, puisqu'on rencontre, un peu plus loin, *non* et *nun*, du latin *non*. La version *nun* est appuyée par la permutation de *o* en *u* dans : *amur, dunat*, etc.

**Lo.** De *illum*. (N° 383). C'est, comme en langue d'oïl, le cas régime direct du pronom personnel à la troisième personne du singulier.

**Stanit.** Le texte porte : *lostanit*, qui réunit en un seul mot le pronom *lo* et le verbe *stanit*. Or, si, pour expliquer le verbe *stanit*, on a recours à un primitif *extenere*, devenu *eïstaneïr*, *istanir*, et conjugué, en conséquence, sur le modèle des verbes français de la deuxième conjugaison non inchoative, (N° 143) on obtient une troisième personne du singulier, *istanit*, c'est-à-dire *istant*, et non pas simplement *stanit*, *stant*.

Ce verbe *stanit*, où l'*i* n'est qu'une flexion graphique et grammaticale, serait, de plus, en opposition avec le génie de la langue primitive, qui appuyait (N° 34) la prononciation du *s* dans les suites *sc, sp, st, sm,* quand elles commencaient le mot, par un *e*, que la basse latinité remplaçait par un *i*.

Le texte est visiblement altéré en cet endroit. On lisait probablement *listanit*, avec élision de l'*o* du pronom, comme cela arrive, un peu plus loin, avec *lint*, pour *lo int*. Mais le copiste, habitué à l'emploi du pronom *lo*, aura écrit *lostanit*, valant, dans son esprit : *lo stanit*.

**Si**. C'est, de nouveau, la conjonction latine *si*.

**Io**. Le pronom *io* est l'équivalent du pronom *eo*, employé dans le premier serment : *saluarai eo*. Nous allons rencontrer : *cui eo*, *ne io*. Les voyelles ou consonnes *e, i*, qui paraissait avoir été des alternantes très voisines dans la langue latine, (N° 4) étaient encore, selon toute vraisemblance, (N° 435) semblables et substituables, à certains égards, dans le roman du neuvième siècle. Il ne s'agissait que de nuances de prononciation entre lesquelles la langue optait, selon l'usage ou les exigences de l'euphrasie.

Si l'on prend garde toutefois que l'*i* latin a abouti à la voyelle *i* dont nous nous servons, et à la consonne alternante *ï*, qui jouait, en langue d'oïl, le rôle d'apovoyellale, tandis que l'*e* latin est devenu, d'un côté, la semi-alternante *e*, et, d'un autre côté, la voyelle fixe *æ*, on conclura de là que la consonne *ï* de *io* était beaucoup plus franchement alternante que la consonne *ë* de *eo*, à laquelle on pourrait attribuer, à titre de terme de comparaison approximatif, la valeur du *ü* actuel.

**Returnar**. De *tornare* et du préfixe latin *re*. L'*a* de la terminaison originelle persiste, comme dans *saluar*; l'*o* a été permuté en *u*, comme dans *amur*, *dunat*, *nun*. Il faut probablement entendre *retuörnar*, (N° 427) d'où, par la suite, *retourner*.

**Non**. Négation empruntée, sans changement, au latin.

**L**. (**Lo**). Forme abrégée, par élision de la voyelle, du pronom personnel de la troisième personne du singulier *lo*, demeuré d'un usage ordinaire en langue d'oïl. L'apostrophe manque, de nouveau, dans ce cas.

**Int**. De *inde* : *ind*, *int*. Le mot est devenu, plus tard, *ent* et *en*. Il est remarquable que la langue des serments, qui a une propension si accusée à substituer les consonnes muettes fortes aux muettes faibles correspondantes, ait, au contraire, ramené la forte latine *d* de *inde*, à la faible *t* de *int*. C'était probablement dans le but de faciliter la prononciation de la consonne finale relativement à la liquide dont elle était précédée. (M—N° 151).

**Pois**. De *poteo*, *potseo*: *poïs*. (N° 281). Il est admissible qu'aucune métaptose ne s'était encore produite, à cette époque, en ce qui concernait le verbe *pois*, et qu'il faut bien lire *poïs*, analogue, en ce qui concerne l'emploi du *ï* apovoyellal, à *saluarai*, à *aiudha*, à *dreit*, à *fazet*, à *plaid*, à *prindrai*. On n'était qu'à l'aurore de l'âge du *ï*. (N° 390). L'emploi de la forme *poïs*, de préférence à *peïbs*, (N° 385) autorise, du reste, à penser que le texte des serments appartenait à l'un des dialectes celtiques de la langue.

**Ne**. De *nec* : *neï* et *ne*, par apocope du ï ou contraction de *eï* en *ei*, écrit *e*. (N° 445).

**Io ne.** Voir ci-dessus, pour chacun de ces mots.

**Neuls**. De *nullus* : *neïbls*. C'est, marqué du *s* de flexion, le cas sujet de l'adjectif qui fait *nul*, au cas régime, dans le premier serment, et, comme nous allons le voir, *nulla,* c'est-à-dire pareillement *nul*, au régime féminin. Puisque l'*e* avait disparu de *nul*, et de *nulla*, il est hors de doute qu'il ne se faisait pas entendre davantage dans *neuls*, où il ne demeurait que par tradition graphique, et d'une façon analogue à ce qui se passe aujourd'hui pour le participe passé *eu*, etc.

Si donc le texte des serments comporte incontestablement des constructions postconsonnales en *ïb* : *salïb—ament*, *salïb—arai*, *salïb—ar*, *conserïbat*, *Lodïb—igs*, *saïb—ir*, auxquelles on peut rattacher *aïbtr* et *ïboïb*, pour ce qui est du langage populaire, un certain nombre de constructions de ce genre cependant avaient été remaniées. Les unes s'étaient changées en la voyelle *u* : *neuls*, *nul*, *nulla* ; quelques autres avaient permuté *ïb* en *ï* : *salvaraï*, *prindraï* ; d'autres avaient permuté littérairement *ïb* en *l* : *altre*, *uol* ; d'autres enfin avaient déjà donné au *ïb* sinon la forme *v* même, du moins la forme *b*, très proche de *v* : *ab*, et la forme *f*, atténuation de *v* ou peut-être de *b*: *dift*. La langue était, à cet égard, dans une période de transition.

**Cui.** On doit vraisemblablement lire *cuï*, toutes réserves faites en ce qui concerne la forme exacte de la voyelle, et spécialement la ressemblance de l'*u* et de l'*o*. Car si l'on trouve *cui* en langue d'oïl, on rencontre aussi le même pronom sous la forme *coi*, *quoi*, où l'*u* a été remplacé par un *o*,

**Eo.** C'est la seconde fois que le pronom personnel *eo* revient dans les serments : *saluarai eo, cui eo.* Il y a aussi deux autres formes synonymes *io* : *si io, ne io.* Or, tandis que l'*i* de *si* est incontestablement une voyelle, puisqu'il se trouve précédé d'une consonne muette, c'est une question de savoir quel est le rôle, tant de l'*i* de *saluarai*, que de l'*i* de *cui?* Ces deux lexes écrits pouvaient, sans doute, se faire entendre comme *ï* à la suite de l'*a* : *saluaraï*, et de l'*u* : *cuï*, mais, en revanche, l'*i* de *saluarai*, après avoir valu *ï*, se trouvait peut-être engagé dans une contraction *aï*, pour *aï*, et, de son côté, l'*i* de *cui* pouvait jouer, par métaptose, le rôle de voyelle à la suite d'une alternante *ŭ* : *cŭi*.

On s'expliquerait mal cependant que l'on eût placé le pronom *eo* à la suite d'une voyelle dans *saluarai eo, cui eo*, tandis que l'on aurait employé, dans des conditions identiques, la seconde forme *ïo* du même pronom, avec *si io* et *ne io*. Pourquoi cette différence ?

Dans l'hypothèse, au contraire, qui nous semble devoir être admise, où *saluarai* se prononçait alors comme *saluaraï*, et *cui* comme *cuï*, il y avait utilité mécanique et esthétique à remplacer le *ï* de *ïo* par une consonne légèrement différente, telle que *ë* de *eo*, capable d'éviter la confusion des deux *ï* dans *saluaraï ïo* et dans *cuï ïo*.

C'est une raison décisive d'admettre, comme nous l'avons fait jusqu'ici, que la voyelle graphique *i* doit être prononcée *ï* partout dans les serments, lorsqu'elle est précédée d'une autre voyelle : *aïudha, dreït, plaïd, prindraï, poïs*.

**Returnar int pois in.** Voir ci-dessus, pour chacun de ces mots.

**Nulla**. Le latin *nullam*, comme le fait entendre le masculin *neuls*, *neïbls*, de *nullus*, a donné une forme primitive *neïbl*. Plus tard, le syllexe *eïb* s'est changé en *u* (N° 238), et la langue graphique a redoublé étymologiquement le *l*, pour tenir lieu (N° 460) du *ïb* supprimé : *neulla*, d'où *nulla*. Il est inutile d'ajouter que l'*a* de *nulla* était une flexion graphique féminine muette comme l'*a* semblable de *cadhuna*, de *cosa*, comme l'*e* de notre mot actuel *nulle*.

**Aiudha**. Le texte porte, cette fois, correctement écrit *aiudha*, au lieu de *adiudha*, du premier serment. Nous répétons que la prononciation littéraire du mot était *aïud*, c'est-à-dire *aï—ud*, et la prononciation populaire, *aïd*.

**Contra**. De la préposition latine *contra* : *contr*. L'*a* était purement graphique.

**Lodhuuuig**. Au cas régime, et, par ce motif, sans *s* de flexion. Le mot est, en outre, autrement orthographié que le cas sujet, qui emploie un *d* sans *h* et deux *u* seulement.

Cette différence paraît devoir être expliquée de la manière suivante :

**Loduuigs**, c'est-à-dire *Lodïb—igs* est, sinon le nom roman même, du moins, le nom, à demi roman et à demi germanique. Le *d* s'y appuie sur le *ïb*, conserve sa forme propre, et s'écrit, en conséquence, sans *h*. *Lodhuuuig*, c'est-à-dire *Lodu—ïbig*, est, au contraire un nom littéraire, employé par les hommes de la classe cultivée. Les deux derniers *u* représentent le *ïb* germanique ; le premier est une voyelle

épenthétique destinée, comme dans *aiudha*, *aïud*, pour *aïd*, à faciliter la prononciation : *Lod—u—ŵig*. Dans ces conditions, le *d*, placé entre deux voyelles, aurait dû, selon le génie de la langue populaire, soit être retranché, soit être permuté, ou, en tant que consonne écrite, ne comporter aucune valeur phonétique. Mais les lettrés, qui, s'ils cherchaient à faciliter la prononciation du mot, n'allaient cependant pas jusqu'à en modifier la structure, maintenaient dans *Lod—u—ŵig* le *d* de *Lodŵ—ig*, et c'est pour indiquer graphiquement que ce *d* conservait exceptionnellement alors sa forme propre, qu'ils l'écrivaient *dh*.

Ce qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que, dans le texte, la ligne se termine par *Lodhu*, tandis que la ligne suivante commence par *uuig*. Les deux derniers *u* représentent donc bien une consonne unique, qu'il n'était pas possible de scinder : le *ŵ* germanique, et ainsi le premier *u* ne saurait être qu'une voyelle épenthétique, euphrasique et euphonique.

Il n'est pas possible de déterminer pourquoi le copiste ou le rédacteur primitif des serments a employé pour le même nom propre, d'abord la forme commune : *Lodŵ—igs*, et ensuite la forme littéraire : *Lod—u—ŵig*. L'une et l'autre n'en sont pas moins précieuses à recueillir, à titre de données sur la langue phonétique et la langue graphique de l'époque.

**Nun**. La même négation se trouve précédemment écrite *non*, sans permutation de la voyelle.

**Li**. Cas régime indirect, qu'on retrouve en langue d'oïl. De *illi*, par l'aphérèse de la première syllabe. Ainsi a-t-on fait *cist*, de *icist*, primitivement *eï—cist*.

**Iu.** De *ibi* : *iib* (N° 14). La chute ultérieure du *ib* (N° 199) a donné naissance au pronom *i* de la langue d'oïl, et au pronom actuel *y*.

**Er.** De *ero*. Usitée encore, longtemps après, en langue d'oïl, cette première personne simple du futur (N° 179) a été remplacée par *esseraï*, *esserai*, de *essere*. et finalement par *serai*.

**467. Déclinaisons employées par les serments de Strasbourg.** D'après l'analyse à laquelle nous venons de nous livrer, il y avait dans la langue des serments trois déclinaisons qui, établies phonétiquement et, dans une certaine mesure, graphiquement (N° 462) sur le modèle des déclinaisons latines, correspondaient respectivement à la première, à la deuxième et à la troisième de celles-ci.

La première des déclinaisons romanes se terminait graphiquement en *a* au cas régime : *aiudha*, *cadhuna*, *cosa*, *nulla*. Les adjectifs : *cadhuna*, *nulla*, auxquels il faut joindre, selon toute vraisemblance *sua*, démontrent, en outre, que, par imitation de ce qui avait lieu en latin, l'*a* graphique final était, comme l'*e* muet actuel, qui y a succédé, le signe du féminin.

Le texte des serments ne présente pas de mots de la première déclinaison au cas sujet. Il n'est pas douteux qu'ils ne se terminassent également en *a*.

**468.** La deuxième des déclinaisons dont les serments font usage, termine le cas sujet par un *s*, probablement phonétique, en même temps que graphique, tandis qu'elle n'en emploie pas au cas régime.

Cette déclinaison comporte toutefois deux variétés.

La première se borne à ajouter le *s* de flexion au radical sujet : *Loduuigs*, *neuls*. Elle le supprime au cas régime : *Lodhuuuig*, *nul*, *christian*, *commun*, *saluament*, *di*, *dreit*, *Ludher*, *plaid*,*uol*, *sagrament*, *part*, *quant*. On peut croire que l'on disait au cas sujet : *christians*, *communs*, *dis*, *Ludhers*, *uols*. Peut-être, ce que l'on constate plus tard en langue d'oïl, (N° 207) laissait-on tomber, dès lors, le *t* ou le *d* au cas sujet : *saluamens*, etc.

Il y a lieu de rattacher à ce mode de déclinaison le régime *meon* et le régime *son*, dont on peut inférer l'existence de son emploi irrégulier même, et qui, du reste, était usité en langue d'oïl.

La seconde variété de la deuxième déclinaison du roman des serments diffère de la première en ce qu'elle interpose au sujet, entre le radical et le *s* de flexion, un *u* simplement graphique emprunté étymologiquement au latin, et qu'elle fait suivre au régime le radical d'un *o* de flexion, également étymologique et sans valeur phonétique. Sujets : *Deus*, *Karlus* ; régimes : *Deo*, *Karlo*, *poblo*, *nostro*, *damno*. On peut présumer les sujets : *poblus*, *damnus*.

Il y a lieu de rattacher à ce mode de déclinaison le sujet *meos*.

**469**. La troisième déclinaison des serments comporte également deux variétés.

La premiere, établie sur le modèle de la troisième déclinaison parisyllabique latine, se termine, au cas régime, par la voyelle graphique *e* : *fradre*, *altre*, et, au cas sujet, probablement, par la voyelle graphique *a*. On peut citer, en effet, *fradra*, qui,

bien qu'incorrectement employé, selon toute vraisemblance, dénote cependant l'existence de cette forme *fradra* même, applicable au sujet.

La seconde variété a été formée sur le modèle de la troisième déclinaison imparisyllabique latine qui déplace l'accent tonique. Elle se termine, au cas sujet, par un *a* graphique : *sendra,* et cet *a* milite en faveur d'une désinence semblable des sujets de la première variété. Le cas régime se terminait sans doute diversement, suivant la consonne finale du génitif latin. Il n'y a dans les serments qu'un seul cas de ce genre : *amur*, dont on pourrait inférer au sujet : *amra* ou *andra*, tandis que de *sendra* on pourrait conclure le régime *seniur*, c'est-à-dire *seniuïbr*, *senioïbr*.

Indiquons hypothétiquement aussi, pour élargir, sur ce point, l'horizon de la langue romane : *hondra*, de *honor*, et *honur*, de *honorem; coudra* de *cultor*, et *coudur*, de *cultorem*; *faïdra*, de *factor*, et *faïdur*, de *factorem; aïdra*, de *actor*, et *aïdur*, de *actorem; chandra*, de *cantor*, et *chandur*, de *cantorem ; pasdra*, de *pastor*, et *pasdur*, de *pastorem*.

**470. Conjugaisons employées par les serments de Strasbourg.** A en juger par les quelques exemples que nous fournissent les serments, les conjugaisons de la langue romane n'étaient pas moins que les déclinaisons régularisées, dès le neuvième siècle, au moyen d'emprunts graphiques faits aux flexions personnelles latines.

On prononçait : *dunt* ou *dun*, de *donat* ; *iurt* ou *iur*, de *jurat; conseriïbt* ou *conseriïb*, de *conservat* ; *fazt* ou *faz*, c'est-à-dire *faïzt* ou *faïz*, de *faciat ; sit*

ou *si*, de *siat*; *istant*, de *extenet*, tandis qu'on écrivait, sur le modèle direct ou analogique du latin : *dunat, iurat, conseruat, fazet, sit, istanit.*

Les verbes de la première conjugaison française, (N° 317) et primitivement du premier groupe (N° 130), sont représentés par : l'infinitif *saluar* et le futur *saluarai*; l'infinitif *returnar ;* les présents de l'indicatif : *dunat, iurat, conseruat,* dénotant des infinitifs : *dunar, iurar, conseruar.*

Les verbes de la deuxième conjugaison non inchoative (N° 318) sont représentés par l'infinitif *podir*, qui provient d'un infinitif *podeïr*, du troisième groupe, (N° 133) tiré de *potere*; par le présent de l'indicatif *pois*, de *podir*, et par le présent de l'indicatif *istanit*, de *eïstaneïr*, *istanir*.

Les verbes de la même conjugaison sont aussi représentés par *sauir*, de *saueïr*, *sapere* ; mais, cette fois, la terminaison *eïr*, du troisième groupe, résultait d'un déplacement de l'accent tonique, (N° 134) si même elle n'était purement analogique. (N° 135).

Les verbes de la quatrième conjugaison (N° 323) sont représentés par le futur *prindrai*, qui dénote l'infinitif *prindr*. (N° 139).

Il n'est pas possible de déterminer à quelle conjugaison appartiennent le présent de l'indicatif *dift* et le présent du subjonctif *fazet.* Disait-on, dans la langue des serments, *deueïr*, de *debere*, ou avait-on changé *deueïr* en *deuir* sur le modèle de *podir*, de *sauir* et d'*istanir*? Disait-on, d'un autre côté, *fazr*, *fazeïr* ou *fazir*, de *facere*?

**471. Forme dialectale des serments de Strasbourg.** Les serments de Strasbourg, qui font encore usage de la consonne apovoyellale *ŭ* : *auant* (*aŭ—ant*), *iu* (*iŭ*), *saluar* (*salŭ—ar*), etc., appartiennent, de ce chef, à l'âge du *ŭ*, et sont des fragments détachés de la langue romane.

Ils se rattachent, de plus, à un dialecte celtique (N° 384) de cette langue : le *t* de *poteo* s'est changé en *ï* dans *pois* (*poïs*) et non pas en *ŭ*, comme dans *peŭs* : je *peux*. (N° 385). On a dit aussi *po—eïr*, podir, à la place de *poŭ—eïr*, pouvoir.

Le *p* de *populum* a été maintenu avec développement altitudinal dans *poblo* (*pobl*), au lieu d'être permuté en *ŭ*, comme dans *peŭl*, peuple. (N° 386).

C'est une chose digne de remarque que la ten dance accusée d'un texte de si peu d'étendue à substituer des fortes aux consonnes muettes faibles des primitifs latins : *poblo*, *podir*, *fradre*, etc. La langue conservait la vive empreinte de la prononciation gauloise. (N° 29).

**472.** La langue des serments évoluait, du reste, depuis un temps considérable.

Le *ŭ* apovoyellal a été permuté en *ï* dans : *saluarai* (*saluaraï*), *prindrai* (*prindraï*), ce qui indique que pareille chose s'était produite au présent de l'indicatif du verbe *avoir* (N° 346), et probablement dans d'autres cas.

Le *ŭ* apovoyellal s'est aussi changé en *b* dans *ab*, de *aŭ*, et en *f* dans *dift*, de *deŭt*.

Un certain nombre de syllabes *eŭ* ont été ramenées à la forme *u* : *nul*, de *neŭl*, *nullum* ; *neuls*, de *neŭls*, *nullus*, etc.

Un certain nombre de syllexes *eï* ont été, de leur côté, ramenés à la forme *ï* : *sauir*, de *saueïr*, *sapere*; *podir*, de *poeïr*, *potere*.

La langue des serments approchait du terme extrême de l'âge du *ŵ*; elle dépouillait déjà la forme romane, pour prendre celle de la langue d'oïl.

**473**. Non seulement la langue des serments avait évolué phonétiquement, mais elle dénote une culture grammaticale très avancée.

Les déclinaisons ont été méthodiquement distinguées les unes des autres, et organisées au moyen de flexions graphiques empruntées étymologiquement, soit directement, soit analogiquement, au latin.

Les conjugaisons ont été soumises à un travail du même genre.

L'orthographe a eu le temps de se conformer à la prononciation dans : *nul*, *sauir*, *cum*, etc.; elle a exprimé par *b* et par *f*, le *ŵ* permuté; elle a compliqué, le cas échéant, le *d* d'une *h : dh ;* elle a rétabli le *d* de *podir*.

La langue des serments ne décèle pas moins une culture littéraire.

Elle fait usage d'un *u* euphrasique et euphonique : *aiudha*, *Loduwig*, pour *aïd, Lodwig*.

Elle élide l'*e* de *de* devant l'*i* de *ist* : *dist*, et l'*o* de *lo* devant l'*i* soit de *int* : *lint,* soit de *istanit* : *listanit*.

Elle emploie avec réflexion le pronom *eo* à la suite d'un *ï* : *saluaraï eo*, *cuï eo*.

Elle rétablit le *l* latin dans *altresi,* pour *aŵtresi,* et dans *uol*, pour *uoŵ*.

Loin d'être, en un mot, du latin en décomposition, la langue des serments, la langue romane, en général, étaient constituées, elles évoluaient spontanément, et elles étaient cultivées depuis des siècles. La langue romane, toute question secondaire de dialectes étant réservée, s'était, dès lors, partagée en deux autres : la langue demeurée foncièrement populaire, et la langue savante des érudits. C'est dans cette dernière que les serments de Strasbourg ont été prononcés et transcrits.

Ceux-ci, de plus, constituent bien, comme nous en avons prévenu (N° 464), une application, quelque sommaire qu'elle soit, la confirmation, par conséquent, des différentes lois de formation et d'évolution, les unes, phonétiques, les autres, graphiques, que nous avons successivement déduites de l'observation, et dont l'exposé enchaîné forme la *Phonologie historique*.

FIN.

# TABLE

# *ERRATA*

DE LA PHONOLOGIE ESTHÉTIQUE

---

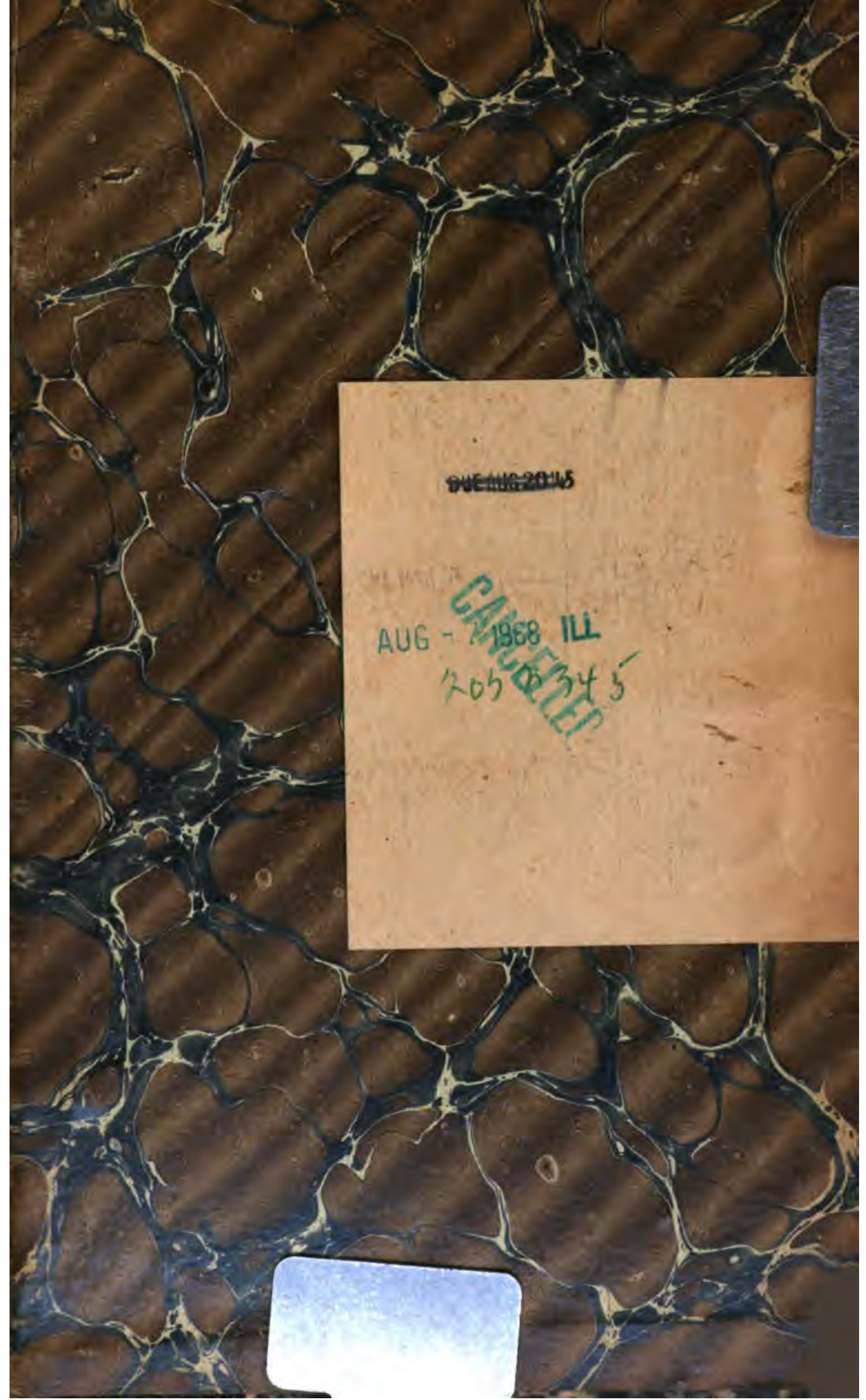
Page 12, ligne 28 : peut-être ; lire : peut être.
Page 22, ligne 11 : subsidaire; lire : subsidiaire.
Page 23, ligne 20 : irriser; lire : iriser.
Page 24, ligne 14 : ellle ; lire : elle.
Page 39, ligne 15 : où ; lire : ou.
Page 47, ligne 29 : es ; lire : est.
Page 53, ligne 19 : aussi euphoniquement, etc.; lire : euphoniquement une voyelle aussi forte que possible : *vdgi*, *vdgx*, *vdgu*, etc., et euphrasiquement une voyelle aussi faible que possible : *vdgu*, *vdgx*, *vdgi*.
Page 143, ligne 9 : usage ; lire : image.
Page 164, ligne 21 : *püïvre* ; lire : *püîvre*.
Page 170, ligne 31 : ces tendances neutralisées; lire : cette tendance neutralisée.
Page203, ligne 3 : *ne se serait ;* lire : *ne serait*.
Page 208, ligne 7 : *armée*; lire : *amère*.
Page 221, ligne 10 : des deux premiers ; lire : du deuxième et du troisième.

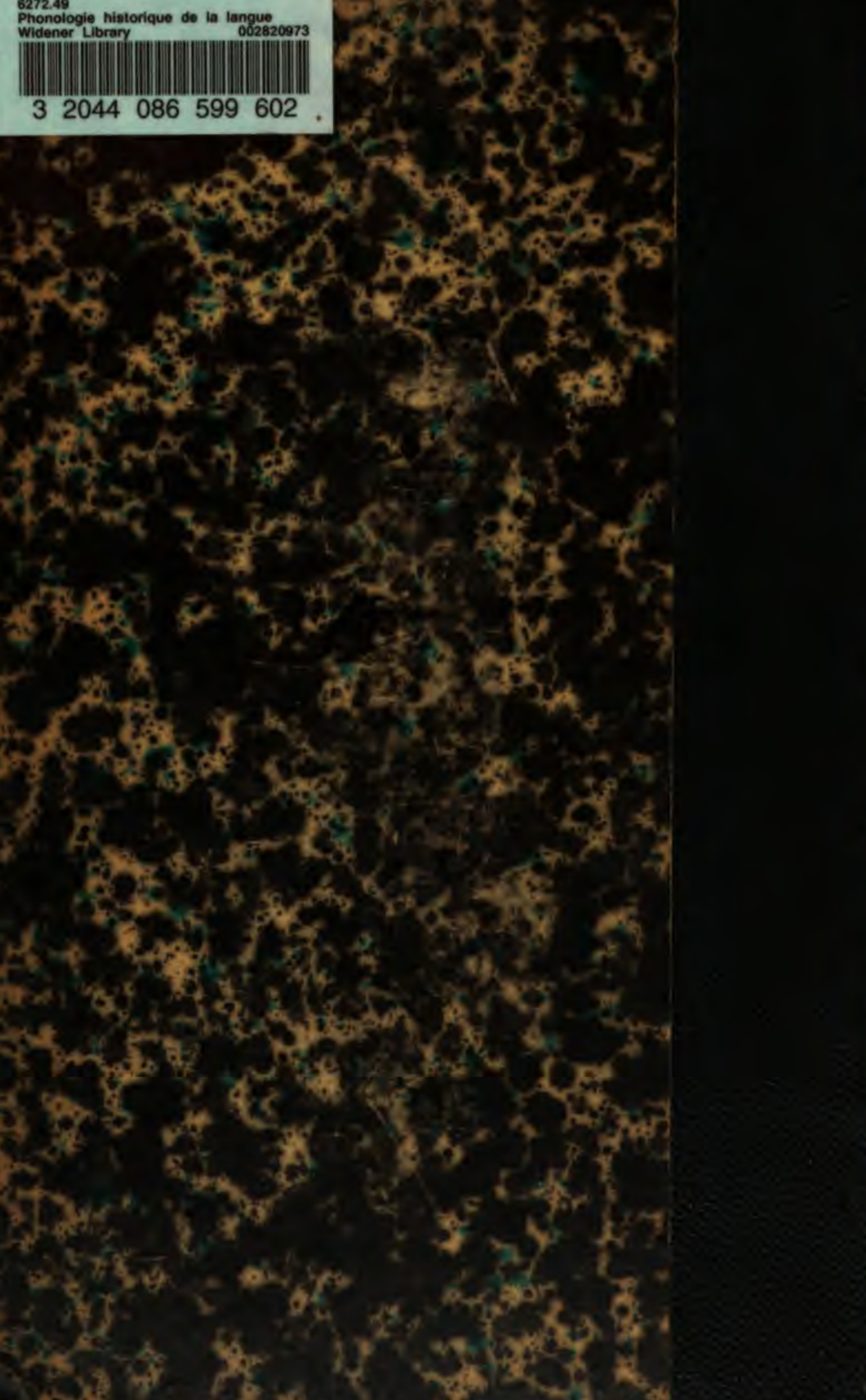




IMP. E. DUGARDIN, LILLE
Rue Nationale, 51




DUE AUG 20 '45
AUG - 1968 ILL
205345
CANCELLED


6272.49
Phonologie historique de la langue
Widener Library 002820973
3 2044 086 599 602